LOC-
ARCHIVES

ASSEMBLÉE NATIONALE

CONSTITUTION DU 4 OCTOBRE 1958

NEUVIÈME LÉGISLATURE

PROGRAMMES

ET

ENGAGEMENTS ÉLECTORAUX

Élections générales
des
5 et 12 juin 1988

000345933

TOME I

(Ain à Ille-et-Vilaine)

345933

ASSEMBLEE NATIONALE

Constitution du 4 octobre 1958
Neuvième législature

PROGRAMMES

ET

ENGAGEMENTS ELECTORAUX

D342
PRO-1-
1988

Elections générales
des
5 et 12 juin 1988

AVANT-PROPOS

C'est en 1881 que Désiré Barodet, député de la Seine, demanda la rédaction d'un cahier des professions de foi des nouveaux élus qui « déterminerait la nature et la portée des réformes réclamées par le pays ». Cette proposition fut adoptée le 7 février 1882.

Initialement, le recueil était l'annexe d'un rapport établi par une Commission de 22 membres chargée de dépouiller les professions de foi et de dresser le tableau des vœux et volontés exprimés.

Le 8 juin 1939, la Chambre des députés renonça à nommer la Commission de 22 membres et adopta une résolution qui remettait désormais au Secrétariat général le soin d'établir ledit recueil.

L'article 164 du Règlement de l'Assemblée nationale prescrit à cet effet : « Il est établi, au début de chaque législature, par les soins du Secrétariat général de l'Assemblée nationale, un recueil des textes authentiques des programmes et engagements électoraux des députés proclamés élus à la suite des élections générales. »

Jusqu'aux élections générales de 1973, le « Barodet » était constitué à partir de la réimpression, allégée, des tracts électoraux. Il offre, depuis lors, les fac-similés des circulaires électorales envoyées par les députés élus à leurs électeurs, tant au premier qu'au deuxième tour.

LISTE ALPHABETIQUE DES DEPUTES PROCLAMES ELUS

MM.	Adevah-Pœuf (Maurice)	Puy-de-Dôme.
	Alaize (Jean-Marie)	Ardèche.
Mme	Alliot-Marie (Michèle)	Pyrénées-Atlantiques.
M.	Alphandéry (Edmond)	Maine-et-Loire.
Mme	Alquier (Jacqueline)	Tarn.
MM.	Anciant (Jean)	Oise.
	André (René)	Manche.
	Ansart (Gustave)	Nord.
	Anselin (Robert)	Nord.
	Asensi (François)	Seine-Saint-Denis.
	d'Attilio (Henri)	Bouches-du-Rhône.
	Auberger (Philippe)	Yonne.
	Aubert (Emmanuel)	Alpes-Maritimes.
	d'Aubert (François)	Mayenne.
	Audinot (Gautier)	Somme.
	Auroux (Jean)	Loire.
Mme	Avice (Edwige)	Isère.
MM.	Ayrault (Jean-Marc)	Loire-Atlantique.
	Bachelet (Pierre)	Alpes-Maritimes.
Mme	Bachelot (Roselyne)	Maine-et-Loire.
MM.	Bachy (Jean-Paul)	Ardennes.
	Baeumler (Jean-Pierre)	Haut-Rhin.
	Balduyck (Jean-Pierre)	Nord.
	Balkany (Patrick)	Hauts-de-Seine.
	Balladur (Edouard)	Paris.
	Balligand (Jean-Pierre)	Aisne.
	Bapt (Gérard)	Haute-Garonne.
	Barailla (Régis)	Aude.
	Barate (Claude)	Pyrénées-Orientales.
	Bardin (Bernard)	Nièvre.
	Barnier (Michel)	Savoie.
	Barrau (Alain)	Hérault.
	Barre (Raymond)	Rhône.
	Barrot (Jacques)	Haute-Loire.
	Bartolone (Claude)	Seine-Saint-Denis.
Mme	Barzach (Michèle)	Paris.
MM.	Bassinet (Philippe)	Hauts-de-Seine.
	Bataille (Christian)	Nord.
	Bateux (Jean-Claude)	Seine-Maritime.
	Battist (Umberto)	Nord.
	Baudis (Dominique)	Haute-Garonne.
	Baumel (Jacques)	Hauts-de-Seine.
	Bayard (Henri)	Loire.
	Baylet (Jean-Michel)	Tarn-et-Garonne.
	Bayrou (François)	Pyrénées-Atlantiques.
	Beaufils (Jean)	Seine-Maritime.
	Beaumont (René)	Saône-et-Loire.
	Bêche (Guy)	Doubs.
	Becq (Jacques)	Somme.
	Bégault (Jean)	Maine-et-Loire.
	Beix (Roland)	Charente-Maritime.
	Bellon (André)	Alpes-de-Haute-Provence.
	Belorgey (Jean-Michel)	Allier.
	Beltrame (Serge)	Vosges.
	Benedetti (Georges)	Gard.
	de Benouville (Pierre)	Paris.
	Bequet (Jean-Pierre)	Val-d'Oise.
	Bérégovoy (Michel)	Seine-Maritime.
	Bérégovoy (Pierre)	Nièvre.
	Bergelin (Christian)	Haute-Saône.
	Bernard (Pierre)	Tarn.
	Berson (Michel)	Essonne.
	Berthelot (Marcelin)	Seine-Saint-Denis.
	Berthol (André)	Moselle.
	Bertrand (Léon)	Guyane.
	Besson (Jean)	Rhône.
	Besson (Louis)	Savoie.
	Billardon (André)	Saône-et-Loire.
	Bioulac (Bernard)	Dordogne.
	Birraux (Claude)	Haute-Savoie.
	Blanc (Jacques)	Lozère.
	Blum (Roland)	Bouches-du-Rhône.
	Bockel (Jean-Marie)	Haut-Rhin.
	Bocquet (Alain)	Nord.
	Bois (Jean-Claude)	Pas-de-Calais.
	Bonnemaison (Gilbert)	Seine-Saint-Denis.
	Bonnet (Alain)	Dordogne.
	Bonrepaux (Augustin)	Ariège.
	Borel (André)	Vaucluse.
	Borotra (Franck)	Yvelines.
	Bosson (Bernard)	Haute-Savoie.
Mme	Bouchardeau (Huguette)	Doubs.
MM.	Boucheron (Jean-Michel)	Charente.
	Boucheron (Jean-Michel)	Ille-et-Vilaine.
	Boulard (Jean-Claude)	Sarthe.
	Bouquet (Jean-Pierre)	Marne.
	Bourg-Broc (Bruno)	Marne.
	Bourguignon (Pierre)	Seine-Maritime.
	Bousquet (Jean)	Gard.
Mme	Boutin (Christine)	Yvelines.
MM.	Bouvard (Loïc)	Morbihan.
	Boyon (Jacques)	Ain.
	Braine (Jean-Pierre)	Oise.
	Brana (Pierre)	Gironde.
	Branger (Jean-Guy)	Charente-Maritime.
	Brard (Jean-Pierre)	Seine-Saint-Denis.
Mme	Bredin (Frédérique)	Seine-Maritime.
MM.	Brial (Benjamin)	Wallis-et-Futuna.
	Briand (Maurice)	Côtes-du-Nord.
	Briane (Jean)	Aveyron.
	Brocard (Jean)	Haute-Savoie.
	Brochard (Albert)	Deux-Sèvres.
	de Broissia (Louis)	Côte-d'Or.
	Brune (Alain)	Jura.
	Brunhes (Jacques)	Hauts-de-Seine.
	Cabal (Christian)	Loire.
Mme	Cacheux (Denise)	Nord.
MM.	Calmat (Alain)	Cher.
	Cambacérès (Jean-Marie)	Gard.

	Cambadelis (Jean-Christophe)	Paris.
	Cambolive (Jacques)	Aude.
	Capet (André)	Pas-de-Calais.
	Carignon (Alain)	Isère.
	Caro (Jean-Marie)	Bas-Rhin.
	Carraz (Roland)	Côte-d'Or.
	Cartelet (Michel)	Aube.
	Carton (Bernard)	Nord.
	Castor (Elie)	Guyane.
Mme	Catala (Nicole)	Paris.
MM.	Cathala (Laurent)	Val-de-Marne.
	Cavaillé (Jean-Charles)	Morbihan.
	Cazalet (Robert)	Gironde.
	Cazenave (René)	Pyrénées-Atlantiques.
	Césaire (Aimé)	Martinique.
	Chaban-Delmas (Jacques)	Gironde.
	Chamard (Jean-Yves)	Vienne.
	Chanfrault (Guy)	Haute-Marne.
	Chanteguet (Jean-Paul)	Indre.
	Chapuis (Robert)	Ardèche.
	Charbonnel (Jean)	Corrèze.
	de Charette (Hervé)	Maine-et-Loire.
	Charié (Jean-Paul)	Loiret.
	Charles (Bernard)	Lot.
	Charles (Serge)	Nord.
	Charroppin (Jean)	Jura.
	Charzat (Michel)	Paris.
	Chasseguet (Gérard)	Sarthe.
	Chauveau (Guy-Michel)	Sarthe.
	Chavanes (Georges)	Charente.
	Chevallier (Daniel)	Hautes-Alpes.
	Chevènement (Jean-Pierre)	Territoire de Belfort.
	Chirac (Jacques)	Corrèze.
	Chollet (Paul)	Lot-et-Garonne.
	Chouat (Didier)	Côtes-du-Nord.
	Clément (Pascal)	Loire.
	Clert (André)	Deux-Sèvres.
	Coffineau (Michel)	Val-d'Oise.
	Cointat (Michel)	Ille-et-Vilaine.
	Colcombet (François)	Allier.
	Colin (Daniel)	Var.
	Colin (Georges)	Marne.
	Colombani (Louis)	Var.
	Colombier (Georges)	Isère.
	Couanau (René)	Ille-et-Vilaine.
	Cousin (Alain)	Manche.
	Coussain (Yves)	Cantal.
	Couve (Jean-Michel)	Var.
	Couveinhes (René)	Hérault.
	Cozan (Jean-Yves)	Finistère.
	Crépeau (Michel)	Charente-Maritime.
Mme	Cresson (Edith)	Vienne.
MM.	Cuq (Henri)	Yvelines.
	Daillet (Jean-Marie)	Manche.
Mme	Daugreilh (Martine)	Alpes-Maritimes.
MM.	Debré (Bernard)	Indre-et-Loire.
	Debré (Jean-Louis)	Eure.
	Defontaine (Jean-Pierre)	Pas-de-Calais.
	Dehaine (Arthur)	Oise.
	Dehoux (Marcel)	Nord.
	Delalande (Jean-Pierre)	Val-d'Oise.
	Delattre (Francis)	Val-d'Oise.
	Delebarre (Michel)	Nord.
	Delehedde (André)	Pas-de-Calais.
	Delhy (Jacques)	Seine-Saint-Denis.
	Demange (Jean-Marie)	Moselle.
	Deniau (Jean-François)	Cher.
	Deniau (Xavier)	Loiret.
	Denvers (Albert)	Nord.
	Deprez (Léonce)	Pas-de-Calais.
	Derosier (Bernard)	Nord.
	Desanlis (Jean)	Loir-et-Cher.
	Deschaux-Beaume (Freddy)	Eure.
	Desessart (Guy)	Oise (1).
	Dessein (Jean-Claude)	Somme.
	Destot (Michel)	Isère.
	Devaquet (Alain)	Paris.
	Devedjian (Patrick)	Hauts-de-Seine.
	Dhaille (Paul)	Seine-Maritime.
	Dhinnin (Claude)	Nord.
	Dimeglio (Willy)	Hérault.
	Dinet (Michel)	Meurthe-et-Moselle.
	Dolez (Marc)	Nord.
	Doligé (Eric)	Loiret.
	Dollo (Yves)	Côtes-du-Nord.
	Dominati (Jacques)	Paris.
	Dosière (René)	Aisne.
	Dousset (Maurice)	Eure-et-Loir.
	Douyère (Raymond)	Sarthe.
	Dray (Julien)	Essonne.
	Drouin (René)	Moselle.
	Drut (Guy)	Seine-et-Marne.
	Dubernard (Jean-Michel)	Rhône.
	Ducert (Claude)	Haute-Garonne.
	Ducout (Pierre)	Gironde.
	Dugoin (Xavier)	Essonne.
	Dumas (Roland)	Dordogne.
	Dumont (Jean-Louis)	Meuse.
	Dupilet (Dominique)	Pas-de-Calais.
	Durand (Adrien)	Lozère.
	Durand (Georges)	Drôme.
	Durand (Yves)	Nord.
	Durieux (Bruno)	Nord.
	Durieux (Jean-Paul)	Meurthe-et-Moselle.
	Duroméa (André)	Seine-Maritime.
	Durr (André)	Bas-Rhin.
	Durupt (Job)	Meurthe-et-Moselle.
Mme	Ecochard (Janine)	Bouches-du-Rhône.
MM.	Ehrmann (Charles)	Alpes-Maritimes.
	Emmanuelli (Henri)	Landes.
	Estève (Pierre)	Pyrénées-Orientales.
	Estrosi (Christian)	Alpes-Maritimes.
	Evin (Claude)	Loire-Atlantique.
	Fabius (Laurent)	Seine-Maritime.
	Facon (Albert)	Pas-de-Calais.
	Falala (Jean)	Marne.
	Falco (Hubert)	Var.
	Farran (Jacques)	Pyrénées-Orientales.
	Ferrand (Jean-Michel)	Vaucluse.
	Fèvre (Charles)	Haute-Marne.
	Fillon (François)	Sarthe.
	Fleury (Jacques)	Somme.
	Floch (Jacques)	Loire-Atlantique.
	Forgues (Pierre)	Hautes-Pyrénées.
	Forni (Raymond)	Territoire de Belfort.
	Fort (Alain)	Drôme.
	Foucher (Jean-Pierre)	Hauts-de-Seine.
	Fourré (Jean-Pierre)	Seine-et-Marne.
	Frêche (Georges)	Hérault.
	Frédéric-Dupont (Edouard)	Paris.
	Fréville (Yves)	Ille-et-Vilaine.
	Fuchs (Jean-Paul)	Haut-Rhin.

	Gaillard (Claude)	Meurthe-et-Moselle.
	Gaits (Claude)	Hautes-Pyrénées.
	Gallet (Bertrand)	Eure-et-Loir.
	Galley (Robert)	Aube.
	Gambier (Dominique)	Seine-Maritime.
	Gantier (Gilbert)	Paris.
	Garmendia (Pierre)	Gironde.
	Garrec (René)	Calvados.
	Garrouste (Marcel)	Lot-et-Garonne.
	de Gastines (Henri)	Mayenne.
	Gateaud (Jean-Yves)	Indre.
	Gatel (Jean)	Vaucluse.
	Gatignol (Claude)	Manche.
	Gaudin (Jean-Claude)	Bouches-du-Rhône.
	de Gaulle (Jean)	Deux-Sèvres.
	Gayssot (Jean-Claude)	Seine-Saint-Denis.
	Geng (Francis)	Orne.
	Gengenwin (Germain)	Bas-Rhin.
	Germon (Claude)	Essonne.
	Gerrer (Edmond)	Haut-Rhin.
	Giovannelli (Jean)	Morbihan.
	Giraud (Michel)	Val-de-Marne.
	Giscard d'Estaing (Valéry)	Puy-de-Dôme.
	Goasduff (Jean-Louis)	Finistère.
	Godfrain (Jacques)	Aveyron.
	Goldberg (Pierre)	Allier.
	Gonnot (François-Michel)	Oise.
	Gorse (Georges)	Hauts-de-Seine.
	Goulet (Daniel)	Orne.
	Gourmelon (Joseph)	Finistère.
	Gouze (Hubert)	Tarn-et-Garonne.
	Gouzes (Gérard)	Lot-et-Garonne.
	Grignon (Gérard)	Saint-Pierre-et-Miquelon.
	Grimault (Hubert)	Maine-et-Loire.
	Griotteray (Alain)	Val-de-Marne.
	Grussenmeyer (François)	Bas-Rhin.
	Guellec (Ambroise)	Finistère.
	Guichard (Olivier)	Loire-Atlantique.
	Guichon (Lucien)	Ain.
	Guyard (Jacques)	Essonne.
	Haby (Jean-Yves)	Hauts de Seine.
	Hage (Georges)	Nord.
	d'Harcourt (François)	Calvados.
	Hermier (Guy)	Bouches-du-Rhone.
	Hernu (Charles)	Rhône.
	Hervé (Edmond)	Ille-et-Vilaine.
	Hiard (Pierre)	Somme.
	Hoarau (Elie)	La Réunion.
	Hollande (François)	Corrèze.
	Houssin (Pierre-Rémy)	Charente.
Mme	Hubert (Elisabeth)	Loire-Atlantique.
MM.	Huguet (Roland)	Pas-de-Calais.
	Hunault (Xavier)	Loire-Atlantique.
	Huyghues des Etages (Jacques)	Nièvre.
	Hyest (Jean-Jacques)	Seine-et-Marne.
	Inchauspé (Michel)	Pyrénées-Atlantiques.
Mme	Isaac-Sibille (Bernadette)	Rhône.
M.	Istace (Gérard)	Ardennes.
Mmes	Jacq (Marie)	Finistère.
	Jacquaint (Muguette)	Seine-Saint-Denis.
MM.	Jacquat (Denis)	Moselle.
	Jacquemin (Michel)	Doubs.
	Jalton (Frédéric)	Guadeloupe.
	Jean-Baptiste (Henry)	Mayotte.
	Jegou (Jean-Jacques)	Val-de-Marne.
	Jonemann (Alain)	Yvelines.
	Joseph (Jean-Pierre)	Gers.
	Josèphe (Noël)	Pas-de-Calais.
	Jospin (Lionel)	Haute-Garonne.
	Josselin (Charles)	Côtes-du-Nord.
	Journet (Alain)	Gard.
	Joxe (Pierre)	Saône-et-Loire.
	Julia (Didier)	Seine-et-Marne.
	Juppé (Alain)	Paris.
	Kaspereit (Gabriel)	Paris.
	Kergueris (Aimé)	Morbihan.
	Kert (Christian)	Bouches-du-Rhône.
	Kiffer (Jean)	Moselle.
	Koehl (Emile)	Bas-Rhin.
	Kucheida (Jean-Pierre)	Pas-de-Calais.
	Labarrère (André)	Pyrénées-Atlantiques.
	Labbé (Claude)	Hauts-de-Seine.
	Laborde (Jean)	Gers.
	Lachenaud (Jean-Philippe)	Val d'Oise.
	Lacombe (Jean)	Hérault.
	Laffineur (Marc)	Maine-et-Loire.
	Lafleur (Jacques)	Nouvelle-Calédonie et dépendances.
	Lagorce (Pierre)	Gironde.
	Laignel (André)	Indre.
	Lajoinie (André)	Allier.
Mme	Lalumière (Catherine)	Gironde.
MM.	Lamassoure (Alain)	Pyrénées-Atlantiques.
	Lambert (Jérôme)	Charente.
	Lambert (Michel)	Orne.
	Landrain (Edouard)	Loire-Atlantique.
	Lang (Jack)	Loir-et-Cher.
	Lapaire (Jean-Pierre)	Loiret.
	Larifla (Dominique)	Guadeloupe.
	Laurain (Jean)	Moselle.
	Lavédrine (Jacques)	Puy-de-Dôme.
Mme	Lecuir (Marie-France)	Val d'Oise.
MM.	Le Déaut (Jean-Yves)	Meurthe-et-Moselle.
	Le Drian (Jean-Yves)	Morbihan.
	Leduc (Jean-Marie)	Seine-Maritime
	Le Foll (Robert)	Seine-et-Marne.
	Lefort (Jean-Claude)	Val-de-Marne.
	Lefranc (Bernard)	Aisne.
	Le Garrec (Jean)	Nord.
	Legras (Philippe)	Haute-Saône.
	Legros (Auguste)	La Réunion.
	Lejeune (André)	Creuse.
	Le Meur (Daniel)	Aisne.
	Lemoine (Georges)	Eure-et-Loir.
	Lengagne (Guy)	Pas-de-Calais.
	Léontieff (Alexandre)	Polynésie française (2).
	Léotard (François)	Var.
	Le Pensec (Louis)	Finistère.
	Lepercq (Arnaud)	Vienne.
	Lequiller (Pierre)	Yvelines.
	Léron (Roger)	Drôme.
	Lestas (Roger)	Mayenne.
	Le Vern (Alain)	Seine-Maritime.
Mme	Lienemann (Marie-Noëlle)	Essonne.
MM.	Ligot (Maurice)	Maine-et-Loire.
	Limouzy (Jacques)	Tarn.
	de Lipkowski (Jean)	Charente-Maritime.
	Lise (Claude)	Martinique.
	Loïdi (Robert)	Haute-Garonne.
	Lombard (Paul)	Bouches-du-Rhône.
	Loncle (François)	Eure.

	Longuet (Gérard)	Meuse.
	Lordinot (Guy)	Martinique.
	Lorgeoux (Jeanny)	Loir-et-Cher.
	Louis-Joseph-Dogué (Maurice)	Martinique.
	Luppi (Jean-Pierre)	Isère.
	Madelin (Alain)	Ille-et-Vilaine.
	Madrelle (Bernard)	Gironde.
	Mahéas (Jacques)	Seine-Saint-Denis.
	Malandain (Guy)	Yvelines.
	Malvy (Martin)	Lot.
	Mancel (Jean-François)	Oise (3).
	Mandon (Thierry)	Essonne.
	Marcellin (Raymond)	Morbihan.
	Marchais (Georges)	Val-de-Marne.
	Marchand (Philippe)	Charente-Maritime.
	Marcus (Claude-Gérard)	Paris.
	Mas (Roger)	Ardennes.
	Masdeu-Arus (Jacques)	Yvelines.
	Massat (René)	Ariège.
	Masse (Marius)	Bouches-du-Rhône.
	Masson (Jean-Louis)	Moselle.
	Massot (François)	Alpes-de-Haute-Provence.
	Mathieu (Gilbert)	Côte d'Or.
	Mauger (Pierre)	Vendée.
	Maujoüan du Gasset (Joseph-Henri)	Loire-Atlantique.
	Mauroy (Pierre)	Nord.
	Mayoud (Alain)	Rhône.
	Mazeaud (Pierre)	Haute-Savoie.
	Méhaignerie (Pierre)	Ille-et-Vilaine.
	Mellick (Jacques)	Pas-de-Calais.
	Merli (Pierre)	Alpes-Maritimes.
	Mermaz (Louis)	Isère.
	Mesmin (Georges)	Paris.
	Mestre (Philippe)	Vendée.
	Métais (Pierre)	Vendée.
	Metzinger (Charles)	Moselle.
	Mexandeau (Louis)	Calvados.
	Meylan (Michel)	Haute-Savoie.
	Micaux (Pierre)	Aube.
Mme	Michaux-Chevry (Lucette)	Guadeloupe.
MM.	Michel (Henri)	Drôme.
	Michel (Jean-Pierre)	Haute-Saône.
	Migaud (Didier)	Isère.
Mme	Mignon (Hélène)	Haute-Garonne.
MM.	Mignon (Jean-Claude)	Seine-et-Marne.
	Millet (Gilbert)	Gard.
	Millon (Charles)	Ain.
	Miossec (Charles)	Finistère.
	Miqueu (Claude)	Hautes-Pyrénées.
	Mitterrand (Gilbert)	Gironde.
	Mocœur (Marcel)	Haute-Vienne.
	Montcharmont (Gabriel)	Rhône.
	Montdargent (Robert)	Val-d'Oise.
Mmes	Mora (Christiane)	Indre-et-Loire.
	Moreau (Louise)	Alpes-Maritimes.
MM.	Moutoussamy (Ernest)	Guadeloupe.
	Moyne-Bressand (Alain)	Isère.
	Nallet (Henri)	Yonne.
	Nayral (Bernard)	Hérault.
Mme	Neiertz (Véronique)	Seine-Saint-Denis.
MM.	Nenou-Pwataho (Maurice)	Nouvelle-Calédonie et dépendances.
	Néri (Alain)	Puy-de-Dôme.
	Nesme (Jean-Marc)	Saône-et-Loire.
	Noir (Michel)	Rhône.
	Nungesser (Roland)	Val de Marne.
	Oehler (Jean)	Bas-Rhin.
	Ollier (Patrick)	Hautes-Alpes.
	d'Ornano (Michel)	Calvados.
	Ortet (Pierre)	Haute-Garonne.
	Paccou (Charles)	Nord.
	Paecht (Arthur)	Var.
Mme	de Panafieu (Françoise)	Paris.
M.	Pandraud (Robert)	Seine-Saint-Denis.
Mmes	Papon (Christiane)	Val-de-Marne.
	Papon (Monique)	Loire-Atlantique.
MM.	Pasquini (Pierre)	Haute-Corse.
	Patriat (François)	Côte d'Or.
	Pelchat (Michel)	Essonne.
	Pénicaut (Jean-Pierre)	Landes.
	Perben (Dominique)	Saône-et-Loire.
	Perbet (Régis)	Ardèche.
	de Peretti della Rocca (Jean-Pierre)	Bouches-du-Rhône.
	Péricard (Michel)	Yvelines.
	Perrut (Francisque)	Rhône.
	Peyrefitte (Alain)	Seine-et-Marne.
	Peyronnet (Jean-Claude)	Haute-Vienne.
	Pezet (Michel)	Bouches-du-Rhône.
	Philibert (Jean-Pierre)	Loire.
Mme	Piat (Yann)	Var.
MM.	Pierna (Louis)	Seine-Saint-Denis.
	Pierret (Christian)	Vosges.
	Pillet (Yves)	Isère.
	Pinte (Etienne)	Yvelines.
	Pistre (Charles)	Tarn.
	Planchou (Jean-Paul)	Seine-et-Marne.
	Poignant (Bernard)	Finistère.
	Poniatowski (Ladislas)	Eure.
	Pons (Bernard)	Paris.
	Poperen (Jean)	Rhône.
	Poujade (Robert)	Côte d'Or.
	Pourchon (Maurice)	Puy-de-Dôme.
	Preel (Jean-Luc)	Vendée.
	Proriol (Jean)	Haute-Loire.
	Proveux (Jean)	Indre-et-Loire.
	Queyranne (Jean-Jack)	Rhône.
	Quilès (Paul)	Paris.
	Raoult (Eric)	Seine-Saint-Denis.
	Ravier (Guy)	Vaucluse.
	Raynal (Pierre)	Cantal.
	Recours (Alfred)	Eure.
	Reiner (Daniel)	Meurthe-et-Moselle.
	Reitzer (Jean-Luc)	Haut-Rhin.
	Reymann (Marc)	Bas-Rhin.
	Richard (Alain)	Val-d'Oise.
	Richard (Lucien)	Loire-Atlantique.
	Rigal (Jean)	Aveyron.
	Rigaud (Jean)	Rhône.
	Rimareix (Gaston)	Creuse.
	Rimbault (Jacques)	Cher.
	Rinchet (Roger)	Savoie.
	de Robien (Gilles)	Somme.
	Rocard (Michel)	Yvelines.
	de Rocca Serra (Jean-Paul)	Corse-du-Sud.
	Rochebloine (François)	Loire.
	Rodet (Alain)	Haute-Vienne.
	Roger-Machart (Jacques)	Haute-Garonne.
	Rossi (André)	Aisne.
	Rossi (José)	Corse-du-Sud.

	Rossinot (André)	Meurthe-et-Moselle.
Mme	Roudy (Yvette)	Calvados.
M.	Rouquet (René)	Val-de-Marne.
Mme	Royal (Ségolène)	Deux-Sèvres.
MM.	Royer (Jean)	Indre-et-Loire.
	Rufenacht (Antoine)	Seine-Maritime.
	Saint-Ellier (Francis)	Calvados.
	Sainte-Marie (Michel)	Gironde.
	Salles (Rudy)	Alpes-Maritimes.
	Sanmarco (Philippe)	Bouches-du-Rhône.
	Santa Cruz (Jean-Pierre)	Jura.
	Santini (André)	Hauts-de-Seine.
	Santrot (Jacques)	Vienne.
	Sapin (Michel)	Hauts-de-Seine.
	Sarkozy (Nicolas)	Hauts-de-Seine.
	Sarre (Georges)	Paris.
	Saumade (Gérard)	Hérault.
Mme	Sauvaigo (Suzanne)	Alpes-Maritimes.
MM.	Savy (Robert)	Haute-Vienne.
	Schreiner (Bernard)	Bas-Rhin.
	Schreiner (Bernard)	Yvelines.
	Schwartzenberg (Roger-Gérard)	Val-de-Marne.
	Schwint (Robert)	Doubs.
	Séguin (Philippe)	Vosges.
	Seitlinger (Jean)	Moselle.
	Sergheraert (Maurice)	Nord.
	Sicre (Henri)	Pyrénées Orientales.
	Soisson (Jean-Pierre)	Yonne.
	Spiller (Christian)	Vosges.
	Stasi (Bernard)	Marne.
	Stirn (Olivier)	Manche.
	Stoléru (Lionel)	Oise.
	Strauss-Kahn (Dominique)	Val d'Oise.
Mme	Sublet (Marie-Josèphe)	Rhône.
MM.	Suchod (Michel)	Dordogne.
	Sueur (Jean-Pierre)	Loiret.
	Tabanou (Pierre)	Val-de-Marne.
	Tardito (Jean)	Bouches-du-Rhône.
	Taugourdeau (Martial)	Eure-et-Loir.
	Tavernier (Yves)	Essonne.
	Teissier (Guy)	Bouches-du-Rhône.
	Tenaillon (Paul-Louis)	Yvelines.
	Terrot (Michel)	Rhône.
	Testu (Jean-Michel)	Indre-et-Loire.
	Thiémé (Fabien)	Nord.
	Thien Ah Koon (André)	La Réunion.
	Thomas (Jean-Claude)	Marne.
	Tibéri (Jean)	Paris.
	Toubon (Jacques)	Paris.
	Tranchant (Georges)	Hauts-de-Seine.
	Trémel (Pierre-Yvon)	Côtes-du-Nord.
	Ueberschlag (Jean)	Haut-Rhin.
	Vacant (Edmond)	Puy-de-Dôme.
	Vachet (Léon)	Bouches-du-Rhône.
	Vaillant (Daniel)	Paris.
	Valleix (Jean)	Gironde.
	Vasseur (Philippe)	Pas-de-Calais.
	Vauzelle (Michel)	Bouches-du-Rhône.
	Vergès (Laurent)	La Réunion.
	Vernaudon (Emile)	Polynésie Française (4).
	Vial-Massat (Théo)	Loire.
	Vidal (Joseph)	Aude.
	Vidal (Yves)	Bouches-du-Rhône.
	Vidalies (Alain)	Landes.
	Vignoble (Gérard)	Nord.
	de Villiers (Philippe)	Vendée.
	Virapoullé (Jean-Paul)	La Réunion.
	Vivien (Alain)	Seine-et-Marne.
	Vivien (Robert-André)	Val-de-Marne.
	Voisin (Michel)	Ain.
	Vuillaume (Roland)	Doubs.
	Wacheux (Marcel)	Pas-de-Calais.
	Warhouver (Aloyse)	Moselle.
	Weber (Jean-Jacques)	Haut-Rhin.
	Wiltzer (Pierre-André)	Essonne.
	Worms (Jean-Pierre)	Saône-et-Loire.
	Zeller (Adrien)	Bas-Rhin.
	Zuccarelli (Emile)	Haute-Corse

(1) Election annulée par décision du Conseil constitutionnel du 21 juin 1988.
(2) Elu le 26 juin 1988.
(3) Election annulée par décision du Conseil constitutionnel du 21 juin 1988.
(4) Elu le 26 juin 1988.

LISTE DES DEPUTES PAR CIRCONSCRIPTION

DEPARTEMENTS DE LA METROPOLE

01 - AIN

1re circonscription. M. Boyon (Jacques).
2e - M. Guichon (Lucien).
3e - M. Millon (Charles).
4e - M. Voisin (Michel).

02 - AISNE

1re circonscription. M. Dosière (René).
2e - M. Le Meur (Daniel).
3e - M. Balligand (Jean-Pierre).
4e - M. Lefranc (Bernard).
5e - M. Rossi (André).

03 - ALLIER

1re circonscription. M. Colcombet (François).
2e - M. Goldberg (Pierre).
3e - M. Lajoinie (André).
4e - M. Belorgey (Jean-Michel).

04 - ALPES -DE-HAUTE-PROVENCE

1re circonscription. M. Massot (François).
2e - M. Bellon (André).

05 - ALPES (HAUTES-)

1re circonscription. M. Chevallier (Daniel).
2e - M. Ollier (Patrick).

06 - ALPES-MARITIMES

1re circonscription. M. Ehrmann (Charles).
2e - Mme Daugreilh (Martine).
3e - M. Salles (Rudy).
4e - M. Aubert (Emmanuel).
5e - M. Estrosi (Christian).
6e - Mme Sauvaigo (Suzanne).
7e - M. Merli (Pierre).
8e - Mme Moreau (Louise).
9e - M. Bachelet (Pierre).

07 - ARDECHE

1re circonscription.. M. Chapuis (Robert).
2e - M. Perbet (Régis).
3e - M. Alaize (Jean-Marie).

08 - ARDENNES

1re circonscription. M. Mas (Roger).
2e - M. Istace (Gérard).
3e - M. Bachy (Jean-Paul).

09 - ARIEGE

1re circonscription. M. Bonrepaux (Augustin).
2e - M. Massat (René).

10 - AUBE

1re circonscription. M. Micaux (Pierre).
2e - M. Galley (Robert).
3e - M. Cartelet (Michel) .

11 - AUDE

1re circonscription. M. Vidal (Joseph).
2e - M. Barailla (Régis).
3e - M. Cambolive (Jacques).

12 - AVEYRON

1re circonscription. M. Briane (Jean).
2e - M. Rigal (Jean).
3e - M. Godfrain (Jacques).

13 - BOUCHES-DU-RHONE

1re circonscription. M. Blum (Roland).
2e - M. Gaudin (Jean-Claude).
3e - M. Sanmarco (Philippe).
4e - M. Hermier (Guy).
5e - Mme Ecochard (Janine).
6e - M. Teissier (Guy).
7e - M. Pezet (Michel).
8e - M. Masse (Marius).
9e - M. Tardito (Jean).
10e - M. Vidal (Yves).
11e - M. Kert (Christian).
12e - M. d'Attilio (Henri).
13e - M. Lombard (Paul).
14e - M. de Peretti della Rocca (Jean-Pierre).
15e - M. Vachet (Léon).
16e - M. Vauzelle (Michel).

14 - CALVADOS

1re circonscription. M. Saint-Ellier (Francis).
2e - M. Mexandeau (Louis).
3e - Mme Roudy (Yvette).
4e - M. d'Ornano (Michel).
5e - M. d'Harcourt (François).
6e - M. Garrec (René).

15 - CANTAL

1re circonscription. M. Coussain (Yves).
2e - M. Raynal (Pierre).

16 - CHARENTE

1re circonscription. M. Chavanes (Georges).
2e - M. Houssin (Pierre-Rémy).
3e - M. Lambert (Jérôme).
4e - M. Boucheron (Jean-Michel).

17 - CHARENTE-MARITIME

1re	circonscription.	M. Crépeau (Michel).
2e	-	M. Branger (Jean-Guy).
3e	-	M. Beix (Roland).
4e	-	M. Marchand (Philippe).
5e	-	M. de Lipkowski (Jean).

18 - CHER

1re	circonscription.	M. Deniau (Jean-François).
2e	-	M. Rimbault (Jacques).
3e	-	M. Calmat (Alain).

19 - CORREZE

1re	circonscription.	M. Hollande (François).
2e	-	M. Charbonnel (Jean).
3e	-	M. Chirac (Jacques).

20 A - CORSE-DU-SUD

1re	circonscription.	M. Rossi (José).
2e	-	M. de Rocca Serra (Jean-Paul).

20 B - CORSE (HAUTE-)

1re	circonscription.	M. Zuccarelli (Emile).
2e	-	M. Pasquini (Pierre).

21 - COTE-D'OR

1re	circonscription.	M. Poujade (Robert).
2e	-	M. de Broissia (Louis).
3e	-	M. Carraz (Roland).
4e	-	M. Mathieu (Gilbert).
5e	-	M. Patriat (François).

22 - COTES-DU-NORD

1re	circonscription.	M. Dollo (Yves).
2e	-	M. Josselin (Charles).
3e	-	M. Chouat (Didier).
4e	-	M. Briand (Maurice).
5e	-	M. Trémel (Pierre-Yvon).

23 - CREUSE

1re	circonscription.	M. Lejeune (André).
2e	-	M. Rimareix (Gaston).

24 - DORDOGNE

1re	circonscription.	M. Bioulac (Bernard).
2e	-	M. Suchod (Michel).
3e	-	M. Bonnet (Alain).
4e	-	M. Dumas (Roland).

25 - DOUBS

1re	circonscription.	M. Schwint (Robert).
2e	-	M. Jacquemin (Michel).
3e	-	M. Bêche (Guy).
4e	-	Mme Bouchardeau (Huguette).
5e	-	M. Vuillaume (Roland).

26 - DROME

1re	circonscription.	M. Léron (Roger).
2e	-	M. Fort (Alain).
3e	-	M. Michel (Henri).
4e	-	M. Durand (Georges).

27 - EURE

1re	circonscription.	M. Debré (Jean-Louis).
2e	-	M. Recours (Alfred).
3e	-	M. Poniatowski (Ladislas).
4e	-	M. Loncle (François).
5e	-	M. Deschaux-Beaume (Freddy).

28 - EURE-ET-LOIR

1re	circonscription.	M. Lemoine (Georges).
2e	-	M. Taugourdeau (Martial).
3e	-	M. Gallet (Bertrand).
4e	-	M. Dousset (Maurice).

29 - FINISTERE

1re	circonscription.	M. Poignant (Bernard).
2e	-	M. Gourmelon (Joseph).
3e	-	M. Goasduff (Jean-Louis).
4e	-	Mme Jacq (Marie).
5e	-	M. Miossec (Charles).
6e	-	M. Cozan (Jean-Yves).
7e	-	M. Guellec (Ambroise).
8e	-	M. Le Pensec (Louis).

30 - GARD

1re	circonscription.	M. Bousquet (Jean).
2e	-	M. Cambacérès (Jean-Marie).
3e	-	M. Benedetti (Georges).
4e	-	M. Millet (Gilbert).
5e	-	M. Journet (Alain).

31 - GARONNE (HAUTE-)

1re	circonscription.	M. Baudis (Dominique).
2e	-	M. Bapt (Gérard).
3e	-	M. Ducert (Claude).
4e	-	M. Loïdi (Robert).
5e	-	M. Roger-Machart (Jacques).
6e	-	Mme Mignon (Hélène).
7e	-	M. Jospin (Lionel).
8e	-	M. Ortet (Pierre).

32 - GERS

1re	circonscription.	M. Laborde (Jean).
2e	-	M. Joseph (Jean-Pierre).

33 - GIRONDE

1re	circonscription.	M. Valleix (Jean).
2e	-	M. Chaban-Delmas (Jacques).
3e	-	Mme Lalumière (Catherine).
4e	-	M. Garmendia (Pierre).
5e	-	M. Brana (Pierre).
6e	-	M. Sainte-Marie (Michel).
7e	-	M. Ducout (Pierre).
8e	-	M. Cazalet (Robert).
9e	-	M. Lagorce (Pierre).
10e	-	M. Mitterrand (Gilbert).
11e	-	M. Madrelle (Bernard).

34 - HERAULT

1re	circonscription.	M. Dimeglio (Willy).
2e	-	M. Saumade (Gérard).
3e	-	M. Couveinhes (René).
4e	-	M. Frêche (Georges).
5e	-	M. Nayral (Bernard).
6e	-	M. Barrau (Alain).
7e	-	M. Lacombe (Jean).

35 - ILLE-ET-VILAINE

1re	circonscription.	M. Boucheron (Jean-Michel).
2e	-	M. Hervé (Edmond).
3e	-	M. Fréville (Yves).
4e	-	M. Madelin (Alain).
5e	-	M. Méhaignerie (Pierre).
6e	-	M. Cointat (Michel).
7e	-	M. Couanau (René).

36 - INDRE

1re	circonscription.	M. Gateaud (Jean-Yves).
2e	-	M. Laignel (André).
3e	-	M. Chanteguet (Jean-Paul).

37 - INDRE-ET-LOIRE

1re	circonscription.	M. Royer (Jean).
2e	-	M. Debré (Bernard).
3e	-	Mme Mora (Christiane).
4e	-	M. Proveux (Jean).
5e	-	M. Testu (Jean-Michel).

38 - ISERE

1re	circonscription.	M. Carignon (Alain).
2e	-	M. Luppi (Jean-Pierre).
3e	-	M. Destot (Michel).
4e	-	M. Migaud (Didier).
5e	-	Mme Avice (Edwige).
6e	-	M. Moyne-Bressand (Alain).
7e	-	M. Colombier (Georges).
8e	-	M. Mermaz (Louis).
9e	-	M. Pillet (Yves).

39 - JURA

1re	circonscription.	M. Brune (Alain).
2e	-	M. Charroppin (Jean).
3e	-	M. Santa Cruz (Jean-Pierre).

40 - LANDES

1re	circonscription.	M. Vidalies (Alain).
2e	-	M. Pénicaut (Jean-Pierre).
3e	-	M. Emmanuelli (Henri).

41 - LOIR-ET-CHER

1re	circonscription.	M. Lang (Jack).
2e	-	M. Lorgeoux (Jeanny).
3e	-	M. Desanlis (Jean).

42 - LOIRE

1re	circonscription.	M. Philibert (Jean-Pierre).
2e	-	M. Cabal (Christian).
3e	-	M. Rochebloine (François).
4e	-	M. Vial-Massat (Théo).
5e	-	M. Auroux (Jean).
6e	-	M. Clément (Pascal).
7e	-	M. Bayard (Henri).

43 - LOIRE (HAUTE-)

1re	circonscription.	M. Barrot (Jacques).
2e	-	M. Proriol (Jean).

44 - LOIRE-ATLANTIQUE

1re	circonscription.	Mme Papon (Monique).
2e	-	Mme Hubert (Elisabeth).
3e	-	M. Ayrault (Jean-Marc).
4e	-	M. Floch (Jacques).
5e	-	M. Landrain (Edouard).
6e	-	M. Hunault (Xavier).
7e	-	M. Guichard (Olivier).
8e	-	M. Evin (Claude).
9e	-	M. Richard (Lucien).
10e	-	M. Maujoüan du Gasset (Joseph-Henri).

45 - LOIRET

1re	circonscription.	M. Sueur (Jean-Pierre).
2e	-	M. Doligé (Eric).
3e	-	M. Lapaire (Jean-Pierre).
4e	-	M. Deniau (Xavier).
5e	-	M. Charié (Jean-Paul).

46 - LOT

1re	circonscription.	M. Charles (Bernard).
2e	-	M. Malvy (Martin).

47 - LOT-ET-GARONNE

1re	circonscription.	M. Chollet (Paul).
2e	-	M. Gouzes (Gérard).
3e	-	M. Garrouste (Marcel).

48 - LOZERE

1re	circonscription.	M. Durand (Adrien).
2e	-	M. Blanc (Jacques).

49 - MAINE-ET-LOIRE

1re	circonscription.	Mme Bachelot (Roselyne).
2e	-	M. Grimault (Hubert).
3e	-	M. Alphandéry (Edmond).
4e	-	M. Bégault (Jean).
5e	-	M. Ligot (Maurice).
6e	-	M. de Charette (Hervé).
7e	-	M. Laffineur (Marc).

50 - MANCHE

1re	circonscription.	M. Daillet (Jean-Marie).
2e	-	M. André (René).
3e	-	M. Cousin (Alain).
4e	-	M. Gatignol (Claude).
5e	-	M. Stirn (Olivier).

51 - MARNE

1re	circonscription.	M. Falala (Jean).
2e	-	M. Colin (Georges).
3e	-	M. Thomas (Jean-Claude).
4e	-	M. Bourg-Broc (Bruno).
5e	-	M. Bouquet (Jean-Pierre).
6e	-	M. Stasi (Bernard).

52 - MARNE (HAUTE-)

1re	circonscription.	M. Fèvre (Charles).
2e	-	M. Chanfrault (Guy).

53 - MAYENNE

1re	circonscription.	M. d'Aubert (François).
2e	-	M. de Gastines (Henri).
3e	-	M. Lestas (Roger).

54 - MEURTHE-ET-MOSELLE

1re	circonscription.	M. Rossinot (André).
2e	-	M. Durupt (Job).
3e	-	M. Gaillard (Claude).
4e	-	M. Reiner (Daniel).
5e	-	M. Dinet (Michel).
6e	-	M. Le Déaut (Jean-Yves).
7e	-	M. Durieux (Jean-Paul).

55 - MEUSE

1re	circonscription.	M. Longuet (Gérard).
2e	-	M. Dumont (Jean-Louis).

56 - MORBIHAN

1re	circonscription.	M. Marcellin (Raymond).
2e	-	M. Kergueris (Aimé).
3e	-	M. Cavaillé (Jean-Charles).
4e	-	M. Bouvard (Loïc).
5e	-	M. Le Drian (Jean-Yves).
6e	-	M. Giovannelli (Jean).

57 - MOSELLE

1re	circonscription.	M. Laurain (Jean).
2e	-	M. Jacquat (Denis).
3e	-	M. Masson (Jean-Louis).
4e	-	M. Warhouver (Aloyse).
5e	-	M. Seitlinger (Jean).
6e	-	M. Metzinger (Charles).
7e	-	M. Berthol (André).
8e	-	M. Kiffer (Jean).
9e	-	M. Demange (Jean-Marie).
10e	-	M. Drouin (René).

58 - NIEVRE

1re	circonscription.	M. Bérégovoy (Pierre).
2e	-	M. Huyghues des Etages (Jacques).
3e	-	M. Bardin (Bernard).

59 - NORD

1re	circonscription.	M. Mauroy (Pierre).
2e	-	M. Derosier (Bernard).
3e	-	M. Dhinnin (Claude).
4e	-	M. Durieux (Bruno).
5e	-	Mme Cacheux (Denise).
6e	-	M. Anselin (Robert).
7e	-	M. Carton (Bernard).
8e	-	M. Vignoble (Gérard).
9e	-	M. Charles (Serge).
10e	-	M. Balduyck (Jean-Pierre).
11e	-	M. Durand (Yves).
12e	-	M. Denvers (Albert).
13e	-	M. Delebarre (Michel).
14e	-	M. Paccou (Charles).
15e	-	M. Sergheraert (Maurice).
16e	-	M. Hage (Georges).
17e	-	M. Dolez (Marc).
18e	-	M. Le Garrec (Jean).
19e	-	M. Ansart (Gustave).
20e	-	M. Bocquet (Alain).
21e	-	M. Thiémé (Fabien).
22e	-	M. Bataille (Christian).
23e	-	M. Battist (Umberto).
24e	-	M. Dehoux (Marcel).

60 - OISE

1re	circonscription.	M. Desessart (Guy) (1).
2e	-	M. Mancel (Jean-François) (1).
3e	-	M. Anciant (Jean).
4e	-	M. Dehaine (Arthur).
5e	-	M. Stoléru (Lionel) .
6e	-	M. Gonnot (François-Michel).
7e	-	M. Braine (Jean-Pierre).

61 - ORNE

1re	circonscription.	M. Goulet (Daniel).
2e	-	M. Geng (Francis).
3e	-	M. Lambert (Michel).

62 - PAS-DE-CALAIS

1re	circonscription.	M. Defontaine (Jean-Pierre).
2e	-	M. Delehedde (André).
3e	-	M. Vasseur (Philippe).
4e	-	M. Deprez (Léonce).
5e	-	M. Lengagne (Guy).
6e	-	M. Dupilet (Dominique).
7e	-	M. Capet (André).
8e	-	M. Huguet (Roland).
9e	-	M. Mellick (Jacques).
10e	-	M. Wacheux (Marcel).
11e	-	M. Josèphe (Noël).
12e	-	M. Kucheida (Jean-Pierre).
13e	-	M. Bois (Jean-Claude).
14e	-	M. Facon (Albert).

63 - PUY-DE-DOME

1re	circonscription.	M. Pourchon (Maurice).
2e	-	M. Néri (Alain).
3e	-	M. Giscard d'Estaing (Valéry).
4e	-	M. Lavédrine (Jacques).
5e	-	M. Adevah-Pœuf (Maurice).
6e	-	M. Vacant (Edmond).

64 - PYRENEES-ATLANTIQUES

1re	circonscription.	M. Cazenave (René).
2e	-	M. Bayrou (François).
3e	-	M. Labarrère (André) .
4e	-	M. Inchauspé (Michel).
5e	-	M. Lamassoure (Alain).
6e	-	Mme Alliot-Marie (Michèle).

65 - PYRENEES (HAUTES-)

1re	circonscription.	M. Forgues (Pierre).
2e	-	M. Gaits (Claude).
3e	-	M. Miqueu (Claude).

66 - PYRENEES-ORIENTALES

1re	circonscription.	M. Barate (Claude).
2e	-	M. Estève (Pierre).
3e	-	M. Farran (Jacques).
4e	-	M. Sicre (Henri).

67 - RHIN (BAS-)

1re	circonscription.	M. Koehl (Emile).
2e	-	M. Reymann (Marc).
3e	-	M. Oehler (Jean).
4e	-	M. Durr (André).
5e	-	M. Gengenwin (Germain).
6e	-	M. Caro (Jean-Marie).
7e	-	M. Zeller (Adrien).
8e	-	M. Grussenmeyer (François).
9e	-	M. Schreiner (Bernard).

68 - RHIN (HAUT-)

1re	circonscription.	M. Gerrer (Edmond).
2e	-	M. Fuchs (Jean-Paul).
3e	-	M. Reitzer (Jean-Luc).
4e	-	M. Ueberschlag (Jean).
5e	-	M. Bockel (Jean-Marie).
6e	-	M. Weber (Jean-Jacques).
7e	-	M. Baeumler (Jean-Pierre).

69 - RHONE

1re	circonscription.	Mme Isaac-Sibille (Bernadette).
2e	-	M. Noir (Michel).
3e	-	M. Dubernard (Jean-Michel).
4e	-	M. Barre (Raymond).
5e	-	M. Rigaud (Jean) .
6e	-	M. Hernu (Charles).
7e	-	M. Queyranne (Jean-Jack).
8e	-	M. Mayoud (Alain).
9e	-	M. Perrut (Francisque).
10e	-	M. Besson (Jean).
11e	-	M. Montcharmont (Gabriel).
12e	-	M. Terrot (Michel).
13e	-	M. Poperen (Jean).
14e	-	Mme Sublet (Marie-Josèphe).

70 - SAONE (HAUTE-)

1re	circonscription.	M. Bergelin (Christian).
2e	-	M. Michel (Jean-Pierre).
3e	-	M. Legras (Philippe).

71 - SAONE-ET-LOIRE

1re	circonscription.	M. Worms (Jean-Pierre).
2e	-	M. Nesme (Jean-Marc).
3e	-	M. Billardon (André).
4e	-	M. Joxe (Pierre).
5e	-	M. Perben (Dominique).
6e	-	M. Beaumont (René).

72 - SARTHE

1re	circonscription.	M. Chasseguet (Gérard).
2e	-	M. Douyère (Raymond).
3e	-	M. Chauveau (Guy-Michel).
4e	-	M. Fillon (François).
5e	-	M. Boulard (Jean-Claude).

73 - SAVOIE

1re	circonscription.	M. Besson (Louis).
2e	-	M. Barnier (Michel).
3e	-	M. Rinchet (Roger).

74 - SAVOIE (HAUTE-)

1re	circonscription.	M. Brocard (Jean).
2e	-	M. Bosson (Bernard).
3e	-	M. Meylan (Michel).
4e	-	M. Birraux (Claude).
5e	-	M. Mazeaud (Pierre).

75 - PARIS

1re circonscription.	M. Dominati (Jacques).
2e -	M. Tiberi (Jean).
3e -	M. Frédéric-Dupont (Edouard).
4e -	M. Kaspereit (Gabriel).
5e -	M. Marcus (Claude-Gérard).
6e -	M. Sarre (Georges).
7e -	M. Devaquet (Alain).
8e -	M. de Benouville (Pierre).
9e -	M. Quilès (Paul).
10e -	M. Toubon (Jacques).
11e -	Mme Catala (Nicole).
12e -	M. Balladur (Edouard).
13e -	Mme Barzach (Michèle).
14e -	M. Mesmin (Georges).
15e -	M. Gantier (Gilbert).
16e -	M. Pons (Bernard).
17e -	Mme de Panafieu (Françoise).
18e -	M. Juppé (Alain).
19e -	M. Vaillant (Daniel).
20e -	M. Cambadelis (Jean-Christophe).
21e -	M. Charzat (Michel).

76 - SEINE-MARITIME

1re circonscription.	M. Bérégovoy (Michel).
2e -	M. Gambier (Dominique).
3e -	M. Bourguignon (Pierre).
4e -	M. Fabius (Laurent).
5e -	M. Bateux (Jean-Claude).
6e -	M. Dhaille (Paul).
7e -	M. Rufenacht (Antoine).
8e -	M. Duroméa (André).
9e -	Mme Bredin (Frédérique).
10e -	M. Leduc (Jean-Marie).
11e -	M. Beaufils (Jean).
12e -	M. Le Vern (Alain).

77 - SEINE-ET-MARNE

1re circonscription.	M. Mignon (Jean-Claude).
2e -	M. Julia (Didier).
3e -	M. Hyest (Jean-Jacques).
4e -	M. Peyrefitte (Alain).
5e -	M. Drut (Guy).
6e -	M. Le Foll (Robert).
7e -	M. Planchou (Jean-Paul).
8e -	M. Fourré (Jean-Pierre).
9e -	M. Vivien (Alain).

78 - YVELINES

1re circonscription.	M. Pinte (Etienne).
2e -	M. Borotra (Franck).
3e -	M. Tenaillon (Paul-Louis).
4e -	M. Lequiller (Pierre).
5e -	M. Jonemann (Alain).
6e -	M. Péricard (Michel).
7e -	M. Rocard (Michel).
8e -	M. Schreiner (Bernard).
9e -	M. Cuq (Henri).
10e -	Mme Boutin (Christine).
11e -	M. Malandain (Guy).
12e -	M. Masdeu-Arus (Jacques).

79 - SEVRES (DEUX-)

1re circonscription.	M. Clert (André).
2e -	Mme Royal (Ségolène).
3e -	M. de Gaulle (Jean).
4e -	M. Brochard (Albert).

80 - SOMME

1re circonscription.	M. Dessein (Jean-Claude).
2e -	M. de Robien (Gilles).
3e -	M. Hiard (Pierre).
4e -	M. Becq (Jacques).
5e -	M. Audinot (Gautier).
6e -	M. Fleury (Jacques).

81 - TARN

1re circonscription.	M. Bernard (Pierre).
2e -	M. Pistre (Charles).
3e -	M. Limouzy (Jacques).
4e -	Mme Alquier (Jacqueline).

82 - TARN-ET-GARONNE

1re circonscription.	M. Gouze (Hubert).
2e -	M. Baylet (Jean-Michel).

83 - VAR

1re circonscription.	M. Colin (Daniel).
2e -	M. Colombani (Louis).
3e -	Mme Piat (Yann).
4e -	M. Couve (Jean-Michel).
5e -	M. Léotard (François).
6e -	M. Falco (Hubert).
7e -	M. Paecht (Arthur).

84 - VAUCLUSE

1re circonscription.	M. Ravier (Guy).
2e -	M. Borel (André).
3e -	M. Ferrand (Jean-Michel).
4e -	M. Gatel (Jean).

85 - VENDEE

1re circonscription.	M. Preel (Jean-Luc).
2e -	M. Mestre (Philippe).
3e -	M. Mauger (Pierre).
4e -	M. de Villiers (Philippe).
5e -	M. Métais (Pierre).

86 - VIENNE

1re circonscription.	M. Santrot (Jacques).
2e -	M. Chamard (Jean-Yves).
3e -	M. Lepercq (Arnaud).
4e -	Mme Cresson (Edith).

87 - VIENNE (HAUTE-)

1re circonscription.	M. Savy (Robert).
2e -	M. Peyronnet (Jean-Claude).
3e -	M. Mocœur (Marcel).
4e -	M. Rodet (Alain).

88 - VOSGES

1re circonscription.	M. Séguin (Philippe).
2e -	M. Pierret (Christian).
3e -	M. Spiller (Christian).
4e -	M. Beltrame (Serge).

89 - YONNE

1re circonscription.	M. Soisson (Jean-Pierre).
2e -	M. Nallet (Henri).
3e -	M. Auberger (Philippe).

90 - TERRITOIRE DE BELFORT

1re circonscription.	M. Forni (Raymond).
2e -	M. Chevènement (Jean-Pierre).

91 - ESSONNE

1re circonscription.	M. Guyard (Jacques).
2e -	M. Dugoin (Xavier).
3e -	M. Tavernier (Yves).
4e -	M. Wiltzer (Pierre-Andre).
5e -	M. Pelchat (Michel).
6e -	M. Germon (Claude).
7e -	Mme Lienemann (Marie-Noëlle).
8e -	M. Berson (Michel).
9e -	M. Mandon (Thierry).
10e -	M. Dray (Julien).

92 - HAUTS-DE-SEINE

1re	circonscription.	M. Brunhes (Jacques).
2e	-	M. Tranchant (Georges).
3e	-	M. Haby (Jean-Yves).
4e	-	M. Sapin (Michel).
5e	-	M. Balkany (Patrick).
6e	-	M. Sarkozy (Nicolas).
7e	-	M. Baumel (Jacques).
8e	-	M. Labbé (Claude).
9e	-	M. Gorse (Georges).
10e	-	M. Santini (André).
11e	-	M. Bassinet (Philippe).
12e	-	M. Foucher (Jean-Pierre).
13e	-	M. Devedjian (Patrick).

93 - SEINE-SAINT-DENIS

1re	circonscription.	M. Bonnemaison (Gilbert).
2e	-	M. Berthelot (Marcelin).
3e	-	Mme Jacquaint (Muguette).
4e	-	M. Pierna (Louis).
5e	-	M. Gayssot (Jean-Claude).
6e	-	M. Bartolone (Claude).
7e	-	M. Brard (Jean-Pierre).
8e	-	M. Pandraud (Robert).
9e	-	Mme Neiertz (Véronique).
10e	-	M. Delhy (Jacques).
11e	-	M. Asensi (François).
12e	-	M. Raoult (Eric).
13e	-	M. Mahéas (Jacques).

94 - VAL-DE-MARNE

1re	circonscription.	Mme Papon (Christiane).
2e	-	M. Cathala (Laurent).
3e	-	M. Schwartzenberg (Roger-Gérard).
4e	-	M. Jegou (Jean-Jacques).
5e	-	M. Giraud (Michel).
6e	-	M. Vivien (Robert-André).
7e	-	M. Nungesser (Roland).
8e	-	M. Griotteray (Alain).
9e	-	M. Rouquet (René).
10e	-	M. Lefort (Jean-Claude).
11e	-	M. Marchais (Georges).
12e	-	M. Tabanou (Pierre).

95 - VAL-D'OISE

1re	circonscription.	M. Lachenaud (Jean-Philippe).
2e	-	M. Richard (Alain).
3e	-	M. Bequet (Jean-Pierre).
4e	-	M. Delattre (Francis).
5e	-	M. Montdargent (Robert).
6e	-	M. Delalande (Jean-Pierre).
7e	-	Mme Lecuir (Marie-France).
8e	-	M. Strauss-Kahn (Dominique).
9e	-	M. Coffineau (Michel).

II. - DEPARTEMENTS D'OUTRE-MER

GUADELOUPE

1re	circonscription.	M. Jalton (Frédéric).
2e	-	M. Moutoussamy (Ernest).
3e	-	M. Larifla (Dominique).
4e	-	Mme Michaux-Chevry (Lucette).

GUYANE

1re	circonscription.	M. Castor (Elie).
2e	-	M. Bertrand (Léon).

MARTINIQUE

1re	circonscription.	M. Lordinot (Guy).
2e	-	M. Lise (Claude).
3e	-	M. Césaire (Aimé).
4e	-	M. Louis-Joseph-Dogué (Maurice).

LA REUNION

1re	circonscription.	M. Legros (Auguste).
2e	-	M. Vergès (Laurent).
3e	-	M. Thien Ah Koon (André).
4e	-	M. Hoarau (Elie).
5e	-	M. Virapoullé (Jean-Paul).

III. - COLLECTIVITES TERRITORIALES

MAYOTTE

Circonscription unique. M. Jean-Baptiste (Henry).

SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON

Circonscription unique. M. Grignon (Gérard).

IV. - TERRITOIRES D'OUTRE-MER

NOUVELLE-CALEDONIE ET DEPENDANCES

1re	circonscription.	M. Lafleur (Jacques).
2e	-	M. Nenou-Pwataho (Maurice).

POLYNESIE FRANCAISE

1re	circonscription.	M. Léontieff (Alexandre) (2).
2e	-	M. Vernaudon (Emile) (2).

WALLIS-ET-FUTUNA

Circonscription unique. M. Brial (Benjamin).

---

(1) Election annulée par décision du Conseil constitutionnel du 21 juin 1988.
(2) Elu le 26 juin 1988.

ELECTIONS ANNULEES PAR DECISION DU CONSEIL CONSTITUTIONNEL

MM.	François ASENSI	Saint-Denis (11e circonscription) 25 novembre 1988 (1)
	Benjamin BRIAL	Wallis-et-Futuna - 23 novembre 1988 (2)
	Guy DESESSART	Oise (1ère circonscription) - 21 juin 1988 (3)
	Job DURUPT	Meurthe-et-Moselle (2e circonscription) 21 octobre 1988 (4)
	Jean-François MANCEL	Oise (2e circonscription) - 21 juin 1988 (5)
Mme	Véronique NEIERTZ	Seine-Saint-Denis (9e circonscription) 8 novembre 1988 (6)
M.	Guy TESSIER	Bouches-du-Rhône (6e circonscription) 25 novembre 1988 (7)

---

(1) Réélu le 29 janvier 1989.

(2) M. Kamilo GATA élu en remplacement le 15 janvier 1989.

(3) M. Olivier DASSAULT élu en remplacement le 18 septembre 1988.

(4) M. Gérard LEONARD élu en remplacement le 11 décembre 1988.

(5) Réélu le 18 septembre 1988.

(6) M. Roger GOUHIER élu en remplacement le 18 décembre 1988.

(7) M. Bernard TAPIE élu en remplacement le 29 janvier 1989.

DÉCLARATIONS POLITIQUES DES GROUPES

Remises à la présidence de l'Assemblée nationale le 23 juin 1988 en application de l'article 19 du Règlement de l'Assemblée nationale.

GROUPE SOCIALISTE

Par cette déclaration les députés socialistes, élus en juin 1988 se constituent en groupe socialiste à l'Assemblée nationale.

Elus socialistes, ils sont membres d'un parti dont le but est de libérer la personne humaine de toutes les aliénations qui l'oppriment et par conséquent d'assurer à l'homme, à la femme, à l'enfant, dans une société fondée sur l'égalité et la fraternité, le libre exercice de leurs droits et le plein épanouissement de leurs facultés naturelles dans le respect de leurs devoirs à l'égard de la collectivité.

Elus de « la majorité présidentielle pour la France Unie », les socialistes veulent, autour d'eux, rassembler des femmes et des hommes animés de la même volonté de justice et de solidarité. Avec eux ont été élus des radicaux de gauche et d'autres personnalités de progrès dont l'apparentement au groupe socialiste est naturel et permet à chacun d'affirmer son idendité politique.

Les membres du groupe socialiste et les apparentés, en aidant à la constitution d'un rassemblement, ont permis la réélection éclatante de François Mitterrand à la Présidence de la République.

En 1981 la gauche tout entière est venue gouverner un pays affaibli, parce que la plupart des reformes indispensables avaient été éludées par les gouvernements conservateurs. En cinq ans, dans des conditions difficiles, les socialistes ont beaucoup réalisé.

En 1986, ils se sont opposés à la remise en cause des progrès sociaux, économiques accomplis au cours de la VIIe législature, en

défendant toujours et partout les principes d'égalité, de solidarité, de liberté, et de laïcité de l'Etat.

En 1988, au cours de cette nouvelle législature, la IXe de la Ve République, derrière le Président de la République et dès à présent avec le Gouvernement de Michel Rocard, Premier ministre, ils voteront les lois qui permettront de mettre en œuvre en métropole comme dans les D.O.M.-T.O.M. les propositions contenues dans « la Lettre à tous les Français » de François Mitterrand :

– faire vivre la démocratie dans l'équilibre des institutions ;

– pour la France, notre patrie, faire de l'Europe notre avenir ;

– encourager le désarmement, en garantissant la sécurité et en œuvrant pour la paix ;

– refuser l'indifférence vis-à-vis du tiers monde et agir pour son développement ;

– dynamiser l'économie pour l'emploi au travers de la formation, de la recherche, de la modernisation économique et du progrès social ;

– assurer la justice sociale dans une France solidaire et rassemblée ;

– multiplier les espaces de culture et protéger l'environnement.

Les députés socialistes savent la responsabilité qui est la leur. Parce qu'ils rencontrent quotidiennement leurs compatriotes, ils connaissent l'aspiration des Français à une société plus juste et plus solidaire. Ils comprennent la détresse de ceux qui, sans emploi, sans revenu, isolés par la maladie ou le handicap, ont besoin de l'effort de tous. Les premières mesures législatives seront inspirées par ce devoir de solidarité.

Ayant prouvé de 1981 à 1986 leur capacité à gérer le pays, ayant démontré de 1986 à 1988 leur volonté de préserver les acquis essentiels que les efforts de tous les Français avaient permis d'obtenir, les membres du groupe socialiste, tous unis, agiront sans relâche pour la mise en œuvre des propositions sur lesquelles ils ont été élus, sans exclusive et dans le respect des valeurs de justice, de liberté et de progrès.

Signée de MM. Maurice Adevah-Pœuf, Jean-Marie Alaize, Mme Jacqueline Alquier, MM. Jean Anciant, Robert Anselin, Henri d'Attilio, Jean Auroux, Mme Edwige Avice, MM. Jean-Marc Ayrault, Jean-Paul Bachy, Jean-Pierre Baeumler, Jean-Pierre Balduyck, Jean-Pierre Balligand, Gérard Bapt, Régis Barailla, Bernard Bardin, Alain Barrault, Claude Bartolone, Philippe Bassinet, Christian Bataille, Jean-Claude Bateux, Umberto Battist, Jean Beaufils, Guy Bêche, Jacques Becq, Roland Beix, André Bellon, Jean-Michel Belorgey, Serge Beltrame, Georges

Benedetti, Jean-Pierre Bequet, Michel Bérégovoy, Pierre Bérégovoy, Pierre Bernard, Michel Berson, Louis Besson, Andre Billardon, Bernard Bioulac, Jean-Marie Bockel, Jean-Claude Bois, Gilbert Bonnemaison, Augustin Bonrepaux, André Borel, Jean-Michel Boucheron (Charente), Jean-Michel Boucheron (Ille-et-Vilaine), Jean-Claude Boulard, Jean-Pierre Bouquet, Pierre Bourguignon, Jean-Pierre Braine, Pierre Brana, Mme Frédérique Bredin, MM. Maurice Briand, Alain Brune, Mme Denise Cacheux, MM. Jean-Marie Cambacérès, Jean-Christophe Cambadelis, Jacques Cambolive, André Capet, Roland Carraz, Michel Cartelet, Bernard Carton, Laurent Cathala, René Cazenave, Guy Chanfrault, Jean-Paul Chanteguet, Robert Chapuis, Michel Charzat, Guy-Michel Chauveau, Daniel Chevallier, Jean-Pierre Chevènement, Didier Chouat, André Clert, Michel Coffineau, Georges Colin, Mme Edith Cresson, MM. Marcel Dehoux, Michel Delebarre, André Delehedde, Jacques Delhy, Albert Denvers, Bernard Derosier, Freddy Deschaux-Beaume, Jean-Claude Dessein, Michel Destot, Paul Dhaille, Michel Dinet, Marc Dolez, Yves Dollo, René Dosière, Raymond Douyère, Julien Dray, René Drouin, Claude Ducert, Pierre Ducout, Roland Dumas, Jean-Louis Dumont, Dominique Dupilet, Yves Durand, Jean-Paul Durieux, Job Durupt, Mme Janine Ecochard, MM. Henri Emmanuelli, Pierre Estève, Claude Evin, Laurent Fabius, Albert Facon, Jacques Fleury, Jacques Floch, Pierre Forgues, Raymond Forni, Alain Fort, Jean-Pierre Fourré, Georges Frêche, Bertrand Gallet, Dominique Gambier, Pierre Garmendia, Marcel Garrouste, Jean-Yves Gateaud, Jean Gatel, Claude Germon, Jean Giovannelli, Joseph Gourmelon, Hubert Gouze, Gérard Gouzes, Jacques Guyard, Charles Hernu, Edmond Hervé, Pierre Hiard, François Hollande, Roland Huguet, Jacques Huyghues des Etages, Gérard Istace, Mme Marie Jacq, MM. Frédéric Jalton, Jean-Pierre Joseph, Noël Josèphe, Lionel Jospin, Charles Josselin, Alain Journet, Pierre Joxe, Jean-Pierre Kucheida, André Labarrère, Jean Laborde, Jean Lacombe, Pierre Lagorce, André Laignel, Mme Catherine Lalumière, MM. Jérôme Lambert, Michel Lambert, Jack Lang, Jean-Pierre Lapaire, Dominique Larifla, Jean Laurain, Jacques Lavédrine, Mme Marie-France Lecuir, MM. Jean-Yves Le Déault, Jean-Yves Le Drian, Jean-Marie Leduc, Robert Le Foll, Bernard Lefranc, Jean Le Garrec, André Lejeune, Georges Lemoine, Guy Lengagne, Louis Le Pensec, Roger Léron, Alain Le Vern, Mme Marie-Noëlle Lienemann, MM. Robert Loïdi, François Loncle, Jeanny Lorgeoux, Maurice Louis-Joseph-Dogué, Jean-Pierre Luppi, Bernard Madrelle, Jacques Mahéas, Guy Malandain, Martin Malvy, Thierry Mandon, Philippe Marchand, Roger Mas, René Massat, Marius Masse, François Massot, Pierre Mauroy, Jacques Mellick, Louis Mermaz, Pierre Métais, Charles Metzinger, Louis Mexandeau, Henri Michel, Jean-Pierre Michel, Didier Migaud, Mme Hélène Mignon, MM. Gilbert Mitterrand, Marcel Mocoeur, Gabriel Montcharmont, Mme Christiane Mora, MM. Henri Nallet, Bernard Nayral, Mme Véronique Neiertz, MM. Alain Néri, Jean Oehler, Pierre Ortet, François Patriat, Jean-Pierre Pénicaut, Jean-Claude Peyronnet, Michel Pezet, Christian Pierret, Yves Pillet, Charles Pistre, Jean-Paul Planchou, Bernard Poignant, Jean Poperen, Maurice Pourchon, Jean Proveux, Jean-Jack Queyranne, Paul Quilès, Guy Ravier, Alfred Recours, Daniel Reiner, Alain Richard, Gaston Rimareix, Roger Rinchet, Michel Rocard, Alain Rodet, Jacques Roger-Machart, Mme Yvette Roudy, M. René Rouquet, Mme Ségolène Royal, MM. Michel Sainte-Marie, Philippe Sanmarco, Jean-Pierre Santa Cruz, Jacques Santrot, Michel Sapin, Georges Sarre, Gérard Saumade, Robert Savy, Bernard Schreiner, Robert Schwint, Henri Sicre, Olivier Stirn, Dominique Strauss-Kahn, Mme Marie-Josèphe Sublet, MM. Michel Suchod, Jean-Pierre Sueur, Pierre Tabanou, Yves Tavernier, Jean-Michel Testu, Pierre-Yvon Trémel, Edmond Vacant, Daniel Vaillant, Michel Vauzelle, Joseph Vidal, Yves Vidal, Alain Vidalies, Alain Vivien, Marcel Wacheux, Jean-Pierre Worms.

GROUPE DU RASSEMBLEMENT POUR LA RÉPUBLIQUE

Les députés soussignés déclarent constituer à ce jour un groupe qui prend le nom de groupe du Rassemblement pour la République.

Résolus à promouvoir les valeurs de liberté, de responsabilité et de justice auxquelles le peuple français est tout entier attaché, ils assignent notamment à l'action de leur groupe les objectifs suivants :

La défense des institutions de la Ve République qui ont permis jusqu'ici que la France soit gouvernée conformément à la volonté du peuple souverain.

L'unité et l'indépendance de la Nation sans compromis et sans allégeance à l'égard de quiconque, en assurant les moyens de sa défense par un effort militaire soutenu, en poursuivant une politique de détente, d'entente et de coopération avec tous les peuples, en resserrant nos liens avec ceux que l'Histoire a rapprochés de nous, en apportant notre contribution au développement des pays du tiers monde et en participant de façon active à la construction et aux solidarités européennes, dans le respect de notre identité.

La sécurité des personnes et des biens, condition préalable à l'exercice des libertés par l'affirmation de l'autorité de l'État et le respect de la loi républicaine, expression de la volonté populaire.

L'épanouissement des libertés individuelles et collectives et le développement de la participation dans l'entreprise et dans la cité.

La modernisation de l'économie dans la perspective de l'échéance de 1992 par la poursuite des privatisations grâce à l'actionnariat populaire et à l'actionnariat des salariés, par la réduction des impôts et des charges qui pèsent sur les particuliers et sur les entreprises, par un effort accru d'investissement, par une adaptation des divers niveaux d'enseignement dans le respect du pluralisme et par le développement de la recherche et de la formation permanente, conditions nécessaires de la création d'emplois et de la lutte contre le chômage.

La diminution des déficits publics afin de favoriser la croissance.

Le développement d'une politique volontaire de l'aménagement du territoire et de l'espace rural, garantie du progrès de l'agriculture.

La mise en œuvre d'une politique sociale et culturelle hardies recherchant les conditions d'une meilleure égalité des chances, développant la concertation avec tous les partenaires de l'État et donnant la priorité au dialogue. Cette politique aura notamment pour but l'amélioration des conditions d'existence et d'épanouissement de

la famille, la sauvegarde de la sécurité sociale et la lutte contre toutes les formes d'exclusion.

La conduite d'une politique de la nationalité, de l'immigration et des droits de l'homme qui respecte la dignité de chaque personne en vertu des principes fondamentaux de notre Constitution.

L'expansion économique et le développement social des départements et territoires d'outre-mer en renforçant nos liens de solidarité nationale en sein de la République.

Signée de Mme Michèle Alliot-Marie, MM. René André, Philippe Auberger, Emmanuel Aubert, Pierre Bachelet, Mme Roselyne Bachelot, MM. Patrick Balkany, Edouard Balladur, Claude Barate, Michel Barnier, Mme Michèle Barzach, MM. Jacques Baumel, Pierre de Benouville, Christian Bergelin, André Berthol, Léon Bertrand, Jean Besson, Franck Borotra, Bruno Bourg-Broc, Jacques Boyon, Benjamin Brial, Louis de Broissia, Christian Cabal, Alain Carignon, Mme Nicole Catala, MM. Jean-Charles Cavaillé, Jacques Chaban-Delmas, Jean-Yves Chamard, Jean Charbonnel, Jean-Paul Charié, Serge Charles, Jean Charroppin, Gérard Chasseguet, Jacques Chirac, Michel Cointat, Alain Cousin, Jean-Michel Couve, René Couveinhes, Henri Cuq, Mme Martine Daugreilh, MM. Bernard Debré, Jean-Louis Debré, Arthur Dehaine, Jean-Pierre Delalande, Jean-Marie Demange, Xavier Deniau, Alain Devaquet, Patrick Devedjian, Claude Dhinnin, Eric Doligé, Guy Drut, Jean-Michel Dubernard, Xavier Dugoin, André Durr, Christian Estrosi, Jean Falala, Jean-Michel Ferrand, François Fillon, Robert Galley, Henri de Gastines, Jean de Gaulle, Michel Giraud, Jean-Louis Goasduff, Jacques Godfrain, Georges Gorse, Daniel Goulet, François Grussenmeyer, Olivier Guichard, Lucien Guichon, Pierre-Remy Houssin, Mme Elisabeth Hubert, MM. Michel Inchauspé, Alain Jonemann, Didier Julia, Alain Juppé, Gabriel Kaspereit, Claude Labbé, Jacques Lafleur, Philippe Legras, Arnaud Lepercq, Jacques Limouzy, Jean de Lipkowski, Claude-Gérard Marcus, Jacques Masdeu-Arus, Jean-Louis Masson, Pierre Mauger, Pierre Mazeaud, Mme Lucette Michaux-Chevry, MM. Jean-Claude Mignon, Charles Miossec, Maurice Nenou-Pwataho, Michel Noir, Roland Nungesser, Patrick Ollier, Charles Paccou, Mme Françoise de Panafieu, M. Robert Pandraud, Mme Christiane Papon, MM. Pierre Pasquini, Dominique Perben, Régis Perbet, Michel Péricard, Alain Peyrefitte, Etienne Pinte, Bernard Pons, Robert Poujade, Eric Raoult, Pierre Raynal, Jean-Luc Reitzer, Lucien Richard, Jean-Paul de Rocca Serra, Antoine Rufenacht, Nicolas Sarkozy, Mme Suzanne Sauvaigo, MM. Bernard Schreiner, Philippe Séguin, Martial Taugourdeau, Michel Terrot, Jean-Claude Thomas, Jean Tiberi, Jacques Toubon, Georges Tranchant, Jean Ueberschlag, Léon Vachet, Jean Valleix, Robert-André Vivien, Roland Vuillaume.

GROUPE UNION POUR LA DÉMOCRATIE FRANÇAISE

Unis au centre de la vie politique française, les députés soussignés décident de constituer un groupe parlementaire dénommé « Union pour la Démocratie Française ».

Élus dans le cadre de l'Union du Rassemblement et du Centre, les députés de l'U.D.F. constatent que les Français souhaitent garder

les acquis de la politique économique libérale tout en renforçant la solidarité pour mieux assurer l'égalité des chances et réduire les inégalités sociales. En même temps, une très large majorité de Français accepte la nécessité de l'ouverture sur le grand marché européen qui occupera toute la durée de la législature qui vient de débuter. Sur ces grands enjeux, en liaison avec leurs partenaires de l'Union du Rassemblement et du Centre, les députés de l'U.D.F. rechercheront des solutions constructives, correspondant aux vrais besoins du pays et susceptibles de recueillir au-delà du Parlement, le soutien le plus large dans l'opinion publique.

Ils apporteront leur contribution à tout travail parlementaire qui viserait à rechercher un consensus national sur les grands sujets qui préoccupent l'opinion : l'emploi, l'éducation, l'Europe.

Ils défendront le maintien des principes de la liberté de l'enseignement, de la liberté d'entreprendre et de la réduction des charges fiscales et sociales nécessaires à la compétitivité de nos entreprises et à la création d'emplois productifs.

Ils feront des propositions concrètes pour améliorer la gestion de nos systèmes de protection sociale et pour apporter des remèdes autres que théoriques aux formes multiples que revêtent le chômage, la pauvreté et la détresse sociale.

Ils veilleront à ce que toutes les lois votées par l'Assemblée nationale tiennent compte de l'impératif de l'Union européenne. Cette exigence s'applique particulièrement à toutes les dispositions fiscales, au droit des sociétés, au droit du travail, à l'enseignement et à la formation.

Les députés de l'U.D.F. considèrent que certains problèmes de société peuvent exiger, après un débat parlementaire, la décision ultime de peuple français. Ils veilleront également à ce que soit poursuivie la politique de décentralisation tendant à rapprocher les centres de décisions des citoyens eux-mêmes, à renforcer nos ensembles régionaux par rapport aux grandes régions européennes, et à assurer le développement économique et social des départements et territoires d'outre-mer.

La démocratie française ne peut inspirer l'Europe et rayonner partout dans le monde si la France doute d'elle-même et de sa propre identité. L'action engagée depuis mars 1986 pour lutter contre les atteintes à la sécurité des Français devra être poursuivie. Le même souci de continuité prévaudra dans la modernisation de nos moyens de défense, conformément à la loi de programmation en cours. l'U.D.F. appuiera les démarches qui pourront être entreprises au nom de la France pour faire naître une identité européenne de défense et

pour accroitre la sécurité de l'Europe. Les députés de l'U.D.F. sont attachés au maintien des liens privilégiés que la France entretient avec ses partenaires africains, et à ceux que l'ensemble de la Communauté européenne peut développer avec les pays du tiers monde.

Libres de leur vote, mais conscients de la responsabilité commune qu'ils ont devant leur pays, les députés de l'U.D.F. refuseront tout comportement qui pousserait aux divisions inutiles, au détriment de la recherche de vraies solutions aux problèmes des Français.

Signée de MM. François d'Aubert, Henri Bayard, René Beaumont, Jean Bégault, Jacques Blanc, Roland Blum, Jean Brocard, Jean-Marie Caro, Robert Cazalet, Hervé de Charette, Pascal Clément, Daniel Colin, Louis Colombani, Georges Colombier, Francis Delattre, Jean-François Deniau, Leonce Deprez, Jean Desanlis, Willy Dimeglio, Jacques Dominati, Maurice Dousset, Charles Ehrmann, Hubert Falco, Jacques Farran, Charles Fèvre, Claude Gaillard, Gilbert Gantier, René Garrec, Claude Gatignol, Jean-Claude Gaudin, Valery Giscard d'Estaing, François-Michel Gonnot, Alain Griotteray, Jean-Yves Haby, Denis Jacquat, Aimé Kergueris, Emile Koehl, Jean-Philippe Lachenaud, Marc Laffineur, Alain Lamassoure, François Léotard, Pierre Lequiller, Maurice Ligot, Gérard Longuet, Alain Madelin, Raymond Marcellin, Gilbert Mathieu, Joseph-Henri Maujoüan du Gasset, Alain Mayoud, Pierre Merli, Georges Mesmin, Philippe Mestre, Michel Meylan, Pierre Micaux, Charles Millon, Mme Louise Moreau, MM. Alain Moyne-Bressand, Jean-Marc Nesme, Michel d'Ornano, Arthur Paecht, Michel Pelchat, Jean-Pierre de Peretti della Rocca, Francisque Perrut, Jean-Pierre Philibert, Ladislas Poniatowski, Jean-Luc Preel, Jean Proriol, Marc Reymann, Jean Rigaud, Gilles de Robien, André Rossi, José Rossi, André Rossinot, Francis Saint-Ellier, Rudy Salles, Andre Santini, Jean Seitlinger, Guy Teissier, Paul-Louis Tenaillon, Philippe Vasseur, Pierre-André Wiltzer.

GROUPE DE L'UNION DU CENTRE

Par leurs votes des 5 et 12 juin, les Français ont apporté la preuve qu'ils étaient favorables à une politique au centre et à l'équilibre des pouvoirs. Ils ont aussi montré qu'ils étaient profondément attachés aux valeurs de liberté, de responsabilité et de primauté de la personne humaine.

Ils ont besoin maintenant d'identifier clairement, à l'Assemblée nationale, les hommes et les femmes du Centre, dans l'union du Rassemblement et du Centre. Cette union doit aller de pair avec le pluralisme, nécessaire à l'expression autonome des grands courants de pensée.

Les Français doivent se mobiliser pour que nos entreprises puissent recréer des emplois. Ils doivent se rassembler dans le respect de leurs opinions, afin d'éviter que les mutations économiques ne s'accompagnent de nombreuses exclusions. Ils doivent se garder de toute tentation d'intolérance ou d'indifférence à l'égard des valeurs fondamentales de la démocratie.

Afin de faire prévaloir à l'Assemblée nationale et dans la vie politique ces objectifs *de liberté, de solidarité et d'équilibre*, les députés soussignés décident de constituer un groupe parlementaire dénommé « Union du Centre ».

Le groupe parlementaire de l'Union du centre aura notamment pour objectifs :

– d'assurer les conditions du redressement économique du pays en vue d'assurer la création d'emplois durables par les entreprises ;

– de susciter un profond renouveau du système éducatif dans le respect du pluralisme ;

– de poursuivre et de développer une politique familiale globale ;

– de promouvoir la justice et le progrès social en s'attachant avant tout à améliorer la situation des plus défavorisés ;

– de garantir l'impartialité de l'Etat par une administration au service de tous, l'indépendance de la justice et le pluralisme de la communication ;

– de poursuivre la décentralisation et de donner un nouvel élan à la politique d'aménagement du territoire ;

– de construire une union européenne authentique où la France doit tenir toute sa place ;

– d'assurer le développement des départements, territoires et collectivités d'outre-mer dans le respect de la volonté de leurs populations, afin notamment de réaliser l'égalité des chances ;

– de contribuer activement au développement du tiers monde.

Le groupe parlementaire de l'Union du centre se montrera soucieux d'éviter tous les excès que peuvent entraîner l'esprit partisan ou l'esprit de système.

En jugeant le Gouvernement sur ses actes et ses décisions, il entend peser efficacement sur la gestion des affaires du pays.

Signée de MM. Edmond Alphandéry, Jacques Barrot, François Bayrou, Bernard Bosson, Loïc Bouvard, Georges Chavanes, René Couanau, Jean-Yves Cozan, Jean-Marie Daillet, Adrien Durand, Bruno Durieux, Jean-Pierre Foucher, Yves Fréville, Jean-Paul Fuchs, Francis Geng, Georges Gengenwin, Edmond Gerrer, Gérard Grignon, Hubert Grimault, Ambroise Guellec, Jean-Jacques Hyest, Mme Bernadette Isaac-Sibille, MM. Michel Jacquemin, Henry Jean-Baptiste, Jean-Jacques Jegou, Christian Kert, Pierre Méhaignerie, Mme Monique Papon, MM. François Rochebloine, Bernard Stasi, Jean-Paul Virapoullé, Michel Voisin, Jean-Jacques Weber, Adrien Zeller.

Déclaration remise à la présidence de l'Assemblée nationale le 15 juillet 1988 en application de l'article 19 du Règlement de l'Assemblée nationale.

GROUPE COMMUNISTE

L'action des députés communistes s'inscrit dans une perspective : le socialisme à la française, une société de justice, de liberté, de fraternité dans un monde de paix, débarrassé de toutes les armes nucléaires. Une société construite de manière démocratique, par la défense et l'élargissement permanent de toutes les libertés, au rythme que déterminera la volonté majoritaire de notre peuple.

Il s'agit de donner à la classe ouvrière et avec elle à l'ensemble des travailleurs la place qui doit être la leur à la direction des affaires à tous les niveaux. C'est créer les conditions de l'épanouissement de chaque personnalité, garantir et développer les libertés, combattre le racisme comme toutes les discriminations.

C'est créer les conditions du développement économique, social, culturel et démocratique des peuples des D.O.M.-T.O.M., lutter contre les disparités, les inégalités, les atteintes aux libertés et favoriser le respect de leur droit imprescriptible à l'autodétermination.

Le rôle décisif pour sortir la France de la crise et construire le socialisme revient au mouvement populaire. La conquête démocratique de la direction de l'Etat doit comporter nécessairement l'exercice du suffrage universel, elle est également et fondamentalement la voie de la lutte de classe permanente, multiforme, des forces de progrès contre les forces de domination du capital.

Partout au nom de l'Europe de 1992, les forces du capital imposent leur choix pour aller encore plus loin dans le sens de l'aggravation des inégalités sociales, de l'autoritarisme, de la course aux armements. Mais leur politique n'est pas la seule possible. On peut mettre en œuvre en France une politique nouvelle, rompant avec celle que tous les gouvernements ont appliquée depuis quinze ans.

En avançant, autour de la justice, de la liberté et de la paix, un ensemble de propositions précises et novatrices permettant de définir une politique globale pour le pays, le programme du Parti communiste a l'ambition, en faisant l'écho aux préoccupations des Français, de montrer que celles-ci ne sont pas opposées, mais qu'au contraire leur solution appelle une même lutte pour le changement.

Les députés communistes qui n'appartiennent pas à la majorité présidentielle réaffirment leur attachement au pluralisme et à une profonde démocratisation des institutions qui doit donner à l'Assemblée nationale les moyens d'orienter la politique nationale, de faire la loi et de contrôler l'action du Gouvernement.

Attachés à l'indépendance des partis à l'égard du pouvoir de l'argent et à la représentation proportionnelle intégrale, ils se prononcent contre le financement des partis par l'Etat et les entreprises privées, contre toutes les violations du suffrage universel que constituent un mode de scrutin et le charcutage des circonscriptions électorales.

Élus du seul parti qui en France – à travers les luttes contre l'oppression coloniale et l'impérialisme et son engagement dans la Résistance contre le fascisme et le nazisme – a agi sans défaillance tout au long de son histoire pour les droits de l'homme et l'indépendance des peuples, les députés communistes ne cesseront de lutter contre le danger que représente pour la République une extrême-droite fascisante, raciste et antisémite.

Ils agiront pour contribuer à construire une nouvelle union populaire, un rassemblement des forces de gauche et mettre en œuvre les objectifs prioritaires proposés par leur vingt-sixième congrès :

– Vivre mieux dans une société plus juste notamment par le S.M.I.C. à 6 000 F, la revalorisation des retraites et des allocations familiales, la lutte contre la pauvreté, l'égalité devant le droit à la santé, à l'éducation et à la formation, au logement et à la culture, en s'attaquant aux privilèges des grandes fortunes et du capital et en réduisant immédiatement de 40 milliards le budget militaire.

– Une croissance nouvelle pour le plein emploi, en relançant les productions industrielles et l'agriculture françaises, en développant la recherche et l'innovation, en démocratisant l'économie et le secteur public, en développant les coopérations internationales de la France.

– Préserver et étendre les libertés, notamment le droit de grève, l'égalité réelle entre hommes et femmes, combattre toute discrimination et ségrégation, assurer le droit à une information honnête et pluraliste. La France doit rompre avec les politiques colonialistes, respecter les droits de l'homme, et agir partout où ils sont violés.

– Une France active en faveur de la paix, du désarmement, pour qu'il n'y ait plus d'arme nucléaire d'ici l'an 2000, agir pour réaliser la détente et la coopération en Europe, pour un nouvel ordre économique mondial, qui passe par l'annulation des créances françaises sur les pays en voie de développement.

– Agir contre toute atteinte à la souveraineté et à l'indépendance nationale, en remettant en cause l'Acte unique et en s'opposant à la mise en œuvre des directives associées au projet de grand marché européen, comme à toute armée européenne.

Les députés communistes soutiendront tout pas en avant dans le sens des intérêts populaires et nationaux et combattront tout ce qui va à l'encontre de ces intérêts. Ils se donnent pour tâche au cours de la IXe législature de défendre à l'Assemblée nationale cette politique de justice, de liberté et de paix.

Signée de MM. Gustave Ansart, François Asensi, Marcelin Berthelot, Alain Bocquet, Jean-Pierre Brard, Jacques Brunhes, André Duromea, Jean-Claude Gayssot, Pierre Goldberg, Georges Hage, Guy Hermier, Mme Muguette Jacquaint, MM. André Lajoinie, Jean-Claude Lefort, Daniel Le Meur, Paul Lombard, Georges Marchais, Gilbert Millet, Robert Montdargent, Louis Pierna, Jacques Rimbault, Jean Tardito, Fabien Thiémé, Théo Vial-Massat.

TABLEAU DES CIRCONSCRIPTIONS ELECTORALES

I - Circonscriptions des départements

DÉPARTEMENTS	COMPOSITION
Ain.	
1re circonscription.	Cantons de : Bourg-en-Bresse Est, Bourg-en-Bresse Nord-Centre, Bourg-en-Bresse Sud, Ceyzériat, Coligny, Montrevel-en-Bresse, Péronnas, Pont-d'Ain, Saint-Trivier-de-Courtes, Treffort-Cuisiat, Viriat.
2e circonscription.	Cantons de : Ambérieu-en-Bugey, Izernore, Lagnieu, Meximieux, Montluel, Nantua, Oyonnax Nord, Oyonnax Sud, Poncin.
3e circonscription.	Cantons de : Bellegarde-sur-Valserine, Belley, Brénod, Champagne-en-Valromey, Collonges, Ferney-Voltaire, Gex, Hauteville-Lompnes, Lhuis, Saint-Rambert-en-Bugey, Seyssel, Virieu-le-Grand.
4e circonscription.	Cantons de : Bâgé-le-Châtel, Chalamont, Châtillon-sur-Chalaronne, Miribel, Pont-de-Vaux, Pont-de-Veyle, Reyrieux, Saint-Trivier-sur-Moignans, Thoissey, Trévoux, Villars-les-Dombes.
Aisne.	
1re circonscription.	Cantons de : Anizy-le-Château, Craonne, Crécy-sur-Serre, La Fère, Laon Nord, Laon Sud, Neufchâtel-sur-Aisne, Rozoy-sur-Serre, Sissonne.
2e circonscription.	Cantons de : Le Catelet, Moÿ-de-l'Aisne, Saint-Quentin Centre, Saint-Quentin Nord, Saint-Quentin Sud, Saint-Simon, Vermand.
3e circonscription.	Cantons de : Aubenton, Bohain-en-Vermandois, La Capelle, Guise, Hirson, Marle, Le Nouvion-en-Thiérache, Ribemont, Sains-Richaumont, Vervins, Wassigny.
4e circonscription.	Cantons de : Chauny, Coucy-le-Château - Auffrique, Soissons Nord, Soissons Sud, Tergnier, Vic-sur-Aisne.
5e circonscription.	Cantons de : Braine, Charly, Château-Thierry, Condé-en-Brie, Fère-en-Tardenois, Neuilly-Saint-Front, Oulchy-le-Château, Vailly-sur-Aisne, Villers-Cotterêts.
Allier.	
1re circonscription.	Cantons de : Chevagnes, Dompierre-sur-Besbre, Le Donjon, Jaligny-sur-Besbre, Moulins Ouest, Moulins Sud, Neuilly-le-Réal, Yzeure.
2e circonscription.	Cantons de : Commentry, Dompierre-Montluçon Nord-Ouest, Huriel, Marcillat-en-Combraille, Montluçon Est, Montluçon Nord-Est, Montluçon Ouest, Montluçon Sud.
3e circonscription.	Cantons de : Bourbon-l'Archambault, Cérilly, Chantelle, Ebreuil, Gannat, Hérisson, Lurcy-Lévis, Le Montet, Montmarault, Saint-Pourçain-sur-Sioule, Souvigny, Varennes-sur-Allier.
4e circonscription.	Cantons de : Cusset Nord, Cusset Sud, Escurolles, Lapalisse, Le Mayet-de-Montagne, Vichy Nord, Vichy Sud.
Alpes-de-Haute-Provence.	
1re circonscription.	Cantons de : Allos-Colmars, Annot, Barrême, Castellane, Digne Est, Digne Ouest, Entrevaux, La Javie, Les Mées, Mézel, Moustiers-Sainte-Marie, Peyruis, Riez, Saint-André-les-Alpes, Valensole, Volonne.
2e circonscription.	Cantons de : Banon, Barcelonnette, Forcalquier, Le Lauzet-Ubaye, Manosque Nord, Manosque Sud-Est, Manosque Sud-Ouest, La Motte, Noyers-sur-Jabron, Reillanne, Saint-Etienne, Seyne, Sisteron, Turriers.
Hautes-Alpes.	
1re circonscription.	Cantons de : Aspres-sur-Buëch, Barcillonnette, La Bâtie-Neuve, Chorges, Gap Campagne, Gap Centre, Gap Nord-Est, Gap Nord-Ouest, Gap Sud-Est, Gap Sud-Ouest, Laragne-Montéglin, Orpierre, Ribiers, Rosans, Saint-Etienne-en-Dévoluy, Serres, Tallard, Veynes.

2e circonscription.	Cantons de : Aiguilles, L'Argentière-la-Bessée, Briançon Nord, Briançon Sud, Embrun, La Grave, Guillestre, Le Monêtier-les-Bains, Orcières, Saint-Bonnet, Saint-Firmin, Savines-le-Lac.
Alpes-Maritimes.	
1re circonscription.	Cantons de : Nice I, Nice II, Nice III, Nice XII.
2e circonscription.	Cantons de : Nice IV, Nice V, Nice VI, Nice VII.
3e circonscription.	Cantons de : Nice VIII, Nice X, Nice XI, Nice XIII.
4e circonscription.	Cantons de : Beausoleil, Breil-sur-Roya, L'Escarène, Menton, Sospel, Tende, Villefranche.
5e circonscription.	Cantons de : Contes, Guillaumes, Lantosque, Levens, Nice IX, Nice XIV, Puget-Théniers, Roquebillière, Roquestéron, Saint-Etienne-de-Tinée, Saint-Martin-Vésubie, Saint-Sauveur-sur-Tinée, Villars-sur-Var.
6e circonscription.	Cantons de : Cagnes-sur-Mer Centre, Cagnes-sur-Mer Ouest, Carros, Coursegoules, Saint-Laurent-du-Var-Cagnes-sur-Mer Est, Vence.
7e circonscription.	Cantons de : Antibes-Biot, Antibes Centre, Le Bar-sur-Loup, Vallauris-Antibes Ouest.
8e circonscription.	Cantons de : Cannes Centre, Cannes Est, Mandelieu-Cannes Ouest.
9e circonscription.	Cantons de : Le Cannet, Grasse Nord, Grasse Sud, Mougins, Saint-Auban, Saint-Vallier-de-Thiey.
Ardèche.	
1re circonscription.	Cantons de : Bourg-Saint-Andéol, Le Cheylard, Chomérac, Privas, Rochemaure, Saint-Martin-de-Valamas, Saint-Pierreville, Vernoux-en-Vivarais, Viviers, La Voulte-sur-Rhône.
2e circonscription.	Cantons de : Annonay Nord, Annonay Sud, Lamastre, Saint-Agrève, Saint-Félicien, Saint-Péray, Satillieu, Serrières, Tournon.
3e circonscription.	Cantons de : Antraigues, Aubenas, Burzet, Coucouron, Joyeuse, Largentière, Montpezat-sous-Bauzon, Saint-Etienne-de-Lugdarès, Thueyts, Valgorge, Vallon-Pont-d'Arc, Vals-les-Bains, Les Vans, Villeneuve-de-Berg.
Ardennes.	
1re circonscription.	Cantons de : Asfeld, Charleville Centre, Château-Porcien, Chaumont-Porcien, Flize, Juniville, Mézières Est, Novion-Porcien, Omont, Rethel, Rumigny, Signy-l'Abbaye, Signy-le-Petit, Villers-Semeuse.
2e circonscription.	Cantons de : Charleville-la-Houillère, Fumay, Givet, Mézières Centre-Ouest, Monthermé, Nouzonville, Renwez, Revin, Rocroi.
3e circonscription.	Cantons de : Attigny, Buzancy, Carignan, Le Chesne, Grandpré, Machault, Monthois, Mouzon, Raucourt-et-Flaba, Sedan Est, Sedan Nord, Sedan Ouest, Tourteron, Vouziers.
Ariège.	
1re circonscription.	Cantons de : Ax-les-Thermes, La Bastide-de-Sérou, Les Cabannes, Castillon-en-Couserans, Foix-Rural, Foix-Ville, Lavelanet, Massat, Oust, Quérigut, Tarascon-sur-Ariège, Varilhes, Vicdessos.
2e circonscription.	Cantons de : Le Fossat, Le Mas-d'Azil, Mirepoix, Pamiers Est, Pamiers Ouest, Sainte-Croix-Volvestre, Saint-Girons, Saint-Lizier, Saverdun.
Aube.	
1re circonscription.	Cantons de : Arcis-sur-Aube, Bar-sur-Aube, Brienne-le-Château, Chavanges, Essoyes, Piney, Ramerupt, Soulaines-Dhuys, Troyes I, Troyes II, Vendeuvre-sur-Barse.
2e circonscription.	Cantons de : Aix-en-Othe, Bar-sur-Seine, Bouilly, Chaource, Ervy-le-Châtel, Estissac, Lusigny-sur-Barse, Mussy-sur-Seine, Les Riceys, Troyes V, Troyes VI, Troyes VII.
3e circonscription.	Cantons de : La Chapelle-Saint-Luc, Marcilly-le-Hayer, Méry-sur-Seine, Nogent-sur-Seine, Romilly-sur-Seine I, Romilly-sur-Seine II, Sainte-Savine, Troyes III, Troyes IV, Villenauxe-la-Grande.

Aude.	
1re circonscription.	Cantons de : Capendu, Carcassone I, Carcassonne II, Carcassonne III, Conques-sur-Orbiel, Lagrasse, Mas-Cabardès (moins la commune de Laprade), Mouthoumet, Peyriac-Minervois.
2e circonscription.	Cantons de : Coursan, Durban-Corbières, Ginestas, Lézignan-Corbières, Narbonne Est, Narbonne Ouest, Narbonne Sud, Sigean, Tuchan.
3e circonscription.	Cantons de : Alaigne, Alzonne, Axat, Belcaire, Belpech, Castelnaudary Nord, Castelnaudary Sud, Chalabre, Couiza, Fanjeaux, Limoux, Montréal, Quillan, Saint-Hilaire, Saissac, Salles-sur-l'Hers. Commune de Laprade.
Aveyron.	
1re circonscription.	Cantons de : Bozouls, Entraygues-sur-Truyère, Espalion, Estaing, Laguiole, Laissac, Marcillac-Vallon, Mur-de-Barrez, Rodez Est, Rodez Nord, Rodez Ouest, Saint-Amans-des-Cots, Saint-Chély-d'Aubrac, Sainte-Geneviève-sur-Argence, Saint-Geniez-d'Olt.
2e circonscription.	Cantons de : Aubin, Baraqueville-Sauveterre, Capdenac-Gare, Conques, Decazeville, Montbazens, Najac, Naucelle, Rieupeyroux, Rignac, La Salvetat-Peyralès, Villefranche-de-Rouergue, Villeneuve.
3e circonscription.	Cantons de : Belmont-sur-Rance, Camarès, Campagnac, Cassagnes-Bégonhès, Cornus, Millau Est, Millau Ouest, Nant, Peyreleau, Pont-de-Salars, Réquista, Saint-Affrique, Saint-Beauzély, Saint-Rome-de-Tarn, Saint-Sernin-sur-Rance, Salles-Curan, Sévérac-le-Château, Vézins-de-Lévézou.
Bouches-du-Rhône.	
1re circonscription.	4e arrondissement municipal ; partie du 1er arrondissement municipal située à l'Est d'une ligne définie par l'axe des voies ci-après : boulevard Maurice-Bourdet (à partir de la limite du 3e arrondissement municipal), place des Marseillaises, boulevard d'Athènes, allées Léon-Gambetta, boulevard de la Libération-Général-de-Monsabert (jusqu'à la limite du 4e arrondissement municipal) ; partie du 12e arrondissement municipal située à l'Ouest d'une ligne définie par l'axe des voies ci-après : chemin de la Parette à partir de la limite du 11e arrondissement municipal, impasse Gaston-de-Flotte et son prolongement piétonnier (ancienne traverse Gaston-de-Flotte) jusqu'à l'avenue Van-Gogh, avenue de la Fourragère, avenue des Caillols, avenue de la Figonne, traverse de Courtrai, traverse du Fort-Fouque, avenue du 24-avril-1915, rue Pierre-Béranger, traverse des Massaliottes, chemin des Sables, rue de Charleroi, boulevard des Fauvettes, boulevard Pinatel, chemin des Amaryllis, rue Charles-Kaddouz jusqu'à la limite du 13e arrondissement municipal.
2e circonscription.	8e arrondissement municipal ; partie du 6e arrondissement municipal située au Sud d'une ligne définie par l'axe des voies ci-après : boulevard Baille (à partir de la limite du 5e arrondissement municipal), rue de Lodi, rue Pierre-Laurent, rue Perrin-Solliers, boulevard Baille, place Castellane, rue Louis-Maurel, rue Edmond-Rostand, rue du Docteur-Jean-Fiolle, rue Stanislas-Torrents, rue Bossuet, rue Breteuil, rue Saint-Jacques, boulevard Notre-Dame jusqu'à la place de la Corderie.
3e circonscription.	2e et 7e arrondissements municipaux ; partie du 1er arrondissement municipal non comprise dans la 1re circonscription.
4e circonscription.	3e et 16e arrondissements municipaux ; partie du 15e arrondissement municipal située à l'Ouest d'une ligne définie par l'axe des voies ci-après : route de la Gavotte à partir de la limite de la commune des Pennes-Mirabeau, boulevard Henri-Barnier, par la voie ferrée de Marseille à Briançon, et par l'axe des voies ci-après : chemin de Saint-Antoine à Saint-Joseph, rue René-d'Anjou, boulevard de la Padouane, traverse de l'Oasis, avenue des Aygalades, rue Le Chatelier, allée de la Montagnette, chemin des Brugas, autoroute A 7 jusqu'à la limite du 14e arrondissement municipal.
5e circonscription.	5e arrondissement municipal ; partie du 6e arrondissement municipal non comprise dans la 2e circonscription ; partie du 10e arrondissement municipal située à l'Ouest d'une ligne définie par l'axe des voies ci-après : chemin de Pont-de-Vivaux à Saint-Tronc (à partir de la limite du 9e arrondissement municipal), chemin

	de Saint-Loup à Saint-Tronc, voie de ce chemin à l'avenue Florian et avenue Florian (jusqu'à la limite du 11e arrondissement municipal).
6e circonscription.	9e arrondissement municipal ; partie du 10e arrondissement municipal non comprise dans la 5e circonscription ; partie du 11e arrondissement municipal située à l'Ouest d'une ligne définie par l'axe des voies ci-après : avenue William-Booth (à partir de la limite du 12e arrondissement municipal), avenue Bernard-Lecache, boulevard de la Pomme, avenue Emmanuel-Allard, avenue du Docteur-Heckel, boulevard de la Valbarelle, avenue de Montélimar, avenue de Tarascon, avenue du Pontet, chemin de la Valbarelle à Saint-Marcel, traverse des Pionniers, par l'axe du canal de Marseille, par l'axe des voies ci-après : boulevard des Olivettes, boulevard du Parasol, boulevard du Plateau et traverse de la Haute-Granière, et par une ligne droite tracée dans le prolongement de la traverse de la Haute-Granière jusqu'à la limite du 10e arrondissement municipal.
7e circonscription.	14e arrondissement municipal ; partie du 15e arrondissement municipal non comprise dans la 4e circonscription ; partie du 13e arrondissement municipal située à l'Ouest d'une ligne définie par l'axe des voies ci-après : avenue du Merlan à la Rose (à partir de la limite du 14e arrondissement), boulevard Laveran, rue de Marathon, boulevard Bouge, boulevard Gémy, boulevard Barry, impasse Merle et son prolongement jusqu'à la limite du 12e arrondissement municipal.
8e circonscription.	Partie du 11e arrondissement municipal non comprise dans la 6e circonscription ; partie du 12e arrondissement municipal non comprise dans la 1re circonscription ; partie du 13e arrondissement municipal non comprise dans la 7e circonscription.
9e circonscription.	Cantons de : Aubagne, La Ciotat.
10e circonscription.	Cantons de : Allauch, Gardanne, Roquevaire.
11e circonscription.	Cantons de : Aix-en-Provence Sud-Ouest, Salon-de-Provence (moins les communes d'Aurons, La Barben et Pélissanne).
12e circonscription.	Cantons de : Berre-l'Etang, Marignane. Commune de Saint-Chamas.
13e circonscription.	Cantons de : Istres (moins les communes de Miramas et Saint-Chamas), Martigues.
14e circonscription.	Cantons de : Aix-en-Provence Centre, Aix-en-Provence Nord-Est, Peyrolles-en-Provence, Trets.
15e circonscription.	Cantons de : Châteaurenard, Eyguières, Lambesc, Orgon, Saint-Rémy-de-Provence. Communes de : Aurons, La Barben, Pélissanne.
16e circonscription.	Cantons de : Arles Est, Arles Ouest, Port-Saint-Louis-du-Rhône, Saintes-Maries-de-la-Mer, Tarascon. Commune de Miramas.
Calvados.	
1re circonscription.	Cantons de : Caen I, Caen II, Caen III, Caen VIII, Caen IX, Tilly-sur-Seulles.
2e circonscription.	Cantons de : Caen IV, Caen V, Caen VI, Caen VII, Caen X, Troarn.
3e circonscription.	Cantons de : Bretteville-sur-Laize, Falaise Nord, Falaise Sud, Lisieux II, Livarot, Mézidon-Canon, Morteaux-Coulibœuf, Orbec, Saint-Pierre-sur-Dives. Commune de Lisieux (partie comprise dans le canton de Lisieux I).
4e circonscription.	Cantons de : Blangy-le-Château, Cabourg, Cambremer, Dozulé, Honfleur, Lisieux I (moins la commune de Lisieux), Pont-l'Evêque, Trouville-sur-Mer.
5e circonscription.	Cantons de : Balleroy, Bayeux, Caumont-l'Eventé, Creuilly, Douvres-la-Délivrande, Isigny-sur-Mer, Ouistreham, Ryes, Trévières.
6e circonscription.	Cantons de : Aunay-sur-Odon, Le Bény-Bocage, Bourguébus, Condé-sur-Noireau, Evrecy, Saint-Sever-Calvados, Thury-Harcourt, Vassy, Villers-Bocage, Vire.
Cantal.	
1re circonscription.	Cantons de : Arpajon-sur-Cère, Aurillac I, Aurillac II, Aurillac III, Aurillac IV, Jussac, Laroquebrou, Maurs, Montsalvy, Saint-Cernin, Saint-Mamet-la-Salvetat, Vic-sur-Cère.

2e circonscription.	Cantons de : Allanche, Champs-sur Tarentaine-Marchal, Chaudes-Aigues, Condat, Massiac, Mauriac, Murat, Pierrefort, Pleaux, Riom-ès-Montagnes, Ruynes-en-Margeride, Saignes, Saint-Flour Nord, Saint-Flour Sud, Salers.
Charente.	
1re circonscription.	Cantons de : Angoulême Est, Angoulême Ouest, Aubeterre-sur-Dronne, Blanzac-Porcheresse, Chalais, La Couronne, Montbron, Montmoreau-Saint-Cybard, Villebois-Lavalette.
2e circonscription.	Cantons de : Baignes-Sainte-Radegonde, Barbezieux-Saint-Hilaire, Brossac, Châteauneuf-sur-Charente, Cognac Nord, Cognac Sud, Jarnac, Segonzac.
3e circonscription.	Cantons de : Aigre, Chabanais, Champagne-Mouton, Confolens Nord, Confolens Sud, Hiersac, Mansle, Rouillac, Ruffec, Saint-Amand-de-Boixe, Saint-Claud, Villefagnan.
4e circonscription.	Cantons de : Angoulême Nord, Le Gond-Pontouvre, Montembœuf, La Rochefoucault, Ruelle-sur-Touvre, Soyaux.
Charente-Maritime.	
1re circonscription.	Cantons de : Ars-en-Ré, La Rochelle I, La Rochelle II, La Rochelle III, La Rochelle IV, La Rochelle V, La Rochelle VI, La Rochelle VII, La Rochelle VIII, La Rochelle IX, Saint-Martin-de-Ré.
2e circonscription.	Cantons de : Aigrefeuille-d'Aunis, Aytré, Courçon, La Jarrie, Marans, Rochefort Centre, Rochefort Nord, Rochefort Sud, Surgères.
3e circonscription.	Cantons de : Aulnay, Burie, Loulay, Matha, Saint-Hilaire-de-Villefranche, Saint-Jean-d'Angély, Saint-Savinien, Saintes Est (moins les communes de Colombiers et La Jard), Saintes Nord, Saintes Ouest, Tonnay-Boutonne.
4e circonscription.	Cantons de : Archiac, Cozes, Gémozac, Jonzac, Mirambeau, Montendre, Montguyon, Montlieu-la-Garde, Pons, Royan Est, Saint-Genis-de-Saintonge. Communes de : Colombiers, La Jard.
5e circonscription.	Cantons de : Le Château-d'Oléron, Marennes, Royan Ouest, Saint-Agnant, Saint-Pierre-d'Oléron, Saint-Porchaire, Saujon, Tonnay-Charente, La Tremblade.
Cher.	
1re circonscription.	Cantons de : Les Aix-d'Angillon, Argent-sur-Sauldre, Aubigny-sur-Nère, Bourges II, Bourges IV, Bourges V, La Chapelle-d'Angillon, Henrichemont, Léré, Saint-Martin-d'Auxigny, Sancerre, Vailly-sur-Sauldre.
2e circonscription.	Cantons de : Bourges I, Châtost, Graçay, Lury-sur-Arnon, Mehun-sur-Yèvre, Saint-Doulchard, Vierzon I, Vierzon II.
3e circonscription.	Cantons de : Baugy, Bourges III, Charenton-du-Cher, Châteaumeillant, Châteauneuf-sur-Cher, Le Châtelet, Dun-sur-Auron, La Guerche-sur-l'Aubois, Levet, Lignières, Nérondes, Saint-Amand-Montrond, Sancergues, Sancoins, Saulzais-le-Potier.
Corrèze.	
1re circonscription.	Cantons de : Argentat, Beaulieu-sur-Dordogne, Beynat, Donzenac, Juillac, Lubersac, La Roche-Canilhac, Seilhac, Tulle Campagne-Nord, Tulle Campagne-Sud, Tulle Urbain-Nord, Tulle Urbain-Sud, Vigeois.
2e circonscription.	Cantons de : Ayen, Brive Centre, Brive Nord-Est, Brive Nord-Ouest, Brive Sud-Est, Brive Sud-Ouest, Larche, Malemort-sur-Corrèze, Meyssac.
3e circonscription.	Cantons de : Bort-les-Orgues, Bugeat, Corrèze, Egletons, Eygurande, Lapleau, Mercœur, Meymac, Neuvic, Saint-Privat, Sornac, Treignac, Ussel Est, Ussel Ouest, Uzerche.
Corse-du-Sud.	
1re circonscription.	Cantons de : Ajaccio I, Ajaccio II, Ajaccio III, Ajaccio IV, Ajaccio V, Ajaccio VII, Celavo-Mezzana, Cruzini-Cinarca, Les Deux-Sevi, Les Deux-Sorru.
2e circonscription.	Cantons de : Ajaccio VI, Bastelica, Bonifacio, Figari, Levie, Olmeto, Petreto-Bicchisano, Porto-Vecchio, Santa-Maria-Siché, Sartène, Tallano-Scopamène, Zicavo.
Haute-Corse.	
1re circonscription.	Cantons de : Bastia I, Bastia II, Bastia III, Bastia IV, Bastia V, Bastia VI, Borgo, Capobianco, La Conca-d'Oro, Le Haut-Nebbio, Sagro-di-Santa-Giulia, San-Martino-di-Lota.

2e circonscription.	Cantons de : Alto-di-Casaconi, Belgodère, Bustanico, Calenzana, Calvi, Campoloro-di-Moriani, Castifao-Morosaglia, Corte, Fiumalto-d'Ampugnani, Ghisoni, L'Ile-Rousse, Moïta-Verde, Niolu-Omessa, Orezza-Alesani, Prunelli-di-Fiumorbo, Venaco, Vescovato, Vezzani.
Côte-d'Or.	
1re circonscription.	Cantons de : Dijon V, Dijon VI, Dijon VII, Fontaine-lès-Dijon.
2e circonscription.	Cantons de : Auxonne, Dijon I, Dijon III, Dijon VIII, Fontaine-Française, Mirebeau Pontailler-sur-Saône.
3e circonscription.	Cantons de : Chenôve, Dijon II, Dijon IV, Genlis.
4e circonscription.	Cantons de : Aignay-le-Duc, Baigneux-les-Juifs, Châtillon-sur-Seine, Grancey-le-Château-Nevelle, Is-sur-Tille, Laignes, Montbard, Montigny-sur-Aube, Précy-sous-Thil, Recey-sur-Ource, Saint-Seine-l'Abbaye, Saulieu, Selongey, Semur-en-Auxois, Sombernon, Venarey-les-Laumes, Vitteaux.
5e circonscription.	Cantons de : Arnay-le-Duc, Beaune Nord, Beaune Sud, Bligny-sur-Ouche, Gevrey-Chambertin, Liernais, Nolay, Nuits-Saint-Georges, Pouilly-en-Auxois, Saint-Jean-de-Losne, Seurre.
Côtes-du-Nord.	
1re circonscription.	Cantons de : Châtelaudren, Langueux, Plérin, Ploufragan, Saint-Brieuc Nord, Saint-Brieuc Ouest, Saint-Brieuc Sud.
2e circonscription.	Cantons de : Broons, Caulnes, Dinan Est, Dinan Ouest, Evran, Matignon, Plancoët, Plélan-le-Petit, Pléneuf-Val-André, Ploubalay.
3e circonscription.	Cantons de : La Chèze, Collinée, Corlay, Jugon-les-Lacs, Lamballe, Loudéac, Merdrignac, Moncontour, Mûr-de-Bretagne, Ploeuc-sur-Lié, Plouguenast, Quintin, Uzel.
4e circonscription.	Cantons de : Bégard, Belle-Isle-en-Terre, Bourbriac, Callac, Gouarec, Guingamp, Lanvollon, Maël-Carhaix, Plestin-les-Grèves, Plouagat, Plouaret, Rostrenen, Saint-Nicolas-du-Pélem.
5e circonscription.	Cantons de : Etables-sur-Mer, Lannion, Lézardrieux, Paimpol, Perros-Guirec, Plouha, Pontrieux, La Roche-Derrien, Tréguier.
Creuse.	
1re circonscription.	Cantons de : Bénévent-l'Abbaye, Bonnat, Bourganeuf, Dun-le-Palestel, Le Grand-Bourg, Guéret Nord, Guéret Sud-Est, Guéret Sud-Ouest, Saint-Vaury, La Souterraine.
2e circonscription.	Cantons de : Ahun, Aubusson, Auzances, Bellegarde-en-Marche, Boussac, Chambon-sur-Voueize, Châtelus-Malvaleix, Chénérailles, La Courtine, Crocq, Evaux-les-Bains, Felletin, Gentioux-Pigerolles, Jarnages, Pontarion, Royère-de-Vassivière, Saint-Sulpice-les-Champs.
Dordogne.	
1re circonscription.	Cantons de : Montpon-Ménestérol, Mussidan, Neuvic, Périgueux Centre, Périgueux Nord-Est, Périgueux Ouest, Saint-Astier.
2e circonscription.	Cantons de : Beaumont, Bergerac I, Bergerac II, Le Buisson-de-Cadouin, Eymet, La Force, Issigeac, Lalinde, Monpazier, Sigoulès, Vélines, Villamblard, Villefranche-de-Lonchat.
3e circonscription.	Cantons de : Brantôme, Bussière-Badil, Champagnac-de-Belair, Excideuil, Jumilhac-le-Grand, Lanouaille, Mareuil, Montagrier, Nontron, Ribérac, Saint-Aulaye, Saint-Pardoux-la-Rivière, Savignac-les-Eglises, Thiviers, Verteillac.
4e circonscription.	Cantons de : Belvès, Le Bugue, Carlux, Domme, Hautefort, Montignac, Saint-Cyprien, Sainte-Alvère, Saint-Pierre-de-Chignac, Salignac-Eyvignes, Sarlat-la-Canéda, Terrasson-la-Villedieu, Thenon, Vergt, Villefranche-du-Périgord.
Doubs.	
1re circonscription.	Cantons de : Audeux, Besançon Nord-Ouest, Besançon Ouest, Besançon-Planoise, Boussières, Quingey.
2e circonscription.	Cantons de : Besançon Est, Besançon Nord-Est, Besançon Sud, Marchaux, Ornans, Roulans.

3e circonscription.	Cantons de : Baume-les-Dames, Clerval, L'Isle-sur-le Doubs, Maîche, Montbéliard Est, Montbéliard Ouest, Rougemont, Saint-Hippolyte.
4e circonscription.	Cantons de : Audincourt, Etupes, Hérimoncourt, Pont-de-Roide, Sochaux-Grand-Charmont, Valentigney.
5e circonscription.	Cantons de : Amancey, Levier, Montbenoît, Morteau, Mouthe, Pierrefontaine-les-Varans, Pontarlier, Le Russey, Vercel-Villedieu-le-Camp.
Drôme.	
1re circonscription.	Cantons de : Bourg-lès-Valence, Tain-l'Hermitage, Valence I, Valence II, Valence III, Valence IV.
2e circonscription.	Cantons de : Loriol-sur-Drôme, (moins la commune d'Ambonil), Marsanne, Montélimar I, Montélimar II, Pierrelatte, Portes-lès-Valence.
3e circonscription.	Cantons de : Bourdeaux, Buis-les-Baronnies, Chabeuil, La Chapelle-en-Vercors, Châtillon-en-Diois, Crest Nord, Crest Sud, Die, Dieulefit, Grignan, Luc-en- Diois, La Motte-Chalancon, Nyons, Rémuzat, Saillans, Saint-Jean-en-Royans, Saint-Paul-Trois-Châteaux, Séderon. Commune d'Ambonil.
4e circonscription.	Cantons de : Bourg-de-Péage, Le Grand-Serre, Romans-sur-Isère I, Romans-sur-Isère II, Saint-Donat-sur-l'Herbasse, Saint-Vallier.
Eure.	
1re circonscription.	Cantons de : Breteuil, Damville, Evreux Est, Evreux Sud, Nonancourt, Pacy-sur-Eure, Saint-André-de-l'Eure, Verneuil-sur-Avre.
2e circonscription.	Cantons de : Beaumont-le-Roger, Brionne, Conches-en-Ouche, Evreux Nord, Evreux Ouest, Le Neubourg, Rugles.
3e circonscription.	Cantons de : Beaumesnil, Bernay Est, Bernay Ouest, Beuzeville, Broglie, Cormeilles, Montfort-sur-Risle, Pont-Audemer, Quillebeuf-sur-Seine, Routot, Saint-Georges-du-Vièvre, Thiberville.
4e circonscription.	Cantons de : Amfreville-la-Campagne, Bourgtheroulde-Infreville, Gaillon, Gaillon-Campagne, Louviers Nord, Louviers Sud, Pont-de-l'Arche, Val-de-Reuil.
5e circonscription.	Cantons de : Les Andelys, Ecos, Etrépagny, Fleury-sur-Andelle, Gisors Lyons-la-Forêt, Vernon Nord, Vernon Sud.
Eure-et-Loir.	
1re circonscription.	Cantons de : Chartres Nord-Est, Chartres Sud-Est, Chartres Sud-Ouest, Maintenon, Nogent-le-Roi.
2e circonscription.	Cantons de : Anet, Brézolles, Châteauneuf-en-Thymerais, Dreux Est, Dreux Ouest, Dreux Sud, La Ferté-Vidame Senonches.
3e circonscription.	Cantons de : Authon-du-Perche, Courville-sur-Eure, Illiers-Combray, La Loupe Lucé, Mainvilliers, Nogent-le-Rotrou Thiron.
4e circonscription.	Cantons de : Auneau, Bonneval, Brou Châteaudun, Cloyes-sur-le-Loir, Janville Orgères-en-Beauce, Voves.
Finistère.	
1re circonscription.	Cantons de : Briec, Fouesnant, Quimper I Quimper II, Quimper III.
2e circonscription.	Cantons de : Brest III, Brest IV, Brest VI Brest VII, Brest VIII.
3e circonscription.	Cantons de : Brest I, Brest II, Brest V, Plabennec, Ploudalmézeau, Saint-Renan.
4e circonscription.	Cantons de : Lanmeur, Morlaix, Ploudiry Plouigneau, Plouzévédé, Saint-Pol-de Léon, Saint-Thégonnec, Sizun, Taulé.
5e circonscription.	Cantons de : Guipavas, Landerneau, Landivisiau, Lannilis, Lesneven, Plouescat.
6e circonscription.	Cantons de : Carhaix-Plouguer, Châteaulin, Châteauneuf-du-Faou, Crozon Daoulas, Le Faou, Huelgoat, Ouessant Pleyben.
7e circonscription.	Cantons de : Douarnenez, Guilvinec Plogastel-Saint-Germain, Pont-Croix Pont-l'Abbé.
8e circonscription.	Cantons de : Arzano, Bannalec, Concarneau, Pont-Aven, Quimperlé, Rosporden, Scaër.
Gard.	
1re circonscription.	Cantons de : Nîmes I, Nîmes III, Nîmes IV Nîmes V, Nîmes VI, La Vistrenque.

2e circonscription.	Cantons de : Aigues-Mortes, Beaucaire, Marguerittes, Nîmes II, Saint-Gilles, Vauvert.
3e circonscription.	Cantons de : Aramon, Bagnols-sur-Cèze, Pont-Saint-Esprit, Remoulins, Roquemaure, Uzès, Villeneuve-lès-Avignon.
4e circonscription.	Cantons de : Alès Nord-Est, Alès Sud-Est, Barjac, Bessèges, Génolhac, La Grand-Combe, Lussan, Saint-Ambroix, Saint-Chaptes, Vézénobres.
5e circonscription.	Cantons de : Alès Ouest, Alzon, Anduze, Lasalle, Lédignan, Quissac, Saint-André-de-Valborgne, Saint-Hippolyte-du-Fort, Saint-Jean-du-Gard, Saint-Mamert-du-Gard, Sauve, Sommières, Sumène, Trèves, Valleraugue, Le Vigan.
Haute-Garonne.	
1re circonscription.	Cantons de : Toulouse I, Toulouse IV, Toulouse V, Toulouse VII.
2e circonscription.	Cantons de : Montastruc-la-Conseillère, Toulouse VI, Toulouse VIII, Toulouse XV, Villemur-sur-Tarn.
3e circonscription.	Cantons de : Castanet-Tolosan, Lanta, Toulouse IX, Toulouse X, Verfeil.
4e circonscription.	Cantons de : Toulouse II, Toulouse III, Toulouse XI (moins la commune de Portet-sur-Garonne).
5e circonscription.	Cantons de : Cadours, Fronton, Grenade, Toulouse XIII, Toulouse XIV.
6e circonscription.	Cantons de : Léguevin, Muret (à l'exception des communes d'Eaunes, Labarthe-sur-Lèze, Lagardelle-sur-Lèze, Pinsaguel, Pins-Justaret, Roques, Roquettes, Saubens, Villate). Saint-Lys, Toulouse XII (moins la commune de Cugnaux).
7e circonscription.	Cantons de : Auterive, Caraman, Carbonne, Cintegabelle, Montesquieu-Volvestre, Montgiscard, Nailloux, Revel, Rieux, Villefranche-de-Lauragais. Communes de : Eaunes, Labarthe-sur-Lèze, Lagardelle-sur-Lèze, Pinsaguel, Pins-Justaret, Roques, Roquettes, Saubens, Villate (issues du canton de Muret), Portet-sur-Garonne (issue du canton de Toulouse XI), Cugnaux (issue du canton de Toulouse XII).
8e circonscription.	Cantons de : Aspet, Aurignac, Bagnères-de-Luchon, Barbazan, Boulogne-sur-Gesse, Cazères, Le Fousseret, L'Isle-en-Dodon, Montréjeau, Rieumes, Saint-Béat, Saint-Gaudens, Saint-Martory Salies-du-Salat.
Gers.	
1re circonscription.	Cantons de : Aignan, Auch Nord-Est, Auch Nord-Ouest, Auch Sud-Est-Seissan Auch Sud-Ouest, Lombez, Marciac Masseube, Miélan, Mirande, Montesquiou, Nogaro, Plaisance, Riscle, Samatan, Saramon.
2e circonscription.	Cantons de : Cazaubon, Cologne, Condom, Eauze, Fleurance, Gimont, L'Isle Jourdain, Jegun, Lectoure, Mauvezin Miradoux, Montréal, Saint-Clar, Valence sur-Baïse, Vic-Fézensac.
Gironde.	
1re circonscription.	Cantons de : Bordeaux I, Bordeaux II, Bordeaux VIII, Le Bouscat.
2e circonscription.	Cantons de : Bordeaux III, Bordeaux IV Bordeaux V, Bordeaux VII.
3e circonscription.	Cantons de : Bègles, Bordeaux VI Talence, Villenave-d'Ornon.
4e circonscription.	Cantons de : Carbon-Blanc, Cenon, Floirac, Lormont.
5e circonscription.	Cantons de : Blanquefort, Castelnau-de Médoc, Lesparre-Médoc, Pauillac, Saint Laurent-Médoc, Saint-Vivien-de-Médoc
6e circonscription.	Cantons de : Mérignac I, Mérignac II, Saint Médard-en-Jalles.
7e circonscription.	Cantons de : Gradignan, Labrède, Pessac I, Pessac II.
8e circonscription.	Cantons de : Arcachon, Audenge, Bazas Belin-Béliet, Captieux, Grignols, Saint Symphorien, La Teste, Villandraut.
9e circonscription.	Cantons de : Auros, Cadillac, Créon, Langon, Monségur, Podensac, La Réole Saint-Macaire, Sauveterre-de-Guyenne Targon.
10e circonscription.	Cantons de : Branne, Castillon-la-Bataille Fronsac, Libourne, Lussac, Pellegrue Pujols, Sainte-Foy-la-Grande.

11e circonscription.	Cantons de : Blaye, Bourg, Coutras, Guîtres, Saint-André-de-Cubzac, Saint-Ciers-sur-Gironde, Saint-Savin.
Hérault.	
1re circonscription.	Cantons de : Montpellier I, Montpellier IV, Montpellier V, Montpellier VI.
2e circonscription.	Cantons de : Montpellier II, Montpellier VII, Montpellier IX, Montpellier X.
3e circonscription.	Cantons de : Castries, Lunel, Mauguio, Montpellier III. Communes de : Campagne, Garrigues.
4e circonscription.	Cantons de : Aniane, Le Caylar, Claret (moins les communes de Campagne et Garrigues), Clermont-l'Hérault, Ganges, Gignac, Lodève, Lunas, Les Matelles, Montpellier VIII, Saint-Martin-de-Londres.
5e circonscription.	Cantons de : Bédarieux, Capestang, Florensac, Montagnac, Murviel-lès-Béziers, Olargues, Olonzac, Pézenas, Roujan, Saint-Chinian, Saint-Gervais-sur-Mare, Saint-Pons-de-Thomières, La Salvetat-sur-Agout, Servian.
6e circonscription.	Cantons de : Béziers I, Béziers II, Béziers III, Béziers IV.
7e circonscription.	Cantons de : Agde, Sète I, Sète II, Frontignan, Mèze.
Ille-et-Vilaine.	
1re circonscription.	Cantons de : Rennes-le-Blosne, Rennes-Bréquigny, Rennes Centre-Sud, Rennes Sud-Est, Rennes Sud-Ouest.
2e circonscription.	Cantons de : Combourg, Hédé, Rennes Centre, Rennes Nord, Rennes Nord-Est, Saint-Aubin-d'Aubigné, Tinténiac.
3e circonscription.	Cantons de : Bécherel, Montauban, Montfort, Mordelles, Rennes Centre-Ouest, Rennes Nord-Ouest, Saint-Méen-le-Grand.
4e circonscription.	Cantons de : Bain-de-Bretagne, Bruz, Grand-Fougeray, Guichen, Maure-de-Bretagne, Plélan-le-Grand, Pipriac, Redon, Le Sel-de-Bretagne.
5e circonscription.	Cantons de : Argentré-du-Plessis, Châteaubourg, Châteaugiron, La Guerche-de-Bretagne, Janzé, Rennes Est, Retiers, Vitré Est, Vitré Ouest.
6e circonscription.	Cantons de : Antrain, Fougères Nord, Fougères Sud, Liffré, Louvigné-du-Désert, Saint-Aubin-du-Cormier, Saint-Brice-en-Coglès.
7e circonscription.	Cantons de : Cancale, Châteauneuf-d'Ille-et-Vilaine, Dinard, Dol-de-Bretagne, Pleine-Fougères, Saint-Malo Nord, Saint-Malo Sud.
Indre.	
1re circonscription.	Cantons de : Ardentes, Châteauroux Centre, Châteauroux Est, Châteauroux Ouest, Châteauroux Sud.
2e circonscription.	Cantons de : Aigurande, Argenton-sur-Creuse, La Châtre, Eguzon-Chantôme, Issoudun Nord, Issoudun Sud, Neuvy-Saint-Sépulchre, Saint-Christophe-en-Bazelle, Sainte-Sévère-sur-Indre, Vatan.
3e circonscription.	Cantons de : Bélâbre, Le Blanc, Buzançais, Châtillon-sur-Indre, Ecueillé, Levroux, Mézières-en-Brenne, Saint-Benoît-du-Sault, Saint-Gaultier, Tournon-Saint-Martin, Valençay.
Indre-et-Loire.	
1re circonscription.	Cantons de : Tours Centre, Tours Est, Tours Ouest, Tours Sud, Tours-Val-du-Cher.
2e circonscription.	Cantons de : Amboise, Bléré, Château-Renault, Montlouis-sur-Loire, Tours Nord-Est, Vouvray.
3e circonscription.	Cantons de : Chambray-lès-Tours, Descartes, Le Grand-Pressigny, Ligueil, Loches, Montbazon, Montrésor, Preuilly-sur-Claise, Saint-Avertin, Saint-Pierre-des-Corps.
4e circonscription.	Cantons de : Azay-le-Rideau, Ballan-Miré, Chinon, L'Ile-Bouchard, Joué-lès-Tours Nord, Joué-lès-Tours Sud, Richelieu, Sainte-Maure-de-Touraine.
5e circonscription.	Cantons de : Bourgueil, Château-la-Vallière, Langeais, Luynes, Neuillé-Pont-Pierre, Neuvy-le-Roi, Saint-Cyr-sur-Loire, Tours Nord-Ouest.
Isère.	
1re circonscription.	Cantons de : Grenoble I, Grenoble II, Grenoble IV, Meylan.

2e circonscription.	Cantons de : Echirolles Est, Echirolles Ouest, Eybens, Saint-Martin-d'Hères Nord, Saint-Martin-d'Hères Sud, Vizille.
3e circonscription.	Cantons de : Fontaine-Sassenage, Grenoble III, Grenoble V, Grenoble VI.
4e circonscription.	Cantons de : Le Bourg-d'Oisans, Clelles, Corps, Fontaine-Seyssinet, Mens, Monestier-de-Clermont, La Mure, Valbonnais, Vif, Villard-de-Lans.
5e circonscription.	Cantons de : Allevard, Domène, Goncelin, Saint-Egrève, Saint-Geoire-en-Valdaine, Saint-Laurent-du-Pont, Le Touvet.
6e circonscription.	Cantons de : Bourgoin-Jallieu Nord, Crémieu, Morestel, Le Pont-de-Beauvoisin, Pont-de-Chéruy, La Tour-du-Pin.
7e circonscription.	Cantons de : Bourgoin-Jallieu Sud, La Côte-Saint-André, Le Grand-Lemps, L'Isle-d'Abeau, Roybon, Saint-Etienne-de-Saint-Geoirs, Saint-Jean-de-Bournay, La Verpillière, Virieu.
8e circonscription.	Cantons de : Beaurepaire, Heyrieux, Roussillon, Vienne Nord, Vienne Sud.
9e circonscription.	Cantons de : Pont-en-Royans, Rives, Saint-Marcellin, Tullins, Vinay, Voiron.
Jura.	
1re circonscription.	Cantons de : Arinthod, Beaufort, Bletterans, Chaumergy, Conliège, Lons-le-Saunier Nord, Lons-le-Saunier Sud, Orgelet, Poligny, Saint-Amour, Saint-Julien, Sellières, Voiteur.
2e circonscription.	Cantons de : Les Bouchoux, Champagnole, Clairvaux-les-Lacs, Moirans-en-Montagne, Morez, Nozeroy, Les Planches-en-Montagne, Saint-Claude, Saint-Laurent-en-Grandvaux.
3e circonscription.	Cantons de : Arbois, Chaussin, Chemin, Dampierre, Dole Nord-Est, Dole Sud-Ouest, Gendrey, Montbarrey, Montmirey-le-Château, Rochefort-sur-Nenon, Salins-les-Bains, Villers-Farlay.
Landes.	
1re circonscription.	Cantons de : Castets, Gabarret, Labrit, Mimizan, Mont-de-Marsan Nord, Mont-de-Marsan Sud, Parentis-en-Born, Pissos, Roquefort, Sabres, Sore.
2e circonscription.	Cantons de : Dax Nord, Dax Sud, Peyrehorade, Saint-Martin-de-Seignanx, Saint-Vincent-de-Tyrosse, Soustons.
3e circonscription.	Cantons de : Aire-sur-l'Adour, Amou, Geaune, Grenade-sur-l'Adour, Hagetmau, Montfort-en-Chalosse, Morcenx, Mugron, Pouillon, Saint-Sever, Tartas Est, Tartas Ouest, Villeneuve-de-Marsan.
Loir-et-Cher.	
1re circonscription.	Cantons de : Blois I, Blois II, Blois III, Blois IV, Blois V, Contres, Herbault, Montrichard, Vineuil.
2e circonscription.	Cantons de : Bracieux, Lamotte-Beuvron, Mennetou-sur-Cher, Neung-sur-Beuvron, Romorantin-Lanthenay Nord, Romorantin-Lanthenay Sud, Saint-Aignan, Salbris, Selles-sur-Cher.
3e circonscription.	Cantons de : Droué, Marchenoir, Mer, Mondoubleau, Montoire-sur-le-Loir, Morée, Ouzouer-le-Marché, Saint-Amand-Longpré, Savigny-sur-Braye, Selommes, Vendôme I, Vendôme II.
Loire.	
1re circonscription.	Cantons de : Saint-Etienne Nord-Est I, Saint-Etienne Nord-Est II, Saint-Etienne Nord-Ouest I, Saint-Etienne Nord-Ouest II.
2e circonscription.	Cantons de : Saint-Etienne Sud-Est I, Saint-Etienne Sud-Est II, Saint-Etienne Sud-Est III, Saint-Etienne Sud-Ouest I.
3e circonscription.	Cantons de : La Grand-Croix, Rive-de-Gier, Saint-Chamond Nord, Saint-Chamond Sud, Saint-Héand.
4e circonscription.	Cantons de : Bourg-Argental, Le Chambon-Feugerolles, Firminy, Pélussin, Saint-Etienne Sud-Ouest II, Saint-Genest-Malifaux.
5e circonscription.	Cantons de : La Pacaudière, Roanne Nord, Roanne Sud, Saint-Germain-Laval, Saint-Haon-le-Châtel, Saint-Just-en-Chevalet.
6e circonscription.	Cantons de : Belmont-de-la-Loire, Charlieu, Chazelles-sur-Lyon, Feurs, Néronde, Perreux, Saint-Symphorien-de-Lay.
7e circonscription.	Cantons de : Boën, Montbrison, Noirétable, Saint-Bonnet-le-Château, Saint-Galmier, Saint-Georges-en-Couzan, Saint-Jean-Soleymieux, Saint-Just-Saint-Rambert.

Haute-Loire.	
1re circonscription.	Cantons de : Aurec-sur-Loire, Bas-en-Basset, Fay-sur-Lignon, Le Monastier-sur-Gazeille, Monistrol-sur-Loire, Montfaucon-en-Velay, Le Puy Est, Le Puy Sud-Est, Retournac, Saint-Didier-en-Velay, Saint-Julien-Chapteuil, Sainte-Sigolène, Tence, Vorey, Yssingeaux.
2e circonscription.	Cantons de : Allègre, Auzon, Blesle, Brioude Nord, Brioude Sud, Cayres, La Chaise-Dieu, Craponne-sur-Arzon, Langeac, Lavoûte-Chilhac, Loudes, Paulhaguet, Pinols, Pradelles, Le Puy Nord, Le Puy Ouest, Le Puy Sud-Ouest, Saint-Paulien, Saugens, Solignac-sur-Loire.
Loire-Atlantique.	
1re circonscription.	Cantons de : Nantes I, Nantes VI, Nantes VII, Orvault.
2e circonscription.	Cantons de : Nantes II, Nantes III, Nantes IV, Nantes IX.
3e circonscription.	Cantons de : Nantes V, Nantes XI, Saint-Etienne-de-Montluc, Saint-Herblain Est, Saint-Herblain Ouest-Indre.
4e circonscription.	Cantons de : Bouaye, Nantes X, Rezé.
5e circonscription.	Cantons de : Ancenis, Carquefou, La Chapelle-sur-Erdre, Ligné, Nantes VIII, Riaillé, Saint-Mars-la-Jaille, Varades.
6e circonscription.	Cantons de : Blain, Châteaubriant, Derval, Guéméné-Penfao, Moisdon-la-Rivière, Nort-sur-Erdre, Nozay, Rougé, Saint-Julien-de-Vouvantes.
7e circonscription.	Cantons de : La Baule-Escoublac, Le Croisic, Guérande, Herbignac, Pontchâteau, Saint-Gildas-des-Bois, Saint-Nicolas-de-Redon.
8e circonscription.	Cantons de : Montoir-de-Bretagne, Saint-Nazaire Centre, Saint-Nazaire Est, Saint-Nazaire Ouest, Savenay.
9e circonscription.	Cantons de : Bourgneuf-en-Retz, Legé, Machecoul, Paimbœuf, Le Pellerin, Pornic, Saint-Père-en-Retz, Saint-Philbert-de-Grand-Lieu.
10e circonscription.	Cantons de : Aigrefeuille-sur-Maine, Clisson, Le Loroux-Bottereau, Vallet, Vertou, Vertou-Vignoble.

Loiret.	
1re circonscription.	Cantons de : Beaugency, Cléry-Saint-André, La Ferté-Saint-Aubin, Olivet, Orléans-Saint-Marceau, Orléans-La-Source, Saint-Jean-le-Blanc.
2e circonscription.	Cantons de : Artenay, Ingré, Meung-sur-Loire, Orléans-Bannier, Orléans-Carmes, Patay, Saint-Jean-de-la-Ruelle.
3e circonscription.	Cantons de : Châteauneuf-sur-Loire, Chécy, Jargeau, Orléans-Bourgogne, Orléans-Saint-Marc-Argonne, Ouzouer-sur-Loire, Saint-Jean-de-Braye, Sully-sur-Loire.
4e circonscription.	Cantons de : Amilly, Briare, Châlette-sur-Loing, Châteaurenard, Châtillon-Coligny, Châtillon-sur-Loire, Courtenay, Gien, Montargis.
5e circonscription.	Cantons de : Beaune-la-Rolande, Bellegarde, Ferrières, Fleury-les-Aubrais, Lorris, Malesherbes, Neuville-aux-Bois, Outarville, Pithiviers, Puiseaux.
Lot.	
1re circonscription.	Cantons de : Cahors Nord-Est, Cahors Nord-Ouest, Cahors Sud, Castelnau-Montratier, Catus, Cazals, Gourdon, Labastide-Murat, Lalbenque, Lauzès, Luzech, Montcuq, Payrac, Puy-l'Evêque, Saint-Germain-du-Bel-Air, Saint-Géry, Salviac.
2e circonscription.	Cantons de : Bretenoux, Cajarc, Figeac Est, Figeac Ouest, Gramat, Lacapelle-Marival, Latronquière, Limogne-en-Quercy, Livernon, Martel, Saint-Céré, Souillac, Sousceyrac, Vayrac.
Lot-et-Garonne.	
1re circonscription.	Cantons de : Agen Centre, Agen Nord, Agen Nord-Est, Agen Sud-Est, Agen Ouest, Astaffort, Francescas, Laplume, Lavardac, Mézin, Nérac, Puymirol.
2e circonscription.	Cantons de : Bouglon, Casteljaloux, Castelmoron-sur-Lot, Damazan, Duras, Houeillès, Lauzun, Marmande Est, Marmande Ouest, Le Mas-d'Agenais, Meilhan-sur-Garonne, Port-Sainte-Marie, Seyches, Tonneins.

3e circonscription.	Cantons de : Beauville, Cancon, Castillonnès, Fumel, Laroque-Timbaut, Monclar, Monflanquin, Penne-d'Agenais, Prayssas, Sainte-Livrade-sur-Lot, Tournon-d'Agenais, Villeneuve-sur-Lot Nord, Villeneuve-sur-Lot Sud, Villeréal.
Lozère.	
1re circonscription.	Cantons de : Barre-des-Cévennes, Le Bleymard, Châteauneuf-de-Randon, Florac, Grandrieu, Langogne, Mende Nord, Mende Sud, Le Pont-de-Montvert, Saint-Amans, Sainte-Enimie, Saint-Germain-de-Calberte, Villefort.
2e circonscription.	Cantons de : Aumont-Aubrac, La Canourgue, Chanac, Fournels, Le Malzieu-Ville, Marvejols, Le Massegros, Meyrueis, Nasbinals, Saint-Alban-sur-Limagnole, Saint-Chély-d'Apcher, Saint-Germain-du-Teil.
Maine-et-Loire.	
1re circonscription.	Cantons de : Angers Centre, Angers Est, Angers Nord-Est, Châteauneuf-sur-Sarthe, Tiercé.
2e circonscription.	Cantons de : Angers Sud, Angers-Trélazé, Chalonnes-sur-Loire, Chemillé, Les Ponts-de-Cé.
3e circonscription.	Cantons de : Allonnes, Baugé, Beaufort-en-Vallée, Durtal, Longué-Jumelles, Noyant, Saumur Nord, Seiches-sur-le-Loir.
4e circonscription.	Cantons de : Doué-la-Fontaine, Gennes, Montreuil-Bellay, Saumur Sud, Thouarcé, Vihiers.
5e circonscription.	Cantons de : Cholet I, Cholet II, Cholet III, Montfaucon.
6e circonscription.	Cantons de : Angers Ouest, Beaupréau, Champtoceaux, Montrevault, Saint-Florent-le-Vieil, Saint-Georges-sur-Loire.
7e circonscription.	Cantons de : Angers Nord, Angers Nord-Ouest, Candé, Le Lion-d'Angers, Le Louroux-Béconnais, Pouancé, Segré.
Manche.	
1re circonscription.	Cantons de : Canisy, Carentan, Marigny, Percy, Saint-Clair-sur-l'Elle, Saint-Jean-de-Daye, Saint-Lô Est, Saint-Lô Ouest, Tessy-sur-Vire, Torigni-sur-Vire, Villedieu-les-Poêles.
2e circonscription.	Cantons de : Avranches, Barenton, Brécey, Ducey, La Haye-Pesnel, Isigny-le-Buat, Juvigny-le-Tertre, Mortain, Pontorson, Saint-Hilaire-du-Harcouët, Saint-James, Saint-Pois, Sartilly, Sourdeval, Le Teilleul.
3e circonscription.	Cantons de : Bréhal, Cerisy-la-Salle, Coutances, Gavray, Granville, Lessay, Montmartin-sur-Mer, Périers, Saint-Malo-de-la-Lande, Saint-Sauveur-Lendelin.
4e circonscription.	Cantons de : Barneville-Carteret, Beaumont, Bricquebec, La Haye-du-Puits, Montebourg, Les Pieux, Quettehou, Sainte-Mère-Eglise, Saint-Sauveur-le-Vicomte, Valognes.
5e circonscription.	Cantons de : Cherbourg Nord-Ouest, Cherbourg Sud-Est, Equeurdreville-Hainneville, Octeville, Saint-Pierre-Eglise, Tourlaville.
Marne.	
1re circonscription.	Cantons de : Reims I, Reims II, Reims V, Reims VI.
2e circonscription.	Cantons de : Fismes, Reims III, Reims VII, Reims IX, Verzy, Ville-en-Tardenois.
3e circonscription.	Cantons de : Beine-Nauroy, Bourgogne, Reims IV, Reims VIII, Reims X, Suippes.
4e circonscription.	Cantons de : Châlons-sur-Marne I, Châlons-sur-Marne II, Châlons-sur-Marne III, Châlons-sur-Marne IV, Givry-en-Argonne, Marson, Sainte-Menehould, Ville-sur-Tourbe.
5e circonscription.	Cantons de : Anglure, Avize, Ecury-sur-Coole, Fère-Champenoise, Heiltz-le-Maurupt, Saint-Rémy-en-Bouzemont-Saint-Genest-et-Isson, Sompuis, Thiéblemont-Farémont, Vertus, Vitry-le-François Est, Vitry-le-François Ouest.
6e circonscription.	Cantons de : Ay, Châtillon-sur-Marne, Dormans, Epernay I, Epernay II, Esternay, Montmirail, Montmort-Lucy, Sézanne.
Haute-Marne.	
1re circonscription.	Cantons de : Arc-en-Barrois, Auberive, Bourbonne-les-Bains, Bourmont, Châteauvillain, Chaumont Nord, Chaumont Sud, Clefmont, Fayl-la-Forêt, Laferté-sur-Amance, Langres, Longeau-Percey, Neuilly-l'Evêque, Nogent, Prauthoy, Terre-Natale, Val-de-Meuse.

2e circonscription.	Cantons de : Andelot-Blancheville, Blaiserives, Chevillon, Doulaincourt-Saucourt, Joinville, Juzennecourt, Montier-en-Der, Poissons, Saint-Blin-Semilly, Saint-Dizier Centre, Saint-Dizier Nord-Est, Saint-Dizier Ouest, Saint-Dizier Sud-Est, Vignory, Wassy.
Mayenne.	
1re circonscription.	Cantons de : Argentré, Bais, Evron, Laval Est, Laval Nord-Ouest, Laval-Saint-Nicolas, Laval Sud-Ouest, Montsûrs, Pré-en-Pail, Saint-Berthevin, Villaines-la-Juhel.
2e circonscription.	Cantons de : Bierné, Château-Gontier Est, Château-Gontier Ouest, Cossé-le-Vivien, Craon, Grez-en-Bouère, Loiron, Meslay-du-Maine, Saint-Aignan-sur-Roë, Sainte-Suzanne.
3e circonscription.	Cantons de : Ambrières-les-Vallées, Chailland, Couptrain, Ernée, Gorron, Le Horps, Landivy, Laval Nord-Est, Lassay-les-Châteaux, Mayenne Est, Mayenne Ouest.
Meurthe-et-Moselle.	
1re circonscription.	Cantons de : Nancy Est, Nancy Nord, Nancy Sud.
2e circonscription.	Cantons de : Arracourt, Jarville-la-Malgrange, Saint-Max, Tomblaine, Vandœuvre-lès-Nancy.
3e circonscription.	Cantons de : Laxou, Nancy Ouest, Pompey.
4e circonscription.	Cantons de : Baccarat, Badonviller, Bayon, Blâmont, Cirey-sur-Vezouze, Gerbéviller, Lunéville Nord, Lunéville Sud, Saint-Nicolas-de-Port.
5e circonscription.	Cantons de : Colombey-les-Belles, Domèvre-en-Haye, Haroué, Neuves-Maisons, Thiaucourt-Regniéville (moins les communes d'Arnaville, Bayonville-sur-Mad et Vandelainville), Toul Nord, Toul Sud, Vézelise.
6e circonscription.	Cantons de : Briey, Chambley-Bussières, Conflans-en-Jarnisy, Dieulouard, Homécourt, Nomeny, Pont-à-Mousson. Communes de : Arnaville, Bayonville-sur-Mad, Vandelainville.
7e circonscription.	Cantons de : Audun-le-Roman, Herserange, Longuyon, Longwy, Mont-Saint-Martin, Villerupt.
Meuse.	
1re circonscription.	Cantons de : Ancerville, Bar-le-Duc Nord, Bar-le-Duc Sud, Commercy, Gondrecourt-le-Château, Ligny-en-Barrois, Montiers-sur-Saulx, Pierrefitte-sur-Aire, Revigny-sur-Ornain, Saint-Mihiel, Seuil-d'Argonne, Vaubecourt, Vaucouleurs, Vavincourt, Vigneulles-lès-Hattonchâtel, Void-Vacon.
2e circonscription.	Cantons de : Charny-sur-Meuse, Clermont-en-Argonne, Damvillers, Dun-sur-Meuse, Etain, Fresnes-en-Woëvre, Montfaucon, Montmédy, Souilly, Spincourt, Stenay, Varennes-en-Argonne, Verdun Centre, Verdun Est, Verdun Ouest.
Morbihan.	
1re circonscription.	Cantons de : Muzillac, La Roche-Bernard, Sarzeau, Vannes Centre, Vannes Est, Vannes Ouest.
2e circonscription.	Cantons de : Auray, Belle-Ile, Belz, Pluvigner, Port-Louis, Quiberon.
3e circonscription.	Cantons de : Baud, Elven, Grand-Champ, Locminé, Pontivy, Rohan, Saint-Jean-Brévelay.
4e circonscription.	Cantons de : Allaire, La Gacilly, Guer, Josselin, Malestroit, Mauron, Ploërmel, Questembert, Rochefort-en-Terre, La Trinité-Porhoët.
5e circonscription.	Cantons de : Groix, Lanester, Lorient Centre, Lorient Nord, Lorient Sud, Ploëmeur.
6e circonscription.	Cantons de : Cléguérec, Le Faouët, Gourin, Guémené-sur-Scorff, Hennebont, Plouay, Pont-Scorff.
Moselle.	
1re circonscription.	Cantons de : Maizières-lès-Metz, Marange-Silvange, Metz I, Woippy.
2e circonscription.	Cantons de : Ars-sur-Moselle, Metz IV, Montigny-lès-Metz (moins les communes de Chieulles, Mey, Saint-Julien-lès-Metz, Vantoux, Vany), Verny.
3e circonscription.	Cantons de : Metz II, Metz III, Pange, Vigy. Communes de : Chieulles, Mey, Saint-Julien-lès-Metz, Vantoux, Vany.
4e circonscription.	Cantons de : Albestroff, Château-Salins, Delme, Dieuze, Fénétrange, Lorquin, Phalsbourg, Réchicourt-le-Château, Sarrebourg, Vic-sur-Seille.

5e circonscription.	Cantons de : Bitche, Rohrbach-lès-Bitche, Sarralbe, Sarreguemines, Sarreguemines-Campagne, Volmunster.
6e circonscription.	Cantons de : Behren-lès-Forbach, Forbach, Freyming-Merlebach, Stiring-Wendel.
7e circonscription.	Cantons de : Boulay-Moselle, Faulquemont, Grostenquin, Saint-Avold I, Saint-Avold II.
8e circonscription.	Cantons de : Bouzonville, Fameck, Metzervisse, Rombas.
9e circonscription.	Cantons de : Cattenom, Sierck-les-Bains, Thionville Est, Thionville Ouest, Yutz.
10e circonscription.	Cantons de : Algrange, Florange, Fontoy, Hayange, Moyeuvre-Grande.
Nièvre.	
1re circonscription.	Cantons de : Imphy, La Machine, Nevers Centre, Nevers Est, Nevers Nord, Nevers Sud, Saint-Benin-d'Azy, Saint-Pierre-le-Moûtier.
2e circonscription.	Cantons de : La Charité-sur-Loire, Cosne-Cours-sur-Loire Nord, Cosne-Cours-sur-Loire Sud, Donzy, Guérigny, Pougues-les-Eaux, Pouilly-sur-Loire, Prémery, Saint-Amand-en-Puisaye, Varzy.
3e circonscription.	Cantons de : Brinon-sur-Beuvron, Château-Chinon, Châtillon-en-Bazois, Clamecy, Corbigny, Decize, Dornes, Fours, Lormes, Luzy, Montsauche-les-Settons, Moulins-Engilbert, Saint-Saulge, Tannay.
Nord.	
1re circonscription.	Cantons de : Lille Sud, Lille Sud-Est (moins les communes de Lezennes et Ronchin), Lille Sud-Ouest.
2e circonscription.	Cantons de : Lille Est, Villeneuve-d'Ascq. Communes de : Lezennes, Ronchin.
3e circonscription.	Cantons de : Lille Centre, Lille Nord, Lille Nord-Est.
4e circonscription.	Cantons de : Lille Ouest, Quesnoy-sur-Deûle.
5e circonscription.	Cantons de : Haubourdin, Seclin.
6e circonscription.	Cantons de : Cysoing, Orchies, Pont-à-Marcq. Communes de : Anstaing, Baisieux, Chéreng, Forest-sur-Marque, Gruson, Sailly-lez-Lannoy, Tressin, Willems.
7e circonscription.	Cantons de : Roubaix Centre (partie située au Sud d'une ligne définie par l'axe des voies ci-après : rue de Barbieux, rue H.-Bossut et rue Jean-Moulin jusqu'à la limite du canton de Roubaix Ouest, par la limite du canton de Roubaix Ouest, puis celle du canton de Roubaix Nord jusqu'à la place de la Liberté, et par l'axe des voies ci-après : place de la Liberté, rue de Lannoy, boulevard de Belfort et rue Monge jusqu'à la limite du canton de Roubaix Est), Roubaix Est, Lannoy (moins les communes d'Anstaing, Baisieux, Chéreng, Forest-sur-Marque, Gruson, Sailly-lez-Lannoy, Tressin, Willems).
8e circonscription.	Cantons de : Roubaix Centre (partie non comprise dans la 7e circonscription), Roubaix Nord, Roubaix Ouest.
9e circonscription.	Cantons de : Marcq-en-Barœul, Tourcoing Sud.
10e circonscription.	Cantons de : Tourcoing Nord, Tourcoing Nord-Est.
11e circonscription.	Cantons de : Armentières, La Bassée, Lomme.
12e circonscription.	Cantons de : Dunkerque Ouest (moins la partie de la commune de Dunkerque située à l'Est d'une ligne définie par la limite de la commune de Saint-Pol-sur-Mer et l'axe des voies ci-après : avenue de Petite-Synthe (à partir de l'angle Sud-Est de la limite territoriale de la commune de Saint-Pol-sur-Mer), rue du 11-novembre-1918, pont du Mail et canal de Bourbourg jusqu'à la limite de la commune de Coudekerque-Branche), Grande-Synthe, Gravelines.
13e circonscription.	Cantons de : Coudekerque-Branche, Dunkerque Est (moins les communes de Bray-Dunes et Zuydcoote), Dunkerque Ouest (partie non comprise dans la 12e circonscription).
14e circonscription.	Cantons de : Bergues, Bourbourg, Cassel, Hondschoote, Steenvoorde, Wormhout. Communes de : Bray-Dunes, Zuydcoote.
15e circonscription.	Cantons de : Bailleul Nord-Est, Bailleul Sud-Ouest, Hazebrouck Nord, Hazebrouck Sud, Merville.

16e circonscription.	Canton de : Marchiennes. Communes de : Anhiers, Flines-lez-Râches, Lallaing (issues du canton de Douai Nord), Auby, Râches, Raimbeaucourt, Roost-Warendin (issues du canton de Douai Ouest), Aniche, Auberchicourt, Dechy, Ecaillon, Guesnain, Lewarde, Loffre, Masny, Montigny-en-Ostrevent (issues du canton de Douai Sud).
17e circonscription.	Canton d'Arleux. Commune de Douai. Communes de : Sin-le-Noble, Waziers (issues du canton de Douai Nord), Courchelettes, Cuincy, Esquerchin, Flers-en-Escrebieux, Lambres-lez-Douai, Lauwin-Planque (issues du canton de Douai Ouest), Férin, Roucourt (issues du canton de Douai Sud).
18e circonscription.	Cantons de : Cambrai Est, Cambrai Ouest, Clary, Marcoing.
19e circonscription.	Cantons de : Bouchain, Denain, Valenciennes Sud (moins la commune de Valenciennes).
20e circonscription.	Cantons de : Anzin (moins la commune de Saint-Saulve), Saint-Amand-les-Eaux Rive Droite, Saint-Amand-les-Eaux Rive Gauche, Valenciennes Nord (moins la commune de Valenciennes). Communes de : Escautpont, Fresnes-sur-Escaut, Hergnies, Odomez, Vicq.
21e circonscription.	Cantons de : Condé-sur-l'Escault (moins les communes d'Escautpont, Fresnes-sur-Escaut, Hergnies, Odomez, Vicq), Valenciennes Est. Communes de : Valenciennes (parties comprises dans les cantons de Valenciennes Nord et de Valenciennes Sud), Saint-Saulve.
22e circonscription.	Cantons de : Berlaimont, Carnières, Le Cateau-Cambrésis, Le Quesnoy Est, Le Quesnoy Ouest, Solesmes.
23e circonscription.	Cantons de : Bavay, Maubeuge Nord, Maubeuge Sud.
24e circonscription.	Cantons de : Avesnes-sur-Helpe Nord, Avesnes-sur-Helpe Sud, Hautmont, Landrecies, Solre-le-Château, Trélon.
Oise.	
1re circonscription.	Cantons de : Beauvais Nord-Est, Beauvais Nord-Ouest, Breteuil, Crèvecœur-le-Grand, Froissy, Maignelay-Montigny, Marseille-en-Beauvaisis, Nivillers, Saint-Just-en-Chaussée.
2e circonscription.	Cantons de : Auneuil, Beauvais Sud-Ouest, Chaumont-en-Vexin, Le Coudray-Saint-Germer, Formerie, Grandvilliers, Noailles, Songeons.
3e circonscription.	Cantons de : Creil Sud, Méru, Montataire, Neuilly-en-Thelle.
4e circonscription.	Cantons de : Betz, Chantilly, Nanteuil-le-Haudouin, Pont-Sainte-Maxence, Senlis.
5e circonscription.	Cantons de : Attichy, Compiègne Sud-Est, Compiègne Sud-Ouest, Crépy-en-Valois, Estrées-Saint-Denis.
6e circonscription.	Cantons de : Compiègne Nord, Guiscard, Lassigny, Noyon, Ressons-sur-Matz, Ribécourt-Dreslincourt.
7e circonscription.	Cantons de : Clermont, Creil-Nogent-sur-Oise, Liancourt, Mouy.
Orne.	
1re circonscription.	Cantons de : Alençon I, Alençon II, Alençon III, Carrouges, Courtomer, Domfront, La Ferté-Macé, Juvigny-sous-Andaine, Le Mêle-sur-Sarthe, Passais, Sées.
2e circonscription.	Cantons de : L'Aigle Est, L'Aigle Ouest, Bazoches-sur-Hoëne, Bellême, La Ferté-Frênel, Gacé, Longny-au-Perche, Le Merlerault, Mortagne-au-Perche, Moulins-la-Marche, Nocé, Pervenchères, Rémalard, Le Theil, Tourouvre, Vimoutiers.
3e circonscription.	Cantons de : Argentan Est, Argentan Ouest, Athis-de-l'Orne, Briouze, Ecouché, Exmes, Flers Nord, Flers Sud, Messei, Mortrée, Putanges-Pont-Ecrepin, Tinchebray, Trun.
Pas-de-Calais.	
1re circonscription.	Cantons de : Arras Ouest, Arras Sud, Avesnes-le-Comte, Bapaume, Beaumetz-lès-Loges, Bertincourt, Croisilles, Pas-en-Artois.
2e circonscription.	Cantons de : Arras Nord, Marquion, Vimy, Vitry-en-Artois.
3e circonscription.	Cantons de : Aubigny-en-Artois, Desvres, Fruges, Heuchin, Hucqueliers, Lumbres, Le Parcq, Saint-Pol-sur-Ternoise.
4e circonscription.	Cantons de : Auxi-le-Château, Campagne-lès-Hesdin, Etaples, Hesdin, Montreuil.
5e circonscription.	Cantons de : Boulogne-sur-Mer Sud, Outreau, Samer.

6e circonscription.	Cantons de : Boulogne-sur-Mer Nord-Est, Boulogne-sur-Mer Nord-Ouest, Calais Nord-Ouest, Guînes, Marquise.
7e circonscription.	Cantons de : Ardres, Audruicq, Calais Centre, Calais Est, Calais Sud-Est.
8e circonscription.	Cantons de : Aire, Arques, Fauquembergues, Saint-Omer Nord, Saint-Omer Sud.
9e circonscription.	Cantons de : Béthune Nord, Béthune Sud, Lillers, Norrent-Fontes.
10e circonscription.	Cantons de : Auchel, Barlin, Bruay-en-Artois, Houdain.
11e circonscription.	Cantons de : Cambrin, Carvin, Laventie, Nœux-les-Mines, Wingles.
12e circonscription.	Cantons de : Avion, Bully-les-Mines, Liévin Nord, Liévin Sud.
13e circonscription.	Cantons de : Harnes, Lens Est, Lens Nord-Est, Lens Nord-Ouest.
14e circonscription.	Cantons de : Courrières, Hénin-Beaumont, Leforest, Rouvroy.
Puy-de-Dôme.	
1re circonscription.	Cantons de : Clermont-Ferrand Centre, Clermont-Ferrand Est, Clermont-Ferrand Nord, Clermont-Ferrand Nord-Ouest, Gerzat, Montferrand.
2e circonscription.	Cantons de : Aubière, Billom, Clermont-Ferrand Sud, Clermont-Ferrand Sud-Est, Cournon-d'Auvergne, Pont-du-Château, Saint-Dier-d'Auvergne, Vertaizon.
3e circonscription.	Cantons de : Beaumont, Bourg-Lastic, Chamalières, Clermont-Ferrand Ouest, Clermont-Ferrand Sud-Ouest, Herment, Rochefort-Montagne, Royat, Saint-Amant-Tallende.
4e circonscription.	Cantons de : Ardes, Besse-et-Saint-Anastaise, Champeix, Issoire, Jumeaux, Saint-Germain-Lembron, Sauxillanges, Tauves, La Tour-d'Auvergne, Veyre-Monton, Vic-le-Comte.
5e circonscription.	Cantons de : Ambert, Arlanc, Châteldon, Courpière, Cunlhat, Lezoux, Maringues, Olliergues, Saint-Amant-Roche-Savine, Saint-Anthème, Saint-Germain-l'Herm, Saint-Rémy-sur-Durolle, Thiers, Viverols.
6e circonscription.	Cantons de : Aigueperse, Combronde, Ennezat, Manzat, Menat, Montaigut, Pionsat, Pontaumur, Pontgibaud, Randan, Riom Est, Riom Ouest, Saint-Gervais-d'Auvergne.
Pyrénées-Atlantiques.	
1re circonscription.	Cantons de : Billère, Lescar, Pau Centre, Pau Nord, Pau Ouest.
2e circonscription.	Cantons de : Montaner, Morlaàs, Nay-Bourdettes Est, Nay-Bourdettes Ouest, Pau Est, Pau Sud, Pontacq.
3e circonscription.	Cantons de : Arthez-de-Béarn, Arzacq-Arraziguet, Garlin, Jurançon, Lagor, Lasseube, Lembeye, Monein, Orthez, Salies-de-Béarn, Thèze.
4e circonscription.	Cantons de : Accous, Aramits, Arudy, Hasparren, Iholdy, Laruns, Mauléon-Licharre, Navarrenx, Oloron-Sainte-Marie Est, Oloron-Sainte-Marie Ouest, Saint-Etienne de Baïgorry, Saint-Jean-Pied-de-Port, Saint-Palais, Sauveterre-de-Béarn, Tardets-Sorholus.
5e circonscription.	Cantons de : Anglet Nord, Anglet Sud, Bayonne Est, Bayonne Nord, Bayonne Ouest, Bidache, Labastide-Clairence, Saint-Pierre-d'Irube.
6e circonscription.	Cantons de : Biarritz Est, Biarritz Ouest, Espelette, Hendaye, Saint-Jean-de-Luz, Ustaritz.
Hautes-Pyrénées.	
1re circonscription.	Cantons de : Arreau, Bagnères-de-Bigorre, La Barthe-de-Neste, Bordères-Louron, Campan, Castelnau-Magnoac, Galan, Lannemezan, Mauléon-Barousse, Saint-Laurent-de-Neste, Séméac, Tournay, Trie-sur-Baïse, Vielle-Aure.
2e circonscription.	Cantons de : Argelès-Gazost, Aucun, Laloubère, Lourdes Est, Lourdes Ouest, Luz-Saint-Sauveur, Ossun, Saint-Pé-de-Bigorre, Tarbes I, Tarbes II.
3e circonscription.	Cantons de : Aureilhan, Bordères-sur-l'Echez, Castelnau-Rivière-Basse, Maubourguet, Pouyastruc, Rabastens-de-Bigorre, Tarbes III, Tarbes IV, Tarbes V, Vic-en-Bigorre.

Pyrénées-Orientales.	
1re circonscription.	Cantons de : Perpignan III, Perpignan IV, Perpignan V, Perpignan VII, Perpignan IX, Toulouges.
2e circonscription.	Cantons de : La Côte-Radieuse, Latour-de-France, Perpignan I, Rivesaltes, Saint-Laurent-de-la-Salanque, Saint-Paul-de-Fenouillet, Saint-Estève, Sournia.
3e circonscription.	Cantons de : Millas, Mont-Louis, Olette, Perpignan II, Perpignan VI, Perpignan VIII, Prades, Saillagouse, Vinça.
4e circonscription.	Cantons de : Argelès-sur-Mer, Arles-sur-Tech, Céret, Côte-Vermeille, Elne, Prats-de-Mollo-la-Preste, Thuir.
Bas-Rhin.	
1re circonscription.	Cantons de : Strasbourg I, Strasbourg II, Strasbourg IV, Strasbourg IX.
2e circonscription.	Cantons de : Strasbourg III, Strasbourg VII, Strasbourg VIII, Strasbourg X.
3e circonscription.	Cantons de : Bischheim, Schiltigheim, Strasbourg V, Strasbourg VI.
4e circonscription.	Cantons de : Geispolsheim, Illkirch-Graffenstaden, Mundolsheim, Truchtersheim. Commune d'Innenheim.
5e circonscription.	Cantons de : Barr, Benfeld, Erstein, Marckolsheim, Obernai (moins la commune d'Innenheim), Sélestat.
6e circonscription.	Cantons de : Molsheim, Rosheim, Saales, Schirmeck, Villé, Wasselonne.
7e circonscription.	Cantons de : Bouxwiller, Drulingen, Hochfelden, Marmoutier, La Petite-Pierre, Sarre-Union, Saverne.
8e circonscription.	Cantons de : Lauterbourg, Niederbronn-les-Bains, Seltz, Soultz-sous-Forêts, Wissembourg, Woerth.
9e circonscription.	Cantons de : Bischwiller, Brumath, Haguenau.
Haut-Rhin.	
1re circonscription.	Cantons de : Andolsheim, Colmar Nord, Colmar Sud, Neuf-Brisach.
2e circonscription.	Cantons de : Kaysersberg, Lapoutroie, Munster, Ribeauvillé, Rouffach, Sainte-Marie-aux-Mines, Wintzenheim.
3e circonscription.	Cantons de : Altkirch, Dannemarie, Ferrette, Hirsingue, Masevaux, Saint-Amarin, Thann.
4e circonscription.	Cantons de : Habsheim, Huningue, Sierentz.
5e circonscription.	Cantons de : Mulhouse Est, Mulhouse Ouest, Mulhouse Sud.
6e circonscription.	Cantons de : Illzach, Mulhouse Nord, Wittenheim.
7e circonscription.	Cantons de : Cernay, Ensisheim, Guebwiller, Soultz-Haut-Rhin.
Rhône	
1re circonscription.	Cantons de : Lyon I (partie située au Sud d'une ligne définie par la voie ferrée de Paris à Marseille), Lyon V (partie située au Sud-Ouest d'une ligne définie par l'axe des voies ci-après : rue Marietton, grande rue de Vaise, rue Saint-Pierre-de-Vaise, boulevard Antoine-de-Saint-Exupéry, montée de l'Observance), Lyon VI, Lyon XIII (partie située à l'Ouest d'une ligne définie par l'axe des voies ci-après : avenue Berthelot à partir de la place du 11-Novembre-1918, rue Paul-Cazeneuve et avenue Francis-de-Pressensé).
2e circonscription.	Cantons de : Lyon I (partie non comprise dans la 1re circonscription), Lyon II, Lyon III, Lyon IV, Lyon V (partie non comprise dans la 1re circonscription).
3e circonscription.	Cantons de : Lyon IX, Lyon X, Lyon XII (partie située à l'Ouest d'une ligne définie par l'axe des voies ci-après : rue Feuillat, rue Maryse-Bastié, avenue Paul-Santy, passage Comtois et avenue du Général-Frère), Lyon XIII (partie non comprise dans la 1re circonscription).
4e circonscription.	Cantons de : Lyon VII, Lyon VIII, Lyon XI, Lyon XII (partie non comprise dans la 3e circonscription).
5e circonscription.	Cantons de : Caluire-et-Cuire, Neuville-sur-Saône. Communes de : Champagne-au-Mont-d'Or, Collonges-au-Mont-d'Or, Ecully, Saint-Cyr-au-Mont-d'Or, Saint-Didier-au-Mont d'Or.
6e circonscription.	Cantons de : Villeurbanne Centre, Villeurbanne Nord, Villeurbanne Sud.

7e circonscription.	Cantons de : Bron, Rillieux-la-Pape, Vaulx-en-Velin.
8e circonscription.	Cantons de : Amplepuis, L'Arbresle, Le Bois-d'Oingt, Lamure-sur-Azergues, Limonest (moins les communes de Champagne-au-Mont-d'Or, Collonges-au-Mont-d'Or, Dardilly, Ecully, Saint-Cyr-au-Mont-d'Or, Saint-Didier-au-Mont-d'Or), Tarare, Thizy.
9e circonscription.	Cantons de : Anse, Beaujeu, Belleville, Monsols, Villefranche-sur-Saône.
10e circonscription.	Cantons de : Saint-Genis-Laval, Saint-Laurent-de-Chamousset, Saint-Symphorien-sur-Coise, Vaugneray. Commune de Dardilly.
11e circonscription.	Cantons de : Condrieu, Givors, Mornant, Saint-Symphorien-d'Ozon.
12e circonscription.	Cantons de : Irigny, Oullins, Sainte-Foy-lès-Lyon, Tassin-la-Demi-Lune.
13e circonscription.	Cantons de : Décines-Charpieu, Meyzieu, Saint-Priest.
14e circonscription.	Cantons de : Saint-Fons, Vénissieux Nord, Vénissieux Sud.
Haute-Saône.	
1re circonscription.	Cantons de : Autrey-lès-Gray, Champlitte, Dampierre-sur-Salon, Fresne-Saint-Mamès, Gray, Gy, Marnay, Pesmes, Scey-sur-Saône-et-Saint-Albin, Vesoul Est, Vesoul Ouest.
2e circonscription.	Cantons de : Champagney, Héricourt Est, Héricourt Ouest, Lure Nord, Lure Sud, Mélisey, Montbozon, Noroy-le-Bourg, Rioz, Villersexel.
3e circonscription.	Cantons de : Amance, Combeaufontaine, Faucogney-et-la-Mer, Jussey, Luxeuil-les-Bains, Port-sur-Saône, Saint-Loup-sur-Semouse, Saint-Sauveur, Saulx, Vauvillers, Vitrey-sur-Mance.
Saône-et-Loire.	
1re circonscription.	Cantons de : La Chapelle-de-Guinchay, Cluny, Lugny, Mâcon Centre, Mâcon Nord, Mâcon Sud, Matour, Tramayes.
2e circonscription.	Cantons de : Bourbon-Lancy, Charolles, Chauffailles, La Clayette, Digoin, Gueugnon, Marcigny, Paray-le-Monial, Saint-Bonnet-de-Joux, Semur-en-Brionnais.
3e circonscription.	Cantons de : Autun Nord, Autun Sud, Chagny, Couches, Le Creusot Est, Le Creusot Ouest, Epinac, Issy-l'Evêque, Lucenay-l'Evêque, Mesvres, Saint-Léger-sous-Beuvray.
4e circonscription.	Cantons de : La Guiche, Montceau-les-Mines Nord, Montceau-les-Mines Sud, Montcenis, Montchanin, Mont-Saint-Vincent, Palinges, Saint-Gengoux-le-National, Toulon-sur-Arroux.
5e circonscription.	Cantons de : Buxy, Chalon-sur-Saône Centre, Chalon-sur-Saône Nord, Chalon-sur-Saône Ouest, Givry, Sennecey-le-Grand.
6e circonscription.	Cantons de : Beaurepaire-en-Bresse, Chalon-sur-Saône Sud, Cuiseaux, Cuisery, Louhans, Montpont-en-Bresse, Montret, Pierre-de-Bresse, Saint-Germain-du-Bois, Saint-Germain-du-Plain, Saint-Martin-en-Bresse, Tournus, Verdun-sur-le-Doubs.
Sarthe.	
1re circonscription.	Cantons de : Beaumont-sur-Sarthe, Conlie, Fresnay-sur-Sarthe, Le Mans Centre, Le Mans Nord-Ouest, Saint-Paterne, Sillé-le-Guillaume.
2e circonscription.	Cantons de : Bouloire, Le Mans Est-Campagne, Le Mans Sud-Est, Le Mans Sud-Ouest, Le Mans-Ville Est, Montfort-le-Gesnois.
3e circonscription.	Cantons de : La Chartre-sur-le-Loir, Château-du-Loir, Ecommoy, La Flèche, Le Grand-Lucé, Le Lude, Mayet, Pontvallain, Saint-Calais.
4e circonscription.	Cantons de : Allonnes, Brûlon, Loué, Malicorne-sur-Sarthe, Le Mans Ouest, Sablé-sur-Sarthe, La Suze-sur-Sarthe.
5e circonscription.	Cantons de : Ballon, Bonnétable, La Ferté-Bernard, La Fresnaye-sur-Chédouet, Mamers, Le Mans Nord-Campagne, Le Mans Nord-Ville, Marolles-les-Braults, Montmirail, Tuffé, Vibraye.
Savoie.	
1re circonscription.	Cantons de : Aix-les-Bains Centre, Aix-les-Bains Nord-Grésy, Aix-les-Bains Sud, Albens, Chambéry Est, Chambéry Nord, Le Châtelard, les Echelles, La Motte-Servolex, Pont-de-Beauvoisin, Ruffieux, Saint-Alban-Leysse, Saint-Genix-sur-Guiers, Yenne.

2e circonscription.	Cantons de : Aime, Albertville Nord, Albertville Sud, Beaufort, Bourg-Saint-Maurice, Bozel, Grésy-sur-Isère, Moûtiers, Saint-Pierre-d'Albigny, Ugine.
3e circonscription.	Cantons de : Aiguebelle, Chambéry Sud, Chambéry Sud-Ouest, La Chambre, Chamoux-sur-Gelon, Cognin, Lanslebourg-Mont-Cenis, Modane, Montmélian, La Ravoire, La Rochette, Saint-Jean-de-Maurienne, Saint-Michel-de-Maurienne.
Haute-Savoie.	
1re circonscription.	Cantons de : Annecy Nord-Ouest, Annecy-le-Vieux, Cruseilles, Frangy, Rumilly, Seyssel, Thorens-Glières.
2e circonscription.	Cantons de : Alby-sur-Chéran, Annecy Centre, Annecy Nord-Est, Faverges, Seynod, Thônes.
3e circonscription.	Cantons de : Bonneville, Chamonix-Mont-Blanc, Cluses, Saint-Gervais-les-Bains, Sallanches, Scionzier.
4e circonscription.	Cantons de : Annemasse Nord, Annemasse Sud, Reignier, La Roche-sur-Foron, Saint-Julien-en-Genevois.
5e circonscription.	Cantons de : Abondance, Le Biot, Boëge, Douvaine, Evian-les-Bains, Saint-Jeoire, Samoëns, Taninges, Thonon-les-Bains.
Paris.	
1re circonscription.	1er, 2e, 3e et 4e arrondissements.
2e circonscription.	5e arrondissement ; partie du 6e arrondissement (quartier Notre-Dame-des-Champs et partie du quartier Odéon située au Sud d'une ligne définie par l'axe des voies ci-après : rue de Vaugirard et rue de Médicis).
3e circonscription.	Partie du 6e arrondissement non comprise dans la 2e circonscription ; 7e arrondissement.
4e circonscription.	8e et 9e arrondissements.
5e circonscription.	10e arrondissement.
6e circonscription.	Partie du 11e arrondissement (quartiers Folie-Méricourt et Saint-Ambroise) ; partie du 20e arrondissement (quartier Belleville et partie du quartier Père-Lachaise située au Nord d'une ligne définie par l'axe des voies ci-après : avenue Gambetta, rue de la Bidassoa et rue Villiers-de-l'Isle-Adam).
7e circonscription.	Partie du 11e arrondissement (quartiers Roquette et Sainte-Marguerite) ; partie du 12e arrondissement (quartier Quinze-Vingts).
8e circonscription.	Partie du 12e arrondissement non comprise dans la 7e circonscription.
9e circonscription.	Partie du 13e arrondissement (quartiers Gare, Salpêtrière et partie du quartier Maison-Blanche située à l'Est d'une ligne définie par l'axe des voies ci-après : avenue d'Italie et avenue de la Porte-d'Italie).
10e circonscription.	Partie du 13e arrondissement non comprise dans la 9e circonscription ; partie du 14e arrondissement (quartiers Montparnasse et Parc de Montsouris).
11e circonscription.	Partie du 14e arrondissement (quartiers Petit-Montrouge et Plaisance).
12e circonscription.	Partie du 15e arrondissement (quartiers Grenelle et Necker et partie du quartier Javel située au Nord d'une ligne définie par l'axe des voies ci-après : rue de la Convention, rue de Lourmel, rue de Javel, quai André-Citroën jusqu'au pont de Grenelle).
13e circonscription.	Partie du 15e arrondissement non comprise dans la 12e circonscription.
14e circonscription.	Partie du 16e arrondissement (quartier Auteuil et partie du quartier Muette située au Sud d'une ligne définie par l'axe des voies ci-après : boulevard de Beauséjour, chaussée de la Muette, rue de Passy, rue de l'Annonciation, rue Raynouard, avenue du Parc-de-Passy, avenue Marcel-Proust, rue d'Ankara, avenue du Président-Kennedy jusqu'à la place Clément-Ader).
15e circonscription.	Partie du 16e arrondissement non comprise dans la 14e circonscription.
16e circonscription.	Partie du 17e arrondissement (quartiers Ternes, Plaine-de-Monceau, et partie du quartier Batignolles située à l'Ouest d'une ligne définie par l'axe des voies ci-après : rue de Saussure, boulevard Pereire et rue de Rome).
17e circonscription.	Partie du 17e arrondissement non comprise dans la 16e circonscription ; partie du 18e arrondissement (partie du quartier Grandes-Carrières située au Nord d'une ligne définie par l'axe de la rue Marcadet).

18e circonscription.	Partie du 18e arrondissement (partie du quartier Grandes-Carrières non comprise dans la 17e circonscription et quartier Clignancourt).
19e circonscription.	Partie du 18e arrondissement non comprise dans les 17e et 18e circonscriptions ; partie du 19e arrondissement (quartier Villette).
20e circonscription.	Partie du 19e arrondissement (quartiers Pont-de-Flandre, Amérique et Combat).
21e circonscription.	Partie du 20e arrondissement non comprise dans la 6e circonscription.
Seine-Maritime.	
1re circonscription.	Cantons de : Rouen I, Rouen II, Rouen III, Rouen IV, Rouen V, Rouen VI, Rouen VII.
2e circonscription.	Cantons de : Bois-Guillaume, Boos, Darnétal, Mont-Saint-Aignan.
3e circonscription.	Cantons de : Le Petit-Quevilly, Saint-Etienne-du-Rouvray, Sotteville-lès-Rouen Est, Sotteville-lès-Rouen Ouest.
4e circonscription.	Cantons de : Caudebec-lès-Elbeuf, Elbeuf, Grand-Couronne, Le Grand-Quevilly.
5e circonscription.	Cantons de : Caudebec-en-Caux, Duclair, Maromme, Notre-Dame-de-Bondeville, Pavilly.
6e circonscription.	Cantons de : Bolbec, Gonfreville-l'Orcher, Le Havre III, Lillebonne, Saint-Romain-de-Colbosc.
7e circonscription.	Cantons de : Le Havre I, Le Havre II, Le Havre V, Le Havre VI, Le Havre VII.
8e circonscription.	Cantons de : Le Havre IV, Le Havre VIII, Le Havre IX, Le Havre X.
9e circonscription.	Cantons de : Criquetot-l'Esneval, Fauville-en-Caux, Fécamp, Goderville, Montivilliers, Valmont.
10e circonscription.	Cantons de : Bacqueville-en-Caux, Cany-Barville, Clères, Doudeville, Fontaine-le-Dun, Ourville-en-Caux, Saint-Valery-en-Caux, Tôtes, Yerville, Yvetot.
11e circonscription.	Cantons de : Dieppe Est, Dieppe Ouest, Envermeu, Eu, Offranville.
12e circonscription.	Cantons de : Argueil, Aumale, Bellencombre, Blangy-sur-Bresle, Buchy, Forges-les-Eaux, Gournay-en-Bray, Londinières, Longueville-sur-Scie, Neufchâtel-en-Bray, Saint-Saëns.

Seine-et-Marne.	
1re circonscription.	Cantons de : Melun Sud, Perthes, Savigny-le-Temple.
2e circonscription.	Cantons de : La Chapelle-la-Reine, Château-Landon, Fontainebleau, Lorrez-le-Bocage-Préaux, Nemours.
3e circonscription.	Cantons de : Le Châtelet-en-Brie, Melun Nord, Montereau-Faut-Yonne, Moret-sur-Loing.
4e circonscription.	Cantons de : Bray-sur-Seine, Donnemarie-Dontilly, La Ferté-Gaucher, Nangis, Provins, Rebais, Rozay-en-Brie, Villiers-Saint-Georges.
5e circonscription.	Cantons de : Coulommiers, Crécy-la-Chapelle, La Ferté-sous-Jouarre, Meaux Sud.
6e circonscription.	Cantons de : Dammartin-en-Goële, Lizy-sur-Ourcq, Meaux Nord, Mitry-Mory.
7e circonscription.	Cantons de : Chelles, Claye-Souilly, Lagny-sur-Marne (pour les communes de Gouvernes, Lagny-sur-Marne, Pomponne, Saint-Thibault-des-Vignes), Vaires-sur-Marne.
8e circonscription.	Cantons de : Champs-sur-Marne, Lagny-sur-Marne (pour les communes de Carnetin, Chalifert, Chanteloup, Chessy, Conches, Coupvray, Dampmart, Guermantes, Jablines, Jossigny, Lesches, Montévrain, Thorigny-sur-Marne), Noisiel, Roissy, Torcy.
9e circonscription.	Cantons de : Brie-Comte-Robert, Mormant, Pontault-Combault, Tournan-en-Brie.
Yvelines.	
1re circonscription.	Cantons de : Versailles Nord, Versailles Nord-Ouest, Versailles Ouest, Viroflay.
2e circonscription.	Cantons de : Chevreuse, Vélizy-Villacoublay, Versailles Sud.
3e circonscription.	Cantons de : La Celle-Saint-Cloud, Le Chesnay, Saint-Nom-la-Bretèche.
4e circonscription.	Cantons de : Chatou, Houilles, Marly-le-Roi.
5e circonscription.	Cantons de : Maisons-Laffitte, Sartrouville, Le Vésinet.
6e circonscription.	Cantons de : Le Pecq, Saint-Germain-en-Laye Nord, Saint-Germain-en-Laye Sud.

7e circonscription.	Cantons de : Andrésy, Conflans-Sainte-Honorine, Meulan (moins les communes des Mureaux et de Chapet), Triel-sur-Seine.
8e circonscription.	Cantons de : Limay, Mantes-la-Jolie, Mantes-la-Ville.
9e circonscription.	Cantons de : Aubergenville, Bonnières-sur-Seine, Guerville, Houdan. Communes de : Les Mureaux, Chapet.
10e circonscription.	Cantons de : Monfort-l'Amaury, Rambouillet, Saint-Arnoult-en-Yvelines, Maurepas (moins les communes d'Elancourt et de La Verrière).
11e circonscription.	Cantons de : Saint-Cyr-l'Ecole, Trappes. Communes de : Elancourt, La Verrière.
12e circonscription.	Cantons de : Plaisir, Poissy Nord, Poissy Sud.
Deux-Sèvres.	
1re circonscription.	Cantons de : Niort Est, Niort Nord, Niort Ouest, Prahecq.
2e circonscription.	Cantons de : Beauvoir-sur-Niort, Brioux-sur-Boutonne, Celles-sur-Belle, Chef-Boutonne, Frontenay-Rohan-Rohan, Lezay, Mauzé-sur-le-Mignon, Melle, La Mothe-Saint-Héray, Saint-Maixent-l'Ecole I, Saint-Maixent-l'Ecole II, Sauzé-Vaussais.
3e circonscription.	Cantons de : Airvault, Champdeniers-Saint-Denis, Coulonges-sur-l'Autize, Mazières-en-Gâtine, Ménigoute, Moncoutant, Parthenay, Saint-Loup-Lamairé, Secondigny, Thénezay.
4e circonscription.	Cantons de : Argenton-Château, Bressuire, Cerizay, Mauléon, Saint-Varent, Thouars I, Thouars II.
Somme	
1re circonscription.	Cantons de : Amiens I Ouest, Amiens II Nord-Ouest, Amiens IV Est, Amiens VIII Nord, Picquigny.
2e circonscription.	Cantons de : Amiens III Nord-Est, Amiens V Sud-Est, Amiens VI Sud, Amiens VII Sud-Ouest, Boves.
3e circonscription.	Cantons de : Ault, Friville-Escarbotin, Gamaches, Hallencourt, Hornoy-le-Bourg, Molliens-Dreuil, Moyenneville, Oisemont, Saint-Valery-sur-Somme.
4e circonscription.	Cantons de : Abbeville Nord, Abbeville Sud, Ailly-le-Haut-Clocher, Bernaville, Crécy-en-Ponthieu, Domart-en-Ponthieu, Doullens, Nouvion, Rue.
5e circonscription.	Cantons de : Acheux-en-Amiénois, Albert, Bray-sur-Somme, Chaulnes, Combles, Ham, Nesle, Péronne, Roisel.
6e circonscription.	Cantons de : Ailly-sur-Noye, Conty, Corbie, Montdidier, Moreuil, Poix-de-Picardie, Rosières-en-Santerre, Roye, Villers-Bocage.
Tarn.	
1re circonscription.	Cantons de : Albi Nord-Est, Albi Nord-Ouest, Carmaux Nord, Carmaux Sud, Cordes, Monesties, Pampelonne, Valderiès, Valence-d'Albigeois, Vaour, Villefranche-d'Albigeois.
2e circonscription.	Cantons de : Albi Centre, Albi Sud, Cadalen, Castelnau-de-Montmiral, Gaillac, Graulhet, Lisle-sur-Tarn, Rabastens, Salvagnac.
3e circonscription.	Cantons de : Alban, Brassac, Castres Est, Castres Nord, Castres Sud, Lacaune, Montredon-Labessonnié, Murat-sur-Vèbre, Réalmont, Roquecourbe, Vabre.
4e circonscription.	Cantons de : Anglès, Cuq-Toulza, Dourgne, Labruguière, Lautrec, Lavaur, Mazamet Nord-Est, Mazamet Sud-Ouest, Puylaurens, Saint-Amans-Soult, Saint-Paul-Cap-de-Joux, Vielmur-sur-Agout.
Tarn-et-Garonne.	
1re circonscription.	Cantons de : Caussade, Caylus, Lafrançaise, Molières, Monclar-de-Quercy, Montauban I, Montauban II, Montauban III, Montauban IV, Montpezat-de-Quercy, Nègrepelisse, Saint-Antonin-Noble-Val, Villebrumier.
2e circonscription.	Cantons de : Auvillar, Beaumont-de-Lomagne, Bourg-de-Visa, Castelsarrasin I, Castelsarrasin II, Grisolles, Lauzerte, Lavit, Moissac I, Moissac II, Montech, Montaigu-de-Quercy, Saint-Nicolas-de-la-Grave, Valence, Verdun-sur-Garonne.
Var.	
1re circonscription.	Cantons de : Toulon I, Toulon V, Toulon VI, Toulon VIII.

2e circonscription.	Cantons de : Toulon II, Toulon III, Toulon IV, Toulon VII, Toulon IX.
3e circonscription.	Cantons de : La Crau, Hyères, La Valette-du-Var.
4e circonscription.	Cantons de : Aups, Collobrières, Draguignan, Grimaud, Lorgues, Le Luc, Saint-Tropez.
5e circonscription.	Cantons de : Callas, Comps-sur-Artuby, Fayence, Fréjus, Le Muy, Saint-Raphaël.
6e circonscription.	Cantons de : Barjols, Le Beausset, Besse-sur-Issole, Brignoles, Cotignac, Cuers, Rians, La Roquebrussanne, Saint-Maximin-la-Sainte-Baume, Salernes, Solliès-Pont, Tavernes.
7e circonscription.	Cantons de : Ollioules, Saint-Mandrier-sur-Mer, La Seyne-sur-Mer, Six-Fours-les-Plages.
Vaucluse.	
1re circonscription.	Cantons de : Avignon Est, Avignon Nord, Avignon Ouest, Avignon Sud.
2e circonscription.	Cantons de : Apt, Bonnieux, Cadenet, Cavaillon, Gordes, L'Isle-sur-la-Sorgue, Pertuis.
3e circonscription.	Cantons de : Bédarrides, Carpentras Nord, Carpentras Sud, Mormoiron, Pernes-les-Fontaines, Sault.
4e circonscription.	Cantons de : Beaumes-de-Venise, Bollène, Malaucène, Orange Est, Orange Ouest, Vaison-la-Romaine, Valréas.
Vendée.	
1re circonscription.	Cantons de : Challans, Les Essarts, Palluau, Le Poiré-sur-Vie, Rocheservière, La Roche-sur-Yon Nord.
2e circonscription.	Cantons de : Chantonnay, Mareuil-sur-Lay-Dissais, La Mothe-Achard, Moutiers-les-Mauxfaits, La Roche-sur-Yon Sud, Talmont-Saint-Hilaire.
3e circonscription.	Cantons de : Beauvoir-sur-Mer, L'Ile-d'Yeu, Noirmoutier-en-l'Ile, Les Sables-d'Olonne, Saint-Gilles-Croix-de-Vie, Saint-Jean-de-Monts.
4e circonscription.	Cantons de : Les Herbiers, Montaigu, Mortagne-sur-Sèvre, Pouzauges, Saint-Fulgent.
5e circonscription.	Cantons de : Chaillé-les-Marais, La Châtaigneraie, Fontenay-le-Comte, L'Hermenault, Luçon, Maillezais, Sainte-Hermine, Saint-Hilaire-des-Loges.
Vienne.	
1re circonscription.	Cantons de : Mirebeau, Neuville-de-Poitou, Poitiers I, Poitiers II, Poitiers VII, Saint-Georges-lès-Baillargeaux, Saint-Julien-l'Ars, Vouneuil-sur-Vienne.
2e circonscription.	Cantons de : Poitiers III, Poitiers IV, Poitiers V, Poitiers VI, La Villedieu-du-Clain, Vivonne, Vouillé.
3e circonscription.	Cantons de : Availles-Limouzine, Charroux, Chauvigny, Civray, Couhé, Gençay, L'Isle-Jourdain, Lusignan, Lussac-les-Châteaux, Montmorillon, Saint-Savin, La Trimouille. Commune de La Puye.
4e circonscription.	Cantons de : Châtellerault Nord, Châtellerault Ouest, Châtellerault Sud, Dangé-Saint-Romain, Lencloître, Loudun, Moncontour, Monts-sur-Guesnes, Pleumartin (moins la commune de La Puye), Saint-Gervais-les-Trois-Clochers, Les Trois-Moutiers.
Haute-Vienne.	
1re circonscription.	Cantons de : Limoges-Beaupuy, Limoges-Carnot, Limoges-Centre, Limoges-Cité, Limoge-Condat, Limoges-Couzeix, Limoges-Emailleurs, Limoges-Puy-las-Rodas.
2e circonscription.	Cantons de : Aixe-sur-Vienne, Châlus, Nexon, Oradour-sur-Vayres, Pierre-Buffière, Rochechouart, Saint-Germain-les-Belles, Saint-Junien Est, Saint-Junien Ouest, Saint-Laurent-sur-Gorre, Saint-Mathieu, Saint-Yrieix-la-Perche.
3e circonscription.	Cantons de : Bellac, Bessines-sur-Gartempe, Châteauponsac, Le Dorat, Laurière, Limoges-Corgnac, Limoges-Isle, Limoges-Landouge, Magnac-Laval, Mézières-sur-Issoire, Nantiat, Nieul, Saint-Sulpice-les-Feuilles.
4e circonscription.	Cantons de : Ambazac, Châteauneuf-la-Forêt, Eymoutiers, Limoges-la-Bastide, Limoges-Grand-Treuil, Limoges-Le-Palais, Limoges-Panazol, Limoges-Vigenal, Saint-Léonard-de-Noblat.

Vosges.	
1re circonscription.	Cantons de : Châtel-sur-Moselle, Epinal Est, Epinal Ouest, Rambervillers, Xertigny.
2e circonscription.	Cantons de : Brouvelieures, Bruyères, Corcieux, Fraize, Provenchères-sur-Fave, Raon-l'Etape, Saint-Dié Est, Saint-Dié Ouest, Senones.
3e circonscription.	Cantons de : Gérardmer, Plombières-les-Bains, Remiremont, Saulxures-sur-Moselotte, Le Thillot.
4e circonscription.	Cantons de : Bains-les-Bains, Bulgnéville, Charmes, Châtenois, Coussey, Darney, Dompaire, Lamarche, Mirecourt, Monthureux-sur-Saône, Neufchâteau, Vittel.
Yonne.	
1re circonscription.	Cantons de : Aillant-sur-Tholon, Auxerre Est, Auxerre Nord-Ouest, Auxerre Sud-Ouest, Bléneau, Charny, Coulanges-la-Vineuse, Courson-les-Carrières, Saint-Fargeau, Saint-Sauveur-en-Puisaye, Toucy. Communes de : Andryes, Etais-la-Sauvin.
2e circonscription.	Cantons de : Ancy-le-Franc, Avallon, Chablis, Coulanges-sur-Yonne, (moins les communes d'Andryes et d'Etais-la-Sauvin), Cruzy-le-Châtel, Flogny-la-Chapelle, Guillon, l'Isle-sur-Serein, Ligny-le-Châtel, Migennes, Noyers, Quarré-les-Tombes, Saint-Florentin, Seignelay, Tonnerre, Vermenton, Vézelay.
3e circonscription.	Cantons de : Brienon-sur-Armançon, Cerisiers, Chéroy, Joigny, Pont-sur-Yonne, Saint-Julien-du-Sault, Sens Nord-Est, Sens Ouest, Sens Sud-Est, Sergines, Villeneuve-l'Archevêque, Villeneuve-sur-Yonne.
Territoire de Belfort.	
1re circonscription.	Cantons de : Beaucourt, Belfort Centre, Belfort Est, Danjoutin, Delle, Fontaine, Grandvillars.
2e circonscription.	Cantons de : Belfort Nord, Belfort Ouest, Belfort Sud, Châtenois-les-Forges, Giromagny, Offemont, Rougemont-le-Château, Valdoie.

Essonne.	
1re circonscription.	Cantons de : Corbeil-Essonnes Est, Corbeil-Essonnes Ouest, Evry Nord, Evry Sud.
2e circonscription.	Cantons de : Etampes, La Ferté-Alais, Mennecy, Méréville, Milly-la-Forêt.
3e circonscription.	Cantons de : Arpajon, Brétigny-sur-Orge, Dourdan, Etréchy, Saint-Chéron.
4e circonscription.	Cantons de : Limours, Longjumeau, Montlhéry, Villebon-sur-Yvette.
5e circonscription.	Cantons de : Bièvres, Gif-sur-Yvette, Orsay, Les Ulis.
6e circonscription.	Cantons de : Chilly-Mazarin, Massy Est, Massy Ouest, Palaiseau.
7e circonscription.	Cantons de : Athis-Mons, Juvisy-sur-Orge, Savigny-sur-Orge, Viry-Châtillon.
8e circonscription.	Cantons de : Brunoy, Montgeron, Vigneux-sur-Seine, Yerres.
9e circonscription.	Cantons de : Draveil, Epinay-sous-Sénart, Ris-Orangis, Saint-Germain-lès-Corbeil.
10e circonscription.	Cantons de : Grigny, Morsang-sur-Orge, Sainte-Geneviève-des-Bois, Saint-Michel-sur-Orge.
Hauts-de-Seine.	
1re circonscription.	Cantons de : Colombes Nord-Est, Colombes Nord-Ouest, Gennevilliers Nord, Gennevilliers Sud, Villeneuve-la-Garenne.
2e circonscription.	Cantons de : Asnières-sur-Seine Nord, Asnières-sur-Seine Sud, Colombes Sud.
3e circonscription.	Cantons de : Bois-Colombes, Courbevoie Nord, Courbevoie Sud, La Garenne-Colombes.
4e circonscription.	Cantons de : Nanterre Nord, Nanterre Sud-Est, Nanterre Sud-Ouest, Suresnes.
5e circonscription.	Cantons de : Clichy, Levallois-Perret Nord, Levallois-Perret Sud.
6e circonscription.	Cantons de : Neuilly-sur-Seine Nord, Neuilly-sur-Seine Sud, Puteaux.
7e circonscription.	Cantons de : Garches, Rueil-Malmaison, Saint-Cloud.
8e circonscription.	Cantons de : Chaville, Meudon, Sèvres.

9e circonscription.	Cantons de : Boulogne-Billancourt Nord-Est, Boulogne-Billancourt Nord-Ouest, Boulogne-Billancourt Sud (partie située au Nord d'une ligne définie par l'axe des voies ci-après : rue Yves-Kermen, avenue Pierre-Grenier, boulevard de la République jusqu'au pont d'Issy).
10e circonscription.	Cantons de : Boulogne-Billancourt Sud (partie non comprise dans la 9e circonscription), Issy-les-Moulineaux Est, Issy-les-Moulineaux Ouest, Vanves.
11e circonscription.	Cantons de : Bagneux, Malakoff, Montrouge.
12e circonscription.	Cantons de : Châtillon, Clamart, Fontenay-aux-Roses, Le Plessis-Robinson.
13e circonscription.	Cantons de : Antony, Bourg-la-Reine, Châtenay-Malabry, Sceaux.
Seine-Saint-Denis.	
1re circonscription.	Cantons de : Epinay-sur-Seine, Saint-Denis Sud, Saint-Ouen.
2e circonscription.	Cantons de : Pierrefitte-sur-Seine, Saint-Denis Nord-Est, Saint-Denis Nord-Ouest.
3e circonscription.	Cantons de : Aubervilliers Est, Aubervilliers Ouest, La Courneuve. Commune du Bourget.
4e circonscription.	Cantons de : Le Blanc-Mesnil, Stains. Commune de Dugny.
5e circonscription.	Canton de Bobigny. Commune de Drancy.
6e circonscription.	Cantons de : Bagnolet, Les Lilas, Pantin Est, Pantin Ouest.
7e circonscription.	Cantons de : Montreuil Est, Montreuil Nord, Montreuil Ouest.
8e circonscription.	Cantons de : Gagny, Rosny-sous-Bois, Villemomble.
9e circonscription.	Cantons de : Bondy Nord-Ouest, Bondy Sud-Est, Noisy-le-Sec, Romainville.
10e circonscription.	Cantons de : Aulnay-sous-Bois Nord, Aulnay-sous-Bois Sud, Les Pavillons-sous-Bois.
11e circonscription.	Cantons de : Sevran, Tremblay-lès-Gonesse, Villepinte.
12e circonscription.	Cantons de : Livry-Gargan, Montfermeil, Le Raincy.
13e circonscription.	Cantons de : Neuilly-Plaisance, Neuilly-sur-Marne, Noisy-le-Grand.
Val-de-Marne.	
1re circonscription.	Cantons de : Bonneuil-sur-Marne, Créteil Nord, Saint-Maur-des-Fossés Centre, Saint-Maur-La-Varenne.
2e circonscription.	Cantons de : Choisy-le-Roi, Créteil Ouest, Créteil Sud, Orly.
3e circonscription.	Cantons de : Boissy-Saint-Léger, Valenton, Villecresnes, Villeneuve-le-Roi, Villeneuve-Saint-Georges.
4e circonscription.	Cantons de : Chennevières-sur-Marne, Ormesson-sur-Marne, Sucy-en-Brie, Villiers-sur-Marne.
5e circonscription.	Cantons de : Bry-sur-Marne, Champigny-sur-Marne Centre, Champigny-sur-Marne Est, Le Perreux-sur-Marne.
6e circonscription.	Cantons de : Fontenay-sous-Bois Est, Fontenay-sous-Bois Ouest, Saint-Mandé, Vincennes Est, Vincennes Ouest.
7e circonscription.	Cantons de : Champigny-sur-Marne Ouest, Joinville-le-Pont, Nogent-sur-Marne, Saint-Maur-des-Fossés Ouest.
8e circonscription.	Cantons de : Charenton-le-Pont, Maisons-Alfort Nord, Maisons-Alfort Sud.
9e circonscription.	Cantons de : Alfortville Nord, Alfortville Sud, Vitry-sur-Seine Est, Vitry-sur-Seine Ouest.
10e circonscription.	Cantons de : Ivry-sur-Seine Est, Ivry-sur-Seine Ouest, Le Kremlin-Bicêtre, Vitry-sur-Seine Nord.
11e circonscription.	Cantons de : Arcueil, Cachan, Villejuif Est, Villejuif Ouest.
12e circonscription.	Cantons de : Chevilly-Larue, Fresnes, L'Haÿ-les-Roses, Thiais.
Val-d'Oise.	
1re circonscription.	Cantons de : Beaumont-sur-Oise, Magny-en-Vexin, Marines, Pontoise, La Vallée-du-Sausseron, Vigny.
2e circonscription.	Cantons de : Cergy Nord, Cergy Sud, L'Hautil, L'Isle-Adam, Saint-Ouen-l'Aumône.
3e circonscription.	Cantons de : Beauchamp, Cormeilles-en-Parisis, Herblay, Taverny.

4e circonscription.	Cantons de : Eaubonne, Ermont, Franconville, Saint-Leu-la-Forêt.
5e circonscription.	Cantons de : Argenteuil Est, Argenteuil Nord, Argenteuil Ouest, Bezons.
6e circonscription.	Cantons de : Enghien-les-Bains, Saint-Gratien, Sannois, Soisy-sous-Montmorency.
7e circonscription.	Cantons de : Domont, Ecouen, Montmorency, Sarcelles Sud-Ouest, Viarmes.
8e circonscription.	Cantons de : Garges-lès-Gonesse Est, Garges-lès-Gonesse Ouest, Sarcelles Nord-Est, Villiers-le-Bel.
9e circonscription.	Cantons de : Gonesse, Goussainville, Luzarches.
Guadeloupe.	
1re circonscription.	Cantons de : Les Abymes I, Les Abymes II, Les Abymes III, Les Abymes IV, Les Abymes V, Capesterre-de-Marie-Galante, Grand-Bourg, Pointe-à-Pitre I, Pointe-à-Pitre II, Pointe-à-Pitre III, Saint-Louis.
2e circonscription.	Cantons de : La Désirade, Le Gosier I, Le Gosier II, Morne-à-l'Eau I, Morne-à-l'Eau II, Le Moule I, Le Moule II, Petit-Canal, Port-Louis, Saint-François, Sainte-Anne I, Sainte-Anne II.
3e circonscription.	Cantons de : Baie-Mahault, Capesterre-Belle-Eau I, Capesterre-Belle-Eau II, Goyave, Lamentin, Petit-Bourg, Pointe-Noire, Sainte-Rose I, Sainte-Rose II.
4e circonscription.	Cantons de : Basse-Terre I, Basse-Terre II, Bouillante, Gourbeyre, Saint-Barthélemy, Saint-Claude, Saint-Martin, Les Saintes, Trois-Rivières, Vieux-Habitants.
Guyane.	
1re circonscription.	Cantons de : Cayenne I, Cayenne II, Cayenne III, Cayenne IV, Cayenne V, Cayenne VI, Macouria.
2e circonscription.	Cantons de : Approuague-Kaw, Iracoubo, Kourou, Mana, Maripasoula, Matoury, Montsinéry-Tonnégrande, L'Oyapock, Rémire-Montjoly, Roura, Saint-Laurent-du-Maroni, Sinnamary.
Martinique.	
1re circonscription.	Cantons de : L'Ajoupa-Bouillon, Basse-Pointe, Macouba, Gros-Morne, Le Lorrain, Le Marigot, Saint-Joseph, Sainte-Marie I, Sainte-Marie II, La Trinité.
2e circonscription.	Cantons de : Case-Pilote, Le Carbet, Fort-de-France I, Fort-de-France II, Fort-de-France III, Fort-de-France IX, Fort-de-France X, Le Morne-Rouge, Le Prêcheur, Saint-Pierre, Schœlcher I, Schœlcher II.
3e circonscription.	Cantons de : Fort-de-France IV, Fort-de-France V, Fort-de-France VI, Fort-de-France VII, Fort-de-France VIII, Le Lamentin I, Le Lamentin II, Le Lamentin III.
4e circonscription.	Cantons de : Les Anses-d'Arlets, Le Diamant, Ducos, Le François I, Le François II, Le Marin, Rivière-Pilote, Rivière-Salée, Le Robert I, Le Robert II, Saint-Esprit, Sainte-Anne, Sainte-Luce, Les Trois-Ilets, Le Vauclin.
La Réunion.	
1re circonscription.	Cantons de : Saint-Denis I, Saint-Denis II, Saint-Denis III, Saint-Denis IV.
2e circonscription.	Cantons de : La Possession, Le Port, Saint-Paul I, Saint-Paul II, Saint-Paul III, Les Trois-Bassins.
3e circonscription.	Cantons de : Les Avirons, Cilaos, Entre-Deux, L'Etang-Salé, Saint-Leu I, Saint-Leu II, Saint-Louis I, Saint-Louis II, Le Tampon I, Le Tampon II.
4e circonscription.	Cantons de : Petite-Ile, Saint-Joseph I, Saint-Joseph II, Saint-Philippe, Saint-Pierre I, Saint-Pierre II, Saint-Pierre III, Sainte-Rose.
5e circonscription.	Cantons de : Bras-Panon, La Plaine-des-Palmistes, Saint-André I, Saint-André II, Saint-Benoît, Sainte-Marie, Sainte-Suzanne, Salazie.

II. - Circonscriptions des collectivités territoriales

Mayotte
Circonscription unique.

Saint-Pierre-et-Miquelon
Circonscription unique.

III - Circonscriptions des territoires d'outre-mer

TERRITOIRES	COMPOSITION
Nouvelle-Calédonie et dépendances.	
1re circonscription.	Communes de : l'Ile-des-Pins, Lifou, Maré, Nouméa, Ouvéa.
2e circonscription.	Communes de : Belep, Bouloupari, Bourail, Canala, Dumbéa, Farino, Hienghène, Houaïlou, Kaala-Gomen, Koné, Koumac, La Foa, Moindou, Mont-Dore, Ouegoa, Païta, Poindimié, Ponérihouen, Pouebo, Pouembout, Poum, Poya, Sarraméa, Thio, Touho, Voh, Yaté.
Polynésie française.	
1re circonscription.	Communes de : Bora-Bora, Faaa, Huahine, Maupiti, Moorea-Maiao, Paea, Papeete, Punaauia, Raivavae, Rapa, Rimatara, Rurutu, Tahaa, Taputapuatea, Tubuaï, Tumaraa, Uturoa.
2e circonscription.	Communes de : Anaa, Arue, Arutua, Fakarava, Fangatau, Fatu-Hiva, Gambier, Hao, Hikueru, Hitiaa O Te Ra, Hiva Oa, Mahina, Makemo, Manihi, Napuka, Nuku Hiva, Nukutavake, Papara, Pirae, Puka Puka, Rangiroa, Reao, Tahuata, Taiarapu-Est, Taiarapu-Ouest, Takaroa, Tatakoto, Teva-I-Uta, Tureia, Ua-Huka, Ua-Pou.
Wallis et Futuna.	
Circonscription unique	

PROGRAMMES ET ENGAGEMENTS ELECTORAUX

N.B. - Dans quelques circonscriptions, il n'y a pas eu de profession de foi différente pour le 2e tour.

DEPARTEMENTS DE LA METROPOLE

TOME I :

AIN à ILLE-ET-VILAINE

AIN

Première circonscription	**M. Jacques BOYON**	élu au 2e tour
Deuxième circonscription	**M. Lucien GUICHON**	élu au 2e tour
Troisième circonscription	**M. Charles MILLON**	élu au 1er tour
Quatrième circonscription	**M. Michel VOISIN**	élu au 2e tour

UNION DU RASSEMBLEMENT ET DU CENTRE
R.P.R.-U.D.F.

Suppléant :

Paul MORIN

Vice-Président du Conseil Général de l'Ain
Maire-Adjoint honoraire de Bourg en Bresse
Commandeur de la Légion d'Honneur

Jacques BOYON

Président du Conseil Général de l'Ain
Maire de Pont d'Ain
Ancien Secrétaire d'Etat à la Défense
Chevalier de la Légion d'Honneur
Père de 7 enfants

Chers Madame, chère Mademoiselle, cher Monsieur,

Avant sa réélection le 8 mai, le Président de la République avait annoncé une "ouverture" de son Gouvernement et de sa majorité. L'ouverture a échoué.

Il s'était aussi engagé à ce que son nouveau Gouvernement vienne présenter sa politique devant le Parlement. Au lieu de le faire, il dissout immédiatement l'Assemblée Nationale pour tenter de substituer, à la majorité que vous avez choisie il y a à peine deux ans, une majorité parlementaire à sa convenance.

Vous devez donc choisir votre député pour clarifier les ambiguités du vote du 8 mai.

Que veulent vraiment aujourd'hui les Français ? Que voulez-vous vous-même personnellement ?

Vous devez refuser la politique socialiste.

Vous avez vu dans les faits entre 1981 et 1986 ses résultats (insécurité, nouvelle pauvreté, recul de l'économie), quand elle était conduite par une équipe à laquelle le Gouvernement actuel ressemble comme un frère : neuf ministres socialistes ne siègent-ils pas aujourd'hui aux mêmes postes qu'avant 1986 ?

Vous devez renouveler votre confiance à la majorité que vous avez choisie en mars 1986 et qui a travaillé pour le pays dans le sérieux et dans l'union. *J'ai eu la fierté d'appartenir, comme Secrétaire d'Etat à la Défense, au Gouvernement de Jacques CHIRAC qui, durant deux ans, avec le soutien unanime du R.P.R. et de l'U.D.F., a mené une politique efficace pour la sécurité, pour le redressement économique et financier et pour un vrai progrès social.*

Tout le monde reconnaît que c'était une bonne politique. Elle reste nécessaire pour l'échéance du marché unique européen de 1992. Sinon, dans la compétition économique, il y a un grave risque de déclin pour la France.

Mon but, comme celui de tous les candidats investis par l'Union du Rassemblement et du Centre, est de constituer une majorité parlementaire qui gouvernera dans ce sens.

En second lieu, avec le retour au scrutin de circonscription, vous allez à nouveau, comme avant 1986, choisir ***votre député.*** *Il sera le député de tous les habitants de* **votre circonscription** *et d'elle seule et non plus de tout le département. Il sera plus proche de vous et plus disponible.*

Vous choisirez un homme que vous connaissez, qui a montré sa connaissance de vos problèmes et son efficacité à les résoudre et qui a une longue habitude de travailler avec tous les élus de vos communes.

Vous me connaissez. Depuis 1970, au Conseil Général comme au plan national, j'ai défendu les intérêts et la personnalité de la ville de BOURG, de la BRESSE et du REVERMONT.

Lorsque des ***menaces*** *sont apparues, je les ai combattues : ainsi mon appartenance au Gouvernement ne m'a pas empêché de condamner sans réserve le projet de stockage de déchets nucléaires en Bresse.*

Les ***chances*** *nouvelles, je me suis attaché à les susciter et à les saisir pour vous : valorisation des autoroutes, création d'emplois et d'entreprises. Je viens de lancer l'idée d'associer, dans une institution nouvelle, les communes et le Conseil Général pour travailler ensemble à la promotion et l'expansion de toute la région de BOURG.*

En même temps, j'ai défendu ***la personnalité de notre BRESSE :*** *sur le plan de la culture, du sport ou de la musique à travers toutes les associations ; mais aussi à travers toutes ses activités de production (agriculture, artisanat, petite et moyenne industrie, professions libérales), en particulier celles qui, comme la volaille, font notre réputation traditionnelle de très haute qualité.*

Enfin, pour surmonter notre plus gros handicap et relever le plus urgent défi, j'ai entamé une action énergique pour développer les moyens de ***la formation*** *et de* ***l'enseignement,*** *dans nos collèges et nos lycées, avant et après le baccalauréat, pour les diplômes techniques et les classes préparatoires aux grandes écoles.*

Ces actions doivent être poursuivies.

Paul MORIN, dont vous connaissez la pondération et l'esprit tolérant, qui est un grand patriote, et qui depuis de longues années a montré son cœur et sa générosité, en particulier dans la défense des intérêts des anciens combattants et l'amélioration de la condition des personnes âgées, a accepté d'être mon suppléant.

Pourrait-on mieux manifester l'union forte et franche des Gaullistes et des Radicaux, des Libéraux et des Centristes, que, comme vous, nous avons, l'un et l'autre, toujours voulue ?

Je fais appel à vous, en toute clarté et sincérité.
Faites confiance à notre équipe : nous agirons pour vous tous, avec efficacité, loyauté et fidélité.

Imp Réunies 74 23 67 90

UNION DU RASSEMBLEMENT ET DU CENTRE

R.P.R.-U.D.F.

Jacques BOYON

Président du Conseil Général de l'Ain
Maire de Pont d'Ain
Ancien Secrétaire d'Etat à la Défense
Chevalier de la Légion d'Honneur
Père de 7 enfants

Suppléant :

Paul MORIN

Vice-Président du Conseil Général de l'Ain
Maire-Adjoint honoraire de Bourg en Bresse
Commandeur de la Légion d'Honneur

Chers Madame, chère Mademoiselle, cher Monsieur,

Le 5 juin, vous avez été très nombreux à nous apporter, à mon suppléant Paul MORIN et à moi, votre confiance. Vous étiez déjà 20 321, soit près de 47 %.

Vous nous avez placés avec une avance de 8 points en tête de tous les candidats, dans notre chef-lieu de BOURG-EN-BRESSE et dans chacun de nos cantons ruraux de BRESSE et du REVERMONT sans exception.

Vous avez voulu ainsi manifester votre approbation de l'action que nous avons menée pour notre pays et votre confiance envers l'Union du Rassemblement et du Centre pour guider et soutenir une politique raisonnable et courageuse dans les années importantes que nous aurons à traverser ensemble.

VU LES CANDIDATS

Vous nous avez dit aussi que vous vouliez un député qui s'attache aux ***actions concrètes,*** *qui, dans le domaine de l'****économie*** *et de l'****emploi,*** *de la* ***solidarité*** *et de la* ***sécurité,*** *de la* ***formation*** *et de l'****enseignement****, consolideront la place et le dynamisme de notre Département et vous avez exprimé votre soutien à nos propositions.*

Ecartant les incertitudes et les aventures, vous avez voulu ***assurer votre avenir et celui de vos enfants*** *pour qui nous construisons lucidement la France et l'Ain de demain.*

Il vous reste à ***confirmer*** *de manière décisive votre choix dimanche prochain.*

Nous demandons à ceux qui nous ont soutenus dès le 5 juin de le faire à nouveau le 12 et de convaincre ceux qui peuvent et doivent nous rejoindre.

Nous faisons appel d'abord à ceux qui n'ont pu ou voulu voter au premier tour, en particulier ceux qui, après l'élection présidentielle, ont cru que tout était définitivement joué. Le premier tour a montré que l'Union du Rassemblement et du Centre, née de la majorité sortante qui a bien gouverné de 1986 à 1988, a des chances sérieuses de ***rester la majorité.***

Il faut que cette Union soit forte à l'Assemblée Nationale pour éviter que trop de pouvoirs au Parti Socialiste conduise aux mêmes erreurs que celles qui ont été commises entre 1981 et 1986 et que vous avez condamnées aux élections législatives de 1986. La France doit être gouvernée avec bon sens et efficacité.

Nous faisons aussi appel à ***ceux qui partagent nos préoccupations, mais qui, dimanche dernier, ont mis dans l'urne un bulletin autre que le nôtre :*** *la* ***sécurité*** *dans nos villes et nos campagnes, la défense de* ***notre identité et notre culture françaises,*** *l'encouragement à* ***l'effort*** *et sa récompense sont des valeurs particulièrement nécessaires aujourd'hui à notre pays. Tous ceux qui y croient, comme nous, doivent savoir que nous sommes ceux qui auront vraiment la volonté et les moyens de les défendre.*

Pour que la France soit en tête de l'Europe en 1992,
pour que l'Ain soit en tête de la région Rhône-Alpes,
alors, lors mouvement du 12 juin votre vote
réfléchi et responsable. Par avance, nous vous en remercions.

Vous pouvez compter sur nous.

Imp. Réunies 74 23 67 90

Elections législatives des 5 & 12 Juin 1988 - 2e circonscription de l'Ain

Chères électrices, chers électeurs,

Vous allez, dans quelques jours, élire votre représentant à l'Assemblée Nationale.

Député depuis 1986, je me présente à vos suffrages, afin de continuer l'œuvre que j'ai entreprise depuis 2 ans, qui m'a permis de traiter plus de 1 800 dossiers, dont 1 600 au service des seuls particuliers.

J'ai placé en tête de mes objectifs l'Economie, car c'est elle qui crée la richesse nationale et qui conditionne le partage des biens communs dans notre vie quotidienne, au plan de la solidarité nationale et dans la lutte contre le chômage.

ECONOMIE

- INDUSTRIE : *il faut conquérir les marchés, soutenir l'effort industriel, donner aux entreprises les moyens d'être concurrentielles, pour que tous les Français puissent travailler et vivre au cœur d'une FRANCE forte.*
- FAVORISER LE PETIT COMMERCE ET L'ARTISANAT.
- AGRICULTURE : *premier pays agricole de la Communauté, la FRANCE doit imposer ses volontés à BRUXELLES, grâce à ses atouts-maîtres.*

VIE QUOTIDIENNE

- MAITRISE DE L'IMMIGRATION, *en particulier clandestine.*
- SECURITE DES PERSONNES ET DES BIENS :
  - *protéger les personnes âgées et les plus faibles d'entre nous*
  - *vaincre l'insécurité dans nos villes et nos villages*
  - *donner aux forces de l'ordre les moyens de remplir leur mission*
  - *combattre la drogue.*
- MAINTENIR LE POUVOIR D'ACHAT, *pour que chacun vive dignement.*

UNE VERITABLE SOLIDARITE

- ASSURER LA CONTINUITE DES PRESTATIONS SOCIALES, *maladie, retraites...*
- PERSONNES AGEES : *notre premier devoir est de leur assurer les moyens d'une vie décente par le maintien du niveau des retraites et le développement des structures d'aide à domicile, pour celles et ceux qui le souhaitent.*
- FAMILLE : *base de notre société, elle doit être protégée et renforcée, notamment par le développement du salaire de la mère au foyer, par celui des crèches, par les allocations familiales.*

L'AVENIR ET LA JEUNESSE

- COMBATTRE EN TOUTE PRIORITE LE CHOMAGE, *et d'abord celui des jeunes et des chômeurs de longue durée, par les aides spécifiques, par la formation, par le développement de notre industrie.*
- RENDRE L'ECOLE A SES OBLIGATIONS PREMIERES VIS-A-VIS DE LA NATION, *qui sont d'apprendre à lire, à écrire et à compter et de préparer réellement nos enfants à leur entrée dans la vie active. Elle doit aussi remplir ses devoirs en matière de formation continue et permanente.*
- UNE NATION-FRANCE FORTE, DANS UNE EUROPE UNIE, *pour que les Français retrouvent la fierté de leur pays et bénéficient des bienfaits de la réussite économique.*

Lucien GUICHON
Maire d'OYONNAX
Vice-Président du Conseil Général

Suppléante :
Joelle DURAND-MANICLAS
Conseiller Général de MEXIMIEUX

UNION RPR-UDF
URC

IMPRIMERIE ÉDITIONS - BIEN BELLIGNAT

VU, LE CANDIDAT

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE — LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

Elections législatives - Scrutin du 12 juin 1988

2e circonscription de l'Ain

UN DÉPUTÉ POUR TOUS

Lucien GUICHON

Député sortant - Maire d'Oyonnax

UNION RPR - UDF URC

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

J'exprime ma très vive gratitude, et celle de ma suppléante Joelle DURAND MANICLAS, aux 17581 électrices et électeurs qui m'ont, par leurs suffrages, **placé en tête de tous les candidats.**

Leur confiance m'honore, et le vote massif accordé par Oyonnax et sa région me touche particulièrement.

Le 8 mai dernier, vous avez désigné le Président de la République, plaçant ainsi le parti socialiste à la tête de l'Etat.

Le 12 juin, vous pouvez soit donner tous les pouvoirs à ce même parti, soit répondre au désir profond des Français d'un pouvoir partagé et contrôlé.

Une double tâche incombe au Député. Celle législative que j'ai déjà assumée pendant deux ans à l'Assemblée Nationale, et celle de représentation et de promotion de la circonscription.

Vous me connaissez comme **un homme d'écoute et de dialogue.** *Je l'ai prouvé par plus de 30 ans de dévouement dans de nombreuses associations.*

Vous connaissez aussi le redressement d'Oyonnax sur le plan social et industriel. Grâce à **mon expérience et à ma connaissance des dossiers économiques,** *mises au service de notre région, je saurai avec vous tous allier le dynamisme de la plaine de l'Ain à celui de la Plastics-Vallée, dans tous les domaines,* **pour conduire la 2e circonscription à la réussite.**

Cette 2e circonscription est la colonne vertébrale du département de l'Ain. Véritable entité économique, elle possède tous les atouts humains, industriels, agricoles, techniques. Elle mérite que ses intérêts et **son avenir soient défendus par un homme de conviction, un homme qui a toujours su se battre pour gagner.**

Chères électrices, chers électeurs, 38 %d'entre vous n'ont pas participé au vote et exprimé leur choix le-5 juin. Je les invite à participer au scrutin décisif de dimanche, qui désignera pour cinq ans le gouvernement de la France.

Je fais également appel à toutes celles et tous ceux qui ont dimanche dernier exprimé un autre choix : **pour moi, la défense de l'identité** *et de la culture françaises,* **la sécurité** *dans nos rues et nos villages,* **le sens de l'effort, sont des valeurs nécessaires** *auxquelles je crois profondément et que j'ai défendues au cours de ma vie, comme dans mes mandats électifs. Tous ceux qui les partagent doivent savoir que nous sommes ceux qui les défendront avec le plus d'efficacité.*

NE SIGNEZ PAS UN CHEQUE EN BLANC AU PARTI SOCIALISTE.

VOTEZ POUR LA TOLERANCE, L'UNION ET LE RESPECT DES AUTRES.

VOTEZ
LUCIEN GUICHON

DÉPUTÉ SORTANT, MAIRE D'OYONNAX.

Suppléante :

Joelle DURAND-MANICLAS,
CONSEILLER GÉNÉRAL DE MEXIMIEUX.

IMPRIMERIE Artoine - 01810 BELLIGNAT

VU LE CANDIDAT

REPUBLIQUE FRANÇAISE - Liberté - Egalité - Fraternité

ELECTIONS LEGISLATIVES - 5 JUIN 1988

Union du Rassemblement et du Centre

Candidat d'Union UDF-RPR

Charles MILLON

Maire de Belley - Député Sortant

Chers Compatriotes,

Depuis dix ans, en tant que Député de l'Ain, je vous représente à l'Assemblée Nationale, où j'ai défendu et promu la Société de Liberté, de Responsabilité et de Justice. En 1986, j'ai participé, avec toutes mes convictions, au nécessaire redressement de notre pays et j'ai appuyé les initiatives qui ont été prises pour lutter contre le chômage, pour assurer la sécurité des citoyens, pour faire reculer les injustices sociales.

Conformément à mes engagements, j'ai continué à assurer régulièrement des permanences dans les principales communes de la circonscription, et j'ai effectué de nombreuses interventions sur la demande des collectivités ou des particuliers.

Le 8 mai dernier, les Français ont choisi de reconduire le Président de la République dans ses fonctions. Le 14 mai, François MITTERRAND a décidé la dissolution de l'Assemblée Nationale. C'est pourquoi, aujourd'hui **je sollicite à nouveau vos suffrages** :

- Pour éviter que notre pays ne retombe dans les excès idéologiques de 1981 et qu'il soit dominé par un seul parti : le parti socialiste,
- Pour résoudre les problèmes concrets des Français, dans le cadre d'un dialogue constructif entre la Majorité et l'Opposition,
- Pour poursuivre l'œuvre de redressement économique et social, engagé depuis 1986,
- Pour continuer dans le cadre de la Région Rhône-Alpes et du Département de l'Ain, la promotion du Bugey et du Pays de Gex,
- Pour rester au service de tous et aider chacun à résoudre les problèmes auxquels il est confronté.

Pour notre pays et notre circonscription, vous pouvez compter sur moi..

Ch. MILLON
Député sortant

Suppléant : Gérard ARMAND
Conseiller Général - Conseiller Régional

MES PRIORITES

POUR LA FRANCE

Poursuivre l'œuvre de redressement Economique et Social de notre Pays.

• L'Emploi :

- Par le respect d'une économie de concurrence, le développement de la libre entreprise, une politique d'incitation en faveur de l'INVESTISSEMENT et de la recherche.
- Par la rénovation de notre système d'ENSEIGNEMENT général et notre enseignement professionnel.
- Par une profonde REFORME FISCALE et un allégement des charges.

• La Cohésion Sociale :

- Par une politique en faveur de la famille.
- Par une politique d'aides aux plus défavorisés.
- Par une revalorisation des retraites.
- Par une politique d'immigration stricte.

• La Liberté :

- Par le respect de toutes les libertés : Liberté Scolaire, Liberté de la Presse, Liberté d'Entreprise...
- Par une politique efficace de lutte contre l'insécurité, la délinquance et le terrorisme.
- Par un Etat au service de tous.

POUR LE BUGEY - LE PAYS DE GEX

Susciter le développement harmonieux de notre région.

- En favorisant la création d'emplois par l'implantation et le développement des entreprises artisanales et commerciales ;
- En participant à la poursuite de la politique de soutien à l'agriculture (zones de montagnes, zones de piémont...) et en aidant à la revalorisation des zones rurales ;
- En participant à la définition et à la réalisation du réseau routier indispensable au désenclavement de notre région ;
- En collaborant avec les élus locaux à l'implantation des équipements collectifs pour une meilleure qualité de vie.

VOUS CHOISIREZ

Un homme de terrain à l'écoute de chacun ;
Un élu qui assume les grands dossiers de notre région ;
Un enfant de l'Ain d'envergure nationale.

VOUS VOTEREZ POUR UN HOMME D'EXPERIENCE

Charles MILLON

Maire de Belley - Député Sortant

Suppléant : Gérard ARMAND Conseiller Général - Conseiller Régional

Imp. Gaillard / 01300 BELLEY

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE — Liberté - Egalité - Fraternité — DÉPARTEMENT DE L'AIN

Elections Législatives du 5 Juin 1988

4eme Circonscription

UNION DU RASSEMBLEMENT ET DU CENTRE

U.R.C.

LA FORCE DE L'UNION

VOTRE DÉPUTÉ

Michel VOISIN

seul candidat investi par l'U.D.F. et le R.P.R.
et soutenu par le C.N.I.

43 ans - Marié - 4 enfants
Expert-Comptable
Président du C.D.S. de l'Ain
Maire U.D.F. de Replonges

Suppléant éventuel :

Docteur Henri DESMONCEAUX

66 ans - Marié - 4 enfants
Conseil Général R.P.R. du Canton de Trévoux

Electrices, Electeurs,

Candidat unique de l'Union du Rassemblement et du Centre, seul investi par l'U.D.F. et le R.P.R., soutenu par le C.N.I., avec mon suppléant le Docteur Henri DESMONCEAUX, Conseiller Général du canton de Trévoux, nous sollicitons vos suffrages pour l'élection du 5 Juin prochain.

Issu d'une famille modeste du milieu agricole du Val de Saône, je sais ce que solidarité veut dire. Ma profession d'expert-comptable me fait côtoyer chaque jour les entreprises et connaître leurs difficultés.

- Il faut redonner confiance aux hommes en leur avenir, en leur travail, et tout faire pour **alléger le carcan du chômage**.

- Il faut conforter le statut de la femme :
  - rendre plus facile leur accès au travail notamment par **la flexibilité de l'emploi**.
  - assurer à celles qui choisissent **d'élever leur famille** une compensation financière légitime.

- Il faut jouer à fond l'avenir de nos jeunes,espoirs de la Nation :
  - leur ouvrir très grand l'accès **des stades**.
  - leur faciliter **une formation technique** toujours plus compétitive.
  - afin de leur assurer **un débouché au monde du travail** et leur permettre d'affronter **les défis européens** de demain.

Mes compétences d'élu et de professionnel, mon expérience de père de famille, l'action que je mène dans les associations, qu'elles soient sportives ou d'animation locale et départementale, mes convictions démocrates sociales me permettent d'agir efficacement et, si vous le voulez, avec mon élection de député je pourrais apporter mon expérience dans la réalisation des objectifs suivants :

- le dynamisme et la liberté économique qui créent des emplois
- la priorité à la formation et à la culture
- la liberté de l'école qui doit être accessible à tous selon les conceptions confessionnelles ou philosophiques de chacun
- la sécurité des personnes
- la tolérance et le respect de l'autre
- la solidarité entre tous les Français, citoyens égaux en devoirs et en droits
- l'amour et la fierté de la France et son rayonnement en Europe et dans le Monde.

Le 5 Juin prochain ne vous laissez pas abuser par les candidatures de division et d'intérêt personnel. Ne vous trompez pas d'adversaire.

Dès le premier tour, votez et faites voter VOISIN - DESMONCEAUX, seuls candidats de l'Union, seuls candidats investis par l'U.D.F. et le R.P.R. et soutenus par le C.N.I., seuls candidats capables de vous apporter la victoire.

Merci de votre confiance.

Michel VOISIN
Maire de Replonges
(U.D.F. - C.D.S.)

Suppléant :

Docteur Henri DESMONCEAUX
Conseiller Général du Canton de Trévoux
(R.P.R.)

Comités de Soutien Michel Voisin : Permanence centrale "Le Creux" 01750 Replonges
Téléphones 85.31.09.70 – 85.31.09.71
2eme Permanence : Zone Industrielle sur R.N. 83 (derrière station Fina) 01390 St-André-de-Corcy

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE — Liberté - Egalité - Fraternité — DÉPARTEMENT DE L'AIN

Elections Législatives - Scrutin du 12 Juin 1988

4eme Circonscription

UNION DU RASSEMBLEMENT ET DU CENTRE

U R C

LA FORCE DE L'UNION

VOTRE DÉPUTÉ

Michel VOISIN

candidat investi par l'U.D.F. et le R.P.R.
et soutenu par le C.N.I.

43 ans - Marié - 4 enfants
Expert-Comptable
Maire de Replonges

Suppléant éventuel :

Docteur Henri DESMONCEAUX

66 ans - Marié - 4 enfants
Conseiller Général du Canton de Trévoux

IMPRIMERIE GATHERON / 01 PONT DE VEYLE

Electrices, Electeurs,

Candidat de l'Union du **Rassemblement** et du Centre, investi par l'U.D.F. et le R.P.R., soutenu par le C.N.I., avec mon suppléant le Docteur Henri DESMONCEAUX, Conseiller Général du canton de Trévoux, nous sollicitons vos suffrages pour le **2eme tour décisif** du 12 Juin prochain.

Issu d'une famille modeste du milieu agricole du Val de Saône, je sais ce que solidarité veut dire. Ma profession d'expert-comptable me fait côtoyer chaque jour les **entreprises** et le **monde ouvrier**, les **agriculteurs**, les **professions libérales** et **artisanales**, et connaître leurs difficultés.

- Il faut redonner **confiance** aux hommes en leur **avenir**, en leur **travail**, et tout faire pour **alléger le carcan du chômage**.
- Il faut conforter le **statut de la femme :**
  - rendre plus facile leur **accès au travail** notamment par **la flexibilité de l'emploi**.
  - assurer à celles qui choisissent **d'élever leur famille** une compensation financière légitime.
- Il faut jouer à fond l'avenir de **nos jeunes,** espoir de la Nation :
  - leur ouvrir très grand l'accès **des stades**.
  - leur faciliter **une formation technique** toujours plus compétitive.
  - afin de leur assurer **un débouché au monde du travail** et leur permettre d'affronter **les défis européens** de demain.
- Il faut assurer des **retraites constantes** et permettre, pour ceux qui le désirent, le **droit au travail**.
- Il faut entourer **nos aînés** : **parents, grands-parents** de toute notre affectueuse sollicitude et leur assurer une fin de vie heureuse.
- Il faut prendre en compte **les handicapés** avec le souci d'une véritable vie sociale.

Mes compétences d'élu et de professionnel, mon expérience de père de famille, l'action que je mène dans les associations, qu'elles soient sportives ou d'animation locale et départementale, mes convictions démocrates sociales me permettent **d'agir efficacement** et, si vous le voulez, avec mon élection de députĕ je pourrai apporter **mon expérience** dans la réalisation des objectifs suivants :

- le dynamisme et la liberté économique qui créent des **emplois**
- la priorité à la **formation** et à la **culture**
- la **liberté de l'école** qui doit être accessible à tous selon les conceptions confessionnelles ou philosophiques de chacun
- la **sécurité** des personnes
- la **tolérance** et le respect de l'autre
- la **solidarité** entre tous les Français, citoyens égaux en devoirs et en droits
- **l'amour** et la **fierté** de la **FRANCE** et son rayonnement en **Europe** et dans le **Monde**.

Le 12 Juin venez tous confirmer la large confiance que vous nous avez accordée au 1er tour et dont nous vous remercions bien sincèrement.

Votez et faites voter VOISIN-DESMONCEAUX candidats de l'UNION du RASSEMBLEMENT et du CENTRE (U.D.F., R.P.R., C.N.I.), que tous ceux qui se reconnaissent dans nos valeurs sociales et nationales nous rejoignent, la victoire dépend de votre mobilisation.

Merci de votre appui unanime.

Le Candidat

Michel VOISIN

Maire de Replonges

Suppléant :

Docteur Henri DESMONCEAUX

Conseiller Général du Canton de Trévoux

Comités de Soutien Michel Voisin : Permanence centrale "Le Creux" 01750 Replonges
Téléphones 85.31.09.70 et 85.31.09.71
2eme Permanence : Zone Industrielle sur R.N. 83 (derrière station Fina) 01390 St-André-de-Corcy

AISNE

Première circonscription	**M. René DOSIÈRE**	élu au 2e tour
Deuxième circonscription	**M. Daniel LE MEUR**	élu au 2e tour
Troisième circonscription	**M. Jean-Pierre BALLIGAND**	élu au 2e tour
Quatrième circonscription	**M. Bernard LEFRANC**	élu au 2e tour
Cinquième circonscription	**M. André ROSSI**	élu au 2e tour

LA FRANCE UNIE

AVEC

RENE DOSIERE

SUPPLEANT

GERARD DOREL

MAJORITE PRESIDENTIELLE POUR LA FRANCE UNIE

ELECTIONS LEGISLATIVES DU 5 JUIN 1988

Madame, Mademoiselle,
Monsieur,

L'élection présidentielle a vu la réélection de François Mitterrand. Dans notre circonscription, près de 61 % des électeurs ont voté en faveur du Président. Ainsi un large rassemblement s'est fait sur son nom.

Michel Rocard, dont chacun connaît la compétence et le sens du dialogue, a été nommé Premier ministre. Le gouvernement s'est, aussitôt, mis au travail : le premier Conseil des ministres s'est du reste prononcé en faveur d'un revenu minimum pour les plus démunis, conformément aux engagements de François Mitterrand.

Pour mettre en œuvre la politique de solidarité et d'ouverture voulue par le Président de la République, il faut une majorité parlementaire.

Alors que ses voisins et concurrents disposent de gouvernements stables, il faut à la France un gouvernement solide.

Le 5 juin, nous y contribuerons.

Pour la France unie

Au nom du Parti socialiste, je suis le candidat de cette majorité présidentielle pour une France unie. Cet engagement traduit mon refus d'une société à deux vitesses où les uns auraient du travail et les autres non ; où la sécurité sociale ne bénéficierait plus à tous ; où la formation serait réservée à des catégories privilégiées.

Je dis « **Non** » à la société d'exclusion, celle qui rejette les citoyens en fonction de leur religion ou de la couleur de leur peau.

Je dis « **Oui** » à la France unie. Celle qui rassemble, dans le respect de leurs convictions, tous les Français attachés aux valeurs de la République.

Dans le respect des convictions de chacun

Dans ce climat de dialogue et de respect mutuel, au Conseil municipal de Laon, par exemple, 90 % des décisions sont prises à l'unanimité. Y compris le dernier budget. Voilà pourquoi tant de réalisations ont pu être menées à bien. Aux sectaires, laissons les débats stériles !

Voilà l'esprit dans lequel je conçois mon rôle de Député. J'y apporterai **l'expérience** acquise dans les mouvements de jeunesse puis au service départemental d'aménagement rural de la Chambre d'agriculture et dans mes engagements sociaux (à la Mutualité sociale agricole où j'ai été administrateur ainsi qu'au centre hospitalier de Prémontré), civiques (aux parents d'élèves de la F.C.P.E. dont j'ai été le secrétaire départemental) et politiques.

Président du Conseil régional de Picardie, Président de la commission nationale du Plan consacrée à la décentralisation, j'ai eu l'occasion de traiter les véritables problèmes qui se posent à notre région.

Je serai, parmi vous, **un homme de terrain** soucieux de faire avancer, à Paris, les dossiers concernant l'avenir de notre région, avec l'efficacité que l'on veut bien me reconnaître, **sans sectarisme et dans le respect des convictions de chacun.**

Chers amis de la première circonscription,
ensemble, agissons pour une société moins dure,
plus respectueuse envers ceux qui sont démunis,
pour une société qui repousse toute forme d'exclusion.

Suppléant
Gérard DOREL
Maire de Bruyères-et-Montbérault
Vice-Président délégué des syndicats intercommunaux
de gestion des collèges et du SIRTOM.

René DOSIÈRE
Maire de Laon
Conseiller Régional de Picardie.

CANDIDATS DE LA MAJORITÉ PRÉSIDENTIELLE

Vu : les candidats

Courrier Laon - 15071/88

LA FRANCE UNIE

RENE DOSIERE

SUPPLEANT GERARD DOREL

MAJORITÉ PRÉSIDENTIELLE POUR LA FRANCE UNIE

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 12 JUIN 1988. VU LE CANDIDAT.

RENÉ DOSIÈRE

MAIRE DE LAON - CONSEILLER RÉGIONAL DE PICARDIE

Candidat de la majorité présidentielle

Madame, Mademoiselle, Monsieur

Je remercie les électrices et les électeurs qui m'ont placé en tête de tous les candidats le 5 Juin.

C'est une marque de confiance dont je mesure l'importance.

Beaucoup d'entre vous ont voté pour François Mitterrand et ont montré leur volonté de s'unir autour du Président de la République. Il s'agit maintenant de lui donner la majorité qui soutiendra l'action du gouvernement de Michel Rocard, pour une France fraternelle et solidaire.

La circonscription a besoin d'un député efficace et proche de vos préoccupations qui mettra en œuvre le développement local dont nous avons besoin : actions pour l'emploi, nouvel élan pour la formation, amélioration des moyens de transports et du cadre de vie.

La France a besoin d'une majorité cohérente avec un gouvernement solide pour assurer la croissance économique et garantir la justice sociale.

Créer pour les plus démunis un revenu minimum financé par l'impôt sur les grandes fortunes : voilà un bel exemple de solidarité.

Face aux défis du monde moderne, l'effort est nécessaire.
Mais il ne sera accepté que si le juste partage des responsabilités et des revenus est accepté.
Ne laisser personne au bord du chemin : tel est le sens de mon engagement.

René Dosière

DÉSISTEMENT DE GUY MOREAU

Laon, le 6 juin 1988

Électrices, Électeurs,

Candidat du Parti Communiste Français, je remercie bien sincèrement les 5.493 électeurs qui en ont approuvé les jugements et les propositions.

Rempart de la gauche, adversaire sans concession de la politique de droite quels qu'en soient les promoteurs, nous ne pouvons accepter l'idée d'un succès du candidat R.P.R. Lamant qui bénéficiera des voix du Front National.

*C'est pour nous le danger majeur. Nous appelons donc nos électeurs à reporter sans défaillance nos voix sur le candidat du P.S., **René DOSIÈRE**, le 12 Juin prochain pour battre Jean-Claude Lamant.*

Guy Moreau

Courrier-Laon 15224/88

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - DÉPARTEMENT DE L'AISNE

2ème CIRCONSCRIPTION - SAINT-QUENTIN

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES - JUIN 1988

Marié, 3 enfants
49 ans
Député sortant

Daniel LE MEUR

Candidat de Rassemblement des Forces de Gauche présenté par le Parti Communiste Français

Raymond FROMENT
Suppléant
Maire de Lehaucourt
Artisan couvreur

Marié, 4 enfants
46 ans

Mademoiselle,

Madame,

Monsieur,

Je suis votre député depuis quinze ans et je me présente à nouveau à vos suffrages, animé du double objectif qui n'a cessé de guider mon activité :

- 1 - Défendre fermement vos intérêts et vos droits si malmenés par la politique de Droite et menacée par les projets néfastes liés à l'Europe de 1992.

- 2 - Affirmer l'exigence d'une politique de Gauche alors que le Président de la République dont le Premier Gouvernement comprend déjà trois ministres U.D.F., assigne à ces élections l'objectif de mettre en place, une alliance durable entre le Parti Socialiste et la Droite dite «Centriste».

Je ne pense pas que cette voie soit la bonne. On n'a jamais vu des hommes de Droite soutenir autre chose qu'une politique de Droite.

L'EUROPE de 92, loin d'être la chance dont ils parlent tous, représente l'alignement vers le bas de toute notre législation sociale. Celà veut dire aussi encore plus de chômage, de pauvreté, de pression sur le niveau de vie, d'attaques contre les acquis sociaux avec en retour de nouveaux et somptueux avantages pour le grand patronat.

Ce n'est pas de celà dont vous avez besoin !

Ce qu'il vous faut et vous faudra de plus en plus, c'est d'être bien défendu.

Vous pouvez me juger sur mes actes. **En toute circonstance, vous m'avez trouvé à vos côtés :**

- Pour refuser les suppressions d'emplois (j'ai accompagné de nombreuses fois des délégations dans les ministères). J'ai toujours apporté mon soutien le plus total aux travailleurs en lutte ;

- Contre les fermetures des classes et la suppression de postes d'enseignants ;

- Contre la hausse des loyers, pour éviter les coupures de gaz, d'electricité, les saisies par huissiers (des centaines et des centaines d'interventions de ma part en témoignent) ;

- J'ai toujours agi pour défendre les intérêts du Saint-Quentinois et du Département de l'AISNE, pour le respect de la dignité humaine, de la justice sociale ;

- A l'Assemblée Nationale, mon activité et mes votes ont toujours été conformes au mandat que vous m'avez assigné ;

- Le Journal Officiel a relaté depuis quinze ans mes interventions multiples dans le domaine économique, de la Sécurité Sociale, de la Fonction Publique, du Sport, des Anciens Combattants, notamment ceux d'Afrique du Nord pour lesquels je suis à l'initiative de plusieurs propositions de loi demandant de prendre en compte leurs légitimes aspirations.

En m'accordant votre confiance, vous vous prononcerez également pour le programme que je défends, notamment :

- Le S.M.I.C. à 6 000 Frs ;
- Les Allocations Familiales à 700 Frs par enfant dès le premier ;
- 3.000 Frs accordés par mois pour les plus démunis ;
- Création d'emplois en investissant plus, en produisant Français, en coopérant avec d'autres peuples ;
- La réduction de 40 milliards du crédit d'armement au profit de l'école et de la santé ;
- La garantie des libertés syndicales et démocratiques.

Ainsi, vous pourrez vous exprimer en faveur de l'Union des forces de GAUCHE pour une politique nouvelle.

La Droite qui vient d'être chassée par la porte est en passe de revenir par la fenêtre.

Comme vous, je ne le souhaite pas.

Si vous avez voté au premier tour de l'Election Présidentielle pour André LAJOINIE, pour réclamer le changement,

Si vous avez voté pour François MITTERAND, pour les Verts ou pour un candidat de l'Extrême gauche, nous nous sommes retrouvés au second tour pour repousser la Droite et l'Extrême Droite.

Je vous invite à confirmer cette volonté, en m'apportant votre suffrage le 5 Juin prochain

C. PASQUA, ancien Ministre de l'intérieur, a, vous le savez, charcuté les anciennes circonscriptions éléctorales dans le but évident de faire battre les Députés Communistes sortants. Ainsi, les cantons de BOHAIN et RIBEMONT ne font plus partie de ma circonscription, alors qu'ils apportaient un contingent important de voix communistes. Seul le canton de SAINT-SIMON y a été rattaché.

Néanmoins, je ferai tout pour battre le candidat de Droite, m'opposer de toutes mes forces à l'abominable LE PEN qui bénéficie d'une publicité éhontée.

Je pense également qu'il faut indiquer à François MITTERAND que la FRANCE a besoin d'une politique de Gauche et d'une Union nouvelle, et non de la poursuite d'une politique d'austérité en alliance avec une partie de la Droite.

Les voix qui se porteront sur les Candidats Communistes dans toute la FRANCE, s'additionneront pour favoriser le rassemblement des forces de GAUCHE, pour contribuer à l'Election des Députés Communistes au service des travailleurs et des familles.

Je suis persuadé que l'avenir est du côté de l'Union des Communistes, des Socialistes, des Pacifistes; des Antiracistes, des Féministes, pour le progrès, l'Egalité, la Paix et le Désarmement.

Comme je l'ai toujours fait, je soutiendrai tout ce qui ira dans ce sens et m'opposerai à ce qui ira à l'inverse.
Voilà, Mesdames, Messieurs, chers amis, dans quel esprit je me présente à vos suffrages avec Raymond Forment, votre suppléant.
Demain, quoi qu'il arrive, vous pourrez compter sur moi et mon dévouement.

Vu le candidat

COP IMPRIM'-10 Bis, Rue G. Pompidou St-Quentin-23.06.10.36

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - DÉPARTEMENT DE L'AISNE

2ème CIRCONSCRIPTION - SAINT-QUENTIN

ELECTIONS LEGISLATIVES - 12 JUIN 1988

DANIEL LE MEUR

Candidat unique de Rassemblement des forces de Gauche

Marié, 3 enfants, 49 ans
Député sortant

Raymond FROMENT
Suppléant
Maire de Lehaucourt
Artisan couvreur

Marié, 4 enfants
46 ans

Je remercie très sincèrement ainsi que mon suppléant, Raymond FROMENT, les 15.570 électrices et électeurs de la 2ème Circonscription de SAINT-QUENTIN, qui le 5 Juin ont porté leurs suffrages sur mon nom, me plaçant ainsi en tête de tous les candidats présents au premier tour.

Avec le désistement en ma faveur, du candidat socialiste, Pierre GUIDONI, je deviens au second tour, le candidat unique des forces de Gauche pour affronter la Droite, laquelle avec l'extrême Droite a subi un sévère recul Dimancher dernier.

Le total des voix communistes et socialistes représente dans notre deuxième circonscription 29.228 suffrages, soit 59,05 %.

La Gauche, on le voit, est largement majoritaire. Au second tour, il s'agit de confirmer ce résultat.

Cependant, une constatation s'impose ! Plus de 31 % des électrices et électeurs se sont abstenus au premier tour, parmi eux de nombreux électeurs de Gauche.

Leur participation au vote du 12 Juin peut être décisive. C'est la raison pour laquelle je les appelle à rejoindre les électrices et électeurs qui ont fait confiance à la Gauche dès le premier tour.

Ainsi, tous ensemble, vous pourrez confirmer et amplifier le succès du premier tour.

Communistes, socialistes, démocrates, hommes, femmes, jeunes épris de progrès, de justice, de liberté et de paix.

Le 12 JUIN, au second tour, réélisez votre Député à votre service depuis quinze ans.

Votez et faites voter Daniel LE MEUR candidat unique de la Gauche et Raymond FROMENT, son suppléant.

Vu le Candidat,

Désistement de Monsieur Pierre GUIDONI

Appel :

Pierre GUIDONI et Bernard LEBRUN, candidats du Parti Socialiste, appellent les électeurs de SAINT-QUENTIN et du Saint-Quentinois qui leur ont apporté leurs suffrages le 5 Juin à voter massivement, au second tour, pour Daniel LE MEUR, qui est désormais le candidat de toute la Gauche. Plus que jamais, dans le prolongement des élections présidentielles, l'objectif est de battre la droite, et de porter à l'Assemblée Nationale des Députés attachés aux valeurs de la République, à la justice sociale et à la Paix.

Le 12 Juin, pas une voix ne doit manquer à Daniel LE MEUR.

Pierre GUIDONI

Dans les autres circonscriptions de l'Aisne, les candidats communistes se désistent en faveur des candidats socialistes arrivés en tête de la Gauche au 1er tour.

Guy MOREAU	1ère Circonscription	pour René DOSIERE
Yvan ROJO	3ème Circonscription	pour Jean Pierre BALLIGAND
Roland RENARD	4ème Circonscription	pour Bernard LEFRANC
Marcel ROUSSEAU	5ème Circonscription	pour Dominique JOURDAIN

NB : pour des raisons pratiques, le bulletin de vote au second tour sera identique à celui du premier tour.

COP IMPRIM. ST-QUENTIN - Tél. 23.08.16.35

LA FRANCE UNIE

avec

Jean-Pierre BALLIGAND

SUPPLÉANT :

Daniel **CUVELIER**

MAJORITÉ PRÉSIDENTIELLE POUR LA FRANCE UNIE

Département de l'Aisne - 3e circonscription

Elections législatives du 5 juin 1988

Electrices, Electeurs,

Le 8 mai, plus de 61 % des électrices et des électeurs de notre circonscription ont marqué leur confiance à François Mitterrand, approuvant les orientations, les objectifs, les priorités, en un mot, la politique qu'il propose pour la France et les Français.

Ce projet, le Président et le gouvernement ne pourront le mener à bien qu'avec le soutien actif d'une majorité de députés qui y ont souscrit et qu'anime la volonté de la traduire en faits, en réalité.

C'est dire l'importance capitale du scrutin du 5 juin, auquel je me présente à vos suffrages.

Né à la Neuville Les Dorengt (Canton du Nouvion), marié, père de trois enfants, après des études secondaires au Lycee Henri Martin de Saint-Quentin, j'ai préparé une licence en Droit puis un diplôme d'Etudes Supérieures de Droit International à Reims et Paris ; aujourd'hui je suis maire de Vervins et Président de la Fédération du Groupe Socialiste au Conseil Général. Depuis 1981, succédant à Maurice BRUGNON, je suis député de la troisième circonscription et siège à la Commission des Finances de l'Assemblée Nationale. En 1986, je conduisais la liste socialiste des élections législatives pour notre Département ; je suis par ailleurs Président de la Fédération des Elus Socialistes et Républicains de l'Aisne.

Mon suppléant, Daniel Cuvelier, Conseiller Général du Canton de Guise, maire de Guise est lui aussi un élu local; particulièrement soucieux de mener à bien des actions concrètes, il est unanimement apprécié pour sa disponibilité et son dynamisme, tant localement qu'au niveau du département.

Dans notre circonscription, la droite traditionnelle compte, plusieurs élus communaux et cantonaux connus. Pourtant, aucun d'eux ne se présente à vos suffrages... Pourquoi ?

Il est difficile en effet de contester l'interêt que présente aujourd'hui la politique de rassemblement du Président de la République.

D'aucuns exploitent les difficultés que doit surmonter notre société, pour attiser l'intolérance et susciter la méfiance, quand ce n'est la haine tandis que, d'autres sont disposés à pactiser... le temps d'une élection... ou davantage!

Face au désordre, à la division, François Mitterrand appelle les Français au respect de l'autre, au rassemblement.

Pour surmonter la crise, il propose les vraies solutions :

. Justice sociale et solidarité pour une véritable cohésion nationale
. Modernisation de l'économie mais aussi de l'école et prioritairement de la formation afin de redonner au pays et particulièrement aux jeunes des raisons d'espérer, la volonté et la possibilité d'entreprendre
. Garantie de la qualité de l'environnement
. L'Indépendance nationale
. Construction de l'Europe de façon à gérer au mieux notre avenir.

Dans notre circonscription, ce dernier objectif nous interesse au premier chef.

La perspective de l'Europe de demain place le Nord de notre département dans une position tout à fait nouvelle.

Désormais avec le tunnel sous la Manche, avec l'Autoroute A26, avec l'ouverture prochaine des frontières européennes, le Nord de l'Aisne n'est plus un angle mort, ce n'est plus "le bout du monde".

Notre situation géographique est un véritable atout pour notre développement. A nous d'être au rendez-vous.

Rapporteur spécial du budget de l'Aménagement du Territoire à l'Assemblée Nationale, j'ai veillé à appeler l'attention des responsables nationaux sur le rôle nouveau que nous sommes appelés à jouer, sur nos projets mais aussi sur nos besoins et l'absolue nécessité de doter notre région de moyens conséquents.

Je suis bien décidé à poursuivre mes contacts, mon action.

Maire de Vervins et conseiller général, je reste proche des problèmes locaux. Mes permanences mensuelles dans chaque chef-lieu de canton me permettent de bien mesurer les difficultés auxquelles nombre d'entre vous êtes confrontés.

Député dans l'ensemble de la Troisième Circonscription, je demeure disponible pour tous, attentif à tous.

Candidat présenté par le Parti Socialiste,
je m'engage à soutenir,
avec tous les démocrates et républicains sincères qui le souhaitent,
l'action du Président François Mitterrand,
pour que demain, LA FRANCE UNIE GAGNE.

Jean-Pierre BALLIGAND
Député Sortant

VU: LE CANDIDAT

Imprimerie - L'AISNE NOUVELLE - Saint-Quentin

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - DÉPARTEMENT DE L'AISNE - IVe CIRCONSCRIPTION

ELECTIONS LEGISLATIVES DU 5 JUIN 1988.

LA FRANCE UNIE

AVEC BERNARD LEFRANC

Né le 21 Juin 1936 à VOUEL - Marié - Père de trois garçons.
Maire de SOISSONS depuis Mars 1977.
Conseiller Régional de Picardie depuis Juin 1981.
Député de l'Aisne depuis Juin 1981.
Membre de la Commission de la Défense Nationale de l'Assemblée Nationale.
Président de la Section Informatique du Conseil National des Services Publics départementaux et communaux.

SUPPLÉANT
JACQUES DESALLANGRE

Né le 6 Septembre 1935 à CHALONS SUR MARNE.
Marié - Père de deux enfants.
Maire de TERGNIER depuis Mars 1983.
Conseiller Régional de Picardie depuis Mars 1986.

MAJORITE PRESIDENTIELLE POUR LA FRANCE UNIE

REUSSIR
LA FRANCE UNIE

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Le 8 Mai, 54 % des Françaises et des Français, de toutes sensibilités, républicains, démocrates, progressistes, de gauche, mais aussi modérés, se sont reconnus dans les objectifs de solidarité, de justice sociale, de démocratie et de dialogue fixés par François MITTERRAND.

Fort de la confiance accordée, le Président de la République, comme il s'y était engagé devant vous, a nommé un nouveau Premier Ministre, qui a reçu pour mission de former un gouvernement d'ouverture et de rassemblement.

Faute des concours nécessaires et malgré ses efforts, il a estimé ne pouvoir réunir une majorité parlementaire solide et stable dont tout gouvernement a besoin pour mener à bien son action.

La conséquence logique a été la dissolution de l'Assemblée Nationale afin de rechercher une nouvelle majorité parlementaire correspondant à la majorité présidentielle voulue par le peuple français.

J'invite les 64,50 % d'électrices et d'électeurs de la IVe Circonscription du Département de l'Aisne, qui ont apporté leur soutien au projet de François MITTERRAND, à se rassembler et à s'unir à nouveau, dès le 5 Juin, pour nous aider à faire avancer le Pays sur la voie du progrès et à préserver ses biens communs que sont la République, la Démocratie et la Solidarité.

A vous toutes et à vous tous, je dis qu'il ne faut pas se faire d'illusion, les combats que nous aurons à mener pour la France seront durs, parce qu'ils s'appellent: chômage, formation des jeunes, exclusions, Paix, Europe et aide au Tiers-Monde.

Ces combats, nous saurons les mener si nous nous rassemblons autour du "Contrat pour la France Unie" que nous soumettent François MITTERRAND et Michel ROCARD, et auquel Jacques DESALLANGRE et moi-même, adhérons.

Bernard LEFRANC

CONTRAT POUR LA FRANCE UNIE

1. Elle donnera la priorité à la formation et à la recherche.
2. Elle modernisera l'économie dans le progrès social.
3. Elle assurera la solidarité et la cohésion sociale (revenu minimum).
4. Elle agira pour l'égalité des femmes et des hommes.
5. Elle travaillera à construire l'Europe.
6. Elle veillera sur notre environnement.
7. Elle multipliera les espaces de culture.
8. Elle garantira notre sécurité, encouragera le désarmement et agira pour la paix.
9. Elle aidera le développement du Tiers-Monde.
10. Elle refusera toutes les exclusions.

LA FRANCE UNIE EST EN MARCHE

Le gouvernement de J. CHIRAC a imposé, en 1987, le rétablissement du scrutin majoritaire qui n'offre pas les garanties de justice et de représentativité équitable du scrutin proportionnel instauré par la gauche en 1986.

Profitant de cette modification législative, C. PASQUA s'est livré à un redécoupage des circonscriptions ne tenant aucun compte des réalités humaines, économiques, géographiques et historiques.

Désormais, habitant dans une des communes des cantons de Soissons-Nord, Soissons-Sud, Vic-sur-Aisne, Coucy-le-Château, Chauny et Tergnier, vous appartenez à la IVe Circonscription de l'Aisne.

PAS D'ABSTENTION - VOTEZ MASSIVEMENT
DÈS LE DIMANCHE 5 JUIN 1988, POUR
BERNARD LEFRANC et JACQUES DESALLANGRE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - DÉPARTEMENT DE L'AISNE - IVe CIRCONSCRIPTION

ELECTIONS LEGISLATIVES

SCRUTIN DE BALLOTTAGE DU 12 JUIN 1988

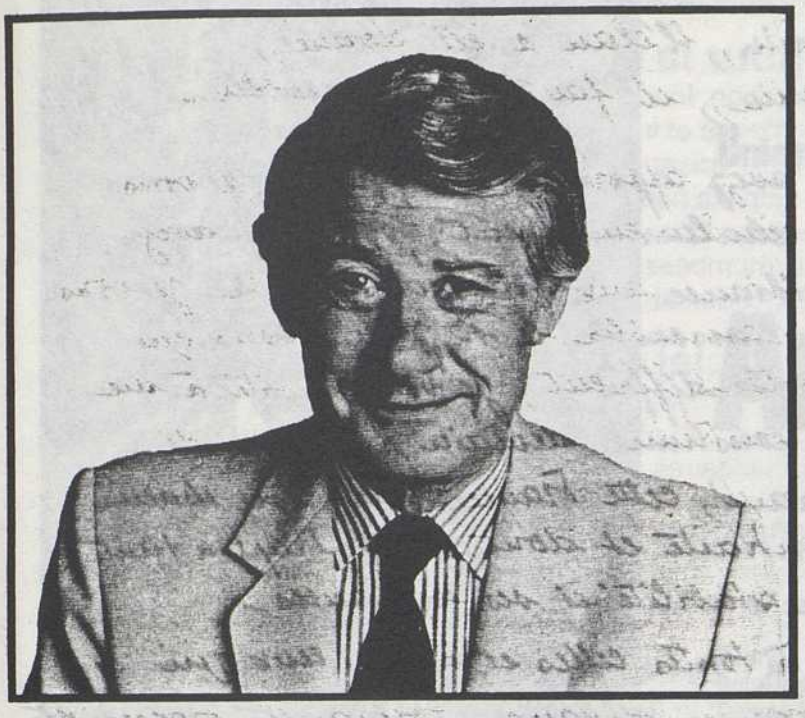

POUR LA FRANCE UNIE VOTEZ

BERNARD LEFRANC

Député de l'Aisne, sortant

Conseiller Régional de Picardie

Maire de SOISSONS

SUPPLÉANT
JACQUES DESALLANGRE

Conseiller Régional de Picardie

Maire de TERGNIER

MAJORITE PRESIDENTIELLE POUR LA FRANCE UNIE

VU, LE CANDIDAT

FÉRET-SOISSONS

Bernard LEFRANC

—

Madame,
Mademoiselle,
Monsieur,

Le 5 juin, l'élan a été donné,
le 12 juin, il faut se rassembler -

Vous qui m'avez apporté vos suffrages, je vous en remercie bien chaleureusement, vous qui avez donné votre confiance aux forces de gauche je vous propose de nous rassembler le 12 juin, vous qui avez émis un vote différent, je vous invite à me rejoindre pour construire, demain, autour de François Mitterrand, cette France unie, que chacun d'entre nous souhaite et dont notre Pays a tant besoin pour sa stabilité et ses espérances -

J'en appelle à toutes celles et à tous ceux qui veulent une France solidaire, tolérante, progressiste, sans exclusion et forte, à se mobiliser au second tour -

J'en appelle également à toutes celles et à tous ceux qui veulent un député, homme de terrain, comme je vous l'ai prouvé antérieurement, proche de leurs préoccupations, à l'écoute de leurs problèmes personnels ou locaux, efficace pour défendre les intérêts majeurs de leur circonscription -

Le 12 juin, comme le 8 mai avec François Mitterrand, ensemble, créons une puissante dynamique, afin que le Président de la République et Michel Rocard puissent mettre en œuvre une politique de progrès et de rassemblement pour les populations de notre circonscription et pour la France -

Avec tout mon dévouement -

B. Lefranc

PAS D'ABSTENTION - VOTEZ MASSIVEMENT
LE DIMANCHE 12 JUIN 1988, POUR
BERNARD LEFRANC et JACQUES DESALLANGRE

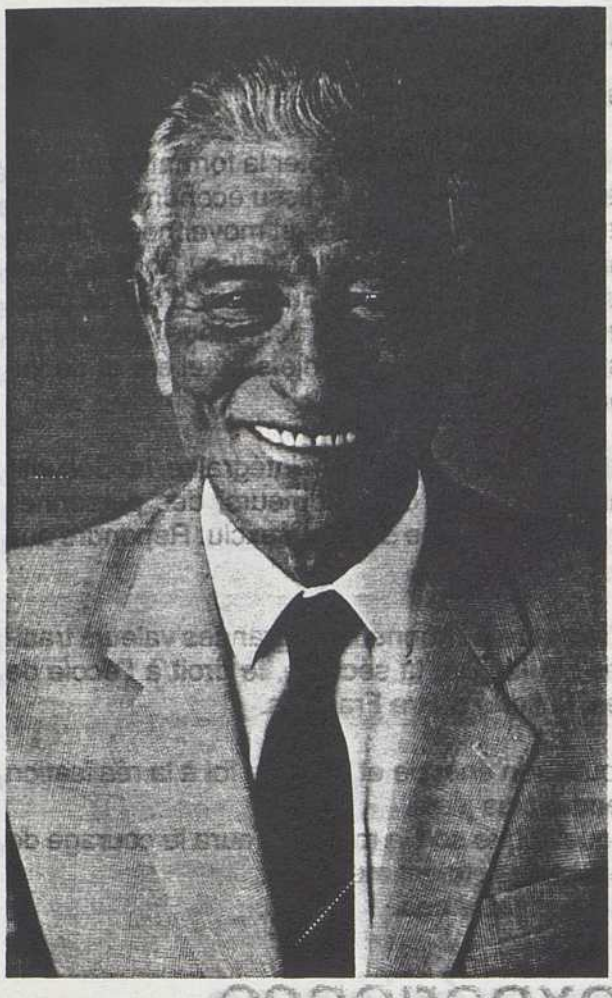

Élections législatives

Scrutin du 5 Juin 1988

Union du Rassemblement et du Centre

André ROSSI

DÉPUTÉ SORTANT

Licencié en Droit - Diplômé d'Études Supérieures de Droit Public - Sous-Préfet - Directeur à la Communauté Européenne.
Député - Maire de Château-Thierry - Vice-Président du Conseil Général (chargé des services d'incendie).
Il a également été Ministre (problèmes de l'Information - Commerce Extérieur) - Vice-Président du Parlement Européen (dont il a démissionné pour remplir pleinement ses mandats nationaux).
Président à trois reprises de la Délégation française à l'O.N.U.
Marié - Deux enfants - Deux petits-enfants.

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Vous allez voter le 5 juin. Votre choix sera simple.

— Ou vous faites confiance à l'expérience et au dévouement d'un Député que vous connaissez puisque André ROSSI a toujours été à la disposition de tous, et cela sans jamais s'occuper de vos opinions politiques.

— Ou vous croyez aux belles promesses sans lendemain...

C'est tout le choix entre les actes et les paroles.

André ROSSI en effet vous apporte le **bilan concret** d'un homme qui vit parmi vous.

Il connaît l'inquiétude des jeunes qui viennent lui confier leurs soucis d'avenir.

Il connaît les problèmes des familles face à l'Emploi, au Logement, à la Sécurité Sociale, aux difficultés administratives qu'elles rencontrent.

Il sait combien la solitude et l'isolement sont durs pour les personnes âgées.

Tous ceux qui font appel à lui savent avec quelle ardeur et quelle ténacité il cherche à les conseiller et les aider.

André ROSSI vous apporte également **son expérience,** celle d'un élu habitué à toutes les questions de gestion : communales, départementales et nationales. Cette pratique des dossiers lui a

permis de défendre toutes vos communes; elle a facilité ces grandes réalisations que vous avez pu constater dans sa ville comme dans toute la région.

Chacun d'entre vous, dans sa conscience, jugera du travail accompli.

ET MAINTENANT PARLONS DE L'AVENIR

Pour bien le maîtriser imposons-nous trois objectifs prioritaires :

- **un objectif pour la jeunesse :** adapter la formation aux débouchés de notre Région. Insérer les jeunes dans le tissu économique local. Cela passe par la défense et le soutien de nos petites et moyennes Entreprises (commerciales ou artisanales, agricoles ou industrielles) pour qu'elles puissent créer les emplois nécessaires. Cela passe aussi par d'autres perspectives économiques : Disneyland, par exemple, dont nous ressentons déjà les premières retombées dans d'importants projets hôteliers et de loisirs qui prennent corps aux abords de l'autoroute.
- **un objectif social :** maintenir dans son intégralité la Sécurité Sociale. Développer la solidarité à l'égard des chômeurs, des personnes âgées, des handicapés, afin que personne ne se sente exclu. Répondre aux grandes causes humanitaires.
- **un objectif moral :** remettre à l'honneur les grandes valeurs traditionnelles qui nous sont chères : la famille, la sécurité, le droit à l'école de son choix, le respect des autres, la fierté d'être Français.

Demain comme hier, André ROSSI apportera toute son énergie et toute sa foi à la réalisation de ces objectifs pour moderniser notre société, pour la rendre plus juste.

Il agira en député indépendant et impartial qui, quelle que soit la majorité, aura le courage de faire entendre votre voix si un jour vos intérêts ou vos convictions étaient menacés.

Vous pouvez donc compter sur lui en toutes circonstances.

VOTEZ pour l'expérience et le dévouement
VOTEZ pour un élu efficace

votez André ROSSI

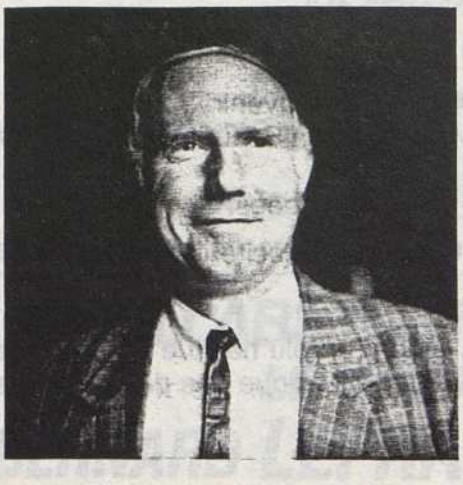

suppléant : Raymond LATTAQUE

Un homme du monde rural.
Un homme attaché à nos valeurs.

49 ans. Maire de Serches, près de Soissons.
Conseiller pédagogique pour l'Éducation physique.
Président du Syndicat de fonctionnement du Collège de Braine.
Premier Vice-Président de l'Union des Syndicats d'Électricité de l'Aisne.
Officier des Palmes Académiques.
Marié - Deux enfants.

Vu, les candidats

Imp Marchand sa - Château-Thierry

Élections législatives

Scrutin du 12 juin 1988

Union du Rassemblement et du Centre

VOICI LES CHIFFRES :

A. ROSSI (U.R.C.)	45,06%
D. JOURDAIN (P.S.)	33,88%
H. POTEL (F.N.)	8,80%
M. ROUSSEAU (P.C.)	12,24%

ANDRÉ ROSSI LARGEMENT EN TETE

André ROSSI

DÉPUTÉ SORTANT

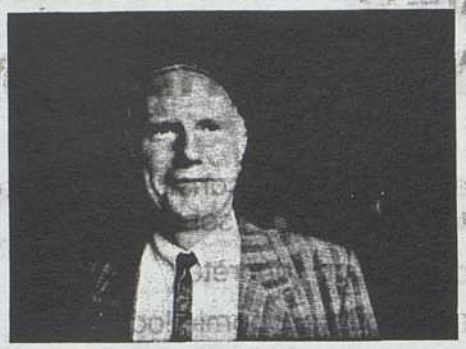

suppléant : Raymond LATTAQUE

Maire de Serches

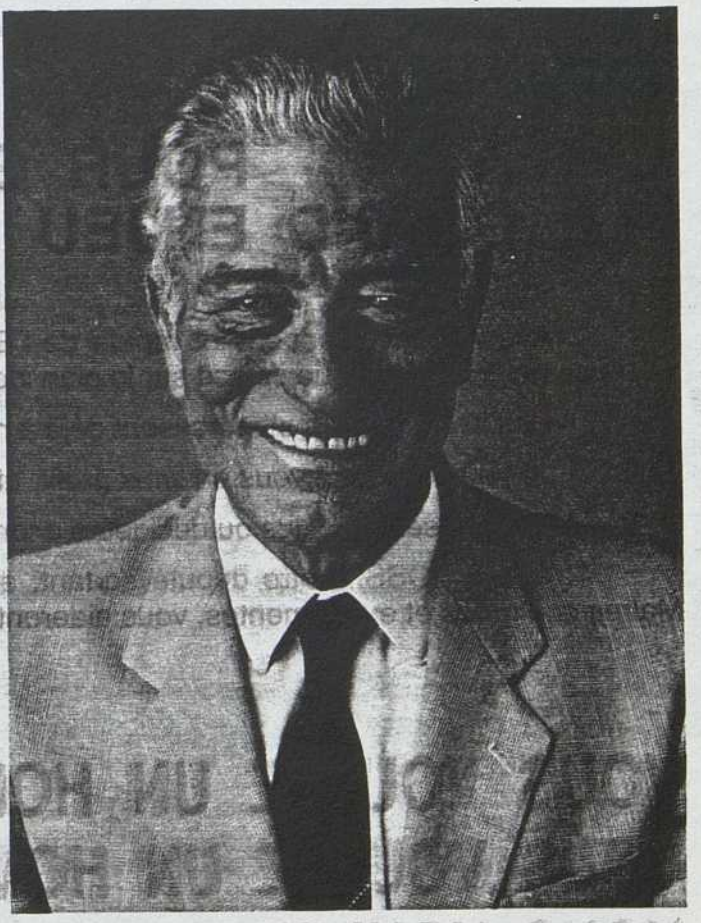

Ancien Ministre
Maire de Château-Thierry
Conseiller général de Charly/Marne
Vice-Président du Conseil Général

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

A vous qui m'avez mis largement en tête du scrutin, je vous dis un grand merci. A vous qui avez différé votre choix, ou exprimé une autre sensibilité, je dis que demain, en m'accordant votre confiance au deuxième tour, je vous servirai et servirai votre Région au mieux de vos intérêts.

Les uns comme les autres me connaissez. Les uns comme les autres savez que je tiens toujours mes promesses, et que je suis en permanence à la disposition de tous. Les uns comme les autres savez que je condamne tout sectarisme.

C'est pourquoi, j'en appelle à votre sagesse, à votre raison républicaine : à tout pouvoir, il faut un contre-pouvoir. Assurez-vous la présence d'un défenseur courageux et responsable, pour le jour où vos intérêts, vos convictions seraient menacés.

POUR UNE FRANCE SOLIDAIRE

Notre pays doit écouter ceux qui le 5 juin ont exprimé un mécontentement légitime. Je prends l'engagement de tout faire pour que des réponses positives leur soient apportées.

Nous devons tenir compte avec générosité, des inquiétudes de tous les Français : celles de nos jeunes et de nos adultes face au chômage. Celles de nos salariés et des personnes âgées face à la Sécurité Sociale. Celles de nos handicapés. Celles de nos agriculteurs à la merci des décisions de Bruxelles, et de nos viticulteurs confrontés à une fiscalité brutale. Celles de nos commerçants et de nos artisans face à une concurrence de plus en plus sauvage. Celles des professions libérales à la veille du Grand Marché Européen. Et, de façon plus générale, celles de tous les Français face à l'insécurité et à la délinquance.

A vous tous, j'affirme que je ferai entendre votre voix et vos revendications au sein de la nouvelle Assemblée Nationale.

POUR GAGNER LE GRAND ENJEU DE NOTRE RÉGION

Avec le développpement rapide de l'Est Parisien, une chance considérable apparaît pour nos neuf cantons, que ce soit sur le plan industriel, touristique ou des services.

Des investisseurs s'intéressent déjà à notre région de façon concrète.

Je veux que tous vous en tiriez profit afin de relancer notre économie locale.

Tous ensemble, élus ou décideurs économiques, faisons bouger notre Région.

André ROSSI, votre député sortant, et Raymond LATTAQUE, parce qu'ils sont des Maires confirmés et expérimentés, vous aideront à réaliser ce projet ambitieux.

VOUS VOULEZ UN HOMME DE CONVICTIONS
VOUS VOULEZ UN HOMME DE TERRAIN
VOUS VOULEZ UN HOMME COMPÉTENT

votez André ROSSI

U.R.C. LA FORCE DE L'UNION POUR L'AVENIR DE NOTRE REGION

Vu, les candidats

Imp Marchand sa - Château Thierry

ALLIER

Première circonscription	**M. François COLCOMBET**	élu au 2e tour
Deuxième circonscription	**M. Pierre GOLDBERG**	élu au 2e tour
Troisième circonscription	**M. André LAJOINIE**	élu au 2e tour
Quatrième circonscription	**M. Jean-Michel BELORGEY**	élu au 2e tour

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 5 JUIN 1988

PREMIÈRE CIRCONSCRIPTION DE L'ALLIER

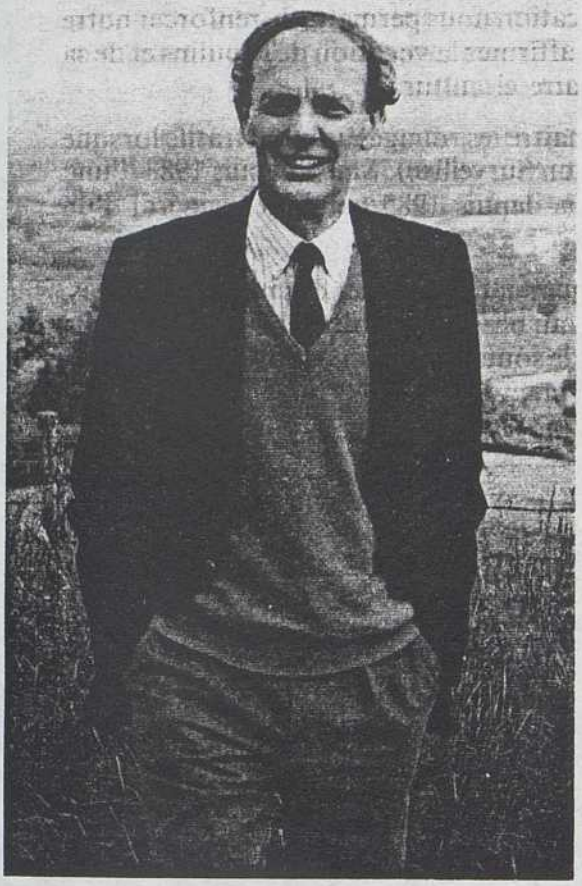

Photo Gérard Cimetière

FRANÇOIS COLCOMBET

MAJORITÉ PRÉSIDENTIELLE
POUR LA FRANCE UNIE

Le Progrès pour tous

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

A une large majorité, nous nous sommes prononcés avec François Mitterrand pour une France unie et prospère.

L'accueil chaleureux fait à sa réélection par tous nos partenaires étrangers montre qu'avec lui la France dispose pour l'avenir d'un poids et d'un prestige accrus.

Nous devons faire un effort sans précédent en matière de recherche, de formation et de culture; nous devons moderniser nos industries, redonner son élan à notre agriculture, développer et rendre plus compétitif l'ensemble de notre économie; ce vaste programme nécessite un effort auquel nous devons tous participer. Tous ensemble !

Nos villes ne peuvent se développer qu'en liaison avec leurs campagnes. Initiatives privées et interventions publiques doivent cesser de s'opposer.

Enfin et surtout, rien n'est sérieusement possible sans une plus grande justice sociale.

Lorsque tout le monde a un emploi assurant des moyens de vivre, lorsque chacun voit ses droits reconnus, lorsque le dialogue existe réellement dans l'entreprise, tout naturellement les efforts se complètent, la réussite et les profits sont partagés.

Pour aller vers une société vivante sans poids mort, dynamique sans exclu, de nombreuses mesures annoncées par Michel Rocard vont être bientôt prises.

Je m'efforcerai d'apporter mon concours à leur élaboration en tenant compte des besoins de Moulins et de sa région. Je veillerai à ce que leur application nous permette de renforcer notre développement agricole, rural et artisanal et de mieux affirmer la vocation de Moulins et de sa région dans les secteurs commercial, industriel, tertiaire et culturel.

Magistrat de formation, j'ai eu l'occasion de bien connaître les rouages administratifs lorsque j'ai dirigé un service de l'État (la direction de l'Education Surveillée). Maire depuis 1983 d'une petite ville industrielle, Dompierre-sur-Besbre, je suis depuis 1985 conseiller général d'un canton en grande partie rural.

Dans toutes ces fonctions je me suis efforcé de provoquer et de valoriser des initiatives utiles, d'empêcher les injustices, de maintenir le dialogue, et, au besoin, d'arbitrer les conflits. Cette expérience me permettra avec votre aide de susciter et de soutenir un projet pour Moulins et sa région. Un projet qui ne laisse personne au bord du chemin.

Photo Christian Desternes

Catherine LISSONDE

Candidate suppléante

Secrétaire fédérale et membre du collectif national agricole du Parti Socialiste, j'ai été désignée suppléante de François Colcombet par la Fédération de l'Allier.

Par le choix de son candidat, le P.S. manifeste sa capacité d'ouverture, sa volonté de réconciliation et son désir de faire aboutir avec François Mitterrand une politique de progrès et de justice sociale.

Avec François Colcombet, je m'efforcerai de promouvoir les intérêts économiques de notre agglomération, de travailler à son rayonnement culturel et de favoriser la solidarité et la cohésion nécessaire au progrès que vous attendez.

Vu, les Candidats.

Imprimerie de la Besbre - Dompierre-s/B.

LA FRANCE UNIE

FRANÇOIS COLCOMBET

Photo Gérard Cimelière

SUPPLÉANTE CATHERINE LISSONDE

MAJORITE PRESIDENTIELLE POUR LA FRANCE UNIE.

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 12 JUIN 1988. VU LE CANDIDAT.

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Je remercie les 14.736 électeurs et électrices qui m'ont apporté leurs suffrages le 5 juin. Dans la dynamique du succès de François Mitterrand, la gauche a recueilli dans la circonscription de Moulins plus de 54 % des voix.

Ainsi sont réunies les conditions pour que Moulins soit à nouveau représenté au Parlement par un député de progrès.

Ce n'est pas le matraquage publicitaire du candidat RPR qui fera oublier sa responsabilité dans le déclin de notre département, ni le fait qu'avec lui, Moulins et sa région resteraient à l'écart du renouveau.

Pour ma part, à l'échelon national, je soutiendrai la politique de développement économique, de solidarité et d'ouverture de François Mitterrand.

Cette politique, vous la connaissez :

- effort sans précédent pour la recherche, la formation et la culture ;
- modernisation de tous les secteurs de notre économie : artisanat, commerce, industrie ;
- développement de nos campagnes auxquelles nous devons donner un nouvel élan ;
- soutien et développement de la vie associative.

Ce vaste projet ne peut réussir sans une politique active et généreuse de solidarité en faveur des plus démunis. A nous de leur redonner les moyens et les raisons de vivre.

Dans mes fonctions professionnelles et électives, je me suis toujours efforcé de provoquer et de valoriser les initiatives utiles, d'empêcher les injustices, de maintenir le dialogue, et, au besoin, d'arbitrer les conflits. Cette expérience me permettra, avec votre aide, de susciter et de soutenir un projet pour Moulins et sa région. Un projet qui ne laisse personne au bord du chemin.

François COLCOMBET

Né le 1er septembre 1937 à Dompierre-sur-Besbre, il a fait ses études à Dompierre et Moulins, puis à la faculté de droit de Paris et à la Sorbonne. Après son service militaire à Clermont-Ferrand et Oran en 1962, il a suivi les cours de l'Ecole de la magistrature.

Il a occupé les fonctions de substitut du procureur de la République à Villefranche-sur-Saône (1966), Bourg-en-Bresse (1967), Lyon (1970) et enfin Paris (1974-1977). Il a participé à la création du Syndicat de la magistrature (1968-1969) dont il a été le troisième président en 1973 et 1974.

Nommé en 1981 substitut général à la Cour d'appel de Paris que dirigeait alors Pierre Arpaillange, actuel garde des Sceaux, il s'est vu chargé par Mme Nicole Questiaux, ministre de la Solidarité nationale, de créer la mission interministérielle de lutte contre la toxicomanie, dont il a été nommé président en 1982. Il a quitté cette fonction en avril 1983 lorsqu'il a été nommé directeur de l'Education surveillée au ministère de la Justice.

Elu maire de Dompierre-sur-Besbre en mars 1983, François Colcombet est conseiller général, membre du groupe PS-MRG, depuis mars 1985.

Membre de nombreuses associations, François Colcombet a notamment participé à la création de la Fonda (Fondation pour les associations).

François Colcombet est marié et père de deux enfants.

Suppléante

Catherine LISSONDE

Catherine Lissonde-Mabrut est née le 31 mai 1947. Elle est mère de deux garçons (18 et 15 ans). Après avoir obtenu le baccalauréat à Montluçon en 1964, elle a suivi des études à la faculté de droit de Clermont-Ferrand et obtenu sa licence en 1968. Elle s'est alors consacrée à sa famille avant d'exercer à partir de 1970 la profession d'avocat à Moulins.

Militante associative (parents d'élèves et association en faveur des libertés), elle a adhéré au Parti Socialiste en 1983. Elle est membre du secrétariat de la Fédération de l'Allier, chargée de l'action en direction du monde rural et des problèmes des Droits de l'Homme. Elle siège d'autre part au côté d'Henri Nallet et de Bernard Thareau au Collectif national agricole.

Pierre GOLDBERG

Conseiller Général et Régional - Maire de Montluçon

Un homme de terrain, un élu auquel on peut parler, le député qu'il nous faut.

Pierre Goldberg est maire de la seconde ville d'Auvergne depuis onze ans.

Son nom est associé au rassemblement pour la défense de l'emploi: DUNLOP, A.E.C., ZELANT, AGRICULTURE, CHEMINS de FER et aujourd'hui LANDIS et GYR.

C'est l'élu qui a su unir les compétences pour construire et gagner des équipements indispensables: c'est l'homme du scanner, du SAMU et de la modernisation du Centre Hospitalier, de l'autoroute A 71 et du contournement, d'Athanor et de la rénovation des cités H.L.M., du parc des Ilets et du centre de vie St-Jacques, de la coopération intercommunale, du barrage de Chambonchard et de la revitalisation des friches industrielles.

Celui qui a permis de doter notre région d'outils de formation de qualité: le collège de Domérat, le lycée professionnel A. Einstein, les deux nouveaux départements de l'I.U.T, etc. . .

C'est l'homme attaché aux valeurs de paix et d'amitié entre les peuples, un défenseur acharné des droits de l'homme et des libertés; que l'on se souvienne: Alain CLAVAUD. . . P.A. ALBERTINI. . . l'accueil de Soeur EMMANUELLE. . .

Suppléante Nicole PICANDET

Nicole PICANDET c'est l'efficacité de l'action: parler d'elle, c'est parler indissociablement des crèches, des 12 écoles rénovées ou construites à Montluçon: mais c'est aussi l'initiative des classes de mer et de neige dans le département: elle est à l'origine de la mise en oeuvre de "Horizon Jeunesse".

CANDIDATS de RASSEMBLEMENT des FORCES de GAUCHE

présentés par le Parti Communiste Français

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Mes chers concitoyens,

Ensemble, depuis plus de dix ans, nous avons oeuvré pour la région montluçonnaise. Ensemble, nous avons agi pour défendre la justice sociale, la défense de l'emploi, le respect des droits de l'homme et des libertés, la paix et le désarmement.

Nous avons agi dans la fidélité aux traditions progressistes, ouvrières et paysannes, républicaines et démocratiques, tout en faisant délibérément le choix de la modernité, de l'équipement, du développement de notre région.

Les résultats se voient : **A 71 et désenclavement, formation, santé, culture et animation.** Nous commençons à redresser la situation avec six installations d'entreprises nouvelles.

Rien ne serait plus grave que ces efforts soient ralentis ou déviés. Il faut au contraire renforcer nos actions, faire aboutir des dossiers que j'ai déjà préparés en coopération avec tous les élus. **Mon action sera plus efficace si j'ai plus de moyens, si je peux m'appuyer sur un mandat de Député.**

Fort de mes convictions et de mon expérience, le 8 Mai dernier, j'ai appelé à voter François MITTERRAND afin de conjurer le danger de droite et d'extrême droite. Mais, **j'ai voulu aussi favoriser le rassemblement des forces de gauche.** Dans toutes mes actions, je m'appuie sur l'union, le rassemblement des gens. J'ai obtenu tous mes mandats électifs sur la base de l'union de la gauche et des républicains. Je suis pour le **dialogue franc et constructif avec tous.**

. . . / . . .

Mais comme vous, je suis très préoccupé de voir le Président de la République rechercher une alliance, durable avec une partie de la droite, symbolisée par la présence de trois ministres U.D.F. qui ont déjà appartenu au gouvernement de Monsieur GISCARD D'ESTAING.

Comme vous, je ne crois pas qu'une politique de gauche pourrait résulter de telles alliances. Jamais la droite n'a soutenu autre chose qu'une politique de droite.

Notre bassin de MONTLUÇON et COMMENTRY est, de toujours, ancré à gauche. Je veux me battre avec vous pour qu'il le reste.

Voter dès le 5 Juin pour ma candidature, ce sera **s'opposer franchement et réellement à la droite,** et à ses candidats qui font au Conseil Général, une politique coupée des intérêts de notre région montluçonnaise. Ce sera aussi dire non à toute alliance au plan local et au plan national avec la droite, qu'elle qu'en soit l'appellation.

Toute mon action repose sur le refus de la fatalité du déclin de notre pays. Comme cela a été le cas pour sauver DUNLOP, ZELANT-GAZUIT, pour défendre l'A.E.C. ou encore pour faire venir à MONTLUCON plusieurs entreprises, je me fais et je me ferai sans cesse l'apôtre d'une politique de création d'emplois.

J'agis pour **l'impulsion d'une nouvelle croissance,** pour une meilleure politique des salaires - en particulier, un SMIC à 6.000 F -, pour le **maintien et l'amélioration de la protection sociale et des retraites.**

J'agis pour **défendre notre agriculture** contre les décisions de BRUXELLES et de PARIS qui vont entraîner de nouveaux drames, dans le cadre de l'Europe de 1992.

Je n'accepte pas la situation faite aux jeunes. Avec eux, je dis: chômage, petits boulots précaires, ce n'est plus supportable; une bonne formation, c'est mieux pour partir dans la vie. **Ils ont besoin de travail.** Avec eux, je marche contre les idées racistes, pour la fraternité entre les peuples. Avec eux, je dis oui à la paix et au désarmement, **"des sous pour l'école, pas pour la guerre",** en prenant 40 milliards sur les crédits de surarmement.

Révolté par la pauvreté qui frappe tant de familles, je crois juste et possible d'allouer une allocation de 3.000 F pour les plus démunis.

J'entends continuer mon action pour la construction, la rénovation de logements.

Je me fais un devoir de manifester à chaque occasion la reconnaissance que nous devons à nos anciens.

Mes chers concitoyens,

Voter pour ma candidature, c'est donc voter résolument pour se défendre, pour agir dans l'union pour le développement de notre pays montluçonnais, pour le rassemblement à gauche.

Ouvert au dialogue, et respectueux de tous, je sais que beaucoup d'électeurs - socialistes, communistes, démocrates et républicains - souhaitent une politique nouvelle. J'adresse à tous un **message de confiance** parce que nos préoccupations se rejoignent.

Comme le disent beaucoup de ceux que nous rencontrons avec Nicole PICANDET "Oui, MONTLUÇON et toute sa région ont besoin de faire entendre une voix autorisée, une voix d'expérience, une voix constructive pour la poursuite du redressement entrepris, pour le bien de tous leurs habitants".

J'ai la volonté d'être cette voix, et je vous appelle à y joindre la vôtre, le 5 Juin.

C'est le vote du cœur et de la raison. J'ai confiance en vous

Pierre GOLDBERG
Conseiller Général et Régional
Maire de Montluçon

« Pierre GOLDBERG c'est un bon maire, il sera un bon député. »

Docteur Gérard BARRAT
Marcel BERTHOMIER Retraité SAGEM
Adjoint au Maire de Domérat
Michel BLANCHET Commerçant
Melle F. BONNET Athlète de h. niveau
Docteur Michel BOURREL
Mohamed BOUTALEB Goal E.D.S.M.
Alain CLAVAUD Ouvrier DUNLOP
Guy CLAVELIER Directeur Centre AFPA
Maurice FRUGIER Présid. d'Association
M. GEMINET Pal. de Collège - retraité
André BOURGEON Professeur
Responsable d'Association
Philippe LEVY Ancien Directeur I.U.T.
Mme Martine GRES Assistante Sociale
Mme Pierrette GUICHON Infirmière
André JEANGUIOT Officier en retraite
Militant Sportif
M. KOCIEMBA Ing. Arts et Métiers
A. LELIEVRE Cadre retraité DUNLOP
Dirigeant sportif
J. C. MALLEVERGNE Commerçant
Yves MERLE Professeur de Collège
Paul MOURAUD Militant Syndicaliste
Retraité - Administrateur O.P.H.L.M.
P. PORTMANN Inspecteur du Travail
Responsable Syndical
Docteur Alex SANNA
Camille PIZON Conseiller municipal
Chambérat
Docteur Elisabeth RANOUX
F. ROUQUIER Dir. Honoraire d'Ecole
Yves VESSIERE Auteur-Compositeur
Interprète
Mme Michèle VERNADE
Chargée d'Enseignement E.P.S.
Lucien VORELLI Conseiller Financier
André PUYET Président d'Association
André SERRES
R. GUILLEMARD Pt. d'Association
PASSEVANT Ecrivain-Gd. reporter TELE
Vincent WROBLEWSKI Resp. Lycéen

imprimerie ouvrière - montluçon

Vu, les Candidats.

Pierre GOLDBERG

Maire de Montluçon
Conseiller Général de l'Allier
Conseiller Régional d'Auvergne

Suppléante **Nicole PICANDET**

Dès lundi dernier, Pierre Goldberg et Nicole Picandet entourés des Maires, Adjoints, Personnalités, et responsables d'associations de toute la circonscription.

Madame,
Mademoiselle,
Monsieur,

Je vous remercie bien sincèrement du soutien que vous m'avez apporté, ainsi qu'à Nicole PICANDET, dès le premier tour des élections législatives.

En me plaçant largement en tête de tous les candidats avec plus de 17.000 voix et 37,2 %, vous avez massivement répondu à mon appel; vous avez partagé l'idée que le Maire de MONTLUCON devait disposer de moyens supplémentaires pour être plus efficace encore, pour mieux défendre le pays montluçonnais et toute sa population, pour amplifier encore le travail déjà accompli.

Les électrices et électeurs qui ont donné plus de 65 % à la gauche dès le 5 Juin et qui manifestent de nouveau leur attachement profond aux valeurs de progrès et de démocratie se reconnaissent dans cette démarche simple et juste.

Nombreux sont ceux qui déjà contribuent au rassemblement des forces de progrès autour de ma candidature. **Permettez-moi de citer, parmi d'autres exemples,** les soutiens de Monsieur ROUGERON, Maire de COMMENTRY, ancien sénateur et Président honoraire du Conseil Général, Monsieur le Docteur YERMIA, Maire de NERIS-les-BAINS, Monsieur VERNEUIL, Maire de LIGNEROLLES, Monsieur LANEURIT, Maire de DENEUILLE-les-MINES, Monsieur le Maire de ST-MARTINIEN, des gaullistes de progrès, des responsables de la vie associative, sociale et économique.

Ces engagements à mes côtés s'inspirent des déclarations de dirigeants nationaux, notamment de Pierre MAUROY, mais aussi de celles de mon propre parti et de celles des Radicaux de gauche. Ils concrétisent le soutien des socialistes du département et le désistement réciproque dans les termes suivants:
« La Fédération de l'Allier du Parti Socialiste appelle les électrices et les électeurs qui ont apporté leurs suffrages à leur candidat Albert CHAUBARD, dans la 2ème circonscription, à les reporter sur le candidat de gauche placé en tête par le suffrage universel : Pierre Goldberg, appliquant ainsi la règle constante du désistement républicain. »

Ainsi, les électrices et les électeurs de gauche, les démocrates, les jeunes, les antiracistes et les pacifistes ne permettront pas que leurs voix soient mélées à celles du candidat de droite, Monsieur Gravier qui reçoit le soutien de l'extrême droite de Monsieur Le Pen.

Candidat du rassemblement des forces de gauche et de progrès, **je souhaite que le suffrage universel me donne une forte majorité.** Celle-ci m'est nécessaire pour me conférer l'autorité indispensable en vue de poursuivre et d'amplifier mon action au service de notre région montluçonnaise.

Candidat de la main tendue, avec ma suppléante, Nicole PICANDET, je suis certain de votre choix et de votre confiance.

J'ai confiance en un avenir meilleur que nous construirons ensemble.

Pierre GOLDBERG
Candidat du rassemblement
des forces de gauche et de progrès.

Imprimerie Ouvrière - Montluçon

Vu, les Candidats.

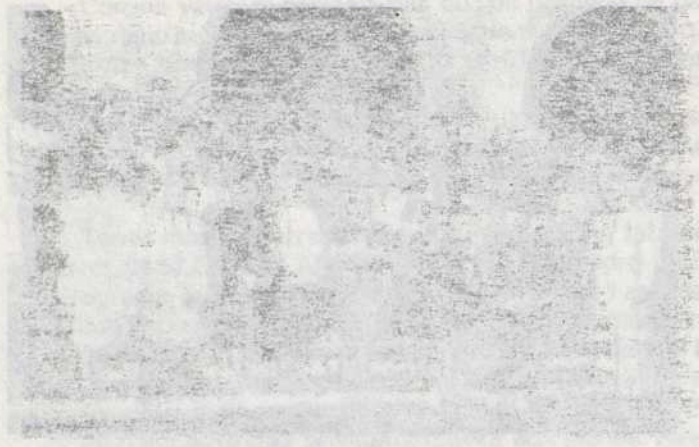

ELECTIONS LEGISLATIVES DE JUIN 1988

3ème CIRCONSCRIPTION

André LAJOINIE

Député sortant

Suppléant :

Robert CHAPUT

Maire,
Conseiller Général
de Bourbon-l'Archambault

Electrices et Electeurs,

Du fait de la dissolution de l'Assemblée Nationale, vous êtes appelés à voter de nouveau le 5 juin prochain pour réélire le député de la 3ème circonscription de l'Allier qui vient d'être élargie aux cantons de VARENNES-SUR-ALLIER et de LURCY-LEVIS.

Depuis dix ans que, sans interruption, vous me renouvelez votre confiance, j'ai œuvré à la fois pour votre défense et celle de notre Bourbonnais et en même temps, en faveur de la justice, de la liberté et de la paix.

Je l'ai fait sans cacher mes convictions profondes mais aussi sans jeter d'exclusive. Ma porte n'a été fermée à personne, étant le recours efficace pour tous ceux qui ont des droits à défendre et des aspirations légitimes à faire avancer.

Je compte fermement poursuivre dans la même voie si vous m'apportez à nouveau vos suffrages.

Comme vous le savez, j'ai appelé à voter pour le Président de la République pour conjurer le danger de la droite et de l'extrême droite ainsi que pour favoriser l'union des forces populaires, à laquelle je suis attaché.

Mais je n'ai pas besoin de vous dire que je n'approuve pas sa démarche d'alliance durable, au gouvernement et au parlement, avec une partie de la droite en vue d'appliquer une politique d'austérité et de précarité pour le monde du travail et de spéculation pour les puissances d'argent, qu'implique le projet actuel de marché unique européen de 1992.

Il n'y a pas d'exemple de Gouvernement avec des Ministres de droite qui ait fait une politique de gauche.

Par conséquent, le vote pour ma candidature et celle de mon suppléant Robert CHAPUT, Maire et Conseiller Général de BOURBON-L'ARCHAMBAULT, a la signification d'une opposition franche à la droite représentée dans cette élection par le giscardien Bernard COULON.

En votant pour ma candidature non seulement vous aurez la garantie d'être bien défendu, mais aussi vous donnerez plus de poids aux propositions que je fais en votre faveur.

Je n'accepte pas la prétendue fatalité du chômage, de la mise en friche de nos terres agricoles, du gâchis de notre potentiel industriel et de nos forêts, des richesses de notre sous-sol tant du charbon, de l'uranium que du lithium.

Je demande et c'est possible, une politique de création d'emplois en produisant français et en développant de véritables coopérations internationales.

Cette nouvelle croissance suppose que soit dissuadée la spéculation financière au profit de l'investissement et que soient augmentés les salaires, avec le SMIC à 6.000 francs, les revenus paysans, les retraites : facteurs d'élargissement des débouchés.

Un quart seulement des profits suffirait pour payer le SMIC à 6.000 francs. Des mesures en faveur des petites entreprises, des artisans et commerçants le permettraient et seraient un facteur de prospérité pour eux.

Cette nouvelle croissance suppose également de réduire la pauvreté avec une allocation minimale de 3.000 francs pour les plus démunis, gagée sur un impôt véritable sur les grandes fortunes. Je me félicite d'avoir fait avancer cette idée que le gouvernement reprend. Mais cette allocation ne doit pas être une assistance, mais un moyen d'aller vers le plein emploi, garantissant à tous un revenu décent permettant de vivre dans la dignité.

De même, le développement économique suppose une meilleure formation initiale et continue. C'est pourquoi, j'ai fait avancer la proposition de réduire de 40 milliards le budget de surarmement - puisque les deux plus grands pays commencent à désarmer - pour rénover l'école, la recherche civile et assurer l'avenir de la jeunesse.

Enfin, je ne laisserai pas attaquer la Sécurité Sociale qui fut à la Libération l'œuvre du ministre communiste Ambroise CROIZAT. Je propose que son financement soit élargi notamment par une taxe sur les revenus financiers équivalent à celle que paient les salariés, afin non seulement de combler le déficit, mais aussi de regagner les garanties supprimées.

Vous le voyez, on peut améliorer la situation des gens au niveau général et donner un nouveau souffle à notre Bourbonnais. En votant pour ma candidature, vous direz également au Président de la République que c'est cette voie-là que vous souhaitez voir suivre au pays et non une politique de droite.

Vous exprimerez votre volonté de réaliser l'union de tous ceux qui vivent de leur travail : les salariés, les paysans, les artisans, les jeunes, lycéens et étudiants, les chômeurs, les retraités, les handicapés, les anti-racistes, les pacifistes, les démocrates attachés à la défense des libertés mises en cause notamment dans les entreprises, de toutes les femmes et les hommes attachés aux valeurs de gauche.

Vous avez pu juger sur pièces l'efficacité de votre Député.

Avec mon ami Robert CHAPUT, nous attendons avec confiance votre verdict. Ce sera un choix utile pour le Bourbonnais et pour la France

Réélisez **André LAJOINIE**

Député sortant

Suppléant : **Robert CHAPUT**

Maire et Conseiller Général de Bourbon-l'Archambault

Candidats de rassemblement des forces de gauche, présentés par le P.C.F.

Imp. Nouvelle - Saint-Pourçain

Vu, les candidats

REPUBLIQUE FRANÇAISE — DEPARTEMENT DE L'ALLIER

ELECTIONS LEGISLATIVES DE JUIN 1988

3ème CIRCONSCRIPTION

André LAJOINIE

Candidat de rassemblement des forces de gauche et de progrès

doit être réélu avec une majorité renforcée pour poursuivre son action en faveur du Bourbonnais

Suppléant :

Robert CHAPUT

Maire,
Conseiller Général
de Bourbon-l'Archambault

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Chers Concitoyens,

En me plaçant largement en tête, dimanche dernier, les électrices et électeurs de notre circonscription, ont clairement indiqué leur volonté d'assurer ma réélection dimanche prochain.

En effet, 20.052 suffrages se sont portés sur mon nom, soit 40,31 %.

Je remercie bien sincèrement les électrices et électeurs qui m'ont fait confiance dès le 1er tour.

Avec le désistement en ma faveur du candidat socialiste du 1er tour : Marcel PISANI qui a obtenu 19,48 %, c'est une large majorité de près de 60 % qui se dégage pour me réélire dimanche.

Par ailleurs, nombreux sont les électeurs et électrices qui, pour diverses raisons, n'ont pas participé au vote du premier tour, ou qui ont égaré leur voix. Ils tiendront à nous rejoindre, dimanche, pour barrer la route au candidat de la droite flanquée de l'extrême-droite et assurer le rassemblement des forces de gauche et populaires en vue de promouvoir une politique de progrès.

Je souhaite que ce rassemblement soit le plus large possible, afin que le suffrage universel me donne une large majorité. Celle-ci m'est nécessaire pour me conférer l'autorité indispensable en vue de poursuivre et amplifier mon action au service des Bourbonnais, au service des grandes valeurs de gauche : de justice, de liberté et de paix auxquelles je suis profondément attaché et que je défends depuis 10 ans en tant que Député de l'Allier.

Avec mon suppléant, Robert CHAPUT, je suis certain de votre choix et de votre confiance.

Ce sera le choix, ce sera la confiance en un avenir meilleur que nous construirons ensemble.

André LAJOINIE,
Député sortant
Suppléant **Robert CHAPUT**
Candidats de rassemblement des forces de gauche et de progrès

Vu, les candidats

Imp. Nouvelle - Saint-Pourçain

LA FRANCE UNIE AVEC

Jean-Michel BÉLORGEY

PARTI SOCIALISTE
Député

Jean-Michel BÉLORGEY
43 ans
Marié, 1 enfant
Maître des Requêtes au Conseil d'Etat
Député de l'Allier depuis 1981
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

Electrices, Electeurs,

Par deux fois déjà, en 1981 et en 1986, vous m'avez accordé votre confiance.

Je vous demande de me l'accorder de nouveau pour soutenir l'action du Président de la République en vue :

- de la modernisation de notre économie,
- d'une plus grande justice sociale,
- d'un affermissement de la position de la France au sein d'une Europe Unie.

De tels enjeux, François MITTERRAND l'a montré, ne pourront être atteints que si :

- au lieu d'opposer l'économique et le social, on les réconcilie,
- au lieu de diviser les Français, on les rassemble.

Telle a toujours été ma conviction, et c'est à la lumière de celle-ci, que j'ai exercé mes deux précédents mandats.

- J'ai activement contribué à définir les politiques nationales d'environnement, de sécurité publique et de protection sociale, en particulier en faveur des plus défavorisés.

J'ai soutenu ou animé à la Région et dans le département l'effort d'encouragement à la relance du Thermalisme et à la création d'activités économiques.

Je me suis toujours tenu à disposition de tous pour veiller à ce que l'application faite des lois soit équitable et conforme aux besoins de chacun, ou que leçon soit tirée des difficultés rencontrées pour faire évoluer la législation.

Ceux qui ont dialogué ou travaillé avec moi savent qu'on peut allier clarté et constance dans ses engagements, indépendance d'esprit, tolérance et ouverture.

Je suis heureux qu'un jeune entrepreneur dont la double expérience professionnelle et d'élu local est complémentaire de la mienne en témoigne en acceptant d'être mon suppléant. Son concours est de nature à me permettre de mieux servir le Bourbonnais et ses habitants.

La France de François MITTERRAND a rendez-vous avec l'avenir.

Vichy, sa région et le Bourbonnais doivent être à ce rendez-vous.

C'est le sens de notre candidature.

Vu, le Candidat

Jean-Michel BÉLORGEY

François LACOSTE

Centriste soutenant la Majorité Présidentielle

SUPPLÉANT
Député

François LACOSTE
Conseiller Général
du MAYET-DE-MONTAGNE
32 ans
Marié avec Marie-Hélène
3 enfants : Simon, Aurélie, Antoine
Originaire de CUSSET,
Agriculteur à NIZEROLLES,
Créateur et Chef d'une Entreprise
d'électronique.

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Beaucoup d'entre vous me connaissent, je consacre toute mon énergie au développement de la Montagne Bourbonnaise et œuvrerai avec la même détermination pour l'ensemble de la Région de VICHY.

Je travaille pour :

– Une France Unie, fraternelle et solidaire,
– une ouverture et un rassemblement de tous les Français, en dehors des clivages politiques,
– un réalisme économique, garantie du développement de demain.

Dans le cadre de l'ouverture de la Majorité Présidentielle, Jean-Michel BÉLORGEY m'a demandé d'être son suppléant. Parce que les mêmes idées nous animent, mais tout en conservant mon entière indépendance à l'egard de toute formation politique, j'ai accepté de le soutenir pour assurer l'avenir de VICHY et sa Région.

Je vous demande donc de nous marquer votre confiance.

Nous serons à l'écoute et au service de tous.

François LACOSTE

Vu, le Candidat

MAJORITE PRESIDENTIELLE

POUR LA FRANCE UNIE

loissonnet - VICHY

UNE MAJORITÉ POUR LE PRÉSIDENT

avec

Jean-Michel BELORGEY
François LACOSTE

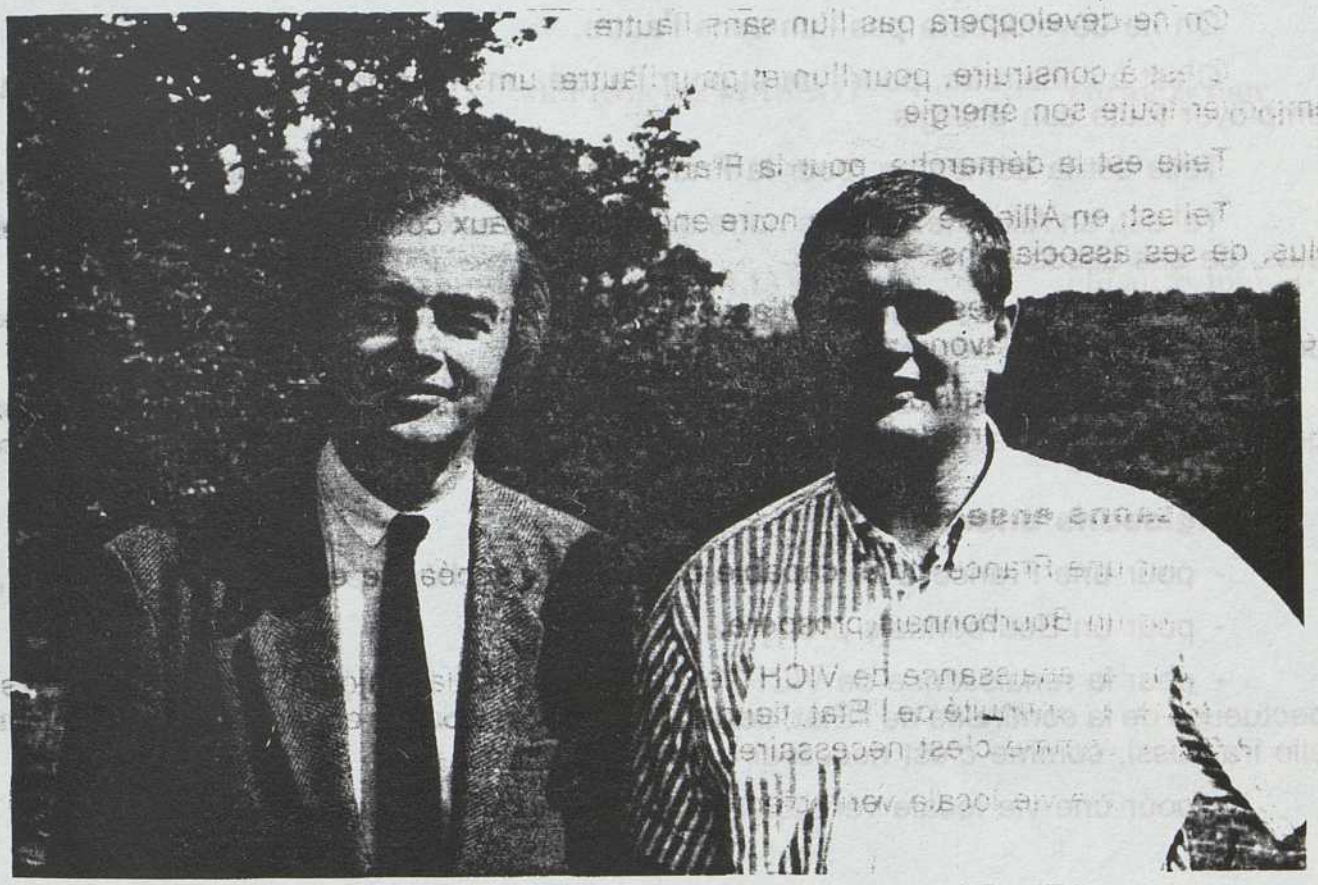

Jean-Michel BELORGEY

Député depuis Juin 1981
Marié, un enfant
Maître des Requêtes au Conseil d'Etat
Militant associatif. A notamment présidé l'Union des Foyers de Jeunes Travailleurs
Auteur de plusieurs ouvrages sur les questions sociales
A été délégué du Parti Socialiste à l'environnement et a pris en charge en 1981 le secteur des personnes âgées
Chevalier dans l'Ordre National du Mérite

François LACOSTE, *suppléant.*

Conseiller Général du Canton du Mayet-de-Montagne
32 ans, marié, trois enfants, originaire de Cusset
Agriculteur à Nizerolles
Créateur et Chef d'une entreprise d'électronique

Boissonnet Imprimeurs - VICHY

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Pendant la campagne du premier tour, alors que nos adversaires se déchiraient, nous avons voulu faire passer un message simple :

- **travailler ensemble pour le progrès social, condition du progrès économique.**

Ce message a été entendu. 13.247 électeurs, 5.000 de plus que le candidat rassemblant après nous le plus de suffrages, nous ont, le 5 Juin, déjà manifesté leur confiance. Qu'ils en soient remerciés.

Parmi eux, autant d'électeurs du milieu rural que du milieu urbain.

Notre équipe est en effet la seule représentative de ces milieux qui sont, dans la région de VICHY, nécessairement complémentaires.

On ne développera pas l'un sans l'autre.

C'est à construire, pour l'un et pour l'autre, un vrai projet économique qu'il faut employer toute son énergie.

Telle est la démarche, pour la France, du Premier Ministre, Michel ROCARD.

Tel est, en Allier, le sens de notre engagement aux côtés de la population, de ses élus, de ses associations.

Nous sommes des hommes d'action et des hommes de service, non des hommes de querelles ; nous l'avons prouvé.

Soyons de ceux qui dans la clarté s'unissent pour dire oui à un effort, non de ceux qui, en attendant l'heure de la revanche, s'allient pour dire non le temps d'un scrutin.

Agissons ensemble :

- pour une France Unie, capable d'affronter l'échéance européenne de 1992,
- pour un Bourbonnais prospère,
- pour la renaissance de VICHY et de sa région : la Majorité Présidentielle, respectueuse de la continuité de l'Etat, tiendra à cet égard, tous les engagements pris ; mais elle ira aussi, comme c'est nécessaire, plus loin,
- pour une vie locale véritablement démocratique et porteuse d'avenir.

Jean-Michel BELORGEY,
Votre Député.

François LACOSTE,
Conseiller Général.

UNE MAJORITÉ POUR LE PRÉSIDENT

ALPES DE HAUTE-PROVENCE

Première circonscription	**M. François MASSOT**	élu au 2e tour
Deuxième circonscription	**M. André BELLON**	élu au 2e tour

LA FRANCE UNIE

AVEC

FRANÇOIS MASSOT

SUPPLEANT

ROBERT NIEL

MAJORITE PRESIDENTIELLE POUR LA FRANCE UNIE

ELECTIONS LEGISLATIVES DU 5 JUIN 1988

République Française Liberté-Egalité-Fraternité

Département des Alpes de Haute-Provence
1ère Circonscription

Elections Législatives du 5 Juin 1988

Majorité Présidentielle pour la France Unie

Chère Madame, Cher Monsieur,

Le 8 Mai, la France a cessé d'être coupée en deux.

Avec plus de 54 % des voix, score historique de la Vème République, le Président MITTERRAND a mis fin à une certaine bipolarisation.

Tout au long de sa campagne présidentielle, il a rassemblé.

En nommant Michel ROCARD Premier Ministre, il a tendu la main à tous les Républicains de progrès.

Aujourd'hui, il faut que la majorité parlementaire et la majorité présidentielle coïncident, pour que le gouvernement ROCARD réalise le programme que le Président a exposé et dont vous connaissez l'essentiel :

I - Le rétablissement de l'impôt sur les grandes fortunes :

Il est normal que ceux qui disposent de revenus importants, en partagent une partie avec les plus pauvres.

II - Un revenu minimum garanti :

C'est indispensable car le chômage exclut trop de Français de la communauté nationale.

III - Une couverture sociale minimum assurée pour tous les agriculteurs :

Quelle que soit leur situation au regard de la Sécurité Sociale, ils ne doivent pas être privés de cette protection.

IV - Le financement de l'éducation, de la formation et de la recherche :

Le vote d'un collectif budgétaire avant la fin Juillet permettra de revaloriser les traitements des enseignants et des chercheurs afin de former des jeunes à tous niveaux de compétence, pour qu'ils puissent s'insérer avec confiance dans la France de demain et l'Europe de 1992.

Je m'engage solennellement, à mettre en œuvre ce programme qui permettra, de sauvegarder :

- l'image d'une France confiante dans son avenir et dans son rayonnement, parce qu'elle entend rester le pays de la liberté, de l'égalité, de la fraternité.

- l'image de notre département, en la rendant encore plus attrayante : en développant les moyens de communications, les activités commerciales et industrielles, sans perdre de vue la maitrise des flux touristiques qui s'en suivent et qui sont aussi une de nos richesses.

Vous me connaissez : je suis profondément enraciné dans ce département où je suis né et je vous ai déjà représenté à l'Assemblée Nationale; vous savez que je n'ai jamais trahi votre confiance par sectarisme, dogmatisme ou opportunisme.

C'est pourquoi, dès le premier tour, j'appelle ceux qui ont choisi François MITTERRAND de longue date, ou pour la première fois, le 8 Mai dernier, à voter pour l'élargissement de la majorité présidentielle.

Vivent les Alpes de Haute-Provence

Vive la République

Vive la France

FRANÇOIS MASSOT

Conseiller Municipal de Digne
Conseiller Général
Conseiller Régional

SUPPLEANT : ROBERT NIEL

Conseiller Municipal de Digne

Vu les candidats

Imprimerie B. VIAL - Château-Arnoux

LA FRANCE UNIE

LA FRANCE UNIE

FRANÇOIS MASSOT

SUPPLEANT ROBERT NIEL

MAJORITE PRESIDENTIELLE POUR LA FRANCE UNIE

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 12 JUIN 1988. VU LE CANDIDAT.

Département des Alpes de Haute-Provence
1ère Circonscription

Elections Législatives du 12 Juin 1988

Chère Madame, Cher Monsieur,

Je remercie de tout cœur les 11.222 électrices et électeurs qui m'ont placé largement en tête des candidats du premier tour.

Ce succès sera confirmé Dimanche prochain.

Pour cela, j'en appelle à tous ceux :

- qui se sont abstenus par lassitude et j'attire leur attention sur l'importance capitale du vote du 12 juin.

- qui refusent toute compromission avec les thèses racistes et xénophobes de l'extrême droite.

- qui veulent une société plus juste et fraternelle, une éducation nationale revigorée et une préparation efficace de l'échéance européenne de 1992.

- qui désirent donner au Président de la République une majorité assurée pour éviter les incertitudes de la cohabitation.

Je leur demande de renouveler et d'amplifier la confiance qu'ils ont manifestée à François MITTERRAND, le 8 Mai et à nous-mêmes le 5 Juin.

F. Massot

Vivent les Alpes de Haute-Provence
Vive la République
Vive la France

François MASSOT
Conseiller Municipal de Digne
Conseiller Général
Conseiller Régional

Robert NIEL
Conseiller Municipal de Digne

Vu les candidats

Imprimerie B. VIAL - DIGNE et CHATEAU-ARNOUX

LA FRANCE UNIE

République Française — Liberté-Egalité-Fraternité

Département des Alpes de Haute-Provence
2ème Circonscription

Elections Législatives du 5 Juin 1988

Majorité Présidentielle pour la France Unie

André BELLON

44 ans, marié, 2 enfants
Député des Alpes de
Haute Provence sortant
Conseiller Municipal de Manosque
Ancien Elève de l'Ecole
Polytechnique
Ingénieur Civil des Ponts
et Chaussées
Administrateur de l'INSEE

Suppléant

Lucien GILLY

44 ans, marié
Conseiller Municipal
de Jausiers
Agriculteur - Membre du Bureau
Départemental de la Chambre
d'Agriculture

Madame, Monsieur,

Par deux fois, les électeurs des Alpes de Haute-Provence m'ont accordé leur confiance.

Pendant 7 ans de mandat, j'ai pu non seulement travailler pour notre département, mais plus profondément ressentir les aspirations et la très grande volonté des femmes et des hommes qui y vivent et y travaillent.

Est-il nécessaire de dire que j'ai ainsi pu comprendre à la fois votre volonté de vous rassembler pour construire l'avenir et votre attachement à des valeurs fondamentales ? Toute l'histoire des Basses-Alpes a été marquée par le combat pour la Liberté, l'Egalité et la Fraternité; ce combat est toujours nécessaire; les valeurs républicaines sont perpétuellement à consolider.

L'avenir de notre pays se joue sur sa capacité à réaffirmer des principes essentiels : Comment par exemple, retrouver un dynamisme national sans justice et sans progrès social et si se développent la pauvreté, la précarité du logement, l'incertitude de l'avenir ? Comment recréer un élan économique et des capacités d'emploi sans mettre en œuvre des priorités : une politique d'éducation et de formation qui garantisse tout particulièrement une meilleure égalité des chances; des moyens importants pour la recherche ? Comment prétendre à un quelconque avenir pour notre nation si, en son sein, s'accroissent des processus de marginalisation et si se perpétue le fléau du chomage ?

C'est par rapport à ces enjeux que j'ai participé à l'œuvre du Parti Socialiste puis soutenu la candidature de François MITTERRAND à la Présidence de la République. Son élection doit maintenant permettre de réaffirmer les bases de notre tradition nationale, de consolider et d'approfondir ce qui a été obtenu par les grands mouvements sociaux des 18, 19 et 20ièmes siècles (Sécurité Sociale tout particulièrement). Elle doit permettre, au-delà des péripéties politiques, de rassembler les Françaises et les Français pour la réalisation du développement économique et du progrès social. Action du Gouvernement de Michel ROCARD est un premier pas en ce sens.

Une candidature a une élection, c'est aussi une équipe. Mon Suppléant est M. Lucien GILLY, agriculteur bien connu dans la vallée de l'Ubaye ainsi que dans les milieux agricoles départementaux. A tous les deux nous entendons représenter la diversité du département, à la fois sur le plan professionnel et sur le plan géographique, et ce, dans une circonscription résultant d'un découpage inattendu sur lequel il n'y a pas lieu de s'étendre ici.

Nous sommes convaincus que les Alpes de Haute-Provence soumises aux difficultés générales d'une période difficile pour tous, ont la capacité d'en trouver l'issue. Certes, les problèmes auxquels sont confrontés aussi bien les agriculteurs que les entreprises, les artisans et commerçants ne permettent pas de prétendre à une solution rapide. Mais toute solution demande la mobilisation des volontés, et nous savons que notre Département n'en manque pas.

Ce réaffermissement des énergies est non seulement nécessaire mais vital dans la perspective du marché unique européen; l'Europe est un objectif; elle est aussi un défi pour nous-mêmes comme pour les générations à venir.

Nous nous présenterons devant vous avec espoir et volonté pour agir avec le Président de la République et avec vous pour l'avenir de notre Département et de notre Pays.

A. Bellon

Vu les candidats

Imprimerie B. VIAL - Château-Arnoux

LA FRANCE UNIE

LA FRANCE UNIE

ANDRÉ BELLON

SUPPLEANT LUCIEN GILLY

MAJORITE PRESIDENTIELLE POUR LA FRANCE UNIE

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 12 JUIN 1988. VU LE CANDIDAT.

Département des Alpes de Haute-Provence
2ème Circonscription

Elections Législatives du 12 Juin 1988

Madame, Monsieur,

Vous m'avez placé en position d'être à nouveau votre député le 12 juin. Je vous en remercie.

Que vous ayez ou non voté le 5 juin, je vous demande votre soutien le 12; chaque voix comptera, en effet.

Des sondages particulièrement élevés avaient poussé beaucoup d'électeurs à croire à une majorité présidentielle écrasante; les résultats montrent qu'il y aura, en France et ce qui est normal dans une démocratie, majorité et opposition. Mais il est indispensable que la majorité présidentielle existe pour gouverner, pour rassembler les français dans l'objectif de relancer l'économie, de lutter contre le chômage, de développer le progrès social. Et là aussi, les résultats du premier tour en France le montrent : chaque voix comptera.

Dans notre circonscription, le candidat RPR a, sous le sigle URC, obtenu un score identique à celui de l'équipe que je forme avec Lucien Gilly; il compte maintenant sur les voix qui se sont portées sur le Front National.

Pour moi, socialiste et républicain de toujours, je crois que la tolérance et le respect de l'autre sont des principes fondamentaux de la vie sociale. Ils doivent s'imposer à tous.

Je suis convaincu que les Alpes de Haute Provence, dont la tradition républicaine est notoire, refuseront le 12 juin le retour à l'Etat partisan.

Je suis votre élu depuis 7 ans et je connais, pour m'être rendu dans chaque commune, toutes les difficultés de notre département. Les résoudre demande de rassembler toutes les volontés, celles des jeunes et des moins jeunes, des hommes et des femmes, tous ceux qui veulent bâtir l'avenir; celà a toujours demandé aussi à l'élu que je suis d'être disponible pour tous.

C'est avec confiance que j'ai travaillé avec vous depuis plusieurs années. C'est avec confiance que j'attends votre choix.

Vive la République, Vive la France

A. Bellon

André BELLON
Député des Alpes de Haute-Provence sortant
Conseiller Municipal de Manosque
Ancien Elève de l'Ecole Polytechnique
44 ans - Marié - 2 enfants

Suppléant : **Lucien GILLY**
Conseiller Municipal de Jausiers
Agriculteur
Membre du Bureau Départemental
de la Chambre d'Agriculture
44 ans - Marié

les candidats

Imprimerie B. VIAL - DIGNE et CHATEAU-ARNOUX

LA FRANCE UNIE

ALPES (HAUTES-)

Première circonscription	**M. Daniel CHEVALLIER**	élu au 2e tour
Première circonscription	**M. Patrick OLLIER**	élu au 2e tour

ELECTIONS LEGISLATIVES DU 5 JUIN 1988

Les HAUTES-ALPES ont du cœur

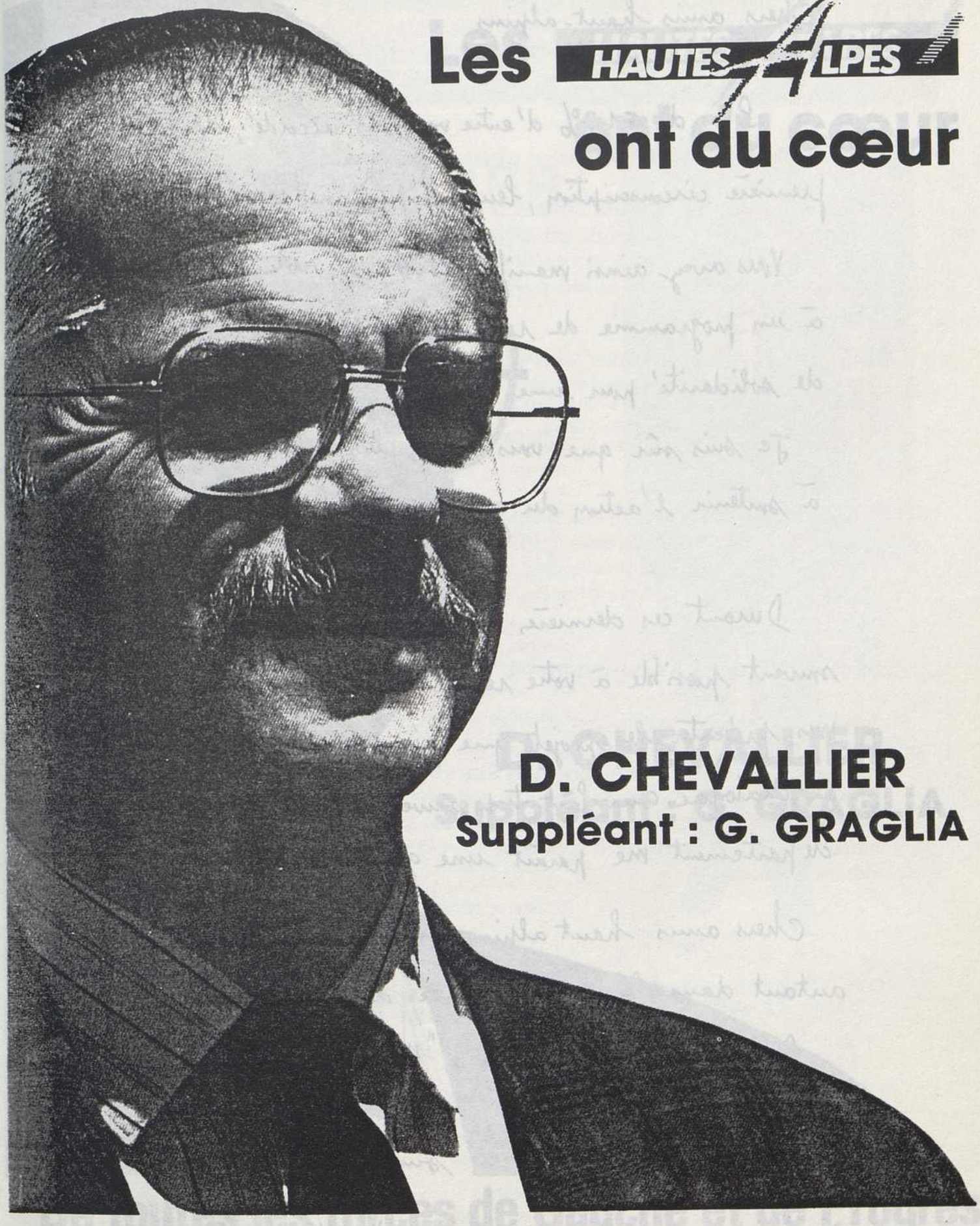

D. CHEVALLIER
Suppléant : G. GRAGLIA

MAJORITÉ PRÉSIDENTIELLE POUR UNE FRANCE UNIE

Madame, Mademoiselle, Monsieur

Chers amis haut-alpins

Plus de 51,8% d'entre vous ont accordé, dans la première circonscription, leurs suffrages à François Mitterrand.

Vous avez ainsi manifesté, avec moi, votre attachement à un programme de rassemblement, de tolérance et de solidarité pour une France Unie.

Je suis sûr que vous serez plus nombreux encore à soutenir l'action du gouvernement de Michel Rocard.

Durant ces dernières années, je suis allé le plus souvent possible à votre rencontre pour vous écouter et vous présenter les projets que j'avais à cœur de réaliser. Ce dialogue qui fait trop souvent défaut dans notre département me paraît une garantie d'efficacité.

Chers amis haut alpins, notre avenir tient autant dans les hommes que dans les projets.

Prouvons ensemble que les "Hautes Alpes ont du cœur".

Bien sincèrement

D Chevallier

imp. des alpes gap

ELECTIONS LEGISLATIVES DU 12 JUIN 1988

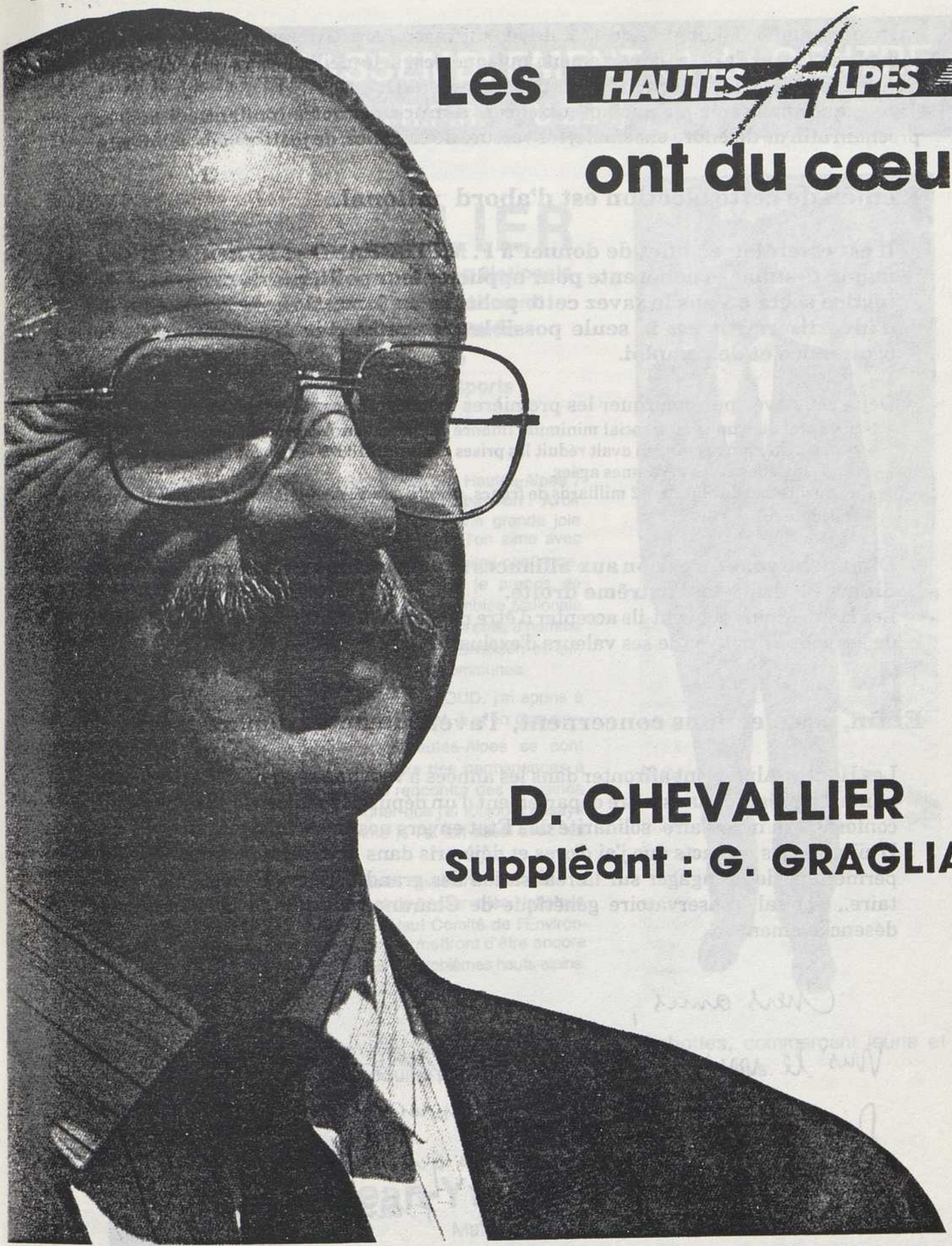

Les HAUTES-ALPES ont du cœur

D. CHEVALLIER
Suppléant : G. GRAGLIA

De toutes les forces de Gauche et de Progrès
De toutes les forces des HAUTES-ALPES

Madame, Mademoiselle, Monsieur,
Chers amis Haut-Alpins,

En m'accordant le 5 juin près de 42 % de vos suffrages , vous avez approuvé l'action que je mène en faveur de notre département, puisque c'est là le meilleur score que j'ai réalisé au premier tour d'une élection législative depuis 1981.
Je sais que vous serez plus nombreux encore à m'accorder votre confiance dimanche prochain afin de défendre ensemble, les valeurs de tolérance, de justice et de solidarité.

L'enjeu de cette élection est d'abord national.

Il est essentiel en effet de donner à F. MITTERRAND et M. ROCARD une majorité stable et cohérente pour appliquer leur politique de progrès et de justice sociale.Vous le savez cette politique de formation, de recherche et d'investissement est la seule possible pour retrouver les chemins de la croissance et de l'emploi.

Déjà, vous avez pu remarquer les premières mesures prises dans ce sens :
- instauration d'un revenu social minimum financé par l'impôt sur les grandes fortunes.
- révision du Plan Seguin qui avait réduit les prises en charge à 100 % et touchait injustement les grands malades et les personnes agées.
- augmentation de plus de 1,2 milliards de francs, dès cette année, des crédits de l'éducation et de la formation.

Dimanche vous direz non aux alliances avouées ou inavouées entre les candidats de droite et l'extrême droite.
Les Haut-Alpins peuvent-ils accepter d'être représentés à Paris, par un député otage de l'extrême droite et de ses valeurs d'exclusion ?

Enfin, ces élections concernent, l'avenir de notre département.

Les Hautes-Alpes vont affronter dans les années à venir, une série de défis déterminants. La présence dans notre département d'un député de la majorité présidentielle confortera la nécessaire solidarité de l'Etat envers nos zones de montagne.
D'ailleurs, les contacts que j'ai d'ores et déjà pris dans les différents ministères me permettent de m'engager sur la réalisation des grands dossiers (institut universitaire., hôpital, conservatoire génétique de Charance, politique de la montagne, désenclavement...).

Chers amis,
Vous le voyez, ces élections sont capitales.
Dimanche, je sais que je pourrai compter sur vous.
Ensemble, nous prouverons que "les Hautes Alpes ont du coeur"
et nous construirons la France Unie.

Bien sincèrement

D Chevallier

imp. des alpes - gap

ELECTIONS LEGISLATIVES DES 5 ET 12 JUIN 1988 2e Circonscription des Hautes-Alpes

UNION du RASSEMBLEMENT et du CENTRE
(R.P.R. — U.D.F.)

Patrick OLLIER

Conseiller du Président de l'Assemblée Nationale
Membre du Haut-Comité de l'Environnement
Chevalier de l'Ordre National du Mérite
Chevalier du Mérite Agricole
Médaille de la Jeunesse et des Sports
43 ans, marié, deux enfants.

Etre Haut-Alpin pour bien mener le combat des Hautes-Alpes ? C'est avant tout une question de cœur et de passion ! Avoir ses racines là où l'on mène son combat est une grande joie intérieure. Mais cette joie existe aussi lorsque l'on aime avec force la terre pour laquelle on se bat. Si vous me faites confiance, je serai un député fidèle à l'engagement que je prends de me consacrer à ma tâche de législateur à l'Assemblée Nationale pour défendre la France de nos idées; mais aussi à celle d'homme de terrain, proche de vous, installé chez lui à Briançon et qui, régulièrement présent, passe dans toutes nos communes.

Depuis 1974, Chef de cabinet de Paul DIJOUD, j'ai appris à bien connaître les problèmes de nos vallées et à m'en occuper.

Depuis 1985, mes liens avec les Hautes-Alpes se sont renforcés et je tiens tous les quinze jours des permanences à BRIANÇON et dans les cantons. J'y ai rencontré des centaines de personnes et chacun peut témoigner que j'ai toujours essayé de l'aider dans ses difficultés, comme je l'ai fait aussi avec les élus et leurs dossiers.

L'expérience de membre de Cabinet ministériel de 1969 à 1981, celle de Conseiller du Président de l'Assemblée Nationale depuis 1986, enfin ma nomination au Haut Comité de l'Environnement m'ont beaucoup aidé; elles me permettront d'être encore plus efficace si je suis député pour règler les problèmes hauts-alpins.

Avec mon suppléant, Jean-Yves DUSSERRE, Maire de Chabottes, commerçant jeune et dynamique, nous formons une équipe pour dialoguer et travailler avec vous.

Suppléant :

Jean-Yves DUSSERRE

Maire de Chabottes,
Commerçant,
35 ans, marié, 2 enfants.

Il faut notamment :

- Poursuivre le désenclavement de notre département et améliorer nos axes routiers.
- Défendre l'agriculture de montagne et le revenu des agriculteurs.
- Développer le tourisme d'été comme d'hiver, fer de lance de notre économie.
- Valoriser l'exceptionnel patrimoine historique haut-alpin en préservant notre environnement.
- Avoir de grandes ambitions pour nos stations et accrocher le wagon des Hautes-Alpes au train des Jeux olympiques.
- Profiter de notre situation de zone frontalière pour préparer l'Europe.
- Imaginer des activités nouvelles et complémentaires fondées par exemple sur le climatisme et le thermalisme.

Tout doit être mis en œuvre pour développer les activités créatrices d'emplois pour que nos jeunes puissent travailler au pays!

LA FORCE DE L'UNION

La dissolution de l'Assemblée Nationale est intervenue alors que François MITTERRAND avait, pendant sa campagne, promis la France unie et "l'ouverture".

Subitement, après quelques débauchages, sans même sérieusement tenter l'ouverture, le Président dissout l'Assemblée, tournant ainsi le dos à ses engagements.

Mieux, il renomme au Gouvernement les socialistes que vous avez sanctionné en 1986 et il y ajoute les plus sectaires d'entres eux; **c'est stupéfiant !**

La volonté de puissance du Parti Socialiste l'a emporté sur les interventions présidentielles et François MITTERRAND a été obligé de céder.

La majorité absolue comme en 1981 pour le P. S. c'est le retour de leur politique!.

Nous subissons encore les dégats dont tout le monde se souvient et malgré les deux années pendant lesquelles Jacques CHIRAC et sa majorité ont entrepris le redressement de la France, beaucoup reste à faire pour remettre le pays à flot. **Pensez-y!**

1988 ne doit pas être la répétition de 1981, sous peine d'établir à nouveau, l'hégémonie socialiste sur la France.

Le R.P.R. et l'U.D.F. ont décidé **d'unir leurs efforts** pour empêcher une nouvelle vague socialiste.

Dans cette circonscription, plus de 53 % d'entre vous ont fait confiance à Jacques CHIRAC le 8 mai dernier. Dès le premier tour, rassemblons-nous pour battre le candidat socialiste et construire la France de nos idées.

Nous voulons poursuivre la politique qui **favorise l'esprit d'entreprise**, qui **développe l'emploi pour lutter contre le chômage**, nous voulons continuer à améliorer la sécurité des Français, combattre l'immigration clandestine, préserver notre identité nationale.

Nous voulons une politique de **justice sociale** qui nous permette de mieux **venir en aide aux faibles, de mieux former les jeunes** et les adultes, de lutter contre les exclusions, une politique fondée sur la **participation, la tolérance et la générosité.**

Tout ceci ne pourra se faire que si les députés R.P.R. et U.D.F. obligent le Président à tenir les promesses de sa campagne électorale. **L'ouverture c'est nous !**

Rassemblons-nous tous pour faire gagner les Hautes-Alpes

Dès le 1er TOUR, VOTEZ:

Patrick OLLIER — Jean-Yves DUSSERRE

Vu, le Candidat

ELECTIONS LEGISLATIVES des 5 et 12 JUIN 1988 **2e Circonscription des Hautes Alpes**

La FORCE de l'UNION

En avant les Hautes-Alpes !

Patrick OLLIER

Conseiller du Président de l'Assemblée Nationale
Membre du Haut Comité de l'Environnement
Chevalier de l'Ordre National du Mérite
Chevalier du Mérite Agricole
Médaille de la Jeunesse et des Sports
43 ans, marié, deux enfants

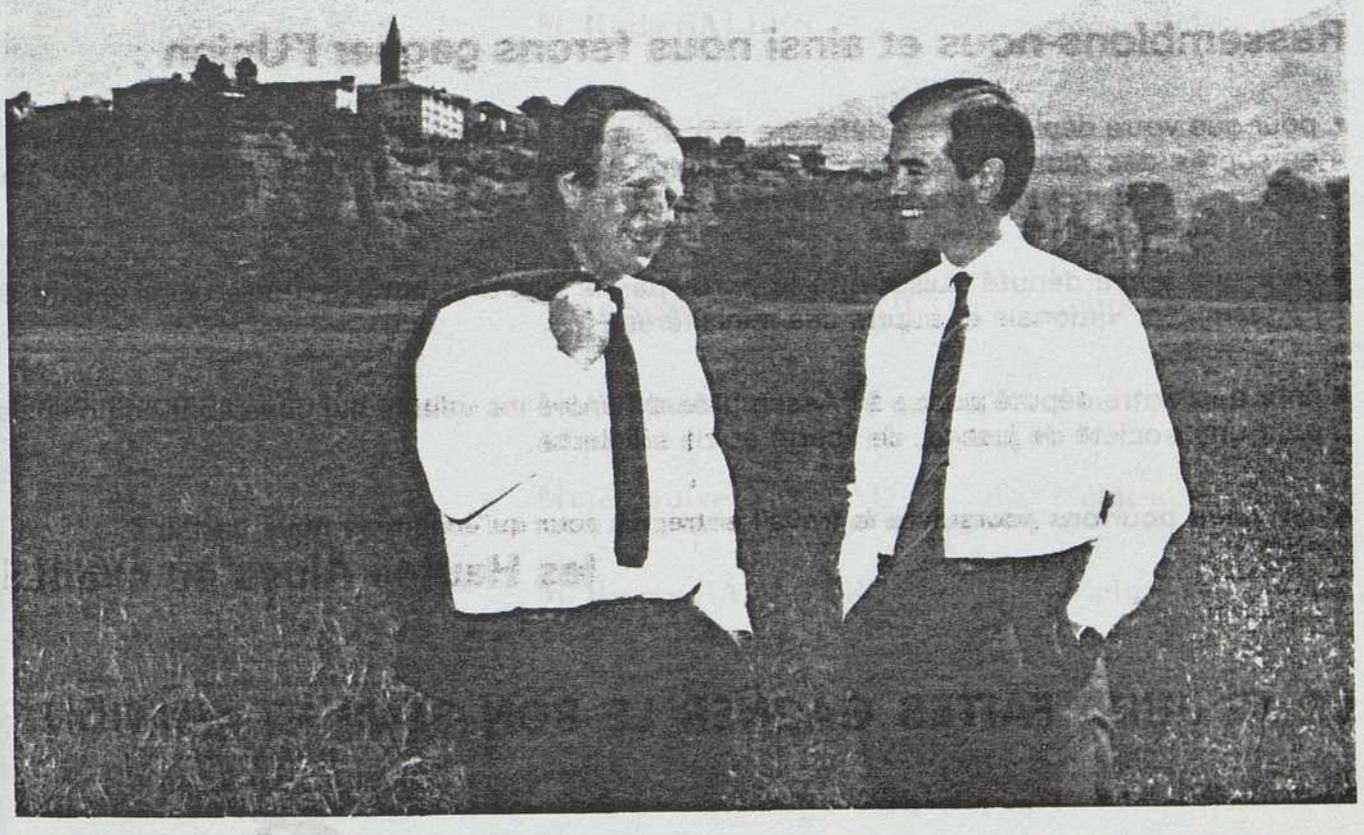

Suppléant : Jean-Yves DUSSERRE
Maire de Chabottes - Commerçant
35 ans, marié, 2 enfants

UNION du RASSEMBLEMENT et du CENTRE
(RPR - UDF - CNI)

Dimanche dernier, la Force de l'Union a prouvé son efficacité dans notre circonscription.

- Vous avez massivement adhéré à la politique de rassemblement et de dynamisme que je propose pour le développement de nos vallées.
- Vous avez aussi massivement rejeté le sectarisme et la démagogie qui ont fait trop de mal à nos Hautes Alpes et ont compromis leur marche en avant depuis 1981.
- Vous avez également refusé la domination du Parti Socialiste à l'Assemblée Nationale qui veut s'accaparer l'ensemble des pouvoirs de l'Etat.

Restons vigilants.

CAR JUSQU'AU SOIR DU 12 JUIN
RIEN N'EST GAGNÉ !

En effet, si certains de nos électeurs, pensant la victoire acquise, se démobilisent, nous risquons de voir la situation se retourner. Nous devons toutes et tous, dans le cadre de la plus large union de ceux qui veulent empêcher la victoire du candidat socialiste, agir pour les mobiliser.

Ceux qui ont préféré attendre le deuxième tour pour s'exprimer doivent savoir que, pendant cinq ans, il n'y aura plus aucune autre occasion de dire ce qu'ils souhaitent pour les Hautes Alpes et pour la France.

Rassemblons-nous et ainsi nous ferons gagner l'Union :

- pour que votre député puisse défendre efficacement la circonscription tant au plan national qu'auprès des élus de la majorité régionale et départementale (UDF - RPR - CNI) qui détiennent les moyens financiers de nous aider ;
- pour que votre député puisse être le porte-parole résolu et actif de notre département à l'Assemblée Nationale et auprès des ministères ;
- pour que votre député puisse à l'Assemblée défendre les valeurs qui nous sont communes pour une société de justice, de liberté et de solidarité.

Ainsi, nous pourrons poursuivre le travail entrepris pour qu'ensemble nous portions

les Hautes Alpes en avant !

LE 12 JUIN, FAITES GAGNER LE BON SENS ET L'UNION :

VOTEZ et FAITES VOTER :

Patrick OLLIER

Jean-Yves DUSSERRE, suppléant

Vu, le candidat

ALPES-MARITIMES

Première circonscription	**M. Charles EHRMANN**	élu au 2e tour
Deuxième circonscription	**Mme Martine DAUGREILH**	élue au 2e tour
Troisième circonscription	**M. Rudy SALLES**	élu au 2e tour
Quatrième circonscription	**M. Emmanuel AUBERT**	élu au 2e tour
Cinquième circonscription	**M. Christian ESTROSI**	élu au 2e tour
Sixième circonscription	**Mme Suzanne SAUVAIGO**	élue au 2e tour
Septième circonscription	**M. Pierre MERLI**	élu au 2e tour
Huitième circonscription	**Mme Louise MOREAU**	élue au 2e tour
Neuvième circonscription	**M. Pierre BACHELET**	élu au 2e tour

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE – DÉPARTEMENT DES ALPES-MARITIMES
ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 5 JUIN 1988 – 1ère CIRCONSCRIPTION

Charles EHRMANN

Député sortant des Alpes-Maritimes
Conseiller Général des Alpes-Maritimes

Candidat de l'Union du Rassemblement et du Centre
Soutenu par l'U.D.F., le R.P.R., le C.N.I.

SUPPLEANT

Jean-Claude PASTORELLI

Conseiller Général des Alpes-Maritimes
Directeur de Société

Contre l'Etat totalement Socialiste :

En politique :
- Un Président Socialiste,
- Un Gouvernement Socialo-Socialiste sectaire dur,
- Une dissolution rapide, sans présentation devant le Parlement,
- Un Conseil Constitutionnel avec un Président P.S.,
- Une Cour des Comptes avec un Président P.S.,
- Une télé dominée par le P.S.,

En économie : - Dévaluation, déficit, dettes, nationalisations coûteuses.

Social : - Chômage accru, nouveaux pauvres.

Sécurité : - Trop de crimes, d'attentats, car la France est devenue une passoire.

Les Alpes-Maritimes :

Se sont opposées à l'Etat P.S. : la 1ère Circonscription à refusé par 54,72 % contre 45,27 %.

Un choix décisif : oui à un Parlement modéré et centriste :

En politique : - Oui aux libertés.

En économie : - Continuer le redressement 86-88.

Social :
- Continuer la diminution du chômage (130.000 chômeurs de moins depuis 1987),
- Lutter contre la pauvreté par l'aide de tous,
- Maintenir la sécurité sociale totale payée par le redressement économique.

Immigrés :
- Continuer les expulsions des clandestins,
- Leur refuser le droit de vote municipal et législatif.

Nouvelle Calédonie : - Respecter le vote de la majorité.

Europe : - Oui, mais avec précautions.

NON A L'ETAT TOTALEMENT P.S.

OUI AU PROGRES avec un Député que vous connaissez,

UN HOMME TOUJOURS PRESENT

CHARLES EHRMANN

Qui êtes-vous ?

Je suis petit fils d'un Alsacien qui a quitté sa province pour rester Français ; petit-fils et fils de mineur dans une mine de fer. Mon père est mort à la bataille de la Marne en Septembre 1914 à l'âge de 23 ans.

Orphelin de guerre à 3 ans, j'ai fait toutes mes études comme boursier et maître d'internat et ai été reçu à l'agrégation d'Histoire et de Géographie.

Professeur au lycée Masséna durant 38 ans, j'ai enseigné à 5.000 élèves dont beaucoup sont devenus mes amis. J'ai notamment dirigé, durant 20 ans, la préparation aux H.E.C. qui a été deux fois Championne de France.

Pendant la guerre, je me suis engagé dans la Résistance et j'ai été décoré.

Adjoint aux Sports durant 18 ans j'ai, avec le Maire et le Conseil Municipal, triplé les installations sportives de la ville, pensant qu'un stade ou un gymnase évitent une prison ou un hôpital et qu'il valait mieux que les jeunes fassent du sport plutôt que de rester dans la rue ou se droguer.

Elu Député en 1978, réélu en 1986, j'ai :

Au plan Local :

- Créé de nouvelles piscines (Saint-Roch, Jean-Bouin), des terrains de tennis, un stade.

- Mon amour de la Nature m'a amené à être membre du Conservatoire National du Littoral et à lui faire acheter les 243.000 m² du Vinaigrier (51 % par l'Etat, 49 % par Nice). De même ont été créés des jardins : Castel des Deux Rois (34.000 m²), Thierry di Masso, Giacobi..., des crèches...

Au plan National :

- Je suis intervenu, chaque année dans les budgets des Sports, du Tourisme, de l'Education Nationale, des Transports, des Affaires Etrangères.

- J'ai voté toutes les lois pour l'amélioration du niveau de vie des personnes âgées à qui nous devons tant, des handicapés, des familles, des plus défavorisés, des rapatriés.

- Membre du bureau de la Commission des Affaires Etrangères, je suis intervenu très souvent pour la Paix et la Sécurité.

- De 1978 à 1981, j'ai déposé 49 propositions de lois, 67 questions et 152 de 1986 à 1988.

En 1978 et 1986, vous m'avez élu Député.

Faites-moi à nouveau confiance.

POUR LA LIBERTE, CONTRE L'ETAT ENTIEREMENT SOCIALISTE

VOTEZ UTILE

Votez Charles EHRMANN

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE – DÉPARTEMENT DES ALPES-MARITIMES
ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 12 JUIN 1988 – 1ère CIRCONSCRIPTION

Charles EHRMANN

Député sortant des Alpes-Maritimes
Conseiller Général des Alpes-Maritimes

Candidat de l'Union du Rassemblement et du Centre

Soutenu par l'U.D.F., le R.P.R., le C.N.I.

SUPPLEANT

Jean-Claude PASTORELLI

Conseiller Général des Alpes-Maritimes
Directeur de Société

UN PREMIER RESULTAT

Le 5 Juin vous m'avez porté très largement en tête de tous les candidats avec 40,98% des voix.

Le tandem Charles EHRMANN - Jean-Claude PASTORELLI est efficace.

UN CHOIX DECISIF : CONTRE L'ETAT SOCIALISTE UNITAIRE.

Le 12 Juin nous serons opposés à un seul candidat : celui du parti socialiste.

Ce dernier est déjà maître de la Présidence de la République, du Gouvernement, du Conseil Constitutionnel, de la Cour des Comptes, de la télévision; il espère l'emporter a l'Assemblée Nationale.

Contre ce totalitarisme, je fais appel à tous ceux qui ont déjà voté pour nous; à toutes celles et à tous ceux qui ne veulent pas d'un parti maître de l'Etat; aux 33% d'abstentionnistes, à tous ceux qui veulent le triomphe des idées de Liberté, de Justice, de Solidarité Sociale et Nationale.

L'avenir de la France, celui de vos enfants est en jeu.

VOTEZ

CHARLES EHRMANN – JEAN-CLAUDE PASTORELLI

Deux hommes qui sont toujours sur le terrain et qui défendent les valeurs de la France.

CHARLES EHRMANN

Qui êtes-vous ?

Je suis petit fils d'un Alsacien qui a quitté sa province pour rester Français ; petit-fils et fils de mineur dans une mine de fer. Mon père est mort à la bataille de la Marne en Septembre 1914 à l'âge de 23 ans.

Orphelin de guerre à 3 ans, j'ai fait toutes mes études comme boursier et maître d'internat et ai été reçu à l'agrégation d'Histoire et de Géographie.

Professeur au lycée Masséna durant 38 ans, j'ai enseigné à 5.000 élèves dont beaucoup sont devenus mes amis. J'ai notamment dirigé, durant 20 ans, la préparation aux H.E.C. qui a été deux fois Championne de France.

Pendant la guerre, je me suis engagé dans la Résistance et j'ai été décoré.

Adjoint aux Sports durant 18 ans j'ai, avec le Maire et le Conseil Municipal, triplé les installations sportives de la ville, pensant qu'un stade ou un gymnase évitent une prison ou un hôpital et qu'il valait mieux que les jeunes fassent du sport plutôt que de rester dans la rue ou se droguer.

Elu Député en 1978, réélu en 1986, j'ai :

Au plan Local :

- Créé de nouvelles piscines (Saint-Roch, Jean-Bouin), des terrains de tennis, un stade.
- Mon amour de la Nature m'a amené à être membre du Conservatoire National du Littoral et à lui faire acheter les 243.000 m^2 du Vinaigrier (51 % par l'Etat, 49 % par Nice). De même ont été créés des jardins : Castel des Deux Rois (34.000 m^2), Thierry di Masso, Giacobi..., des crèches...

Au plan National :

- Je suis intervenu, chaque année dans les budgets des Sports, du Tourisme, de l'Education Nationale, des Transports, des Affaires Etrangères.
- J'ai voté toutes les lois pour l'amélioration du niveau de vie des personnes âgées à qui nous devons tant, des handicapés, des familles, des plus défavorisés, des rapatriés.
- Membre du bureau de la Commission des Affaires Etrangères, je suis intervenu très souvent pour la Paix et la Sécurité.
- De 1978 à 1981, j'ai déposé 49 propositions de lois, 67 questions et 152 de 1986 à 1988.

En 1978 et 1986, vous m'avez élu Député.

Faites-moi à nouveau confiance.

POUR LA LIBERTE, CONTRE L'ETAT ENTIEREMENT SOCIALISTE

VOTEZ UTILE

Votez Charles EHRMANN

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE – DÉPARTEMENT DES ALPES-MARITIMES
ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 5 JUIN 1988 – 2ème CIRCONSCRIPTION

CANDIDAT DE L'UNION DU RASSEMBLEMENT ET DU CENTRE

Martine DAUGREILH

Déléguée à l'Aménagement Urbain
Secrétaire Générale du Rassemblement Républicain

SUPPLEANT

Jacques MÉDECIN

Député sortant, Maire de la Ville de Nice
Président du Conseil Général des Alpes-Maritimes

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Le 5 juin prochain vous serez appelé à voter pour désigner le représentant de votre circonscription à l'Assemblée Nationale. Le Parti Socialiste désireux de retrouver l'hégémonie qui était la sienne de 1981 à 1986, a jugé bon de provoquer une nouvelle élection, alors même que s'achevait à peine l'élection présidentielle.

Depuis toujours résolument opposée au socialisme, au marxisme et à toute forme de collectivisme, quelle qu'elle soit, je me présente aujourd'hui à vos suffrages pour continuer l'œuvre commencée il y a 21 ans par celui auquel vous avez sans cesse renouvelé votre confiance. Vous connaissez tous, le sens du combat inlassablement mené par Jacques MÉDECIN.

Du fait de la loi sur le non-cumul des mandats il a préféré rester auprès de vous en choisissant Nice et ses mandats de Maire et de Président du Conseil Général des Alpes-Maritimes.

Cependant, pour bien marquer la continuité, il a choisi d'être mon suppléant.

Depuis 15 ans sa plus proche collaboratrice dans la préparation des dossiers comme dans l'action, j'ai défendu à ses côtés les valeurs qui nous sont communes.

Je continuerai.

Tous les grands problèmes de société qui se posent aujourd'hui méritent que l'on y apporte des réponses claires.

- je choisis la défense de l'identité et de la préférence nationale ;
- je choisis la défense de la liberté, de toutes les libertés dans la sécurité ;
- je choisis la mise en œuvre du Référendum d'Initiative Populaire ;
- je choisis la peine de mort pour tous les crimes odieux ;
- je choisis la mise en œuvre de profondes réformes fiscales propres à relancer l'activité des entreprises, à créer des richesses permettant de développer l'emploi et donc de lutter contre le chômage.

Le 5 juin je vous demande de m'accorder vos suffrages pour qu'ensemble nous défendions les Alpes-Maritimes, département phare d'une France forte.

Martine DAUGREILH

A mes côtés depuis quinze ans déjà, Martine Daugreilh a démontré une puissance de travail, une compétence dans l'étude des dossiers, une fidélité à notre idéal politique commun qui l'ont imposée comme la candidate la plus qualifiée, dans la jeune génération, pour me succéder à l'Assemblée Nationale.

Je souhaite que tous les niçois et les niçoises qui m'honorent depuis tant d'années de leur confiance, la reportent sur elle dans cette élection à laquelle la loi m'interdit de prendre part.

D'avance je les en remercie

Jacques Médecin

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE – DÉPARTEMENT DES ALPES-MARITIMES
ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 12 JUIN 1988 – 2ème CIRCONSCRIPTION

CANDIDAT DE L'UNION DU RASSEMBLEMENT ET DU CENTRE

Martine DAUGREILH

Déléguée à l'Aménagement Urbain
Secrétaire Générale du Rassemblement Républicain

SUPPLEANT

Jacques MÉDECIN

Député sortant, Maire de la Ville de Nice
Président du Conseil Général des Alpes-Maritimes

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Le 5 juin dernier, en me plaçant en tête de tous les candidats qui sollicitaient vos suffrages, vous avez clairement affirmé votre volonté de faire barrage aux forces de gauche.

Vous connaissez le combat que je mène, il est dans la continuité de celui que JACQUES MEDECIN conduit inlassablement depuis 21 ans à l'Assemblée Nationale.

Le 12 juin prochain, vous prouverez, vous aussi, que vous souhaitez poursuivre dans la fidélité les engagements qui sont les nôtres depuis toujours.

Nous voulons une France forte et généreuse, une France qui gagne pour l'avenir de nos enfants, une France où la justice sociale passe par la réussite économique.

Ce n'est pas en nous abandonnant au flou et à l'immobilisme que nous atteindrons ce but.

Les socialistes n'ont pas changé.

Les premières mesures prises depuis leur arrivée au gouvernement annoncent les troubles sociaux (grèves), l'échec économique (250.000 chômeurs de plus), le laxisme du ministre de l'Intérieur qui réouvre les prisons et dit qu'il se montrera " sélectif " dans sa lutte contre le terrorisme, laissant présager le pire.

EN VOUS ABSTENANT, dimanche prochain, vous choisirez la régression économique, la recrudescence de la criminalité, l'endoctrinement de notre jeunesse.

Le 12 Juin, ensemble, ne nous trompons pas.

Pour une France Libre tournée vers l'avenir.

Préservons notre identité nationale.

Faisons triompher les valeurs fondamentales qui ont fait la France.

Avec Jacques MEDECIN, contre l'Etat P.S., choisissons la Liberté

Martine DAUGREILH

A mes côtés depuis quinze ans déjà, Martine Daugreilh a démontré une puissance de travail, une compétence dans l'étude des dossiers, une fidélité à notre idéal politique communs qui l'ont imposée comme la candidate la plus qualifiée, dans la jeune génération, pour me succéder à l'Assemblée Nationale.

Je souhaite que tous les miens et les miennes qui m'honorent depuis tant d'années de leur confiance, la reportent sur elle dans cette élection à laquelle la loi m'interdit de prendre part.

D'avance je les en remercie

Jacques Médecin

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE – DÉPARTEMENT DES ALPES-MARITIMES
ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 5 JUIN 1988 – 3ème CIRCONSCRIPTION

CANDIDAT DE L'UNION DU RASSEMBLEMENT ET DU CENTRE

Rudy SALLES

Conseiller Régional de la Provence Alpes Côte d'Azur
Conseiller Municipal de Nice

SUPPLEANT

Honoré COLOMAS

Maire de Saint-André

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Les 5 et 12 JUIN prochains, vous êtes appelés à voter pour élire vos Députés. Ici ou là fleurissent les promesses, les discours des candidats qui vous distillent souvent de longs programmes aussi peu convaincants que raisonnables.

Moi, j'ai envie de parler de vous. Dans une élection, ce qui compte le plus, c'est l'électeur, ce qu'il pense, ce qu'il souhaite, ce qu'il attend de l'élu qui le représentera.

C'est à partir du dialogue permanent, de la proximité de l'élu par rapport à l'administré, que bien des problèmes se règlent. Nous devons être vos interprètes auprès des pouvoirs publics ; pour nous exprimer en votre nom au sein des Assemblées où nous siégeons, nous devons faire de vos préoccupations, nos préoccupations.

L'emploi, et notamment l'emploi des jeunes, l'enseignement, la formation, la sécurité, la justice, l'immigration, la famille, la solidarité, les libertés, telles sont quelques unes des priorités que nous nous sommes fixées.

Le Gouvernement de Jacques CHIRAC, en deux ans, a obtenu des résultats très positifs dans tous ces domaines, nul ne le conteste. C'est pourquoi je crois très sincèrement que la Droite modérée doit gagner ces élections et que nous pourrons ainsi poursuivre le redressement de la FRANCE.

C'est en tout cas dans ce sens qu'autour de Jacques MÉDECIN nous travaillons. Nos convictions, notre détermination n'est pas le fruit d'une idéologie ou d'une doctrine venue d'un parti politique de Paris ou d'ailleurs. Notre foi dans l'avenir, c'est en vous que nous la puisons.

Il en est de même pour mon suppléant, Honoré COLOMAS, Maire de SAINT-ANDRÉ, Chef d'entreprise. Il poursuit dans sa commune la même mission que nous-mêmes, au service de ses administrés.

FAISONS TRIOMPHER LES VALEURS DE LA FRANCE.

ENSEMBLE CONSTRUISONS LA FRANCE DE DEMAIN.

Rudy SALLES

Conseiller Municipal
Conseiller Régional

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE – DÉPARTEMENT DES ALPES-MARITIMES
ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 12 JUIN 1988 – 3ème CIRCONSCRIPTION

CANDIDAT DE L'UNION DU RASSEMBLEMENT ET DU CENTRE

Rudy SALLES

Conseiller Régional de la Provence Alpes Côte d'Azur
Conseiller Municipal de Nice

SUPPLEANT

Honoré COLOMAS

Maire de Saint-André

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Dimanche dernier, les électrices et les électeurs m'ont placé en tête de tous les candidats de la 3ème circonscription. Fort de ce résultat, je serai à nouveau présent dimanche prochain pour faire triompher les valeurs de la France :

- **L'Emploi**
- **La Sécurité des Biens et des Personnes**
- **Une justice plus sévère à l'égard des délinquants, criminels, trafiquants de drogue, etc...**
- **L'introduction dans la constitution du référendum d'initiative populaire permettant, par exemple d'obtenir le rétablissement de la peine de mort**
- **Le respect de toutes les Libertés : Liberté d'enseignement, Liberté d'entreprendre, Liberté de la presse, etc...**
- **Une politique familiale avec la création d'un revenu de la mère au foyer**
- **Une politique de l'immigration permettant d'inverser le courant créé par les socialistes**
- **La préférence Nationale, c'est-à-dire les Français prioritaires en matière d'emploi, notamment**
- **La réduction de la pression fiscale**
- **Une France forte et respectée.**

Mon suppléant, **Honoré COLOMAS,** Maire de ST-ANDRÉ, et moi-même, faisons de ces propositions nos priorités.

Contre l'Etat P.S., AVEC JACQUES MEDECIN, faisons triompher les valeurs de la FRANCE.

Ensemble, construisons la France de demain.

VOTEZ

Rudy SALLES - Honoré COLOMAS

CANDIDATS D'UNION **U.R.C.**

Rudy SALLES

Conseiller Municipal de NICE
Conseiller Régional de la Provence
Alpes Côte d'Azur
Candidat de l'union U.R.C.

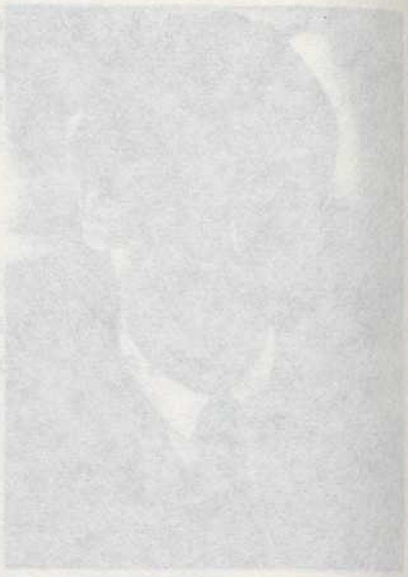

Le 5 Juin !

L'enjeu est grave pour la France et pour notre Région.

On vous propose de fausses promesses, des reniements, des candidatures de trahison.

– Nous vous apportons notre loyauté, notre expérience, et la crédibilité que nous donnent les résultats obtenus dans nos Municipalités de Villefranche et de Menton, l'action menée dans le Département, à la Région et à l'Assemblée Nationale.

– Nous vous apportons notre légitimité, puisque nous sommes investis par le R.P.R., par l'UDF et par le CNI.

Tout cela est véritablement le garant de l'Avenir

Emmanuel AUBERT

CANDIDAT UNIQUE
DE L'UNION DU RASSEMBLEMENT ET DU CENTRE
(RPR – UDF – CNI)

Député sortant - Maire de Menton
Premier Vice-Président du Conseil Régional
Licencié en Droit
Diplômé des Sciences Politiques
Général de Brigade Aérienne de Réserve
Commandeur de la Légion d'Honneur
Croix de Guerre 1939-45 et T.O.E. (6 citations)

SUPPLÉANT :

Joseph CALDERONI

Maire de Villefranche-sur-Mer
Président du SIVOM
du Canton de Villefranche
Horloger-Bijoutier en retraite
Chevalier de la Légion d'Honneur
Médaillé Militaire
Croix de Guerre (3 citations)

ELECTRICES, ELECTEURS DE LA IVe CIRCONSCRIPTION

Fidèles à vous-mêmes et à vos convictions, vous avez donné, le 8 mai dernier, une forte majorité – plus de 58 % de voix – à Jacques CHIRAC, qui représentait l'espoir de tous ceux qui rejettent le socialisme comme idéal pour la France.

Ne cachons pas notre déception et notre inquiétude pour l'avenir, devant la réélection de François MITTERRAND.

Pour nous ici, dans notre IVe Circonscription des Alpes-Maritimes, l'important, aujourd'hui, est que nous confirmions, le 5 juin prochain par notre vote, notre volonté de faire triompher, à nouveau l'idée que nous nous faisons de la France.

Ce à quoi nous croyons :

Nous croyons que le meilleur garant de la Liberté est la fermeté dans le respect des lois, la protection des biens et des personnes en luttant contre l'insécurité, la délinquance, le terrorisme et la drogue,

– Que l'on ne peut transiger avec la fierté et l'identité nationales et avec l'indépendance de la Patrie,

– Que seule l'entreprise est créatrice d'emploi et qu'il faut créer les conditions de la croissance pour résorber le chômage,

– Que la justice n'est ni de gauche, ni de droite : elle doit être sereine, mais ferme et certaine,

– Que l'émigration clandestine est un mal, avant tout pour les émigrés eux-mêmes,

– Enfin et surtout que la seule cause qui vaille est celle de l'homme mais que l'indispensable solidarité et la générosité sociales, notamment au profit des plus faibles, ne peuvent avoir leur pleine efficacité que dans une économie prospère.

C'est cela que depuis vingt ans, grâce à votre confiance, je défends à vos côtés, dans la IVe Circonscription, dans le Département, à l'Assemblée Nationale où chacun d'entre vous a pu voir et constater mon assiduité et la part que je prenais au débat législatif.

Rassemblons-nous le 5 juin

Je fais appel à tous ceux qui ont voté Raymond BARRE au premier tour et Jacques CHIRAC au premier et au deuxième tour des Présidentielles, à tous ceux qui se réclament du R.P.R., de l'U.D.F. et du C.N.I. pour que, rejetant les candidats de trahison, ils votent dès le premier tour pour le seul candidat investi par l'Union du Rassemblement et du Centre (U.R.C.).

ENSEMBLE NOUS GAGNERONS.

VIVE LA FRANCE

Vu, le candidat

EMMANUEL AUBERT

IMPRIMERIE CIQUET FRÈRES - MENTON

Dimanche 12 Juin 1988

Allons à l'Essentiel:

rassemblons nous tous autour de

Emmanuel AUBERT

Député sortant, Maire de Menton

et de son suppléant

Joseph CALDERONI

Maire de Villefranche-sur-Mer

Premier Vice-Président du Conseil Régional
Diplômé des Sciences Politiques
Général de Brigade Aérienne de Réserve
Commandeur de la Légion d'Honneur
Croix de Guerre 1939-45 et T.O.E. (6 citations)

Président du SIVOM
du Canton de Villefranche
Chevalier de la Légion d'Honneur
Médaille Militaire
Croix de Guerre (3 citations)

Pour que nous soyons le plus nombreux possible à l'Assemblée Nationale, à défendre une France telle que nous l'aimons: fière, libre, responsable, entreprenante, généreuse et juste.

VIVE LA FRANCE

VU, LE CANDIDAT

EMMANUEL AUBERT

DIMANCHE 12 JUIN

UN CHOIX CAPITAL

Emmanuel AUBERT

OU

UN ÉLU SOCIALO-COMMUNISTE

Dimanche dernier, les Français se sont ressaisis :

– ils ont prouvé, malgré les résultats des Présidentielles, que la gauche reste minoritaire en France ;

– ils ont refusé que le parti socialiste, représentant seulement un peu plus du tiers des électeurs, puisse grâce à l'appoint des communistes, détenir tous les pouvoirs de l'Etat ;

– ils ont condamné une fausse ouverture déjà démasquée par la composition du Gouvernement socialiste pur et dur et par la dissolution brutale de l'Assemblée Nationale.

Les résultats du 5 juin, ouvrent l'espérance d'une grande victoiree nationale pour peu que tous ceux qui refusent le socialisme sachent se rassembler. Ceci est particulièrement vrai dans la IVe Circonscription des Alpes-Maritimes où la gauche n'a obtenu que 33,88 % des suffrages exprimés.

J'exprime ma profonde gratitude aux électrices et aux électeurs qui, par leur confiance renouvelée, nous ont placés très largement en tête du ballotage.

Je sais que vous ne vous démobiliserez pas.

J'appelle tous ceux qui, quelle que soit la façon dont ils se ont exprimés au premier tour et tous ceux qui n'ont pas pu se rendre aux urnes, mais qui ont en commun une même idée de la France et qui veulent être majoritaires à l'Assemblée Nationale afin que soit poursuivie l'œuvre de redressement engagée en 1986 après la désastreuse expérience socialiste, à se **rassembler massivement autour de Joseph CALDERONI et de moi-même.**

Le 12 juin, ne pensons plus qu'à l'essentiel...
... pour la France.

EMMANUEL AUBERT

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE – DÉPARTEMENT DES ALPES-MARITIMES
ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 5 JUIN 1988 – 5ème CIRCONSCRIPTION

Candidat de l'Union du Rassemblement et du Centre (U.R.C.)

Christian ESTROSI

Conseiller Général des Alpes-Maritimes
Vice-Président de la Commission des Travaux

Conseiller Municipal de Nice
Chargé des Sports

SUPPLÉANT

Jean GUILLON

Maire de Bendejun
Président du Syndicat Intercommunal de la Haute Vallée du Paillon
Vice-Président du S.I.L.C.E.N.

Contrairement à ses engagements pris, M. Mitterrand a dissous l'Assemblée Nationale. En moins de huit jours, son personnage est passé du faux rassembleur au véritable chef de l'état PS.

Face à cela l'Union de la droite modérée rassemblée dans les Alpes-Maritimes autour de Jacques MEDECIN entend défendre les libertés et les valeurs de la France et réunir tous ceux qui y souscrivent.

Dans la cinquième circonscription des Alpes-Maritimes, cette union m'a désigné pour lutter efficacement et défendre vos intérêts face aux dangers du socialisme.

Je connais bien notre circonscription qui réunit à la fois la Ville de Nice dont je suis aux côtés de Jacques MEDECIN l'élu chargé des Sports et le moyen et haut pays pour lequel j'œuvre en qualité de conseiller général vice-président de la Commission des Travaux, bien entendu en étroite relation avec la majorité des élus conseillers généraux et maires. (voir au verso).

Je vous demande de m'accorder votre confiance absolue dès le 5 juin prochain afin de pouvoir défendre et proposer à l'Assemblée Nationale, en votre nom, les principes suivants :

- Création d'un véritable code de la nationalité
- Lutte contre l'immigration clandestine
- Rétablissement de la peine de mort
- Création d'un véritable statut de la mère au foyer
- Maintien des libertés de l'enseignement et de la presse
- Solidarité en faveur des personnes âgées et des plus démunis
- Institution d'un référendum d'initiative populaire.

Votre circonscription a voté à 52 % pour le candidat de la droite modérée aux élections présidentielles. Vous avez l'occasion de confirmer et d'amplifier ce résultat en m'accordant votre confiance.

Ainsi, tous ensemble, nous pourrons préparer, pour nos enfants, une France généreuse, forte, en pleine expansion, et respectée dans le monde.

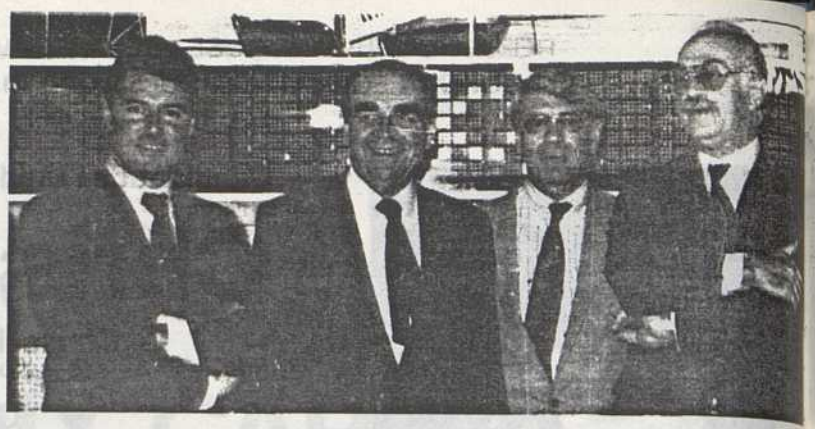

L'ACTION DE CHRISTIAN ESTROSI

Conseiller Municipal de Nice chargé des Sports :

A mis en place, avec Jacques MEDECIN, une véritable dynamique faisant de NICE la capitale du Sport Passion avec :

- Sport scolaire (30.000 enfants par an)
- Aide aux mouvements sportifs (700 associations sportives - 75.000 licenciés)
- Sport de haut niveau : 8 disciplines en première division nationale, 75 champions de France, 2 champions d'Europe, 3 champions du monde, 12 présélectionnés pour les J.O.
- Organisation de grandes compétitions internationales : Marathon, Open de Tennis, Paris-Nice Cycliste, Nikaïa, Championnat du Monde de Triathlon, etc.
- Réalisation d'équipements de qualité et de haut niveau, ouverts à tous.

Conseiller Général des Alpes-Maritimes, Vice-Président de la Commission des Travaux et des Transports :

Je me suis toujours efforcé d'être à l'écoute des diverses demandes des cantons et communes du département et plus particulièrement du Moyen et du Haut Pays et de chercher et de trouver des solutions. Je n'ai jamais hésité à me rendre sur place avec l'ensemble de mes Collègues, chaque fois que la situation l'exigeait pour approfondir la réflexion et trouver la meilleure solution possible.

Au sein de cette Commission, qui examine les dossiers relatifs à la construction des collèges, aux grandes infrastructures routières et aéroportuaires, à la lutte contre les incendies, à la voirie départementale pour laquelle chacun a pu constater l'énorme effort entrepris par le Conseil Général. Je me suis aussi particulièrement attaché aux projets qui prépareront le département au troisième millénaire : télécommunications, Centre de la Communication Avancée, tout ceci au bénéfice de l'ensemble de la population du département.

Les 11 Conseillers Généraux de la 5ème Circonscription, unis autour de Jacques MEDECIN

J. RAYBAUD (Sénateur)	Canton de	Levens
C. GINESY	»	Guillaumes
R. MORANI	»	Roquesteron
R. SANTUCCI	»	St-Sauveur-sur-Tinée
P. GUIGONIS	»	Roquebillière
J. CALZA	»	Nice IXe
A. MARTIN	»	Nice XIVe
J. PASCAL	»	St-Etienne-de-Tinée
R. GILLY	»	Villars-sur-Var
G. FRANCO	»	St-Martin-Vésubie
J. THAON	»	Lantosque

vous disent VOTEZ CHRISTIAN ESTROSI

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE – DÉPARTEMENT DES ALPES-MARITIMES
ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 12 JUIN 1988 – 5ème CIRCONSCRIPTION

Candidat de l'Union du Rassemblement et du Centre (U.R.C.)

Christian ESTROSI

Conseiller Général des Alpes-Maritimes
Vice-Président de la Commission des Travaux

Conseiller Municipal de Nice
Chargé des Sports
Membre de la Commission des Travaux, des Finances et de l'Environnement

SUPPLÉANT

Jean GUILLON

Maire de Bendejun
Président du Syndicat Intercommunal de la Haute Vallée du Paillon
Vice-Président du S.I.L.C.E.N.

Le 5 Juin dernier, en me plaçant en tête de tous les candidats qui sollicitaient vos suffrages, vous avez clairement affirmé votre volonté de faire barrage à l'Etat P.S.

Avec **JACQUES MÉDECIN,** fédérateur de toutes les forces de la droite dans les Alpes-Maritimes, nous nous battons depuis toujours pour rassembler autour des libertés et des valeurs qui ont toujours guidé notre combat.

Mes engagements sont clairs et j'œuvrerai de toutes mes forces après le 12 Juin pour :

- Créer un véritable code de la Nationalité,
- Lutter contre l'immigration clandestine,
- Rétablir la peine de mort pour les crimes odieux,
- Créer un véritable statut de la mère de famille,
- Maintenir la liberté de l'enseignement et de la presse,
- Etablir les solidarités en faveur des personnes âgées et des plus démunis,
- Mettre en place le Référendum d'initiative populaire.

Au premier tour de l'élection législative, la doite a été largement majoritaire dans notre circonscription. Vous avez ainsi confirmé l'excellent résultat des élections présidentielles.

Je vous demande de m'accorder toute votre confiance, dimanche prochain.

Toute abstention sera une voix donnée à nos adversaires.

Toute abstention exprimera un choix en faveur de recrudescence de la criminalité, de la régression économique, de l'endoctrinement de notre jeunesse et du droit de vote aux immigrés.

Il ne faut pas nous tromper, nous devons, tous ensemble, confirmer et amplifier le résultat du 1er tour.

Le 12 Juin prochain, nous choisirons une France Libre tournée vers l'avenir.

Le 12 Juin prochain, nous choisirons la préservation de notre identité nationale.

Le 12 Juin prochain, nous ferons triompher les valeurs fondamentales qui ont fait la France.

Contre l'Etat P.S., nous choisirons **LA LIBERTÉ**.

L'ACTION ET LE PROGRAMME DE CHRISTIAN ESTROSI

Pour le MOYEN et HAUT PAYS :

Je fais partie d'une équipe de Conseillers Généraux, qui, sous l'impulsion de **Jacques MEDECIN**, met tout en œuvre pour donner aux habitants du Moyen et du Haut Pays, des conditions de vie comparables à celles des habitants des villes de la Côte dans les domaines suivants :

communications : routes départementales, voirie communale, transport en commun, téléphone, télévision ;

action sociale : hôpitaux ruraux, médecins et infirmiers cantonaux, aides ménagères et médicales à domicile et dès demain, téléalarme pour les personnes âgées ;

action culturelle : prêts de livres, de cassettes et de disques, organisation de concerts, école de musique, cinéma itinérant ;

qualité de l'enseignement : aide à la construction des écoles et initiation à l'informatique, construction et rénovation des collèges, écoles des neiges, classes vertes, bourses et transports scolaires.

création d'activités nouvelles et d'emplois : aide de trente mille francs à la création d'activités artisanales ou commerciales, construction d'usines en location-vente, aide au développement des stations de sports d'hiver, aides à AGRICULTURE 06, micro-centrales offertes aux communes (250 Millions de Francs), valorisation du bois.

Cet effort de solidarité est unique en France. Il atteint 500 Millions de Francs pour l'année 1988 et les subventions d'équipement aux communes les plus pauvres représentent jusqu'à 70 % du montant de la dépense. Et pourtant, il n'est pas suffisant.

– Au Conseil Général je m'engage à l'amplifier.

– A l'Assemblée Nationale, je me battrai pour que :

- la construction d'une voie rapide entre NICE et DIGNE intervienne très vite ;
- le Parc du Mercantour ne soit pas un obstacle au développement du tourisme ;
- la mise en place des moyens de télécommunication favorise l'implantation d'entreprises de haute technologie et permette l'enseignement et le travail à distance.

Pour NICE :

Au côté de **Jacques MEDECIN** il participe aux projets d'aménagement de l'Arenas, l'extension du Parc des Sports Charles Ehrmann de 25 à 95 ha, de parkings, de collèges et écoles ainsi que de toutes les réalisations en cours et à venir pour l'amélioration permanente du bien être de nos concitoyens.

Les 11 Conseillers Généraux de la 5ème Circonscription, unis autour de Jacques MEDECIN

J. RAYBAUD (Sénateur)	Canton de	Levens	J. CALZA	Canton de	Nice IXe
C. GINESY	"	Guillaumes	A. MARTIN	"	Nice XIVe
R. MORANI	"	Roquesteron	J. PASCAL	"	St-Etienne-de-Tinée
R. SANTUCCI	"	St-Sauveur-sur-Tinée	R. GILLY	"	Villars-sur-Var
P. GUIGONIS	"	Roquebillière	G. FRANCO	"	St-Martin-Vésubie
			J. THAON	"	Lantosque

vous disent VOTEZ CHRISTIAN ESTROSI

Suzanne SAUVAIGO

Maire de CAGNES-SUR-MER
Conseiller Général

Suppléant :

Henri MOSCHETTI

Un Président socialiste a été élu alors que la Gauche, déjà désavouée en 1986, reste minoritaire.

Seule l'union de tous ceux qui refusent de voir la France livrée à un pouvoir socialiste absolu peut encore faire échec à la mainmise de la Gauche sur l'Assemblée Nationale.

C'est la raison pour laquelle j'ai décidé de me présenter à vos suffrages avec, à mes côtés, Maître Henri Moschetti, Membre du Parti Républicain et comme tel représentant l'U.D.F, réalisant dans notre 6ème circonscription l'Union que nous souhaitons voir triompher dans la France entière.

Amicalement

S. SAUVAIGO

La Force de l'UNION
Union du Rassemblement et du Centre
(RPR - UDF)

FAISONS TRIOMPHER LES VALEURS DE LA FRANCE !

VOTONS MASSIVEMENT POUR LES CANDIDATS D'UNION SUZANNE SAUVAIGO - HENRI MOSCHETTI.

ILS DEFENDENT LES VALEURS DE LA FRANCE !

Leur accorder notre confiance, c'est vouloir avec eux poursuivre et intensifier l'action entreprise depuis 1986:

- ETENDRE LES POSSIBILITE DE RECOURS AU REFERENDUM D'INITIATIVE POPULAIRE
  Le peuple doit pouvoir décider directement des grandes questions d'intérêt national.
- ASSURER LA SECURITE DES PERSONNES ET DES BIENS.
- RETABLIR LA PEINE DE MORT POUR LES TRAFIQUANTS DE DROGUE ET LES AUTEURS D'ATTENTATS ET DE CRIME CONTRE LES ENFANTS, LES VIEILLARDS ET LES FORCES DE L'ORDRE.
- CONDUIRE UNE POLITIQUE RIGOUREUSE CONTRE L'IMMIGRATION SAUVAGE.
- MAINTENIR LA NOUVELLE-CALEDONIE ET TOUS LES D.O.M.-T.O.M. DANS LA COMMUNAUTE FRANCAISE.

- METTRE EN OEUVRE UNE GRANDE POLITIQUE FAMILIALE
  La famille est le lieu privilégié où s'expriment d'abord l'amour et la solidarité, qui sont le fondement de toute société.
- PREPARER NOS JEUNES A EXERCER LES NOUVEAUX EMPLOIS DE DEMAIN ET A DEVENIR DES CITOYENS RESPONSABLES
  - Restaurer le sens civique
  - Promouvoir la qualité de l'enseignement, à tous les stades, en améliorant la formation et le statut des enseignants
  - Ouvrir l'Ecole sur le monde
  - Accroître les investissements dans la formation.

- DIMINUER LES IMPOTS QUI PESENT SUR LES SOCIETES, LES COMMERCANTS ET LES PERSONNES PHYSIQUES.
- ACCORDER LA PREFERENCE NATIONALE ET EUROPEENNE EN MATIERE D'EMPLOI.
- AMELIORER LA CONDITION DES SALARIES EN GENERALISANT LA PARTICIPATION.
- ALLEGER LES CHARGES FIXES DE NOS EXPLOITANTS AGRICOLES.
- SOUTENIR LES PROFESSIONS LIBERALES POUR AFFRONTER SOLIDEMENT L'ECHEANCE EUROPEENNE.
- SOUTENIR AU PLAN NATIONAL L'ACTION DEPARTEMENTALE DE REVITALISATION DE NOTRE ARRIERE-PAYS DANS LES DOMAINES AGRICOLE ET TOURISTIQUE.

- UNE FRANCE FORTE, LIBRE ET INDEPENDANTE, PLAQUE TOURNANTE DE L'EUROPE.
- UNE FRANCE QUI AFFIRME LA PRIMAUTE DE L'HOMME SUR TOUTE AUTRE REALITE.

LA FRANCE A ENCORE UNE CHANCE

Comme nous l'avons souligné, pendant la campagne électorale du 1er tour des élections législatives, la France a encore une chance sérieuse de ne pas être livrée à un pouvoir socialiste absolu.

Les résultats enregistrés au niveau national le 5 juin démontrent que la gauche demeure minoritaire dans notre pays.

Seul le rassemblement de tous ceux qui souhaitent voir défendre les valeurs de la France peut permettre la constitution d'une majorité à l'Asssemblée Nationale capable de contrebalancer les pouvoirs d'un président socialiste.

C'est pourquoi, en renouvelant nos remerciements aux 20 066 électrices et électeurs qui nous ont déjà accordé leurs suffrages, nous vous appelons à confirmer et à amplifier ce témoignage de confiance afin de faire triompher les principes de liberté, de justice et de sécurité incarnés par notre candidature d'union.

Suzanne SAUVAIGO

Henri MOSCHETTI

NON AU POUVOIR SOCIALISTE

Ne vous abstenez pas ***VOTEZ le 12 JUIN***

Suzanne SAUVAIGO

Henri MOSCHETTI

MP. ZIMMERMANN - 93.73.53.31

FAISONS TRIOMPHER LES VALEURS DE LA FRANCE

A ENCORE UNE CHANCE

ILS DEFENDENT LES VALEURS DE LA FRANCE !

NON AU POUVOIR SOCIALISTE

Ne vous abstenez pas VOTEZ LE 12 JUIN

SOUTENEZ HENRI MOSCHETTI

7ème CIRCONSCRIPTION DES ALPES-MARITIMES

Pierre MERLI

CANDIDAT UNIQUE DE L'URC (UDF-RPR)

Suppléant : Gérard RENAUDO

Mes chers Concitoyens,

Notre Septième Circonscription des ALPES-MARITIMES est nouvelle.

Son avenir nous intéresse car il nous concerne, il est celui de nos Communes, de nos familles, de nos enfants.

Vous connaissez mon combat depuis longtemps pour notre Département et vous connaissez mon suppléant, Gérard RENAUDO, qui nous défend à la Région où il préside la Commission du Tourisme et de l'Environnement.

Dans le respect des institutions de la République, nos objectifs sont ceux réaffirmés par l'Union de l'UDF et du RPR :

- Dynamisme et liberté économiques qui créent les emplois
- Solidarité entre tous les Français citoyens égaux en droits et en devoirs
- Respect par tous ceux qui sont sur notre sol des lois de la République
- Priorité à la formation et à la culture et liberté de l'enseignement
- Vraie politique en faveur des jeunes
- Sécurité des personnes et des biens
- Tolérance et respect de l'autre
- Libre exercice des professions libérales
- Défense de la Sécurité Sociale et des retraites
- L'amour et la fierté de la France capable de rayonner en Europe et dans le Monde.

Pour atteindre ces objectifs et réunir une majorité dans la prochaine Assemblée Nationale, VOTEZ pour l'union de L'UDF et du RPR, pour le candidat unique de l'Union du Rassemblement et du Centre (URC).

VOTEZ

Pierre MERLI
Commandeur de la Légion d'honneur
Maire d'Antibes Juan-les-Pins

Gérard RENAUDO
Président de la Commission du Tourisme
et de l'Environnement du Conseil Régional

Vu, Le Candidat

7ème CIRCONSCRIPTION DES ALPES-MARITIMES

Pierre MERLI

CANDIDAT UNIQUE DE L'URC (UDF-RPR)

Suppléant : Gérard RENAUDO

Mes chers Concitoyens,

Notre Septième Circonscription des ALPES-MARITIMES est nouvelle.

Son avenir nous intéresse car il nous concerne, il est celui de nos Communes, de nos familles, de nos enfants.

Vous connaissez mon combat depuis longtemps pour notre Département et vous connaissez mon suppléant, Gérard RENAUDO, qui nous défend à la Région où il préside la Commission du Tourisme et de l'Environnement.

Dans le respect des institutions de la République, nos objectifs sont ceux réaffirmés par l'Union de l'UDF et du RPR :

- Dynamisme et liberté économiques qui créent les emplois
- Solidarité entre tous les Français citoyens égaux en droits et en devoirs
- Respect par tous ceux qui sont sur notre sol des lois de la République
- Priorité à la formation et à la culture et liberté de l'enseignement
- Vraie politique en faveur des jeunes
- Sécurité des personnes et des biens
- Tolérance et respect de l'autre
- Libre exercice des professions libérales
- Défense de la Sécurité Sociale et des retraites
- L'amour et la fierté de la France capable de rayonner en Europe et dans le Monde.

Pour atteindre ces objectifs et réunir une majorité dans la prochaine Assemblée Nationale, VOTEZ pour l'union de L'UDF et du RPR, pour le candidat unique de l'Union du Rassemblement et du Centre (URC).

VOTEZ

Pierre MERLI

Commandeur de la Légion d'Honneur
Maire d'Antibes Juan-les-Pins

Gérard RENAUDO

Président de la Commission du Tourisme
et de l'Environnement du Conseil Régional

Vu, Le Candidat

7ème CIRCONSCRIPTION DES ALPES-MARITIMES

Pierre MERLI

CANDIDAT UNIQUE DE L'URC (UDF-RPR)

Suppléant : Gérard RENAUDO

Mes chers Concitoyens,

Gérard RENAUDO et moi-même vous remercions tout particulièrement de votre confiance dès le premier tour de scrutin. Vous nous avez placés largement en tête de tous les candidats qui se présentaient à vous.

Nous vous demandons de confirmer votre vote en venant très nombreux apporter vos suffrages afin de faire triompher nos idées de justice, de sécurité, de liberté et de solidarité.

Les résultats nationaux ont montré qu'une majorité libérale devrait se retrouver à l'Assemblée Nationale.

Dimanche, il est souhaitable pour la France, et pour notre circonscription, d'amplifier ce résultat.

VOTEZ PIERRE MERLI

(Suppléant Gérard RENAUDO)

Vu, Le Candidat

7ème CIRCONSCRIPTION DES ALPES-MARITIMES

Pierre MERLI

CANDIDAT UNIQUE DE L'URC (UDF-RPR)

Suppléant : Gérard RENAUDO

Mes chers Concitoyens,

Gérard RENAUDO et moi-même vous remercions tout particulièrement de votre confiance dès le premier tour de scrutin.
Vous nous avez placés largement en tête de tous les candidats qui se présentaient à vous.

Nous vous demandons de confirmer votre vote en venant très nombreux apporter vos suffrages afin de faire triompher nos idées de justice, de sécurité, de liberté et de solidarité.

Les résultats nationaux ont montré qu'une majorité libérale devrait se retrouver à l'Assemblée Nationale.

Dimanche, il est souhaitable pour la France, et pour notre circonscription, d'amplifier ce résultat.

VOTEZ PIERRE MERLI
(Suppléant Gérard RENAUDO)

REPUBLIQUE FRANCAISE - DEPARTEMENT DES ALPES-MARITIMES
8e CIRCONSCRIPTION
ELECTIONS LEGISLATIVES - 5 et 12 JUIN 1988

LOUISE MOREAU

DEPUTE SORTANT

Maire de Mandelieu La Napoule
Ancien Vice-Président de l'Assemblée Nationale

Officier de la Légion d'Honneur
Croix de Guerre avec Palmes
Officier de la Résistance

UNION du RASSEMBLEMENT et du CENTRE (RPR-UDF)

Suppléant

Anne-Marie DUPUY

Maire de Cannes
Conseiller Général des A.M.
Député Européen

Conseiller d'Etat Honoraire
Chevalier de la Légion d'Honneur
Officier de l'Ordre National du Mérite
Croix du Combattant volontaire 39-45

LA FORCE DE L'UNION

Madame,
Mademoiselle,
Monsieur,

Elue Député en 1978, réélue en 1981 et 1986, je vous demande de me renouveler la confiance que vous m'accordez depuis maintenant plus de dix ans.

Vous l'avez compris: en précipitant la dissolution de l'Assemblée Nationale au mépris de ses propres déclarations pendant la campagne électorale, François MITTERRAND veut donner comme en 1981, et pour 5 ANS, la totalité du pouvoir au Parti Socialiste.

Le souhaitez-vous ?
NON.
Peut-on l'empêcher?
OUI.
A une condition : que nous soyons unis.
Tout ce qui contredit cette nécessité sert les desseins de François MITTERRAND.

C'est pourquoi je suis heureuse que dans notre circonscription, l'U.D.F. et le R.P.R. démontrent une fois encore leur entente pour défendre ensemble:

- **le dynamisme et la liberté économique qui créent les emplois,**
- **la solidarité entre tous les Français, citoyens égaux en devoirs et en droits,**
- **la priorité à la formation et à la culture,**
- **la sécurité des personnes,**
- **la tolérance et le respect de l'autre,**
- **l'amour et la fierté de la France capable de rayonner en Europe et dans le monde.**

Vous pouvez compter sur moi
Je saurai vous défendre

Louise Moreau.

Louise Moreau

Vu le candidat

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE – DÉPARTEMENT DES ALPES-MARITIMES
8ème CIRCONSCRIPTION
ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 12 JUIN 1988

Louise MOREAU

DÉPUTÉ SORTANT
Maire de Mandelieu - La Napoule
Ancien Vice-Président de l'Assemblée Nationale

Suppléant

Anne-Marie DUPUY

Maire de Cannes
Conseiller Général des Alpes-Maritimes
Député Européen

Merci de tout cœur aux 18.599 électrices et électeurs de Cannes, La Bocca, Mandelieu - La Napoule, Théoule qui m'ont placée largement en tête de tous les candidats, me faisant approcher avec 48,40% la victoire dès le premier tour.

Grâce à vous, elle sera acquise dimanche prochain si vous voulez bien confirmer votre vote et convaincre ceux qui n'ont pas pu voter le 5 Juin de ne pas se désintéresser de ce scrutin.

En me renouvelant votre confiance, vous savez que vous contribuerez à redonner à l'Assemblée Nationale la majorité que vous aviez choisie en 1986.

Votre fidèle compte sur moi
Je saurai vous défendre

Louise Moreau

Louise MOREAU

Vu le candidat

UNION du RASSEMBLEMENT et du CENTRE (RPR-UDF)

Louise MOREAU

Elue Députée en 1978, réélue en 1981 et 1986, je vous remercie de me renouveler la confiance que vous m'accordez depuis maintenant plus de dix ans.

Vous l'avez compris en précipitant la dissolution de l'Assemblée Nationale au mépris de ses propres déclarations pendant la campagne électorale, François MITTERRAND veut donner comme en 1981, et pour 5 ans, la totalité du pouvoir au Parti Socialiste.

Anne-Marie DUPUY

Maire de Cannes
Conseiller Général des Alpes-Maritimes
Député Européen

Désapprouvez-vous ?

NON.

Souhaitez-vous empêcher ?

OUI.

A une condition : que nous soyons unis.

Tout ce qui contredit cette nécessité sert les desseins de François Mitterrand et son cortège d'étrangers et d'électeurs de 2e classe. L'addition, dès, me faisant approcher avec 48,40 % la victoire dès le premier tour.

C'est pourquoi je suis heureuse que dans notre circonscription, l'UDF

mer votre voie et convaincre ceux qui n'ont pas pu voter le 5 juin de ne pas

tasser de ce scrutin.

En me renouvelant votre confiance, vous savez que vous contribuerez à redonner à l'Assemblée Nationale la majorité que vous avez choisie en juin 1988.

- la dynamique et la liberté économique qui créent les emplois,
- la solidarité entre tous les Français, citoyens égaux en devoirs et en droits,
- la priorité à la formation et à la culture,
- la sécurité des personnes,
- la tolérance et le respect de l'autre,
- l'amour et la fierté de la France capable de rayonner en Europe et dans le monde.

Louise MOREAU

Vu le candidat

UNION du RASSEMBLEMENT et du CENTRE
(RPR-UDF)

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

9e CIRCONSCRIPTION des ALPES-MARITIMES

ELECTIONS LEGISLATIVES

1er TOUR DU SCRUTIN : 5 Juin 1988

"UNION DU RASSEMBLEMENT ET DU CENTRE"

"TOUS ENSEMBLE"

PIERRE BACHELET
DEPUTE SORTANT

Le 8 Mai dernier, les Français ont décidé de confier les destinées de la FRANCE à François MITTERRAND.

En dépit des résultats tangibles, obtenus par Jacques CHIRAC et son Gouvernement d'Union R.P.R. - U.D.F., le candidat de la France socialiste a encore réussi à tromper les citoyens.

***EN 1981**, beaucoup de Français ont cru que l'élection de F. MITTERRAND était sans danger.*

Ils ont vu le déclin de la FRANCE.

***EN 1988**, s'ils donnent un blanc seing au Parti Socialiste, il n'est pas sûr que la FRANCE puisse s'en relever.*

Cet échec serait la fin de nos espérances.

*Nous devons reprendre le combat. **Nous le gagnerons**, à une seule condition : renforcer encore l'union qui s'est manifestée lors de la bataille des Présidentielles.*

L'échéance des législatives doit être pour nous l'occasion de renforcer notre union pour rassembler largement les Français qui sont attachés aux valeurs libérales.

Nous sommes à la veille d'un choix décisif.

Je suis persuadé que vous ferez celui de l'Union R.P.R. - U.D.F. qui demeure le seul rempart aux excès du Socialisme...

*Vous avez pu juger, depuis le 8 Mai, des faux-semblants de l'ouverture en trompe l'œil de Monsieur MITTERRAND. Si vous ne souhaitez pas être trompé, une nouvelle fois, comme en 1981, il vous appartient de faire le choix, **dès le 1er tour**, d'une majorité attachée aux valeurs fondamentales de la liberté.*

Contre le sectarisme du Parti Socialiste,
Contre le laxisme de la Gauche,

vous ferez le choix, avec nous, d'une FRANCE volontariste, d'une FRANCE qui gagne afin d'être en mesure de répondre au défi Européen en 1992.

PIERRE BACHELET et HERVE DE FONTMICHEL :
UNIS POUR LA VICTOIRE

LES RAISONS DE CE CHOIX :

*- Président du Comité de Soutien dans la 9e circonscription, j'ai apporté mon appui total à la candidature de **JACQUES CHIRAC...***

*- De son côté, Hervé de FONTMICHEL, ancien Président Départemental de l'U.D.F. et en sa qualité d'actuel Secrétaire général Départemental de BARRE 06 et de REEL 06, a œuvré pour défendre nos valeurs libérales communes au 1er tour, et s'est mobilisé au 2e tour pour le seul candidat libéral et de progrès, **Jacques CHIRAC,** réunissant dans sa ville une majorité de **57,64%** et concrétisant ainsi son sens de l'union.*

*- Hervé de FONTMICHEL, est par ailleurs le Maire du chef-lieu du pays de Grasse, **conforté par le suffrage universel avec 59%** des voix, lors des élections municipales de Juin 1987.*

Il siège au Conseil Général, tout comme moi, depuis de nombreuses années, et nous appartenons, au sein de cette collectivité, à la Majorité Départementale et au "Rassemblement Républicain" de Jacques MEDECIN.

Ses fonctions de Président de la Commission de l'Aménagement du Territoire, des Communications et des Transports du Conseil Régional, sont un atout pour l'arrondissement de GRASSE, et sont complémentaires de celles que j'exerce en qualité de Président du Syndicat Intercommunal de Révision du Schéma Directeur d'Aménagement de nos agglomérations.

***L'objectif des candidats de l'Union du Rassemblement et du Centre (U.R.C.)** est de réunir les deux plus grandes villes de la circonscription, dont les intérêts économiques sont complémentaires, l'une étant située sur le littoral, et l'autre rayonnant sur le moyen-pays, et de favoriser un développement harmonieux des différents aspects économiques, démographiques et touristiques de notre circonscription, en continuant comme par le passé à aider et soutenir les demandes et les besoins des Maires des petites communes du secteur, dont le Député Sortant a d'ailleurs toujours eu la pleine confiance, et dont il convient d'aider et de favoriser le développement harmonieux.*

Votez PIERRE BACHELET

... dès le 1er tour.

Hervé DE FONTMICHEL
SON SUPPLÉANT

VU LE CANDIDAT,

Pierre BACHELET
Député sortant

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

9e CIRCONSCRIPTION des ALPES-MARITIMES

2e TOUR ELECTIONS LEGISLATIVES

12 Juin 1988

"UNION DU RASSEMBLEMENT ET DU CENTRE"

Hervé de FONTMICHEL
Suppléant

"TOUS ENSEMBLE avec Pierre BACHELET"

Une fois de plus, les sondages nous ont trompés !

A les en croire, la gauche, et plus particulièrement le Parti Socialiste, devaient entraîner un raz de marée dans l'hémicycle pour les années à venir.

Certains s'y sont laissé prendre et soit dégoutés, soit convaincus, n'ont pas jugé utile de voter au premier tour.

Or, les résultats obtenus dimanche dernier laissent apparaître, très peu de temps après le succès inconstestable du Président de la République, un souhait, sinon une volonté des Françaises et des Français, de retrouver la cohabitation ou plus précisément une forme d'ouverture à leur manière, c'est-à-dire sans compromission ni débauchage ou reniement.

Cette juxtaposition des pouvoirs :

Celui d'un Président de Gauche et celui d'un Gouvernement de Droite a effectivement, depuis deux ans, permis à ceux qui nous gouvernaient, d'assurer le redressement de la France, tant sur le plan économique, social, que dans les domaines de l'emploi et de la sécurité.

Michel ROCARD, lors de son meeting à MARSEILLE, nous a annoncé qu'il faudra du temps pour remettre la France à la place qui doit être la sienne, notamment pour l'Europe de 1993 : la première".

Pour leur part, les allemands et les anglais ont donné à leurs responsables des délais suffisants, six ans déjà, pour obtenir les résultats que nous leur envions aujourd'hui. DONNONS DONC DEMAIN A LA FRANCE DES RESPONSABLES, QUI EUX ONT FAIT LEURS PREUVES DE 1986 à 1988, ET QUI NOUS PERMETTENT D'ENVISAGER NOTRE PLACE EN EUROPE AVEC LE MAXIMUM D'OPTIMISME non seulement pour nous-mêmes, mais surtout pour nos enfants, qui sinon seront les laissés pour compte de la Communauté Européenne.

Toute la Droite libérale et nationale véritablement unie doit se mobiliser Dimanche 12 Juin

- PLUS D'ABSTENTION !
- RIEN N'EST JAMAIS GAGNÉ D'AVANCE !
- CONFORTEZ MASSIVEMENT LES RESULTATS OBTENUS.

VOTEZ "Union du Rassemblement et du Centre"

Vu le Candidat

ARDECHE

Première circonscription	**M. Robert CHAPUIS**	élu au 2e tour
Deuxième circonscription	**M. Régis PERBET**	élu au 2e tour
Troisième circonscription	**M. Jean-Marie ALAIZE**	élu au 2e tour

LA FRANCE UNIE

AVEC

ROBERT CHAPUIS

SUPPLEANT

CLAUDE LAREAL

MAJORITE PRESIDENTIELLE POUR LA FRANCE UNIE

ELECTIONS LEGISLATIVES DU 5 JUIN 1988

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Le 8 mai, vous avez donné une large majorité à François Mitterrand. Aujourd'hui, le gouvernement de Michel Rocard a besoin d'une majorité à l'Assemblée Nationale pour faire face aux problèmes du pays.

On ne peut gouverner sous la menace : la droite voulait soumettre le gouvernement à ses caprices. C'était le retour à l'instabilité et à l'opportunisme. Le Président de la République a préféré faire trancher par les Français eux-mêmes.

Le 5 juin, vous voterez pour les candidats qui veulent élargir encore le rassemblement autour du Président et donner au Premier Ministre, Michel Rocard, les moyens de gouverner la France dans les mois et les années à venir.

En Ardèche, dans la 1re circonscription, vous voterez pour les candidats qui ont déjà fait la preuve de leur dynamisme, de leur capacité à défendre les intérêts de l'Ardèche à tous les niveaux, de leur esprit d'ouverture et de tolérance, de leur volonté de garantir la justice sociale dans l'efficacité économique.

Vous renforcerez la chance de l'Ardèche en votant dès le 1er tour pour

Robert CHAPUIS (titulaire)

Claude LAREAL (suppléant).

Maintenant, construisons l'avenir ensemble.

La France unie :

1. Elle donnera la priorité à la formation et à la recherche.
2. Elle modernisera l'économie dans le progrès social.
3. Elle assurera la solidarité et la cohésion sociale (revenu minimum).
4. Elle agira pour l'égalité des femmes et des hommes.
5. Elle travaillera à construire l'Europe.
6. Elle veillera sur notre environnement.
7. Elle multipliera les espaces de culture.
8. Elle garantira notre sécurité, encouragera le désarmement et agira pour la paix.
9. Elle aidera le développement du Tiers-Monde.
10. Elle refusera toutes les exclusions.

PRIORITÉS POUR L'ARDÈCHE

Ce sont celles de la France, mais il faut particulièrement :

– renforcer le réseau de formation : l'expérience de Robert Chapuis peut y contribuer.

– se battre pour l'emploi, celui des jeunes notamment : création d'entreprises, renforcement des services, extension des équipements et des infrastructures, multiplication d'activités nouvelles (tourisme, entretien de l'environnement...), services sociaux pour les familles et les personnes âgées...

– négocier les évolutions nécessaires dans l'agriculture et l'industrie en protégeant les zones rurales et en utilisant les nouvelles technologies d'une manière plus adaptée à l'Ardèche.

– prendre les moyens de la solidarité pour les plus démunis, et les zones plus difficiles, sur les plateaux et dans l'arrière-pays.

– ouvrir l'Ardèche au monde de demain, et faire de l'Europe une chance plutôt qu'un risque.

Pour défendre ces priorités, l'équipe Chapuis-Laréal a déjà fait ses preuves. Elle permet de bien relier l'action nationale et l'action locale. Pour elle, l'essor de nos vallées implique la prise en compte des besoins de la montagne : les petites villes et les communes rurales ont des intérêts communs. L'Ardèche doit savoir unir toutes ses énergies.

Pour une Ardèche rassemblée dans une France unie, vous voterez le 5 juin pour les candidats de la majorité présidentielle.

Robert CHAPUIS

Titulaire

55 ans, professeur, Secrétaire d'Etat à l'enseignement technique dans le gouvernement de Michel Rocard. Député de l'Ardèche depuis 1981. Maire du Teil. Membre du Comité Directeur et du Secrétariat National du Parti socialiste.

Claude LAREAL

Suppléant

53 ans, agent technique à Rhône-Poulenc, puis à Sovoutri. Conseiller régional. Conseiller général du canton de la Voulte. Maire de la Voulte. Ancien président de l'Agence pour l'Industrialisation et le Développement de l'Ardèche.

MAJORITE PRESIDENTIELLE POUR

LA FRANCE UNIE

AVEC

ROBERT CHAPUIS

et

CLAUDE LAREAL

SUPPLÉANT

Ardéchoises,
Ardéchois,

Le 5 juin 1988, près de 43 % d'électeurs de la 1re circonscription ont voté pour le candidat de la majorité présidentielle, le portant nettement en tête de tous les candidats.

Il importe que le 12 juin puissent se rassembler autour de lui tous les hommes et toutes les femmes soucieux d'une politique de progrès, dans la justice sociale.

Dans le dialogue constructif peut se constituer une large majorité ouverte à ceux qui veulent lutter efficacement contre le chômage, développer la formation, garantir la solidarité et la Sécurité sociale, bâtir une Europe pacifique et démocratique.

L'Ardèche doit avoir toute sa place dans le renouveau que connaîtra notre pays pour peu qu'il sache unir et mobiliser ses forces vives: avec le Président François Mitterrand, avec le Premier Ministre Michel Rocard, une chance nous est donnée. Sachons la saisir en votant massivement le 12 juin pour

Robert CHAPUIS,
secrétaire d'Etat,
député sortant, maire du Teil,

et son suppléant :

Claude LARÉAL,
conseiller régional,
conseiller général
et maire de La Voulte.

VU. L
CANDIDA

LE PREMIER MINISTRE S'ADRESSE A VOUS

Robert Chapuis a été un député actif pour l'Ardèche, comme j'ai pu le constater. Il a joué un rôle important à l'Assemblée Nationale. Je l'ai choisi pour être membre de mon gouvernement. Il est aujourd'hui le candidat de la Majorité Présidentielle dans votre circonscription. J'ai besoin de pouvoir m'appuyer sur des hommes qui, comme lui, soient proches des préoccupations des gens et qui soutiennent les orientations de progrès économique et de solidarité pour réussir la France unie.

Pour m'aider, faites-lui confiance.

Je sais qu'il vous aidera.

M. Rocard

Régis PERBET

ELECTIONS LEGISLATIVES du 5 Juin 1988

Dr. H-J. ARNAUD

Electrices, Electeurs,

Respectueux du suffrage universel, l'U.D.F. et le R.P.R. avaient annoncé qu'ils ne censureraient pas le Gouvernement à l'Assemblée.

Malgré celà et avant toute consultation des Elus Nationaux, le Président MITTERAND a décidé de dissoudre brutalement l'Assemblée Nationale.

Elu DEPUTE en 1980, réélu en 1981 et 1986, l'U.D.F. (P.R. et C.D.S.) et le R.P.R., réunis en ***"UNION DU RASSEMBLEMENT ET DU CENTRE"*** *m'ont désigné comme* ***candidat unique.***

De plus, j'ai le plaisir de vous annoncer que le Docteur Henri-Jean ARNAUD - Maire de GRANGES LES VALENCE et Conseiller Général a accepté d'être mon suppléant.

C'est donc avec énergie et espoir que je vous annonce ma candidature.

En deux ans, de 1986 à 1988, notre majorité a travaillé sans relâche et obtenu des résultats positifs : le chômage recule, la sécurité est revenue, l'action sociale s'est développée.

IL FAUT AUJOURD'HUI CONTINUER.

Si vous donnez la majorité au parti socialiste, l'ouverture n'aura duré que le temps d'une campagne, le temps de vous tromper.

Vous attendez des solutions concrètes aux difficultés de la vie de tous les jours.

Ensemble, nous allons poursuivre notre lutte contre le chômage, resserrer les liens de solidarité entre tous les Français, mieux former nos jeunes, faire de la France une nation forte capable de rayonner en Europe et dans le monde.

Ne gachons pas nos chances de renouveau - L'ouverture, la vraie générosité, c'est nous.

FAITES GAGNER LE BON SENS ET L'UNION.

UNION DU RASSEMBLEMENT ET DU CENTRE

U.D.F. - R.P.R.

EN ARDÈCHE LE NOMBRE DE CHÔMEURS DIMINUE

Parlementaire, Régis PERBET agit POUR L'EMPLOI en acteur économique essentiel du département,

en sa qualité de Président du Syndicat Départemental d'Equipement du Département de l'Ardèche, il a participé à la création de nombreuses entreprises, entre autres :

à CHAMPAGNE, FELINES, ARDOIX, SAINT-CYR, SAINT-MARCEL, GUILHERAND-GRANGES-LES-VALENCE, SAINT-AGREVE, TOULAUD, DAVEZIEUX, TOURNON,...

Régis PERBET AGIT POUR LA SANTÉ : dossier du scanner de l'Hopital d'Annonay extension de l'Hopital de TOURNON, humanisation de l'Hopital de SAINT-AGREVE

Régis PERBET AGIT POUR LE SOCIAL : Foyer logement pour personnes agées à ANNONAY

Régis PERBET AGIT POUR L'ENVIRONNEMENT : financement et restructuration du réseau d'eaux usées et pluviales ; projet de l'usine de traitement d'assainissement d'ANNONAY et ses environs.

Régis PERBET AGIT POUR LES ROUTES ET LES TRANSPORTS :
Vallée de la Vocance, entrée d'ANNONAY, amélioration TOURNON - LAMASTRE, Gare routière, etc...

Regis PERBET AGIT POUR LE TOURISME ET LES LOISIRS :
Zones de ski nordique, point d'accueil jeunes à DEVESSET et LA LOUVESC, salle d'animation d'EMPURANY ;

Régis PERBET un homme d'**ACTION**, un homme de **CONTACT**, un homme **EFFICACE**

Avec Régis PERBET TOUJOURS DISPONIBLE,

Vous ne donnerez pas les pleins pouvoirs aux socialistes comme par le passé. Une ouverture ne peut se faire sans programme et sur des candidats uniquement socialistes!

VOUS VOTEREZ DÈS LE 5 JUIN

Régis PERBET
Conseiller Général
Député sortant

Henri-Jean ARNAUD
Conseiller Général
Maire de Guilherand - Granges-les-Valence

UNION DU RASSEMBLEMENT ET DU CENTRE
U.D.F. - R.P.R.

Vu les candidats

Régis PERBET

2ème CIRCONSCRIPTION

ELECTIONS LEGISLATIVES du 12 Juin 1988

Dr. H-J. ARNAUD

Electrices, Electeurs,

Je remercie tous ceux d'entre vous, qui en m'accordant leur confiance, m'ont placé en tête de ce 1er tour des élections législatives.

Dominique CHAMBON, que je remercie, s'est désisté en faveur de ma candidature, et je reste donc seul face au candidat socialiste.

J'ai formé avec le Docteur Henri-Jean ARNAUD, mon suppléant, un tandem équilibré et représentatif du Nord et du Sud de la circonscription.

Comme par le passé, je serai à la disposition de chacun d'entre vous, quelque soient vos opinions politiques, pour essayer de résoudre vos problèmes de tous les jours.

Comme par le passé, je serai au service de l'Ardèche pour contribuer à améliorer et faciliter la vie de tous mes compatriotes.

UNION DU RASSEMBLEMENT ET DU CENTRE

U.D.F. - R.P.R.

Régis PERBET, c'est la FIDÉLITÉ au MONDE RURAL

Régis PERBET agit pour L'EMPLOI
pour LA SANTÉ
pour LE SOCIAL
pour L'ENVIRONNEMENT
pour LES ROUTES ET LES TRANSPORTS
pour LE TOURISME ET LES LOISIRS

Régis PERBET, c'est L'ACTION, L'EFFICACITÉ,
LE CONTACT, LA DISPONIBILITÉ.

Vous voulez une France ouverte vous ne donnerez pas tous les pouvoirs aux socialistes

Régis PERBET, c'est L'OUVERTURE à vos problèmes de tous les jours

VOUS VOTEREZ

Régis PERBET
Conseiller Général
Député sortant

Henri-Jean ARNAUD
Conseiller Général
Maire de Guilherand - Granges-les-Valence

UNION DU RASSEMBLEMENT ET DU CENTRE

U.D.F. - R.P.R.

Vu les candidats

ELECTIONS LEGISLATIVES DU 5 JUIN 1988

(3ème Circonscription - LARGENTIÈRE)

Et qu'il est bon d'être chez soi,
Et qu'il est bon d'être cet homme
Qui peut se dire en se couchant :
« J'ai bien gagné ce soir mon somme :
Tout est labouré dans mon champ ».

Charles Forot
1939

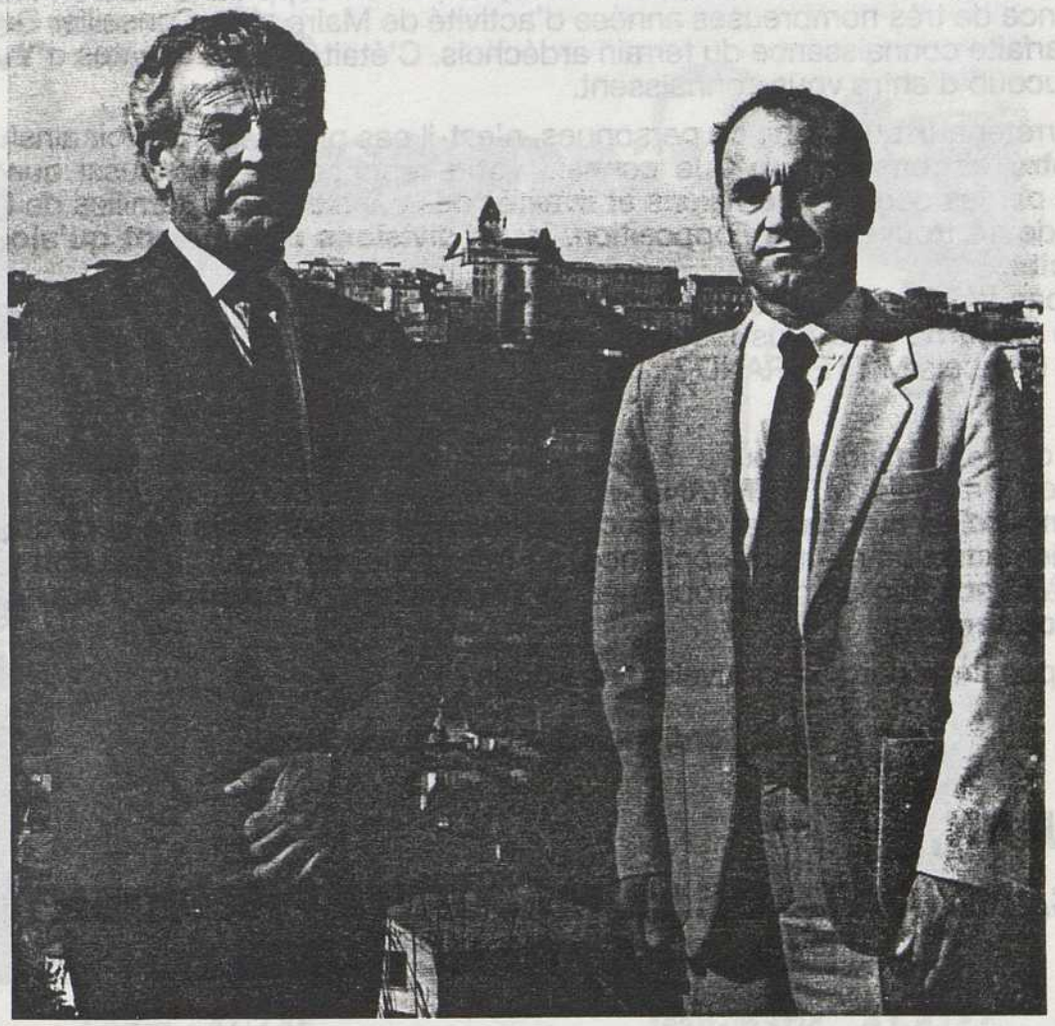

Madame,
Mademoiselle,
Monsieur,

Chers Concitoyens Ardéchois,

Le 8 mai dernier, une majorité de Françaises et de Français, une majorité d'Ardéchoises et d'Ardéchois ont choisi de faire confiance à nouveau à François MITTERRAND. Vous-mêmes, dans cette circonscription, vous avez approuvé son esprit de rassemblement et son appel à la **FRANCE UNIE,** et vous avez rejeté les attitudes de division, d'exclusion, ou d'injustice sociale.

Le Président a aussitôt choisi Michel ROCARD comme Premier Ministre. Celui-ci a formé son Gouvernement, **où siège désormais un Ardéchois,** M. Robert CHAPUIS. Ensemble, ils ont constaté qu'aucune majorité parlementaire stable ne leur permettait de mener à bien leur tâche, malgré leurs offres **d'ouverture.**

La dissolution de l'Assemblée était dès lors inévitable, et elle fut prononcée sans retard.

L'enjeu de l'élection des 5 et 12 juin est donc simple: il s'agit de désigner une **majorité de Députés clairement déterminés** à soutenir l'action du Président, du Premier Ministre et du gouvernement. **J'ai cette volonté.**

J'ai aussi celle de vous représenter, **comme je l'ai déjà fait de 1981 à 1986,** sans aucune discrimination, soucieux avant tout de poursuivre cette tâche interrompue en 1986.

Que s'est-il passé, depuis, dans cette circonscription? **Rien!** Elle n'avait plus de Député géographiquement proche, et vous avez sans doute ressenti cette **absence.** Je suis prêt à **reprendre ma place,** installé dans les mêmes locaux, à Aubenas, secondé par le même Assistant Parlementaire, **M. Claude LOSTE,** et par un suppléant, **Lucien AUZAS** qui a l'expérience de très nombreuses années d'activité de Maire et de Conseiller Général, ainsi que la parfaite connaissance du terrain ardéchois. C'était déjà les qualités d'**Yves SERRE** que beaucoup d'entre vous connaissent.

Sans s'arrêter aux questions de personnes, n'est-il pas préférable d'avoir ainsi **un Député dans votre circonscription?** Je connais votre réponse. Je sais aussi que vous êtes choqués par les dérisoires divisions et rivalités des candidats des familles de Droite. Déjà affaiblis de se trouver dans l'opposition, **leurs divisions ne peuvent qu'ajouter à leur inefficacité.**
N'est-il pas indispensable, au contraire, de choisir pour Député un **représentant de la nouvelle majorité** que tous les gens sérieux voient se dessiner, après l'élection sans appel de François MITTERRAND?

Membre de cette majorité, où je me sens en **profonde communion d'idées et d'intentions** avec François MITTERRAND et avec Michel ROCARD, fort d'une **expérience parlementaire de cinq ans** et de ma **connaissance approfondie de la circonscription,** je vous demande de me faire confiance. Je m'engage, en retour, à **me consacrer sans relâche** à la solution de nos problèmes de **formation,** d'**emploi,** d'**équipement** et de **développement.**

N'est-ce pas un accord à renouveler entre nous?

J'ai confiance dans votre réponse.

LE 5 JUIN,

LES CANDIDATS DE LA MAJORITE PRESIDENTIELLE POUR LA FRANCE UNIE

Jean-Marie ALAIZE et Lucien AUZAS

COMPTENT SUR VOUS. VOUS POUVEZ COMPTER SUR EUX.

imprimerie aubenas graphique

Vu, le Candidat.

ELECTIONS LEGISLATIVES DU 12 JUIN 1988

(3ème Circonscription - LARGENTIÈRE)

SCRUTIN DE BALLOTAGE

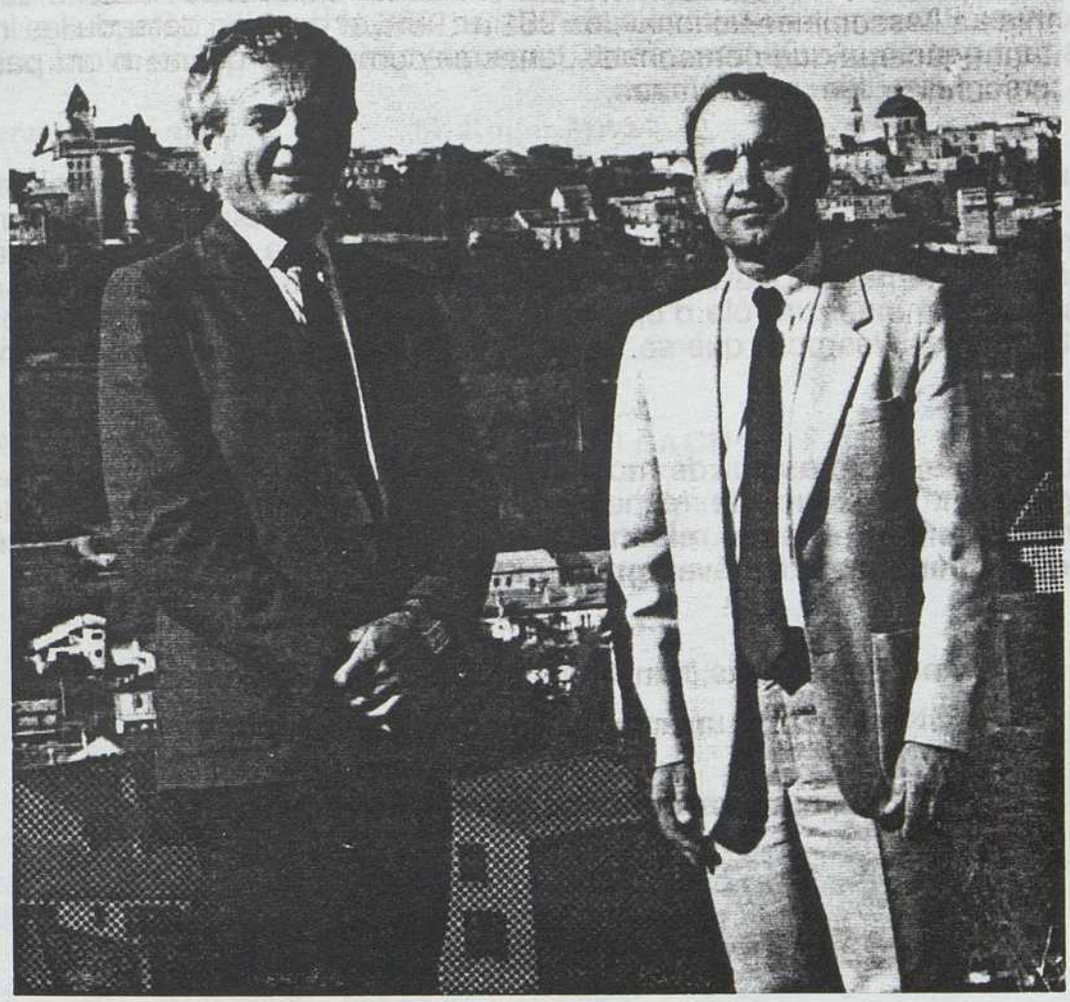

Lucien AUZAS

Agriculteur
Maire de Lavilledieu
Conseiller Général
(Suppléant)

Jean-Marie ALAIZE

Conseiller Régional
Député de 1981 à 1986
(Candidat)

DES ÉLUS DE VOTRE CIRCONSCRIPTION

AVEC LE PRÉSIDENT

Je remercie les 16 024 électrices et électeurs de la 3ème circonscription qui m'ont accordé leurs suffrages, ainsi qu'à Lucien AUZAS, mon suppléant.
En me plaçant **nettement en tête de tous les candidats**, vous avez voulu manifester la **continuité de votre vote** en faveur d'une **France Unie** sur les valeurs de **progrès économique**, de **justice sociale** et de **solidarité** qui vous avaient déjà fait préférer François MITTERRAND, au premier tour de l'élection présidentielle. Je me réclame des mêmes valeurs nationales.

A vous tous, autres électrices et électeurs, je dis mon respect pour votre vote et mon espoir de vous voir rejoindre **en grand nombre** la majorité que je représente. Dans une circonscription où François MITTERRAND a été élu avec 52,26% des voix, je ne doute pas que **vous confirmerez cette majorité en ma faveur**, sur la base d'un **choix tout à fait rationnel et utile.**

En effet, je demeure le **seul représentant bien enraciné** dans cette Ardèche du Sud que j'ai représentée à l'Assemblée Nationale de 1981 à 1986, et dont j'ai défendu les intérêts et les projets, tant généraux que personnels, dans des conditions qui ne m'ont pas valu de reproches personnels, bien au contraire.

Membre actif de la Majorité Présidentielle, bénéficiant de la **confiance de Michel ROCARD**, Premier Ministre, connaissant personnellement la plupart des membres du Gouvernement et maîtrisant les tâches d'un mandat difficile pour l'avoir déjà exercé pendant cinq ans, je pense pouvoir vous représenter **plus efficacement** qu'un candidat qui ne prétend qu'à jouer un rôle d'opposant. Car notre circonscription aura besoin de tous les atouts possibles pour que sa situation, votre situation, soit prise en compte au mieux.

Enfin, assuré d'une union, autour de moi, qui semble manquer à mon adversaire, je suis dégagé également du souci de rechercher une implantation: **je pourrai donc me consacrer entièrement et sans relâche** à la solution de nos problèmes de **formation, d'emploi, d'équipement** et de **développement.**

Je vous demandais, dans ma précédente profession de foi:

«N'est-ce pas un accord à renouveler entre nous ?»

J'ai toujours confiance dans votre réponse.

Jean-Marie ALAIZE

Candidat de la Majorité Présidentielle pour la France Unie

Suppléant: Lucien AUZAS

Nous comptons sur vous - Vous pouvez compter sur nous.

imprimerie aubenas graphique

Vu, le candidat

ARDENNES

Première circonscription	**M. Roger MAS**	élu au 2e tour
Deuxième circonscription	**M. Gérard ISTACE**	élu au 2e tour
Troisième circonscription	**M. Jean-Paul BACHY**	élu au 2e tour

LA FRANCE UNIE

AVEC

ROGER MAS

57 ans - Marié - 2 enfants.
- Assistant Départemental Jeunesse et Sport
- Conseiller Général de 1976 à 1982
- Conseiller Régional de 1981 à 1986
- Maire de CHARLEVILLE-MEZIERES depuis 1980
- Elu Député de la 1ere Circonscription en 1981
- Réélu Député en 1986.

SUPPLEANT

Raymond DERVIN

56 ans - Marié - 3 enfants
- Principal de Collège en retraite
- Ancien Secrétaire de Mairie
- Conseiller Général de RUMIGNY depuis 1978
- Président du Syndicat du Contrat de Pays de la Thiérache Ardennaise en 1980 (30 communes)
- Président du SIVOM de RUMIGNY et des Environs en 1981 (23 communes)

CANDIDATS DE LA 1ere CIRCONSCRIPTION DU DEPARTEMENT DES ARDENNES

MAJORITE PRESIDENTIELLE POUR LA FRANCE UNIE

ELECTIONS LEGISLATIVES DU 5 JUIN 1988

Le 8 Mai, les Ardennais ont massivement accordé leur confiance à François MITTERRAND.

- Cette large victoire témoigne de la capacité de rassemblement du Président de la République bien au delà de sa famille d'origine.

- Michel ROCARD, l'actuel 1er Ministre que j'accueillais à CHARLEVILLE-MEZIERES le 2 février dernier, a illustré cette volonté d'ouverture dans la composition de l'équipe gouvernementale.

- Les priorités retenues sont de nature à rassembler une large majorité de Français de **tous horizons autour d'un projet ambitieux :**

- **PRIORITE A L'EDUCATION, LA FORMATION ET LA JEUNESSE**
- **CONSTRUCTION DE L'EUROPE**
- **POURSUITE DE LA DECENTRALISATION**
- **SOLIDARITES**
- **DESENCLAVEMENT ROUTIER**
- **REVITALISATION DES SECTEURS DEFAVORISES**

- **PRIORITE A L'EDUCATION, LA FORMATION ET LA JEUNESSE :**
  Pour une économie dynamique et plus de justice sociale

- **CONSTRUCTION DE L'EUROPE :**
  En préparant notre Département au défi de l'Europe sans frontière.

- **LA POURSUITE DE LA DECENTRALISATION :**
  En augmentant la participation de tous les citoyens à la vie locale, pour combattre toute forme d'exclusion.

- **LA SOLIDARITE :**
  Concrétisée par l'instauration d'un revenu minimum d'insertion pour les plus démunis, système que j'ai mis en place depuis 1985 à CHARLEVILLE-MEZIERES, et que j'ai proposé au niveau national lors de la dernière session parlementaire.

  Mais la solidarité, c'est aussi l'équipement de notre Département, et plus spécialement le domaine des routes et du désenclavement.

J'ai proposé à ce sujet que tous les Ardennais, de tous milieux et de toutes opinions, s'unissent, pour exiger de l'Etat un effort exceptionnel.

Cet effort, il nous faudra aussi l'obtenir au sujet des problèmes que rencontrent l'Agriculture Ardennaise et l'Economie Locale, qui confrontées à l'impérieuse nécessité de la reconversion, vivent avec tenacité et acharnement une période de mutations sans précèdent.

Le travail du Député c'est d'être à l'écoute de tous, sans exclusion, et de traduire les aspirations locales au plan national.

C'est ce que j'ai fait hier, élu de la 1ere Circonscription, puis Député des Ardennes, en multipliant les permanences sur le terrain et les visites de travail dans les cantons.

C'est ce que je ferai demain avec Raymond DERVIN, mon suppléant, qui tant au Conseil Général, que dans son action quotidienne, déploie toutes ses forces pour enrayer le déclin de nos campagnes.

Il s'agit, plus que jamais, de faire entendre la voix des Ardennes à PARIS sur tous les dossiers brûlants : désenclavement, formation et emplois, questions agricoles, revitalisation économique -

La tâche est difficile, mais ô combien passionnante, je vous propose de la poursuivre et de la mener à bien ENSEMBLE -

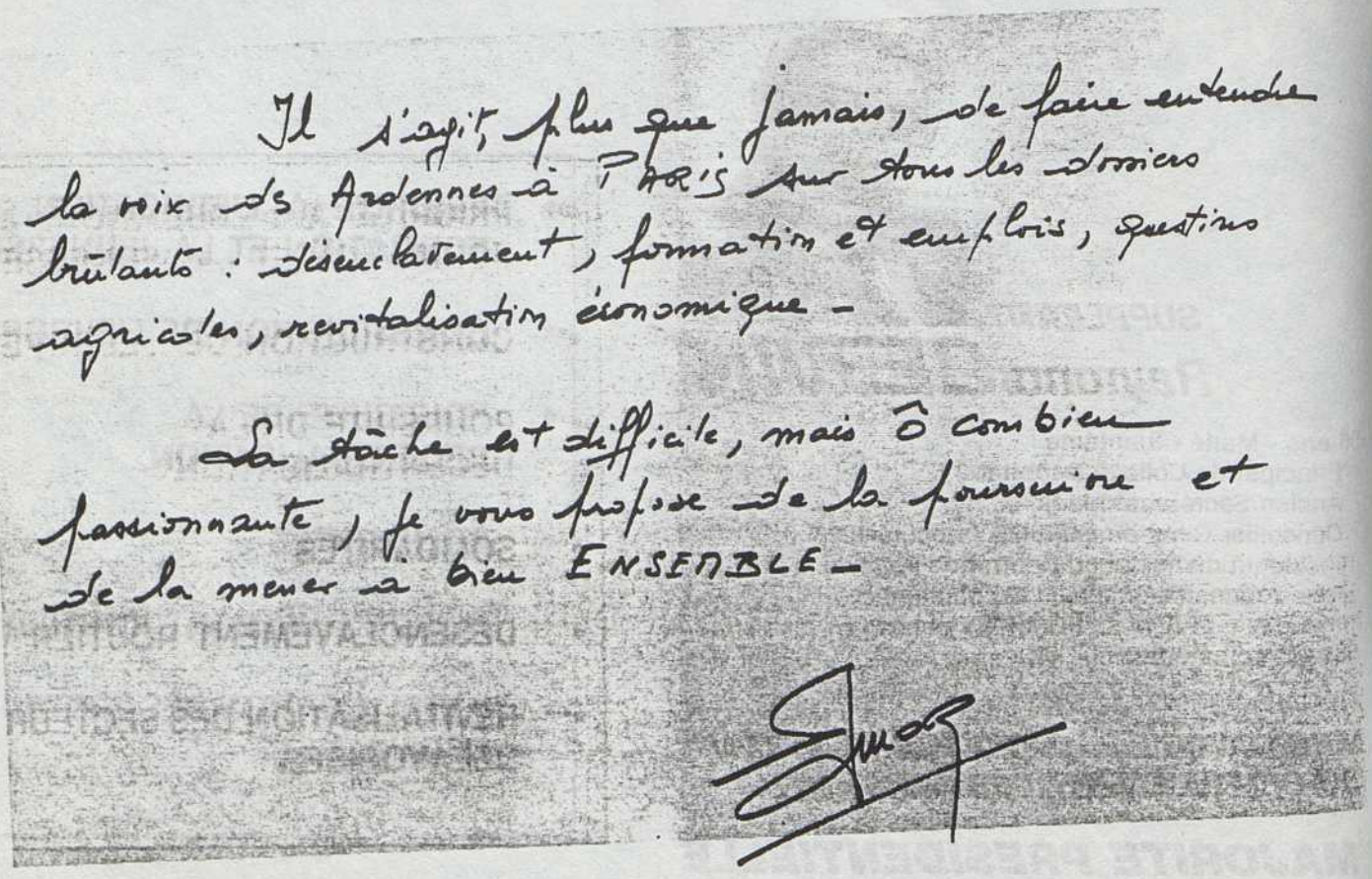

Vu. le candidat

SOFAIC Charleville-Mézières

Elections Législatives du 12 juin 1988 — 1ere Circonscription des Ardennes

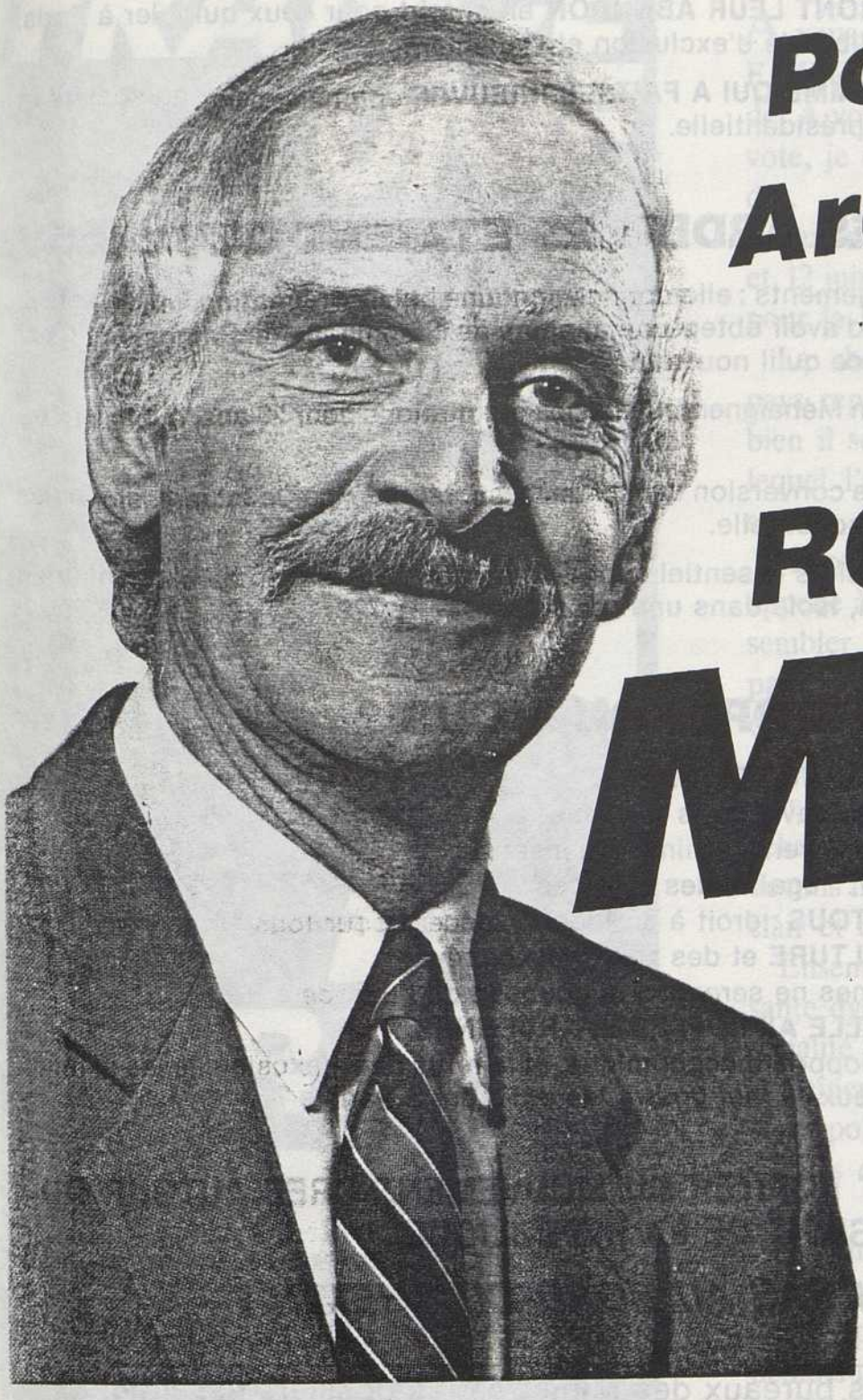

Pour les Ardennes avec ROGER MAS

Suppléant : **Raymond DERVIN** - Conseiller Général des Ardennes

MAJORITE PRESIDENTIELLE POUR LA FRANCE UNIE

VU LE CANDIDAT

A tous les Ardennais qui nombreux m'ont apporté leurs suffrages le 5 juin, me plaçant en tête dans la 1ere circonscription, je dis ma gratitude. Aux autres je dis que nous pouvons nous rejoindre. Aux absentionnistes, je dis ne laissez personne choisir à votre place.

LE 12 JUIN PROCHAIN, L'ALTERNATIVE SERA CLAIRE :

☐ **OU LES ARDENNES SIGNERONT LEUR ABANDON** en optant pour ceux qui, hier à Paris, ont cautionné une politique libérale d'exclusion et d'isolement.

☐ **OU VOUS CHOISIREZ UN HOMME QUI A FAIT SES PREUVES** en phase avec la société et membre actif de la majorité présidentielle.

DEPUIS 2 ANS, LES ARDENNES ETAIENT OUBLIEES

- **Logement social** : Aides aux logements : elles connaissent une baisse dramatique en 86 et 88. Mon concurrent se flatte d'avoir obtenu une aumône de 1,6 millions de Francs, or c'est un véritable plan d'urgence qu'il nous faut.
- **Désenclavement routier :** Le plan Méhaignerie qui fixe les orientations pour 20 ans, oublie notre département.
- **Aide à l'industrie** : Notre pôle de conversion est vidé de sa substance : par la suppression des primes à la localisation industrielle.

Le Ministre chargé de ces 3 dossiers essentiels connaissait mon adversaire : celui-ci n'a rien obtenu. Qu'obtiendrait-il demain, isolé dans une opposition stérile ???

QUE PROPOSONS-NOUS ?

- **LES ARDENNES DANS UNE FRANCE SOLIDAIRE**
- **EMPLOI** : un effort particulier en faveur des Ardennes
- **SOLIDARITE** : instauration d'un revenu minimum d'insertion
- **ENSEIGNEMENT FORMATION** : l'égalité des chances
- **DROIT AU LOGEMENT POUR TOUS** : droit à un logement décent pour tous
- **DEFENSE DE NOTRE AGRICULTURE** et des zones défavorisées
- **ENVIRONNEMENT** : les Ardennes ne seront pas la poubelle de l'Europe
- **UNE MAJORITE PRESIDENTIELLE AU PROFIT DES ARDENNES.**

Ces objectifs fondés sur le développement économique, et le refus de l'exclusion, je les ai mis en œuvre dans ma ville. Qui mieux que moi pourra les défendre à Paris ?

LES ARDENNES DOIVENT PROFITER DU MOUVEMENT CREE AUTOUR DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

NE RESTONS PAS AU BORD DU CHEMIN !

J'ai déjà déposé sur les bureaux des Ministres les dossiers essentiels
POUR L'AVENIR DU DEPARTEMENT

C'EST ENSEMBLE QUE NOUS CONSTRUIRONS LES ARDENNES DE DEMAIN !

LA FRANCE UNIE

AVEC

GERARD ISTACE

SUPPLEANT
LOUIS AUBOIN

MAJORITE PRESIDENTIELLE POUR LA FRANCE UNIE

ELECTIONS LEGISLATIVES DU 5 JUIN 1988

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

A vous qui avez apporté vos suffrages à F. Mitterrand le 8 mai, je dis ma gratitude. A vous qui n'avez pas émis le même vote, je dis que nous allons nous rejoindre.

Que nul ne relâche son effort et les 5 et 12 juin seront les jours de renouveau pour la France.

Le choix est simple : ou bien notre pays reprendra sa marche en avant, ou bien il sera confisqué par un parti pour lequel l'esprit de clan l'emporte sur le service de l'Etat.

Aujourd'hui, plus encore qu'hier, j'en appelle à celles et à ceux qui veulent rassembler la France plutôt que la diviser par l'intolérance, l'injustice, l'exclusion des plus faibles.

Face aux multiples tensions internationales, au grand chantier de l'Europe à achever, à la crise persistante, nous devons nous retrouver autour d'un projet clair et d'une volonté inébranlable.

Ensemble, nous créerons une puissante dynamique pour la paix, la liberté, l'égalité des chances et la solidarité. Elle entraînera tous les Français, ceux de la métropole, ceux des départements et territoires d'Outre-Mer et ceux de l'étranger.

Je souhaite bâtir avec vous une France solidaire, où chacun aura sa place, une France plus forte au sein d'une Europe démocratique qui sera le grand enjeu des prochaines années, à celles et à ceux qui veulent rassembler la France plutôt que la diviser par l'intolérance, l'injustice, l'exclusion des plus faibles.

Pour La France Unie.

1. Elle donnera la priorité à la formation et à la recherche.
2. Elle modernisera l'économie dans le progrès social.
3. Elle assurera la solidarité et la cohésion sociale (revenu minimum).
4. Elle agira pour l'égalité des femmes et des hommes.
5. Elle travaillera à construire l'Europe.
6. Elle veillera sur notre environnement.
7. Elle multipliera les espaces de culture.
8. Elle garantira notre sécurité, encouragera le désarmement et agira pour la paix.
9. Elle aidera le développement du Tiers-Monde.
10. Elle refusera toutes les exclusions.

Sur ces valeurs, je m'engage à lutter pour que nos Ardennes soient au cœur de cette fantastique dynamique, pour que notre département retrouve dans la Nation la place qui doit être la sienne.

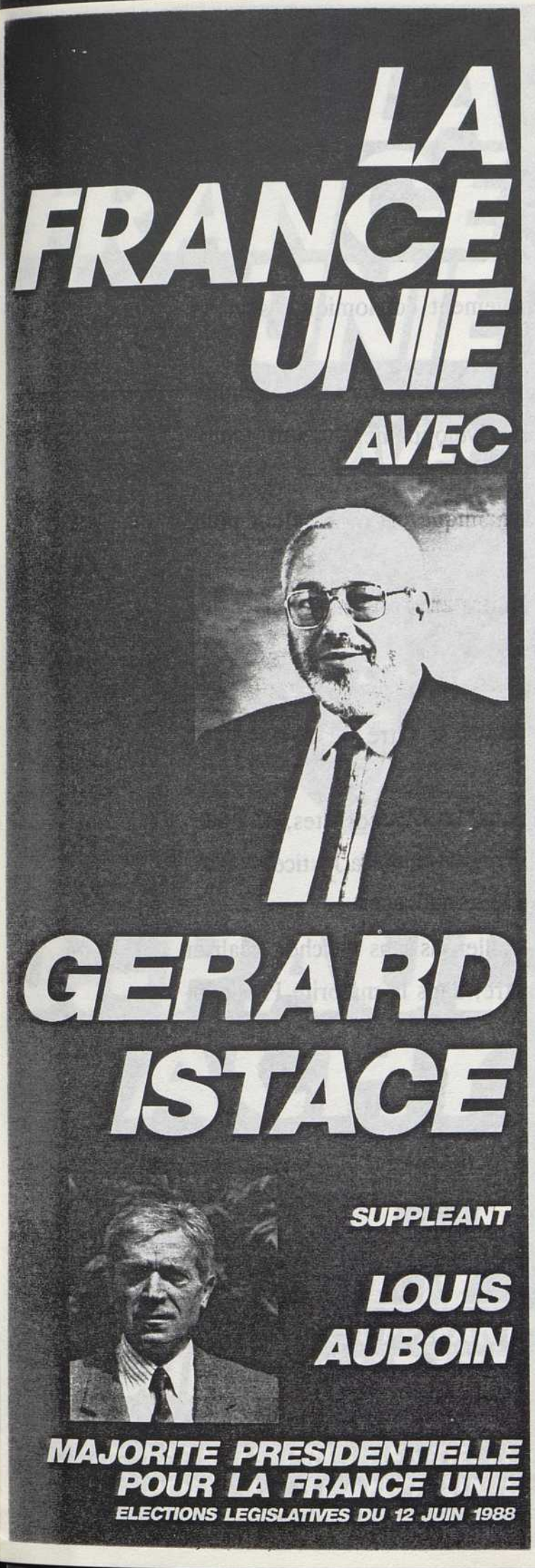

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Je veux tout d'abord remercier les milliers d'Electrices et d'Electeurs qui, dès le premier tour, se sont prononcés en ma faveur. Ils m'ont placé en tête des candidats de la circonscription. Cela me confère des responsabilités importantes. Je suis prêt à y faire face.

Je lance un appel à toutes celles et à tous ceux qui, le 5 juin, ne se sont pas mobilisés pour aller aux urnes.

L'enjeu est considérable : vous ne pouvez pas ne pas vous prononcer le 12 juin. Votre voix comptera.

Notre société a besoin de stabilité ; le Président de la République, le Premier Ministre ont besoin d'une majorité forte à l'Assemblée Nationale.

LA FRANCE, LES ARDENNES MÉRITENT CETTE MAJORITÉ PRÉSIDENTIELLE

Notre circonscription a besoin d'un Député socialiste, d'un élu qui connaisse bien les problèmes, qui les vive au quotidien, qui gère une ville dans cette circonscription, un Député qui saura dire à Paris notre situation particulièrement préoccupante dans la Vallée, sur le Plateau.

Des projets sont à formuler de toute urgence :

– Celui de la reconversion d'industries et de la promotion des Femmes et des Hommes, tout particulièrement des Jeunes.

– Un véritable projet d'aménagement économique, social et humain de notre territoire.

– Celui des moyens du désenclavement des voies de communication, de notre intégration dans le développement du Nord-Ouest Européen.

– Un véritable projet de vie, dynamique et mobilisateur pour notre Département.

Avec tous, pour tous, il nous faudra sans relâche proposer des initiatives et inventer des réponses.

Mettre l'énergie de tous au service de tous.

Au service de tous, je suis décidé à être ce représentant populaire-là.

J'en appelle à tous les Républicains, les Démocrates, ces Femmes et ces Hommes qui veulent le Progrès dans la Justice Sociale, la Solidarité, à porter sur mon nom leurs suffrages.

Avec Louis AUBOIN, nous travaillerons sans relâche à réaliser ces projets, avec le Premier Ministre, dans la majorité Présidentielle.

LA FRANCE UNIE

AVEC

J.-PAUL BACHY

SUPPLEANT

MICHEL BAUDIER

MAJORITE PRESIDENTIELLE POUR LA FRANCE UNIE

ELECTIONS LEGISLATIVES DU 5 JUIN 1988

Ardennais de souche et de cœur, engagé depuis longtemps dans la vie politique, au service des Ardennes et des Ardennais, je me présente aujourd'hui à vos suffrages.

DEPUTE au PARLEMENT EUROPEEN depuis 1984, j'ai consacré l'essentiel de mon énergie à apporter aux Ardennes des moyens financiers supplémentaires et des opportunités d'ouverture vers la Communauté Européenne.

Cette expérience et cette efficacité, je veux demain les prolonger et les amplifier à l'Assemblée Nationale.

Elu, je renoncerai à représenter la France au Parlement de Strasbourg parce que je suis hostile au cumul des mandats. Dans le cadre des institutions nationales, je poursuivrai le travail entrepris pour doter les Ardennes des atouts nécessaires et leur permettre de saisir toutes les opportunités offertes par la construction de l'Europe.

Les contacts que j'ai établis à Bruxelles depuis plusieurs années constituent un acquis irréversible et déterminant dans l'exercice de mon mandat parlementaire.

A l'Assemblée Nationale, un certain nombre de députés sont en outre membres de l'Assemblée Parlementaire du Conseil de l'Europe. J'ai bien l'intention d'être de ceux-là !

Je fais équipe avec Michel BAUDIER, Maire de Vouziers, dont l'efficacité dans sa Ville est évidente. Son engagement et ses réalisations dans le domaine associatif, mutualiste et hospitalier, montrent qu'il est un homme de terrain connu et reconnu.

★ *NOTRE PAYS DOIT BOUGER,* car le grand défi européen de 1992 aiguise la compétition. Mais il offre aussi des opportunités nouvelles d'échanges, de croissance et d'emploi.
Les Ardennes doivent *rattraper le temps perdu,* saisir enfin leur chance de département frontière, réussir leur désenclavement.

★ *NOTRE PAYS DOIT BOUGER,* car il y a *trop d'injustices et d'inégalités* en France.
Dans les Ardennes, il est temps d'arrêter le gâchis industriel, l'hémorragie des emplois, l'exode rural...

★ *NOTRE PAYS DOIT S'UNIR* car réussir la modernisation de nos entreprises et de notre agriculture, combattre les injustices, former les jeunes ardennais et leur trouver sur place un débouché, supposent *la mobilisation de tous.*

★ *NOTRE PAYS DOIT S'UNIR* car la guerre des clans, la montée de la violence et de l'extrémisme politique constituent une grave menace. *La tolérance,* le respect des *libertés et de l'initiative* ne sont pas seulement des valeurs démocratiques essentielles, ce sont des gages d'efficacité.

★ *NOTRE PAYS A BESOIN DE STABILITE.*

Le Président de la République, François MITTERRAND, et le Premier Ministre, Michel ROCARD, doivent pouvoir s'appuyer sur une *majorité solide* à l'Assemblée Nationale. Cette large majorité est une condition indispensable pour *aller de l'avant.*

CONTRAT POUR LA FRANCE UNIE

- donner la priorité à la formation et à la recherche
- moderniser l'économie dans le progrès social
- assurer la solidarité et la cohésion sociale (revenu minimum, justice sociale)
- agir pour l'égalité des femmes et des hommes
- travailler à construire l'Europe
- veiller sur notre environnement
- multiplier les espaces de culture
- garantir notre sécurité, encourager le désarmement et agir pour la Paix
- aider le développement du Tiers Monde
- refuser toutes les exclusions

DANS LA 3e CIRCONSCRIPTION DES ARDENNES, AUCUNE VOIX NE DOIT MANQUER A JEAN-PAUL BACHY ET MICHEL BAUDIER, CANDIDATS DE LA MAJORITE PRESIDENTIELLE POUR LA FRANCE UNIE !

Vu, le Candidat

Imp. COUTEL - Vouziers

AVEC J.-PAUL BACHY

TOUS UNIS
POUR CONSTRUIRE
LA MAJORITE PRESIDENTIELLE
ET DEFENDRE LES ARDENNES

SUPPLEANT
MICHEL BAUDIER

ELECTIONS LEGISLATIVES DU 12 JUIN 1988

Un Succès

Les Electeurs et les Electrices de la circonscription ont confirmé le choix qu'ils avaient fait au 1er tour de l'Election Présidentielle. Nous améliorons de plus d'un point le score obtenu par François MITTERRAND ; nous les remercions de leur confiance.

Une France Forte avec François Mitterrand

L'enjeu aujourd'hui est clair : il s'agit de donner à la France et aux Ardennes les moyens d'être fortes pour affronter l'EUROPE.

Pour une France forte, notre meilleur atout c'est François MITTERRAND : 56 % des électeurs de la 3e circonscription lui ont fait confiance le 8 Mai.

UN CHANGEMENT S'IMPOSE

Les Ardennais en ont assez d'être des laissés pour compte.

Ils en ont assez de celui qui, pendant 16 ans a détenu un pouvoir sans partage sur le département : son seul titre de gloire c'est d'avoir fait des Ardennes la lanterne rouge des départements français. Sa seule ambition, c'est de faire barrage à la politique voulue par le Président de la République et la majorité des Français.

Voter pour un ami de MM. PASQUA, PONS, c'est voter pour le blocage de nos institutions, l'inefficacité, l'accentuation de nos retards.

J. SOURDILLE sème la confusion en mélangeant politique départementale et politique nationale. Ne vous laissez pas tromper !

Les Ardennais en ont assez de ses flots d'attaques personnelles, de promesses et d'autosatisfaction.

VOTER EFFICACE, C'EST VOTER BACHY

L'unique chance des Sedanais et des Vouzinois, c'est d'élire un député qui fasse partie de l'équipe qui gagne : celle de François MITTERRAND et de Michel ROCARD.

Voter pour Jean-Paul BACHY et Michel BAUDIER, c'est donner au Président et au Premier Ministre la majorité stable et solide dont ils ont besoin pour mettre en œuvre une politique de progrès, de justice et de paix.

Son expérience européenne, son contact avec les entreprises, sa disponibilité, font de Jean-Paul BACHY votre meilleur défenseur.

Aucune voix ne doit manquer à Jean-Paul BACHY et Michel BAUDIER. Eux seuls portent votre espérance.

Le 12 Juin, assurez leur élection : ce sont vos vrais défenseurs.

Votez et faites voter

JEAN-PAUL BACHY

et

MICHEL BAUDIER

Vu, le Candidat

Imp. COUTEL - Vouziers

ARIEGE

Première circonscription	**M. Augustin BONREPAUX**	élu au 1er tour
Deuxième circonscription	**M. René MASSAT**	élu au 2e tour

LA FRANCE UNIE

AVEC

AUGUSTIN BONREPAUX

SUPPLEANT

GUY DESTREM

PARTI SOCIALISTE
MAJORITE PRESIDENTIELLE
POUR LA FRANCE UNIE

ELECTIONS LEGISLATIVES DU 5 JUIN 1988

Le 8 Mai, les Français ont assuré la brillante réélection de F. MITTERRAND et approuvé les grandes orientations qu'il a proposées dans sa "Lettre à tous les Français".

Une majorité à l'Assemblée Nationale doit maintenant lui permettre d'engager notre pays dans cette voie.

Aujourd'hui, il nous faut assurer le progrès de l'Ariège par la réalisation du plan Départemental de désenclavement et de Développement économique et réussir la France unie autour des orientations proposées par le Président de la République.

Vous savez que nous avons beaucoup œuvré en parfaite harmonie avec le Conseil Général pour faire progresser les projets du département, malgré les oppositions qui se sont manifestées depuis le 16 Mars 1986. Nous y avons consacré toute notre volonté, toute notre détermination, toute notre énergie.

Nous entendons poursuivre dans cette voie avec vous pour assurer la réussite des projets de l'Ariège, grâce à la force de nos convictions et au soutien que nous apporteront le Président de la République et le Gouvernement de Michel Rocard.

Soucieux de travailler dans la plus large concertation, nous poursuivrons le dialogue et resterons à l'écoute de tous en assurant, comme par le passé des permanences dans les grands centres et des comptes rendus de mandat réguliers dans tous les cantons.

Vous connaissez notre attachement à cette terre d'Ariège, Notre Terre, dont nous vivons avec vous les difficultés et dont nous souhaitons ardemment le développement.

Ensemble, nous pouvons maintenant le réussir.

L'ARIÈGE EN MARCHE

1°) Elle réalisera son plan de Développement Economique :

- Soutien à l'Agriculture ;
- Diversification et modernisation industrielle et artisanale ;
- Développement du Tourisme dans le respect de nos traditions.

2°) Elle assurera son désenclavement :

- Axe EST-OUEST : BRAM - MIREPOIX - LAVELANET
  SAINT-GIRONS - SAINT-GAUDENS
- Axe NORD-SUD : R.N. 20 - TUNNEL du PUYMORENS

3°) Elle s'ouvrira sur l'Europe :

- Solidarité Pyrénéenne ;
- Relations Economiques et Culturelles avec la Catalogne et l'Aragon.

LA FRANCE UNIE

1. Elle donnera la priorité à la formation et à la recherche.
2. Elle modernisera l'économie dans le progrès social.
3. Elle assurera la solidarité et la cohésion sociale (revenu minimum).
4. Elle agira pour l'égalité des femmes et des hommes.
5. Elle travaillera à construire l'Europe.
6. Elle veillera sur notre environnement.
7. Elle multipliera les espaces de culture.
8. Elle garantira notre sécurité, encouragera le désarmement et agira pour la paix.
9. Elle aidera le développement du Tiers-Monde.
10. Elle refusera toutes les exclusions.

Augustin BONREPAUX
Député sortant,
Conseiller Général d'Ax-les-Thermes
Maire d'Orlu

Suppléant : Guy DESTREM
Conseiller Général de Foix-Rural
Président de la Commission
d'Aide aux Communes

VU LE CANDIDAT

Imprimerie NUANCE à VARILHES - 61.60.80.57

LA FRANCE UNIE

AVEC

RENÉ MASSAT

SUPPLÉANTE
JEANNE ETTORI

PARTI SOCIALISTE
MAJORITE PRESIDENTIELLE
POUR LA FRANCE UNIE
ELECTIONS LEGISLATIVES DU 5 JUIN 1988

Le 8 mai, les Français ont assuré la brillante réélection de F. MITTERRAND et approuvé les grandes orientations qu'il a proposées dans sa "Lettre à tous les Français".

Une majorité à l'Assemblée Nationale doit maintenant lui permettre d'engager notre pays dans cette voie.

Aujourd'hui, il nous faut assurer le progrès de l'Ariège par la réalisation du plan Départemental de désenclavement et de Développement économique et réussir la France unie autour des orientations proposées par le Président de la République.

Vous savez que nous avons beaucoup oeuvré en parfaite harmonie avec le Conseil Général pour faire progresser les projets du département, malgré les oppositions qui se sont manifestées depuis le 16 mars 1986. Nous y avons consacré toute notre volonté, toute notre détermination, toute notre énergie.

Nous entendons poursuivre dans cette voie avec vous pour assurer la réussite des projets de l'Ariège, grâce à la force de nos convictions et au soutien que nous apporteront le Président de la République et le Gouvernement de Michel ROCARD.

Soucieux de travailler dans la plus large concertation, nous poursuivons le dialogue et resterons à l'écoute de tous en assurant, comme par le passé des permanences dans les grands centres et des comptes rendus de mandat réguliers dans tous les cantons.

Vous connaissez notre attachement à cette terre d'Ariège, Notre Terre, dont nous vivons avec vous les difficultés et dont nous souhaitons ardemment le développement.

Ensemble, nous pouvons maintenant le réussir.

L'ARIEGE EN MARCHE

1° Elle réalisera son plan de Développement Economique

— Soutien à l'Agriculture ;
— Diversification et modernisation industrielle et artisanale ;
— Développement du Tourisme dans le respect de nos traditions.

2° Elle assurera son désenclavement

— Axe EST OUEST : BRAM - MIREPOIX - LAVELANET - SAINT-GIRONS - SAINT-GAUDENS
— Axe NORD SUD : R.N. 20 - TUNNEL du PUYMORENS

3° Elle s'ouvrira sur l'Europe :

— Solidarité Pyrénéenne ;
— Relations Economiques et Culturelles avec la Catalogne et l'Aragon.

LA FRANCE UNIE

1. Elle donnera la priorité à la formation et à la recherche.
2. Elle modernisera l'économie dans le progrès social.
3. Elle assurera la solidarité et la cohésion sociale (revenu minimum).
4. Elle agira pour l'égalité des femmes et des hommes.
5. Elle travaillera à construire l'Europe.
6. Elle veillera sur notre environnement.
7. Elle multipliera les espaces de culture.
8. Elle garantira notre sécurité, encouragera le désarmement et agira pour la paix.
9. Elle aidera le développement du Tiers-Monde.
10. Elle refusera toutes les exclusions.

René MASSAT, Député 1985-1986
Vice-Président du Conseil Général
Conseiller Régional

Suppléante - Jeanne ETTORI
Conseillère Générale
Maire de Mirepoix

VU, LES CANDIDATS

S.A.R.L. Imprimerie SOULA 09100 PAMIERS - R.C. Foix B 329 185 904

LA FRANCE UNIE

RENÉ MASSAT

SUPPLÉANTE JEANNE ETTORI
PARTI SOCIALISTE

MAJORITÉ PRÉSIDENTIELLE POUR LA FRANCE UNIE.

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 12 JUIN 1988. VU LE CANDIDAT

René MASSAT

2e circonscription

Madame, Monsieur

Je remercie les ariégeoises et les ariégeois qui, dès le 5 juin, en nous accordant leur confiance, m'ont placé, avec Jeanne ETTORI, largement en tête du scrutin.

Dimanche prochain, le choix sera clair : face au candidat de la droite, nous souhaitons rassembler tous ceux qui se reconnaissent dans les valeurs de progrès, de solidarité et de fraternité, tous ceux qui refusent l'exclusion.

Je suis plus que jamais déterminé à me battre pour l'Ariège, pour son développement économique, facteur d'emploi et d'avenir ; une Ariège dynamique, respectueuse de son authenticité et de ses particularismes, désenclavée dans ses axes intérieurs, ouverte sur l'Europe, et notamment, sur la Catalogne et l'Aragon.

Nous devons être nombreux à nous rassembler pour relever les défis de la société de demain.

Ensemble, je n'en doute pas, nous allons confirmer le mouvement du premier tour, en portant à l'Assemblée Nationale une majorité cohérente, capable de gouverner efficacement dans le respect des orientations du Président de la République.

Avec mes sentiments dévoués.

René Massat

S.A.R.L. Imprimerie SOULA 09100 PAMIERS – R.C. Foix B 329 185 904

AUBE

Première circonscription	**M. Pierre MICAUX**	élu au 2e tour
Deuxième circonscription	**M. Robert GALLEY**	élu au 2e tour
Troisième circonscription	**M. Michel CARTELET**	élu au 2e tour

Elections législatives - Scrutin du 5 Juin 1988

Pierre MICAUX
Maire de Vendeuvre-sur-Barse
Conseiller Général
Député sortant

Robert ROYER
Maire de Pont-Sainte-Marie
Conseiller Général

LA SINCÉRITÉ

■ Dans l'intérêt de notre pays, je crois que le dialogue est devenu tout à fait nécessaire pour combler le fossé artificiel qui sépare une grande partie des Français.

Néanmoins, je pense aussi qu'il est impossible de marier la carpe et le lapin.

Il me semble donc impossible de me marier avec un sectaire ou avec une personne qui participe à un raisonnement marxiste-matérialiste.

La sincérité:
Une valeur essentielle
dans nos démarches.
Une ligne de conduite.

La France, elle, affaiblie entre 1981 et 1986, **a besoin de retrouver son rang au cœur de l'Europe et surtout dans le monde.**

■ Ces valeurs, je les applique tout autant au niveau départemental:

— Jamais je n'ai demandé la sensibilité politique aux personnes que je rencontre et que j'essaie d'aider.

— Jamais je n'ai promis quoi que ce soit à quelqu'un. J'ai par contre toujours promis de m'occuper de chaque dossier, pour trouver une solution positive sans pour autant céder le pas à la démagogie.

Les problèmes ne peuvent être traités qu'avec le plus grand sérieux, dans un esprit de solidarité, en vue d'efficacité...

L'EFFICACITÉ

■ L'efficacité doit se concrétiser tant au niveau national que départemental.

— Parce que l'horizon prometteur de l'Europe, le 1er janvier 1993, se profile, la France doit l'aborder non seulement avec espoir mais aussi avec détermination.

Nous pouvons encore **réaliser de nouveaux progrès sociaux, rechercher une répartition du revenu national plus juste,** mais une seule voie pour la réussite est ouverte :

C'est l'économie qui propulse le social. Il faut redonner à **toutes** nos entreprises les moyens de reconquérir et même de gagner des parts de marché à l'intérieur de la France et vers l'étranger.

L'efficacité :
L'économie doit propulser le social pour une plus grande solidarité envers les défavorisés.

— Un député, s'il est élu national, est aussi élu départemental. Notre département de l'Aube s'inscrit complètement dans le cadre des réflexions précédentes.

La preuve pour l'Aube : Enfin, le réseau d'autoroutes arrive. Les chefs d'entreprises ne perdront plus six heures dans leur journée pour un aller-retour-Paris-Troyes.

Enfin, nous avons les moyens de mettre en place une Education de qualité, y compris supérieure et technique.

Dans ces conditions, **il nous est possible de parcourir l'Europe et le monde, pour convaincre des industriels à venir s'implanter dans notre département.**

Avec ces nouveaux apports, nous pouvons envisager pouvoir participer à une plus grande solidarité envers les plus défavorisés et cela implique une plus grande générosité.

LA GÉNÉROSITÉ

■ Qu'on le veuille ou non, de sérieux problèmes guettent notre protection sociale à laquelle nous sommes tous attachés. Il faut avoir le courage de les affronter et je ne suis pas sûr que les socialistes soient sincères à ce sujet.

Nous parlons de la Sécurité Sociale et du chômage.

La générosité :
Créer des emplois, financer la retraite, assurer la santé de nos concitoyens.

— La France vieillit et il faut redonner foi aux couples pour mettre au monde : les nouveaux-nés sont non seulement l'espoir mais la certitude de l'avenir de notre pays. Je suis partisan du salaire maternel.

— La santé m'est nécessaire comme à vous tous. Elle m'apparaît comme un droit sacré. Il n'est pas possible d'envisager une santé à deux vitesses ; une pour les pauvres, une pour les riches.

— Lorsqu'on a travaillé, c'est un droit de prendre sa retraite dans la dignité. Une retraite de base absolument décente est exigible.

— S'il n'y a pas de solutions miracles, je suis néanmoins convaincu que la France n'a pas mis en œuvre tous les moyens nécessaires pour diminuer progressivement le chômage qui touche plus de trois millions de citoyens.

Les entreprises ont besoin d'air pour respirer. La lourdeur des charges fiscales et sociales les en empêche. Il faut s'attaquer à ces véritables problèmes **pour créer des emplois, financer la retraite, assurer la santé de nos concitoyens.**

VOTEZ

Pierre MICAUX

Député sortant

Robert ROYER

Suppléant

UNION de la REPUBLIQUE et du CENTRE

Elections législatives - Scrutin du 12 Juin 1988

Pierre MICAUX
Maire de Vendeuvre-sur-Barse
Conseiller Général
Député sortant

Robert ROYER
Maire de Pont-Sainte-Marie
Conseiller Général

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

■ Je tiens à remercier les électeurs et les électrices qui m'ont fait confiance en m'apportant leur soutien dès le premier tour.

Pour autant, je n'oublie pas **tous ceux** qui se sont abstenus — et ils sont nombreux — ainsi que ceux qui ont voté pour l'un des autres candidats.

A tous, je leur dis qu'au-delà de ma candidature personnelle, associée à celle de Robert Royer, je défendrai toujours l'intérêt de chacun, dans **la justice et la liberté.**

J'ai toujours respecté et tenu le contrat moral qui me liait avec les électeurs de l'Aube. Si vous me renouvelez votre confiance, je continuerai dans ce sens.

AGRICULTEURS, COMMERÇANTS, ARTISANS

■ Tout au long de cette campagne, j'ai visité **les 192 communes** que compte la première circonscription. J'ai particulièrement constaté le désarroi de ces trois secteurs d'activité qui, pourtant, possèdent un esprit d'entreprise et d'initiative peu commun.

Fils de commerçant, je comprends particulièrement bien les problèmes de cette profession.

Malgré des impôts trop lourds et des taxes inadaptées —à l'Europe de demain la création de petites entreprises, d'activités artisanales ou de sous-traitance doivent s'intégrer dans une logique d'emplois.

D'ailleurs, depuis 1986, nous avons orienté notre démarche autour de deux axes essentiels :

■ **Moins de charges fiscales** et notamment réduction de 50 % à 42 % de l'impôt sur les sociétés, suppression de la taxe sur les frais généraux, assujettissement des télécoms à la T.V.A., réduction des taxes sur le fioul lourd et le gaz naturel, etc.

■ **Davantage de liberté**
— dans la fixation de leurs prix (depuis janvier 1987 la quasi totalité des prix ont été libérés),
— dans la gestion de leurs effectifs (assouplissement des règles du droit de travail),
— dans leur gestion financière (libération des changes et du crédit).

■ Concernant **l'agriculture**, elle a besoin d'**une plus grande liberté foncière** pour augmenter son efficacité, en permettant le développement des exploitations familiales, l'installation des jeunes agriculteurs et la diversification des modes de production. Il faut aussi, tous ensemble, se mobiliser pour que notre pays dispose d'**une puissante industrie agro-alimentaire.**

EMPLOI, FAMILLE, RETRAITE

■ S'il n'y a pas de solutions miracles, je suis néanmoins convaincu que la France n'a pas mis en œuvre tous les moyens nécessaires pour diminuer progressivement le chômage qui touche plus de trois millions de citoyens.

Il faut **accentuer notre effort sur la formation, la recherche et l'investissement**.

Les entreprises ont besoin d'air pour respirer. La lourdeur des charges fiscales et sociales les en empêche.

■ La France vieillit ; il faut redonner foi aux couples pour mettre au monde : **les nouveaux-nés sont non seulement l'espoir mais la certitude de l'avenir de notre pays. Je suis partisan du salaire maternel ou d'une allocation parentale pour la mère de famille**.

■ La santé m'est nécessaire comme à vous tous. **Elle m'apparaît comme un droit sacré**. Il n'est pas possible d'envisager une santé à deux vitesses : une pour les pauvres, une pour les riches.

■ Lorsqu'on a travaillé, c'est un droit de prendre sa retraite dans la dignité. **Une retraite de base absolument décente est exigible.**

VOTEZ
Pierre MICAUX
Député sortant
Robert ROYER
Suppléant
UNION du RASSEMBLEMENT et du CENTRE

Vu : les Candidats

Robert GALLEY

Élections législatives du 5 Juin 1988

Liste d'Union du Rassemblement et du Centre
R.P.R. - U.D.F.

Georges ROYER

Électrices,

Électeurs,

Le 8 Mai dernier, en réélisant le Président de la République, une majorité de Françaises et de Français a manifesté une certaine volonté d'ouverture correspondant aux déclarations de François MITTERRAND.

Or, avant même que le Premier Ministre ait pu présenter au Parlement la déclaration de politique générale de son Gouvernement, le Président de la République a décidé dans la précipitation la dissolution de l'Assemblée Nationale.

Une fois de plus, M. François MITTERRAND fait le contraire de ce qu'il promet aux électeurs. Les Françaises et les Français, une fois de plus, ont été trompés.

L'enjeu des prochaines élections est maintenant très clair.

vous avez donc le choix

— Soit de donner au seul Parti Socialiste, comme en 1981, et pour cinq ans, la totalité du pouvoir et il n'y aura pas d'ouverture.

— Soit de donner leur confiance à des hommes et des femmes qui ont fait la démonstration de leur efficacité, de leur volonté d'ouverture, de justice sociale et de modernisation.

La LISTE d'UNION du RASSEMBLEMENT et du CENTRE R.P.R. - U.D.F. qui vous est présentée, réaffirme sa volonté d'atteindre les objectifs suivants :

— LE DYNAMISME ET LA LIBERTÉ QUI CRÉENT LES EMPLOIS,

— LA SOLIDARITÉ ENTRE TOUS LES FRANÇAIS, CITOYENS ÉGAUX EN DEVOIRS ET EN DROITS,

— LA PRIORITÉ A LA FORMATION ET A LA CULTURE,

— LA SÉCURITÉ DES PERSONNES,

— LA TOLÉRANCE ET LE RESPECT DE L'AUTRE,

— L'AMOUR ET LA FIERTÉ DE LA FRANCE, CAPABLE DE RAYONNER EN EUROPE ET DANS LE MONDE.

Pour y parvenir, dès le 1er Tour

VOUS VOTEREZ

Robert GALLEY

Suppléant **Georges ROYER**

VU LES CANDIDATS

Imp. PATON - 10120 Saint-Andre-les-Vergers

Robert GALLEY

Élections législatives du 12 Juin 1988

Liste d'Union du Rassemblement et du Centre
R.P.R. - U.D.F.

Georges ROYER

Electrices,
Electeurs,

Dimanche dernier, 20 827 d'entre vous, en portant leurs suffrages sur mon nom et celui de Georges ROYER, nous ont manifesté leur confiance. Je les en remercie du fond du cœur.

Par ce scrutin du premier tour, ils ont voulu maintenir l'orientation politique de notre Ville de TROYES, de notre Département. Ils permettront notre succès au second tour.

Cependant chacun a pu constater le pourcentage élevé des abstentionnistes. Ceux-ci, pour la clarté du débat, devront se prononcer dimanche prochain.

Ce dimanche 12 Juin, c'est l'avenir de la FRANCE qui est en cause, c'est l'intérêt de nous tous qui se trouve mis en jeu. Il s'agira pour les Français de choisir entre :

— une société socialiste, doctrinaire, dominatrice et, malgré ses discours, fermée sur elle-même,

— une société d'inspiration libérale, tournée vers le développement des libertés, le progrès des hommes et la vraie solidarité.

Dimanche prochain, vous voterez pour ceux qui recherchent l'équilibre des pouvoirs et refusent l'ETAT - P.S. Vous montrerez que la FRANCE s'est réveillée, que le moment est venu de nous tourner délibérement vers l'avenir.

Dimanche prochain, j'en suis sûr, vous amplifierez le premier succès en votant pour

Robert GALLEY

Suppléant **Georges ROYER**

Robert GALLEY

— LA SÉCURITÉ DES PERSONNES,

— LA TOLÉRANCE ET LE RESPECT DE L'AUTRE,

— L'AMOUR ET LA FIERTÉ DE LA FRANCE,

CAPABLE DE RAYONNER EN EUROPE ET DANS LE MONDE.

Robert GALLEY

Suppléant **Georges ROYER**

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE *ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 5 JUIN 1988*

LA FRANCE UNIE

MICHEL CARTELET
Député sortant

ALBERT DANILO
Suppléant

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

DEPUIS 1981, j'ai l'honneur de représenter notre département à l'Assemblée Nationale.

Vous me connaissez.

Vous savez avec quelle détermination j'ai œuvré pour faire avancer les grands dossiers du département de l'Aube durant ces sept années de mandat.

Nombre d'entre vous m'ont soumis leurs préoccupations. Je me réjouis d'avoir pu contribuer à résoudre un certain nombre de difficultés.

ENTRE NOUS S'EST ÉTABLI UN CLIMAT DE CONFIANCE

Je sollicite à nouveau vos suffrages pour les scrutins des 5 et 12 juin prochains. Le Président de la République et son Premier Ministre ont besoin d'une majorité solide et stable pour gouverner.

UNE POLITIQUE POUR LA FRANCE

Vous avez été très nombreux à apprécier la manière dont François MITTERRAND a défini ses objectifs pour la France. Il est désormais nécessaire de lui donner les moyens d'appliquer cette politique ambitieuse.

- **DONNER A CHACUN DES CHANCES** de formation pour réussir au maximum de ses capacités et de ses efforts personnels.
- **ASSURER LA MODERNISATION** de notre économie en associant en permanence les salariés de nos entreprises.
- **MAINTENIR ET ADAPTER** notre système de protection sociale.
- **ASSUMER L'INDISPENSABLE SOLIDARITÉ** avec les plus faibles.
- **PROMOUVOIR DES UTILISATIONS NOUVELLES** pour les productions agricoles excédentaires.
- **RÉUSSIR L'INTÉGRATION EUROPÉENNE** dans le respect des différences.

UN PROJET POUR L'AUBE

- J'ai travaillé régulièrement depuis 1981 avec Michel ROCARD et Henri NALLET. Je souhaite aujourd'hui faire bénéficier l'Aube de cette étroite collaboration.
- Si l'Aube stagne c'est qu'elle n'a pas suffisamment investi dans la formation. Ce sera pour moi un objectif prioritaire. L'expérience professionnelle d'Albert DANILO, Docteur en Sciences Sociales et formateur en entreprise me sera précieuse.
- Je veillerai à ce que les projets d'infrastructures (autoroute A26 et A5, canal à grand gabarit) aboutissent dans les meilleurs délais.
- Comme je l'ai toujours fait, je travaillerai avec l'ensemble des élus locaux.

LE 5 JUIN, POUR RENFORCER DANS NOTRE CIRCONSCRIPTION L'ŒUVRE ENTREPRISE AU NIVEAU NATIONNAL PAR FRANÇOIS MITTERRAND

ALBERT DANILO et MICHEL CARTELET

COMPTENT SUR VOTRE SOUTIEN

Vu le Candidat

GRANDE IMP. DE TROYES

Michel CARTELET

Député sortant, Maire Adjoint de Romilly-sur-Seine

CANDIDAT DE LA MAJORITÉ PRÉSIDENTIELLE POUR UNE FRANCE UNIE

présenté par le

PARTI SOCIALISTE

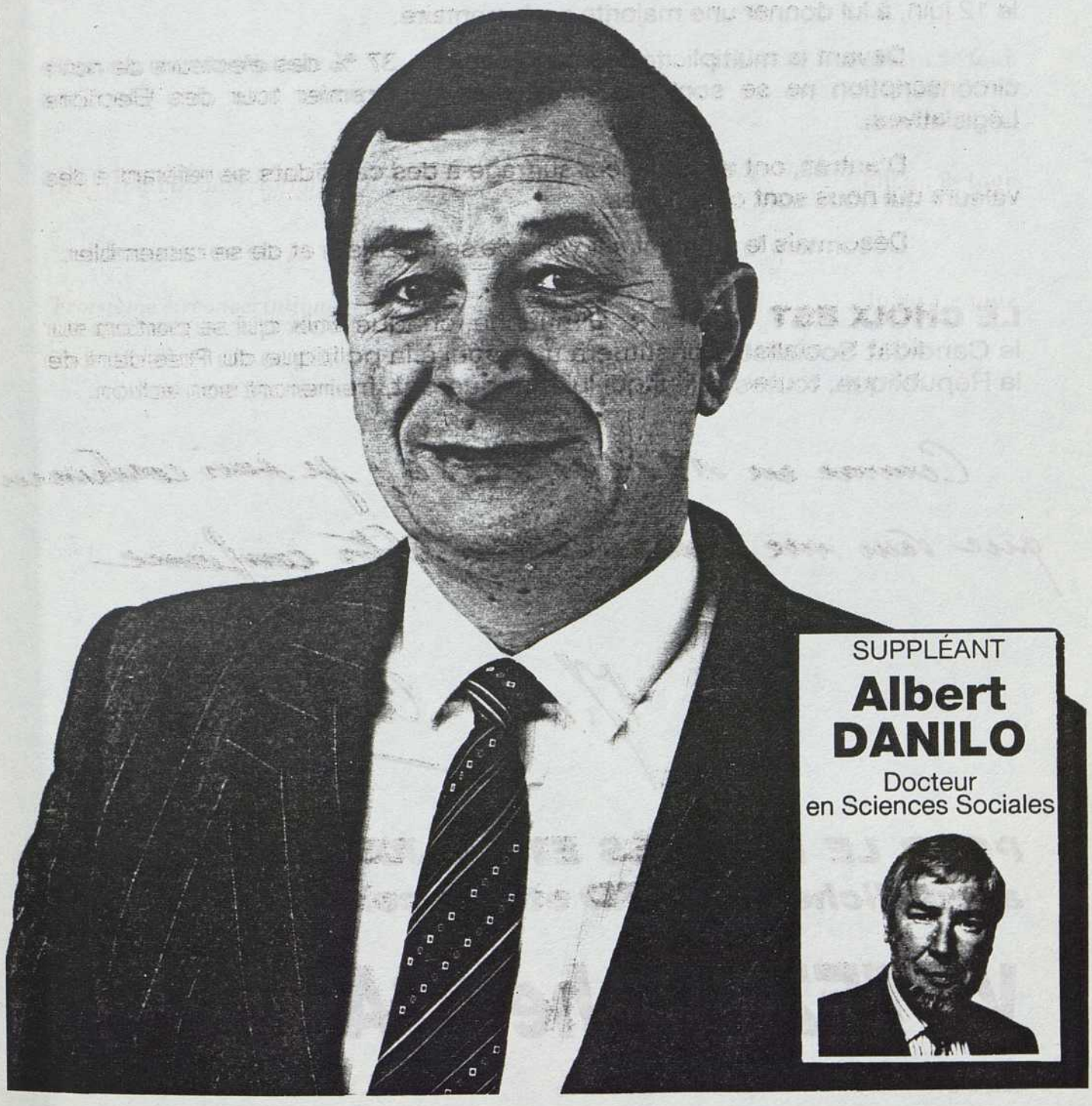

SUPPLÉANT

Albert DANILO

Docteur en Sciences Sociales

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Vous m'avez apporté votre confiance le 5 juin, je vous en remercie très cordialement.

Vous qui n'avez pas émis le même vote dimanche dernier, mais qui croyez aux valeurs de progrès économiques, de justice sociale, de respect des autres, je sais que nous allons nous rejoindre.

Notre pays a besoin de dynamisme et de cohérence pour répondre aux aspirations de nos concitoyens et préparer l'avenir.

Toutes celles et tous ceux qui, le 8 mai dernier, ont confié à François MITTERRAND la responsabilité de gérer la France doivent contribuer, le 12 juin, à lui donner une majorité parlementaire.

Devant la multiplicité des candidatures, 37 % des électeurs de notre circonscription ne se sont pas manifestés au premier tour des Élections Législatives.

D'autres, ont accordé leur suffrage à des candidats se référant à des valeurs qui nous sont communes.

Désormais le moment est venu de se mobiliser et de se rassembler.

LE CHOIX EST CLAIR : Dimanche, chaque voix qui se portera sur le Candidat Socialiste constituera un appui à la politique du Président de la République, toutes celles qui lui manqueront, freineront son action.

Comme en 1981 et 1986, je suis convaincu que vous me renouvellerez votre confiance.

Michel Cartelet.

POUR LE PROGRÈS ET LA JUSTICE SOCIALE
avec Michel ROCARD et François MITTERRAND

VOTEZ Michel CARTELET

Vu le Candidat

GRANDE IMP. DE TROYES

AUDE

Première circonscription	**M. Joseph VIDAL**	élu au 2e tour
Deuxième circonscription	**M. Régis BARAILLA**	élu au 2e tour
Troisième circonscription	**M. Jacques CAMBOLIVE**	élu au 1er tour

LA FRANCE UNIE

AVEC

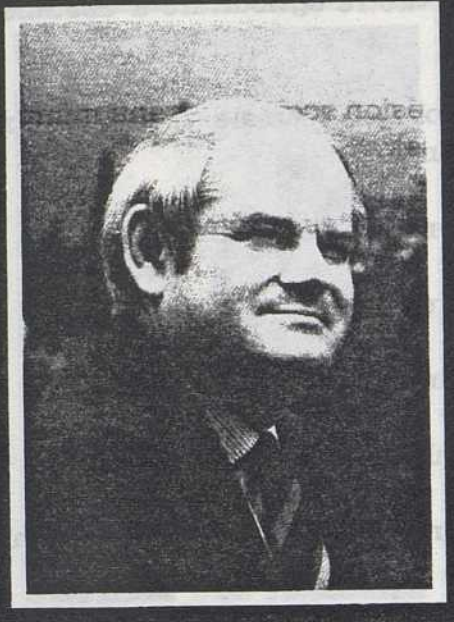

JOSEPH VIDAL

SUPPLEANT
MARCEL RAINAUD
PARTI SOCIALISTE

MAJORITE PRESIDENTIELLE POUR LA FRANCE UNIE

ELECTIONS LEGISLATIVES DU 5 ET 12 JUIN 1988.

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Le 8 Mai 1988, par une des majorités les plus fortes que l'on ait connues sous la République, les Français ont réélu François MITTERRAND à la tête de l'Etat.

Dans la 1ere circonscription comme ailleurs, l'ampleur de cette victoire a plusieurs significations. Elle est d'abord le choix de la sérénité et celui de la stabilité des institutions. Elle est aussi le refus des exclusions et le choix de la solidarité afin que nul ne soit laissé sur le bord du chemin de la modernisation économique. Elle est enfin la volonté de voir se rassembler le maximum de Français pour préparer le pays à relever les défis de demain.

C'est indiscutablement l'adhésion des Français aux valeurs et aux principes mis en avant par le Président MITTERRAND et qui sont ceux, au bout du compte, de la démocratie et de la République.

Dès le 5 Juin, vous confirmerez votre choix donnant ainsi au Président de la République Française, les moyens de mettre en œuvre les orientations qu'il vous a proposées et que vous avez décidées.

Vous voterez et vous ferez voter pour les candidats de la Majorité Présidentielle pour la France Unie.

POUR LA FRANCE UNIE

LA MAJORITE PRESIDENTIELLE

— Donnera la priorité à la lutte contre le chômage, à la formation et à la recherche.

— Modernisera l'économie dans le progrès social.

— Aidera notre viticulture et notre agriculture à assumer les mutations nécessaires.

— Assurera la solidarité et la cohésion sociale (revenu minimum financé par l'impôt sur les grandes fortunes).

— Agira pour l'égalité des femmes et des hommes.

— Travaillera à construire l'Europe.

— Veillera sur notre environnement.

— Multipliera les espaces de culture.

— Garantira notre sécurité, encouragera le désarmement et agira pour la paix.

— Aidera le développement du Tiers-Monde.

— Refusera toutes les exclusions.

POUR QUE VIVE NOTRE BELLE AUDE DANS CETTE FRANCE UNIE

VOUS VOTEREZ

Joseph VIDAL
Vice-Président du Conseil Général
Conseiller Régional

Marcel RAINAUD
Maire de Talairan

PARTI SOCIALISTE

VU LE CANDIDAT

LA FRANCE UNIE

AVEC

JOSEPH VIDAL

SUPPLEANT

MARCEL RAINAUD

PARTI SOCIALISTE

MAJORITE PRESIDENTIELLE POUR LA FRANCE UNIE

ELECTIONS LEGISLATIVES DU 5 ET 12 JUIN 1988.

Citoyennes, Citoyens de la Première Circonscription de l'AUDE, mes chers compatriotes et Amis,

Le 5 Juin en me plaçant en tête de tous les candidats, vous avez souhaité que je vous représente à l'Assemblée Nationale.

Je dis à toutes et à tous ma gratitude et vous adresse mes remerciements les plus chaleureux.

Le 12 Juin, au second tour de cette élection qui engage désormais l'avenir de notre région et de notre pays, nous devons rassembler l'ensemble des forces de gauche et de progrès dans une France Républicaine.

POUR LA FRANCE UNIE

LA MAJORITE PRESIDENTIELLE

Un rassemblement massif est indispensable, au moment où l'ensemble des audoises et des audois, ainsi que les forces vives de notre département ont un rôle considérable à jouer pour :

— CREER UNE PUISSANTE DYNAMIQUE ECONOMIQUE,

— SAUVER LA VITICULTURE MENACEE,

— CREER LES EMPLOIS QUI NOUS FONT DEFAUT,

— DEVELOPPER LES ACTIVITES EXISTANTES,

— S'OPPOSER AUX INJUSTICES,

— AIDER LES PLUS FAIBLES.

Avec le soutien du Président de la République François MITTERRAND et de Michel ROCARD Premier Ministre,

Je souhaite bâtir avec vous, une circonscription plus prospère. Chacun devra trouver désormais sa place, dans un pays plus fraternel, plus juste et plus solidaire.

Bien amicalement à tous.

Joseph VIDAL
Vice-Président du Conseil Général
Conseiller Régional

Marcel RAINAUD
Maire de Talairan
Conseiller Général

PARTI SOCIALISTE

VU LE CANDIDA

LA FRANCE UNIE

AVEC

RÉGIS BARAILLA

SUPPLÉANTE

ANDRÉE MAZAURY

MAJORITÉ PRÉSIDENTIELLE POUR LA FRANCE UNIE

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 5 JUIN 1988

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Le 8 Mai 1988, par une des majorités les plus fortes que l'on ait connues sous la République, les Français ont réélu François MITTERRAND à la tête de l'Etat.

Dans la circonscription de NARBONNE comme ailleurs, l'ampleur de cette victoire a plusieurs significations. Elle est d'abord le choix de la Démocratie et celui de la volonté de réussir l'avenir. Elle est aussi le refus de la France à deux vitesses , le refus des exclusions et le choix de la solidarité, afin que nul ne soit oublié et que chacun profite de la modernisation économique. Elle est la volonté de voir se rassembler le maximum de Français pour préparer le pays à relever les défis de demain.

Enfin, c'est indiscutablement l'adhésion des Français aux valeurs et aux principes proposés par le Président MITTERRAND et qui sont ceux de la République.

Dès le 5 Juin, vous confirmerez votre choix donnant ainsi au Président de la République Française, les moyens de mettre en œuvre les orientations qu'il vous a proposées et que vous avez décidées.

Vous voterez et vous ferez voter pour les candidats de la Majorité Présidentielle pour la France Unie.

Régis BARAILLA Andrée MAZAURY

LA MAJORITÉ PRÉSIDENTIELLE POUR LA FRANCE UNIE

— Donnera la priorité à l'éducation, à la formation, et à la recherche.

— Modernisera l'économie dans le progrès social

— Aidera notre agriculture et notre viticulture à assumer les mutations nécessaires.

— Assurera la solidarité et la cohésion sociale (revenu minimum financé par l'impôt sur les grandes fortunes).

— Agira pour l'égalité des femmes et des hommes

— Travaillera à construire l'Europe

— Veillera sur notre environnement.

— Multipliera les espaces de culture.

— Garantira notre sécurité, encouragera le désarmement et agira pour la paix.

— Aidera le développement du Tiers-Monde.

— Refusera toutes les exclusions.

POUR QUE VIVE NOTRE BELLE AUDE DANS CETTE FRANCE UNIE, VOUS VOTEREZ

Régis BARAILLA
DÉPUTÉ SORTANT
Vice Président du Conseil Général de l'Aude
Maire de Durban-Corbières

Andrée MAZAURY
SUPPLÉANTE

Imp. Lézignanaise 11200 - R.C. B4 B 127

Vu, le Candidat

LA FRANCE UNIE

AVEC

RÉGIS BARAILLA

SUPPLÉANTE

ANDRÉE MAZAURY

MAJORITÉ PRÉSIDENTIELLE POUR LA FRANCE UNIE

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 12 JUIN 1988

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Candidats de la Majorité Présidentielle pour la France Unie, avec plus de 28000 voix, nous avons été placés largement en tête par les électeurs et les électrices de la circonscription de Narbonne au 1er Tour des Élections Législatives.

Nous remercions tous ceux et toutes celles qui nous ont ainsi témoigné leur confiance, dans les villes et dans le monde rural.

Ce résultat est une 1ere étape dans la voie du rassemblement sur les valeurs et les orientations exprimées par François MITTERRAND dans sa "Lettre aux Français", valeurs de solidarité, de tolérance, de responsabilité et de justice, valeurs dans lesquelles se reconnaissent les hommes et les femmes de gauche, et d'une façon générale les démocrates de progrès et les Républicains.

Ce résultat prouve aussi que le travail que nous avons accompli ces dernières années, sans sectarisme et dans l'intérêt de tous, a été reconnu. Il est un encouragement à poursuivre notre tâche dans la voie du progrès, du développement de notre région, et dans la solidarité.

Nous souhaitons que le plus grand nombre s'engage et participe avec nous à réussir l'avenir.

Le 12 Juin prochain, nous vous appelons à vous mobiliser et à assurer largement le succès de nos candidatures.

Régis BARAILLA Andrée MAZAURY

LA MAJORITÉ PRÉSIDENTIELLE POUR LA FRANCE UNIE

— Donnera la priorité à l'éducation, à la formation, et à la recherche.
15 milliards de crédits supplémentaires au minimum, seront dégagés d'ici à 1992 pour rénover l'Éducation Nationale.

— Modernisera l'économie dans le progrès social et incitera à la création d'entreprises et à l'investissement.

— Aidera notre agriculture et notre viticulture à assumer les mutations nécessaires et favorisera le maintien du monde rural.

— Assurera la solidarité et la cohésion sociale, et créera un revenu minimum d'insertion financé par l'impôt sur les grandes fortunes.
Ce revenu minimum sera un droit pour les plus démunis.

— Agira pour l'égalité des femmes et des hommes
La Loi ROUDY de 1983 sera intégralement appliquée et l'écart entre les salaires devra être progressivement comblé.

— Travaillera à construire l'Europe et assurera ainsi l'indépendance de la France, sa force et son rayonnement.

— Veillera sur notre environnement.

— Multipliera les espaces de culture en redonnant les moyens nécessaires et en encourageant la création.

— Préviendra la délinquance par le développement des actions socio-éducatives dans les quartiers, une aide accrue pour les associations, une meilleure formation des jeunes, l'amélioration des conditions de vie et de logement..

— Garantira notre sécurité, encouragera le désarmement et agira pour la paix.

— Aidera le développement du Tiers-Monde et renforcera la solidarité internationale.

— Défendra partout dans le monde, les droits de l'homme, les plus démunis et les opprimés.

— Refusera toutes les exclusions.

POUR QUE VIVE NOTRE BELLE AUDE DANS CETTE FRANCE UNIE, VOUS VOTEREZ

Régis BARAILLA
DÉPUTÉ SORTANT
Vice Président du Conseil Général de l'Aude
Maire de Durban-Corbières

Andrée MAZAURY
SUPPLÉANTE

Imp. Lézignanaise 11200 - R.C. B4 B 127

Vu, le Candidat

LA FRANCE UNIE

AVEC

JACQUES CAMBOLIVE

SUPPLEANT
ROBERT BADOC

MAJORITE PRESIDENTIELLE POUR LA FRANCE UNIE
ELECTIONS LEGISLATIVES DU 5 JUIN 1988

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Le 8 Mai 1988, par une des majorités les plus fortes que l'on ait connues sous la République, les Français ont réélu François MITTERRAND à la tête de l'Etat.

Dans la circonscription de LIMOUX-CASTELNAUDARY comme ailleurs, l'ampleur de cette victoire a plusieurs significations. Elle est d'abord le choix de la sérénité et celui de la stabilité des institutions. Elle est aussi le refus de la France à deux vitesses, le refus des exclusions et le choix de la solidarité afin que nul ne soit laissé sur le bord du chemin de la modernisation économique. Elle est enfin la volonté de voir se rassembler le maximum de Français pour préparer le pays à relever les défis de demain.

C'est indiscutablement l'adhésion des Français aux valeurs et aux principes mis en avant par le Président MITTERRAND et qui sont ceux, au bout du compte, de la Démocratie et de la République.

Dès le 5 Juin, vous confirmerez votre choix donnant ainsi au Président de la République Française, les moyens de mettre en œuvre les orientations qu'il vous a proposées et que vous avez décidées.

Vous voterez et vous ferez voter pour les candidats de la Majorité Présidentielle pour la France Unie.

Electrices, Electeurs,

LA MAJORITÉ PRÉSIDENTIELLE POUR LA FRANCE UNIE

- Donnera la priorité à la lutte contre le chômage, à la formation et à la recherche.
- Modernisera l'économie dans le progrès social.
- Aidera notre agriculture et notre viticulture à assumer les mutations nécessaires.
- Assurera la solidarité et la cohésion sociale (revenu minimum financé par l'impôt sur les grandes fortunes).
- Agira pour l'égalité des femmes et des hommes.
- Travaillera à construire l'Europe.
- Veillera sur notre environnement.
- Multipliera les espaces de culture.
- Garantira notre sécurité, encouragera le désarmement et agira pour la paix.
- Aidera le développement du Tiers-Monde.
- Refusera toutes les exclusions.

POUR QUE VIVE NOTRE BELLE AUDE DANS CETTE FRANCE UNIE VOUS VOTEREZ

JACQUES CAMBOLIVE
Député sortant
Vice-Président du Conseil Général
Maire de Bram

ROBERT BADOC
Maire de Limoux
Conseiller Régional
Président de la Commission des Finances
du Conseil Général de l'Aude

Imprimerie CANO & FRANCK Limoux

AVEYRON

Première circonscription	**M. Jean BRIANE**	élu au 1er tour
Deuxième circonscription	**M. Jean RIGAL**	élu au 1er tour
Troisième circonscription	**M. Jacques GODFRAIN**	élu au 1er tour

Département de l'Aveyron

Election législative du 5 juin 1988 - 1ere circonscription

Jean BRIANE

Député sortant

Candidat de l'UNION du RASSEMBLEMENT et du CENTRE

Marié, 4 enfants

Jacques DELFIEUX, Maire de CAMPUAC, remplaçant éventuel

Electrices, Electeurs,

Le 8 mai dernier une majorité de Français a réélu François MITTERRAND, Président de la République.

Contrairement à ce qu'il avait affirmé antérieurement avant sa réélection, le Président de la République a prononcé la dissolution de l'Assemblée Nationale, dès le 14 mai, sans que le gouvernement de Michel ROCARD, nouveau Premier Ministre, soit venu devant l'Assemblée Nationale.

De nouvelles élections législatives anticipées ont lieu les 5 et 12 juin.

Les Français vont-ils confirmer leur choix du 8 mai et donner à la France un pouvoir entièrement socialiste ?

Ou bien, au contraire, **décideront-ils de rééquilibrer la vie politique française en réélisant une majorité parlementaire non socialiste** afin d'**éviter de retomber dans la situation d'après 1981 ?**

Depuis bientôt 17 ans dans l'exercice de mon mandat parlementaire **je me suis attaché à défendre et à promouvoir** avec conviction, par mes écrits et mes actes, à l'Assemblée Nationale et dans le département, **ce que je crois être les valeurs fondamentales et essentielles qui, à mes yeux, conditionnent le devenir de notre société et l'épanouisement de toute personne humaine : LIBERTÉ - INITIATIVE - RESPONSABILITÉ - SOLIDARITÉ.**

UN TRAVAIL LEGISLATIF IMPORTANT

Au bilan du travail législatif que j'ai effectué à l'Assemblée Nationale figurent de nombreux textes concernant :

— **L'amélioration de notre législation sociale,** la protection sociale, les ressources et la qualité de vie des travailleurs et des familles.

— **La vie des entreprises** artisanales, commerciales, industrielles et la valorisation des métiers manuels.

— **L'avenir de l'agriculture** confrontée à de nouvelles mutations.

— **La réduction des handicaps** résultant de la situation économique ou géographique (montagnes) et l'aménagement du territoire.

— **La sauvegarde de nos libertés et de notre sécurité.**

UNE ACTION SOUTENUE AU SERVICE DE L'AVEYRON ET DU PAYS

— Pour son **développement et son ouverture, par le désenclavement.**

— Pour **accroître les ressources des communes.**

— Pour **promouvoir l'emploi et lutter contre le chômage.**

— Pour **maintenir la vie rurale** et les services publics locaux.

— Pour **affirmer le rôle déterminant du chef-lieu qu'est RODEZ,** comme moteur de l'ensemble de l'économie aveyronnaise et lui donner les moyens d'assumer cette fonction de capitale aveyronnaise.

UNE PRESENCE SUR LE TERRAIN

— Par les **permanences** hebdomadaires, mensuelles ou périodiques à RODEZ. ESPALION et dans les CANTONS de la circonscription.

— Par la participation **aux événements de la vie locale.**

— Par les nombreux **contacts** avec **les élus locaux,** les responsables économiques, sociaux, syndicaux, associatifs... que je rencontre fréquemment

... AU SERVICE DE TOUS ET DE CHACUN.

UNE DISPONIBILITE TOTALE

Toute mon activité est consacrée à l'exercice du mandat que vous m'avez confié pour le service de notre PAYS, de notre AVEYRON, de mes compatriotes de l'agglomération ruthénoise et du Nord-Aveyron.

Aujourd'hui, je viens à nouveau solliciter votre confiance, nous devons **nous rassembler autour de trois idées force** qui motivent notre action :

— **la sauvegarde des libertés,**

— **la défense et la promotion** des trois piliers qui sont la base de la société de responsabilité que nous voulons pour la France : **LA FAMILLE - L'ENTREPRISE - LA COMMUNE,**

— **la mobilisation de toutes les forces vives** du pays pour prendre en main notre propre destin dans le cadre d'une plus grande solidarité régionale, nationale, européenne.

C'est ce qu'avec Jacques DELFIEUX, mon remplaçant éventuel, nous vous proposons pour que vive et prospère notre ROUERGUE et que nos enfants puissent y vivre et y travailler heureux.

POUR FAIRE GAGNER LA FRANCE à l'orée du Grand Marché Européen de 1993 qui conditionne notre avenir, **FAITES CONFIANCE** au candidat de **l'UNION DU RASSEMBLEMENT ET DU CENTRE.**

JEAN BRIANE, Député sortant.

Vu, le candidat.

En milieu rural, il est absolument indispensable de **soutenir les productions agricoles locales**, de **valoriser la qualité, de conforter les industries** agro-alimentaires et la filière bois.

Il faut **maintenir l'ensemble de l'activité économique rurale, artisanat, petit commerce, services publics.**

Il faut **encourager,** dans tous les domaines, **la vie associative**, génératrice d'animation.

Il faut faire connaître nos sites et **promouvoir le tourisme** au niveau d'une activité économique à part entière.

Il faut **renforcer notre thermalisme.**

Le **désenclavement local**, régional et national, routier, ferroviaire et aérien, doit être accéléré.

***

En assumant une **véritable révolution technologique,** la FRANCE doit se préparer à entrer dans le 21me siècle comme un **grand pays démocratique**, basé sur une société **plus juste, plus fraternelle, plus solidaire, plus responsable, plus respectueuse de l'Homme.**

Pour cela elle doit pouvoir **mobiliser** une large **majorité de ses citoyens,** qui par delà des divergences légitimes, sont prêts à **construire ensemble** l'avenir de leur pays, dans le respect des valeurs de la République et de la Démocratie.

C'est parce que **nous avons toujours fait référence à ces valeurs,**

C'est parce que nous croyons à l'**Avenir de notre pays et de notre ROUERGUE** que je vous demande, une nouvelle fois, votre confiance.

*Docteur **Jean RIGAL***
Député sortant
Conseiller Général
Maire de VILLEFRANCHE-DE-RGUE

André REQUI
Conseiller Régional
Maire de CRANSAC

Dès le 5 juin, votez massivement pour les candidats de la Majorité Présidentielle pour la FRANCE UNIE.

Jean RIGAL - André REQUI

Imprimerie Salingardes - RC 64 B 8

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES
des 5 et 12 JUIN 1988

DÉPARTEMENT DE L'AVEYRON

2me CIRCONSCRIPTION

VILLEFRANCHE
DECAZEVILLE
SÉGALA

JEAN RIGAL
Député sortant

SUPPLÉANT

ANDRÉ REQUI
Conseiller Régional

MAJORITÉ PRÉSIDENTIELLE pour LA FRANCE UNIE

Mes Chers Compatriotes,

Depuis le 30 novembre 1980, vous m'avez, à trois reprises, accordé votre confiance, pour vous représenter à l'Assemblée Nationale.

Je sollicite à nouveau les suffrages des électrices et des électeurs de la circonscription de VILLEFRANCHE-DECAZEVILLE, que le redécoupage de juillet 1986 a augmentée de deux cantons du SÉGALA : BARAQUEVILLE - SAUVETERRE et NAUCELLE.

Mon ami **André REQUI, Conseiller Régional de MIDI-PYRÉNÉES** et **Maire de CRANSAC**, m'accompagne en qualité de candidat suppléant. Chacun connaît sa représentativité, son expérience, sa disponibilité et son dynamisme, son efficacité sur les dossiers les plus lourds et les plus difficiles.

La plupart d'entre vous savent qui je suis :

Ils connaissent mes **origines rouergates, l'engagement républicain et progressiste** de ma famille, le **sens du contact humain** que m'a donné mon métier de médecin généraliste.

L'évolution de la Société a contribué à renforcer mes convictions :

— **l'Humanisme :** respect absolu de la personne humaine
— **l'exigence de justice sociale**
— **le civisme :** respect par tous et pour tous de la loi républicaine et du droit
— **la tolérance et la laïcité :** respect des autres, ouverture et indépendance d'esprit.

Le besoin de concertation fait partie de ma nature profonde et je poursuivrai, demain, cette pratique qui me paraît irremplaçable.

***

Le 8 mai 1988, les Françaises et les Français ont tranché.

En donnant une large majorité au Président François MITTERRAND, ils ont démontré qu'ils approuvent sa **volonté de rassemblement, d'ouverture et de cohésion sociale.**

Ils sont lassés des querelles politiciennes qui leur paraissent subalternes et paralysantes face aux contraintes parfois dramatiques que nous impose la crise économique.

***

Mon premier objectif sera de soutenir l'action de François MITTERRAND, Président de la République, telle qu'il l'a définie dans sa « lettre à tous les Français ».

Au plan international :

* Il faut **construire l'EUROPE.** Malgré les difficultés de sa mise en application, elle est indispensable pour notre avenir, celui de nos jeunes, celui de notre région.

Le grand marché commercial ainsi créé doit être doté de **structures communes : politiques, sociales, monétaires, judiciaires.**

* Il faut **poursuivre la politique d'indépendance de la FRANCE,** face aux deux grands blocs et dans le respect de ses alliances.

* Il faut participer à **l'organisation progressive de désarmement.**

*Il faut **aider le Tiers Monde** à acquérir son autosuffisance.

Au plan national :

* **Modernisation de l'appareil de production par l'investissement dans les entreprises industrielles, agricoles.**

* **Intensification de la formation initiale et de la formation professionnelle permanente.**

* **Relancer la recherche technologique.**

* **Maintenir et renforcer la protection sociale.**

* **Pratiquer la solidarité nationale** envers les personnes, les Collectivités, et les activités défavorisées.

* **Refuser toutes les formes d'exclusion** avec la création d'un **Revenu minimum garanti** d'insertion pour les plus démunis.

Au plan départemental et local :

Dans nos **Bassins d'emploi**, sinistrés par la crise économique depuis de longues années, il faut **appuyer et aider toutes les initiatives créatrices d'entreprises** et d'emplois en **concertation** avec les **représentants élus** des collectivités locales.

UNION POUR LE RASSEMBLEMENT ET LE CENTRE

UNE MAJORITE POUR LA FRANCE - L'UNION POUR L'AVEYRON

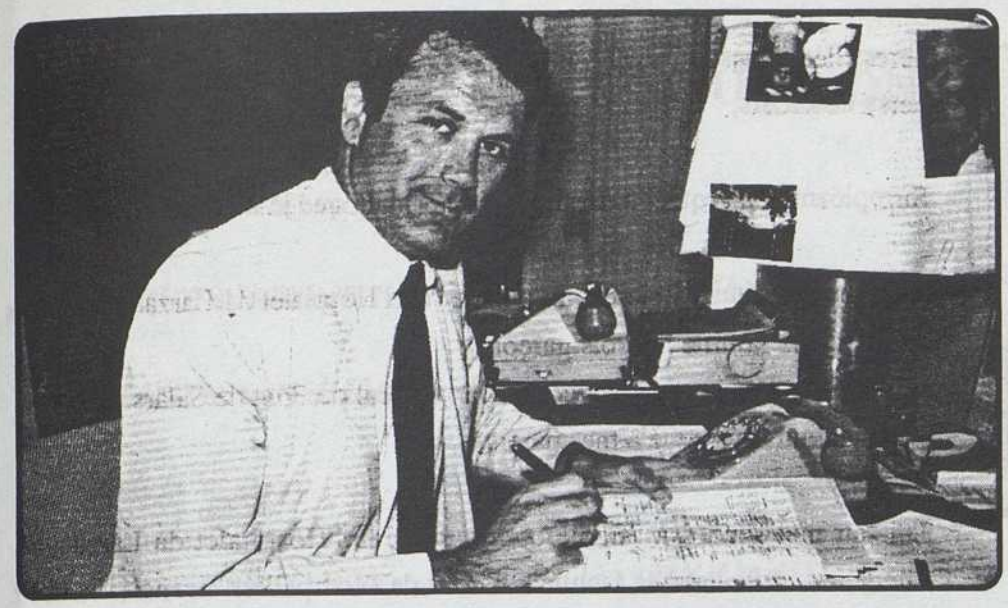

Jacques GODFRAIN

Mes chères et Chers Compatriotes,

Comme vous, je le sais, vous attendez de votre Député et de vos Elus, qu'ils répondent à deux questions :

- La première, d'annoncer clairement leurs convictions au service du Pays.
- La deuxième, de mettre celles-ci à la disposition du progrès économique et social, du désenclavement de l'Aveyron, dans un contexte National, ouvert à l'extérieur et en particulier à l'Europe.

Mes convictions, vous les connaissez, je ne les ai jamais cachées et sans sectarisme, j'affirme que les raisons de ma candidature sont:

- 1°/ La liberté, indissociable de la sécurité de chacun et des droits de l'homme.
- 2°/ La participation des actifs et la lutte contre le chômage.
- 3°/ Le service de la V° République.

Pourquoi **ces principes** ? pour :

- soutenir les **faibles,** les **handicapés,** les **démunis,** les **retraités,** les **personnes âgées.**
- faire respecter la Vie, aussitôt sa conception, et **la famille** (j'ai voté tous les textes favorables aux familles)
- armer les **jeunes** pour qu'ils regardent l'avenir avec **espoir et certitude.**

Chacun d'entre vous est concerné par ce message, et je sais que les salariés, les artisans, les commerçants, les industriels, les agriculteurs, les fonctionnaires, souhaitent **travailler** avec plus de **liberté** et **d'efficacité** pour construire une société où, chaque mère, chaque père, sera fier que ses enfants veuillent lui succéder.

Pour y parvenir, je vous demande de faire un choix **aussi clair que le mien, dès le 1er tour,** afin de déjouer toutes les manoeuvres du second tour qui ne font pas honneur à notre Pays.

Je vous propose donc de me désigner comme votre Représentant pour bâtir une Majorité **pour la France** et **l'Union pour l'Aveyron,** dans **la clarté et l'efficacité.**

Restant, comme vous le savez, à votre disposition personnelle,

Jacques Godfrain

Georges Privat

Chères Electrices,
Chers Electeurs,

Suppléant de Jacques Godfrain, il est normal que je me présente à vous.

Mes parents étaient épiciers au village de l'Hospitalet du Larzac où je suis né, aîné d'une famille de trois garçons :

- Gilbert, médecin, maire et conseiller général de Pont de Salars.
- Michel qui a succédé à mes parents.

J'ai fait mes études à l'Ecole communale de l'Hospitalet du Larzac, au Collège de Millau et à la faculté de Droit de Montpellier. Licencié en droit, je suis rentré à la S.N.C.F. où j'ai assuré mes fonctions notamment à Rodez, Brive, et Paris.

Elu local en 1959, je suis Maire depuis 1965 avec une équipe de défense des intérêts communaux.

De part mes fonctions professionnelles et électives, je connais ce qu'est un budget, un bilan, une gestion, la direction d'un établissement et d'une Mairie.

Je suis membre de nombreuses associations corporatives à but culturel, touristique et social. Je suis resté administrateur de l'Orphelinat et de l'Association touristique des Cheminots.

Tout ce qui touche le social m'intéresse pour aider et réconforter tous ceux qui sont dans le besoin.
Comme tout citoyen, j'ai mes idées : je suis très attaché à la grandeur de la France dans le monde.

Je suis en accord total avec les idées de Jacques Godfrain pour la défense de toutes les catégories sociales et professionnelles.

Si nous voulons aborder le marché commun et l'Europe de 1992/1993, il nous faut des Entreprises compétitives et performantes, une monnaie forte, une résorption du chômage pour pouvoir conserver à tous la protection sociale qui est une des meilleures du monde.

Dès la rentrée parlementaire, nos Députés devront se remettre au travail et par la voix de Jacques Godfrain l'Aveyron continuera à se faire entendre à l'Assemblée Nationale où il a l'estime de nombreux de ses collègues dans tous les groupes.

Je compte sur vous pour un vote massif dès le premier tour et vous pouvez compter sur nous pour être disponibles et actifs.

Georges PRIVAT

Imp. Nlle St-Affrique

BOUCHES-DU-RHONE

Première circonscription	**M. Roland BLUM**	élu au 2e tour
Deuxième circonscription	**M. Jean-Claude GAUDIN**	élu au 2e tour
Troisième circonscription	**M. Philippe SANMARCO**	élu au 2e tour
Quatrième circonscription	**M. Guy HERMIER**	élu au 2e tour
Cinquième circonscription	**Mme Janine ECOCHARD**	élue au 2e tour
Sixième circonscription	**M. Guy TEISSIER**	élu au 2e tour (1)
Septième circonscription	**M. Michel PEZET**	élu au 2e tour
Huitième circonscription	**M. Marius MASSE**	élu au 2e tour
Neuvième circonscription	**M. Jean TARDITO**	élu au 2e tour
Dixième circonscription	**M. Yves VIDAL**	élu au 2e tour
Onzième circonscription	**M. Christian KERT**	élu au 2e tour
Douzième circonscription	**M. Henri d'ATTILIO**	élu au 2e tour
Treizième circonscription	**M. Paul LOMBARD**	élu au 2e tour
Quatorzième circonscription	**M. Jean-Pierre de PERETTI della ROCCA**	élu au 2e tour
Quinzième circonscription	**M. Léon VACHET**	élu au 2e tour
Seizième circonscription	**M. Michel VAUZELLE**	élu au 2e tour

---

(1) Election annulée par le Conseil constitutionnel le 25 novembre 1988. M. Bernard Tapie élu en remplacement le 29 janvier 1989.

ELECTIONS LEGISLATIVES DES 5 ET 12 JUIN 1988

Première circonscription des Bouches-du-Rhône

Marseille sera un exemple pour la France

Roland BLUM

Député des Bouches-du-Rhône, Conseiller Général des Bouches-du-Rhône

Suppléant : Pierre RENUCCI

Cadre de Société

UNION DU RASSEMBLEMENT ET DU CENTRE UDF/RPR

UNION DU RASSEMBLEMENT ET DU CENTRE UDF/RPR

Roland BLUM : UN HOMME D'ACTION

Roland BLUM, 42 ans, marié, père de 3 enfants, a été élu pour la première fois à l'Assemblée Nationale en mars 1986 sur la liste conduite par Jean-Claude GAUDIN.

Dès 1979, il a été élu au Conseil Général des Bouches-du-Rhône, battant dans le 6e canton de Marseille le Conseiller Général socialiste sortant. Il a été réélu en 1985.

Avec Jean-Claude GAUDIN, il a été un bâtisseur acharné de l'union et a inlassablement œuvré pour faire progresser les idées libérales.

A Marseille et dans les Bouches-du-Rhône, son travail a porté ses fruits.

En 1977, la droite réunie totalisait 35% dans notre Ville. Année après année, elle a progressé et, le 8 mai dernier, son score atteignait plus de 50%.

Dans toute son action, au Conseil Général, à l'Assemblée Nationale, Roland BLUM a toujours manifesté une opposition résolue aux socialistes qui dirigent cette ville depuis 35 ans.

Pierre RENUCCI, Inspecteur Principal d'Assurance, dirigeant d'associations sportives et responsable RPR du 12e arrondissement, sera le suppléant de Roland BLUM pour ces élections législatives.

Né en Corse en 1933, marié, père de 2 enfants, Pierre RENUCCI est bien connu des milieux éducatifs et sportifs qui ont su apprécier son dynamisme et sa compétence.

Ensemble, Roland BLUM et Pierre RENUCCI formeront une équipe résolue à se battre pour faire gagner la France et Marseille.

LA 1re CIRCONSCRIPTION : LE CENTRE DE MARSEILLE

S'étendant des Réformés à Beaumont et de Montolivet à Saint-Jean-du-Désert, la 1re circonscription regroupe la totalité du 4e arrondissement, une partie du 1er arrondissement délimité par le boulevard Maurice Bourdet, la place des Marseillaises, le boulevard d'Athènes, les allées Léon Gambetta et le boulevard de la Libération, et la partie ouest du 12e arrondissement.

Comptant 63.519 inscrits dans 67 bureaux de vote, la 1re circonscription représente le centre de Marseille. Elle rassemble les vieux noyaux villageois des Chartreux, de Saint-Barnabé, de Montolivet, de Beaumont et les quartiers traditionnels du Chapitre, Longchamp, les Cinq Avenues, la Blancarde, les Chutes Lavies, Saint-Jean-du-Désert.

Implantée dans le centre de Marseille, cette circonscription offre une qualité de vie qu'il faut préserver avec vigilance.

Mais ses 107.000 habitants sont confrontés comme la plupart des Marseillais, à des difficultés quotidiennes : le chômage, la circulation, l'insécurité, la carence des équipements sociaux.

Autant de problèmes auxquels les socialistes en charge de la gestion de Marseille depuis plusieurs décennies, n'ont pas su apporter de solutions.

ILS VEULENT REFAIRE 1981

Les socialistes veulent reconstituer leur pouvoir absolu.

Leur Comité Directeur s'est installé au Gouvernement de la France avec des allures et des projets de revanche.

M. MITTERRAND n'a pas respecté le processus du dialogue qu'il avait lui-même fixé.

Au lieu d'organiser le dialogue, les socialistes se sont lancés dans une course au débauchage.

Ces manœuvres ont un arrière goût de IVe République et un avant goût de duperie pour les électeurs.

Le pouvoir socialiste déforme la vérité en présentant l'Opposition comme responsable de la dissolution.

Nous avions toujours dit que nous ne participerions pas au Gouvernement socialiste.

Le Premier Ministre ne s'est même pas présenté devant l'Assemblée.

L'éventuelle concentration de tous les pouvoirs dans les mains d'un seul parti serait, plus que jamais,un danger pour la France.

En 1981, cette concentration avait conduit à de graves erreurs.

En 1988, la France n'a pas les moyens de disperser ses forces dans des solutions dictées par une idéologie archaïque.

Il faut que l'Union du Rassemblement et du Centre soit forte pour éviter les excès du pouvoir absolu d'un camp.

Nous devons garantir les objectifs suivants :

- le dynamisme et la liberté économique qui créent des emplois,
- l'amour et la fierté de la France, capable de rayonner en Europe et dans le monde,
- la priorité à la Formation et à l'Education,
- la sécurité des personnes.

Depuis deux ans, nous avions engagé la France sur le chemin du redressement. Il faut continuer.

MARSEILLE VA RESISTER

Depuis 1978, à toutes les Elections, les Marseillais ont, et à chaque fois avec plus de force, exprimé leur choix politique.

Celui-ci traduisait une préoccupation majeure : l'Avenir de Marseille.

Une fois de plus, le 8 mai, leur volonté s'est clairement manifestée.

Les résultats de notre ville, obtenus dans un contexte national défavorable ont, évidemment, excité des convoitises et attisé les ambitions.

Le Parti Socialiste se déchire, plongé dans une lutte de clans où les rivalités de personnes priment sur l'intérêt du pays et de la cité.

Ce désordre pourrait laisser croire que notre ville est à vendre.

Il n'en est rien.

Plus que d'hommes à la recherche d'un siège, Marseille a besoin d'un projet et d'une volonté, d'un projet conçu par des Marseillais et voulu par les Marseillais.

Le déclin de notre ville n'est pas inévitable. Marseille porte en elle-même assez de forces et assez d'atouts pour surmonter ses problèmes.

Marseille va résister.

Marseille sera un exemple pour la France.

Vu le Candidat

Société Marseillaise d'Impression et de Création

ELECTIONS LEGISLATIVES DES 5 ET 12 JUIN 1988

ELECTIONS LEGISLATIVES DES 5 ET 12 JUIN 1988

Première circonscription des Bouches-du-Rhône

Ensemble, gagnons pour Marseille

Roland BLUM

Député des Bouches-du-Rhône, Conseiller Général des Bouches-du-Rhône

Suppléant : Pierre RENUCCI

Cadre de Société

UNION DU RASSEMBLEMENT ET DU CENTRE UDF/RPR

Le premier tour des Élections Législatives vient de se dérouler.

Mes premiers mots seront, d'abord, destinés aux 12.037 électrices et électeurs de la 1re Circonscription pour les remercier du fond du cœur de la confiance qu'ils m'ont témoignée.

Dimanche prochain, le message d'espoir que vous avez clairement exprimé, doit se traduire par une grande victoire.

Dans notre ville, le résultat du premier tour fait apparaître, une nouvelle fois, que la Gauche est minoritaire et qu'ainsi elle doit être battue, dimanche prochain.

Cela est possible, si chacun d'entre nous se mobilise pour faire obstacle au candidat socialiste.

Sur le Plan National, les Français, déjouant une fois de plus les pronostics des sondages, ont clairement démontré leur souci de voir s'instaurer un équilibre des pouvoirs pour gouverner la France.

L'U.D.F. et le R.P.R. réunis au sein de l'Union du Rassemblement et du Centre, placés en tête avec 40,53 % des suffrages sur l'ensemble du pays, peuvent obtenir la majorité à l'Assemblée Nationale.

L'enjeu est capital. Nous sommes tous concernés.

Ensemble, gagnons pour Marseille et pour la France.

Roland BLUM

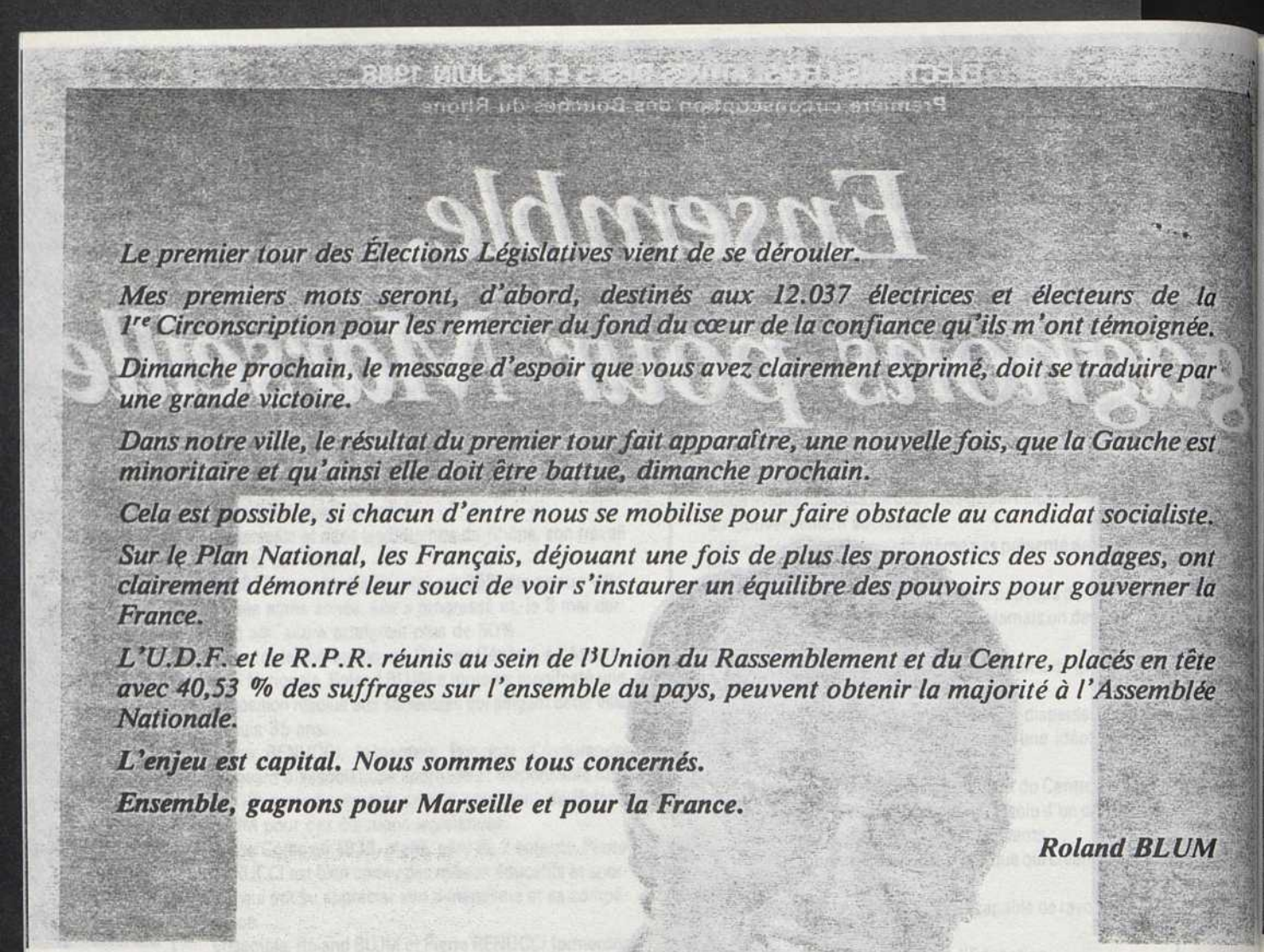

Dimanche, rassemblons-nous pour donner à la France une majorité capable de préserver une société de justice, de liberté et de progrès économique

FACE AU CANDIDAT SOCIALO-COMMUNISTE PAS UNE VOIX NE DOIT MANQUER A

Roland BLUM

ELECTIONS LEGISLATIVES DES 5 ET 12 JUIN 1988

Deuxième circonscription des Bouches-du-Rhône

Marseille sera un exemple pour la France

Jean-Claude GAUDIN

Député des Bouches-du-Rhône

Président du Conseil Régional Provence-Alpes-Côte-d'Azur

Suppléant : Jean-François MATTEI

Professeur à la Faculté de Médecine, Conseiller Général des Bouches-du-Rhône

Président du Groupe UDF au Conseil Municipal de Marseille

UNION DU RASSEMBLEMENT ET DU CENTRE UDF/RPR

UNION DU RASSEMBLEMENT ET DU CENTRE UDF/RPR

Jean-Claude GAUDIN : LE RASSEMBLEUR

Jean-Claude GAUDIN est entré pour la première fois à l'Assemblée Nationale en 1978, battant dans la 2e circonscription le Député socialiste sortant.

Bâtisseur acharné de l'union, tant à Marseille qu'à Paris, il a œuvré inlassablement pour faire progresser les idées libérales. A Marseille et dans les Bouches-du-Rhône, ce travail a porté ses fruits.

En 1977, la droite réunie totalisait 35% dans notre Ville. Année après année, elle a progressé et le 8 mai dernier, son score atteignait plus de 50%.

Elu Président du Conseil Régional Provence - Alpes - Côte d'Azur en 1986, Jean-Claude GAUDIN a su rassembler dans une même majorité tous les élus qui s'opposent aux socialistes et, depuis 2 ans, du bon travail a été fait.

Jean-François MATTEI, Président du Groupe UDF au Conseil Municipal de Marseille, Conseiller Général des Bouches-du-Rhône, sera le suppléant de Jean-Claude GAUDIN pour ces élections législatives.

45 ans, marié, père de 4 enfants, ce professeur à la Faculté de Médecine, possède déjà une renommée internationale dans le domaine de la génétique.

Animateur du groupe "Euthymènes" qui prépare les grands projets municipaux de demain, orateur de talent, Jean-François MATTEI formera avec Jean-Claude GAUDIN une équipe résolue à se battre pour faire gagner la France et Marseille.

ILS VEULENT REFAIRE 1981

Les socialistes veulent reconstituer leur pouvoir absolu.

Leur Comité Directeur s'est installé au Gouvernement de la France avec des allures et des projets de revanche.

M. MITTERRAND n'a pas respecté le processus du dialogue qu'il avait lui-même fixé.

Au lieu d'organiser le dialogue, les socialistes se sont lancés dans une course au débauchage.

Ces manœuvres ont un arrière goût de IVe République et un avant goût de duperie pour les électeurs.

Le pouvoir socialiste déforme la vérité en présentant l'Opposition comme responsable de la dissolution.

Nous avions toujours dit que nous ne participerions pas au Gouvernement socialiste.

Le Premier Ministre ne s'est même pas présenté devant l'Assemblée.

L'éventuelle concentration de tous les pouvoirs dans les mains d'un seul parti serait, plus que jamais,un danger pour la France.

En 1981, cette concentration avait conduit à de graves erreurs.

En 1988, la France n'a pas les moyens de disperser ses forces dans des solutions dictées par une idéologie archaïque.

Il faut que l'Union du Rassemblement et du Centre soit forte pour éviter les excès du pouvoir absolu d'un camp.

Nous devons garantir les objectifs suivants :

- le dynamisme et la liberté économique qui créent des emplois,
- l'amour et la fierté de la France, capable de rayonner en Europe et dans le monde,
- la priorité à laFormation et à l'Education,
- la sécurité des personnes.

Depuis deux ans, nous avions engagé la France sur le chemin du redressement. Il faut continuer.

LA 2e CIRCONSCRIPTION : LE CŒUR DES QUARTIERS SUD

S'étendant de Vauban à Callelongue et de la Plage à l'avenue Cantini, la 2e Circonscription regroupe la totalité du 8e arrondissement et la partie Sud du 6e arrondissement délimitée par le boulevard Notre-Dame, la rue Breteuil, le boulevard Baille et la rue Pierre Laurent.

Comptant 62.834 électeurs inscrits dans 56 bureaux de vote, la 2e circonscription représente le cœur des quartiers Sud.

Elle rassemble les vieux noyaux villageois de Sainte-Anne, la Vieille Chapelle, la Pointe-Rouge, Montredon, les Goudes, les nouvelles zones de développement urbain comme la Plage, le Roy d'Espagne ou Bonneveine, les quartiers traditionnels de Marseille — Vauban, Le Rouet, Castellane, Lodi — et enfin les secteurs plus résidentiels de Périer et de Saint-Giniez.

Au pied du Massif de Marseilleveyre, proche des calanques, cette circonscription offre encore une qualité de vie qu'il faut préserver avec vigilance.

Mais ses 103.000 habitants sont confrontés, comme la plupart des Marseillais, à des difficultés quotidiennes : le chômage, la circulation, l'insécurité, la carence des équipements sociaux...

Autant de problèmes auxquels les socialistes, en charge de la gestion de Marseille depuis plusieurs décennies, n'ont pas su apporter de solutions.

MARSEILLE VA RESISTER

Depuis 1978, à toutes les Elections, les Marseillais ont et à chaque fois avec plus de force, exprimé leur choix politique.

Celui-ci traduisait une préoccupation majeure : l'Avenir de Marseille.

Une fois de plus, le 8 mai, leur volonté s'est clairement manifestée.

Les résultats de notre ville, obtenus dans un contexte national défavorable ont, évidemment, excité des convoitises et attisé les ambitions.

Le Parti Socialiste se déchire, plongé dans une lutte de clans où les rivalités de personnes priment sur l'intérêt du pays et de la cité.

Ce désordre pourrait laisser croire que notre ville est à vendre.

Il n'en est rien.

Plus que d'hommes à la recherche d'un siège, Marseille a besoin d'un projet et d'une volonté, d'un projet conçu par des Marseillais et voulu par les Marseillais.

Le déclin de notre ville n'est pas inévitable. Marseille porte en elle-même assez de forces et assez d'atouts pour surmonter ses problèmes.

Marseille va résister.

Marseille sera un exemple pour la France.

Vu le Candidat

Société Marseillaise d'Impression et de Création

ELECTIONS LEGISLATIVES DES 5 ET 12 JUIN 1988

ELECTIONS LEGISLATIVES DES 5 ET 12 JUIN 1988
Deuxième circonscription des Bouches-du-Rhône

Ensemble, gagnons pour Marseille

Jean-Claude
GAUDIN

Député des Bouches-du-Rhône
Président du Conseil Régional Provence-Alpes-Côte-d'Azur

Suppléant : Jean-François MATTEI

Professeur à la Faculté de Médecine, Conseiller Général des Bouches-du-Rhône
Président du Groupe UDF au Conseil Municipal de Marseille

UNION DU RASSEMBLEMENT ET DU CENTRE UDF/RPR

Le premier tour des Élections Législatives vient de se dérouler.

Mes premiers mots seront, d'abord, destinés aux 17.276 électrices et électeurs de la 2e Circonscription pour les remercier du fond du cœur de la confiance qu'ils m'ont massivement témoignée, en me plaçant largement en tête de tous les candidats.

Dimanche prochain, le message d'espoir que vous avez clairement exprimé, doit se traduire par une grande victoire.

Dans notre ville, le résultat du premier tour fait apparaître, une nouvelle fois, que la Gauche est minoritaire et qu'ainsi elle doit être battue, dimanche prochain.

Cela est possible, si chacun d'entre nous se mobilise pour faire obstacle au candidat socialiste.

Sur le Plan National, les Français, déjouant une fois de plus les pronostics des sondages, ont clairement démontré leur souci de voir s'instaurer un équilibre des pouvoirs pour gouverner la France.

L'U.D.F. et le R.P.R. réunis au sein de l'Union du Rassemblement et du Centre, placés en tête avec 40,53 % des suffrages sur l'ensemble du pays, peuvent obtenir la majorité à l'Assemblée Nationale.

L'enjeu est capital. Nous sommes tous concernés.

Ensemble, gagnons pour Marseille et pour la France.

Jean-Claude GAUDIN

Dimanche, rassemblons-nous pour donner à la France une majorité capable de préserver une société de justice, de liberté et de progrès économique

FACE AU CANDIDAT SOCIALO-COMMUNISTE PAS UNE VOIX NE DOIT MANQUER A

Jean-Claude GAUDIN

Société Marseillaise d'Impression et de

REPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTE – EGALITE – FRATERNITE

ELECTIONS LEGISLATIVES DES 5 ET 12 JUIN 1988

3e CIRCONSCRIPTION DES BOUCHES-DU-RHONE

MAJORITE PRESIDENTIELLE POUR LA FRANCE

Philippe SANMARCO

Marie-Arlette CARLOTTI Suppléante

41 ans, marié, père de 3 enfants.
Etudes secondaires au Lycée Saint-Charles.
Diplômé de Sciences Politiques,
licencié en droit, diplômé de l'ENA,
Administrateur civil, Officier de réserve.

1978 : Secrétaire Général de la ville de Marseille.

Depuis 1981, Député des Bouches-du-Rhône
(Circonscription de Gaston DEFFERRE) réélu en 1986
Adjoint au Maire de Marseille.

Marseille, le 20 mai 1988

Mes Chers Concitoyens,

La dissolution décidée par le Chef de l'Etat va permettre aux électeurs de dégager une majorité pour gouverner la France.

Autour des valeurs de la République, il faut accueillir tous ceux qui veulent trouver de véritables solutions aux problèmes concrets de notre pays. Ce large rassemblement doit permettre de lutter contre l'extrême droite et ceux qui pactisent avec elle au risque de menacer la démocratie.

C'est dans cet esprit que je suis candidat aux élections législatives au cœur même de Marseille. C'est ici que je vis avec ma famille et que je travaille depuis des années. Je connais bien les habitants de nos quartiers et leurs attentes.

En Provence, nous connaissons déjà ceux qui pactisent avec le Front National, le choix est donc clair à Marseille :

- D'un côté, les idées de division, d'exclusion et de repli sur soi qui conduisent au déclin économique et à l'injustice.
- De l'autre, un grand projet de solidarité d'ouverture et de progrès.

Les Marseillais et les Marseillaises doivent savoir que voter pour les candidats (URC) qui sont prêts à se retirer pour le Front National, c'est ouvrir demain les portes de Marseille à M. Le Pen.

Pour l'avenir de Marseille, je vous demande de voter pour ma candidature et celle de ma suppléante, Marie-Arlette CARLOTTI.

Mes Chers Concitoyens,

il nous faut, tous ensemble, réussir la France unie

Philippe Sanmarco

Votez Philippe SANMARCO

VU LE CANDIDAT

Marseillaises, Marseillais,

MARSEILLE redevient un symbole national.

Les Marseillais ont aujourd'hui la possibilité de relever le défi et de montrer MARSEILLE sous son jour véritable : celui de la capitale européenne de la Méditerranée, ville solidaire, ouverte au monde, aux entreprises et aux technologies du futur.

Ce choix dépend de vous.

Dans chacune des huit circonscriptions de la ville, le Président de la République peut compter sur nos candidats pour lui donner les moyens de poursuivre sa mission et retrouver le vrai sens de MARSEILLE.

Car les enjeux nationaux sont aussi des enjeux locaux : ici, peut-être plus qu'ailleurs.

La solidarité passe par le revenu minimum d'insertion que vient de décider le Gouvernement, par un effort accru pour la Formation et l'Education. Beaucoup de Marseillais en ont besoin, pour s'intégrer dans une société dont il faudra améliorer la qualification, la formation, l'éducation. La solidarité exige aussi une attention particulière pour nos jeunes, nos personnes âgées, les familles, les personnes isolées qui vivent souvent dans la plus grande des solitudes.

Nos entreprises doivent être soutenues et encouragées à créer des emplois durables par des aides à l'investissement, la réduction des prélèvements obligatoires pour les entreprises créatrices d'emplois.

L'Etat et les collectivités locales doivent garder tout leur rôle de régulation de la vie économique et sociale et de protection des plus démunis.

Ces ambitions sont d'autant plus fortes que l'extrême Droite a trompé beaucoup de nos concitoyens qui, sous des formules simplistes, ont pu croire que la démocratie avait fait son temps, que les plus faibles devraient être abandonnés, que la sécurité ne pourrait être assurée que par la ségrégation sociale.

Contre l'intolérance et l'exclusion, MARSEILLE a des affronts à laver et des défis à relever.

RIEN NE POURRA SE FAIRE SANS VOTRE CONCOURS.
C'EST POUR RECONCILIER MARSEILLE AVEC SON HISTOIRE ET LA FRANCE AVEC SON DESTIN QUE VOUS CHOISIREZ LES CANDIDATS DE LA REUSSITE DANS LA SOLIDARITE.

VOTEZ POUR LES CANDIDATS DE LA MAJORITE PRESIDENTIELLE POUR LA FRANCE UNIE

DIMANCHE 12 JUIN

"LE COEUR DE MARSEILLE AU RYTHME DE LA FRANCE"

PHILIPPE SANMARCO

Suppléante Marie - Arlette CARLOTTI

REPUBLIQUE FRANCAISE
LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

ELECTIONS LEGISLATIVES DU 12 JUIN 1988
3e CIRCONSCRIPTION DES BOUCHES DU RHONE

Philippe SANMARCO
Marie - Arlette CARLOTTI SUPPLEANTE

MAJORITE PRESIDENTIELLE
POUR LA FRANCE UNIE

Vu le candidat

Mes Chers Concitoyens,

A vous qui m'avez apporté vos suffrages le 5 juin je dis ma gratitude.
A vous qui n'avez pas émis le même vote je dis qu'il faut nous rassembler.

Nous rassembler pour donner au Président François MITTERRAND, et à son Premier Ministre Michel ROCARD la majorité stable et ouverte dont ils ont besoin pour réussir la France Unie.

Nous rassembler pour offrir à Marseille toutes ses chances d'avenir.

Nous rassembler pour créer en France et à Marseille la même dynamique de paix, de liberté, de développement économique, d'égalité des chances, de solidarité.

Croyez en mes fidèles sentiments

Philippe SANMARCO

Guy HERMIER

Député Sortant

Roger DONADIO

Vice-Président du Conseil Général des Bouches-du-Rhône

Candidat de Rassemblement des Forces de gauche

présenté par le Parti Communiste Français

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Dans nos quartiers, lors de l'élection présidentielle - le 24 avril puis le 8 mai - vous avez été une large majorité à dire non à la droite, à l'extrême-droite et à exprimer votre espérance à gauche.

Ensemble, le 5 juin je vous appelle à confirmer ce choix en m'apportant vos suffrages.

Dans cette 4e circonscription de Marseille c'est, en effet, depuis plus de 40 ans, le député communiste qui bat la droite et représente la gauche à l'Assemblée Nationale.

Après François BILLOUX, depuis 1978, vous savez les efforts que j'ai déployés, comme député au service de tous, pour la défense de vos intérêts et de nos quartiers populaires qui en ont tant besoin. Demain, avec Roger DONADIO, j'entends poursuivre résolument dans cette voie.

Vous pouvez compter sur moi pour battre la droite et l'extrême-droite. Le 8 mai, comme je vous y ai appelé, vous avez barré la route du pouvoir à CHIRAC, BARRE et LE PEN. Le 5 juin, c'est ma candidature qui rassemblera les forces pour battre les représentants de la droite et de l'extrême-droite dans cette circonscription et faire reculer les idées de haine, de racisme, d'intolérance de LE PEN.

Vous pouvez compter sur moi pour travailler sans relâche au rassemblement des forces de gauche. Depuis l'élection présidentielle tout confirme les projets d'alliance du Parti Socialiste et d'une partie de la droite. Comme moi vous pensez que ce n'est pas une bonne chose. Le 5 juin, votez à gauche, faites qu'à l'Assemblée Nationale je puisse continuer à appuyer tout ce qui va dans le sens d'une politique de gauche et à combattre tout ce qui s'y oppose.

Vous pouvez, enfin, compter sur moi pour être en toutes circonstances à vos côtés, pour vous défendre. Je connais bien vos difficultés, je partage vos inquiétudes, je suis de toutes vos luttes. Je n'accepte pas qu'au nom de l'«Europe de 1992» on cherche, de toutes parts, à aggraver encore le chômage, l'austérité, les atteintes aux libertés, le surarmement, l'abaissement national.

Avec vous, je veux m'employer à faire avancer une politique nouvelle de justice sociale, de combat contre le chômage, de sécurité des personnes et des biens, d'amélioration de la sécurité sociale, de l'école, du logement, de défense des libertés, d'action pour la paix et le désarmement.

Je m'adresse à toutes et à tous, travailleurs communistes et socialistes, hommes et femmes de gauche, démocrates, antiracistes, pacifistes. Nous n'avons pas toujours la même opinion sur toutes choses. Lors de l'élection présidentielle vous avez été nombreux à voter, comme je l'ai fait, pour André Lajoinie. Et ce jour-là, peut-être avez-vous choisi de voter pour François Mitterrand ou pour un autre candidat. Mais nous nous sommes tous retrouvés au second tour pour repousser la droite et l'extrême-droite.

Le 5 juin, confirmez ce choix. Ensemble, dressons un rempart face à la droite et Le Pen, faisons avancer une politique nouvelle de justice, de liberté, de paix.

Je compte sur vous toutes et tous.
Ensemble, le 5 juin, une fois encore
nous gagnerons.

Guy Hermier.

Le 5 juin, rassemblement des Forces de Gauche pour battre la droite et l'extrême-droite

REELISEZ VOTRE DEPUTE

GUY HERMIER

Vu le candidat.

Imp. CCI

Guy HERMIER

Député Sortant

suppléant : **Roger DONADIO**

Vice-Président du Conseil Général des Bouches-du-Rhône

Candidats de Rassemblement des forces de gauche et de tous les démocrates

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Je tiens à remercier chaleureusement les 11 113 électrices et électeurs qui m'ont témoigné, ainsi qu'à Roger DONADIO, leur confiance à l'occasion du premier tour des élections législatives. Ils m'ont ainsi placé nettement en tête de tous les candidats et d'une large majorité de gauche.

Dimanche prochain, je vous appelle toutes et tous à amplifier ce choix.

C'est indispensable pour **faire largement échec au candidat de l'extrême-droite.** Je suis convaincu que l'ensemble des électeurs communistes et socialistes, les hommes et les femmes de gauche, tous les démocrates de nos quartiers, et parmi eux nombre d'abstentionnistes du premier tour, auront à cœur de se rassembler autour de ma candidature pour dire non aux idées de haine, de racisme et d'intolérance.

Et puis, plus large sera ce rassemblement et plus fort je serai, à l'Assemblée Nationale comme dans la région, pour **défendre vos intérêts et ceux de nos quartiers, faire entendre la voix de Marseille et travailler au progrés des idées de justice, de liberté et de paix.**

Et maintenant, le 12 juin, ensemble, gagnons.

Guy Hermier.

LE 12 JUIN
REELISEZ VOTRE DEPUTE

GUY HERMIER

Député Sortant

Roger DONADIO

Vice-Président du Conseil Général des Bouches-du-Rhône

POUR
UN VERITABLE COMBAT CONTRE LE CHOMAGE.

POUR
LE DEVELOPPEMENT DE NOS QUARTIERS ET DE MARSEILLE

POUR
LA JUSTICE SOCIALE.

POUR
GARANTIR LA SECURITE DES PERSONNES ET DES BIENS.

POUR
UNE BAISSE DES LOYERS ET DES CHARGES.

POUR
DEVELOPPER LA FORMATION ET LA RECHERCHE.

POUR
LA DEFENSE DES LIBERTES EN FRANCE ET DANS LE MONDE.

POUR
LA PAIX ET LE DESARMEMENT.

Vu le candidat.

Imp. CCI

REPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

ELECTIONS LEGISLATIVES DES 5 ET 12 JUIN 1988

5e CIRCONSCRIPTION DES BOUCHES-DU-RHONE

MAJORITE PRESIDENTIELLE POUR LA FRANCE UNIE

Jeanine ECOCHARD

Antoine SCELZO, Suppléant

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Le 8 mai dernier une large majorité de Français a demandé à FRANÇOIS MITTERRAND de poursuivre sa mission. Pour réussir, le Gouvernement qu'il a nommé, doit pouvoir s'appuyer sur une majorité stable.

Nous nous présentons à vos suffrages pour permettre à la France Unie de réussir.

C'est pourquoi nous soutenons la première décision du Gouvernement de créer un minimum d'insertion et de rétablir une sécurité sociale pour tous.

Nous poursuivrons l'améliorations de l'habitat, l'aide aux personnes âgées et le soutien aux familles nombreuses.

Nous garantirons le respect du droit de tous en donnant tout son sens à la solidarité.

Nous combattrons de toute notre force toutes les formes d'intolérance.

La 5e Circonscription de Marseille doit montrer à la Ville et au pays qu'il n'y a pas de fatalité à nos difficultés.

Nous réussirons à condition qu'ensemble nous nous engagions sur les valeurs qui sous-tendent nos convictions : **solidarité, fraternité et partage.**

Ce sont ces valeurs qui nous permettrons de donner un projet à Marseille et un avenir à la France.

Jeanine ECOCHARD
Conseillère Municipale

Antoine SCELZO
Dirigeant sportif

Il nous faut tous ensemble réussir la France Unie

Votez Jeanine ECOCHARD

Antoine SCELZO, Suppléant

VU LE CANDIDAT

Marseillaises, Marseillais,

MARSEILLE redevient un symbole national.

Les Marseillais ont aujourd'hui la possibilité de relever le défi et de montrer MARSEILLE sous son jour véritable : celui de la capitale européenne de la Méditerranée, ville solidaire, ouverte au monde, aux entreprises et aux technologies du futur.

Ce choix dépend de vous.

Dans chacune des huit circonscriptions de la ville, le Président de la République peut compter sur nos candidats pour lui donner les moyens de poursuivre sa mission et retrouver le vrai sens de MARSEILLE.

Car les enjeux nationaux sont aussi des enjeux locaux : ici, peut-être plus qu'ailleurs.

La solidarité passe par le revenu minimum d'insertion que vient de décider le Gouvernement, par un effort accru pour la Formation et l'Education. Beaucoup de Marseillais en ont besoin, pour s'intégrer dans une société dont il faudra améliorer la qualification, la formation, l'éducation. La solidarité exige aussi une attention particulière pour nos jeunes, nos personnes âgées, les familles, les personnes isolées qui vivent souvent dans la plus grande des solitudes.

Nos entreprises doivent être soutenues et encouragées à créer des emplois durables par des aides à l'investissement, la réduction des prélèvements obligatoires pour les entreprises créatrices d'emplois.

L'Etat et les collectivités locales doivent garder tout leur rôle de régulation de la vie économique et sociale et de protection des plus démunis.

Ces ambitions sont d'autant plus fortes que l'extrême Droite a trompé beaucoup de nos concitoyens qui, sous des formules simplistes, ont pu croire que la démocratie avait fait son temps, que les plus faibles devraient être abandonnés, que la sécurité ne pourrait être assurée que par la ségrégation sociale.

Contre l'intolérance et l'exclusion, MARSEILLE a des affronts à laver et des défis à relever.

RIEN NE POURRA SE FAIRE SANS VOTRE CONCOURS.
C'EST POUR RECONCILIER MARSEILLE AVEC SON HISTOIRE ET LA FRANCE AVEC SON DESTIN QUE VOUS CHOISIREZ LES CANDIDATS DE LA REUSSITE DANS LA SOLIDARITE.

VOTEZ POUR LES CANDIDATS
DE LA MAJORITE PRESIDENTIELLE
POUR LA FRANCE UNIE

REPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

ELECTIONS LEGISLATIVES DU 12 JUIN 1988

5e CIRCONSCRIPTION DES BOUCHES-DU-RHONE

MAJORITE PRESIDENTIELLE DE L'UNION DES FORCES DE GAUCHE ET DE TOUS LES DEMOCRATES

Jeanine ECOCHARD

Antoine SCELZO

SUPPLEANT

Jeanine ECOCHARD
Conseillère Municipale

Antoine SCELZO
Dirigeant sportif

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Le 5 Juin, vous avez été nombreux à apporter vos suffrages pour que se réalise le grand rassemblement autour du Président de la République.

Plus que jamais vous devez confirmer votre volonté de donner au gouvernement la majorité large et d'ouverture à toutes les compétences et bonnes volontés qui permettra de réussir.

Cette réussite sera celle du redressement économique et de la solidarité, grande ambition dont témoignent les toutes premières mesures du gouvernement de Michel ROCARD : création du minimum social d'insertion, engagement d'une grande politique de rénovation de l'Education Nationale, mise en œuvre des indispensables mesures de reconciliation nationale.

Candidate de l'ensemble de la Gauche, nombreux sont les démocrates qui partagent avec moi l'idée d'un Marseille réconcilié dans lequel il fera bon vivre.

Nous voulons répondre aux questions de l'emploi, de la sécurité et de notre cadre de vie.

Le 12 Juin,

Confirmez votre refus de voir l'extrême droite s'emparer de notre ville.

Construisons un Marseille de solidarité, c'est ensemble que nous gagnerons.

Jeanine ECOCHARD **Antoine SCELZO**

Accordez-lui vos suffrages le 12 juin prochain

Votez Jeanine ECOCHARD

VU LE CANDIDAT

Marseillais, Marseillaises,

La France nous regarde. Dimanche nous avons montré que nous pouvions barrer la route au Front National si nous étions unis et déterminés à nous opposer aux candidats de la démagogie, de la peur et de la haine.

Il faut maintenant confirmer ce choix : c'est demain que les députés que vous choisirez se mettront au travail.

C'est demain qu'ils mettront la France et Marseille sur la voie de l'Europe, de la prospérité, de la justice et de la liberté.

Vous ne pouvez accepter d'être représentés par ceux qui refusent la démocratie et sont prêts à tous les extrêmismes pour conserver leurs privilèges.

N'oubliez pas que l'extrême droite essaye de vous tromper par des formules simplistes, en faisant croire que la sécurité peut être assurée par la ségrégation sociale et le plein emploi, par l'exclusion de certains.

C'est en créant des emplois dans des entreprises modernisées que nous pourrons offrir de réelles perspectives de vie au plus grand nombre.

C'est la seule vraie façon de lutter contre l'insécurité car la délinquance reste le fruit du chômage et du désespoir.

En tous cas rien ne pourra se faire sans vous.

La victoire est proche : donnons-lui l'ampleur suffisante pour pouvoir retrouver notre histoire et bâtir notre avenir.

VOTEZ POUR LES CANDIDATS
DE LA MAJORITE PRESIDENTIELLE
DE L'UNION DES FORCES DE GAUCHE
ET DE TOUS LES DEMOCRATES

ELECTIONS LEGISLATIVES DES 5 ET 12 JUIN 1988
Sixième circonscription des Bouches-du-Rhône

Marseille sera un exemple pour la France

Guy
TEISSIER

Maire du Neuvième Arrondissement de Marseille, Gérant de Société, Conseiller Général des Bouches-du-Rhône

Suppléant : Georges GROLLEAU

Commerçant, Conseiller Municipal de Marseille - Conseiller Général des Bouches-du-Rhône

UNION DU RASSEMBLEMENT ET DU CENTRE UDF/RPR

UNION DU RASSEMBLEMENT ET DU CENTRE UDF/RPR

Guy TEISSIER : UN HOMME DE DROITURE

Vous connaissez tous Guy TEISSIER.
Refusant de subir le tout Etat des socialistes, cet homme, jeune, marié, père de famille, né à Marseille, a entamé son engagement politique sur le terrain.
En mars 1982, face à la lame de fond socialiste, il se présente aux cantonales avec succès dès le 1er tour
Très vite il s'affirmera et s'imposera par l'efficacité de son action de Conseiller général, au service de la population. Un an plus tard, en 1983, aux côtés de Jean-Claude GAUDIN, lors des élections municipales, il conduit la liste UDF-RPR dans le 9e arrondissement permettant à l'opposition de tenir la deuxième Mairie de secteur de Marseille.
Dès lors, il n'est pas surprenant de voir les électeurs de cet arrondissement lui renouveler leur confiance, en 1985, lors des élections Cantonales. Par cet engagement permanent, Guy TEISSIER, Conseiller général, Maire du 9e arrondissement à Maison Blanche, s'attache quotidiennement à trouver des solutions concrètes aux préoccupations des 75.000 habitants de ce quartier.
En étant aux côtés de son équipe d'amis-élus, à l'écoute de tous — au Conseil Municipal, comme au Conseil Général, il démontre, lors de ses interventions, toutes ses qualités : intelligence vive, volonté de réussir et sens des responsabilités. Aujourd'hui, fort de ses aptitudes et de son expérience il s'avère être un homme compétent et sûr dans la gestion des affaires locales.
Par ailleurs, ce libéral, membre depuis 10 ans du Parti Républicain où il siège au Comité Directeur, participe à l'action d'une formation qui privilégie, depuis toujours, les besoins et les aspirations de l'individu contre les intérêts d'une idéologie étatiste et collectiviste. Dans cet esprit, il refuse de jeter l'anathème ou de pratiquer exclusion à l'égard de ceux et celles qui, sous d'autres bannières, manifestent fermement leur opposition à MITTERRAND.
Officier de réserve, doué d'un sens du civisme développé et d'une honnêteté sans faille, il compte, dès son élection au Parlement, accorder une grande importance à la surveillance des dépenses de l'Etat, au bon emploi des fonds publics pour empêcher toute dilapidation ou tout détournement à des fins personnelles.
Guy TEISSIER, c'est la droiture : faites-en votre Député.
Vous le savez, vous pouvez compter sur lui.

MARSEILLE VA RESISTER

Depuis 1978, à toutes les Elections, les Marseillais ont, et à chaque fois avec plus de force, exprimé leur choix politique. Celui-ci traduisait une préoccupation majeure : l'Avenir de Marseille.
Une fois de plus, le 8 mai, leur volonté s'est clairement manifestée. Les résultats de notre ville, obtenus dans un contexte national défavorable ont, évidemment, excité des convoitises et attisé les ambitions.
Tandis que les socialistes se déchirent, les candidats venus "d'ailleurs" se multiplient.
Ce désordre et ces "parachutages" pourraient laisser croire que notre ville est à vendre. Il n'en est rien.
Plus que d'hommes à la recherche d'un siège, Marseille a besoin d'un projet et d'une volonté, d'un projet conçu par des Marseillais et voulu par les Marseillais.
Le déclin de notre ville n'est pas inévitable. Marseille porte en elle-même assez de forces et assez d'atouts pour surmonter ses problèmes. Marseille va résister.
Marseille sera un exemple pour la France.

LA 6e CIRCONSCRIPTION

Dessiner l'image de la 6e circonscription, c'est brosser un tableau contrasté où les souvenirs historiques se mêlent aux notions géographiques.
Par son étendue — des Baumettes à La Pomme en passant par Vaufrèges, Mazargues, Sainte-Marguerite et Saint-Tronc — elle est aussi vaste que la 8e circonscription qui va de Saint-Menet à Château-Gombert.
Et sa population de 115.000 habitants — 63.282 inscrits — équivaut à celle d'Aix.
Le quartier s'est constitué lentement.
Jusqu'en 1870, les maisons étaient groupées en trois endroits, assez proches les uns des autres : le bourg de Maconne, là où bifurque le chemin de Saint-Tronc — des habitations le long de l'ancien chemin de Cassis qui passe devant l'église — et le tronçon le plus dense après le Pont de l'Huveaune.
Le reste, tout le reste, était une succession de bastides nichées dans des parcs magnifiques, avec des échappées vers l'Est.
Une grande plaine calme et unie...
En considérant la prodigieuse mutation, on voit le secteur en double : du dedans et du dehors à la fois.
Dans cette coexistence des contraires — urbanisation et tréfonds rural — se trouve l'assurance du renouvellement et du maintien des traditions et comme disait Mistral, une "Amo de longo renadivo".

ILS VEULENT REFAIRE 1981

Les socialistes veulent reconstituer leur pouvoir absolu.
Leur Comité Directeur s'est installé au Gouvernement de la France avec des allures et des projets de revanche.
M. MITTERRAND n'a pas respecté le processus du dialogue qu'il avait lui-même fixé.
Au lieu d'organiser le dialogue, les socialistes se sont lancés dans une course au débauchage.
Ces manœuvres ont un arrière goût de IVe République et un avant goût de duperie pour les électeurs.
Le pouvoir socialiste déforme la vérité en présentant l'Opposition comme responsable de la dissolution.
Nous avions toujours dit que nous ne participerions pas au Gouvernement socialiste.
Le Premier Ministre ne s'est même pas présenté devant l'Assemblée.
L'éventuelle concentration de tous les pouvoirs dans les mains d'un seul parti serait, plus que jamais, un danger pour la France.
En 1981, cette concentration avait conduit à de graves erreurs.
En 1988, la France n'a pas les moyens de disperser ses forces dans des solutions dictées par une idéologie archaïque.
Il faut que l'Union du Rassemblement et du Centre soit forte pour éviter les excès du pouvoir absolu d'un camp.
Nous devons garantir les objectifs suivants :
- le dynamisme et la liberté économique qui créent des emplois,
- l'amour et la fierté de la France, capable de rayonner en Europe et dans le monde,
- la priorité à la Formation et à l'Education,
- la sécurité des personnes.

Depuis deux ans, nous avions engagé la France sur le chemin du redressement. Il faut continuer.

Vu le Candidat

Société Marseillaise d'Impression et de Création

ELECTIONS LEGISLATIVES DES 5 ET 12 JUIN 1988

ELECTIONS LEGISLATIVES DES 5 ET 12 JUIN 1988
Sixième circonscription des Bouches-du-Rhône

Ensemble, gagnons pour Marseille

Guy
TEISSIER

Maire du Neuvième Arrondissement de Marseille, Gérant de Société, Conseiller Général des Bouches-du-Rhône

Suppléant : Georges GROLLEAU

Commerçant, Conseiller Municipal de Marseille - Conseiller Général des Bouches-du-Rhône

UNION DU RASSEMBLEMENT ET DU CENTRE UDF/RPR

Le premier tour des Élections Législatives vient de se dérouler.

Mes premiers mots seront, d'abord, destinés aux 12.502 électrices et électeurs de la 6e Circonscription pour les remercier du fond du cœur de la confiance qu'ils m'ont témoignée.

Dimanche prochain, le message d'espoir que vous avez clairement exprimé, doit se traduire par une grande victoire.

Dans notre ville, le résultat du premier tour fait apparaître, une nouvelle fois, que la Gauche est minoritaire et qu'ainsi elle doit être battue, dimanche prochain.

Cela est possible, si chacun d'entre nous se mobilise pour faire obstacle au candidat socialiste.

Sur le Plan National, les Français, déjouant une fois de plus les pronostics des sondages, ont clairement démontré leur souci de voir s'instaurer un équilibre des pouvoirs pour gouverner la France.

L'U.D.F. et le R.P.R. réunis au sein de l'Union du Rassemblement et du Centre, placés en tête avec 40,53 % des suffrages sur l'ensemble du pays, peuvent obtenir la majorité à l'Assemblée Nationale.

L'enjeu est capital. Nous sommes tous concernés.

Ensemble, gagnons pour Marseille et pour la France.

Guy TEISSIER

Dimanche, rassemblons-nous pour donner à la France une majorité capable de préserver une société de justice, de liberté et de progrès économique

FACE AU CANDIDAT SOCIALO-COMMUNISTE PAS UNE VOIX NE DOIT MANQUER A

Guy TEISSIER

Vu le Candidat

Société Marseillaise d'Impression et de Créati

REPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

ELECTIONS LEGISLATIVES DES 5 ET 12 JUIN 1988

7e CIRCONSCRIPTION DES BOUCHES-DU-RHONE

MAJORITE PRESIDENTIELLE POUR LA FRANCE UNIE

Michel PEZET

Lucien WEYGAND, Suppléant

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Le 8 mai dernier une large majorité de Français a demandé à FRANÇOIS MITTERRAND de poursuivre sa mission de rassembleur. Pour réussir cette ambition, le Gouvernement qu'il a nommé doit pouvoir s'appuyer sur une majorité large et stable.

Nous nous présentons à vos suffrages pour permettre à la France de réussir.

Ici, plus qu'ailleurs, vous mesurez les difficultés de la vie. Vos conditions d'habitat, d'emploi, de revenus sont trop souvent précaires. Nous voulons les changer.

La condition de notre réussite est une ville solidaire. C'est pourquoi nous entendons appuyer la première décision du Gouvernement de créer un revenu minimum d'insertion et de rétablir une sécurité sociale pour tous.

Nous poursuivrons aussi l'amélioration de l'habitat, la rénovation économique et sociale des ensembles H.L.M., l'aide aux personnes âgées, le soutien aux familles nombreuses, la garantie de la sécurité.

Nous assurerons le respect du droit de tous en donnant un sens à la fraternité.

A Marseille, notre combat politique prend une importance particulière. La Droite la plus extrême détruit notre société.

Nous combattrons de toute notre force contre le retrait total de l'Etat, les racismes, les privilèges des fortunés, l'exclusion et l'éclatement de notre Cité.

La 7e Circonscription de Marseille doit montrer à la ville et au pays qu'il n'y a pas de fatalité dans vos difficultés et que nous pourrons réussir le changement auquel nous aspirons. A condition que chacun et chacune d'entre vous se sente partenaire du même engagement contre l'intolérance et pour les valeurs qui sous-tendent nos convictions : solidarité, sécurité, fraternité et partage.

Ce sont ces ambitions d'hommes de Gauche qui nous permettront de donner un projet à Marseille et un avenir à la France.

Michel PEZET
Député des Bouches-du-Rhône

Lucien WEYGAND
Maire du 1er Secteur de Marseille

Votez Michel PEZET

Lucien WEYGAND, Suppléant

VU LE CANDIDAT

Marseillaises, Marseillais,

MARSEILLE redevient un symbole national.

Les Marseillais ont aujourd'hui la possibilité de relever le défi et de montrer MARSEILLE sous son jour véritable : celui de la capitale européenne de la Méditerranée, ville solidaire, ouverte au monde, aux entreprises et aux technologies du futur.

Ce choix dépend de vous.

Dans chacune des huit circonscriptions de la ville, le Président de la République peut compter sur nos candidats pour lui donner les moyens de poursuivre sa mission et retrouver le vrai sens de MARSEILLE.

Car les enjeux nationaux sont aussi des enjeux locaux : ici, peut-être plus qu'ailleurs.

La solidarité passe par le revenu minimum d'insertion que vient de décider le Gouvernement, par un effort accru pour la Formation et l'Education. Beaucoup de Marseillais en ont besoin, pour s'intégrer dans une société dont il faudra améliorer la qualification, la formation, l'éducation. La solidarité exige aussi une attention particulière pour nos jeunes, nos personnes âgées, les familles, les personnes isolées qui vivent souvent dans la plus grande des solitudes.

Nos entreprises doivent être soutenues et encouragées à créer des emplois durables par des aides à l'investissement, la réduction des prélèvements obligatoires pour les entreprises créatrices d'emplois.

L'Etat et les collectivités locales doivent garder tout leur rôle de régulation de la vie économique et sociale et de protection des plus démunis.

Ces ambitions sont d'autant plus fortes que l'extrême Droite a trompé beaucoup de nos concitoyens qui, sous des formules simplistes, ont pu croire que la démocratie avait fait son temps, que les plus faibles devraient être abandonnés, que la sécurité ne pourrait être assurée que par la ségrégation sociale.

Contre l'intolérance et l'exclusion, MARSEILLE a des affronts à laver et des défis à relever.

RIEN NE POURRA SE FAIRE SANS VOTRE CONCOURS.
C'EST POUR RECONCILIER MARSEILLE AVEC SON HISTOIRE ET LA FRANCE AVEC SON DESTIN QUE VOUS CHOISIREZ LES CANDIDATS DE LA REUSSITE DANS LA SOLIDARITE.

VOTEZ POUR LES CANDIDATS DE LA MAJORITE PRESIDENTIELLE POUR LA FRANCE UNIE

REPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

ELECTIONS LEGISLATIVES DU 12 JUIN 1988

7e CIRCONSCRIPTION DES BOUCHES-DU-RHONE

MAJORITE PRESIDENTIELLE DE L'UNION DES FORCES DE GAUCHE ET DE TOUS LES DEMOCRATES

Michel PEZET

Lucien WEYGAND

SUPPLEANT

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Vous venez de démontrer à l'occasion du premier tour votre volonté de régler clairement les problèmes de Marseille en barrant la route au Front National et à ses alliés.

Il faut confirmer ce choix Dimanche par un rejet net des thèses de la droite extrême.

Le choix est clair entre les démocrates et les extrêmistes de droite, nous comptons sur vous. Nous vous engageons à défendre Marseille au côté de tous les députés de la majorité dans l'union des forces de gauche.

Michel PEZET
Député des Bouches-du-Rhône

Lucien WEYGAND
Maire du 1er Secteur de Marseille

Votez Michel PEZET
Lucien WEYGAND, Suppléant

VU LE CANDIDAT

Marseillais, Marseillaises,

La France nous regarde. Dimanche nous avons montré que nous pouvions barrer la route au Front National si nous étions unis et déterminés à nous opposer aux candidats de la démagogie, de la peur et de la haine.

Il faut maintenant confirmer ce choix : c'est demain que les députés que vous choisirez se mettront au travail.

C'est demain qu'ils mettront la France et Marseille sur la voie de l'Europe, de la prospérité, de la justice et de la liberté.

Vous ne pouvez accepter d'être représentés par ceux qui refusent la démocratie et sont prêts à tous les extrêmismes pour conserver leurs privilèges.

N'oubliez pas que l'extrême droite essaye de vous tromper par des formules simplistes, en faisant croire que la sécurité peut être assurée par la ségrégation sociale et le plein emploi, par l'exclusion de certains.

C'est en créant des emplois dans des entreprises modernisées que nous pourrons offrir de réelles perspectives de vie au plus grand nombre.

C'est la seule vraie façon de lutter contre l'insécurité car la délinquance reste le fruit du chômage et du désespoir.

En tous cas rien ne pourra se faire sans vous.

La victoire est proche : donnons-lui l'ampleur suffisante pour pouvoir retrouver notre histoire et bâtir notre avenir.

VOTEZ POUR LES CANDIDATS DE LA MAJORITE PRESIDENTIELLE DE L'UNION DES FORCES DE GAUCHE ET DE TOUS LES DEMOCRATES

REPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

ELECTIONS LEGISLATIVES DES 5 ET 12 JUIN 1988

8e CIRCONSCRIPTION DES BOUCHES-DU-RHONE

MAJORITE PRESIDENTIELLE POUR LA FRANCE UNIE

Marius MASSE

Marius MASSE
Candidat
Conseiller Général
Conseiller municipal délégué

Jean BONAT
SUPPLEANT

Jean BONAT
Suppléant
Vice-Président du Conseil Général
Adjoint au Maire de Marseille

FRANÇOIS MITTERRAND a été réélu Président de la République au soir du 8 mai 1988.

Il ouvre ainsi la voie au nouvel espoir de solidarité, de liberté, de fraternité que nous avons tous su préserver jusqu'à aujourd'hui.

Dans la 8e Circonscription, l'espoir a un nom : Marius MASSE, Candidat du Parti Socialiste.

A 47 ans, il est un de ces socialistes présent dans tous les combats, sympathique, compétent, efficace et disponible.

Sa connaissance du terrain, de ses habitants et sa promptitude à répondre présent aux diverses sollicitations ont fait de lui un élu aimé et estimé de tous.

Maintenant, le voici de nouveau candidat aux élections législatives dans une circonscription dont il connaît, avec son suppléant Jean BONAT, Vice-Président du Conseil Général et Adjoint au Maire de Marseille, tous les recoins, et on pourrait presque dire tous les habitants.

Conseiller Général depuis 1973 et toujours renouvelé à une forte majorité dans le 17e Canton de Marseille, élu Député en 1981, puis Conseiller Municipal délégué en 1983, il a su apporter des solutions efficaces aux multiples problèmes des habitants de la 8e Circonscription :

- pour l'emploi
- pour une politique active de l'habitat social
- pour plus de justice sociale en développant les équipements socio-culturels, sportifs, au niveau de chaque quartier.

Son programme concrétise et complète donc les grandes décisions de FRANÇOIS MITTERRAND et son action, sa présence représentent la meilleur des réponses à l'idéologie de haine, d'intolérance et d'exclusion de toutes sortes.

Il nous faut tous ensemble réussir la France Unie

Accordez-lui vos suffrages les 5 et 12 juin prochains

Votez Marius MASSE

VU LE CANDIDAT

Marseillaises, Marseillais,

MARSEILLE redevient un symbole national.

Les Marseillais ont aujourd'hui la possibilité de relever le défi et de montrer MARSEILLE sous son jour véritable : celui de la capitale européenne de la Méditerranée, ville solidaire, ouverte au monde, aux entreprises et aux technologies du futur.

Ce choix dépend de vous.

Dans chacune des huit circonscriptions de la ville, le Président de la République peut compter sur nos candidats pour lui donner les moyens de poursuivre sa mission et retrouver le vrai sens de MARSEILLE.

Car les enjeux nationaux sont aussi des enjeux locaux : ici, peut-être plus qu'ailleurs.

La solidarité passe par le revenu minimum d'insertion que vient de décider le Gouvernement, par un effort accru pour la Formation et l'Education. Beaucoup de Marseillais en ont besoin, pour s'intégrer dans une société dont il faudra améliorer la qualification, la formation, l'éducation. La solidarité exige aussi une attention particulière pour nos jeunes, nos personnes âgées, les familles, les personnes isolées qui vivent souvent dans la plus grande des solitudes.

Nos entreprises doivent être soutenues et encouragées à créer des emplois durables par des aides à l'investissement, la réduction des prélèvements obligatoires pour les entreprises créatrices d'emplois.

L'Etat et les collectivités locales doivent garder tout leur rôle de régulation de la vie économique et sociale et de protection des plus démunis.

Ces ambitions sont d'autant plus fortes que l'extrême Droite a trompé beaucoup de nos concitoyens qui, sous des formules simplistes, ont pu croire que la démocratie avait fait son temps, que les plus faibles devraient être abandonnés, que la sécurité ne pourrait être assurée que par la ségrégation sociale.

Contre l'intolérance et l'exclusion, MARSEILLE a des affronts à laver et des défis à relever.

RIEN NE POURRA SE FAIRE SANS VOTRE CONCOURS.
C'EST POUR RECONCILIER MARSEILLE AVEC SON HISTOIRE ET LA FRANCE AVEC SON DESTIN QUE VOUS CHOISIREZ LES CANDIDATS DE LA REUSSITE DANS LA SOLIDARITE.

VOTEZ POUR LES CANDIDATS DE LA MAJORITE PRESIDENTIELLE POUR LA FRANCE UNIE

REPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

ELECTIONS LEGISLATIVES DU 12 JUIN 1988

8e CIRCONSCRIPTION DES BOUCHES-DU-RHONE

MAJORITE PRESIDENTIELLE DE L'UNION DES FORCES DE GAUCHE ET DE TOUS LES DEMOCRATES

Marius MASSE

Jean BONAT

SUPPLEANT

Marius MASSE
Candidat
Conseiller Général
Conseiller municipal délégué

Avant toute autre considération, Marius MASSE tient à remercier les 14.792 électrices et électeurs qui l'ont une nouvelle fois placé en tête de tous les autres candidats dans la 8ème circonscription.

Dimanche prochain 12 Juin, vous serez appelés à confirmer ce vote et à élire votre DEPUTE.

Le choix qui sera fait engagera la politique de la France pour les cinq prochaines années ouvrant ainsi la voie au nouvel espoir de solidarité, de liberté et de fraternité.

Jean BONAT
Suppléant
Vice-Président du Conseil Général
Adjoint au Maire de Marseille

Elu depuis 1973, dans cette circonscription, Marius MASSE, avec son suppléant Jean BONNAT, Vice-Président du Conseil Général, Adjoint au Maire de Marseille ont pu mesurer la portée et l'impact de l'action que doit mener un Elu à l'écoute de la population.

A ses yeux, le passé doit être le garant de l'avenir, que nous poursuivrons ensemble : le combat pour la démocratie où il entend s'investir tout entier pour dresser le rempart qu'exigent les circonstances actuelles face à une idéologie de haine et d'intolérance indignes des traditions françaises et contre ceux qui usent de cette liberté pour dresser les individus les uns contre les autres.

Cela ne sert que les intérêts de ceux qui s'y prêtent et l'histoire nous a enseigné que les conséquences peuvent être tragiques.

François MITTERRAND, Elu Président de la République le soir du 8 Mai doit pouvoir compter sur une majorité parlementaire solide et stable qui traduise le rassemblement et l'ouverture pour réussir la FRANCE UNIE.

Il nous faut tous ensemble réussir la France Unie

Accordez-lui vos suffrages le 12 juin prochain

Votez Marius MASSE

VILLE CANDIDAT

Marseillais, Marseillaises,

La France nous regarde. Dimanche nous avons montré que nous pouvions barrer la route au Front National si nous étions unis et déterminés à nous opposer aux candidats de la démagogie, de la peur et de la haine.

Il faut maintenant confirmer ce choix : c'est demain que les députés que vous choisirez se mettront au travail.

C'est demain qu'ils mettront la France et Marseille sur la voie de l'Europe, de la prospérité, de la justice et de la liberté.

Vous ne pouvez accepter d'être représentés par ceux qui refusent la démocratie et sont prêts à tous les extrêmismes pour conserver leurs privilèges.

N'oubliez pas que l'extrême droite essaye de vous tromper par des formules simplistes, en faisant croire que la sécurité peut être assurée par la ségrégation sociale et le plein emploi, par l'exclusion de certains.

C'est en créant des emplois dans des entreprises modernisées que nous pourrons offrir de réelles perspectives de vie au plus grand nombre.

C'est la seule vraie façon de lutter contre l'insécurité car la délinquance reste le fruit du chômage et du désespoir.

En tous cas rien ne pourra se faire sans vous.

La victoire est proche : donnons-lui l'ampleur suffisante pour pouvoir retrouver notre histoire et bâtir notre avenir.

VOTEZ POUR LES CANDIDATS DE LA MAJORITE PRESIDENTIELLE DE L'UNION DES FORCES DE GAUCHE ET DE TOUS LES DEMOCRATES

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ
ELECTIONS LEGISLATIVES DU 5 JUIN 1988
9e CIRCONSCRIPTION DES BOUCHES-DU-RHÔNE

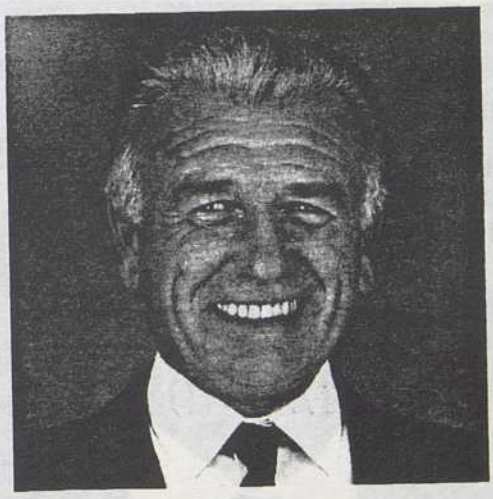

JEAN TARDITO

MAIRE D'AUBAGNE - CONSEILLER GÉNÉRAL

MAURICE POLI

SUPPLÉANT - PREMIER ADJOINT DE LA CIOTAT

CANDIDATS DE RASSEMBLEMENT DES FORCES DE GAUCHE

PRÉSENTÉS PAR LE PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS

Madame, Monsieur,

Le Dimanche 5 Juin, vous êtes appelés à voter pour élire le Député qui représentera notre circonscription à l'Assemblée Nationale.

Depuis 1962, vous avez toujours renouvelé à Edmond GARCIN votre confiance pour défendre à PARIS les intérêts de notre coin de Provence.

Le 8 mai, j'ai contribué à la réélection de François MITTERRAND avec la volonté de tendre la main à tous ceux qui se rassemblent autour des idéaux de Justice et de Liberté, et qui souhaitent que la raison et la démocratie l'emportent.

C'est en effet dans l'union, et bien au-delà des clivages politiques, que la France saura trouver, demain, le chemin de son devenir. C'est à quoi j'entends personnellement m'attacher, avec d'autant plus de force, que dans le jeu politicien national qui se dessine, aucun des problèmes majeurs posés à notre pays ne trouvera de solution.

Pour assurer le plein emploi, la justice sociale, l'amélioration de la vie des familles, des jeunes, l'épanouissement de la démocratie, le rôle indépendant de la France dans le monde, au service de la Paix, du désarmement, de l'amitié et de la solidarité entre les peuples, vous savez que vous pouvez compter sur moi.

L'expérience acquise, les luttes engagées, les succès remportés ensemble, ici, tracent la voie que j'entends suivre.

Aujourd'hui, notre pays a plus que jamais besoin que toutes les forces de Gauche s'expriment à l'Assemblée Nationale.

C'est avec confiance que je me présente devant vous.

Jean TARDITO

DE TOUTES LES FORCES DE LA GAUCHE

APPEL D'EDMOND GARCIN

ANCIEN DÉPUTÉ - MEMBRE HONORAIRE DU PARLEMENT

Nous avons tous en commun la volonté de voir le Pays de PAGNOL et des Frères LUMIERE, riche de son passé et confiant en son avenir, être représenté à l'Assemblée Nationale par l'un de ses enfants.

Porteur des grands idéaux de la Gauche, homme de terrain et de dialogue, Jean TARDITO conduit dans l'union, avec efficacité, honnêteté et dévouement, le développement d'AUBAGNE, ruban bleu départemental pour la création d'entreprises et d'emplois.

Avec Maurice POLI, son suppléant, Premier Adjoint au Maire de LA CIOTAT, il est au côté de tout ce qui vit et agit dans les communes de nos Cantons.

Certain qu'il défendra avec la même passion les projets et les aspirations de l'ensemble des habitants de notre circonscription, je vous appelle tout naturellement à voter le 5 JUIN pour Jean TARDITO, rassembleur des hommes et des femmes de coeur, épris de Justice, de Liberté et de Paix.

IMPRIMERIE LOUIS LARTIGOT

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ
ELECTIONS LEGISLATIVES DU 12 JUIN 1988
9e CIRCONSCRIPTION DES BOUCHES-DU-RHÔNE

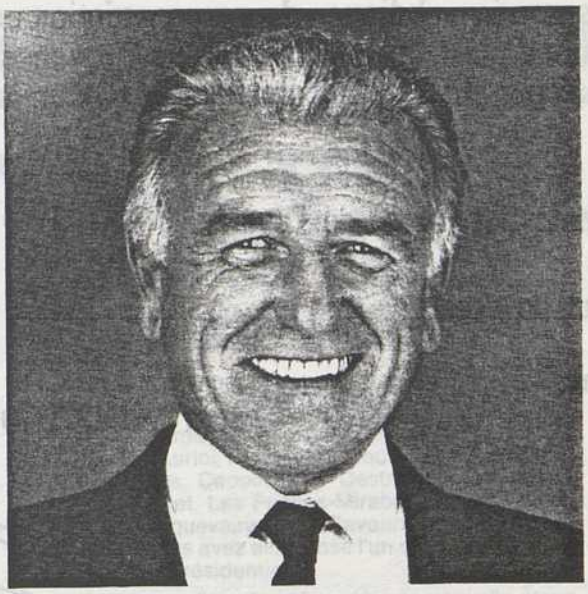

JEAN TARDITO

MAIRE D'AUBAGNE - CONSEILLER GÉNÉRAL

MAURICE POLI

SUPPLÉANT - PREMIER ADJOINT DE LA CIOTAT

CANDIDATS DE RASSEMBLEMENT DE TOUTES LES FORCES DE L'AVENIR

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

14.700 d'entre vous m'ont placé largement en tête de tous les candidats, je tiens à les en remercier.

Dimanche prochain, l'alternative est claire.

Vous avez à choisir entre le représentant du Front National et moi-même.

Vous avez à choisir entre les idées d'exclusion, d'intolérance, de haine, et, la France des Droits de l'Homme que je représente dans cette circonscription.

Ce choix, vous le ferez au nom d'un patrimoine dont nous sommes ensemble les dépositaires : Liberté et Solidarité, Générosité et Fraternité, Dignité et Tolérance, Honnêteté et Efficacité.

Je vous invite à choisir l'avenir, l'avenir que nous construisons ensemble, ici, dans l'union la plus large et le respect de chacun, dans la continuité de l'œuvre engagée par Edmond GARCIN.

Rassemblons-nous sans rien abdiquer de nos convictions en restant nous-même, rassemblons-nous pour que notre coin de Provence soit représenté à l'Assemblée Nationale par un Député qui fasse honneur à notre tradition d'humanisme.

Ensemble, nous sommes les forces de l'avenir.

J'ai besoin de chacun de vous,

je vous fais confiance.

Jean TARDITO

DE TOUTES LES FORCES DE L'AVENIR

APPEL D'EDMOND GARCIN

ANCIEN DÉPUTÉ · MEMBRE HONORAIRE DU PARLEMENT

Le 5 Juin 1988, le suffrage universel a désigné Jean TARDITO pour être dans notre coin de Provence le candidat de toutes les forces de l'Avenir.

Au-delà de nos différences, je suis convaincu que le Maire d'AUBAGNE est celui qui, par son efficacité, son honnêteté, son dévouement, sa compétence, est le seul apte à représenter les villes et les villages de notre circonscription à l'Assemblée Nationale.

Je vous invite donc à participer activement au grand rassemblement, porteur d'avenir constitué autour de Jean TARDITO, Candidat des hommes et des femmes, respectueux de l'individu, épris de Justice, de Liberté et de Paix.

Le 12 Juin, je vous appelle à voter Jean TARDITO.

IMPRIMERIE LOUIS LARTIGOT

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

ELECTIONS LEGISLATIVES DES 5 ET 12 JUIN 1988

10e CIRCONSCRIPTION DES BOUCHES-DU-RHONE

MAJORITE PRESIDENTIELLE POUR LA FRANCE UNIE

Yves VIDAL

Roland POVINELLI

SUPPLEANT

Yves VIDAL
Candidat
42 ans, Cadre Commercial
Marié, deux enfants
Maire

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Il y a tout juste un mois, vous avez dit oui à la France Unie en votant pour François MITTERRAND.

D'Allauch à Simiane-Collongue, en passant par les Communes d'Auriol, Belcodène, Bouc-Bel-Air, La Bouilladisse, Cabriès, Cadolive, La Destrousse, Gardanne, Gréasque, Mimet, Les Pennes-Mirabeau, Peypin, Plan-de-Cuques, Roquevaire, Saint-Savournin et Septèmes-Les-Vallons, vous avez ainsi posé l'un des solides piliers de la Majorité Présidentielle.

Ensemble, nous allons tous franchir une nouvelle étape pour l'essor de nos Cantons, de notre Circonscription et de notre Département.

Après avoir été Délégué Syndical, j'ai découvert la politique locale voici quinze ans, et j'ai compris la nécessité de m'y consacrer pleinement.

Maire d'une Commune rurale, je connais les problèmes de gestion des petites villes et des villes moyennes.

Ils ne sont ni petits ni moyens mais de chaque instant, et au niveau de l'emploi et de la sécurité au moins aussi importants que ceux des habitants de la gigantesque métropole marseillaise.

Mon suppléant Roland POVINELLI - Maire d'Allauch, sait le combat sans relâche qu'il convient de mener afin de

Roland POVINELLI
Suppléant

défendre l'ensemble de ses administrés, les plus jeunes à qui il faut des crèches et des écoles, à nos anciens qui ont travaillé toute leur vie et méritent une retraite digne, sans oublier évidemment les forces vives de notre région.

Celles et ceux qui œuvrent chaque jour, celles et ceux qui recherchent un emploi ont le droit légitime d'exiger rigueur et efficacité de la part de ceux qui défendent leurs intérêts au plus haut niveau de la Nation. A ce chapître, il est impossible de rester indifférents face aux énormes difficultés notamment rencontrées par les mineurs de Gardanne.

Comment peut-on accepter que des travailleurs de leur qualité et de leur abnégation soient contraints de se révolter pour survivre ?

Conscient de la nécessité d'agir dans un mouvement de solidarité nationale, le nouveau Gouvernement a d'ailleurs immédiatement fait connaître ses ambitions vis-à-vis des plus démunis, et il a entamé la création d'un revenu minimum garanti financé par l'impôt sur les grandes fortunes.

Elus locaux en contact permanent avec vous, citoyens conscients de la valeur de la souveraineté populaire et du suffrage universel, nous mettons à votre disposition notre expérience de la gestion et de l'administration rurale.

De par mes responsabilités départementales et nationales au sein du Parti Socialiste, je connais nos Ministres mais aussi et surtout nos Institutions et leur pratique dans le respect des Lois de la République, de même que les relais de la Vie Sociale et de l'Economie entre le Citoyen et l'Etat.

Mon engagement au Service de la Société, mes Combats pour l'Egalité et la Justice restent entiers. C'est pourquoi je vous aiderai et vous serai utile dans votre recherche permanente d'amélioration de la qualité de la vie.

En unissant nos capacités et en multipliant nos forces pour la mise en valeur de tous, un avenir cohérent nous attend.

C'est ainsi, et ainsi seulement, que la Majorité Présidentielle et la France Unie aborderont l'échéance européenne avec de réels atouts, en nous garantissant un futur de justice sociale, de modernité, de paix et de bonheur auquel nous aspirons tous !

Si vous me faites confiance et que vous décidez que je sois votre représentant à l'Assemblée Nationale, je prends l'engagement solennel d'être à la fois à l'écoute et à la disposition des Communes de la 10e Circonscription et de ses habitants.

Yves VIDAL

Roland POVINELLI

Il nous faut tous ensemble réussir la France Unie

Accordez-lui vos suffrages les 5 et 12 juin prochains

Votez Yves VIDAL

Roland POVINELLI SUPPLEANT

VU LE CANDIDAT

Mesdames, Messieurs,

Notre Département a aujourd'hui la possibilité de choisir son devenir : celui de la solidarité, du dynamisme économique, de sa place dans la construction européenne.

Ce choix dépend de vous.

Dans chacune des 16 circonscriptions du Département, le Président de la République peut compter sur nos candidats pour lui donner les moyens de poursuivre sa mission.

Car les enjeux nationaux sont aussi des enjeux locaux : ici, peut-être plus qu'ailleurs.

La solidarité passe par le revenu minimum d'insertion que vient de décider le Gouvernement, par un effort accru pour la Formation et l'Education. Beaucoup de Provençaux en ont besoin, pour s'intégrer dans une société dont il faudra améliorer la qualification, la formation, l'éducation. La solidarité exige aussi une attention particulière pour nos jeunes, nos personnes âgées, les familles, les personnes isolées qui vivent souvent dans la plus grande des solitudes.

Nos entreprises doivent être soutenues et encouragées à créer des emplois durables par des aides à l'investissement, la réduction des prélèvements obligatoires pour les entreprises créatrices d'emplois.

L'Etat et les collectivités locales doivent garder tout leur rôle de régulation de la vie économique et sociale et de protection des plus démunis.

Ces ambitions sont d'autant plus fortes que l'extrême Droite a trompé beaucoup de nos concitoyens qui, sous des formules simplistes, ont pu croire que la démocratie avait fait son temps, que les plus faibles devraient être abandonnés, que la sécurité ne pourrait être assurée que par la ségrégation sociale.

Contre l'extrême Droite, les Bouches-du-Rhône ont des affronts à laver et des défis à relever.

RIEN NE POURRA SE FAIRE SANS VOTRE CONCOURS.
POUR UNE SOCIETE D'AVANTAGE SOLIDAIRE ET UNE ECONOMIE PLUS DYNAMIQUE VOUS CHOISIREZ LES CANDIDATS QUI REUSSIRONT LA FRANCE UNIE.

VOTEZ POUR LES CANDIDATS DE LA MAJORITE PRESIDENTIELLE POUR LA FRANCE UNIE

REPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

ELECTIONS LEGISLATIVES DU 12 JUIN 1988

10e CIRCONSCRIPTION DES BOUCHES-DU-RHONE

MAJORITE PRESIDENTIELLE DE L'UNION DES FORCES DE GAUCHE ET DE TOUS LES DEMOCRATES

Yves VIDAL

Roland POVINELLI, SUPPLEANT

Madame, Monsieur,

Le 5 juin le choix des Electrices et des Electeurs nous a permis d'arriver en tête de l'ensemble des candidats.

Aujourd'hui, seuls représentants des forces de gauche, de l'ensemble des républicains et des démocrates nous appelons la population à soutenir notre action.

François MITTERRAND, Président de la République, et Michel ROCARD, Premier Ministre, ont besoin, pour mettre en œuvre leur politique de progrès social et de justice dans une France unie, solidaire et fraternelle ; de femmes et d'hommes qu'à l'Assemblée Nationale soutiendront la politique attendue.

- Priorité à la formation, l'éducation, la recherche et l'emploi ;
- Modernisation de l'économie dans le progrès social ;
- Solidarité et cohésion sociale (revenu minimum) ;
- Egalité des femmes et des hommes ;
- Construction de l'Europe.

Votre choix est simple : élire un homme qui soutiendra cette politique ou élire le représentant des idées extrémistes, simplistes, démagogiques, rétrogrades consistant :

- à la réduction du droit de grève
- à la suppression des syndicats ;
- à la suppression du SMIG ;
- à la privatisation de la Sécurité Sociale ;

politique qui se résume en un mot : l'exclusion.

Nous sommes persuadés qu'au-delà de nos différences, unis sur les mêmes valeurs, ensemble nous gagnerons.

Yves VIDAL

Roland POVINELLI
Suppléant,
Maire d'Allauch

Votez Yves VIDAL

VU LE CANDIDAT

Dès dimanche soir après le premier tour 14 responsables municipaux sur les 18 Communes de la Circonscription appellent à voter

Yves VIDAL et Roland POVINELLI

TOUS UNIS CONTRE L'EXTREME DROITE

- ALLAUCH
- AURIOL
- BOUILLADISSE
- BOUC BEL AIR
- CABRIES
- GARDANNE
- GREASQUE
- MIMET
- PENNES MIRABEAU
- ROQUEVAIRE
- SEPTEMES
- SAINT-SAVOURNIN

- BELCODENE
- DESTROUSSE

Maires :

- Roland POVINELLI
- Lucienne MARTIN
- Francis PELISSIER
- Antonin GABELIER
- Raymond MARTIN
- Roger MEÏ
- Robert ALBAREDES
- Albert GAUCHE
- Victor MELLAN
- Léon DAVID
- Marc FERRANDI
- Marie-Ange LUCIANI

Premiers Adjoints :

- Suzanne GERARD
- Jean-Claude SUGLIA

VOTEZ POUR LE CANDIDAT DE LA MAJORITE PRESIDENTIELLE DE L'UNION DES FORCES DE GAUCHE ET DE TOUS LES DEMOCRATES

ELECTIONS LEGISLATIVES DES 5 ET 12 JUIN 1988
Onzième circonscription des Bouches-du-Rhône

LA FORCE DE L'UNION UDF - RPR

Christian KERT

Premier Adjoint au Maire de Salon-de-Provence
Cadre administratif

Suppléant : Bruno GENZANA

Adjoint au Maire d'Aix-en-Provence
Responsable Commercial

UNION DU RASSEMBLEMENT ET DU CENTRE UDF/RPR

CANDIDATURE D'UNION UDF/RPR
UNION DE RASSEMBLEMENT ET DU CENTRE

Christian KERT : UN HOMME DE DIALOGUE

Christian KERT, né à Salon il y a 42 ans, marié dans cette ville, a été élu pour la première fois au Conseil Municipal présidé par le Sénateur Jean FRANCOU en 1977 et réélu en 1983, date à laquelle il a été appelé au poste de premier adjoint au maire, se voyant plus particulièrement confier les Affaires Culturelles.

Son engagement politique, il l'assume depuis de nombreuses années dans le cadre de l'UDF et du CDS.

Christian KERT est un homme de dialogue. Il conçoit la vie politique comme un engagement où doivent s'associer le cœur et les compétences.

Dans toute son action il a montré sa détermination à combattre la majorité socialiste qui tient le département depuis plus de quarante ans.

Aujourd'hui sa candidature à l'Assemblée Nationale correspond à une volonté jamais démentie de sa part d'union entre l'UDF et le RPR.

Il fera équipe avec un jeune élu aixois, **Bruno GENZANA** qui est à vingt neuf ans un homme d'action responsable. Dans son entreprise où il est amené quotidiennement à maîtriser les techniques nouvelles, comme au conseil municipal d'Aix où il est, aux côtés de Jean-Pierre De Peretti, adjoint au Maire et donc confronté aux problèmes présents et futurs d'une grande ville. Bruno Genzana a fait preuve de ses capacités de travail, de son esprit d'équipe et de ses talents d'animation. Aujourd'hui, fort de l'appui de François Léotard et de Jean-Claude Gaudin, il incarne cette nouvelle génération qui prépare l'entrée de la Provence dans le troisième millénaire.

LA 11e CIRCONSCRIPTION : LE COEUR DE LA PROVENCE

Entre Ste-Victoire et les Alpilles, notre circonscription législative regroupe la totalité du canton d'Aix Sud-Ouest, avec les communes de Eguilles à l'Ouest et de Meyreuil à l'Est, plus les villages des Milles, de Luynes et les quartiers aixois du Pont-de-l'Arc, du Pigonnet, de la Beauvalle, des Fenouillères, de la Fourane, du Jas de Bouffan, de Corsy, de St-Mitre, des Granettes, de Celony. Elle englobe également la plus grosse partie du canton de Salon-de-Provence : Ventabren, Coudoux, Velaux, la Fare-les-Oliviers, Lançon, Cornillon-Confoux, Grans et la totalité de la ville de Salon. Comptant 71 173 électeurs inscrits au 8 Mai dernier, notre circonscription représente le cœur de la Provence, elle rassemble les vieux noyaux villageois auxquels est venue s'ajouter au cours de ces dernières années une nouvelle population.

Elle offre encore une qualité de vie qu'il faut préserver avec vigilance.

Dans cette circonscription, la très forte implantation des élus de même sensibilité politique que Christian KERT, 8 maires sur 11, partageant les mêmes engagements que lui, en fera un député représentatif de la composition sociale et politique de ce secteur du département.

Il aura à cœur de défendre les grands projets et les options de ces municipalités confrontées aux réalités d'une vie quotidienne qu'il leur appartient d'améliorer et d'adapter aux défis de l'avenir provençal.

ILS VEULENT REFAIRE 1981

Les socialistes veulent reconstituer leur pouvoir absolu. Leur Comité Directeur s'est installé au Gouvernement de la France avec des allures et des projets de revanche. M. MITTERRAND n'a pas respecté le processus du dialogue qu'il avait lui-même fixé.

Au lieu d'organiser le dialogue, les socialistes se sont lancés dans une course au débauchage. Ces manœuvres ont un arrière goût de IVe République et un avant goût de duperie pour les électeurs.

Le pouvoir socialiste déforme la vérité en présentant l'Opposition comme responsable de la dissolution. Nous avions toujours dit que nous ne participerions pas au Gouvernement socialiste. Le Premier Ministre ne s'est même pas présenté devant l'Assemblée. L'éventuelle concentration de tous les pouvoirs dans les mains d'un seul parti serait, plus que jamais, un danger pour la France. En 1981, cette concentration avait conduit à de graves erreurs. En 1988, la France n'a pas les moyens de disperser ses forces dans des solutions dictées par une idéologie archaïque.

NOUS VOULONS RASSEMBLER

Il faut que l'Union du Rassemblement et du Centre soit forte pour éviter les excès du pouvoir absolu d'un camp.

Nous devons garantir les objectifs suivants :

- **le dynamisme et la liberté économique** qui créent des emplois,
- **l'amour et la fierté de la France,** capable de rayonner en Europe et dans le monde,
- **la priorité à la Formation et à l'Education,**
- **la sécurité des personnes.**

Depuis deux ans, nous avions engagé la France sur le chemin du redressement. Il faut continuer.

"La Provence va résister"

Vu le Candidat

Imp. SMIC

ELECTIONS LEGISLATIVES DES 5 ET 12 JUIN 1988

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 12 JUIN 1988
Onzième circonscription des Bouches-du-Rhône

Pour battre la Gauche la Force de l'Union

Christian KERT

Premier Adjoint au Maire de Salon-de-Provence
Cadre administratif

Suppléant : Bruno GENZANA

Adjoint au Maire d'Aix-en-Provence
Responsable Commercial

UNION DU RASSEMBLEMENT ET DU CENTRE UDF/RPR

CANDIDATURE D'UNION UDF/RPR
UNION DU RASSEMBLEMENT ET DU CENTRE

Le Premier Tour des Elections Législatives vient de se dérouler.
Mes premiers mots seront d'abord destinés à chacune et à chacun des électrices et électeurs pour les remercier du fond du coeur de la confiance qu'ils m'ont témoignée, et qui m'encourage à aller plus avant vers le succès qui sera le leur.
Dimanche prochain, le message d'espoir que vous avez clairement exprimé doit se traduire par une grande victoire. Dans notre circonscription, le résultat du premier tour fait apparaître une nouvelle fois que la gauche est minoritaire et qu'ainsi elle doit être battue dimanche prochain.
Cela est possible, si chacun d'entre nous se mobilise pour faire obstacle au candidat socialiste.

Sur le plan national, les Français déjouant une fois de plus les pronostics des sondages, ont clairement démontré leur souci de voir s'instaurer un équilibre des pouvoirs pour gouverner la France.
L'U.D.F. et le R.P.R., réunis au sein de l'Union du Rassemblement et du Centre, placés en tête avec 40,53 % des suffrages peuvent obtenir la majorité à l'Assemblée Nationale.

Sur le plan local, notre circonscription a montré l'enthousiasme suscité par la candidature d'union que je représente et qui est celle, vous le savez, des compétences, du coeur, du renouvellement et donc de l'avenir. Notre langage est neuf. Et c'est lui qui nous a permis de venir à vous et nous permettra demain de gagner les grandes étapes de la vie française et européenne.

L'ENJEU EST CAPITAL. NOUS SOMMES TOUS CONCERNÉS.
ENSEMBLE GAGNONS POUR LA 11ème CIRCONSCRIPTION ET POUR LA FRANCE.

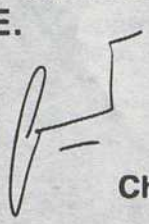

Christian KERT

Dimanche, rassemblons-nous pour donner à la France une majorité capable de préserver une société de justice, de liberté et de progrès économique.

FACE AU CANDIDAT DE LA GAUCHE,
PAS UNE VOIX NE DOIT MANQUER
À CHRISTIAN KERT.

"La Provence a résisté la Provence va gagner"

Vu le Candidat

Imp. SMIC

ELECTIONS LEGISLATIVES DES 5 ET 12 JUIN 1988

REPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

ELECTIONS LEGISLATIVES DES 5 ET 12 JUIN 1988

12e CIRCONSCRIPTION DES BOUCHES-DU-RHONE

MAJORITE PRESIDENTIELLE POUR LA FRANCE UNIE

Henri D'ATTILIO

Henri D'ATTILIO
Chevalier de la Légion d'Honneur
Chevalier
des Palmes Académiques
Titulaire de la Médaille
d'Honneur Départementale
et communale ''Argent''
Médaille du Travail

Electrices, Electeurs,

Les 5 et 12 juin prochains vous allez élire votre Député. Je me présente à vos suffrages afin de soutenir l'action de notre Premier Ministre et de contribuer à lui apporter la majorité dont il a besoin pour gouverner dans l'esprit d'ouverture et de rassemblement que souhaite le Président de la République.

Cette 12e Circonscription a toujours été le cadre de ma vie professionnelle et politique. Natif de Châteauneuf-les-Martigues où j'ai été élu pour la première fois en 1953, en tant que Conseiller Municipal, j'en suis le Maire depuis 1970. Conseiller Général du Canton de Marignane de 1979 à 1985, j'ai été amené à me pencher plus particulièrement sur les problèmes concernant l'enseignement, la formation des jeunes et les équipements publics. Mon mandat de Conseiller Régional, parallèlement, m'a permis d'élargir mon action dans ces secteurs que je considère, aujourd'hui plus que jamais, comme prioritaires.

Serge ANDREONI
Médecin du Travail
Adjoint au Maire
de Berre-l'Etang

De plus, mes responsabilités de Chef de Secteur au Service des Achats de l'Aérospatiale m'ont directement confronté aux difficultés économiques de nos entreprises avec toutes les conséquences sociales qui en découlent, et la ceinture de l'Etang de Berre est malheureusement des plus exposées.

Face à cette nouvelle échéance électorale, et avec l'appui d'une solide expérience dans cette Circonscription, je vous engage à combattre toutes formes d'atteinte aux valeurs essentielles de notre démocratie, et à rassembler toutes nos forces, tout notre potentiel d'énergie, pour les faire triompher dans une France unie, solidaire et constructive.

Candidat suppléant : Mon suppléant est le Docteur Serge ANDREONI, Médecin du Travail. Ex-assistant des hôpitaux, ex-assistant de Faculté, il a occupé les fonctions de médecin-conseil de la Mutualité Sociale Agricole. Adjoint au Maire de Berre-l'Etang, il est membre du Conseil d'Administration de la Fédération des Elus Corses des Bouches-du-Rhône. Son dynamisme et son sens du contact le portent tout naturellement à participer à l'action de plusieurs associations caritatives, patriotiques, ou de défense et de promotion du patrimoine historique et culturel de la Provence et de la Corse.

Henri D'ATTILIO

Accordez-lui vos suffrages les 5 et 12 juin prochains

Votez Henri D'ATTILIO

VU LE CANDIDAT

Mesdames, Messieurs,

Notre Département a aujourd'hui la possibilité de choisir son devenir : celui de la solidarité, du dynamisme économique, de sa place dans la construction européenne.

Ce choix dépend de vous.

Dans chacune des 16 circonscriptions du Département, le Président de la République peut compter sur nos candidats pour lui donner les moyens de poursuivre sa mission.

Car les enjeux nationaux sont aussi des enjeux locaux : ici, peut-être plus qu'ailleurs.

La solidarité passe par le revenu minimum d'insertion que vient de décider le Gouvernement, par un effort accru pour la Formation et l'Education. Beaucoup de Provençaux en ont besoin, pour s'intégrer dans une société dont il faudra améliorer la qualification, la formation, l'éducation. La solidarité exige aussi une attention particulière pour nos jeunes, nos personnes âgées, les familles, les personnes isolées qui vivent souvent dans la plus grande des solitudes.

Nos entreprises doivent être soutenues et encouragées à créer des emplois durables par des aides à l'investissement, la réduction des prélèvements obligatoires pour les entreprises créatrices d'emplois.

L'Etat et les collectivités locales doivent garder tout leur rôle de régulation de la vie économique et sociale et de protection des plus démunis.

Ces ambitions sont d'autant plus fortes que l'extrême Droite a trompé beaucoup de nos concitoyens qui, sous des formules simplistes, ont pu croire que la démocratie avait fait son temps, que les plus faibles devraient être abandonnés, que la sécurité ne pourrait être assurée que par la ségrégation sociale.

Contre l'extrême Droite, les Bouches-du-Rhône ont des affronts à laver et des défis à relever.

RIEN NE POURRA SE FAIRE SANS VOTRE CONCOURS.
POUR UNE SOCIETE D'AVANTAGE SOLIDAIRE ET UNE ECONOMIE PLUS DYNAMIQUE VOUS CHOISIREZ LES CANDIDATS QUI REUSSIRONT LA FRANCE UNIE.

VOTEZ POUR LES CANDIDATS DE LA MAJORITE PRESIDENTIELLE POUR LA FRANCE UNIE

REPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

ELECTIONS LEGISLATIVES DU 12 JUIN 1988

12e CIRCONSCRIPTION DES BOUCHES-DU-RHONE

MAJORITE PRESIDENTIELLE DE L'UNION DES FORCES DE GAUCHE ET DE TOUS LES DEMOCRATES

Henri D'ATTILIO

Henri D'ATTILIO

Chevalier de la Légion d'Honneur
Chevalier des Palmes Académiques
Titulaire de la Médaille d'Honneur Départementale et communale "Argent"
Médaille du Travail

Serge ANDREONI

SUPPLEANT

Serge ANDREONI

Médecin du Travail
Adjoint au Maire de Berre-l'Etang

Electrices, Electeurs,

Par vos suffrages, vous m'avez placé largement en tête des candidats en présence au premier tour, et je vous remercie vivement de votre confiance.

Ce scrutin laisse apparaître cependant une forte pression des forces de l'extrême droite personnifiées par J.-P. STIRBOIS qui talonne Laurens DELEUIL, le Maire de Marignane, même dans sa commune, pour finalement l'écarter du deuxième tour.

Ainsi, face au danger que représentent les thèses d'intolérance et d'exclusion de Monsieur STIRBOIS, je demeure, dans cette XIIème circonscription, l'unique candidat républicain à défendre les valeurs essentielles de notre démocratie.

Au delà des idéologies et des convictions partisanes, mon combat est celui de l'union contre toute atteinte aux grands principes de notre République qui prône la justice et la fraternité.

Ensemble, aidez-moi à rassembler toutes les forces de gauche et toutes les forces de progrès qui désirent, dans un véritable esprit d'ouverture, faire triompher nos valeurs républicaines dans une FRANCE unie et solidaire.

Henri D'ATTILIO

Accordez-lui vos suffrages le 12 juin prochain

Votez Henri D'ATTILIO

VU LE CANDIDAT

Mesdames, Messieurs,

Le 5 Juin dernier des milliers d'entre-vous ont clairement refusé l'aventure de l'extrême droite et ont souhaité que la France se remette au travail autour du Président de la République et de son gouvernement.

Par ce vote important les provençaux ont fait connaître leur choix pour une société davantage solidaire, ouverte au monde, porteuse de justice et garante de liberté.

Ils ont refusé le mépris, le racisme et la peur.

Aujourd'hui vous devez confirmer massivement ce choix.

Nous connaissons la stratégie de toute la droite : essayer de barrer la route aux forces de progrès par des alliances incertaines sur le thème du refus : refus de l'autre, refus du faible.

Pour notre part dans un esprit de tolérance et d'ouverture envers tous ceux qui partagent nos convictions, nous nous attacherons à donner au pays sa place dans le monde.

Le département des Bouches-du-Rhône, par sa position géographique, ses potentialités économiques, la diversité de sa population, est appelé à jouer un rôle essentiel dans cette perspective.

La victoire est proche : donnons-lui l'ampleur suffisante pour pouvoir retrouver notre histoire et bâtir notre avenir.

VOTEZ POUR LES CANDIDATS DE LA MAJORITE PRESIDENTIELLE DE L'UNION DES FORCES DE GAUCHE ET DE TOUS LES DEMOCRATES

13e CIRCONSCRIPTION

Candidat de Rassemblement des Forces de Gauche

présenté par le Parti Communiste Français

Paul LOMBARD

Maire de Martigues, Conseiller Général

Michel VAXES

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Le dimanche 5 juin vous êtes appelés à voter pour élire votre député.

Dans cette circonscription, des années durant, les électrices et les électeurs de Martigues, Port-de-Bouc ont renouvelé leur confiance à René RIEUBON, ceux d'Istres, Fos et St Mitre à Vicent PORELLI pour défendre leurs intérêts et ceux de la région, pour battre la droite et représenter la gauche à l'Assemblée Nationale.

Aujourd'hui, mes amis me font l'honneur de présenter ma candidature dans cette circonscription nouvellement redécoupée.

Conformément à la constitution cette consultation est organisée après dissolution de l'actuelle Assemblée Nationale.
Pourquoi ?

Le Président de la République l'a expliqué à la télévision. Son gouvernement comprend trois Ministres membres de l'U.D.F.; jugeant que cette «ouverture» vers la droite est insuffisante, il a décidé d'organiser ces élections afin de faire élire une majorité de députés qui permettent une plus large ouverture à droite pour gouverner avec lui. C'est le sens de la décision qui a fait préférer à Marseille la désignation d'un homme d'affaires au détriment de la candidature du premier magistrat de la ville.

Le 8 mai dernier, avec tous ceux qui partagent nos convictions, nous avons contribué à la réélection de François MITTERRAND; mais, je ne pense pas que la voie qu'il propose depuis soit la bonne. Chercher des alliés à droite, ce ne peut pas être pour faire une politique de gauche; car on n'a jamais vu la droite faire autre chose qu'une politique de droite.
Cette politique, est en effet celle qui nous atteint si dûrement aujourd'hui : c'est le chômage, la précarité, les pressions sur votre niveau de vie, les attaques contre la Sécurité Sociale et contre vos droits, les atteintes contre la souveraineté de la France. Comme tous les rapports officiels le démontrent, cela sera aggravé encore dans la perspective de l'échéance de 1992. Déjà, dans notre circonscription l'aéronautique, la sidérurgie, les activités portuaires et maritimes, la pétrochimie sont gravement menacées. des suppressions d'emplois sont programmées, des unités de production fermées. Ce n'est vraiment pas de cela dont vous avez besoin.

Ce dont vous avez besoin c'est d'être bien défendus.

Vous le savez je suis Maire de la ville la plus importante de cette circonscription et Conseiller Général des Bouches-du-Rhône. Les injustices et les difficultés que vous rencontrez, l'inquiétude que vous vous faites pour votre avenir et celui de vos enfants, je les connais. Je ne les accepte pas. C'est le sens de mon combat permanent pour le développement et la modernisation de l'hôpital public, pour l'amélioration des infrastructures scolaires et de formation professionnelle dans cette partie du département, pour la défense de l'emploi et du pouvoir d'achat de notre population.

Je conçois donc ma candidature comme celle du rassemblement des femmes et des hommes de cette circonscription qui veulent s'unir pour faire gagner les idées de justice et de progrès social face aux partis de droite plus conservateurs que jamais, et notamment le Front National qui menace notre démocratie et fait de l'exclusion son principal mot d'ordre. Je pense que nous pouvons faire avancer des propositions dans cette circonscription, qui permettent de préparer d'une manière constructive son avenir et celui de ses populations en matière d'emploi, de pouvoir d'achat, de recherche, d'éducation et de formation, de santé, de sécurité et d'environnement.

Pour chacune de ces propositions le rôle des députés est double : la défense des intérêts locaux et des habitants et le vote des lois qui vont dans le bon sens pour l'ensemble du pays. Je fonderai donc mon action dans la cohérence de ces deux aspects de la fonction législative. **J'aurai le même discours à Paris qu'ici en Provence.**

Quelques grandes idées guideront mon travail :
- favoriser les entreprises en incitant aux investissements dans la production pour la création d'emplois,
- améliorer sensiblement la part du budget de l'Etat consacré à l'éducation,
- investir dans la qualification, notamment des jeunes, et la recherche,
- améliorer et développer les structures scolaires et universitaires sur les territoires qui nous concernent,
- poursuivre notre action en matière de sécurité des biens et des personnes en priorité par la prévention et la dissuasion,
- appuyer vos revendications pour l'élévation du pouvoir d'achat des salaires, la revalorisation des pensions et retraites, une allocation de 3 000 F minimum pour les plus démunis, le S.M.I.C. à 6 000 F.

Ces idées je les mènerai comme je mène mon action de Maire de Martigues et de Conseiller Général, c'est **à dire avec opiniâtreté, rigueur et dans un esprit d'ouverture très large.**

Je n'ai d'autres ambitions que celles d'être le représentant des habitants de cette circonscription et le meilleur défenseur des intérêts d'une population.

Le bilan de notre gestion municipale à Martigues est la meilleure garantie que nous donnons à nos électrices et électeurs : la même énergie que nous mettons dans cette gestion sera mise au service de l'ensemble de la circonscription.

Je suis pour ma part convaincu que l'avenir est du côté du rassemblement des forces de gauche pour une politique nouvelle de justice, de liberté et de Paix. Cette union des hommes et des femmes de progrès, des démocrates, des antiracistes, des pacifistes, de toutes celles et ceux qui veulent agir pour le bien commun, je la pratique tous les jours dans ma ville. C'est cette action que je soutiendrai.

Voilà, Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs, dans quel esprit je me présente à vos suffrages.

Je vous prie d'agréer, l'expression de mes meilleurs sentiments et mon entier dévouement.

Paul LOMBARD
Maire de Martigues,
Conseiller Général.

VOTEZ Paul LOMBARD

Imp. CCI

Vu la candidat

13e CIRCONSCRIPTION

Candidat de l'union de toutes les forces de progrés

Paul LOMBARD

Maire de Martigues, Conseiller Général

Michel VAXES

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Je tiens à remercier chaleureusement les électrices et les électeurs qui m'ont témoigné leur confiance à l'occasion du premier tour des élections législatives, me plaçant en tête d'une large majorité de gauche.

Ma candidature pour le second tour de ces élections est celle du rassemblement de toutes les forces de progrés.

En confortant votre vote du premier tour, vous donnerez à cette circonscription, et aux cinq communes qui la composent, un député dont les seules ambitions seront de bien vous défendre, de vous représenter à l'Assemblée Nationale et de faire avancer les idées de progrés, de justice sociale et de paix.

Je compte sur vous.

Cordialement.

Paul LOMBARD
Maire de Martigues
Conseiller Général

VOTEZ
Paul LOMBARD

POUR
défendre notre région
et lui donner toute sa place sur le plan économique.

POUR
préserver l'emploi.

POUR
développer la formation, l'éducation, la recherche.

POUR
le droit à la santé pour tous.

POUR
garantir la sécurité des biens et des personnes.

POUR
défendre notre environnement et la qualité de la vie.

Paul LOMBARD
suppléant : Michel VAXES
Candidats de l'union de toutes les forces de progrés.

Vu le candidat.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

ELECTIONS LEGISLATIVES DES 5 ET 12 JUIN 1988

14ème Circonscription des Bouches du Rhône

UNION DU RASSEMBLEMENT ET DU CENTRE

UDF - RPR

Docteur Jean-Pierre DE PERETTI

DELLA ROCCA

Maire d'AIX-EN-PROVENCE

Conseiller général des Bouches du Rhône

Député sortant

Suppléant : **Serge SILVAIN** **Attaché parlementaire**

DEUX HOMMES A VOTRE SERVICE !

Jean-Pierre DE PERETTI :

- 57 ans, Marié, Père de 4 enfants, 5 petits-fils, Médecin de famille à Aix-en-Provence depuis 1961.
- Etudes Primaires à Martigues, Secondaires à Marseille, Faculté de Médecine de Lyon et de Bordeaux, diplômé de Médecine Aéronautique et Tropicale.
- Médecin-Capitaine aux Commandos Parachutistes, Armée de l'Air.
- Médecin de la Protection Maternelle et Infantile des B.-D.-R.
- Ancien Médecin à la Maison d'arrêt d'Aix en Provence.
- Chevalier de la Légion d'Honneur.
- Valeur militaire (2 citations) A.F.N.
- Médaille d'Honneur des Services de Santé des Armées au titre de l'action scientifique.
- Médailles d'Honneur de la Ville d'AIX et du Conseil Général des B.-D.-R.

Serge SILVAIN :

- 42 ans, Marié, 1 enfant.
- Directeur de société.
- Attaché Parlementaire
- Président du Club REPUBLIQUE ET DÈMOCRATIE D'AIX-EN-PROVENCE
- Secrétaire Général de l'U.D.F. - A.D. pour la 14ème Circonscription des Bouches-du-Rhône.
- Ancien Vice-Président National de la JEUNE CHAMBRE ECONOMIQUE FRANÇAISE.
- Vice-Président de l'OFFICE PUBLIC d'H.L.M. de la Ville d'Aix-en-Provence.
- Vice-Président du Service Interprofessionnel de Médecine du Travail du Pays d'Aix.

HABITANTS DU PAYS D'AIX

Vous tous, mes Amis.

- A 4 reprises, en 1982, 1983, 1984, 1986 vous m'avez largement accordé votre **confiance**, et vous m'avez élu.
- Vous avez fait la preuve qu'en Pays d'Aix vous ne vouliez pas du **socialo-communisme**, et d'un parti d'Etat.
- **L'Union** des forces libérales est largement majoritaire dans nos communes. Nous devons persévérer et affirmer notre identité
- Pour ces élections, à nouveau, vous aurez à cœur de confirmer les valeurs qui sont les notres en France et en Provence, : le Travail, l'Honnêteté, la Loyauté, le Patriotisme.

Ne vous laissez par abuser
Ne vous laissez par diviser

Pour le Pays d'Aix
Pour la Provence
Pour la France

Avec vous j'ai confiance !

Jean-Pierre DE PERETTI

POUR NOTRE ACTION DE TOUS LES JOURS

- QUELLES SONT LES RAISONS DE CROIRE ET D'ESPERER ?

- QUELLES SONT LES RAISONS DE NOUS FAIRE CONFIANCE ?

Pour la législature à venir nous voulons une France forte et respectée. Des citoyens responsables et fiers d'être Français.

Maîtriser ensemble l'avenir de notre Provence, de notre Pays et de l'Europe.

Nous voulons une Cité, une Région. une Patrie plus heureuses.

GARANTIR
les institutions de la République dont l'équilibre doit être respecté et ne pas tomber aux mains d'un seul parti.

ASSURER
la sécurité de tous les Français. Combattre toutes les formes de crimes, délits et violences sans peur et sans reproche.

RELANCER
efficacement l'emploi par une politique dynamique en faveur de toutes nos entreprises.

ENCOURAGER
toutes les initiatives en faveur de la famille française : source de joie et d'équilibre.

RECHERCHER
des solutions pour le maintien de la meilleure protection sociale.

REDONNER
l'espoir à notre jeunesse pour faire face aux défis de l'an 2000.

INSTRUIRE
tous nos enfants et les former afin qu'ils soient armés efficacement pour la vie

PROTEGER
les plus humbles, les exclus, les démunis, les handicapés, les blessés de la vie.

RESPECTER
tous nos anciens et ceux qui ont défendu notre pays. Ils ont fait la beauté, la grandeur et la richesse de la France.

ELEVER
la conscience, la responsabilité et le civisme des citoyens.

DEFENDRE
notre art de vivre, notre patrimoine, nos traditions et notre lieu de vie.

POURSUIVRE
nos efforts en faveur du logement et de la propriété privée.

FAVORISER
une véritable politique culturelle exempte de terrorisme intellectuel.

ORGANISER
l'immigration et la contrôler de façon efficace et juste, refuser le vote aux immigrés.

GARDER
à la France tout son rayonnement dans le monde et la préparer à la compétition internationale.

PRESERVER
les finances publiques de toutes sortes d'abus et mieux responsabiliser les administrations.

CONTINUER
une réforme en profondeur de notre fiscalité, pour une meilleure équité et une plus grande compétitivité.

ACCENTUER
nos efforts en faveur de nos entreprises pour les rendre plus performantes. Améliorer le niveau de vie et maîtriser les prix.

DEVELOPPER
notre agriculture qui est une de nos richesses nationales et améliorer les revenus des agriculteurs.

DIRIGER
courageusement et sans défaillance.

RESTER
Provençaux de France et Français de Provence.

UNION DU RASSEMBLEMENT ET DU CENTRE UDF - RPR

LA PROVENCE ... Avec vous j'ai confiance !

Docteur Jean-Pierre de PERETTI DELLA ROCCA

Vu le Candidat.

IMPRIMERIE 23, Boulevard Carnot 13100 Aix-en-Provence

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE — LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

ELECTIONS LEGISLATIVES DES 5 ET 12 JUIN 1988

14ème Circonscription des Bouches du Rhône

UNION DU RASSEMBLEMENT ET DU CENTRE

UDF - RPR

Docteur Jean-Pierre DE PERETTI

DELLA ROCCA

Maire d'AIX-EN-PROVENCE
Conseiller général des Bouches du Rhône
Député sortant

Suppléant : **Serge SILVAIN** **Attaché parlementaire**

LA FORCE DE L'UNION

Jean-Pierre DE PERETTI :

- 57 ans, Marié, Père de 4 enfants, 5 petits-fils, Médecin de famille à Aix-en-Provence depuis 1961.
- Etudes Primaires à Martigues, Secondaires à Marseille, Faculté de Médecine de Lyon et de Bordeaux, diplômé de Médecine Aéronautique et Tropicale.
- Médecin-Capitaine aux Commandos Parachutistes, Armée de l'Air.
- Médecin de la Protection Maternelle et Infantile des B.-D.-R.
- Ancien Médecin à la Maison d'arrêt d'Aix en Provence.
- Chevalier de la Légion d'Honneur.
- Valeur militaire (2 citations) A.F.N.
- Médaille d'Honneur des Services de Santé des Armées au titre de l'action scientifique.
- Médailles d'Honneur de la Ville d'AIX et du Conseil Général des B.-D.-R.

Serge SILVAIN :

- 42 ans, Marié, 1 enfant.
- Directeur de société.
- Attaché Parlementaire
- Président du Club REPUBLIQUE ET DÈMOCRATIE D'AIX-EN-PROVENCE
- Secrétaire Général de l'U.D.F. - A.D. pour la 14ème Circonscription des Bouches-du-Rhône.
- Ancien Vice-Président National de la JEUNE CHAMBRE ECONOMIQUE FRANÇAISE.
- Vice-Président de l'OFFICE PUBLIC d'H.L.M. de la Ville d'Aix-en-Provence.
- Vice-Président du Service Interprofessionnel de Médecine du Travail du Pays d'Aix.

HABITANTS DU PAYS D'AIX

Vous tous, mes Amis.

- Dès le 5 juin vous m'avez renouvelé votre **confiance** et porté en tête des candidats de la Droite. Je vous en remercie.
- A nouveau, vous avez fait la preuve qu'en Pays d'Aix vous ne vouliez pas d'un régime **socialo-communiste**, ni d'un parti d'Etat.
- Dans l'**Union** réalisée nous pouvons tous ensemble amplifier ce résultat et assurer ainsi notre victoire. Aucune voix ne doit manquer. Le sort et l'avenir de la France, notre Patrie, se joue le 12 juin.

Pour le Pays d'Aix
Pour la Provence
Pour la France

Avec vous j'ai confiance !

Jean-Pierre DE PERETTI

UNIS POUR LA VICTOIRE

LES RAISONS DE VOTER Jean-Pierre DE PERETTI

Pour la législature à venir nous voulons une France forte et respectée. Des citoyens responsables et fiers d'être Français.

Maîtriser ensemble l'avenir de notre Provence, de notre Pays et de l'Europe.

Nous voulons une Cité, une Région. une Patrie plus heureuses.

GARANTIR

les institutions de la République dont l'équilibre doit être respecté et ne pas tomber aux mains d'un seul parti.

ASSURER

la sécurité de tous les Français. Combattre toutes les formes de crimes, délits et violences sans peur et sans reproche.

RELANCER

efficacement l'emploi par une politique dynamique en faveur de toutes nos entreprises.

ENCOURAGER

toutes les initiatives en faveur de la famille française : source de joie et d'équilibre.

RECHERCHER

des solutions pour le maintien de la meilleure protection sociale.

REDONNER

l'espoir à notre jeunesse pour faire face aux défis de l'an 2000.

INSTRUIRE

tous nos enfants et les former afin qu'ils soient armés efficacement pour la vie

PROTEGER

les plus humbles, les exclus, les démunis, les handicapés, les blessés de la vie.

RESPECTER

tous nos anciens et ceux qui ont défendu notre pays. Ils ont fait la beauté, la grandeur et la richesse de la France.

ELEVER

la conscience, la responsabilité et le civisme des citoyens.

DEFENDRE

notre art de vivre, notre patrimoine, nos traditions et notre lieu de vie.

POURSUIVRE

nos efforts en faveur du logement et de la propriété privée.

FAVORISER

une véritable politique culturelle exempte de terrorisme intellectuel.

ORGANISER

l'immigration et la contrôler de façon efficace et juste, refuser le vote aux immigrés.

GARDER

à la France tout son rayonnement dans le monde et la préparer à la compétition internationale.

PRESERVER

les finances publiques de toutes sortes d'abus et mieux responsabiliser les administrations.

CONTINUER

une réforme en profondeur de notre fiscalité, pour une meilleure équité et une plus grande compétitivité.

ACCENTUER

nos efforts en faveur de nos entreprises pour les rendre plus performantes. Améliorer le niveau de vie et maîtriser les prix.

DEVELOPPER

notre agriculture qui est une de nos richesses nationales et améliorer les revenus des agriculteurs.

DIRIGER

courageusement et sans défaillance.

RESTER

Provençaux de France et Français de Provence.

POUR LA VICTOIRE DE LA DROITE
LA FORCE DE L'UNION
Docteur Jean-Pierre de PERETTI DELLA ROCCA

Vu le Candidat.

IMPRIM'AIX - 23, Boulevard Carnot - 13100 Aix-en-Provence

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE — Liberté - Égalité - Fraternité

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES des 5 et 12 JUIN 1988

XVe CIRCONSCRIPTION DES BOUCHES DU RHÔNE

(Canton de Châteaurenard, Saint-Remy, Orgon, Eyguières
et Lambesc - Communes de Pélissane, Aurons, La Barben)

Léon VACHET

Agriculteur

Conseiller Régional PACA
Président de la Chambre d'Agriculture des Bouches du Rhône
Chevalier de la Légion d'Honneur
Officier du Mérite Agricole
55 ans - Marié - 2 enfants.

SUPPLÉANT

Serge PAMPALONI

Gérant de sociétés

Conseiller Général du Canton de Saint-Remy
Conseiller Municipal de Saint-Remy-de-Provence

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE — Liberté - Égalité - Fraternité

UNION DU RASSEMBLEMENT ET DU CENTRE
RPR - UDF

LE SENS D'UN ENGAGEMENT

Mon engagement a d'abord été socio-professionnel : Syndicaliste agricole, puis organisateur de structures économiques et commerciales. J'ai voulu défendre la base même de l'activité économique régionale.

Cette action je l'ai poursuivie à la présidence de la Chambre d'Agriculture.

Aujourd'hui, ma candidature est le prolongement de cet engagement : dès 1981, j'ai participé au combat contre une politique menant au déclin de la FRANCE, à l'insécurité et au sectarisme.

L'AVENIR DE NOTRE CIRCONSCRIPTION

Il faut préserver le tissu de nos villages et de nos villes pour éviter leur désertification. Cela implique de :

- Maintenir une priorité à l'activité agricole, consolider ses structures commerciales pour affronter la concurrence et exporter.
- Protéger nos artisans et commerçants qui assurent la vie même de nos villages.
- Diversifier l'économie de nos communes en développant les zones d'activités (artisanales, industrielles et de loisirs) pour créer des emplois stables et durables.
- Assurer l'accueil des nouveaux habitants de nos villages, ils contribuent à maintenir leur vitalité.

Seule l'efficacité économique permettra de conserver un équilibre de vie fondé sur nos valeurs de liberté, d'initiative et de responsabilité.

LA FORCE DE L'UNION

Avec Serge PAMPALONI mon suppléant, j'incarne cette union des français qui depuis 1986 a engagé le redressement de notre pays : Régression de l'insécurité, diminution du chômage, réussite économique.

L'ouverture annoncée n'est qu'une duperie une dérisoire tentative de débauchages individuels. L'enjeu est donc clair :

- Soit donner au seul Parti Socialiste connu en 1981 et cette fois pour de nombreuses années, la totalité du pouvoir.
- Soit accorder votre confiance à ceux qui, dans l'union ont déjà démontré leur efficacité et leur volonté de servir la justice sociale et la modernisation.

VU LE CANDIDAT

ENSEMBLE GAGNONS POUR LA XVe CIRCONSCRIPTION ET POUR LA FRANCE !

Les Presses du Soleil - 90.87.51.05

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE — Liberté - Égalité - Fraternité

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES des 5 et 12 JUIN 1988

XVe CIRCONSCRIPTION DES BOUCHES DU RHÔNE

(Canton de Châteaurenard, Saint-Remy, Orgon, Eyguières
et Lambesc - Communes de Pélissane, Aurons, La Barben)

Léon VACHET

Agriculteur

Conseiller Régional PACA
Président de la Chambre d'Agriculture des Bouches du Rhône
Chevalier de la Légion d'Honneur
Officier du Mérite Agricole
55 ans - Marié - 2 enfants.

SUPPLÉANT

Serge PAMPALONI

Gérant de sociétés

Conseiller Général du Canton de Saint-Remy
Conseiller Municipal de Saint-Remy-de-Provence

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE — Liberté - Égalité - Fraternité

UNION DU RASSEMBLEMENT ET DU CENTRE
RPR - UDF

Le 5 juin, vous avez été 15 720 à m'apporter votre soutien après une campagne électorale extrêmement courte.
JE VOUS EN REMERCIE CHALEUREUSEMENT.

Hier, vous avez refusé les divisions des candidats libéraux.

Aujourd'hui, comme partout en France, vous témoignez de votre confiance à une équipe libérale unie.

Demain, il faut poursuivre l'action engagée depuis 1986.

La véritable ouverture sera menée par les hommes et les femmes épris de liberté ; elle permettra d'assurer :

- le redressement économique et la lutte éfficace contre le chômage ;
- la sécurité des biens et des personnes ;
- la maîtrise de l'immigration.

Il ne reste que quatre ans pour réussir l'entrée de la France dans le marché unique européen.

Pour que la Provence gagne,
Pour que la France gagne,
nous avons besoin de votre concours actif.

Tout est encore possible en vous mobilisant, et en mobilisant autour de vous tous ceux qui veulent une société
D'EFFICACITÉ, DE SOLIDARITÉ, DE LIBERTÉ.

ENSEMBLE GAGNONS POUR LA XVe CIRCONSCRIPTION ET POUR LA FRANCE !

Les Presses du Soleil - 90.87.51.05

REPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

ELECTIONS LEGISLATIVES DES 5 ET 12 JUIN 1988

16e CIRCONSCRIPTION DES BOUCHES-DU-RHONE

MAJORITE PRESIDENTIELLE POUR LA FRANCE UNIE

Michel VAUZELLE

François BERNARDINI

Michel VAUZELLE

François BERNARDINI

Mes chers compatriotes,

Conseiller Municipal d'Arles depuis plus de onze ans, porte-parole du Président de la République FRANÇOIS MITTERRAND pendant cinq ans, j'ai été votre député jusqu'à la dissolution de l'Assemblée. Je connais bien notre région et je connais beaucoup d'entre vous. Je connais bien aussi les rouages du pouvoir national, l'Elysée comme l'Assemblée, pour mieux vous défendre à Paris.

Depuis 1986 avec les autres députés socialistes, je me suis battu pied à pied contre le démantèlement par le gouvernement RPR-UDF de nos acquis sociaux.

Par un vote massif le 8 mai dans notre 16e Circonscription des Bouches-du-Rhône, vous avez largement contribué à la réélection du Président MITTERRAND. C'est vous qui avez renversé le Gouvernement RPR-UDF de Monsieur Chirac. Mais votre choix du 8 mai ne sera respecté que si vous donnez maintenant au Président de la République une majorité de députés résolus à soutenir son action.

Notre région, plus qu'une autre, durement touchée par la crise économique et le chômage, a besoin d'une politique de solidarité nationale. Je vous appelle à vous rassembler avec moi autour du Président MITTERRAND pour faire adopter, par l'Assemblée Nationale, des lois de justice sociale qui nous permettront, dans notre région, d'affronter l'avenir, unis et forts.

Des impôts plus justement répartis, une sécurité sociale préservée, un revenu minimum pour les plus démunis, la priorité rendue à l'éducation, à la formations, à l'accès de tous à la culture, le respect des autres, de leur opinion comme de leur race, la construction de l'Europe, la paix par la dissuasion et le désarmement. Voilà les grandes lignes qui inspireront mon action si vous voulez avec moi rassembler les forces du travail et de la jeunesse dans notre région pour un avenir meilleur.

Le 5 juin, avec moi, vous serez logiques avec vous-mêmes en votant utile, en concentrant vos votes contre la droite et l'extrême-droite pour une victoire massive pour la liberté, la justice sociale et la paix.

Vive la République ! Vive la France !

Michel VAUZELLE

Accordez-lui vos suffrages le 5 juin prochain

Votez Michel VAUZELLE

François BERNARDINI, Suppléant

VU LE CANDIDAT

Mesdames, Messieurs,

Notre Département a aujourd'hui la possibilité de choisir son devenir : celui de la solidarité, du dynamisme économique, de sa place dans la construction européenne.

Ce choix dépend de vous.

Dans chacune des 16 circonscriptions du Département, le Président de la République peut compter sur nos candidats pour lui donner les moyens de poursuivre sa mission.

Car les enjeux nationaux sont aussi des enjeux locaux : ici, peut-être plus qu'ailleurs.

La solidarité passe par le revenu minimum d'insertion que vient de décider le Gouvernement, par un effort accru pour la Formation et l'Education. Beaucoup de Provençaux en ont besoin, pour s'intégrer dans une société dont il faudra améliorer la qualification, la formation, l'éducation. La solidarité exige aussi une attention particulière pour nos jeunes, nos personnes âgées, les familles, les personnes isolées qui vivent souvent dans la plus grande des solitudes.

Nos entreprises doivent être soutenues et encouragées à créer des emplois durables par des aides à l'investissement, la réduction des prélèvements obligatoires pour les entreprises créatrices d'emplois.

L'Etat et les collectivités locales doivent garder tout leur rôle de régulation de la vie économique et sociale et de protection des plus démunis.

Ces ambitions sont d'autant plus fortes que l'extrême Droite a trompé beaucoup de nos concitoyens qui, sous des formules simplistes, ont pu croire que la démocratie avait fait son temps, que les plus faibles devraient être abandonnés, que la sécurité ne pourrait être assurée que par la ségrégation sociale.

Contre l'extrême Droite, les Bouches-du-Rhône ont des affronts à laver et des défis à relever.

RIEN NE POURRA SE FAIRE SANS VOTRE CONCOURS.
POUR UNE SOCIETE D'AVANTAGE SOLIDAIRE ET UNE ECONOMIE PLUS DYNAMIQUE VOUS CHOISIREZ LES CANDIDATS QUI REUSSIRONT LA FRANCE UNIE.

VOTEZ POUR LES CANDIDATS DE LA MAJORITE PRESIDENTIELLE POUR LA FRANCE UNIE

REPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

ELECTIONS LEGISLATIVES DU 12 JUIN 1988

16e CIRCONSCRIPTION DES BOUCHES-DU-RHONE

MAJORITE PRESIDENTIELLE DE L'UNION DES FORCES DE GAUCHE ET DE TOUS LES DEMOCRATES

Michel VAUZELLE

François BERNARDINI

ARLÉSIENS, ARLÉSIENNES, HABITANTS DE MIRAMAS, DE PORT-SAINT-LOUIS-DU-RHÔNE, DU CANTON DE TARASCON, DE SAINT-MARTIN-DE-CRAU, DE FONTVIEILLE, DES SAINTES-MARIE-DE-LA-MER.

A vous tous qui m'avez témoigné votre confiance le 5 Juin, je dis ma gratitude. A vous qui n'avez pas fait le même choix, je viens vous proposer de nous rejoindre.

Les résultats du 5 Juin ont ouvert la voie à une formidable espérance. Cependant notre effort doit redoubler. En effet, la droite, à peine chassée du pouvoir le 8 Mai vient déjà de redresser la tête.

Le choix est simple : ou bien notre pays, autour du Président de la République François MITTERRAND, s'engage dans la politique de solidarité nationale dont nous avons besoin, ou bien nous allons retomber dès lundi prochain sous les coups de la politique antisociale d'un gouvernement de droite.

De plus, l'extrême droite est plus dangereuse que jamais dans notre département. La droite chez nous n'est que le masque de l'extrême droite à laquelle elle est liée par des accords régionaux. Nous avons donc le devoir de nous rassembler avec tous les démocrates et tous les républicains pour barrer la route le 12 Juin à la candidate de la droite et de l'extrême droite.

Tous ensemble, le 12 Juin, avec les forces du travail et de la jeunesse, nous assurerons la victoire massive de nos idéaux de justice sociale, de liberté et de paix.

Vive la République ! Vive la France.

Votez Michel VAUZELLE

François BERNARDINI, Suppléant

VU LE CANDIDAT

CALVADOS

Première circonscription	**M. Francis SAINT-ELLIER**	élu au 2e tour
Deuxième circonscription	**M. Louis MEXANDEAU**	élu au 1er tour
Troisième circonscription	**Mme Yvette ROUDY**	élue au 2e tour
Quatrième circonscription	**M. Michel d'ORNANO**	élu au 1er tour
Cinquième circonscription	**M. François d'HARCOURT**	élu au 2e tour
Sixième circonscription	**M. René GARREC**	élu au 2e tour

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 5 JUIN 1988

Département du CALVADOS — 1ère CIRCONSCRIPTION

L'AVENIR ENSEMBLE

Madame, Monsieur,

Il y a maintenant presque un mois, vous votiez pour élire le Président de la République Française.

Dimanche, vous allez devoir vous prononcer à nouveau pour un choix décisif : celui de **votre député**.

J'ai rencontré beaucoup d'entre vous.

Je sais que votre premier souci c'est le chômage.
Chacune et chacun d'entre vous connaît, dans sa famille ou dans son entourage, un parent ou un ami touché par ce drame.

Voilà notre premier devoir : **assurer l'emploi**.

Depuis 1983 à la Mairie de Caen où je suis chargé des Affaires Economiques, je me bats quotidiennement pour que de nouvelles entreprises s'installent dans notre cité ou dans les communes périphériques. **Je continuerai**.

Par ailleurs, il nous faut poursuivre la modernisation de notre agriculture et l'aide en faveur de tous ceux qui souffrent des décisions imposées par Bruxelles en 1984.

Près d'un quart d'entre nous a aujourd'hui des difficultés pour vivre. **Face à cela, nous devons affirmer notre solidarité**.

Cela veut dire également que devant ces enjeux, **nous devons être capables de travailler ensemble quelles que soient nos opinions**.

Ce que je fais tous les jours au milieu de vous, il faut aussi le faire à l'Assemblée Nationale : **vous défendre**.

Nous unir, nous rassembler : voilà mon engagement et le sens de ma candidature.

Le 5 juin, vous allez vous prononcer pour une politique, mais aussi pour un homme qui sait vous écouter, qui ne fait pas d'exclusive.

C'est la condition indispensable pour que nous puissions bâtir **l'Avenir Ensemble**.

Francis SAINT-ELLIER

Maire-Adjoint de Caen - Conseiller Général - Député sortant

Suppléant :

Guy IMHOF

Maire de Saint-Manvieu-Norrey - Conseiller Général

Candidat de "l'Union pour le Rassemblement et pour le Centre"

L'ouverture c'est nous qui la ferons

Francis SAINT-ELLIER *"L'AVENIR ENSEMBLE"*

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Lors du premier tour de l'élection législative, vous m'avez placé largement en tête.

Je remercie toutes les électrices et tous les électeurs qui m'ont apporté leur confiance. Je sais qu'en votant pour moi, vous avez **choisi l'ouverture**.

S'il y avait demain une majorité socialiste à l'Assemblée Nationale, ce ne serait pas l'ouverture. Si en revanche nous l'emportons ensemble, il y aura un équilibre entre la majorité et l'opposition : **alors, nous ferons vraiment l'ouverture**.

Rien n'est joué.

Dimanche, vous allez faire un **choix décisif** : pour notre pays, pour Caen et une partie de l'agglomération, pour le canton de Tilly-sur-Seulles et pour vous.

Vous avez besoin d'être **défendu**. Vous le savez, Guy Imhof et moi-même, nous nous battons quotidiennement depuis de nombreuses années pour répondre à vos préoccupations concrètes.

L'emploi : j'ai participé activement à l'implantation d'entreprises, à la création de centres de recherche, au développement d'organismes de formation. En le faisant, nous avons bien préparé l'avenir. Je continuerai car c'est notre premier souci.

La solidarité : beaucoup d'entre vous ont des difficultés dans l'existence quotidienne ; le chômage, mais aussi les problèmes de logement et de condition de vie des personnes âgées, ceux de l'agriculture. Nous devons agir avec davantage de cœur et affirmer notre solidarité pour tous ceux qui en ont besoin.

Je souhaite enfin poursuivre l'action que j'ai engagée pour **améliorer la qualité de la vie de tous les jours** : plus de sécurité, un cadre de vie plus agréable, le respect des équilibres écologiques, le maintien et le développement du commerce traditionnel. Voilà mes priorités pour vous.

C'est **ensemble** que nous réussirons et que nous bâtirons l'avenir. C'est en pensant d'abord à vous que je vous demande votre confiance pour pouvoir **vous aider et vous défendre davantage**.

Francis SAINT-ELLIER
37 ans, Maire-Adjoint de Caen
Conseiller Général - Député sortant
Suppléant : Guy IMHOF
Maire de Saint-Manvieu-Norrey
Conseiller Général

Union pour le Rassemblement et le Centre

Imp. P.A.C. 14200 Hérouville. Tél. 31.47.58.18

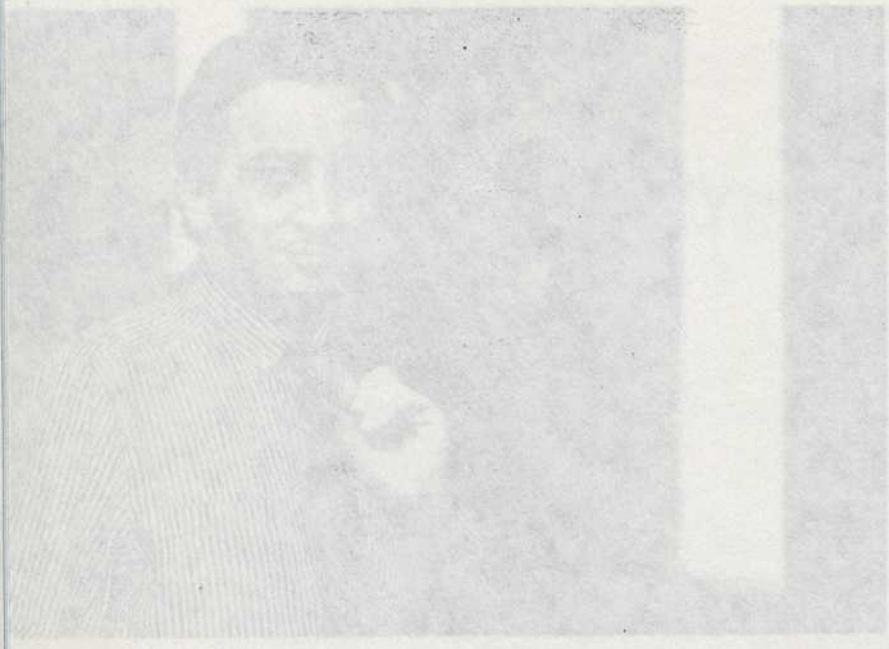

L'ouverture c'est nous qui la ferons

MAJORITÉ PRÉSIDENTIELLE POUR UNE FRANCE UNIE

TITULAIRE

Louis MEXANDEAU

56 ans - Député du Calvados depuis 1973
Conseiller Général d'HÉROUVILLE
Conseiller Régional de Basse-Normandie
Ancien Ministre des PTT (1981-1986)
Responsable National du Parti Socialiste

SUPPLÉANTE

Dominique ROBERT

35 ans - Conseillère Générale (PS) du Calvados
Conseillère Municipale de CAEN
Diplômée de l'Institut d'Etudes Politiques de Paris
Administrateur des Communautés Européennes

Habitants de la deuxième circonscription :

Le 8 mai, vous avez donné une majorité massive à François MITTERRAND, Président de la République.

Aujourd'hui, il a besoin d'une majorité forte et ouverte :

- *Pour la justice sociale, l'essor économique et l'emploi.*
- *Pour la priorité à l'éducation, la formation, la recherche.*
- *Pour la défense des droits de l'homme et des valeurs de la République.*
- *Pour l'Europe unie.*
- *Pour la paix et le désarmement.*

le 5 juin, dès le premier tour

VOTEZ

Louis MEXANDEAU

et Dominique ROBERT

MAJORITÉ PRÉSIDENTIELLE POUR UNE FRANCE UNIE

Chères électrices, chers électeurs,

Depuis près d'un quart de siècle je suis aux côtés de François Mitterrand, prenant part à tous ses combats pour une France plus juste, plus forte, plus unie. Grâce à vous François Mitterrand a été largement réélu et je vous en remercie. Au lendemain de sa victoire le Président de la République et le Premier Ministre, Michel Rocard, ont essayé de mettre en œuvre une politique d'ouverture et de rassemblement. Sauf dans quelques départements comme le Calvados cette offre s'est heurtée à un refus. François Mitterrand a dû dissoudre l'Assemblée Nationale afin de rendre la parole au peuple.

Je me présente dans votre circonscription qui est la partie Est de l'agglomération caennaise et la moitié de mon ancienne circonscription que je représente depuis plus de quinze ans (plus le canton de Troarn qui a été rajouté). C'est là le résultat du "charcutage" de M. Pasqua.

Bien entendu, cette circonscription je la connais par cœur de la même façon que vous me connaissez. Je m'y suis battu :

- pour la survie des grandes entreprises : la S.M.N sauvée en 1981 puis en 1984 et qui, malgré de lourdes réductions d'effectifs, sort, peu à peu, de la tourmente ; R.V.I, Moulinex, Citroën Blaupunkt, Jaeger. R.T.C.
- pour le développement de l'Université et de la recherche : extension de l'ISMRA, création de l'IRBA, de la caméra à positons, du S.E.P.T.

Cette action, génératrice des emplois de demain, avait été abandonnée depuis deux ans. Le pôle de conversion qui avait notamment permis de recréer des centaines d'emplois à Dives avait été mis en sommeil.

Demain, grâce à vous, nous allons repartir. Confiance et courage.

Très cordialement

Louis MEXANDEAU - Député - Ancien Ministre

SUPPLÉANTE : **Dominique ROBERT**

imp. le brun caen 31 74 48 57

MAJORITÉ PRÉSIDENTIELLE POUR UNE FRANCE UNIE

Yvette ROUDY

Depuis plus de vingt ans aux côtés de François MITTERRAND, **Yvette ROUDY** mène un combat passionné pour la justice et l'égalité sociales.

Députée au Parlement Européen, elle a été ensuite, pendant cinq ans (1981-1986), ministre des droits de la Femme. Elle a beaucoup agi pour la promotion des femmes dans notre société et pour l'égalité entre les sexes (Loi Roudy).

En 1986 elle a été élue députée du Calvados sur la liste conduite par Louis MEXANDEAU et elle s'est consacrée depuis à la 3e Circonscription (Lisieux-Falaise).

Philippe VACHER

Philippe VACHER est depuis longtemps un élu de Lisieux dont il a été Conseiller Général (Lisieux II) de 1981 à 1985. Il siège au Conseil Municipal depuis 1983. Il est depuis 1986 assistant parlementaire d'Yvette ROUDY.

Madame, Monsieur,

Le 8 mai dernier, François MITTERRAND était réélu par une nette majorité de Françaises et de Français (près de 57 % dans la 3e circonscription) sur la base d'orientations claires exposées dans sa "Lettre à tous les Français" :

- *priorité à l'éducation, à la formation, à la recherche, condition de la création des emplois de demain ;*
- *moderniser l'économie tout en développant le progrès social ;*
- *assurer la solidarité et la cohésion sociale (revenu minimum) ;*
- *agir pour l'égalité des femmes et des hommes ;*
- *travailler à construire l'Europe et à promouvoir l'aide au Tiers-Monde ;*
- *encourager le désarmement et la paix tout en garantissant notre sécurité ;*
- *défendre les droits de l'homme, les valeurs républicaines et refuser toutes les exclusions.*

Pour mettre en œuvre cette politique, le gouvernement de Michel ROCARD a besoin d'une majorité stable et cohérente. François MITTERRAND a proposé l'ouverture de cette majorité à des démocrates de progrès. Cette ouverture, réussie dans le Calvados avec la démarche courageuse de Roger JOUET, a été refusée ailleurs. D'où l'appel au suffrage universel.

DANS VOTRE CIRCONSCRIPTION, LE RASSEMBLEMENT C'EST YVETTE ROUDY

LES ENJEUX POUR LA 3e CIRCONSCRIPTION

La 3e Circonscription du Calvados (autrefois 2e) a été longtemps représentée à l'Assemblée par le Dr BISSON, puis par Henry DELISLE. Elle est essentiellement formée par le Pays d'Auge Sud à l'Est et la Plaine de Falaise à l'Ouest et par les cantons de Lisieux, Orbec, Livarot, Saint-Pierre-sur-Dives, Mézidon, Morteaux-Coulibœuf, Falaise et Bretteville-sur-Laize.

UNE RÉGION TOUCHÉE DUREMENT PAR LA CRISE

La crise est double :

— l'agriculture, autrefois prospère, n'a pu se moderniser à temps à cause des charges pesant sur elle (revenu cadastral, poids du foncier non bâti), des conditions naturelles et de structures défavorables ou inadaptées. La crise laitière s'y est ajoutée. D'où la réduction du nombre des exploitations, le vieillissement de la population, le retour à la friche de certaines terres et l'augmentation des cas de pauvreté rurale ;

— la crise industrielle s'est manifestée par la disparition de nombreuses unités de production laitière et fromagère, par la fermeture d'usines importantes à Lisieux et Falaise, par la réduction des effectifs d'emplois dans ces mêmes villes, dans l'agglomération caennaise, dans les mines de fer, dans les ateliers SNCF de Mézidon.

QUELLES SONT LES ORIENTATIONS D'ACTION ?

— **Revenir à une politique d'aménagement du territoire** largement abandonnée de 1986 à 1988 (suppression des primes, du Fonds de Modernisation Industrielle, du Fonds Spécial Grands Travaux, des pôles de conversion). Il faut faire reconnaître aux pouvoirs publics que les difficultés agricoles d'une région comme le Pays d'Auge s'apparentent à celles des régions de montagne. C'est une des conditions du redressement de l'agriculture.

C'est dans le cadre d'une telle politique que l'on peut envisager des **réimplantations industrielles** et notamment dans les centres les plus durement touchés.

Ces activités ne doivent pas être concurrentes mais complémentaires de celles de la région caennaise puisque beaucoup d'habitants de la circonscription vont y travailler.

— **Le développement des infrastructures routières.**

C'est une des conditions pour la venue des activités nouvelles, or la circonscription reste aujourd'hui largement enclavée. Deux grands axes Nord-Sud doivent l'ouvrir au trafic européen de la fin du siècle :

- l'axe Calais-Bayonne qui empruntera l'Est du département et de la circonscription (à partir de Lisieux) ;
- la route des estuaires liée au deuxième franchissement de la Seine (pont de Honfleur) qui nécessite l'aménagement adjacent de l'axe Caen-Falaise-Argentan (Nationale 158).

Mais l'Etat ne peut tout faire. Un effort parallèle devra être accompli par la Région et le Département.

- Exploiter davantage les atouts touristiques. Notre circonscription est l'une des plus pittoresques de la Normandie. Une politique de protection et d'amélioration de l'environnement (tant pour l'habitat que pour les paysages) doit aller de pair avec le développement des structures diversifiées d'accueil hôtelier. L'ouverture et le succès de la passerelle de Ouistreham obtenus grâce aux efforts de Louis MEXANDEAU peuvent et doivent profiter aussi au Pays d'Auge, au Cinglais, à la Vallée de l'Orne.

- Elever le niveau de formation générale ou technique. Il faut notamment envisager pour Lisieux la création d'un enseignement primaire-supérieur (type I.U.T.) tel qu'il peut exister aujourd'hui dans d'autres pôles régionaux d'équilibre comme Cherbourg et Alençon.

Ainsi, pour la région comme pour la France, le choix du 5 juin c'est

Yvette ROUDY

et

Philippe VACHER

MAJORITÉ PRÉSIDENTIELLE POUR UNE FRANCE UNIE

Yvette ROUDY

Depuis plus de vingt ans aux côtés de François MITTERRAND, **Yvette ROUDY** mène avec énergie le combat pour la justice et l'égalité sociales.

Forte, dans la construction de l'Europe, qui est le pôle des priorités présidentielles, d'une expérience de deux ans au Parlement Européen où elle siège comme députée socialiste, elle devient, dans les Gouvernements Mauroy et Fabius, Ministre des Droits de la Femme. Elle est alors l'artisan d'une loi internationalement reconnue : **la loi d'Égalité Professionnelle entre les hommes et les femmes** (dite loi Roudy) et d'importantes réformes qui ont modifié la vie des femmes.

En 1986 elle a été élue députée du Calvados sur la liste conduite par Louis MEXANDEAU et elle se consacre depuis à la 3e Circonscription (Lisieux-Falaise).

Philippe VACHER

Philippe VACHER est depuis longtemps un élu de Lisieux dont il a été Conseiller Général (Lisieux II) de 1981 à 1985. Il siège au Conseil Municipal depuis 1983. Il est depuis 1986 assistant parlementaire d'Yvette ROUDY.

Madame, Monsieur,

Dimanche 5 juin, au premier tour des élections législatives, près de 40 % d'entre vous m'ont accordé leurs suffrages, affirmant ainsi leur volonté de voir triompher le projet présidentiel. Je les en remercie.

Le 8 mai dernier, les électeurs de la 3e Circonscription du Calvados ont donné à François MITTERRAND une majorité massive de 56,88 %.

Dimanche prochain, je vous demande de confirmer ce vote et d'amplifier une confiance nécessaire à la cohérence de notre région. ***Nous agirons positivement AVEC LE GOUVERNEMENT.***

Je suis à l'heure actuelle, ***LA SEULE CANDIDATE DE LA MAJORITÉ PRÉSIDENTIELLE POUR LA FRANCE UNIE,*** *celle du renouveau et de la modernité. Vous avez affirmé ce choix dimanche dernier.*

DANS VOTRE CIRCONSCRIPTION, LE RASSEMBLEMENT C'EST YVETTE ROUDY

Donnez-moi les moyens d'agir à l'Assemblée Nationale dans l'intérêt de notre circonscription.

Le temps est aux actes. Il nous faut :

*— obtenir les **réimplantations industrielles** indispensables aux centres les plus durement touchés comme Lisieux et Falaise ;*

*— créer des **sociétés de service ;***

*— aider à la modernisation de l'**artisanat** et du **petit commerce ;***

*— **élever le niveau de formation** générale ou technique, afin que chaque individu quel que soit son âge, son sexe, son milieu culturel, son origine, trouve à s'insérer dans le tissu social ;*

*— développer, dans le cadre de la construction de l'Europe, les infrastructures routières afin de tirer profit du trafic de **l'axe Calais-Bayonne ;***

*— affirmer les droits à **la survie d'une agriculture** que les lois communautaires font rapidement évoluer ;*

*— **préserver notre environnement** par des mesures adaptées favorisant le tourisme, gisement économique de notre région ;*

*— **assurer la sécurité** de tous et en particulier des personnes âgées.*

*Je vous promets des actes. Le Gouvernement Rocard, lui, a déjà agi : le **revenu minimum d'insertion** a été la première décision du Gouvernement ; il garantit une ressource à chacun. L'**Éducation Nationale** vient de recevoir une dotation de 1 milliard 300 millions sur les 15 milliards promis par le candidat MITTERRAND. Le Ministre de l'Agriculture Henri NALLET a débloqué 120 millions de francs d'**aide à l'élevage porcin.***

LA FRANCE, PAYS DÉMOCRATIQUE, A BESOIN DU VOTE DE TOUS.

Avec Louis MEXANDEAU et tous mes amis du Calvados, je fais appel aux femmes et aux hommes de progrès pour qu'ils participent ainsi à une entreprise qui permettra à notre circonscription de relever les défis de l'an 2000.

Ainsi, pour la région comme pour la France, le choix du 12 juin c'est

Yvette ROUDY

et

Philippe VACHER

Imp. le Bihan, caen. 31 74 48 52

ELECTIONS LÉGISLATIVES DU 5 JUIN 1988

Département du CALVADOS - 4e Circonscription

UNION DU RASSEMBLEMENT ET DU CENTRE

L'ouverture, c'est nous qui la ferons

Michel d'ORNANO
" un homme et sa Région "

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

L'Assemblée Nationale que vous aviez élue pour cinq ans, en 1986, vient d'être **brutalement dissoute :** je désapprouve cette décision qui **divise les Français** et qui est contraire aux engagements du Président de la République.

Le Gouvernement qui vient d'être constitué ressemble comme un frère au comité directeur du parti socialiste.

On vous dit : " Le Président de la République voulait l'ouverture, les centristes l'ont refusée ". **Ce n'est pas vrai.**

Ce qui a été proposé, **ce n'est pas l'ouverture, c'est le ralliement.**

S'il y avait demain une majorité socialiste à l'Assemblée Nationale, ce ne serait pas l'ouverture. Si en revanche **nous l'emportons ensemble,** il y aura un équilibre entre la majorité et l'opposition : **alors, nous ferons vraiment l'ouverture.**

Je ne veux pas - et je suis sûr que vous ne voulez pas - **qu'une moitié de la France gouverne contre l'autre moitié.** Les problèmes de chômage, de revenu agricole, de solidarité envers les plus défavorisés, de préparation du marché unique Européen sont trop graves pour qu'une moitié de la France impose ses solutions à l'autre.

Je veux travailler pour qu'une large majorité des Français prépare l'avenir de notre pays.

Notre combat national doit avoir pour objectifs :

- **La baisse des charges et des impôts.** Président du Conseil Général, je l'ai fait **ici** : baisse des *impôts locaux*, baisse de la *vignette.*
- **La lutte contre le chômage.** Je l'ai appliquée **ici** en sauvant et en attirant des entreprises, en faisant *embaucher 1000 jeunes* dans le département en moins de 2 ans.
- **La solidarité envers les familles les plus défavorisées,** parfois au bord du désespoir. J'ai créé dans le Calvados une *garantie de ressources* par famille avec la coopération des Maires.
- **La formation des jeunes.** J'ai engagé **ici** avec le Conseil Général un programme de grande envergure pour améliorer l'équipement de nos *collèges* et assurer leur fonctionnement.
- **L'amélioration des conditions de vie des personnes âgées :** l'aide ménagère à domicile existe dans tout le département. L'humanisation des maisons de retraite est en cours.
- **L'Equipement de notre région :** j'ai fait en sorte que les crédits du Conseil Général pour les routes, les travaux communaux, le développement économique et l'aménagement rural augmentent massivement.

Ce que j'ai accompli dans notre département doit l'être au niveau de notre Pays.

Cela passe par deux priorités :

DAVANTAGE DE COEUR :

trop de familles françaises, de plus en plus nombreuses, sont en détresse et souffrent. Il faut leur assurer un minimum de ressources et la dignité du travail.

DAVANTAGE DE PRÉPARATION DE L'AVENIR :

nous devons faire un effort sans précédent pour l'enseignement, la formation professionnelle, la recherche et l'adaptation à l'Europe de demain.

Vous me connaissez : vous m'avez vu travailler pour la France, pour notre région et pour vous. Je dis **pour vous** parce que je suis attentif aux difficultés de chacune et de chacun de ceux qui font appel à moi. C'est **en pensant à vous** d'abord que je vous demande votre confiance pour pouvoir **vous aider et vous défendre davantage.**

Michel d'ORNANO

Député sortant
Président du Conseil Général du Calvados
UNION DU RASSEMBLEMENT ET DU CENTRE

Suppléant :

Nicole AMELINE

Diplômée en Droit et Sciences Politiques

François d'HARCOURT

Député du Calvados (de 1973 à 1986)
Président du C.N.I. du Calvados
Conseiller Général

Ancien chef du Cabinet du Ministre de la Défense Nationale

Diplômé en Sciences Économiques et Financières de l'Université de HARVARD (U.S.A.)
Auteur de plusieurs ouvrages, dont " DEMAIN, LA FRANCE "

Candidat Unique de l'Union du Rassemblement et du Centre (U.R.C.) C.N.I - U.D.F. - R.P.R.

Suppléant :

l'Expérience et la Fidélité

Aristide CAGNIARD
Agriculteur
Maire de Mathieu

FRANÇOIS d'HARCOURT

Maisons, le 1er Juin 1988,

Chères Électrices, chers Électeurs, chers Amis,

Le candidat d'union qui se présente à vos suffrages aujourd'hui est loin d'être un inconnu pour vous.

Ce que j'ai fait depuis tant d'années, je continuerai à le faire dès mon élection pour vous tous, que vous soyez du Bessin, de la Plaine ou de la Côte de Nacre.

Nul besoin que votre député réside à Bayeux, à Caumont, à Douvres ou à Ouistreham, puisqu'il sera au milieu de vous quel que soit le lieu où vous résidez.

M. Aristide CAGNIARD, Maire de Mathieu, me fait l'honneur d'être mon suppléant. Il symbolise le trait d'union entre l'ancienne et la nouvelle circonscription. Ses qualités professionnelles et d'élu sont reconnues par tous.

Pendant ces deux dernières années, et depuis la modification de cette circonscription, j'ai pu appréhender les problèmes spécifiques des deux nouveaux cantons de la Ve circonscription, Bessin - Côte de Nacre.

Je suis donc prêt à défendre les intérêts de l'ensemble des populations de toute cette région, avec l'expérience que j'ai acquise et qui m'a toujours valu la confiance des électeurs.

Cette confiance m'a valu également d'être investi candidat Unique de l'Union du Rassemblement et du Centre (U.R.C.), soutenu par le C.N.I, l'U.D.F. et le R.P.R. réunis.

Vous pourrez toujours compter sur moi.
Dimanche prochain, je compte sur vous.

Fidèlement votre

François d'HARCOURT

François d'HARCOURT

Député du Calvados (de 1973 à 1986)

Conseiller Général du Calvados
Président du C.N.I. du Calvados

Ancien chef du Cabinet du Ministre de la Défense Nationale

Diplômé en Sciences Économiques et Financières de l'Université de HARVARD (U.S.A.)

Auteur de plusieurs ouvrages, dont " DEMAIN, LA FRANCE "

• Honnêteté

• Fidélité

• Expérience

Suppléant :

Aristide CAGNIARD

Agriculteur

Maire de Mathieu

Union du Rassemblement et du Centre

C. N. I. - U. D. F. - R. P. R.

Maisons, le 6 Juin 1988,

Chères Électrices, chers Électeurs, chers Amis,

Permettez-moi de remercier, tous ceux qui, par leurs votes nombreux, m'ont placé en tête des élections au 1er tour du scrutin.

***La fidélité** de toujours que m'ont témoigné les électeurs du BESSIN, **la confiance** que m'ont accordé les électeurs des deux nouveaux cantons de la COTE DE NACRE (Douvres et Ouistreham) m'ont profondément touché.*

***Candidat de l'unité et du rassemblement,** j'invite tous ceux qui, proches de nous, mais qui ont fait un autre choix au premier tour et tous ceux qui se sont abstenus, à nous rejoindre pour **le choix décisif** de dimanche prochain.*

*Vous savez tous que vous pourrez compter sur ma fidélité et mon expérience pour être **à l'écoute de vos besoins et de vos préoccupations.** Je ferai tout pour répondre à votre attente dans notre région et à l'Assemblée Nationale.*

Par leur bon sens, les Français et les Electeurs de cette 5e circonscription ont pris conscience des risques d'une excessive concentration des pouvoirs entre les mains du seul parti socialiste.

*C'est pourquoi, les habitants de notre région, BESSIN-COTE DE NACRE, en se rassemblant autour de ma candidature, participeront à ce **nécessaire rééquilibrage des familles politiques** à l'Assemblée Nationale, en m'élisant **Député.***

Tous ensemble nous remporterons cette importante victoire dimanche prochain.

Fidèlement vôtre

François d'HARCOURT

TYPO-OFFSET - BERNARD, LE MOLAY-LITTRY

René GARREC
Conseiller Général
Président du Conseil Régional
Officier de la Légion d'Honneur
Médaille de la Valeur Militaire

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

L'état de la **France** d'aujourd'hui, ses **problèmes** nous inquiètent tous.

Nos principaux soucis, nous les connaissons :

- Pour nos enfants, nous demandons une **école** qui leur apprenne ce qui leur sera **utile**, et pour les jeunes, une **formation professionnelle** répondant aux **besoins réels**.

- Pour combattre le **chômage**, nous devons mener une action de tous les jours et répétée en **créant** ou en **sauvant** des entreprises mêmes petites, les commerces, l'activité. Depuis des années, **je le fais ici**, dans la Région.

- Pour les **Agriculteurs**, la situation apparaît souvent sans issue ; ils se voient appliquer des **règlements mal conçus**, et ne disposent plus toujours des **moyens décents de vie**. Il faut leur répondre en assurant aux plus défavorisés un **revenu plus équitable**, et en les aidant tous à trouver de **nouveaux débouchés** rentables.

- Pour toutes les générations, le **cadre de vie**, la **sécurité**, c'est important : il est indispensable de bien **choisir les priorités**, compte tenu des moyens disponibles.

J'ai réussi à obtenir le **plus large accord** des Elus sur ces choix dans la Région Basse-Normandie dont je suis le Président et au Conseil Général.

.../...

L'**enjeu** des élections législatives du 5 juin **est plus large** ; c'est au **niveau national** que nous devons nous faire entendre.

Beaucoup d'entre nous, quelle que soit son origine, n'est plus certain de s'en sortir : notre devoir est d'**être solidaires** et de peser de tout notre poids pour **obtenir** les mesures attendues de tous.

C'est ce que je ferai, **avec vous**, Candidat de l'Union et du Centre.

Vous pouvez me faire **confiance** pour vous **défendre**, défendre une politique concrète, m'attaquer aux **vrais problèmes**.

Nous nous retrouverons

René GARREC

DÈS LE 5 JUIN

POUR

René GARREC,

Député

Suppléant : Guy GALOPIN, Maire-Adjoint de Vire - Conseiller Régional

Candidat de "l'Union de Rassemblement et du Centre", soutenu par l'UDF et le RPR

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 12 JUIN 1988 - Département du Calvados - 6° Circonscription

René GARREC

Conseiller Général
Président du Conseil Régional
Officier de la Légion d'Honneur
Médaille de la Valeur Militaire

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Je sais la difficulté du choix que nous allons faire. Père de famille je suis conscient que l'avenir de nos enfants en dépend.

Nous éprouvons le besoin, quel que soit notre âge ou notre profession, d'assurances pour notre proche futur.

Nous attendons, plutôt que des hommes de partis, une présence compétente, des résultats.

J'ai choisi d'agir dans le respect des idées des uns et des autres, mais avec la ferme volonté de mener comme député une action concrète et efficace.

Les priorités : formation, création ou sauvetage d'emplois, aides pour ceux en difficulté. Je les ai faites retenir pour la Région.

Vivant sur place, Conseiller Général, je connais de près nos problèmes. Je sais ce que c'est d'y faire face.

Nous pouvons aller plus loin ensemble.

Nous avons à travailler au niveau régional, j'en ai les moyens : je saurai forcer les portes au niveau de l'Etat, l'ouverture nationale le permet.

C'est avec inquiétude que seul ou en famille nous regardons la France d'aujourd'hui.

... / ...

Nous ne réussirons que solidaires en n'oubliant personne en route.

Je veux être à vos côtés un député, un homme utile qui pèse de toute son expérience.

Nous savons tous dans le fond de nos cœurs, que seule l'union permettra de surmonter les obstacles actuels.

Je compte sur vous pour être à mes côtés et élire le député du Calvados que la circonscription réclame.

Tous ensemble nous réussirons

René GARREC

LE 12 JUIN

AVEC

René GARREC,

Député

Suppléant : Guy GALOPIN, Maire-Adjoint de Vire - Conseiller Régional

Candidat de "l'Union du Rassemblement et du Centre", soutenu par le RPR et l'UDF

CANTAL

Première circonscription	**M. Yves COUSSAIN**	élu au 2e tour
Deuxième circonscription	**M. Pierre RAYNAL**	élu au 1er tour

44 ans, marié, 2 enfants.
Cadre supérieur de banque
Maire de Teissières les Bouliès
Conseiller Général
d'Arpajon-sur-Cère
Conseiller Régional
d'Auvergne

YVES COUSSAIN

Candidat de l'Union du Rassemblement et du Centre

Georges BRANDT suppléant

Chères électrices, chers électeurs,

«L'AVENIR EXISTE»

C'est une évidence !

Une évidence qu'il convient cependant de rappeler alors que le Cantal connait une situation critique à l'origine d'un sentiment de morosité, sinon de résignation, ressenti par beaucoup de nos concitoyens.

Notre département, la circonscription d'Aurillac plus particulièrement, parce qu'elle a perdu depuis une dizaine d'années de nombreuses entreprises importantes, se sent **menacée**, voire perdue.

Notre DEVOIR est de LUTTER pour GAGNER

Le redressement nécessaire sera long et difficile.

La volonté d'entreprendre, je l'ai déjà manifestée, de même que mon suppléant, que ce soit dans les domaines économique, culturel, social.

36 ans, marié, 1 enfant.
Dirigeant les Etablissements
PERRIÉ-BRANDT

Tous deux, nés dans le Cantal, nous sommes profondément attachés à ce département. Nous avons conscience de son actuel état de crise et savons quel effort sera nécessaire pour le surmonter.

Député du Cantal : J'agirai avec ardeur et courage, convaincu que toute hégémonie est redoutable, celle de la politique sur les activités économiques et sociales, celle d'un parti sur la vie politique.

Je conduirai mon action en concertation étroite avec tous les partenaires économiques, sociaux, et culturels pour que le Cantal reprenne espoir.

Cette volonté je l'ai exprimé en choisissant Georges BRANDT, chef d'entreprise pour m'accompagner.

L'espoir renaitra grâce à la réalisation de projets récueillant une large adhésion locale, condition nécessaire et indispensable pour recevoir l'aide de la collectivité nationale.

J'ACCOMPLIRAI MON MANDAT DE DÉPUTÉ SELON 3 IDÉES MAJEURES.

- **Voter les lois :** Avec l'**U**nion du **R**assemblement et du **C**entre, je veillerai à ce que ces lois favorisent l'initiative individuelle et le rassemblement des français dans la solidarité à l'égard de toutes et de tous, les plus défavorisés et les personnes agées en particulier.

- **Défendre à Paris les intérêts du Cantal** pour lui donner les chances de se développer et de se préparer aux échéances européennes proches :

• Accélération du désenclavement qui pénalise le transport des hommes et des marchandises.

• Mesures de compensations aux handicaps que subit l'agriculture de montagne : aides à l'investissement et au transport.

• Maintien des services publics indispensable à la vie de nos zones rurales.

• Aides spécifiques à l'implantation et au développement des entreprises créatrices d'emplois (zones d'activité, fiscalité).

• Mise en place de filières de formation initiale et continue donnant aux jeunes cantaliens les mêmes chances qu'ailleurs.

- **Favoriser par la concertation active,** l'émergence et le développement des initiatives dans tous les domaines.

Je remplirai mon mandat de député dans le seul intérêt de la France, du Cantal et des Cantaliens en éliminant le sectarisme, dont a trop souffert notre région, lequel décourage les bonnes volontés.

- *Dynamisme pour lutter et vaincre*
- *Compétence pour gérer*
- *Ouverture et tolérance pour participer*

Telles sont les clés de l'AVENIR

Si vous partagez ma volonté de surmonter les difficultés présentes, d'aider le Cantal à faire face aux échéances prochaines et difficiles :

VOUS VOTEREZ LE 5 JUIN 1988

POUR DES HOMMES NEUFS, DYNAMIQUES ET EFFICACES

YVES COUSSAIN

et **Georges BRANDT** son suppléant

Vu le Candidat.

ELECTIONS LEGISLATIVES – JUIN 1988

1ère circonscription du Cantal

44 ans, marié, 2 enfants.
Cadre supérieur de banque
Maire de Teissières les Bouliès
Conseiller Général
d'Arpajon-sur-Cère
Conseiller Régional
d'Auvergne

YVES COUSSAIN

Candidat de l'Union du Rassemblement et du Centre

Georges BRANDT suppléant

Chères électrices, chers électeurs,

LA VICTOIRE EST A PORTÉE DE MAIN

36 ans, marié, 1 enfant.
Dirigeant les Etablissements
PERRIÉ-BRANDT

Je remercie chaleureusement toutes celles et tous ceux qui m'ont fait confiance le dimanche 5 juin en votant pour mon suppléant et moi-même.

Les résultats nationaux du premier tour des élections législatives ont confirmé ce que l'on pressentait à l'issue des présidentielles : les Françaises et les Français ne souhaitent pas confier tous les pouvoirs à un même parti politique.

Le Cantal n'échappe pas à la règle, les électrices et électeurs de la 1ére circonscription ont clairement montré qu'ils n'entendaient pas donner un chèque en blanc au député sortant.

3 points seulement nous séparent du candidat socialiste, les résultats montrent que rien n'est joué.

NOUS POUVONS GAGNER,

Aussi :

Si vous estimez qu'il n'est pas sain pour une démocratie qu'un même parti accapare à la fois la Présidence de la République, le Gouvernement et l'Assemblée Nationale.

- Si vous croyez, que les propositions et les solutions d'inspiration libérale sont plus efficaces pour résoudre les problèmes du CANTAL **que les schémas archaïques et partisans de nos adversaires.**

- Si vous pensez enfin que les intérêts du CANTAL seront d'autant mieux exprimés qu'ils seront défendus **par deux députés parlant d'une même voix.**

- Si vous partagez les idées que nous défendons, **VOTRE VOTE** montrera que vous avez à cœur d'aider le CANTAL à affronter les défis de demain et cela dans les meilleures conditions possibles.

NE LAISSEZ PAS PASSER
LA CHANCE POUR LE CANTAL

VOTEZ LE 12 JUIN 1988

POUR DES HOMMES NEUFS, DYNAMIQUES ET EFFICACES

YVES COUSSAIN

et Georges BRANDT, son suppléant

Vu le Candidat.

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 5 JUIN 1988

DÉPARTEMENT DU CANTAL

DEUXIÈME CIRCONSCRIPTION
SAINT-FLOUR - MAURIAC

Electrices, Electeurs,
Chers Compatriotes,

Le 5 juin prochain, vous allez élire vos représentants à l'Assemblée Nationale.

La dissolution précipitée de celle-ci, décidée en contradiction avec les déclarations antérieures au 8 Mai, et avant même que le Premier Ministre ait présenté au Parlement la politique de son Gouvernement, REND PEU CRÉDIBLE L'OUVERTURE ANNONCÉE.

Ainsi l'enjeu est donc clair. Les Français ont le choix :

— **Soit de donner au seul Parti Socialiste, comme en 1981, et pour 5 ans, la totalité du Pouvoir, avec les excès que l'on connaît.**

— **Soit de donner leur confiance à des hommes et des femmes qui ont fait la preuve de LEUR EFFICACITÉ, DE LEUR VÉRITABLE OUVERTURE D'ESPRIT, DE LEUR VOLONTÉ DE JUSTICE SOCIALE ET DE MODERNISATION.**

Dans cet esprit, les hommes et les femmes qui composent **l'Union du Rassemblement et du Centre** réaffirment leur attachement commun aux objectifs suivants :

- **LE DYNAMISME ET LA LIBERTÉ ÉCONOMIQUE QUI CRÉENT DES EMPLOIS,**

Ayant ressenti profondément le désarroi des travailleurs privés d'emploi, et particulièrement des jeunes, je considère en effet que toute mesure créatrice d'emplois doit rester privilégiée. Ainsi, il doit être maintenu un traitement social du chômage, notamment par la mise en œuvre rapide du Minimum Garanti de Réinsertion Sociale déjà proposé par Jacques CHIRAC. Il convient de veiller également à ce que le pouvoir d'achat des ouvriers et des employés soit rigoureusement préservé. De même que doit être porté attention à la situation des personnels de la Fonction Publique, ainsi qu'à la considération qui leur est due.

- **LA PRIORITÉ A L'ÉDUCATION ET A LA FORMATION,** formation qui doit tendre à éviter toute marginalisation en assurant des qualifications adaptées aux emplois de demain.

- **LA TOLÉRANCE ET LE RESPECT DE L'AUTRE,**

- **LA SOLIDARITÉ ENTRE TOUS LES FRANÇAIS, CITOYENS ÉGAUX EN DEVOIRS ET EN DROITS,**

- **LA SÉCURITÉ DES PERSONNES,**

- **LA CONSTRUCTION ÉQUILIBRÉE DE L'EUROPE** qui exigera pour notre pays une industrie performante, **une agriculture productive et dynamique,** un commerce et un artisanat actifs et modernes, ainsi que des professions libérales ayant toute faculté de s'épanouir.

- **L'AMOUR ET LA FIERTÉ DE LA FRANCE,** capable de rayonner en Europe et dans le Monde.

Pour défendre et atteindre ces objectifs, JACQUES CHIRAC m'a demandé d'être à nouveau candidat sur la deuxième circonscription du CANTAL, à laquelle, désormais, ONT ÉTÉ AJOUTÉS LES CANTONS DE SALERS ET DE PLEAUX.

Roger RIGAUDIÈRE, Maire de SAINT-CHAMANT, Conseiller Général de SALERS, Vice-Président du Conseil Régional d'AUVERGNE, a accepté d'être mon suppléant.

Pour notre département, il importe en effet que soit poursuivie la politique mise en œuvre avec succès, dès 1986, qui consiste à :

- **RENFORCER LES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES ET INDUSTRIELLES DE NOS BASSINS D'EMPLOI** en créant un environnement favorable au maintien et au développement de nos entreprises (Allègement des charges, infrastructures routières, ferroviaires et aériennes).

- **MAINTENIR LA POLITIQUE D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE** abandonnée en 1981 et reprise en 1986 qui doit prendre en compte les besoins des collectivités locales et nos handicaps naturels, et conforter l'Agriculture de Montagne et l'ensemble du monde rural (Commerce, Artisanat, Services).

- **POURSUIVRE, EN L'ACCÉLÉRANT, LA POLITIQUE DE DÉSENCLAVEMENT :**
  Je serai particulièrement vigilant au respect du **Schéma Routier National** arrêté par le Gouvernement de Jacques CHIRAC en février dernier : Autoroute A 71 - R.N. 9, à 2 fois 2 voies à caractéristiques autoroutières reliant CLERMONT à BÉZIERS - Autoroute CLERMONT-BORDEAUX avec l'indispensable raccordement du C.D. 922 —AURILLAC - MAURIAC - BORT-LES-ORGUES — en direction d'USSEL. Le Conseil Général, pour sa part, s'y engagera.

  Priorité doit être maintenue en faveur de la R.N. 122 — MASSIAC - AURILLAC -MAURS — et de la R.N. 120 — AURILLAC - BRIVE — véritable épine dorsale de notre Département (voie rapide).

- **DÉVELOPPER LA FORMATION DE NOS JEUNES** (Création de nouveaux B.T.S. dans nos lycées (Tourisme, Environnement, Comptabilité).

- **POUR LES PERSONNES AGÉES,** poursuite des actions :
  — de maintien à domicile par la mise en œuvre de moyens adaptés et réseaux de sécurité.
  — Infrastructures d'hébergement pour les personnes âgées dépendantes.
  — Préservation du pouvoir d'achat des retraités.

- **POUR LES HANDICAPÉS,** il est nécessaire à la fois de préserver leur dignité dans la société, d'améliorer leurs allocations et de leur permettre une meilleure insertion professionnelle.

- **POURSUIVRE LE DÉVELOPPEMENT DU TOURISME DANS SES DIVERSES FORMES**
  Par une promotion d'envergure, faire en sorte que le Cantal soit connu et visité de l'EUROPE toute entière.

La conduite de cette action parlementaire entend s'appuyer sur les forces vives de notre Département, sans exclusion, et se nourrir d'un dialogue constructif avec les Elus, les Professionnels, les Cadres, les Acteurs Economiques, Tous les Hommes et les Femmes de bonne volonté et particulièrement LES JEUNES qui sont l'avenir et l'espérance de notre Pays.

Dr Pierre RAYNAL

Député sortant
Maire de CHAUDES-AIGUES
Président du CONSEIL GÉNÉRAL

Suppléant :

Roger RIGAUDIÈRE

Maire de SAINT-CHAMANT
Conseiller Général de SALERS
Vice-Président du CONSEIL RÉGIONAL

VU, LES CANDIDATS.

CHARENTE

Première circonscription	**M. Georges CHAVANES**	élu au 2e tour
Deuxième circonscription	**M. Pierre-Rémy HOUSSIN**	elu au 2e tour
Troisième circonscription	**M. Jérôme LAMBERT**	elu au 2e tour
Quatrième circonscription	**M. Jean-Michel BOUCHERON**	élu au 1er tour

GEORGES CHAVANES

Jean-Michel BOLVIN

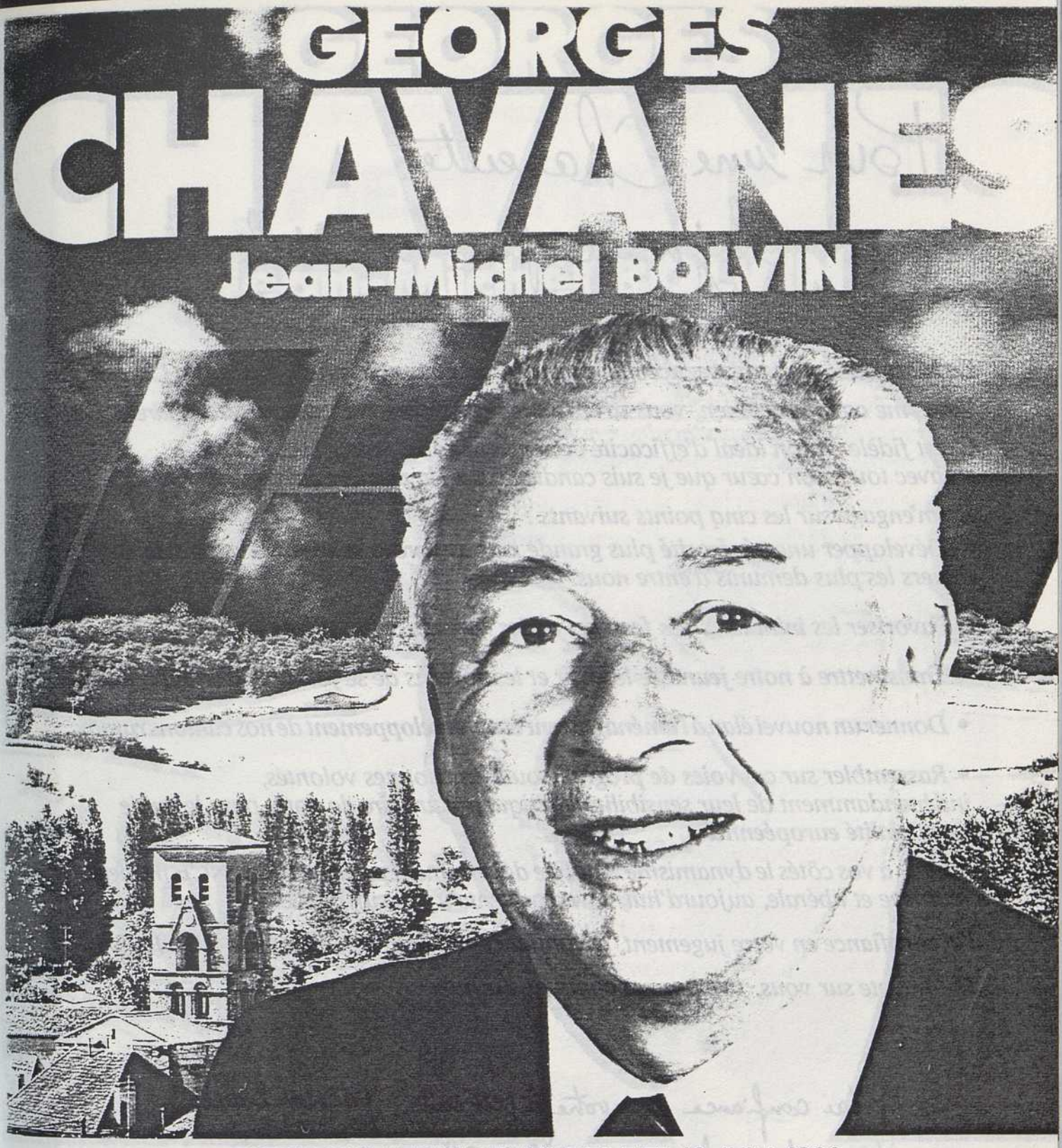

ELECTIONS LEGISLATIVES DES 5 ET 12 JUIN 1988

1re CIRCONSCRIPTION DE LA CHARENTE

GEORGES CHAVANES

ANCIEN MINISTRE DU COMMERCE DE L'ARTISANAT ET DES SERVICES.
PRESIDENT DU COMITE D'AMENAGEMENT ET D'EXPANSION DE LA CHARENTE

SUPPLEANT

JEAN MICHEL BOLVIN

CONSEILLER GENERAL
MAIRE DE SAINT AMANT DE MONTMOREAU

CANDIDATS DE L'UNION DU RASSEMBLEMENT ET DU CENTRE

Pour une Charente dynamique et solidaire

En Mars 1986, vous m'avez accordé votre confiance en m'élisant Député de la Charente.

Vous me connaissez bien, vous savez tout ce que j'ai réalisé pour notre Charente.

C'est fidèle à mon idéal d'efficacité économique et de justice sociale et avec tout mon cœur que je suis candidat dans la première circonscription.

Je m'engage sur les cinq points suivants :

- *Développer une* **générosité** *plus grande pour assurer la* **solidarité** *indispensable envers les plus démunis d'entre nous.*
- *Favoriser les* **initiatives** *des femmes et des hommes en faveur de* **l'emploi.**
- *Transmettre à notre* **jeunesse** *le désir et les moyens de se* **former** *et* **d'entreprendre.**
- *Donner un nouvel élan à* **l'aménagement** *et au* **développement** *de nos* **cantons ruraux.**
- *Rassembler sur ces* **voies de progrès,** *toutes les bonnes volontés, indépendamment de leur sensibilité politique, pour faire de notre pays le guide de la* **réalité européenne.**

Vivant à vos côtés le dynamisme de notre département pour une FRANCE moderne, créatrice et libérale, aujourd'hui, je me présente à vos suffrages.

J'ai confiance en votre jugement, j'ai confiance en votre choix pour la CHARENTE.

Je compte sur vous, vous pouvez compter sur moi.

J'ai confiance en votre jugement, j'ai confiance en votre choix pour la Charente.
Je compte sur vous, vous pouvez compter sur moi.

G. Chavanes

Georges CHAVANES

GEORGES CHAVANES

Jean-Michel BOLVIN

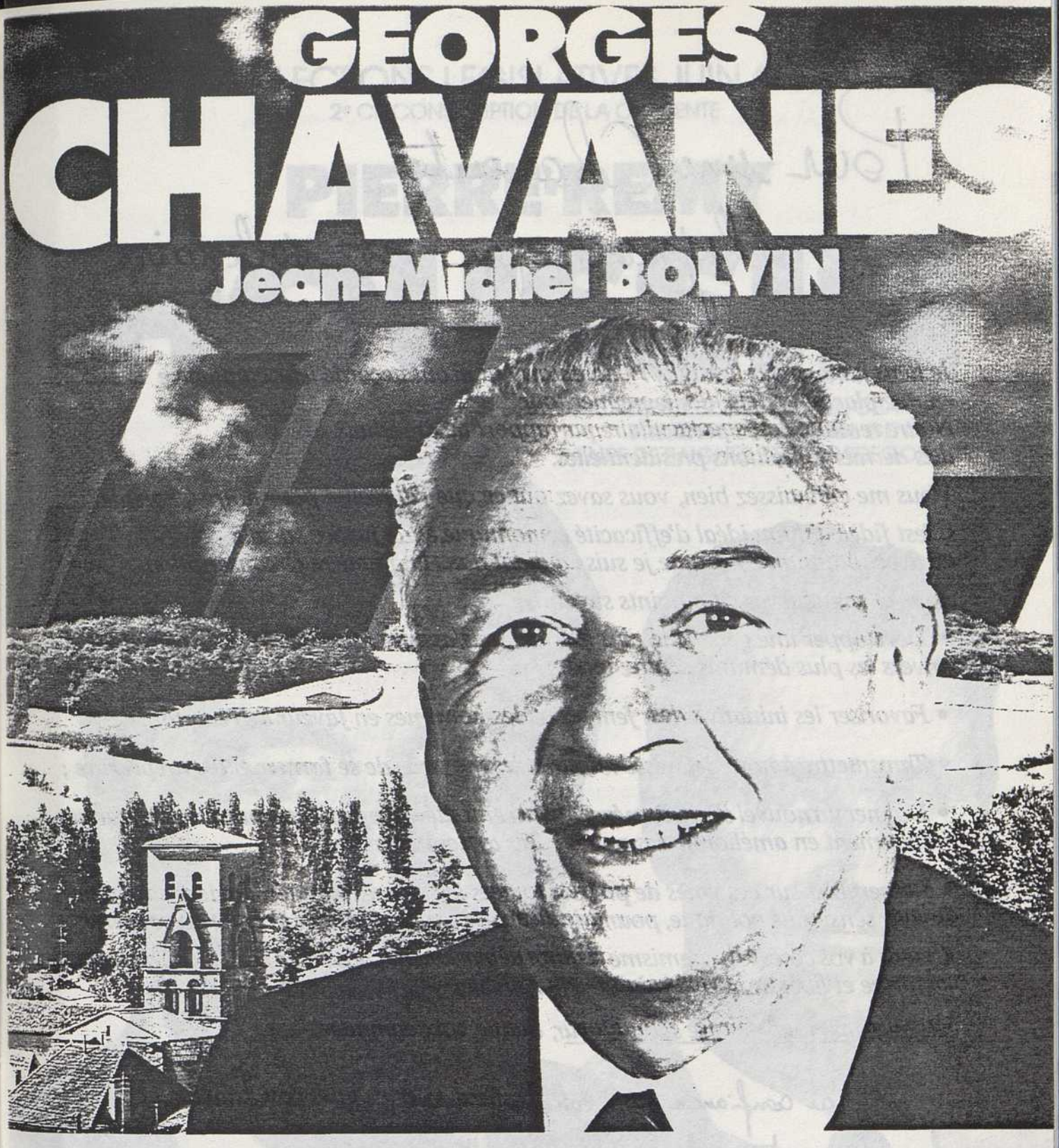

ELECTIONS LEGISLATIVES JUIN 1988

1re CIRCONSCRIPTION DE LA CHARENTE

GEORGES CHAVANES

ANCIEN MINISTRE DU COMMERCE DE L'ARTISANAT ET DES SERVICES.
PRESIDENT DU COMITE D'AMENAGEMENT ET D'EXPANSION DE LA CHARENTE

SUPPLEANT

JEAN MICHEL BOLVIN

CONSEILLER GENERAL
MAIRE DE SAINT AMANT DE MONTMOREAU

CANDIDATS DE L'UNION DU RASSEMBLEMENT ET DU CENTRE

Pour une Charente dynamique et solidaire

Je tiens à remercier les 18.177 Charentais qui m'ont accordé leur confiance en me plaçant en tête dès le premier tour.
Notre remontée est spectaculaire par rapport aux résultats des dernières élections présidentielles.

Vous me connaissez bien, vous savez tout ce que j'ai réalisé pour notre Charente.

C'est fidèle à mon idéal d'efficacité économique et de justice sociale et avec tout mon cœur que je suis candidat dans la première circonscription.

Je m'engage sur les cinq points suivants :

- *Développer une **générosité** plus grande pour assurer la **solidarité** indispensable envers les plus démunis d'entre nous ;*
- *Favoriser les **initiatives** des femmes et des hommes en faveur de **l'emploi** ;*
- *Transmettre à notre **jeunesse** le désir et les moyens de se **former** et d'**entreprendre** ;*
- *Donner un nouvel élan à **l'aménagement** et au **développement** de nos **cantons ruraux** notamment en améliorant les revenus des agriculteurs ;*
- *Rassembler sur ces **voies de progrès**, toutes les bonnes volontés, indépendamment de leur sensibilité politique, pour faire de notre pays le guide de la **réalité européenne**.*

Vivant à vos côtés le dynamisme de notre département pour une FRANCE moderne, créatrice et libérale, je viens à nouveau solliciter vos suffrages.

Mobilisons-nous pour le second tour, chaque voix comptera.

J'ai confiance en votre jugement, j'ai confiance en votre choix pour la Charente.
Je compte sur vous, vous pouvez compter sur moi.

G. Chavanes

Georges CHAVANES

ELECTIONS LEGISLATIVES JUIN 1988

2e CIRCONSCRIPTION DE LA CHARENTE

PIERRE-REMY HOUSSIN

DEPUTE SORTANT DE LA CHARENTE
PRESIDENT DU CONSEIL GENERAL
MAIRE DE BAIGNES SAINTE-RADEGONDE

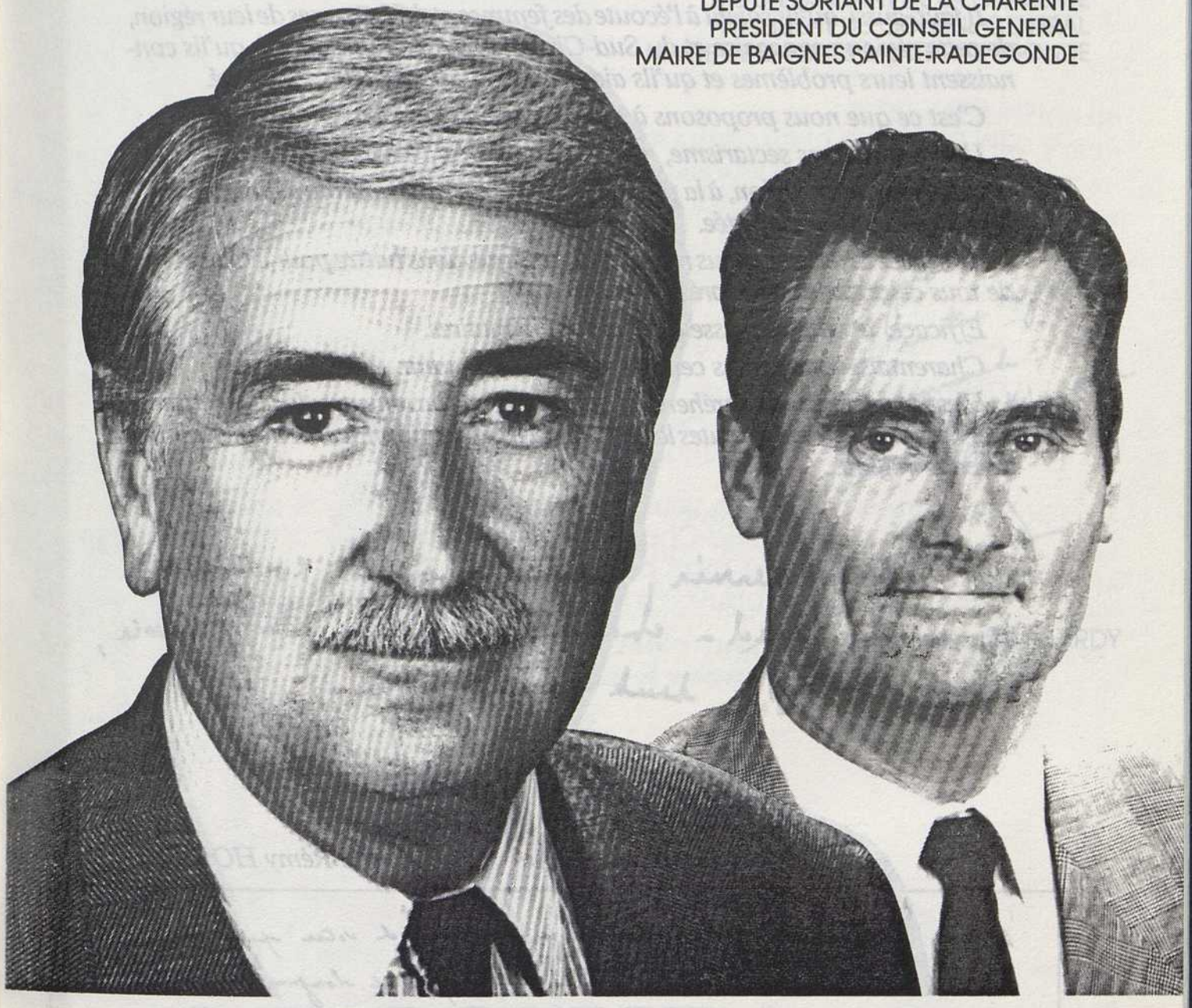

ET SON SUPPLEANT

ROBERT ROUX

CONSEILLER GENERAL COGNAC SUD,
MAIRE DE LOUZAC ST ANDRE,
PRESIDENT DE L'OFFICE DEPARTEMENTAL DU TOURISME

UNION DU RASSEMBLEMENT ET DU CENTRE

Madame, Mademoiselle, Messieurs,

Le pouvoir socialiste ayant préféré la crise à l'ouverture, les Français doivent, de nouveau, désigner les femmes et les hommes qui vont légiférer, c'est-à-dire préparer les lois, les amender, les voter.

Il faut que ces femmes et ces hommes aient leur totale indépendance d'esprit en apportant leur pierre au renouveau de la France, mais qu'ils soient, aussi, un obstacle à tous les excès que nous pourrions connaître si le parti socialiste avait, de nouveau, la majorité absolue à l'Assemblée Nationale.

Il faut, aussi, qu'ils soient à l'écoute des femmes et des hommes de leur région, de cette région cognaçaise et du Sud-Charente qui a sa spécificité, qu'ils connaissent leurs problèmes et qu'ils aient fait la preuve de leur efficacité.

C'est ce que nous proposons à chacune, à chacun d'entre vous.

L'ouverture sans sectarisme, notre équipe en est l'éclatante démonstration.

Le travail dans l'union, à la tête du Conseil Général et comme député sortant, la preuve en a été apportée.

Hommes de terrain, nous n'aurons de cesse de nous battre pour le mieux-être de tous ceux que nous représentons.

Efficace, le bilan se passe de tous commentaires.

Charentais, nous avons cette terre soudée au cœur.

C'est un pacte de compréhension que nous vous proposons de sceller ensemble en tendant la main à toutes les femmes et à tous les hommes de bonne volonté de cette région.

Votre terroir, terroir notre cognaçais
et notre Sud-Charente, terroir de France,
c'est notre seule ambition.

Pierre-Rémy HOUSSIN

A tous ceux qui me font confiance, je demande de voter pour mon ami, P.R. Houssin. Nous travaillons ensemble depuis de longues années et je vous assure qu'il est le seul, je dis bien le seul, à connaître vos problèmes et à pouvoir vous aider à les résoudre.

Francis HARDY

ELECTIONS LEGISLATIVES JUIN 1988

2e CIRCONSCRIPTION DE LA CHARENTE

PIERRE-REMY HOUSSIN

DEPUTE SORTANT DE LA CHARENTE
PRESIDENT DU CONSEIL GENERAL
MAIRE DE BAIGNES SAINTE-RADEGONDE

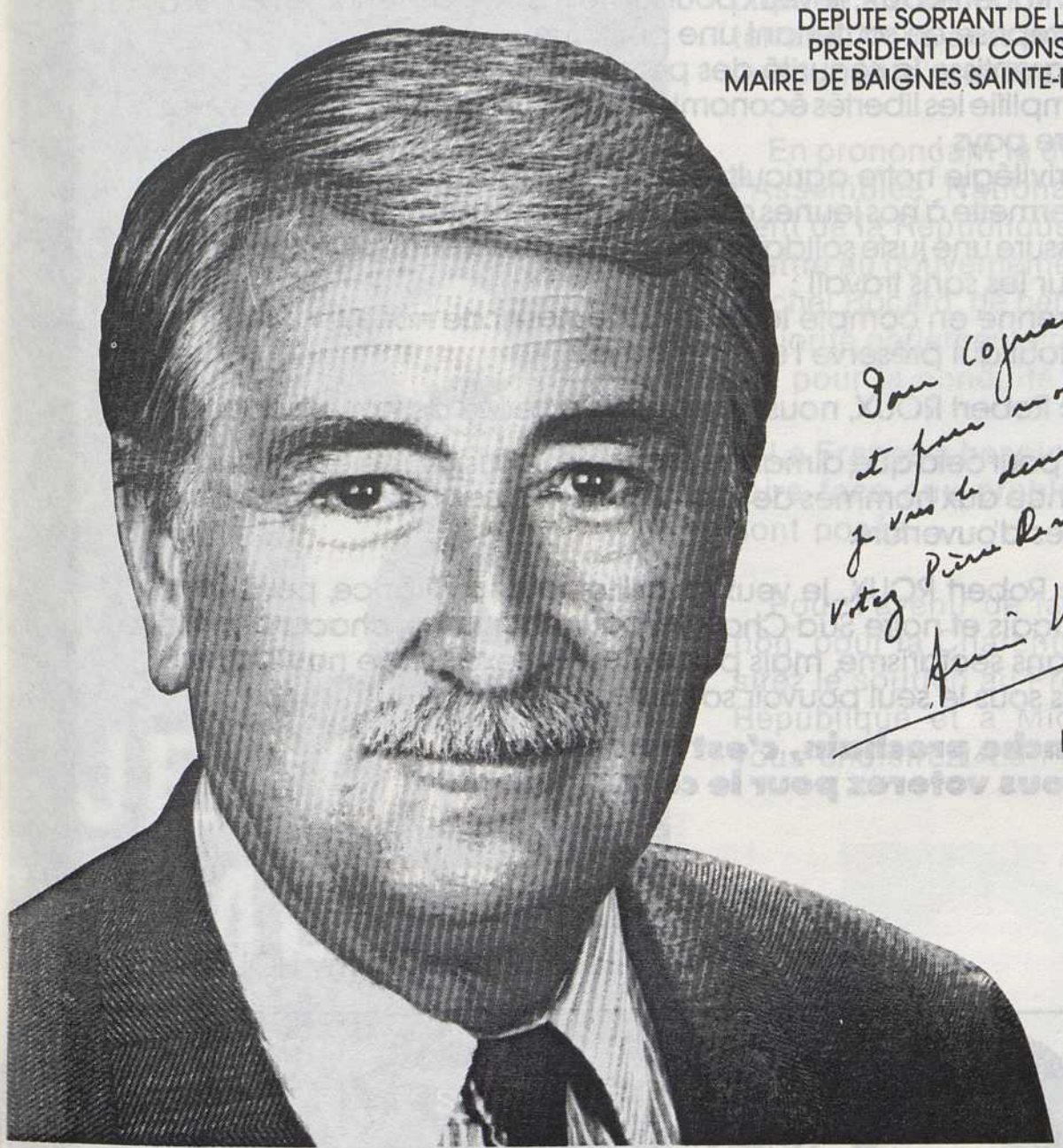

Pour Cognac
et pour notre région
je vous le demande :
votez Pierre Remy Houssin

Francis HARDY

LE CŒUR ET LA RAISON

UNION DU RASSEMBLEMENT ET DU CENTRE

IMP. THORET LE DUC - JARNAC

Madame, Mademoiselle, Monsieur, Chers Amis,

Dimanche dernier, vous avez été très nombreux à nous apporter votre soutien ; vous nous avez mis largement en tête de tous les candidats.

Merci de votre confiance.

Dimanche prochain, vous devez nous donner la majorité, pour vous, pour notre région, pour la France.

Les Françaises et les Français désirent un juste équilibre des forces politiques de ce pays.

Avec Robert ROUX, je veux poursuivre l'œuvre de renouveau qui a été entreprise en soutenant une politique :
- qui garantisse la sécurité des personnes et des biens ;
- qui amplifie les libertés économiques dont ont besoin les forces vives de notre pays ;
- qui privilégie notre agriculture et notre viticulture ;
- qui permette à nos jeunes d'être formés pour affronter le 21e siècle ;
- qui assure une juste solidarité pour nos anciens, pour les plus démunis, pour les sans travail ;
- qui prenne en compte le désenclavement de notre Charente ;
- et surtout qui préserve l'unité du pays.

Avec Robert ROUX, nous avons fait la preuve de notre efficacité.

C'est pour cela que, dimanche prochain, vous nous ferez confiance, confiance aux hommes de terrain, aux hommes d'expérience, aux hommes d'ouverture.

Avec Robert ROUX, je veux travailler pour la France, pour notre Cognaçais et notre Sud-Charente, pour chacune, chacun d'entre vous, sans sectarisme, mais pour éviter les excès que notre pays a connus sous le seul pouvoir socialiste.

Dimanche prochain, c'est avec raison que vous voterez pour le cœur.

Pierre-Rémy HOUSSIN

SUPPLEANT

ROBERT ROUX

CONSEILLER GENERAL COGNAC SUD,
MAIRE DE LOUZAC ST ANDRE,
PRESIDENT DE L'OFFICE DEPARTEMENTAL DU TOURISME

LA FRANCE UNIE

AVEC

JEROME LAMBERT

SUPPLEANT

JEAN REYRAT

MAJORITE PRESIDENTIELLE POUR LA FRANCE UNIE

ELECTIONS LEGISLATIVES DU 5 JUIN 1988
3ème CIRCONSCRIPTION DE LA CHARENTE

Madame,
Mademoiselle,
Monsieur

Vous avez été 61,3% des électrices et des électeurs de la circonscription à voter pour François Mitterrand. Vous avez manifesté ainsi le souhait d'une France Unie.

En prononçant la dissolution de l'Assemblée Nationale, le Président de la République a voulu permettre au gouvernement dirigé par Michel Rocard, de bénéficier d'une majorité parlementaire indispensable pour la conduite du pays.

La France a besoin d'unité pour faire face aux problèmes qui lui sont posés.

Pour l'avenir de la circonscription, pour la Charente. vous choisirez le soutien au Président de la République et à Michel Rocard, vous choisirez «La France Unie».

Jérôme Lambert — *Député sortant*

Jean Reyrat — *Suppléant*

La réélection de François Mitterrand à la Présidence de la République offre aujourd'hui à la France une chance unique de réaliser l'union des français pour construire l'Avenir.

Nous pouvons faire cette union :

- *en défendant les valeurs de la République et de la Démocratie*
- *en agissant pour plus de justice à l'égard de ceux qui ont des difficultés*
- *en créant les conditions du progrès économique et social*
- *en choisissant des représentants politiques qui aient la volonté de dialoguer et qui adoptent des comportements nouveaux*

Député depuis mars 1986, j'ai participé activement à la vie politique nationale et locale.

J'ai travaillé dans tous les domaines pour venir en aide à tous ceux qui ont fait appel à moi. Les problèmes n'ont pas manqué.

Dans un difficile contexte économique, le chômage a continué d'augmenter, la protection sociale a été malmenée, les difficultés du petit commerce et de l'artisanat se sont accrues, l'agriculture elle aussi a durement souffert.

Avec mon suppléant, Jean Reyrat, nous avons toujours été à vos côtés pour défendre l'enseignement menacé, pour défendre les personnes âgées et les malades victimes des mesures prises contre la Sécurité Sociale.

Nous avons été avec vous, pour réclamer une gestion plus juste des quotas laitiers, pour défendre les éleveurs, pour améliorer les réglementations céréalières, pour nous inquiéter de la politique du gel des terres et pour combattre avec conviction la désertification rurale.

Député sortant,

J'ai mis mon dynamisme à votre service. J'ai utilisé mes connaissances pour vous défendre sans relâche. J'ai mis en œuvre mon influence pour mieux vous représenter.

Le 5 juin, comme à l'occasion de l'Election de François Mitterrand, nous devons nous tourner vers l'avenir, c'est ma préoccupation.

Mon élection et celle de Jean Reyrat, Maire de Confolens et Vice-Président du Conseil Régional, donnera à la 3e circonscription, une équipe qui a déjà prouvé sa volonté et sa capacité de bien vous représenter.

Vous avez, à 61,3% dans la circonscription, fait confiance à François Mitterrand et vous pensez aujourd'hui à l'intérêt de notre pays.

Vous donnerez au Président de la République et à son Premier Ministre une majorité de progrès pour une France Unie.

Votez le 5 juin pour

Jérôme Lambert - Député sortant

Député sortant
Membre de la Commission
Agricole du P.S.
Commissaire aux lois
né le 7.6.1957

Jean Reyrat - Suppléant

Maire de Confolens
Vice-Président
du Conseil Régional
Inspecteur Principal PTT
né le 5.4.1932 à Confolens

IMPRIMERIE A. R. C. 75001 ANGOULÊME

REUSSIR LA FRANCE UNIE AVEC

JEROME LAMBERT

DEPUTE SORTANT DE LA CHARENTE

SUPPLEANT

JEAN REYRAT

MAIRE DE CONFOLENS
VICE PRESIDENT DU CONSEIL REGIONAL

MAJORITE PRESIDENTIELLE

ELECTIONS LEGISLATIVES DU 12 JUIN 1988
3ème CIRCONSCRIPTION DE LA CHARENTE

RASSEMBLER LES FORCES DE PROGRÈS

Madame,
Mademoiselle,
Monsieur,

Dès le 1er Tour de l'Election Législative vous avez placé les candidats de la Majorité Présidentielle, Jérôme LAMBERT, Député sortant, et Jean REYRAT, son Suppléant, en tête devant tous les autres candidats de la circonscription.

Nous vous remercions de la confiance que vous nous avez ainsi manifestée.

Ce résultat doit nous permettre d'atteindre, dans notre circonscription, les objectifs que François MITTERRAND et Michel ROCARD ont fixés pour l'avenir de notre pays.

Nous voulons réussir la France Unie en la rassemblant autour des forces de progrès, autour des orientations de François MITTERRAND que vous avez très largement soutenues le 8 Mai dernier.

Nous refusons l'adhésion aux valeurs de l'Extrême Droite, raciste et intolérante, et nous dénonçons le danger pour la Démocratie des alliances passées entre l'U.R.C. et le Front National.

Dimanche prochain apportez votre soutien aux candidats de l'Avenir. Votez pour la France Unie, pour le rassemblement des forces de progrès. Votez pour un Député dynamique, ayant l'expérience nécessaire et qui utilisera son influence pour bien vous représenter dans le respect de chacun.

VOTEZ

Jérôme LAMBERT *Député sortant*

Jean REYRAT *Suppléant.*

Vu le Candidat

RASSEMBLER LA GAUCHE ET LES FORCES DE PROGRÈS POUR RÉALISER LE CONTRAT DE

LA FRANCE UNIE

1) ▶ Elle donnera la priorité à la formation et à la recherche.

2) ▶ Elle modernisera l'économie dans le progrès social.

3) ▶ Elle assurera la solidarité et la cohésion sociale vis à vis en particulier des agriculteurs et de tous ceux qui souffrent de l'évolution de notre société.

4) ▶ Elle agira pour l'égalité des femmes et des hommes.

5) ▶ Elle travaillera à construire l'Europe.

6) ▶ Elle veillera sur notre environnement.

7) ▶ Elle multipliera les accès à la culture.

8) ▶ Elle garantira la sécurité, encouragera le désarmement et agira pour la paix.

9) ▶ Elle aidera le développement du Tiers Monde.

10) ▶ Elle refusera toutes les exclusions.

LA FRANCE UNIE EST EN MARCHE

Pour permettre à François MITTERRAND et à Michel ROCARD de réaliser ce que vous avez souhaité lors de l'Élection Présidentielle,

Pour que la 3e circonscription de la Charente se tourne vers l'Avenir,

DIMANCHE PROCHAIN, VOTEZ ET FAITES VOTER POUR JÉRÔME LAMBERT, DÉPUTÉ SORTANT DE LA CHARENTE ET JEAN REYRAT, SUPPLÉANT.

LA FORCE DE L'UNION POUR ASSURER L'AVENIR

Accord de désistement réciproque

Les directions du Parti Communiste Français et du Parti Socialiste ont chacune indiqué qu'elles appelaient les électeurs à voter au second tour, pour le candidat de gauche le mieux placé à l'occasion du premier tour des élections législatives.

Imp. A.R.C. 2000 - Angoulême

LA FRANCE UNIE

AVEC

JEAN-MICHEL BOUCHERON

SUPPLÉANT

JEAN-CLAUDE BEAUCHAUD

MAJORITÉ PRÉSIDENTIELLE POUR LA FRANCE UNIE

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 5 JUIN 1988

Avec François Mitterrand, Président de la République française, avec Michel Rocard, Premier Ministre de la République, avec vous tous, dans cette circonscription et dans ce département je choisis "la France unie"

Boucheron

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 5 JUIN 1988

4e CIRCONSCRIPTION DE LA CHARENTE

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

La réélection de François MITTERRAND à la présidence de la République offre aujourd'hui à la France une chance unique, celle de l'ouverture politique qui permettra aux Français de s'unir autour des valeurs permanentes, des valeurs essentielles de la démocratie.

François MITTERRAND et Michel ROCARD m'ont fait l'honneur de m'appeler aux responsabilités gouvernementales.

Secrétaire d'État auprès du ministre de l'Intérieur, délégué aux Collectivités territoriales, ce sont ma passion et mon dynamisme que je mets aujourd'hui au service de chacun d'entre vous dans cette circonscription, au service de vos élus, au service de nos communes et de nos cantons.

Il s'agit d'élire une majorité parlementaire qui nous aidera à faire avancer le pays et à préserver ces biens communs que sont pour nous la République et la Démocratie, c'est-à-dire le respect des lois et le respect des autres.

Il s'agit de bâtir une France solidaire où chacun aura sa place, une France forte au sein d'une Europe libre et démocratique, grand enjeu des prochaines années, une France ouverte à toutes celles et tous ceux qui veulent rassembler et combattre l'intolérance, l'injustice, l'exclusion des plus faibles.

C'est une tâche exaltante que, par votre vote du 5 juin, nous réussirons ensemble.

Jean-Michel BOUCHERON,
Maire d'ANGOULÊME
Secrétaire d'État auprès
du Ministre de l'Intérieur

Jean-Claude BEAUCHAUD
Maire du GOND-PONTOUVRE
Suppléant

IMP. MEYNARD - SOYAUX

Vu : le candidat

CHARENTE-MARITIME

Première circonscription	**M. Michel CREPEAU**	élu au 2e tour
Deuxième circonscription	**M. Jean-Guy BRANGER**	élu au 2e tour
Troisième circonscription	**M. Roland BEIX**	élu au 1er tour
Quatrième circonscription	**M. Philippe MARCHAND**	élu au 2e tour
Cinquième circonscription	**M. Jean de LIPKOWSKI**	élu au 2e tour

CANDIDATS de la MAJORITÉ PRÉSIDENTIELLE
pour une France unie

Michel CRÉPEAU

Député-Maire de La Rochelle
Ancien Ministre

Candidat apparenté Socialiste présenté
par le Mouvement des Radicaux de Gauche

Suppléante :

Colette CHAIGNEAU
Conseillère Régionale

Michel CRÉPEAU
1 bis, rue de la Ferté
LA ROCHELLE

Juin 1988

Chers Amis,

Le 8 Mai dernier, vous avez élu François Mitterrand.

Il convient de lui donner une majorité cohérente permettant de gouverner la France dans les perspectives de progrès, de solidarité, de rassemblement et d'ouverture qu'il a lui-même tracées.

Il faut, aussi, élire le Député qui plaidera nos dossiers difficiles à Paris. Donc, désigner celui qui vous semble le plus capable de parler en votre nom et de se faire entendre du Président et du Gouvernement.

Notre ville de La Rochelle, notre province d'Aunis, notre Ile de Ré, disposent d'atouts considérables qui nous permettront de surmonter la crise. Une crise dont la conséquence la plus grave est évidemment le chômage.

Vous pouvez constater que beaucoup de choses bougent à La Rochelle : on y fait partout des travaux ; grâce à l'intervention du S.I.V.O.M. des entreprises nouvelles se créent ; des investisseurs s'intéressent à nous ; grâce au plan Le Pensec, on lance de nouveaux navires de pêche.

Déjà le gouvernement Rocard a lancé un plan d'urgence pour les plus déshérités. Je suis de ceux qui croient que la solidarité, la fraternité, l'amitié sont des besoins essentiels pour notre temps.

Tout comme l'ouverture, la modernité et le pragmatisme qui sont depuis toujours les fondements de mon action politique.

Une fois encore le Parti Socialiste, les Radicaux de Gauche et ceux qui se reconnaissent dans les valeurs républicaines, m'apportent leur soutien.

Une fois encore je sollicite votre confiance pour assurer le mandat dont je suis le plus fier avec celui de Maire de La Rochelle : parler et surtout agir en votre nom. D'avance je vous en remercie.

Avec mes meilleurs sentiments

Suppléante

Colette CHAIGNEAU

Michel CRÉPEAU

Député-Maire de La Rochelle

Candidat de la majorité présidentielle pour une France unie.

Présenté par le Parti Socialiste et le Mouvement des Radicaux de Gauche.

Vu, le candidat

Imp. J. DOIGNON s.a. - L.R.

TOUS UNIS ET RASSEMBLÉS

POUR GAGNER

Au second tour, pas d'absentions !

Merci.

IMPRIMERIE ROCHELAISE, 90, bd André-Sautel, La Rochelle

Élections Législatives
Juin 1988 - Second tour

1re Circonscription
La Rochelle

Michel CRÉPEAU
1 bis, rue de la Ferté
LA ROCHELLE

Chers Amis,

Par votre vote du premier tour, vous m'avez placé très largement en tête de tous les candidats. Je vous en remercie.

Vous voulez que le Président de la République dispose d'une majorité cohérente, d'une majorité de progrès, attachée aux valeurs de la démocratie.

Vous voulez aussi que La Rochelle soit défendue et entendue.

Elle le sera avec d'autant plus de force que nous serons rassemblés, mobilisés et unis dimanche prochain.

Au second tour, aucune abstention n'est permise.

Alors je compte sur vous. Et d'avance, je vous en remercie.

Avec mes sentiments les plus cordiaux

Colette CHAIGNEAU
Suppléante

Vu le candidat.

Michel CRÉPEAU
Candidat d'Union
pour la Majorité Présidentielle
M.R.G. apparenté P.S.

UNION POUR LA MAJORITÉ PRÉSIDENTIELLE

Département de la Charente-Maritime

ELECTIONS LEGISLATIVES DU 5 JUIN 1988

2ème CIRCONSCRIPTION DE ROCHEFORT-COURÇON

Jean-Guy BRANGER
DEPUTE SORTANT
Vice-Président du Conseil Général
Maire de Surgères

Electrices, Electeurs,

Le Président de la République a choisi de dissoudre l'Assemblée Nationale élue en Mars 1986, comme la Constitution l'y autorise. A l'opposé des intentions déclarées d'ouverture et de respect du suffrage populaire, il n'a pas permis au nouveau gouvernement qu'il venait de nommer, de se présenter devant les élus de la Nation et de faire connaître son programme. Les françaises et les français auront à juger les 5 et 12 Juin prochains de ce décalage permanent qui existe entre les mots et les actes tels que les socialistes les expriment et les exercent en particulier depuis 1981.

Ce qui est clair aujourd'hui, c'est que les électeurs ne savent toujours pas au-delà des propos d'ouverture, de rassemblement et d'unité auxquels tout parti politique démocratique comme tout individu responsable souscrivent forcément, quelle sera la politique pour la France et pour les français au lendemain de cette élection législative. Personne ne sait avec qui sera conduite cette politique puisque le parti socialiste demeure minoritaire dans le pays. Ceci explique d'ailleurs leur tentative avortée de trouver des alliés tantôt au centre, tantôt au parti communiste pour conquérir le pouvoir à l'Assemblée. **Ce qui est sûr, c'est qu'il ne faut pas que le parti socialiste détienne tous les rouages du pouvoir : la Présidence de la République, le Gouvernement, la majorité à l'Assemblée Nationale.** Toute volonté d'ouverture de ce parti dominant fut-elle réelle irait vite à l'échec : la raison du plus fort l'emportant toujours sur celle des plus faibles. La démocratie y perdrait forcément. Il faut bien y réfléchir.

Pour ma part, élu député en 1977, réélu en 1978, 1981 et 1986, je me présente à nouveau à vos suffrages avec Jean-Louis LEONARD, Maire de CHATELAILLON - PLAGE, suppléant, comme candidat de l'Union du Rassemblement et du Centre, candidat unique de la majorité sortante. **Cette majorité, vous lui avez largement fait confiance il y a 2 ans en mars 1986, pour entreprendre le redressement économique et social du pays que 5 années d'une gestion désastreuse menée par la gauche et le parti socialiste en particulier, avait affaibli et conduisait au déclin. Cela il ne faut pas l'oublier trop vite. Le redressement est désormais sérieusement engagé. Les premiers signes d'une amélioration de la situation des entreprises garantes d'une amélioration de l'emploi apparaissent ; chacun reconnaît l'efficacité de la lutte menée contre le terrorisme et l'insécurité ; la majorité d'entre vous apprécie la liberté et la responsabilité individuelle que nous avons commencé à restaurer à tous les niveaux ; tout le monde est convaincu désormais que si la solidarité est nécessaire, l'assistance n'est pas une fin en soi et qu'elle doit s'exercer dans le respect de la dignité de celui qui en bénéficie et notamment chaque fois que c'est possible en lui demandant de participer à l'amélioration de son propre sort.** C'est en respectant ces principes simples et en développant ces orientations pour lesquelles vous nous avez confié un mandat en Mars 1986 que la France pourra garantir et améliorer sa place dans l'Europe sans frontières de 1992 et que notre jeunesse dont je sais l'ardeur et le réalisme, aura sa chance de trouver un avenir prometteur.

J'ajouterai enfin que pour la Charente-Maritime et pour votre circonscription, il en va de leur intérêt d'avoir pour représentant un homme qui connaît leurs préoccupations, qui sait étudier et manier les dossiers qu'ils pratiquent dans ces différents mandats de Maire, Conseiller Général depuis 1971, qui éloigné des états majors partisans reste un homme de terrain en contact avec les réalités quotidiennes, qui exprime enfin avec force son attachement aux idées et aux institutions qui fondent la Vème République.

Celles-ci faut-il le rappeler, reposent essentiellement sur l'unité nationale par le rassemblement du plus grand nombre dans l'intérêt de chacun et pour la grandeur de la France.

Jean-Louis LEONARD
Ingénieur
Maire de Chatelaillon-Plage
SUPPLEANT

Pour vous...

2 HOMMES LIBRES ET RESPONSABLES

pas d'abstention

DÈS LE PREMIER TOUR:

Votez

Jean-Guy BRANGER

Jean-Louis LEONARD

Vu : le Candidat.

IMP. BOISMOREAU - ROCHEFORT

Jean-Guy BRANGER
DEPUTE SORTANT
Vice-Président du Conseil Général
Maire de Surgères

Département de la Charente-Maritime

ELECTIONS LEGISLATIVES DU 12 JUIN 1988

2ème CIRCONSCRIPTION DE ROCHEFORT -COURÇON

20 122 électrices et électeurs m'ont accordé leur confiance le 5 juin 1988 avec plus de 45 % des suffrages exprimés manifestant ainsi clairement leur désir de me voir continuer à siéger à l'Assemblée Nationale. **Qu'ils en soient chaleureusement remerciés.**

D'autres ont choisi au 1er Tour, d'apporter leur vote à un candidat différent, parfois pour exprimer une sensibilité particulière ou pour faire passer leur message propre. D'autres enfin se sont abstenus, peut-être lassés par ce climat de campagne qui règne en permanence dans notre pays et freine trop longtemps son dynamisme et son activité.

A tous je voudrais dire combien l'enjeu du deuxième tour est important. Important car des résultats, dépendra la réalité de l'ouverture et du dialogue. Si le parti socialiste est tout seul majoritaire, il n'y aura pas d'ouverture durable, il ne pourra y avoir de rassemblement. L'exemple de 1981 à 1985 doit être présent dans les esprits.

C'est en accordant des voix aux candidats qui comme moi représentent l'Union du Rassemblement et du Centre que vous permettrez vraiment un rapprochement des idées et des hommes et une politique qui réponde à cette impérieuse nécessité d'une France forte à la veille de 1992 et de l'Europe sans frontières, face à la compétition internationale qui sera toujours plus dure.

Ceux qui s'abstiendront le 12 juin voteront en fait pour le parti socialiste. Il faut qu'ils le sachent bien, le 13 juin, il sera trop tard et peut-être pour longtemps.

Enfin, n'oubliez pas que pour défendre votre Département, votre Circonscription, vos Communes, pour défendre vos intérêts il vous faut des hommes qui, comme moi, sont en permanence à votre écoute, qui connaissent les dossiers, savent les manier, peuvent les plaider où il le faut comme il le faut.

Alors je compte sur vous, le 12 juin prochain, pas d'abstention, merci de votre confiance.

Jean-Louis LEONARD
Ingénieur
Maire de Chatelaillon-Plage
SUPPLEANT

Candidats soutenus par

l'**U**nion du **R**assemblement et du **C**entre

Jean-Guy BRANGER
DEPUTE SORTANT
Vice-Président du Conseil Général
Maire de Surgères

REPUBLIQUE FRANÇAISE . DEPARTEMENT DE LA CHARENTE-MARITIME
ELECTIONS LEGISLATIVES DU 5 JUIN 1988 – 3e CIRCONSCRIPTION

MAJORITÉ PRÉSIDENTIELLE

ROLAND BEIX

39 ans
Marié – Père d'une fille
Proviseur-adjoint de lycée
Conseiller Général
de Saint-Hilaire de Villefranche :
élu en 1976, réélu en 1982 (1er tour)
Vice-président du Conseil Régional
Poitou-Charentes, Conseiller Régional depuis 1978,
Député de la Charente-Maritime en 1978,
réélu au 1er tour en 1981
Président du SIVOM
de Saint-Hilaire de Villefranche.

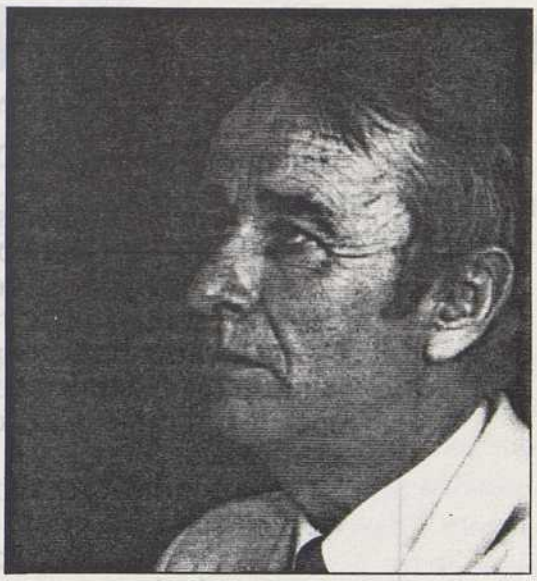

MICHEL BARON

51 ans – Né à Marennes
Marié – Père de quatre enfants
Médecin cardiologue
Maire de Saintes depuis 1977
Président du SIVOM de la région de Saintes
Militant socialiste depuis plus de 20 ans
Militant à Terre des Hommes et à
Médecins du Monde depuis aussi longtemps.

FRANCE UNIE

– Priorité à l'éducation, à la formation, à la recherche
– Solidarité et cohésion (Revenu Minimum d'Insertion et défense des retraités)
– Moderniser l'économie dans le progrès social
– Garantir la sécurité et la paix. Négocier le désarmement
– Aider au développement du Tiers-Monde
– Agir pour l'égalité hommes-femmes
– Construire une Europe forte et équilibrée

SAINTONGE EN MARCHE

– Désenclavement routier de Saintes et de Saint-Jean d'Angély
– Maîtrise des productions et des prix agricoles, diversification
– Soutien à l'initiative économique (PMI, PME, artisanat et commerce)
– Aménagement de la Charente et de ses affluents
– Formation initiale et continue renforcées
– Développement du tourisme et valorisation des atouts de la Saintonge
– Amélioration de la qualité de la vie

DÈS LE PREMIER TOUR

VOTEZ POUR GAGNER
VOTEZ ROLAND BEIX – MICHEL BARON

Candidat Candidat suppléant

REPUBLIQUE FRANÇAISE . DEPARTEMENT DE LA CHARENTE-MARITIME
ELECTIONS LEGISLATIVES DU 5 JUIN 1988 – 3e CIRCONSCRIPTION

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

La France a choisi François Mitterrand pour Président de la République. Michel Rocard a été nommé Premier Ministre.

C'est la meilleure équipe possible pour notre pays. C'est l'alliance de la continuité et du modernisme, de la fidélité et du dynamisme, de la gestion rigoureuse et du respect de l'homme. Ces choix sont les vôtres. Vous les avez exprimés le 8 mai.

Vous confirmerez votre vote pour une France plus juste, plus solidaire, plus fraternelle.

Vous confirmerez votre vote pour une société digne et sans exclusion.

Vous confirmerez votre vote pour donner à chacun sa chance dès maintenant.

Ceux qui veulent s'y opposer ont conclu à la hâte un compromis instable qui ne trompe personne. Il va durer le temps de la campagne électorale. En désaccord la veille, en désunion le lendemain.

L'équipe que nous formons réunit depuis longtemps l'amitié, l'efficacité et l'expérience.

Depuis plus de dix ans, nous avons fait nos preuves pour traiter les grands dossiers d'aménagement, pour vous aider et vous défendre dans vos problèmes de la vie quotidienne. Ensemble continuons !

Dans la France unie, mettons la Saintonge en marche.

avec mon fidèle dévouement

Ensemble nous réussirons

Le nouveau découpage électoral réalisé par Charles Pasqua rattache les 3 cantons de Saintes à la 3e circonscription. Roland Beix et Michel Baron font donc équipe ensemble.
Philippe Marchand et Pierre-Jean Daviaud sont candidats sur la 4e circonscription (Jonzac et une partie de Royan).

POUR FAIRE GAGNER FRANÇOIS MITTERRAND NOUS DEVONS TOUS GAGNER !

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 5 JUIN 1988 - IVe Circonscription de Royan-Est - Jonzac

Philippe MARCHAND

Avocat, 48 ans

Député sortant

Candidat de la MAJORITÉ PRÉSIDENTIELLE
POUR UNE FRANCE UNIE

Le 24 mai 1988

Chers Electrices et Electeurs,

Depuis 10 ans, j'ai l'honneur de représenter la Charente-Maritime et plus particulièrement les Saintongeais à l'Assemblée Nationale.

J'accomplis cette mission avec toute la conviction de mon engagement et le souci d'être le député de tous.

Le 8 mai, par une large majorité de plus de 54 % dans la IVe Circonscription, vous avez élu François MITTERRAND. Vous avez ainsi manifesté votre désir de voir la France rassembler ses forces pour affronter les difficultés de notre temps.

Ce rassemblement est en marche.

Il est fondé sur le respect des valeurs de la République et le respect des autres.

Aujourd'hui, l'heure est venue de donner au Président de la République les moyens de mettre en oeuvre une politique de progrès et de solidarité dans une société ouverte et tolérante.

Un effort national est engagé pour l'emploi, la justice sociale et fiscale.

Tout est question de volonté. Rien ne sera réalisé sans la participation de tous.

Le 5 juin en confirmant et en accentuant le choix du 8 mai, vous contribuerez au large rassemblement souhaité par la grande majorité des Français.

Votre volonté se traduira dans les actes. Plus le choix sera net, plus il sera bénéfique à Royan, Jonzac et toute la Saintonge.

J'ai confiance en votre choix
et vous assure de mon dévouement.

Marchand

Philippe MARCHAND
Candidat titulaire

Pierre-Jean DAVIAUD
Maire de St-Aigulin
Candidat suppléant

RASSEMBLONS-NOUS

Pour une France unie avec **François MITTERRAND** et **Michel ROCARD**

NOUS VOULONS :

— Donner la priorité à la formation, **l'éducation,** la recherche
— Moderniser **l'économie** dans le progrès social
— Assurer la solidarité : défense de la **Sécurité Sociale,** cohésion sociale (revenu minimum), refus des exclusions
— Agir pour la promotion de **l'égalité** des femmes et des hommes
— Construire **l'Europe**
— Protéger notre **environnement**
— Garantir la **Sécurité,** agir pour le **désarmement** et pour la **paix**
— Participer au développement du **Tiers-Monde**

RASSEMBLONS-NOUS

Pour ROYAN, JONZAC et toute la SAINTONGE avec **Philippe MARCHAND** et **Pierre-Jean DAVIAUD**

NOUS VOULONS continuer à travailler et :

— Agir pour un **développement** équilibré du littoral et de toute la Saintonge
— Agir pour la défense des **exploitations agricoles,** la promotion de **l'artisanat** et du **commerce**
— Agir pour l'implantation et le soutien de toutes les **activités économiques** en particulier des petites et moyennes entreprises, moyens des plus efficaces de créer des **emplois**
— Agir pour le **désenclavement,** la modernisation des équipements routiers et ferroviaires
— Agir pour protéger **la vie**
— Agir pour l'amélioration des conditions de vie notamment des **personnes âgées** (maintien et aide à domicile, humanisation des maisons de retraite...)

Plus le choix sera net, plus il bénéficiera à notre circonscription.

POUR LA MAJORITÉ DE LA FRANCE
POUR ROYAN-EST - JONZAC, TOUTE LA SAINTONGE

VOTEZ MASSIVEMENT DÈS LE PREMIER TOUR

Philippe MARCHAND

Vu le Candidat,

UN CANDIDAT VRAI POUR RASSEMBLER

MAJORITE PRESIDENTIELLE

POUR UNE FRANCE UNIE

Philippe MARCHAND

DEPUTE SORTANT

UN CANDIDAT VRAI POUR RASSEMBLER

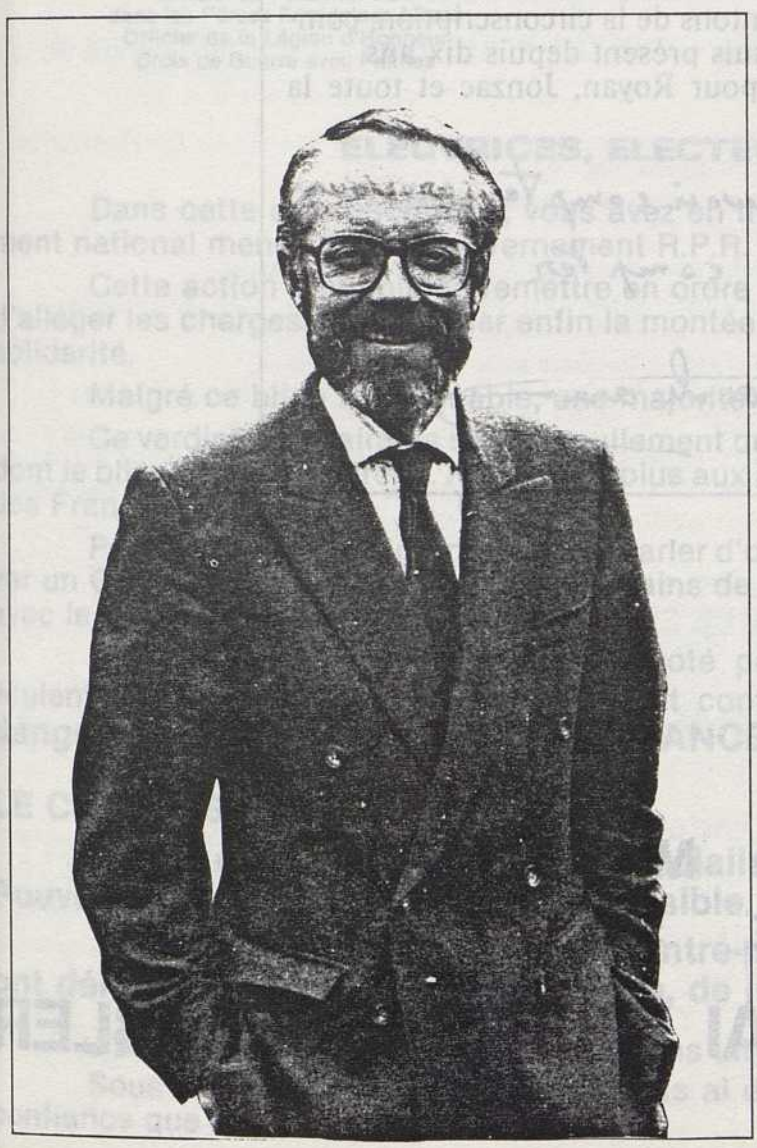

Pierre-Jean DAVIAUD

MAIRE DE ST-AIGULIN

CANDIDAT SUPPLEANT

ELECTIONS LEGISLATIVES DU 12 JUIN 1988 – 4e CIRCONSCRIPTION DE ROYAN-EST - JONZAC

Philippe MARCHAND **Pierre-Jean DAVIAUD**

Chers électrices et électeurs,

Merci de tout cœur aux 23 862 d'entre vous qui, dès le premier tour, nous ont placés nettement en tête de la 4e circonscription.

A Jonzac, Mirambeau, Montendre, Montguyon, Montlieu-la-Garde, nous avons même obtenu la majorité absolue.

Plus que jamais il convient de rassembler l'ensemble des forces de la gauche, tous les Républicains, tous les hommes et femmes de progrès attachés aux valeurs démocratiques et au respect des autres.

Rassemblons-nous pour donner à François Mitterrand et à Michel Rocard une majorité parlementaire pour l'emploi, la justice sociale, la justice fiscale.

Rassemblons-nous pour que je puisse continuer mon travail dans l'intérêt de tous, des particuliers comme des communes, en tenant des permanences régulières dans les nouveaux cantons de la circonscription, comme dans ceux où je suis présent depuis dix ans.

Rassemblons-nous pour Royan, Jonzac et toute la Saintonge.

Je sais pouvoir compter sur vous
Vous pourrez compter sur moi.

Marchand

Philippe MARCHAND
DEPUTE SORTANT

UN CANDIDAT VRAI POUR RASSEMBLER

Vu le candidat,

REPUBLIQUE FRANÇAISE — Elections Législatives de Juin 1988
5e Circonscription ROYAN - MARENNES

UNION DU RASSEMBLEMENT ET DU CENTRE

(R.P.R. - U.D.F.)

Jean de LIPKOWSKI

Député Sortant - Ministre Plénipotentiaire
Ancien Ministre
Maire de ROYAN
Conseiller Général
Officier de Parachutistes
dans les Forces Françaises Libres
Officier de la Légion d'Honneur
Croix de Guerre avec Palmes

Michel DOUBLET

Conseiller Général de SAINT-PORCHAIRE
Vice-Président du CONSEIL GENERAL
Président de l'UNIMA
Maire de TRIZAY

ELECTRICES, ELECTEURS

Dans cette circonscription, vous avez en majorité approuvé la politique de redressement national menée par le Gouvernement R.P.R. - U.D.F. de JACQUES CHIRAC.

Cette action a permis de remettre en ordre nos finances, de faire repartir l'économie, d'alléger les charges, de maîtriser enfin la montée du chômage, de renforcer la sécurité et la solidarité.

Malgré ce bilan remarquable, une majorité de Français a fait son choix le 8 Mai.

Ce verdict populaire ne signifie nullement que les Français ont voté pour le Socialisme dont le bilan a été désastreux. Ne croyant plus aux idéologies, ils ont surtout voté pour l'Union des Français.

Pourtant, après avoir tant entendu parler d'ouverture et de rassemblement, on voit arriver un Gouvernement où l'on retrouve certains de ceux qui ont mené le combat idéologique avec le plus de sectarisme.

Les Français n'ont sûrement pas voté pour la restauration de l'Etat P.S. Ils ne veulent pas voir tous les rouages de l'Etat confisqués par le Parti Socialiste. **Il serait dangereux de voir une partie de la FRANCE écraser l'autre.**

LE CHOIX EST DONC CLAIR :

- soit donner au seul Parti Socialiste, comme en 1981, la totalité du Pouvoir. L'ouverture sera alors impossible.

- soit créer à l'Assemblée un contre-poids en faisant confiance à ceux qui ont démontré leur volonté d'ouverture, de justice sociale et de modernisation.

J'ai toujours assumé mon mandat dans un esprit de tolérance et de dialogue.

Sous tous les gouvernements, je vous ai défendus avec obstination pour mériter la confiance que vous me témoignez.

OSTREICULTEURS

Souvenez-vous ! J'ai gagné avec vous tous les combats livrés ensemble :

Depuis la retraite à 55 ans, l'opération RESUR, les prêts sinistres, **jusqu'à l'abrogation de l'injuste décret de MARS 1983 imposé par la gauche.** Nous l'avons remplacé par le **Décret du 14 SEPTEMBRE 1987, qui accorde à nouveau la liberté de cession des parcs et reconnaît la valeur des exploitations.**

J'ai obtenu les crédits pour la construction du **LYCEE DES METIERS DE LA MER.** Nos professionnels auront ainsi une formation de pointe.

POUR DEMAIN

Travaillant en liaison étroite avec votre Section Régionale et son actif Président, je me battrai pour obtenir :

- **Que la concession du Bassin soit dévolue au Département.** A charge pour lui d'entretenir votre instrument de travail.

Les travaux de dragage actuellement engagés, grâce à l'effort du CONSEIL GENERAL, doivent avoir un caractère permanent.

- Dans le cadre de la charte que j'ai créée, **nous rénoverons les claires.** Nous avons commencé par la région d'ARVERT.
- **L'agriculture et l'ostréiculture doivent collaborer harmonieusement, dans le cadre d'un Comité Interministériel.**

Les femmes d'ostréiculteurs peuvent, grâce au Décret de Septembre 1987, obtenir en cas de divorce la moitié de la valeur des parcs. Ce progrès, appréciable, doit être complété **par ma Proposition de Loi sur la retraite des ostréicultrices.**

Quant aux pêcheurs, ils m'ont toujours trouvé à leurs côtés.

AGRICULTURE

La politique agricole conduite par la Majorité R.P.R. - U.D.F. du CONSEIL GENERAL, sous la responsabilité de Michel DOUBLET a permis d'obtenir des résultats remarquables.

LE PLAN DE RESTRUCTURATION de la production laitière évitera aux agriculteurs des pénalités pour dépassement des quotas.

MISE EN PLACE des prêts « Installation Jeunes Agriculteurs », sans intérêts, remboursables en 10 ans.

Aménagement des marais et hydraulique agricole, grâce à une aide très importante du CONSEIL GENERAL.

POLITIQUE DE L'EAU : Le projet de barrage de la TREZENCE permettra l'irrigation de 15.000 hectares, la sauvegarde de nombreuses exploitations, la diversification des productions agricoles et le développement agro-alimentaire.

LE BUDGET DE L'AGRICULTURE DU CONSEIL GENERAL POUR 88 EST EN HAUSSE DE 30%

Nous nous battrons pour :

La **REVALORISATION** de vos retraites, le **MAINTIEN** des prix des produits agricoles et contre leur **CONTINGENTEMENT,** la continuité de l'effort de **MODERNISATION** de notre agriculture.

A ROYAN, j'ai réalisé tous les grands équipements **sociaux, éducatifs ou sportifs,**

J'ai obtenu l'autoroute à laquelle ROYAN va être relié.

L'aérodrome de SAINT-AGNANT que j'ai fait construire devrait permettre une liaison avec PARIS.

Ce désenclavement est indispensable et sera créateur d'emplois. Pour nos artisans, nos entreprises, nos commerçants, forces vives de la région, il faut relancer la construction et allonger la saison touristique.

Pour les personnes âgées, j'ai renforcé le dispositif d'Aide à Domicile sous toutes ses formes.

UNE FOIS ENCORE, JE COMPTE SUR VOUS LE 5 JUIN

L'important c'est notre FRANCE dont nous voulons préserver l'identité. Nous la construirons grande, forte, généreuse, pour les plus faibles et fidèle à ses idéaux de liberté et de fraternité qui sont son honneur.

POUR FAIRE GAGNER L'ESPRIT D'UNION ET PERMETTRE L'INSTAURATION D'UN VRAI DIALOGUE ENTRE FRANÇAIS

VOTEZ MASSIVEMENT LE 5 JUIN !

Jean de LIPKOWSKI

Michel DOUBLET

Suppléant.

Vu les candidats.

Imprimerie I.T.O.M. S.A.
17320 Marennes - Tél. 46.85.15.42

REPUBLIQUE FRANÇAISE — Elections Législatives de Juin 1988
5e Circonscription ROYAN - MARENNES

UNION DU RASSEMBLEMENT ET DU CENTRE
(R.P.R. - U.D.F.)

Jean de LIPKOWSKI

Député Sortant - Ministre Plénipotentiaire
Ancien Ministre
Maire de ROYAN
Conseiller Général
Officier de Parachutistes
dans les Forces Françaises Libres
Officier de la Légion d'Honneur
Croix de Guerre avec Palmes

Michel DOUBLET

Conseiller Général de SAINT-PORCHAIRE
Vice-Président du CONSEIL GENERAL
Président de l'UNIMA
Maire de TRIZAY

ELECTRICES, ELECTEURS

A toutes celles, à tous ceux qui m'ont porté en tête de ce premier tour avec 22.644 voix, j'exprime ma profonde gratitude.

Cette confiance une fois encore renouvelée me touche profondément. Elle m'impose envers vous de nouveaux devoirs.

Sur le plan local comme sur le plan national ces résultats prouvent que NOTRE VICTOIRE EST POSSIBLE

Elle ne peut être acquise qu'à trois conditions :

1) Il faut absolument que les nombreuses abstentions du premier tour se mobilisent. Je leur lance un appel solennel dans ce sens.

2) Il faut absolument que se maintienne l'Union R.P.R./U.D.F. qui s'est avérée exemplaire dans cette circonscription.

3) Il faut enfin que tous ceux qui n'ont pas voté pour le candidat du Parti Socialiste m'apportent leurs suffrages. Je les en remercie à l'avance.

NOTRE VICTOIRE EST SOUHAITABLE

Une large majorité de Français vient de prouver qu'elle refusait de voir le Parti Socialiste mettre la main sur tous les pouvoirs.

Il faudra mener une politique d'union, de rassemblement et d'ambition nationale

Tous ceux qui voudront s'y associer seront les bienvenus

Il faudra être davantage à l'écoute des préoccupations quotidiennes des Français.

La politique devra être conduite avec réalisme et générosité
pour une France plus solidaire

Si vous voulez éviter l'Etat P.S., si vous voulez une France réconciliée dans le seul souci de l'intérêt national, ne vous abstenez pas.

J'ai besoin de vous
La victoire n'est pas acquise
Chaque voix compte

Venez tous voter, le Dimanche 12 Juin 1988

Jean de LIPKOWSKI

Suppléant
Michel DOUBLET

Vu les candidats

Imprimerie I.T.O.M. S.A.
17320 Marennes - Tél. 46.85.15.42

CHER

Première circonscription	**M. Jean-François DENIAU**	élu au 2e tour
Deuxième circonscription	**M. Jacques RIMBAULT**	élu au 2e tour
Troisième circonscription	**M. Alain CALMAT**	élu au 2e tour

J.F. DENIAU

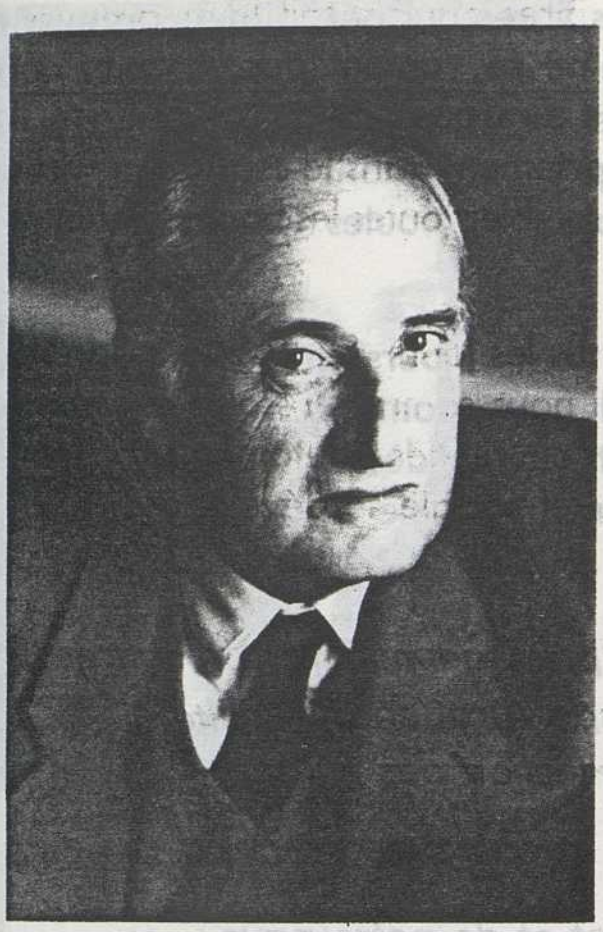

JEAN-FRANÇOIS DENIAU

Chevalier de la Légion d'Honneur
Croix de Guerre (T.O.E.)
Ancien Ministre

DÉPUTÉ SORTANT (U.D.F.)
CONSEILLER GÉNÉRAL DE BOURGES
PRÉSIDENT DU CONSEIL GÉNÉRAL DU CHER

UN HOMME LIBRE

Chers amis,

Il y a sept ans, les Français avaient donné tous les pouvoirs à la Gauche. Souvenez-vous des conséquences ! Pendant plus de trois ans, les déficits vont se creuser, la France va devoir emprunter massivement aux étrangers, les dévaluations vont se succéder, les impôts vont s'accumuler. Les agressions se multiplient. L'économie est étatisée, la télévision et l'information monopolisées, la liberté de l'enseignement si gravement menacée que des millions de Français descendent dans la rue.

UNE FOIS, ÇA SUFFIT !

Aujourd'hui M. MITTERRAND a été réélu Président. Alors qu'il nous avait promis l'union, ce qu'on voit déjà c'est la fausse ouverture et l'hégémonie sans scrupule. Ne les laissons pas recommencer en leur donnant tous les pouvoirs.

QUE FAIRE ?

Faites confiance à des hommes libres qui ont fait leurs preuves. Faites confiance à ceux qui agissent et ne se vantent pas, à ceux qui construisent et ne détruisent pas. Président du Conseil Général du Cher, il y a près de dix ans que je gère notre département dans le sens du progrès et de l'union, avec sérieux et le souci de rassembler toutes les bonnes volontés sans aucune exclusive.

L'union, ici, nous la pratiquons tous les jours. Et aussi la solidarité sociale. Et aussi la création d'emplois. Ici nous sommes résolus à assurer l'avenir de nos enfants. L'université doit s'ouvrir dès l'automne prochain. Les routes s'améliorent. L'action sanitaire et sociale se développe.

— Pour mettre fin à la mainmise du Parti Communiste sur Bourges,
— Pour poursuivre la défense du monde rural en difficulté,
— Pour continuer à développer la protection des enfants et des personnes âgées,
— Pour la sécurité de tous,
— Pour l'avenir de notre département et de notre pays,

Votez : Union pour le Cher

JEAN-FRANÇOIS DENIAU

Suppléant :

JEAN BOINVILLIERS

Croix de Guerre et Croix du Combattant Volontaire de la Résistance
Ancien Député (RPR) - Conseiller Général d'Argent-sur-Sauldre
Maire de Brinon-sur-Sauldre

Vu, les candidats.

IMP. DUSSER – BOURGES

J.F. DENIAU

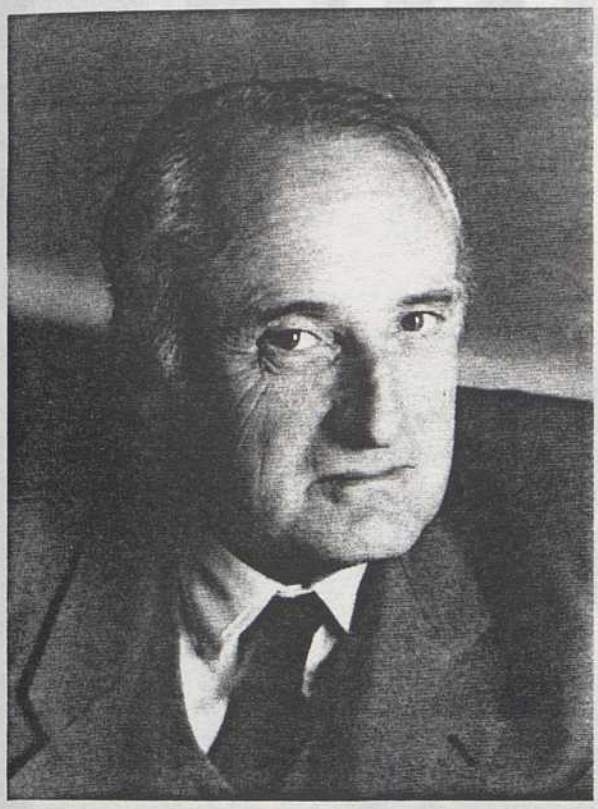

MAINTENANT LE CHOIX EST CLAIR :

IL FAUT FAIRE ECHEC A LA COALITION DES SOCIALISTES ET DES COMMUNISTES

Chers Amis,

Merci à tous les électeurs et toutes les électrices qui, dès le premier tour, m'ont mis largement en tête.

La preuve est faite : nous pouvons gagner, nous devons gagner, dans le **Cher** comme dans toute **la France.**

Faites confiance à la Liberté. Moi, je me bats pour les libertés.

Président du Conseil Général du Cher, il y a près de dix ans que je gère et que je construis notre département dans le sens du progrès avec sérieux et le souci de rassembler toutes les bonnes volontés sans aucune exclusive.

L'union ici nous la pratiquons tous les jours.

Jean-François DENIAU
Chevalier de la Légion d'Honneur - Croix de Guerre (TOE)
Ancien Ministre - Député sortant
Conseiller Général de Bourges
Président du Conseil Général du Cher

Suppléant
Jean BOINVILLIERS
Croix de Guerre
Croix du Combattant Volontaire de la Résistance
Ancien Député
Conseiller Général d'Argent-sur-Sauldre
Maire de Brinon-sur-Sauldre

UNION POUR LE CHER

Imp. Blanchard-Gaucen Bourges

Vu, le Candidat

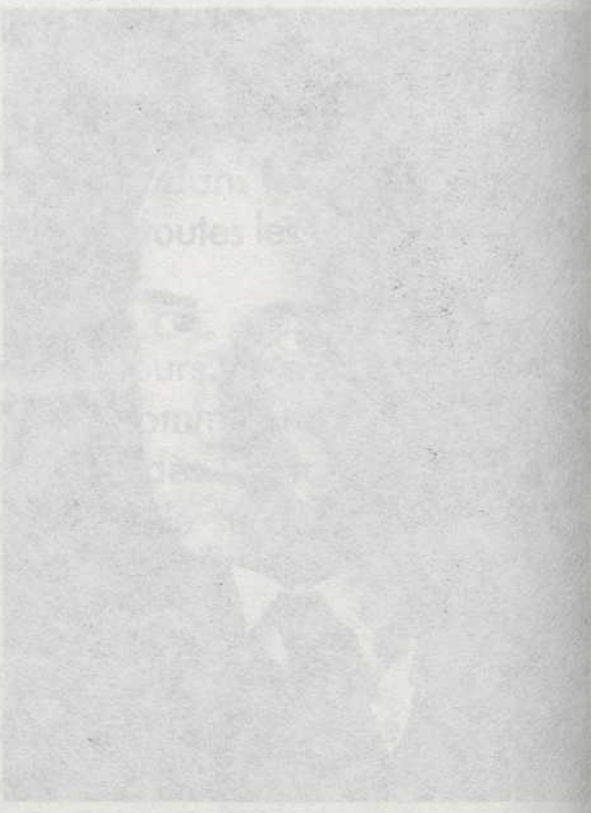

ELECTIONS LEGISLATIVES — 2e CIRCONSCRIPTION — 5 JUIN 1988

Jacques RIMBAULT

IL CONSTRUIT POUR LE CHER

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,

Nous avons l'honneur de présenter à vos suffrages Jacques RIMBAULT, Député du Cher, Maire de Bourges, Conseiller régional et Conseiller général, avec pour suppléant, le Docteur Roger COULON, Conseiller régional, Conseiller général, Premier Maire adjoint de VIERZON.

Vous connaissez les qualités de ces hommes, leur sens de l'intérêt général.

Ce qu'ils ont fait, ce qu'ils font, nous permettent de dire notre conviction qu'il s'agit d'élus exceptionnels. Nous croyons que vous partagez ce sentiment.

Jacques RIMBAULT, à partir de la construction d'une agglomération Berruyère qui vaut à notre département une renommée nationale et internationale, a donné à nos cités, à nos entreprises, à nos activités industrielles et agricoles, la possibilité de mieux faire face, de faire face autrement aux difficultés, la possibilité de progresser dans le cadre du Pôle technique, économique, industriel et culturel du Centre de la France, du centre d'une Europe véritable, celle de la coopération.

Il a fallu des dizaines d'années d'initiatives, d'intelligence, de dynamisme pour bâtir cette situation inédite.

Il faudra encore beaucoup de travail pour en tirer tous les fruits.

Mais il suffit de regarder la réalité pour comprendre ce qu'est l'**efficacité** d'un homme qui se consacre avec passion, quelles que soient les circonstances, à la reconnaissance du savoir-faire, de la ténacité, qui sont **vos atouts.**

L'efficacité, la volonté qu'on respecte ceux qui font nos lieux, la volonté de réunir toutes les énergies, terrain par terrain, en toutes occasions, pour toutes les formes de progrès, voilà ce qui a été décisif ; **et voilà ce qui le sera plus encore demain.**

Jacques RIMBAULT comme Roger COULON sont porteurs des valeurs de la gauche, parce que ce sont celles-ci qui unissent une nation et font respecter la France. La France de la liberté, de la générosité, du savoir, de la création technique et industrielle.

Et puis, il y a, entre Jacques RIMBAULT et les volontés de faire du Cher un exemple fort pour le pays, une rencontre qui sera nécessaire pour la France de demain.

Nous vous demandons de leur donner l'autorité, le poids nécessaires pour qu'ils soient plus efficaces encore.

- Fernand **MICOURAUD**
Maire de VIERZON

- Georges **DRUESNE**
Conseiller Municipal
SAINT-OUTRILLE

- Roger **JACQUET**
Conseiller Général
CHAROST

- Jacques **RENARD**
Conseiller Municipal
De ST-DOULCHARD

- Michel **CHOLLET**
Conseiller Municipal
de MEHUN-SUR-YEVRE

Daniel **ROBIN**
Maire-Adjoint
Délégué pour ASNIÈRES

- Pierre **EFFA**
Conseiller Municipal
BOURGES-NORD

Je remercie mes amis. Je n'ai qu'une volonté, travailler pour construire.

Jacques Rimbault

Pour nous, les mots progrès, justice,
dignité, liberté, paix, solidarité, générosité, comptent.
Ils guident nos actes et nos pensées.

Docteur Roger COULON
Suppléant

VU, LE CANDIDAT

S.P.E.C. CHATEAUROUX

Elections Législatives - 2e Circonscription - 12 JUIN 1988

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Vous êtes des citoyens, il vous faut plus que jamais jouer tout votre rôle.

Et il faudra le faire ensemble, jour par jour, en sachant que ce qui compte, c'est le respect réciproque et la ténacité.

Etre unis tels que nous sommes, sans que personne n'ait la prétention de commander personne, c'est absolument nécessaire.

Pour gagner le droit de bien travailler, le droit de faire du solide, il y a encore beaucoup à créer et on ne crée rien tout seul, on ne gagne pas tout seul.

Enfin, c'est vous qui comptez, c'est vous qui faites ce Département, qu'on respecte autrement qu'hier.

Votre tâche, c'est avant tout de construire dans la partie la plus décisive du Cher et du Centre, ce que nous avons commencé à édifier.

Nous avons de la chance, oui de la chance d'avoir un capital solide de savoir-faire, de diversité, d'entreprises performantes, d'entreprises qui doivent pouvoir donner un exemple au monde industriel.

Nous avons une terre et les hommes de cette terre, leur œuvre, méritent le respect : elle doit servir. Qui a dit que la France était un pauvre pays, qui a martelé que nous étions dépassés ?

Ni moi ni vous, parce que nous avons dans nos mains notre intelligence, notre technique, notre histoire, la possibilité de peser pour la justice, le progrès, l'efficacité, la paix.

Je vis ici, je sens les choses de la vie comme vous, au fond ma force vient de la vôtre.

Nous suivons le bon chemin, soyons tenaces, il le faut, jamais il ne l'a fallu autant.

Ce qui est difficile ne nous effraie pas, rien n'est jamais acquis, mais sachons tous voir combien nous avons avancé.

Jacques Rimbault

Jacques RIMBAULT

Docteur Roger COULON
Suppléant

Vu le candidat

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Le 8 Mai 1988, les Français ont une nouvelle fois accordé leur confiance à François MITTERRAND.

Ils ont approuvé sa conduite de l'État, l'ont reconnu comme le garant de l'Unité de la France et comme le seul capable de répondre aux problèmes économiques et sociaux de notre pays tels que le chômage, le maintien de la protection sociale.

Mais, pour lui permettre de réaliser ces objectifs, le Président de la République doit pouvoir s'appuyer sur une majorité conforme au scrutin du 8 Mai.

Député sortant, ancien ministre de François MITTERRAND, compagnon de route du Parti socialiste, j'apporte mon soutien au nom des forces de Progrès, à la politique définie par le Président de la République et aux idées fondamentales qui nous ont rassemblées : Liberté, Justice sociale et Solidarité.

Ces valeurs continueront de guider mon action dans le Cher.

Et je compte sur toutes celles et tous ceux qui se reconnaissent dans ces valeurs pour poursuivre ensemble notre chemin vers l'Unité et la Prospérité de notre Département.

Alain CALMAT

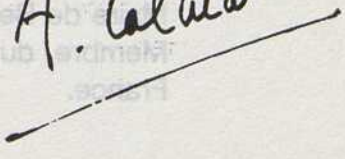

ALAIN CALMAT

47 ans - Père de 4 enfants

• **sportif**
7 fois Champion de France
3 fois Champion d'Europe
Médaille d'argent aux Jeux Olympiques de 1964,
Champion du Monde en 1965.

• **médecin**
– Chirurgien, Ancien Interne des Hôpitaux de Paris
– Chef de Service au Centre Hospitalier de Montfermeil

• **homme politique**
– Ministre de la Jeunesse et des Sports de 1984 à 1986
– Député du Cher depuis 1986
– Membre du Conseil National de la Gauche
– Président du Conseil Départemental de la Gauche du Cher
– Membre du Conseil National de la Fédération Nationale des élus socialistes et républicains.

– Officier de la Légion d'honneur
– Commandeur dans l'Ordre National du Mérite.

SUPPLÉANT

DENIS DURAND

34 ans.
Marié, 2 enfants.
Directeur de l'abattoir de Nevers.
Maire de Bengy-sur-Craon.
Membre du Comité Directeur de l'Association des Maires de France.

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

A vous qui m'avez apporté vos suffrages le 5 juin, je dis ma gratitude.

A vous qui n'avez pas émis le même vote, je dis que nous allons nous rejoindre.

Elu député lors de la précédente législature, j'ai œuvré tant à l'Assemblée Nationale que dans notre département pour favoriser le développement du Cher, en faisant aboutir de nombreux dossiers.

J'ai su connaître ce département et apprécier sa population à laquelle je suis profondément attaché.

Ces actions, je souhaite les prolonger dans le cadre de la Majorité Présidentielle.

Mon souhait le plus vif est de bâtir avec vous une France solidaire et rassemblée.

D'ores et déjà un certain nombre de mesures concrètes ont été prises depuis le 8 mai par le gouvernement de Michel Rocard :

— 1,2 milliards de francs supplémentaires en faveur de l'Education Nationale

— mise en place d'un minimum social d'insertion pour les plus démunis

— rétablissement du remboursement à 100 % par la Sécurité Sociale pour des malades, handicapés et personnes âgées, gravement lésés par le gouvernement précédent.

C'est cette politique de solidarité, de justice sociale mais aussi de dynamisme économique que je veux défendre avec François MITTERRAND.

Dans notre 3e Circonscription du Cher, nous devons, en priorité, enrayer la désertification des zones rurales, lutter pour l'emploi et promouvoir la création de nouvelles entreprises en vue de moderniser l'économie locale dans le progrès social.

Ce combat je tiens à le mener à vos côtés.

Votre soutien m'est précieux pour l'avenir, pour le Cher, pour notre 3ème circonscription.

Je sais que je peux compter sur vous, vous pouvez compter sur moi.

A. Calmat.

Alain CALMAT *est le candidat de la Majorité Présidentielle dans votre circonscription. J'ai besoin de pouvoir m'appuyer à l'Assemblée Nationale sur des Députés qui, comme lui, soient proches des préoccupations des gens et qui soutiennent les orientations de progrès économique et de solidarité pour réussir la France unie.*

Pour m'aider, faites-lui confiance.

Je sais qu'il vous aidera.

M. Rocard

Michel ROCARD

ALAIN CALMAT

47 ans - Père de 4 enfants

- **sportif**
  7 fois Champion de France
  3 fois Champion d'Europe
  Médaille d'argent aux Jeux Olympiques de 1964,
  Champion du Monde en 1965

- **médecin**
  Chirurgien, Ancien Interne des Hôpitaux de Paris
  Chef de Service au Centre Hospitalier de Montfermeil

- **homme politique**
  Ministre de la Jeunesse et des Sports de 1984 à 1986
  Député sortant
  Membre du Conseil National de la Gauche
  Président du Conseil Départemental de la Gauche du Cher
  Membre du Conseil National de la Fédération Nationale des élus socialistes et républicains.

  Officier de la Légion d'honneur
  Commandeur dans l'Ordre National du Mérite

SUPPLÉANT

DENIS DURAND

34 ans
Marié, 2 enfants
Directeur de l'abattoir de Nevers
Maire de Bengy-sur-Craon
Membre du Comité Directeur de l'Association des Maires de France.

CORREZE

Première circonscription	**M. François HOLLANDE**	élu au 2e tour
Deuxième circonscription	**M. Jean CHARBONNEL**	élu au 2e tour
Troisième circonscription	**M. Jacques CHIRAC**	élu au 1er tour

Elections Législatives du 5 juin 1988

Première Circonscription de la Corrèze

Majorité Présidentielle pour la France Unie

Candidats présentés par
le Parti Socialiste

François HOLLANDE
34 ans
Conseiller référendaire
à la Cour des Comptes
Titulaire

Yves TERRIEUX
52 ans
Vice-Président du Conseil Régional
Conseiller Général du canton
de Beynat
Maire de Sérilhac
Suppléant

Le 8 mai, les Français ont choisi, à une large majorité de renouveler leur confiance à **François MITTERRAND.**

Fort de cette légitimité nouvelle, le Président de la République entend mener à bien, **dans les meilleurs délais**, son projet: réduction des inégalités, protection des plus démunis, priorité à l'Education, promotion de l'initiative économique, valorisation du travail agricole et construction d'une Europe plus forte et créatrice d'emplois.

Déjà, **Michel ROCARD,** Premier Ministre, s'est mis à la tâche: la première décision de son gouvernement a porté sur **l'instauration du Revenu Minimum d'Insertion** et le **rétablissement de l'impôt sur les Grandes Fortunes**. Ses orientations sont claires: défense de la Sécurité Sociale, modernisation de l'économie, aménagement du Territoire, décentralisation des emplois, lutte contre l'intolérance.

Mais **rien de durable ne peut être entrepris sans une majorité stable à l'Assemblée Nationale.** C'est pourquoi François MITTERRAND a pris la responsabilité de la dissolution. **Le 5 juin,** l'enjeu est donc d'**offrir au Président les moyens de gouverner efficacement.**

Cette élection législative intervient au **scrutin majoritaire** à deux tours selon un découpage prévu par l'ancien gouvernement. La 1ère circonscription rassemble donc le Pays de Tulle et des cantons autrefois rattachés à Brive: Beaulieu, Juillac, Beynat et Donzenac.

J'ai l'honneur, dans cette nouvelle circonscription, de représenter la majorité Présidentielle. Proche de **François MITTERRAND**, j'ai travaillé de 1981 à 1983 à l'Elysée puis dirigé les cabinets ministériels de **Max GALLO** et **Roland DUMAS**. **34 ans, Conseiller Référendaire à la Cour des Comptes,** j'offre mes compétences et mon dynamisme à notre département, auquel je consacre mon activité militante depuis 1981.

J'ai choisi de faire équipe avec **Yves TERRIEUX**, élu efficace et estimé de tous, **Vice-Président du Conseil Régional, Conseiller Général du Canton de Beynat, Maire de Sérilhac**. Homme de terrain, agriculteur, il est attaché à la vitalité du monde rural.

Le 5 juin, il s'agit donc de **mettre la Corrèze en accord avec le choix présidentiel du 8 mai** et de donner à la 1ère circonscription **un député qualifié pour nous défendre et préparer l'avenir**. Cette circonscription mérite une attention particulière. Elle est vulnérable: songeons à la fragilité du tissu économique et aux incertitudes qui pèsent sur les plus grosses entreprises comme la Manufacture de Tulle. **Il nous faut un député actif et influent.**

En votant pour la majorité présidentielle, vous condamnerez aussi une droite qui n'a désormais ni chef, ni projet, ni perspective. Le député sortant en a d'ailleurs tiré les leçons, en renonçant à se présenter et en quittant précipitamment le département.

En votant pour les candidats socialistes, vous marquerez votre préférence pour une **gauche** humaniste, tolérante et efficace.

En votant pour l'équipe que je constitue avec Yves TERRIEUX, vous confirmerez votre attachement aux valeurs républicaines dont notre département est si fier et vous marquerez votre volonté de renouveler les équipes politiques avec des hommes proches de **François MITTERRAND** et prêts à se dévouer pour la Corrèze.

Le 5 juin, prenons ensemble un nouveau départ.
Tout se joue au 1er tour:
choisissons tout de suite le progrès et l'avenir,
plaçons nous du côté de la Majorité Présidentielle.

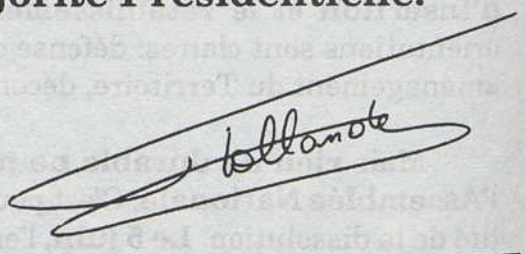

François HOLLANDE

Vu, les Candidats

IMPRIMERIE M.D.M. - TULLE

République Française — Liberté - Egalité - Fraternité

Elections Législatives du 12 juin 1988

Première Circonscription de la Corrèze

Majorité Présidentielle pour la France Unie

Candidats présentés par le Parti Socialiste

François HOLLANDE
34 ans
Conseiller référendaire
à la Cour des Comptes

Titulaire

Yves TERRIEUX
52 ans
Agriculteur
Vice-Président du Conseil Régional
Conseiller Général du canton
de Beynat
Maire de Sérilhac

Suppléant

Madame, Monsieur,

L'élection du 5 juin nous a désignés comme les représentants de toute la gauche et de ceux qui, à titre individuel entendent soutenir l'action du Président de la République. Nous sommes fiers de l'honneur qui nous a été fait et nous espérons de tout cœur être à la hauteur de cette tâche. En effet **rien n'est acquis, dans le pays comme en Corrèze.**

Le 12 Juin prochain, **François MITTERRAND doit disposer d'une Majorité de Progrès à l'Assemblée Nationale.** Sinon c'est le vote du 8 Mai dernier qui perdrait toute signification.

En effet, lors du dernier scrutin présidentiel, les Français ont rejeté le conservatisme et la division; comment pourraient-ils ne pas confirmer dimanche ce choix ? **L'enjeu de l'élection est donc décisif.** Car si nous voulons lutter contre les inégalités, nous battre pour l'emploi, promouvoir l'Education Nationale, défendre l'agriculture, mettre en valeur l'environnement, préserver les services publics et garantir la protection sociale, il faut donner au gouvernement de **Michel Rocard** les moyens d'agir et écarter les risques d'instabilité. La droite un moment désemparée retrouve de sa superbe et espère de nouveau en sa revanche. Au plan national, rien n'est assuré et toutes les voix compteront.

Le 12 juin prochain, notre circonscription, fidèle à sa tradition et cohérente avec ses choix les plus récents, doit élire **un député de gauche**. Déjà le 1er tour a révélé une forte poussée dans cette direction. Il faut confirmer cette volonté, sinon c'est toute la Corrèze qui retomberait sous la coupe réglée de la droite et se placerait ainsi hors du grand mouvement national tant espéré. L'enjeu là encore n'est pas mince, car pour **défendre la Manufacture de Tulle** (1400 emplois) qui fait vivre de nombreuse familles de la circonscription, **pour préserver le milieu rural par la reconnaissance du travail agricole**, dont Yves Terrieux s'est fait depuis de nombreuses années le défenseur, **pour stimuler les initiatives favorables à l'emploi**, et **pour promouvoir les projets des élus locaux et du mouvement associatif, il nous faut une équipe solidaire et présente, en accord avec les valeurs de progrès et de justice qui inspirent l'action du Président de la République.**

Certes, tout ne sera pas réglé par cette élection. Des difficultés demeureront mais ce sera un pas dans le sens du changement et l'assurance que **les acquis sociaux seront préservés. Grâce au désistement de Jean Combasteil et de Fernand Crouzillat, je suis avec Yves Terrieux le candidat de toute la gauche.** La Corrèze est attachée à l'union. Elle l'a montré au cours de son histoire. Elle aspire également au rassemblement autour des principes de notre République : **Liberté, Egalité, Fraternité**. Elle demande à ses élus **une démarche politique qui respecte les droits et l'honneur des citoyens. C'est la nôtre.**

CONFIRMONS NOS CHOIX DU 1er TOUR.
ELISONS LE CANDIDAT DE TOUTE LA GAUCHE ET DE LA FRANCE UNIE.
DONNONS UNE MAJORITÉ DE PROGRÈS AU PRÉSIDENT.
VOTONS POUR FRANÇOIS HOLLANDE ET YVES TERRIEUX.

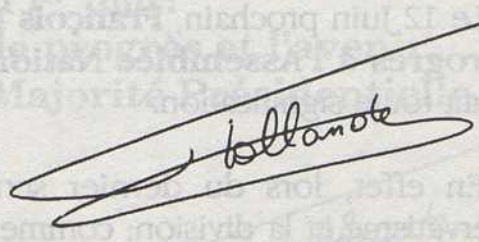

Vu, les Candidats

François HOLLANDE

IMPRIMERIE M.D.M. - TULLE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE — Liberté - Egalité - Fraternité

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES
DE JUIN 1988

JEAN CHARBONNEL

Candidat unique de la Majorité
soutenu par le RPR et l'UDF
UNION DU RASSEMBLEMENT
ET DU CENTRE

Suppléant :

JACQUES LAGRAVE

POURSUIVONS NOTRE ROUTE ENSEMBLE.

Nos priorités : l'EMPLOI et la SOLIDARITÉ.

Electrices, Electeurs,

COMBATTRE POUR L'EMPLOI, C'EST COMBATTRE POUR LA VIE. CELLE DU PAYS DE BRIVE, CELLE DE BRIVE, LA VOTRE AUSSI.

Depuis 25 ans nous avons remporté, en ce domaine, des succès importants. Ils font de Brive et de sa région, un modèle :

- *Création de centaines d'emplois industriels et de services.*
- *Expansion démographique qui fait de la circonscription électorale de Brive, la plus peuplée de la Corrèze, même après sa réduction de 1986.*
- *Développement d'un pôle d'enseignement à la fois universitaire avec bientôt 1.000 étudiants (Droit, Commerce, IUT, BTS, etc...) et professionnel avec la construction d'un Centre de Formation Professionnel des Adultes (CFPA) de 450 places.*
- *Implantation d'équipements sportifs qui permettent à Brive de concourir pour le titre de "la ville la plus sportive de France".*
- *Développement d'une vie culturelle à la mesure des besoins exprimés (Foire du Livre, Orchestrades et ses concerts décentralisés, etc...).*
- *Mise en œuvre d'une politique sociale discrète, humaine et efficace (sécurité des personnes âgées, repas à domicile, construction de résidences, aides diverses, etc...).*
- *Aménagement de zones touristiques adaptées à notre région : syndicats intercommunaux d'aménagement associant Brive et les communes du Pays qui l'entoure (Lac du Causse, Centre du Coiroux).*
- *Défense et promotion du secteur agricole qui est un des atouts essentiels du Pays de Brive.*
- *Désenclavement autoroutier (Bordeaux-Lyon et Paris-Toulouse), routier, aérien et ferroviaire grâce à des projets de dimension nationale.*

VOUS DÉSIREZ QUE CETTE ACTION CONTINUE,

VOUS VOULEZ QUE NOS GRANDS PROJETS DE DÉSENCLAVEMENT NE SOIENT PAS REMIS EN CAUSE,

VOUS PRÉFÉREZ UNE ÉQUIPE SOLIDE QUI VOUS CONNAIT ET QUE VOUS CONNAISSEZ,

VOUS ESTIMEZ QUE BRIVE ET LE PAYS DE BRIVE DOIVENT SE DÉVELOPPER DANS LA COMPLÉMENTARITÉ ET LA SOLIDARITÉ,

CE SERA POSSIBLE SI VOUS VOTEZ :

Jean CHARBONNEL

Agrégé de l'Université
Conseiller à la Cour des Comptes
Conseiller Général - Maire de Brive
Ancien Ministre
Député sortant

SUPPLÉANT

Jacques LAGRAVE

Conseiller Régional
Conseiller Général
Maire d'Objat

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE — Liberté - Egalité - Fraternité

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 12 JUIN 1988

JEAN CHARBONNEL

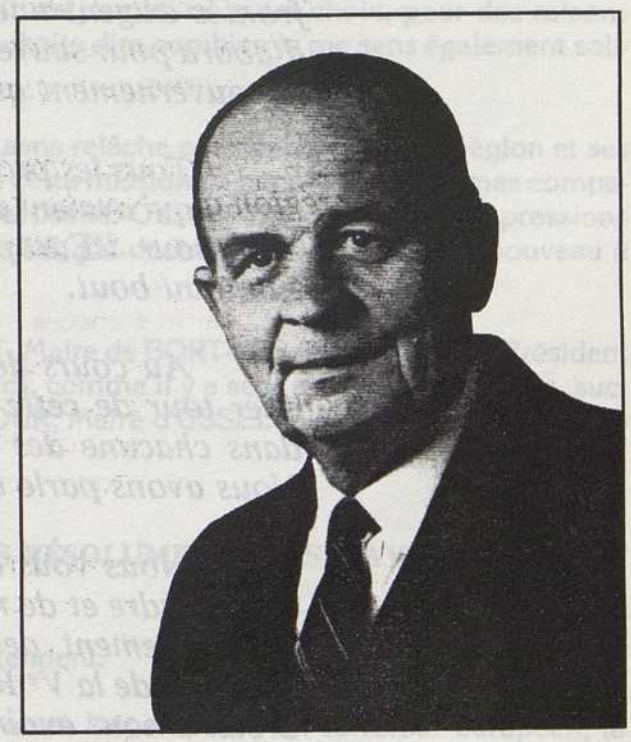

JACQUES LAGRAVE

ENSEMBLE, AVEC VOUS, NOUS FERONS GAGNER LE PAYS DE BRIVE.

Chers Compatriotes,

Vous nous connaissez. Depuis plus de 25 ans, nous avons œuvré avec vous au service de Brive et du Pays de Brive. Songez au chemin que nous avons déjà parcouru ensemble.

Ensemble, nous avons contribué à créer des centaines d'emplois. Ensemble, nous avons limité au maximum les effets de la crise économique. Ensemble, nous avons défendu le monde agricole. Ensemble, nous avons mis en œuvre une politique ambitieuse d'équipements en tous domaines et d'animation culturelle, sociale et sportive.

Il nous faut désormais franchir une nouvelle étape.

Car les nouveaux défis auxquels nous sommes confrontés exigent une action plus déterminée que jamais. Et d'abord pour sauver le projet de nœud autoroutier lancé par le gouvernement que dirigeait Jacques Chirac.

Tous les projets de désenclavement concernant notre région qui avaient été oubliés entre 1981 et 1986, nous armeront pour l'Europe de demain. Nous devons les mener jusqu'au bout.

Au cours des deux semaines qui ont précédé le premier tour de cette élection, nous nous sommes rencontrés dans chacune des 45 communes de notre circonscription. Nous avons parlé de tous ces problèmes.

Nous vous avons fait part de notre détermination à les résoudre et de notre volonté de contribuer au nécessaire rassemblement des Français dans la fidélité aux grands objectifs de la Ve République. Aussi avez-vous été très nombreux à nous avoir, dès le 5 juin, accordé votre confiance.

La dynamique ainsi créée doit s'amplifier.

Dimanche 12 juin, vous serez plus nombreux encore à voter pour le Pays de Brive. Son avenir vous appartient.

Aussi, vous voterez massivement pour :

Jean CHARBONNEL — *Candidat titulaire*

Jacques LAGRAVE — *Candidat suppléant*

UNION DU RASSEMBLEMENT ET DU CENTRE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
(Liberté - Égalité - Fraternité)

DEPARTEMENT DE LA CORRÈZE
3e CIRCONSCRIPTION
Élections Législatives du 5 JUIN 1988

CHERS COMPATRIOTES,

Le 8 mai dernier, notre circonscription m'a donné la majorité et je voudrais vous dire combien j'ai été sensible à cette marque de confiance et de fidélité.

J'exprime ma reconnaissance à toutes celles et à tous ceux qui m'ont apporté leur suffrage ; à celles et à ceux qui ont fait, ce jour-là, un autre choix, pour des raisons que je peux parfaitement comprendre, je souhaite dire combien je me sens également solidaire de leur avenir.

Depuis 20 ans, je me suis battu sans relâche pour défendre notre région et ses habitants. J'entends aujourd'hui poursuivre cette mission au bénéfice de tous mes compatriotes corréziens, sans aucune exclusive partisane. C'est pourquoi, malgré les pressions dont j'ai été l'objet pour être candidat à PARIS, j'ai décidé de me présenter à nouveau à vos suffrages.

Le Docteur Jean-Pierre DUPONT, Maire de BORT-LES-ORGUES, Vice-Président du Conseil Général, Conseiller Régional, sera, comme il y a sept ans, mon suppléant, succédant à mon ami, le Docteur Henri BELCOUR, Maire d'USSEL, qui a été élu Sénateur de la CORRÈZE.

ENSEMBLE, TOURNONS-NOUS RÉSOLUMENT VERS L'AVENIR

Des enjeux importants nous attendent.

Le plan autoroutier qui fera de notre Département un carrefour européen, la construction d'établissements publics, comme la prison d'UZERCHE et l'école de police d'EGLETONS, les implantations industrielles décidées ou en cours d'examen, sont - vous en êtes conscients - les conditions nécessaires à la poursuite de notre développement.

Il convient de mener à bien ces décisions et ces projets, qui exigent une détermination, une attention et une vigilance constantes. L'emploi des jeunes en dépend.

De même, la défense des intérêts légitimes de nos agriculteurs, de nos commerçants, de nos artisans, de nos entrepreneurs, des professions libérales et l'amélioration du sort des personnes âgées ou handicapées doivent être poursuivies avec fermeté et opiniâtreté.

.../...

UNE GRANDE AMBITION POUR LA FRANCE

Comme vous, je veux une France plus juste, plus solidaire et plus forte.

Pour celà, nous devons avoir pour objectifs :

- le dynamisme et la liberté économique qui créent les emplois,
- la solidarité entre tous les Français, citoyens égaux en devoirs et en droits,
- la priorité à la formation et à la culture,
- la sécurité des personnes,
- la tolérance et le respect de l'autre,
- l'amour et la fierté de la France, capable de rayonner en Europe et dans le Monde.

★
★ ★

Je suis à nouveau candidat par attachement aux Corréziens et par fidélité à la Corrèze.

Ensemble, nous avons tant de choses à faire pour notre avenir et celui de nos enfants.

Je suis candidat également au nom d'une certaine idée de la France.

Une fois encore vous pouvez me faire confiance. Quant à moi, je vous fais confiance.

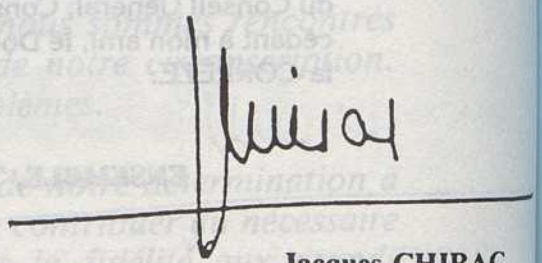

Jacques CHIRAC

LE 5 JUIN PROCHAIN DÈS LE PREMIER TOUR

VOTEZ JACQUES CHIRAC

ET JEAN-PIERRE DUPONT (Remplaçant éventuel)

Vu, le candidat.

Imprimerie Dupuy

CORSE-DU-SUD

Première circonscription	**M. José ROSSI**	élu au 2e tour
Deuxième circonscription	**M. Jean-Paul de ROCCA SERRA**	élu au 1er tour

Elections législatives des 5 et 12 juin 1988

Première circonscription de la Corse-du-Sud

JOSÉ ROSSI

J'ai choisi de construire...

A la suite de la dissolution de l'Assemblée Nationale, vous choisirez, les 5 et 12 juin prochain, **un nouveau député.**

Je sollicite votre confiance dans la circonscription d'Ajaccio qui regroupe quatre cantons ruraux (Deux-Sorru, Deux-Sevi, Cruzzini-Cinarca, Celavo-Mezzana) ainsi que les cantons d'Ajaccio suivants : Ajaccio 1, Ajaccio 2, Ajaccio 3, Ajaccio 4, Ajaccio 5, Ajaccio 7.

Candidat unique de l'Union du Rassemblement et du Centre, j'ai été investi par le RPR, l'UDF, le CNI, et le CCB pour affirmer les valeurs communes libérales, sociales et Européennes auxquelles sont attachées ces différentes formations politiques.

Ensemble, dans l'unité, nous nous battrons avec la volonté et l'ardeur nécessaires pour gagner.

Cet objectif est à notre portée.

Si M. Mitterrand a été réélu Président de la République, dans l'ambiguité la plus totale, en utilisant la manœuvre et la ruse, notre département de la Corse-du-Sud a su résister aux sirènes de la division ou du compromis en accordant, pour l'élection présidentielle, **une très large majorité aux forces libérales.**

(suite au verso)

l'Union du Rassemblement et du Centre

(RPR - UDF - CNI - CCB)

candidat : JOSÉ ROSSI Remplaçant éventuel : **Dr MARC MARCANGELI**

Ce vote massif n'était pas fortuit car nos concitoyens insulaires ont pu mesurer, mieux que d'autres, les dégâts irréparables commis par le Pouvoir socialiste entre 1981 et 1986.

Il vous appartient de **confirmer ce choix du libéralisme pour construire l'avenir de notre île dans la clarté.**

Pour ma part, c'est vrai, j'ai choisi de construire.

A la tête de l'Assemblée Départementale depuis 1985, j'ai beaucoup travaillé. Je crois avoir démontré **ma volonté de bonne gestion et mon souci d'efficacité** en donnant par ailleurs une nouvelle dimension à la **politique sociale** du Conseil Général.

Le plan d'équipement du Département, le lancement de la station thermale de Guagno les Bains, la réalisation d'un Centre Régional de formation d'athlètes à Ajaccio, la construction d'un Service Départemental d'Incendie ultra moderne et d'un laboratoire d'analyses agricoles, un projet d'aménagement touristique autour du premier golf de Corse sont les dossiers les plus importants dont la mise en œuvre est déjà commencée.

A la tête de l'Agence Régionale du Tourisme, je me suis battu, malgré un terrorisme dévastateur de l'image de la Corse, pour élargir et diversifier la clientèle touristique de notre île et favoriser ainsi l'augmentation du revenu insulaire.

L'action constructive que j'ai engagée au plan régional peut, si vous le décidez, trouver un prolongement naturel au plan national.

L'immense majorité des Corses exigent de l'Etat **la garantie de la paix civile et de la sécurité des citoyens.** Si vous m'élisez député, soyez assuré de mon engagement actif pour que cette majorité soit entendue et comprise.

Je veux aussi **faire sortir la Corse de la médiocrité économique** dans laquelle elle s'enlise depuis une dizaine d'années.

Le développement de la Corse, respectueux de son originalité et de ses sites, doit se concevoir, en effet, dans le cadre d'une solidarité nationale renforcée et d'une association des efforts de l'Etat et de la Région.

La création de **nouveaux emplois** passe notamment par une relance des **investissements publics** le vote du statut fiscal promis par le statut particulier de 1982, l'amélioration des **transports maritimes et aériens.**

Si je souhaite être chargé d'un mandat national de parlementaire, c'est aussi pour défendre avec la vigueur nécessaire à Paris ces dossiers biens connus mais jamais concrétisés.

Telle est la volonté qui m'anime.

Je demande à tous mes amis, au delà des clivages politiques traditionnels de soutenir mon action et de se mobiliser **dès le premier tour de scrutin, le dimanche 5 juin.**

L'enjeu, c'est l'avenir de la Corse dans la France.

José ROSSI
Président du Conseil Général
de la Corse-du-Sud

Vu le Candidat

Union du Rassemblement et du Centre

IMPRIMERIE SICILIANO — AJACCIO — Tel 95 21 01 84

Elections législatives des 5 et 12 juin 1988

UNION DU RASSEMBLEMENT ET DU CENTRE

(R.P.R. - U.D.F. - C.N.I. - C.C.B.)

JOSÉ ROSSI

Je remercie de tout cœur les électrices et électeurs de la 1re circonscription législative de Corse-du-Sud qui, en m'accordant dès le 1er tour de scrutin près de 49 % des suffrages exprimés, m'ont témoigné massivement leur confiance.

*Ils ont ainsi clairement approuvé le choix de l'**union** et de l'**efficacité** que j'ai proposé avec Marc MARCANGELI.*

*Au deuxième tour le Dimanche 12 Juin, je compte sur un rassemblement encore plus vaste pour construire l'avenir de notre région, **avec le concours de tous.***

*J'appelle à la mobilisation toutes celles et tous ceux qui partagent cet objectif en les assurant de mon entier dévouement à **l'intérêt général.***

JOSÉ ROSSI

Président du Conseil Général de Corse-du-Sud

Les résultats du 1er tour

José ROSSI (U.R.C.)	12707	(48,72 %)
Denis CELLI (F.N.)	1451	(5,56 %)
Nicolas ALFONSI (P.S.)	7859	(30,13 %)
Paul Antoine LUCIANI (P.C.)	1834	(7,03 %)
Pierre POGGIOLI (Nationalistes)	2212	(8,48 %)

Vu le candidat

Union du Rassemblement et du Centre

(RPR - UDF - CNI - CCB)

candidat : JOSÉ ROSSI Remplaçant éventuel : **Dr MARC MARCANGELI**

JEAN PAUL DE ROCCA SERRA

Suppléant Emile MOCCHI

la force de l'union

Mes chers compatriotes,

Candidat aux prochaines **élections législatives des 5 et 12 juin 1988,** je viens à nouveau demander leur concours à tous ceux que je représente depuis tant d'années à l'Assemblée nationale, et je suis amené à solliciter pour la première fois la confiance des électeurs de **quatre nouveaux cantons,** parmi les plus beaux de la deuxième circonscription de la Corse-du-Sud. **Cet élargissement résulte d'une loi votée par le Parlement et promulguée par le Président de la République,** loi qui exigeait la prise en compte de trois critères : la démographie, la continuité du territoire et l'intégrité des cantons.

Après une **campagne présidentielle** dont le moins que l'on puisse dire est qu'elle fut **confuse,** les élections législatives anticipées vont se dérouler dans un climat d'incertitude.

La **politique d'ouverture** si souvent invoquée par le parti socialiste n'a été qu'un **leurre** car elle a été aussitôt démentie par la formation **d'un gouvernement totalement inféodé au parti** et par une **dissolution immédiate** avant même qu'un programme de gouvernement ait été soumis à l'Assemblée nationale.

UNION DU RASSEMBLEMENT ET DU CENTRE

JEAN PAUL DE ROCCA SERRA

Suppléant Emile MOCCHI

En fait, ces manoeuvres ne visent qu'à **instaurer l'Etat socialiste** et à **laminer le centre** comme a été réduit le parti communiste.

L'ouverture, la vraie, ne pourra être réalisée que dans la mesure où les socialistes auront en face d'eux, au sein de la future Assemblée nationale, un grand nombre — voire une majorité — d'élus représentant les formations nationales et libérales et pouvant, dans une large union, faire prévaloir nos valeurs essentielles, dans le respect des lois de la République.

C'est avec ces hommes et ces femmes que je compte affirmer, en votre nom, **mon attachement aux objectifs** de **redressement économique,** de **solidarité,** de **progrès social,** de **sécurité** des personnes et des biens, de **sauvegarde de nos libertés,** à la **grandeur de notre Patrie,** à son **unité** et à son **rayonnement.**

C'est aussi en votre nom que je continuerai à oeuvrer pour que **la paix revienne dans notre île** et que chacun puisse contribuer à faire de la **Corse** une **région fraternelle et prospère.** A cet égard, les **deux dernières années** ont été particulièrement fructueuses, grâce à **l'action combinée du Gouvernement et de l'Assemblée de Corse.**

Souvenez-vous du programme d'équipement énergétique et hydraulique, du programme intégré méditerranéen, du programme de développement économique, de la réduction de l'endettement des agriculteurs et des hôteliers de la mise en place d'une compagnie aérienne régionale, du programme régional d'équipements sportifs, du développement sans précédent de l'appareil d'éducation et de formation au profit de notre jeunesse. . . Rien ne serait plus nuisible pour la Corse qu'un ralentissement de l'action ainsi engagée, si les difficultés économiques venaient à s'aggraver du fait de pratiques surannées d'inspiration idéologique auxquelles les socialistes nous ont habitués. . . Rien, aussi, ne lui serait plus fatal, qu'une recrudescence de la violence liée à un affaiblissement de l'autorité de l'Etat. . .

Les mêmes objectifs et la même volonté doivent vous animer et vous guider dans le choix que vous êtes appelés à faire.

Je ne doute pas, quant à moi, qu'une fois encore, vous saurez, **montrer la voie qu'il convient pour la France,** en m'accordant largement votre **confiance.**

VIVE LA CORSE

VIVE LA REPUBLIQUE

VIVE LA FRANCE

Jean - Paul de ROCCA SERRA

Pour une Corse fraternelle et prospère Dans une France forte et généreuse.

UNION DU RASSEMBLEMENT ET DU CENTRE

Pour une Corse
fraternelle et prospère
Dans une France
forte et généreuse.

CORSE (HAUTE-)

Première circonscription	**M. Emile ZUCCARELLI**	élu au 2e tour
Deuxième circonscription	**M. Pierre PASQUINI**	élu au 2e tour

ELECTIONS LEGISLATIVES DES 5 ET 12 JUIN 1988

1er CIRCONSCRIPTION DE LA HAUTE-CORSE

MAJORITE PRESIDENTIELLE

POUR LA FRANCE UNIE

Le 8 mai dernier la France, à une très forte majorité, a réélu François MITTERRAND Président de la République.
Les électeurs ont ainsi approuvé le message du chef de l'Etat. C'est, en effet, en conjuguant MODERNITÉ et SOLIDARITE que nous pourrons faire face aux défis du moment.

La **MODERNITE** signifie l'investissement sur les hommes et les femmes, le pari sur l'intelligence et le savoir pour conjurer le spectre du chômage ; elle signifie la priorité donnée à l'éducation scolaire et universitaire, à la formation professionnelle, à la recherche scientifique fondamentale et appliquée.
Elle implique aussi la volonté de construire résolument une Europe politique hors de laquelle les nations européennes ne pourraient que subir les événements mondiaux à venir ; cette Europe représente aussi pour la Corse, en particulier pour Bastia et sa région, du fait de leur position géographique, un enjeu essentiel.

La **SOLIDARITE,** c'est le refus de toutes les formes d'exclusion sociale, qu'elles trouvent origine dans l'ethnie, la religion, les opinions, la pauvreté, l'âge ou la maladie.
C'est la volonté d'assurer à chacun et notamment aux chômeurs en fin de droits, un minimum de ressources.
C'est le rejet de toute forme de démantèlement de la Sécurité Sociale.

Quand on affronte des difficultés structurelles durables, la coupure du pays en deux moitiés sensiblement égales, schéma classique de la Cinquième République, doit céder le pas à la recherche de majorités plus larges sur la base d'idées de progrès. On mettra en avant ce qui réunit les Français ; on évitera de les diviser inutilement.

C'est le sens de l'appel de François MITTERRAND au rassemblement, le sens de la FRANCE UNIE.
Cette ouverture politique n'a pas reçu au lendemain de l'élection présidentielle, une réponse suffisamment claire de ceux auxquels elle s'adressait. Elle n'est pas, pour autant, finie. Elle pourra reprendre après les élections législatives, à condition, cette fois, que le Président de la République obtienne de ces élections une majorité solide.

Ma candidature s'inscrit dans la perspective de cette majorité présidentielle ; j'y défendrai les orientations qui précèdent. Cela ne saurait surprendre ceux qui suivent mon action politique et connaissent ses principes constants.

Elu depuis deux ans à l'Assemblée Nationale je me suis également attaché à défendre les dossiers vitaux de notre île : Transports, Sécurité, Lutte contre l'incendie, Défense de l'Environnement, Fiscalité, Indivision, Université etc... afin de faciliter le développement économique et culturel de la Corse.
Si vous me renouvelez votre confiance, je poursuivrai ma tâche avec la même foi dans notre avenir commun.

Roger FRANZONI, Premier Vice-Président du Conseil Général de la Haute-Corse, qui a bien voulu être mon remplaçant éventuel, m'apporte ainsi le soutien de son éminente personnalité et de ses compétences unanimement reconnues.

En votant pour notre candidature les 5 et 12 juin, vous marquerez la volonté de la Corse, à l'unisson de la France entière, de voir mise en œuvre la politique de progrès de François MITTERRAND.

EMILE ZUCCARELLI
DÉPUTÉ SORTANT

ELECTIONS LEGISLATIVES DES 5 ET 12 JUIN 1988

2e Circonscription de la Haute-Corse

UNION DU RASSEMBLEMENT ET DU CENTRE

Candidat Député : **PIERRE PASQUINI**

Député Sortant - Maire de l'ILE-ROUSSE

Candidat Suppléant : **JEAN-CLAUDE BONACCORSI**

Conseiller Général - Maire de SAN-NICOLAO

Marié, deux enfants :
Jean-François Orso et Laetitia.
Catholique.

Titres Militaires : Engagé volontaire à 19 ans ; Forces Françaises Libres.
Campagnes : Tripolitaine, Tunisie, Italie ; débarquement de France (1er D.F.L.) ; Algérie au 14e R.C. Parachutiste ; Colonel de réserve. Invalide de guerre.

Décorations : Officier de la Légion d'Honneur à titre militaire.
Commandeur de l'Ordre National du Mérite.
Croix de guerre (quatre citations).
Croix du combattant de la Résistance.
Décorations étrangères.

Titres civils : Licencié es-Lettres. Licencié en Droit. Avocat.

Titres politiques : Conseiller Municipal pendant 18 ans.
Député à 36 ans.
Vice-Président de l'Assemblée Nationale à 40 ans.
Maire de l'Ile-Rousse depuis 16 ans.
Député sortant.
Chef de la Première mission Parlementaire envoyée en Chine Populaire par Charles de Gaulle.

Ouvrages publiés : Comédies dramatiques : «Virginie», «Le Guérisseur», Un essai : «Elle a parlé». Un film : «L'Ane de Zigliara». Conférences.

Signes particuliers : Continue à travailler 15 heures par jour.
N'a jamais changé d'idéologie politique : même fidélité à Charles de Gaulle.

ELECTRICES, ELECTEURS,

En six ans, François MITTERRAND aura prononcé deux dissolutions de l'Assemblée Nationale dans les mêmes conditions de précipitation, sans que le gouvernement soit venu se présenter devant elle, sans qu'il ait exposé un programme et sans que soient connus ses projets.

Cette décision est d'autant plus regrettable qu'au cours de sa campagne, le candidat président avait à maintes reprises annoncé son désir de rassemblement et d'ouverture et que, par ailleurs, les divers mouvements composant la Droite lui avaient fait connaître qu'ils ne voteraient pas de motion de censure préalable et qu'ils laisseraient le gouvernement se mettre au travail, après qu'il ait exposé ses initiatives d'ouverture politique et son programme.

Il s'agissait en fait d'éviter que la France fût coupée en deux.

François MITTERRAND vient sans doute de manquer un rendez-vous historique. Il pouvait, au lendemain d'une victoire incontestable, mettre fin à trente années d'histoire politique marquées par le clivage Droite-Gauche. Il a préféré un gouvernement composé en fait par le Comité directeur du Parti Socialiste et les élections législatives de juin visent à lui offrir une hégémonie totale et pendant cinq ans.

Imp. Nouvelle Fiorelle - Bastia

Cette expérience a déjà eu lieu en 1981. Les résultats ont été si mauvais que vous y avez mis un terme en 1986.

C'est en fonction de ce danger que le R.P.R. et l'U.D.F. ont décidé une union totale et ne présentent qu'un seul candidat dans les 577 circonscriptions de France.

Je suis celui-là dans la deuxième circonscription de Haute-Corse.

Je me présente à vous et je reviens d'autant plus volontiers vers vous que vous m'avez élu avec de larges majorités en 1978, en mars 1986, en août 1986 et ce sont précisément les deux dissolutions prononcées par le Président de la République ainsi que l'annulation de l'élection de mars 1986, en raison des fraudes électorales de BASTIA (seront-elles un jour punies ?) qui ne m'ont pas permis d'accomplir la durée des mandats que vous m'avez confiés.

COMPTE-RENDU DE MANDAT

Si court qu'ait été mon mandat (2 ans), je l'ai rempli avec conscience et en voici les justifications :

- Election par la confiance de mes collègues aux postes de :

. Bureau politique du R.P.R.
. Rapporteur du Budget du Ministère de la Justice
. Membre du Comité Supérieur de l'Administration Pénitentiaire.

- Présence à toutes les séances de l'Assemblée,
- 7 interventions à la Tribune,
- 30 questions écrites aux Ministres sur les problèmes corses,
- Aboutissement de l'action entreprise pour l'indemnisation des victimes du terrorisme,
- Création d'une Inspection Départementale de l'Education Nationale en Haute-Corse,
- Augmentation en capacité et en vols de la desserte aérienne sur la Corse,
- Etudes des zones d'ombre de la télévision sur toute l'île et aides financières à certains réémetteurs,
- Maintien de l'E.R.M. à CORTE et du Commissariat de l'Armée de terre à Bastia,
- Aide financière à la piste d'athlétisme de CORTE,
- Dotations financières permettant des heures supplémentaires dans l'enseignement,
- Diverses subventions à un certain nombre de SIVOM et à de nombreuses collectivités locales,
- Proposition au gouvernement d'une solution politique et économique pour la Corse avec un Plan de Développement.

***Je m'engage solennellement envers vous à un effort permanent** jusqu'à ce que soient améliorés les problèmes les plus préoccupants de la Corse :*

. L'emploi,
. La violence,
. Les moyens de transport,
. L'aide à l'agriculture,
. Un tourisme concurrentiel.

DEPUTE SUPPLEANT

Le Maire de CORTE, Jean-Charles COLONNA n'ayant pû m'apporter son concours, pour des raisons de santé, ensemble nous avons décidé de faire appel à

Maître Jean-Claude BONACCORSI

Avocat au Barreau de BASTIA,
Conseiller Général,
Maire de SAN-NICOLAO,

qui m'aidera dans ma tâche.

Maître Jean-Claude BONACCORSI

P. PASQUINI

ELECTIONS LEGISLATIVES DES 5 ET 12 JUIN 1988

2e Circonscription de la Haute-Corse

UNION DU RASSEMBLEMENT ET DU CENTRE

Candidat Député : **PIERRE PASQUINI**
Député Sortant - Maire de l'ILE-ROUSSE

Candidat Suppléant : **JEAN-CLAUDE BONACCORSI**
Conseiller Général - Maire de SAN-NICOLAO

ELECTRICES, ELECTEURS,

Jean-Claude BONACCORSI et moi-même vous remercions profondément de nous avoir placés de façon si nette en tête du scrutin du 5 juin.

Nos remerciements vont également de la façon la plus totale à toutes celles et à tous ceux qui ont accepté pendant une longue et pénible journée d'être, dans les bureaux de vote, nos assesseurs et nos délégués. C'est du reste de leur effort essentiel le 12 juin que dépendra une victoire que nous devons normalement emporter.

Le résultat d'hier a démontré de la façon la plus significative que le corps électoral de la France continentale et de la Corse souhaitait limiter de la façon la plus nette le désir hégémonique d'un seul parti.

Cette manifestation s'est concrétisée également de la façon la plus nette en Corse et dans la 2ème circonscription. L'effort considérable entrepris par le candidat M.R.G. nanti au surplus d'une investiture qui avait été enlevée au Premier Secrétaire du parti du P.S. Laurent CROCE n'a pas porté ses fruits.

Malgré 40 % d'abstentions, la confiance des électrices et électeurs nous a apporté 17 227 voix tandis que le candidat M.R.G. - P.S. était à 7 000 voix en arrière et qu'il lui faudrait d'ici dimanche rechercher et obtenir l'ensemble des voix du P.C. et du P.S. ;

A supposer qu'il les obtienne toutes, ce qui est loin d'être certain, ***il serait malgré cela en retard sur notre score.***

Le corps électoral a sanctionné tant l'attentisme prudent de ce candidat lors de l'élection présidentielle que la dévolution d'un siège, par tradition de famille.

Nous avions à combattre non seulement un candidat éminent mais le Sénateur honorable qui l'assistait et qui se trouvait en même temps être Président du Conseil Général.

Nous continuerons la lutte entreprise et nous vous demandons de nous apporter votre aide la plus totale.

La dynamique de la victoire est dans notre camp et l'adversaire est désarçonné.

Le scrutin proportionnel nous aurait permis d'être déjà élu, le scrutin majoritaire nous oblige à un second tour. Du moins ce mode de scrutin permet-il, non pas le choix d'un parti, mais le choix des hommes.

Ce choix semble être fait ; confirmez-le.

Notre victoire sera en fait seulement et totalement la vôtre.

P. PASQUINI
J.C. BONACCORSI

Imp. Nouvelle Fiorella - Bastia

COTE-D'OR

Première circonscription	**M. Robert POUJADE**	élu au 1er tour
Deuxième circonscription	**M. Louis de BROISSIA**	élu au 2e tour
Troisième circonscription	**M. Roland CARRAZ**	élu au 1er tour
Quatrième circonscription	**M. Gilbert MATHIEU**	élu au 2e tour
Cinquième circonscription	**M. François PATRIAT**	élu au 2e tour

ELECTIONS LEGISLATIVES DU 5 JUIN 1988

L'efficacité au service de tous

Robert POUJADE

Baptiste CARMINATI

L'Assemblée Nationale a été précipitamment dissoute. M. Rocard, contrairement aux déclarations du Président de la République avant le 8 mai, n'a pas été autorisé à se présenter devant elle.

Tout en proclamant l'« ouverture » on formait un Gouvernement de militants socialistes, déjà vu en 1981, et qui n'a pas laissé de bons souvenirs.

Recommencer 1981 ? C'est certainement le rêve du P.S. Mais ce ne serait bon ni pour la France, ni pour la République, ni même pour son Président.

Si le P.S. obtenait, comme alors, et pour cinq ans, la totalité des pouvoirs, vous pouvez être sûrs qu'il n'y aurait ni ouverture, ni dialogue. On repartirait pour **LES MÊMES ERREURS, LES MÊMES EXCÈS, LES MÊMES ÉCHECS.**

ROBERT POUJADE

Les Français souhaitent autre chose : une Assemblée raisonnable, équilibrée. Cet équilibre ils l'ont apprécié entre 1986 et 1988. Nul d'ailleurs ne conteste l'effort de redressement alors entrepris.

Ne revenons pas en arrière. Les vrais problèmes de la France et des Français dépassent la politique partisane. Un élu local au contact des hommes et des femmes de sa commune et de son département les connaît et les vit : l'emploi, la formation des jeunes, le maintien de notre système de protection sociale et de santé, l'accueil des personnes âgées, la lutte contre la précarité et la pauvreté, la qualité du logement, et de son environnement, la sécurité.

Ce que je vous propose pour la France, c'est ce pour quoi je me bats quotidiennement à Dijon et en Côte-d'Or, comme Baptiste CARMINATI, un homme d'action et de réalisations, un des Maires les plus efficaces de notre région.

PRIORITÉ ABSOLUE A L'EMPLOI : qu'on ne casse pas l'économie qui redémarre. La santé des entreprises, c'est la santé de l'emploi.

SOLIDARITÉ ENTRE FRANÇAIS : l'activité minimum garantie permettra de ne laisser personne au bord de la route. Regardons en face l'immense problème de l'accueil de nos anciens, et celui des handicapés.

ÉDUCATION ET FORMATION : il faut redonner dès le primaire, les connaissances de base, ouvrir l'enseignement sur la formation, améliorer la condition enseignante.

AIDER LA FAMILLE : par le revenu parental, le statut de la mère de famille, le prolongement des prestations familiales.

TOLÉRANCE ET RESPECT DES AUTRES : liberté de l'information, de l'enseignement. Neutralité rigoureuse de l'Ecole et de l'Administration.

SÉCURITÉ : renforcer les moyens de la Police, de la Gendarmerie, de la Justice, c'est renforcer la liberté.

L'AMOUR DE LA PATRIE : sans lui, pas de communauté nationale. Acceptons l'effort pour notre défense et une Europe libre. N'abandonnons pas la France d'outre-mer, pour qu'elle évolue dans la fraternité.

Chers concitoyens des cantons de Dijon et de Fontaine, en ces heures graves pour la France, unissons-nous. Le mode d'élection vous permet :

— de choisir vraiment et librement votre représentant,
— de passer avec lui un contrat de confiance,
— de préférer un homme qui connaît vos problèmes,
— un élu qui ne sépare pas progrès économique et progrès social.

Des hommes d'union
Des hommes d'action

Robert POUJADE,
Maire de Dijon,
Président du Conseil Général de la Côte-d'Or

Remplaçant éventuel :
Baptiste CARMINATI,
Maire de Talant

UNION DU RASSEMBLEMENT ET DU CENTRE
R.P.R. ET U.D.F.

Imp. ORAPP - Couches-Dijon

CONSTRUIRE L'AVENIR

LOUIS de BROISSIA

Adjoint au Maire de Blagny-sur-Vingeanne • Président du SIVOM du canton de Mirebeau • Président du contrat de pays des cantons de Fontaine-Française, Mirebeau, Pontailler • Conseiller général de la Côte-d'Or • Conseiller régional de Bourgogne.

LOUIS BERTHOU, suppléant

Maire de Saint-Apollinaire • Vice-Président du district de l'agglomération dijonnaise • Conseiller général de la Côte-d'Or (canton Dijon-I) • Chevalier de l'Ordre national du Mérite • Croix de guerre 1939-1945.

UNION DU RASSEMBLEMENT ET DU CENTRE

DES HOMMES DE TERRAIN

Au premier tour vous nous avez placés en position de gagner le 12 juin : nous vous remercions de votre confiance et de votre amitié. Nous comptons sur la vigilance et sur la mobilisation de tous ceux qui veulent faire barrage au candidat de l'Etat P.S. Toutes les électrices et tous les électeurs de la 2e circonscription de la Côte-d'Or, attachés aux valeurs traditionnelles de la France, voteront pour Louis de Broissia et Louis Berthou : ils incarnent ces valeurs et ont su aborder vos vraies préoccupations.

AVEC VOUS POUR DEFENDRE VOS DROITS

AU TRAVAIL : Proches des entreprises de Dijon et de la Côte-d'Or, proches des ouvriers, techniciens, employés, cadres et étudiants, ils encourageront la création d'emplois dans la circonscription. Ils appuieront toutes les initiatives favorisant le développement et la création d'emplois dans l'agriculture, l'artisanat, le commerce, l'industrie, les professions libérales, les services et le tourisme.

A UNE VIE DÉCENTE : Nous disons que l'aide à l'habitat social doit être maintenue, que l'Etat a la responsabilité d'assurer sans faiblesse la sécurité des personnes et des biens, que la famille mérite davantage d'attentions, que les plus démunis attendent une activité minimum d'insertion.

A L'ENSEIGNEMENT POUR VOS ENFANTS : L'enseignement devra être ouvert à la vie, à l'emploi ; le sport développé. La pratique des langues sera favorisée en Côte-d'Or, qui a une vocation de « Carrefour de l'Europe ». La formation professionnelle restera une priorité.

A LA GARANTIE DE VOTRE AVENIR : Nous devrons avec les élus de ce département, travailler à la programmation de lits supplémentaires (pour personnes âgées dépendantes, pour les handicapés), encourager le maintien à domicile (aide et soins), en privilégiant les formules libérales. Nous demanderons la convocation des Etats Généraux des Retraites et Retraités.

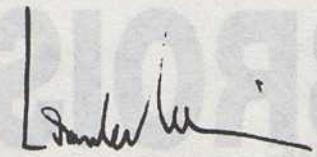

Louis de BROISSIA,
Adjoint au Maire de Blagny-sur-Vingeanne,
Président du SIVOM du canton de Mirebeau,
Président du contrat de pays des cantons de Fontaine-Française, Mirebeau, Pontailler,
Conseiller général de la Côte-d'Or,
Conseiller régional de Bourgogne.

Louis BERTHOU,
Maire de Saint-Apollinaire,
Vice-Président du district de l'agglomération dijonnaise,
Conseiller général de la Côte-d'Or (canton Dijon-I),
Chevalier de l'Ordre national du Mérite,
Croix de guerre 1939-1945.

UNION DU RASSEMBLEMENT ET DU CENTRE
R.P.R. ET U.D.F.

Imp. JOBARD - Couchey-Dijon

CONSTRUIRE L'AVENIR

LOUIS de BROISSIA

LOUIS BERTHOU, suppléant

CANDIDATS DU R.P.R. ET DE L'UNION DU RASSEMBLEMENT ET DU CENTRE

DES HOMMES DE TERRAIN

AVEC VOUS, POUR DÉFENDRE VOS DROITS :

- **au travail**
- **à une vie décente**
- **à l'enseignement pour vos enfants**
- **à la garantie de votre avenir.**

JE M'ENGAGE ENVERS VOUS, AVEC MON SUPPLÉANT
A DÉFENDRE VOS DROITS ESSENTIELS

AU TRAVAIL :

en aidant les entreprises de toute nature (agriculteurs, artisans, commerçants, professions libérales et services) ; nous les connaissons toutes bien et je suis un professionnel de l'entreprise privée.

A UNE VIE DÉCENTE :

chaque habitant de la 2ème circonscription, à DIJON ou ailleurs, doit pouvoir vivre :

- dans des logements décents
- dans la sécurité des personnes et des biens
- avec un minimum garanti pour les plus démunis

A L'ENSEIGNEMENT POUR NOS ENFANTS :

- à l'école, au collège, au lycée, à l'université, il faut que l'enseignement soit une ouverture sur la vie active, que toutes les formes d'enseignement soient respectées, que des chances réelles soient données, notamment aux enfants de milieux modestes.
- la pratique des langues, indispensable aux jeunes européens de demain sera encouragée.
- les sports sont une discipline majeure de l'éducation, nous les favoriserons.

A LA GARANTIE DE NOTRE AVENIR :

les personnes âgées ont un rôle à jouer dans notre département elles ont droit à un hébergement approprié, à des soins et à une aide à domicile ; nous soutiendrons toutes initiatives libérales et publiques en ce sens.

Nous sommes des élus de la 2ème circonscription, depuis longtemps.
Nous travaillerons aussi à PARIS, à l'Assemblée Nationale, dans le respect de nos convictions.
Nous serons à votre service, sans exclusion, comme nous l'avons toujours été.

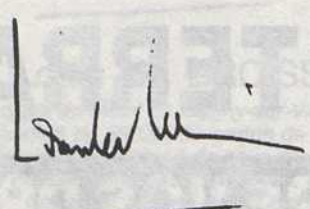

Louis de BROISSIA,

Adjoint au Maire de Blagny-sur-Vingeanne,
Conseiller Général du canton de Mirebeau-sur-Bèze,
Conseiller Régional de Bourgogne

Louis BERTHOU,

Maire de Saint-Apollinaire,
Vice-Président du District de l'agglomération dijonnaise,
Conseiller Général de la Côte-d'Or (canton Dijon-I),
Chevalier de l'Ordre National du Mérite,
Croix de Guerre 1939-1945

REPUBLIQUE FRANÇAISE
Département de la Côte d'Or
3e circonscription

ELECTIONS LEGISLATIVES
juin 1988

LA FRANCE UNIE

AVEC

ROLAND CARRAZ

SUPPLEANT
HERVE BONNAVAUD

MAJORITE PRESIDENTIELLE POUR LA FRANCE UNIE

Electrices,
Electeurs de la troisième circonscription,

Le huit mai vous avez largement accordé votre confiance à François Mitterrand, pour la France Unie.

Dimanche cinq juin nous devons donner ensemble au Président de la République une majorité parlementaire en accord avec ses orientations.

Ainsi le gouvernement pourra gouverner.

Je le sais, vous êtes nombreux à ressentir douloureusement la crise : anxiété du chômage, difficultés à joindre les deux bouts, incertitude du lendemain.

Le libéralisme n'a rien arrangé depuis 1986. Vous le savez bien ! La société est aujourd'hui plus dure pour les plus faibles. Le chômage s'est encore accru. La Sécurité Sociale et les droits du travail ont subi des coups qui ont frappé les grands malades, les personnes âgées et les travailleurs les plus jeunes. L'aide au logement a reculé et beaucoup ont du mal à payer leur loyer.

Qui ne voit que l'extrémisme serait pire encore !

Il faut que les français se rapprochent. Il n'y aura pas de cohésion nationale, de rassemblement, de France Unie, sans cohésion sociale. Il n'y aura pas de progrès économique sans juste partage du produit national. **Il n'y aura pas d'efficacité sans solidarité.**

Aussi je vous propose de nous rassembler autour d'objectifs simples et forts. Ce sont ceux du Contrat pour la France Unie : retrouver la solidarité, préparer l'avenir, aimer la ville et protéger la nature, construire l'Europe, la Paix et aider les pays les plus pauvres.

Ce sont ceux du Président et du Gouvernement.

Ce sont les miens.

CONTRAT POUR LA FRANCE UNIE

1. Priorité à l'**Education** Nationale, à la **recherche** scientifique et à la **formation** continue.

2. Priorité à **l'investissement** industriel et au **dialogue social.**

3. Retour à la **solidarité** par la création du Minimum social, le rétablissement de l'impôt sur les grandes fortunes, l'annulation des mesures Seguin sur le non-remboursement à 100 % des soins.

4. Recherche de **l'égalité professionnelle** entre les hommes et les femmes.

5. Construction de **l'Europe.**

REUSSIR LA FRANCE UNIE

6. Protection de **l'environnement** (avec Brice Lalonde).

7. Soutien à la **création culturelle** (avec Jack Lang).

8. Garantie de notre **sécurité**, encouragement au **désarmement,** action pour la Paix.

9. Aide au **développement du Tiers-Monde** ("Plan Mondial de Développement" pour les pays pauvres).

10. **Garantie des Droits de l'Homme, refus du racisme et de toutes les formes d'exclusion.**

Vous le comprenez : tout celà demandera beaucoup de travail et une **majorité stable et solide à l'Assemblée Nationale.**

Fort de votre soutien renouvelé j'y travaillerai avec détermination au sein de la nouvelle majorité parlementaire et je poursuivrai, **au service de tous**, l'action déjà engagée dans cette circonscription **dont je suis l'élu.**

Vous connaissez mes convictions : je suis socialiste et c'est comme tel, dans la clarté, que je sollicite à-nouveau vos suffrages.

Vous connaissez mon action parmi vous comme Maire, Député ou Ministre.

C'est pourquoi, vous qui croyez à la France, à son union dans sa diversité, **je vous appelle à vous rassembler autour des valeurs fondamentales de notre démocratie dans le refus des affrontements inutiles.**

Ainsi nous donnerons ensemble un bel avenir à notre jeunesse.

Je sais pouvoir compter sur votre confiance. Vous pouvez compter sur ma détermination.

Roland CARRAZ

DES LE PREMIER TOUR, VOTEZ UTILE, VOTEZ SERIEUX
AVEC ROLAND CARRAZ
DONNEZ AU PRESIDENT LES MOYENS DE LA FRANCE UNIE

ROLAND CARRAZ

Député Sortant

Maire de CHENOVE

Conseiller Général du Canton de Dijon IV

Premier Vice-Président du District de l'Agglomération Dijonnaise

Président du Syndicat d'Alimentation en Eau du Sud Dijonnais

Ancien Ministre : Secrétaire d'Etat chargé du Tourisme (1983 - 1984)

Secrétaire d'Etat à l'Enseignement Technique et Technologique de 1984 à 1986 (il est le père des baccalauréats professionnels)

Vice-Président National de l'Association Nationale des Villes de Banlieue

Membre du Comité Directeur du PARTI SOCIALISTE

Membre du bureau de la Fédération Nationale des Elus Socialistes et Républicains.

Agrégé de l'Université

45 ans.

HERVE BONNAVAUD SUPPLEANT

Conseiller Municipal de Chevigny-Saint-Sauveur

Premier Adjoint au Maire de Chevigny-Saint-Sauveur (1977 - 1983)

Fondateur et animateur de jumelages Franco-anglais (jumelages entre le C.E.S. de Chevigny et celui de WatFord, GB) et Franco-allemand (jumelage entre la ville de Chevigny-Saint-Sauveur et celle de Bobenheim -Roxheim, RFA)

Administrateur de logements collectifs

Administrateur national de la Ligue du Coin de Terre et du Foyer ;
Créateur et Animateur de l'association des jardiniers de Chevigny-Saint-Sauveur

Secrétaire de la section de Chevigny-Saint-Sauveur du Parti Socialiste

Président du Groupe Socialiste au Conseil Municipal de Chevigny-Saint-Sauveur.

Secrétaire Départemental des Elus Socialistes et Républicains

Professeur d'Anglais à l'Université de Dijon

43 ans.

CANDIDATS PRESENTES PAR LE PARTI SOCIALISTE.

VU LE CANDIDA

IMPRIMERIE CRICADI

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
QUATRIÈME CIRCONSCRIPTION DE LA CÔTE-D'OR

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES
DU 5 JUIN 1988

UNION DU RASSEMBLEMENT ET DU CENTRE

Expérience, Union et Confiance !

Gilbert MATHIEU
Député sortant

Electrices, Electeurs de la 4e Circonscription

M. MITTERRAND vient, malgré ses promesses, de procéder à la dissolution de l'Assemblée Nationale ; il n'a pas autorisé, comme il s'y était publiquement engagé, le Gouvernement à se présenter devant les Députés.

C'est un habitué de la dissolution de l'Assemblée Nationale. Rappelez-vous 1981.

Pendant 5 ans, le Parti Socialiste a disposé seul de tous les leviers du pouvoir : Présidence de la République, Gouvernement, Assemblée Nationale.

En 1986, les Françaises et les Français ont censuré la politique socialiste en élisant une majorité qui avait choisi de combattre pour la défense des libertés. M. MITTERRAND a souhaité se débarrasser de ces Députés que vous avez élus pour les remplacer par de plus soumis.

Pour combattre cette manœuvre qui conduirait à un affaiblissement de la France, j'ai décidé de me présenter à ces Elections Législatives dans la 4e Circonscription que j'ai l'honneur de représenter à l'Assemblée Nationale depuis 20 ans.

Je la connais bien et vous avez pu me rencontrer souvent parcourant inlassablement toutes ses Communes. La brièveté de la Campagne électorale et le rattachement à la 4e Circonscription des Cantons de GRANCEY-LE-CHATEAU, SELONGEY et IS-SUR-TILLE m'empêcheront de visiter les 344 Communes qui la composent désormais. Je le regrette mais vous le comprendrez et m'en excuserez. Je tiendrai cependant des réunions où vous pourrez me rencontrer dans ses 17 chefs-lieux de Canton.

Henri CONSTANT
Suppléant

Vous savez, puisque vous m'avez déjà fait confiance à de nombreuses reprises, que j'ai toujours eu à cœur de défendre les intérêts des habitants jeunes où anciens, actifs ou retraités, des agriculteurs, des ouvriers, des employés, des cadres, des commerçants, des artisans et des entreprises de notre Circonscription. Elle connaît des problèmes ; ils sont différents selon les régions naturelles qui la composent et parfois extrêmement compliqués à résoudre. Mais, quelles que soient les difficultés, je me suis toujours attaché à trouver des solutions et chacun sait qu'il peut à tout moment frapper à ma porte pour demander un service, un conseil ou une aide.

J'ai collaboré avec vos élus de mon mieux et dans un même esprit d'indépendance chaque fois qu'ils l'ont souhaité.

Au plan national et politique, vous avez toujours su à quoi je croyais : à une France, stable et indépendante, à une démocratie véritable, pouvant seules permettre de relancer, dans le cadre de la libre entreprise, l'expansion économique dont dépend le plein emploi, notamment pour les jeunes et le progrès social pour tous, au refus de tout bouleversement irréversible des structures de notre société de liberté.

RÉFLÉCHISSEZ BIEN AVANT DE VOTER, pour ne pas briser le redressement national commencé entre 1986 et 1988, grâce à :

— La liberté économique avec des particuliers et des entreprises agricoles, artisanales et industrielles moins écrasées d'impôt, seule manière de recréer des emplois.

— La priorité donnée à la famille, la formation et la recherche qui engagent tout l'avenir de notre pays et de sa jeunesse.

— La solidarité qui, sans briser les mérites et les efforts de chacun, est faite de tolérance et de compréhension et non pas de sectarisme comme en 1981.

— La sécurité des personnes et des biens avec une justice qui assure d'abord la défense des victimes.

C'est cette politique libérale, et elle seule, qui permettra à la France de retrouver son rayonnement international et d'être demain le leader de l'Europe dans l'intérêt bien compris des Français.

Telle est la seule véritable ouverture. Autrement c'est une duperie.

Le Docteur Henri CONSTANT, Conseiller Général d'IS-SUR-TILLE, a accepté d'être mon suppléant. C'est un médecin de campagne dont le dévouement est unanimement reconnu. Membre du bureau de la Charte Intercommunale, il connaît parfaitement les Cantons de GRANCEY-LE-CHATEAU, SELONGEY et IS-SUR-TILLE. Il sera, tout comme moi, à votre écoute.

Ensemble, nous défenderons efficacement, comme je l'ai toujours fait depuis que vous m'avez accordé votre confiance, les intérêts de la 4e Circonscription en restant très proches de chacun d'entre vous, en partageant vos joies, vos peines et vos soucis.

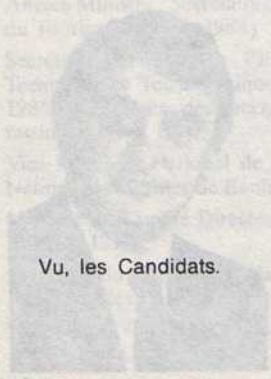

Gilbert MATHIEU

Député sortant
Vice-Président du Conseil Général
de la Côte-d'Or

Vu, les Candidats.

Henri CONSTANT
Conseiller Général d'Is-sur-Tille
Candidat suppléant

IMP BORDOT - 21140 SEMUR-EN-AUXOIS

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
QUATRIÈME CIRCONSCRIPTION DE LA CÔTE-D'OR

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES
DU 12 JUIN 1988

UNION DU RASSEMBLEMENT ET DU CENTRE

COURAGE... et CONFIANCE !

Gilbert MATHIEU

Les Français, conscients de ce qu'avait réalisé en si peu de temps le Gouvernement CHIRAC dans la voie du redressement de la France et instruits par l'expérience catastrophique et dévaluée de 1981, ont cherché à rééquilibrer les pouvoirs et ne sont pas tombés dans le piège de "l'ouverture" socialiste.

En condamnant la dissolution truquée, précipitée et contraire aux promesses du Président de la République, ils viennent de démontrer qu'ils ne voulaient plus de ces élections volontaires multipliées où un parti socialiste tout puissant, sectaire et dominateur, menacerait gravement la solidarité nationale et notre place dans le monde, si par malheur, il venait à avoir la majorité.

Dans la Circonscription, en me plaçant largement en tête au premier tour (47,56 %), ce dont je vous remercie chaleureusement, vous m'avez encouragé à utiliser l'expérience acquise en redoublant d'efforts :

- Pour mener une politique d'union à tous les niveaux, communal, professionnel et personnel sur le terrain et à l'échelle nationale dans cet esprit de tolérance à l'égard de tous qui, quelles que soient les convictions de chacun, a toujours dicté ma conduite ;
- Pour poursuivre une action où seuls la liberté d'entreprendre et l'initiative privée, le développement des services, une fiscalité et des charges moins contraignantes, l'aide aux investissements productifs et à des formations mieux orientées permettront de combattre efficacement la désertification rurale, de créer des emplois et de maintenir une agriculture, un artisanat et des commerces vitaux pour notre pays ;
- Pour soutenir une vraie justice dans le respect de la famille, des personnes et des biens afin de faire reculer la délinquance et la criminalité ;
- Pour que nous puissions être fiers de notre beau pays en le mettant au rang qu'il mérite dans l'Europe en marche.

En raison de la nouvelle dimension de notre Circonscription et afin d'être davantage encore à la disposition de tous, j'abandonnerai ma profession comme je m'y suis engagé.

Ainsi, avec l'aide profondément humaniste du Docteur CONSTANT, nous réunirons ensemble si vous m'apportez dimanche une très large majorité pour bien vous représenter et pour être, si possible, encore plus proche de vous par le cœur et par l'action.

Grâce à chacun d'entre vous, je resterai au service de tous.

Vu, les Candidats,

Gilbert MATHIEU
Député sortant
Vice-Président du Conseil Général
de la Côte-d'Or

Henri CONSTANT
Conseiller Général
d'Is-sur-Tille
Candidat suppléant

IMP. BIRAT 21140 SEMUR

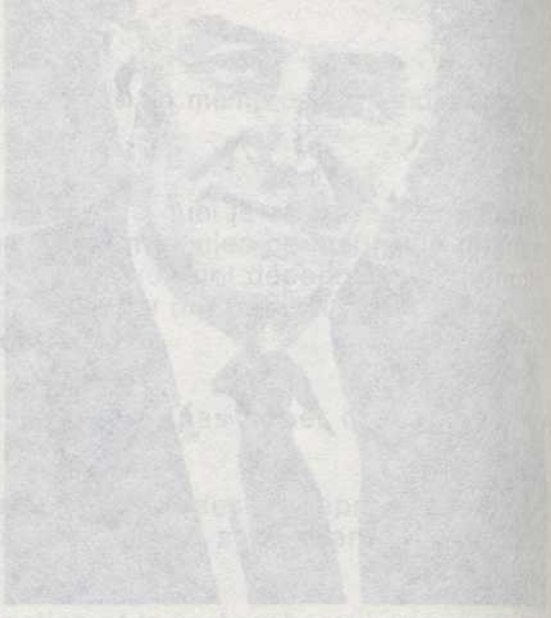

MAJORITÉ PRÉSIDENTIELLE POUR LA FRANCE UNIE

François PATRIAT

suppléant

Jean-Claude ROBERT

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Réélu brillamment grâce à vos suffrages le 8 mai 1988, le président François MITTERRAND a décidé de poursuivre une politique de progrès économique et de justice sociale en unissant autour de lui et de son programme une majorité de français.
N'ayant pas été entendu dans son appel d'ouverture, il a pris la décision de dissoudre l'Assemblée Nationale.
Chacun d'entre vous comprendra que faute du concours souhaité, il importe que le gouvernement dirigé par Michel ROCARD puisse s'appuyer sur une majorité stable pour conduire une politique efficace, généreuse socialement, à laquelle les françaises et les français ont marqué leur attachement.
Les électeurs permettront donc aux français de confirmer le choix du mois de mai en donnant à François MITTERRAND les moyens de mettre en œuvre les options pour lesquelles il a été élu.
Cette campagne électorale permettra aux candidats de la MAJORITÉ PRÉSIDENTIELLE de préciser, de développer leurs priorités dans l'opinion, d'expliquer les mesures législatives capables de maintenir les acquis sociaux et de mettre en œuvre les réformes pour rendre notre société plus juste et plus fraternelle :

Dans le cadre des institutions
Accroître les espaces de libertés, poursuivre la décentralisation, ouvrir la possibilité de référendum, donner au pouvoir audiovisuel sa véritable place institutionnelle.

Dans le domaine économique
Renforcer cette société d'économie mixte dont la France a besoin.

Dans le domaine de la solidarité nationale
Construire une France attentive aux plus faibles (demandeurs d'emploi, personnes âgées, handicapés), soucieuse d'aider les plus démunis et les exclus à retrouver leur place dans la collectivité.

Dans le domaine de l'activité éducative et culturelle
Créer des structures solides et leur donner les moyens nécessaires pour remplir leur mission, condition indispensable pour répondre aux défis de l'avenir.

Dans le domaine agricole, commercial et artisanal
Savoir prendre des mesures courageuses en rejetant la démagogie, pour assurer la pérennité des acquis dans le strict respect de l'impératif européen.

Enfin dans le domaine des relations extérieures et de la place de la France dans le monde
Lutter contre les dangers d'affrontement issus des égoïsmes nationaux. La paix dans le monde passe par le respect des peuples, par la réduction des inégalités entre les continents et par le souci de défendre les droits de l'homme.

Pour réussir ce grand effort, nous avons besoin de l'adhésion du plus grand nombre.
La MAJORITÉ PRÉSIDENTIELLE étant acquise, il nous faut maintenant mettre en place une majorité conforme aux orientations du président présentées en avril-mai.

Cette démarche commence dans notre circonscription où Jean-Claude ROBERT et moi-même, ainsi que tous nos élus, avons fait la preuve de notre présence, de notre souci constant de vos problèmes et de notre efficacité.

Il convient donc d'envoyer à l'ASSEMBLÉE NATIONALE un député porteur des espoirs de la majorité des électeurs de la circonscription.

Le 8 mai, près de 52 % des électrices et des électeurs de cette circonscription ont fait confiance au CANDIDAT DE LA FRANCE UNIE. Le 5 juin, ils doivent être plus nombreux encore à faire la même chose. C'est pour ce choix de la poursuite tranquille du changement dans la dignité et le respect des autres que nous vous invitons à voter massivement dès le premier tour pour François PATRIAT et son suppléant Jean-Claude ROBERT.

Et pour ce choix, nous vous faisons confiance.

FRANÇOIS PATRIAT

45 ans
Elu conseiller général de Pouilly-en-Auxois en 1976, réélu au 1er tour en 1982
Président de la commission des affaires économiques et agricoles de 1979 à 1982 au conseil général
Président du SIVOM de Pouilly depuis 1978
Conseiller régional de 1981 à 1986
Vice-président du conseil régional chargé des affaires agricoles de 1981 à 1983
Elu à l'Assemblée Nationale le 21 juin 1981, réélu le 16 mars 1986.

François Patriat, depuis 7 ans, n'a pas ménagé ses efforts pour la circonscription, tout en s'employant à un travail législatif intense. Présent en commissions, participant à de nombreux groupes de travail, il a contribué à l'élaboration de textes, il a voté les lois qui ont permis la mise en place de libertés, de droits nouveaux et d'une meilleure efficacité économique.
Dans l'arrondissement, vous l'avez tous rencontré, actif dans les réunions socio-professionnelles, associatives ou communales et cantonales.
Il est l'expérience alliée au dynamisme, reposant sur la passion de ce pays.

Jean-Claude ROBERT

41 ans
Maire de Gevrey-Chambertin depuis 1977, réélu en 1983 dès le 1er tour.
Conseiller général du canton de Gevrey-Chambertin depuis 1979, réélu en 1985.
Président du syndicat inter-communal de la côte dijonnaise.
Rapporteur du budget au conseil général de 1979 à 1982.
Ancien Secrétaire général de Côte-d'Or tourisme.
Porte-parole du groupe socialiste au conseil général.

VOTEZ POUR LA FRANCE UNIE AVEC
François PATRIAT

DEVEVEY - BEAUNE

Vu, le candidat

MAJORITÉ PRÉSIDENTIELLE POUR LA FRANCE UNIE

François PATRIAT

député sortant

suppléant
Jean-Claude ROBERT
conseiller général

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Le dimanche 5 juin, vous nous avez placé très largement en tête de tous les candidats à l'issue du premier tour. Nous vous en remercions vivement et nous y voyons d'abord la reconnaissance du travail important que nous avons effectué auprès de vous sur le terrain.

Ici comme ailleurs, vous avez montré qu'une majorité d'entre vous souhaitait donner au PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE les moyens de poursuivre son action dans un esprit d'ouverture et de rassemblement.

L'efficacité dans la Ve Circonscription passe par la victoire de ceux qui soutiennent l'action du PRÉSIDENT et de son PREMIER MINISTRE. Ainsi vous serez représentés dans une majorité cohérente, ouverte, par des hommes qui sauront entendre vos problèmes et travailler à leurs solutions.

Chaque voix comptera. Continuons et amplifions le grand mouvement qui s'est formé dimanche dans votre Circonscription.

François PATRIAT

45 ans
Élu conseiller général de Pouilly-en-Auxois en 1976, réélu au 1er tour en 1982
Président de la commission des affaires économiques et agricoles de 1979 à 1982 au conseil général
Président du SIVOM de Pouilly depuis 1978
Conseiller régional de 1981 à 1986
Vice-président du conseil régional chargé des affaires agricoles de 1981 à 1983
Élu à l'Assemblée Nationale le 21 juin 1981, réélu le 16 mars 1986

François Patriat, depuis 7 ans, n'a pas ménagé ses efforts pour la circonscription, tout en s'employant à un travail législatif intense. Présent en commissions, participant à de nombreux groupes de travail, il a contribué à l'élaboration de textes, il a voté les lois qui ont permis la mise en place de libertés, de droits nouveaux et d'une meilleure efficacité économique.
Dans l'arrondissement, vous l'avez tous rencontré, actif dans les réunions socio-professionnelles, associatives ou communales et cantonales.
Il est l'expérience alliée au dynamisme, reposant sur la passion de ce pays.

Jean-Claude ROBERT

41 ans
Maire de Gevrey-Chambertin depuis 1977, réélu en 1983 dès le 1er tour
Conseiller général du canton de Gevrey-Chambertin depuis 1979, réélu en 1985
Président du syndicat inter-communal de la côte dijonnaise
Rapporteur du budget au conseil général de 1979 à 1982
Secrétaire général de Côte-d'Or tourisme de 1979 à 1982
Porte-parole du groupe socialiste au conseil général

VOTEZ POUR LA FRANCE UNIE AVEC
François PATRIAT

Vu, le candidat

DEVEVEY - BEAUNE

COTES-DU-NORD

Première circonscription	**M. Yves DOLLO**	élu au 2e tour
Deuxième circonscription	**M. Charles JOSSELIN**	élu au 1er tour
Troisième circonscription	**M. Didier CHOUAT**	élu au 1er tour
Quatrième circonscription	**M. Maurice BRIAND**	élu au 2e tour
Cinquième circonscription	**M. Pierre-Yvon TREMEL**	élu au 2e tour

Une majorité pour le Président

Avec

Yves DOLLO

DEPUTE

- Conseiller Régional de Bretagne (Membre du Bureau et de la Commission de l'Education et de la Formation)
- Premier Adjoint au Maire à St-Brieuc (Affaires Economiques)
- Président de la Mission Locale pour l'Emploi des Jeunes

et

Anne-Marie Caradec

Suppléante

- Maire-Adjointe de Ploufragan
- Militante associative dans les secteurs sociaux, familiaux, éducatifs et de la consommation

La seule femme candidate dans notre circonscription

CANDIDATS DE LA MAJORITÉ PRÉSIDENTIELLE
POUR LA FRANCE UNIE
PRÉSENTÉS PAR LE PARTI SOCIALISTE

Madame, Monsieur,

Le 8 Mai la majorité des Françaises et des Français a choisi de renouveler sa confiance à François MITTERRAND. Cette élection revêt une double signification.

Elle a vu le rassemblement de toute la gauche autour de ses valeurs traditionnelles de ***solidarité, de justice,*** *de* ***paix, de défense des Droits de l'Homme.*** *C'est un premier acquis du 8 Mai.*

Mais ce rassemblement ne s'est pas limité aux contours de la gauche classique : de nombreux démocrates sincères se sont reconnus dans ces valeurs et ont choisi le camp de la démocratie, refusant toute compromission avec l'idéologie de l'extrême-droite. C'est le second acquis du 8 Mai.

LA FRANCE UNIE, c'est cela : des femmes et des hommes libres, aux choix personnels différents, mais réunis pour REUSSIR ensemble le redressement économique dans le respect des valeurs fondamentales de notre démocratie. Un redressement qui est la condition du recul du chômage.

En choisissant Michel Rocard comme Premier Ministre, le Président a répondu au souhait de beaucoup d'entre vous. Michel Rocard est en effet un homme de gauche, fidèle à ses convictions socialistes et toujours ouvert au dialogue.

Donner une nouvelle chance à la France, c'est donner au Président et à son Premier Ministre la majorité nécessaire pour gouverner. C'est une question de logique.

C'est pour soutenir leur action que je me présente. J'ai déjà été député et c'est là un gage d'efficacité immédiate. Vous connaissez mon attachement au développement économique, social et culturel de notre circonscription, tant dans sa partie urbaine que rurale, et mon souci de faire aboutir les dossiers qui me sont soumis. Je pense avoir prouvé dans des moments difficiles ma ténacité à défendre notre bassin d'emploi, ma volonté de dialogue avec tous et en priorité avec ceux qui connaissent la difficulté.

Avec votre soutien, je suis prêt à poursuivre mon action.

Vous avez encore tout de choses à faire ensemble !

Yves Dollo

AVEC NOUS, VOUS VOULEZ

- Agir pour l'emploi et le développement économique
- Donner la priorité à l'Education, à la Formation et à la Recherche
- Faire respecter les Droits de l'Homme
- Retrouver la justice sociale et refuser les exclusions
- Promouvoir l'égalité entre hommes et femmes
- Protéger notre environnement
- Multiplier les espaces de culture
- Agir pour la paix
- Affirmer la solidarité avec le Tiers-Monde
- Faire de l'Europe notre avenir

Votez dès le premier tour pour

Yves DOLLO

et Anne-Marie CARADEC

CANDIDATS DE LA MAJORITE PRESIDENTIELLE POUR LA FRANCE UNIE

Vu les candidats

I.S.M., 22950 Trégueux - 96 61 42 68

DIMANCHE ASSURONS LA VICTOIRE

Madame, Monsieur,

Nous voudrions d'abord remercier les 21 093 électeurs qui permettent avec 41,5 % des suffrages au Candidat de la Majorité Présidentielle d'aborder ce second tour avec confiance. Le désistement d'Edouard QUEMPER et Jean DERIAN porte à 58 % le nombre de ceux qui ont exprimé le choix des valeurs de la gauche face à une droite divisée dont les deux candidats ont totalisé moins de 37 % et n'ont pas à ce jour récusé publiquement l'appoint du Front National.

Le second tour est donc bien engagé. ***Mais attention ! Une élection n'est jamais gagnée d'avance.*** *Il faut persévérer encore une semaine dans l'effort pour que, comme ce fut le cas le 8 mai avec* ***François MITTERRAND****, nous puissions fêter dimanche prochain la seconde étape du changement voulu par la majorité des Français.*

Nous savons pouvoir compter sur les suffrages de l'ensemble des femmes et des hommes de gauche de notre circonscription, rassemblés comme chaque fois qu'il s'agit d'agir ensemble dans la voie du progrès.

Nous savons pouvoir compter sur les suffrages de celles et de ceux qui soutiennent l'action de ***François MITTERRAND*** *et* ***Michel ROCARD*** *pour la solidarité, la justice sociale, le respect des Droits de l'Homme et la tolérance.*

A partir du socle des valeurs fortes de la gauche, nous voulons rassembler dans la clarté les démocrates authentiques qui souhaitent construire l'avenir avec nous.

Nous entendons réhabiliter le dialogue social, renforcer la vie associative, écouter et agir avec la société civile.

Mais dimanche prochain, il nous faut aussi pouvoir compter sur celles et ceux d'entre vous qui, pour des raisons qui leur sont propres, n'ont pas voté dimanche dernier. Leur vote peut être décisif.

Nous sommes dans la dernière ligne droite.

Apportons ensemble ***à François MITTERRAND et Michel ROCARD*** *une majorité de députés : c'est une question de bon sens. Des députés qui sauront entendre le message exprimé par les électeurs dimanche dernier.*

Yves DOLLO
Candidat de la Majorité Présidentielle pour la France Unie
Anne-Marie CARADEC
Suppléante

SURTOUT PAS D'ABSTENTIONS !

Chaque voix comptera - Soyons vigilants

UNE MAJORITÉ POUR LE PRÉSIDENT

Les sondages d'avant le premier tour ont provoqué une certaine démobilisation de l'électorat en prédisant à tort une victoire parfois jugée trop massive des socialistes.

Aujourd'hui la réalité est différente : il faut se mobiliser dans chaque circonscription pour assurer la victoire, pour battre la droite et éviter à la France de se retrouver dans une situation de faiblesse à l'orée de l'Europe. La Constitution de la Vème République ne peut fonctionner que si le Président s'appuie sur une majorité à l'Assemblée Nationale.

Le développement économique dans la justice sociale, condition du recul du chômage, exige une majorité parlementaire stable.

L'enjeu est capital pour la France. Dimanche, il faut gagner.

Les candidats de droite n'ont pas encore compris que nous votons pour élire un député. Après avoir ferraillé entre eux pour préparer les municipales de SAINT-BRIEUC (!), leur représentant d'aujourd'hui se croit engagé... dans une cantonale.

Yves DOLLO, lui, connaît bien la fonction de député. Il sera immédiatement efficace dans la défense de toute la circonscription, à l'écoute de chacun. C'est aussi le cas de sa suppléante Anne-Marie CARADEC, seule femme candidate dans cette élection.

ENSEMBLE, NOUS AVONS ENCORE BEAUCOUP A FAIRE

Yves DOLLO

- Conseiller Régional de Bretagne (Membre du Bureau de la Commission de l'Education et de la Formation)
- Premier adjoint au Maire de St-Brieuc (Affaires Economiques)
- Président de la Mission Locale pour l'Emploi

Suppléante :

Anne-Marie CARADEC

- Maire-adjointe de Ploufragan
- militante associative dans les secteurs sociaux, familiaux, éducatifs et de la consommation

Vu les candidats

CANDIDATS DE LA MAJORITE PRESIDENTIELLE POUR LA FRANCE UNIE

I.S.M., 22950 Trégueux - 96 61 42 68

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 5 ET 12 JUIN 1988

POUR LA FRANCE UNIE

DONNER UNE MAJORITÉ AU PRÉSIDENT

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Le 8 mai, pour la seconde fois, les françaises et les français ont confié à François MITTERRAND la charge de diriger la France.

L'ouverture voulue par le Président de la République et souhaitée par une large majorité de nos concitoyens n'ayant pu se réaliser, la dissolution de l'Assemblée Nationale a été prononcée afin de donner au Premier Ministre Michel Rocard, les moyens parlementaires de son action.

Je suis à nouveau candidat.

Nous nous connaissons bien. Depuis 1973, année de ma première élection à la députation, les électrices et les électeurs de la circonscription de Dinan ont pu juger la manière dont j'ai assumé mes responsabilités.

On me rendra cette justice : fidèle à mes engagements, j'ai agi sans sectarisme, convaincu depuis longtemps que la première fonction de l'élu est de rassembler.

Mes origines familiales m'ont ancré profondément dans notre terroir.

La solide formation dont j'ai eu la chance de bénéficier et l'expérience acquise au plan professionnel comme dans l'exercice de mes différents mandats m'autorisent à revendiquer la compétence.

Alors, si vous le voulez bien, nous poursuivrons ensemble.

La France a besoin de paix.

La paix entre les nations par le désarmement des plus puissantes et le développement des plus pauvres.

La paix civile par le refus du racisme et la disparition de séquelles du colonialisme.

La paix sociale par la mise en œuvre d'une solidarité plus active contre le chômage et contre la pauvreté, mais aussi par la défense d'une SÉCURITÉ SOCIALE qui aide les familles et protège contre le poids des ans et le risque de la maladie.

Nous avons un grand pays, sachons être un grand peuple.

En Bretagne aussi, la formation de notre jeunesse, l'expression de notre culture, la modernisation et le développement de nos entreprises, l'aménagement de notre territoire, la reconquête de notre environnement naturel, l'ouverture sur l'Europe et sur le Monde exigent des efforts considérables.

Ces efforts ne seront acceptés qu'à la condition d'être accompagnés par une plus grande justice.

Nous ne serons forts que si nous sommes solidaires.

Quant à notre circonscription, si le redécoupage dont elle a fait l'objet a accru la longueur de son rivage, il n'a pas fondamentalement modifié ses caractéristiques économiques et sociales : agriculture, pêche et tourisme demeurent le socle de notre économie.

Mais chacun de ces secteurs connaît aujourd'hui de graves problèmes : la crise du porc et les pénalités laitières angoissent nos agriculteurs; l'appauvrissement du bassin coquillier inquiète nos marins-pêcheurs, et une trop longue série d'étés incertains a durement touché commerçants et artisans. Tous, enfin sont menacés par la dégradation d'un bien indispensable à la vie : l'eau de nos rivières et de nos estuaires.

Dès à présent, pour relever tous ces défis, et d'abord bien sûr le chômage, il nous faut ensemble, avec les élus, les responsables sociaux-professionnels et associatifs, mobiliser énergie et imagination.

Pour ma part, j'y suis prêt.

Candidat suppléant :

Jean GAUBERT

Marié, père de 2 enfants.

Agriculteur
Conseiller Régional de Bretagne
Maire de Pluduno

Charles JOSSELIN

Marié, père de 3 enfants.

Député Sortant
Ancien Ministre
Président du Conseil Général
des Côtes-du-Nord
Maire de Pleslin Trigavou

Candidats de la majorité présidentielle pour la France unie.

Vu, les Candidats

IMP. COMMERCIALE - DINAN - ☎ 96-39-00-47

Claudy LEBRETON

Candidat suppléant

40 ans, marié, deux enfants,

Kinésithérapeute,

Maire de PLÉNÉE-JUGON depuis 1977,

Président de l'Union Départementale des élus socialistes et républicains (U.D.E.S.R.).

Administrateur de l'Office Départemental H.L.M.

Vice-Président du Syndicat Mixte du MENÉ.

☐ **La construction de l'Europe,** les accords de **désarmement nucléaire** entre les grandes puissances pour lesquels François MITTERRAND a beaucoup œuvré, constituent autant de chances qu'il nous faut saisir.

Oui, nous à gauche, nous avons de **nombreuses valeurs** en commun avec la grande majorité de nos concitoyens : **le refus du racisme,** de l'exclusion, **l'attachement aux Droits de l'Homme,** et aux libertés.

C'est pour concrétiser ces valeurs, soutenir à l'Assemblée l'action du Président et du nouveau gouvernement que je vous invite à me renouveler votre confiance le 5 juin.

Didier Chouat

Le 5 Juin pas d'abstention. Votez utile,

Votez Didier CHOUAT

Imprimerie Le Maire - 22230 Merdrignac

Une majorité pour le Président :

Didier CHOUAT - Député

Claudy LEBRETON - Suppléant

Élections législatives — Scrutin du 5 Juin 1988
3e circonscription des Côtes-du-Nord (LOUDÉAC - LAMBALLE)

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Le 8 mai, une large majorité de Françaises et de Français a réélu **François MITTERRAND** Président de la République.

Le nouveau gouvernement, formé autour de **Michel ROCARD,** Premier Ministre, est prêt à agir. Pour cela il lui faut une majorité à l'Assemblée Nationale, comme vient de le rappeler **M. Raymond BARRE.** C'est la logique de nos institutions qui a conduit le Président à dissoudre l'Assemblée élue en mars 1986.

Il s'agit donc maintenant d'élire des Députés qui composeront **une nouvelle majorité de progrès, stable et ouverte.**

Je suis le candidat de cette nouvelle majorité pour la circonscription de **LOUDÉAC - LAMBALLE.**

Pour la plupart d'entre-vous, vous me connaissez : j'ai 43 ans, je suis marié, père de deux enfants (19 et 13 ans) et je demeure à **LOUDÉAC** où j'exerce les mandats de Conseiller Municipal et de Conseiller Général.

Jusqu'en juin 1981, j'ai enseigné au Collège de **PLŒUC/LIÉ** et depuis sept ans, je siège à l'Assemblée Nationale.

Mes fonctions électives de Député et de Vice-Président du Conseil Général, chargé des affaires sociales et de l'éducation m'amènent à circuler beaucoup dans le département, à tenir des permanences régulières et à bien connaître les préoccupations de la population.

En procédant à un redécoupage des circonscriptions M. PASQUA, avec le soutien de la majorité sortante R.P.R.-U.D.F., a cherché à rendre ma réélection plus difficile, ainsi que celle de mon ami **Charles JOSSELIN,** Président du Conseil Général et Député de **DINAN.** Les résultats de l'élection présidentielle ont déjoué les calculs de la Droite. Il vous appartiendra de confirmer ces résultats le 5 juin.

Depuis près de deux ans, je suis allé fréquemment à la rencontre de la population des cantons de **QUINTIN, PLŒUC/LIÉ, LAMBALLE et JUGON,** nouvellement rattachés à la circonscription de **LOUDÉAC** et je me suis vite rendu compte que les problèmes y sont les mêmes que dans la **Bretagne intérieure.** Je les connais bien.

☐ C'est d'abord **l'emploi.** Nous savons tous aujourd'hui qu'il n'y a pas de solution miracle pour résorber le chômage. Le Président **MITTERRAND** l'a expliqué dans sa « **Lettre aux Français** » : nous avons à faire un effort considérable pour la **formation** (15 milliards de Francs de crédits supplémentaires en cinq ans) et nous devons encourager la **recherche** et **l'investissement productif,** négligés, voire sacrifiés depuis deux ans.

En attendant que cette politique porte ses fruits il nous faut développer la **solidarité** à l'égard des plus démunis : nous proposons de créer un **revenu minimum d'insertion** (2.000 Francs par mois pour une personne seule, 3.000 Francs pour un couple) financé par le rétablissement de **l'impôt sur les grandes fortunes.**

☐ **L'agriculture et l'agro-alimentaire** constituent les activités essentielles de notre région.

Il convient d'ailleurs d'accentuer la complémentarité économique entre ces deux pôles agro-industriels bretons que sont LOUDÉAC et LAMBALLE.

Mais dans l'immédiat, les productions agricoles sont en crise : quotas laitiers, surproduction porcine, avicole, etc...

De nombreux agriculteurs sont en difficulté, des jeunes ne peuvent s'installer. C'est pourquoi nous proposons que les aides publiques, lorsqu'elles sont nécessaires, soient réparties au grand jour, avec un souci de solidarité et d'efficacité.

Dans le même esprit, le nouveau gouvernement devra engager la **concertation avec les représentants de tous les syndicats agricoles** sans exclusive.

☐ **Le développement rural** doit être l'affaire de tous. Les commerçants, les artisans, les services publics sont aussi indispensables que les agriculteurs. L'État, la Région, le Département doivent réaliser les **infrastructures nécessaires** : modernisation des axes routiers (R.N. 164 et voies nord-sud) et des transports ferroviaires, amélioration de la desserte en eau et en énergie, etc...

Ce développement des activités économiques doit se faire avec le souci d'un **environnement de qualité.** C'est important pour nous-mêmes et nos enfants et pour conforter **la vocation touristique** de notre région.

☐ **La cohésion sociale** est au cœur des orientations défendues par le Président **MITTERRAND.** C'est cette cohésion qui nous permettra d'accroître notre efficacité économique.

Pour cela nous devons maintenir et développer **l'esprit de solidarité.**

C'est ainsi que nous réglerons les problèmes de **la protection sociale** (assurance maladie, régimes de retraites).

C'est ainsi également que nous chercherons à combler le fossé entre les pays industriels et **les Pays du Tiers-Monde.**

Une Majorité pour le Président !

Circonscription de Guingamp

Elections Législatives
du 5 Juin 1988

Maurice BRIAND, député, à la Tribune de l'ASSEMBLEE NATIONALE en 1985

Electrices, Electeurs,

Le 8 Mai, dans notre circonscription, vous avez accordé 65 % de vos suffrages au *Président de la République François MITTERRAND*, pour un deuxième mandat.

Plus de deux Français sur trois !

C'est déjà la France unie en marche.

Continuons le chemin, avec

Maurice BRIAND, député

et René QUILLIOU, suppléant

MAJORITE PRESIDENTIELLE pour la France UNIE

Depuis, le Président de la République a désigné Michel ROCARD comme Premier Ministre d'un Gouvernement qui se veut ouvert à tous les républicains de progrès. Finie la France coupée en deux blocs. Notre pays a besoin de se rassembler pour affronter le grand défi de l'EUROPE de 1992, et faire face à des drames qui s'appellent le chômage, l'exclusion, les dangers pour la paix, ou les entraves au développement du tiers-monde.

•

Pour gouverner, il faut une majorité stable à l'ASSEMBLEE NATIONALE. Depuis des années, François MITTERRAND a tout fait pour **rassembler** : les socialistes d'abord, la gauche toute entière ensuite et aujourd'hui une majorité encore plus large de démocrates de progrès, et cela sans renier ses convictions.

C'est pour soutenir ce renouveau que je me présente. **J'ai déjà été député, et c'est là un gage d'efficacité immédiate.** J'ai choisi come suppléant René QUILLIOU, maire de Glomel, agriculteur, marquant ainsi notre attachement à la Bretagne intérieure et au monde rural.

•

Je souhaite promouvoir les activités économiques de notre secteur, au premier rang desquelles l'agriculture, depuis les grèves plestinaises jusqu'au canal de Nantes à Brest, dans le respect de notre environnement. Il conviendra de favoriser l'implantation de PME, PMI et de développer l'artisanat.

•

Bretonnants tous les deux, nous aurons aussi à cœur de faire reconnaître notre langue et notre culture, dans les médias et de favoriser leur enseignement.

Nous saurons construire, autour des principes de la République, de la démocratie et de la solidarité, la majorité nouvelle, gage d'une politique nouvelle, dont la FRANCE a besoin, qu'elle espère et qu'elle attend

Alors ne perdons pas de temps !

LE 5 JUIN, VOTONS COMME LE 8 MAI

dès le 1er TOUR, **TOUS ENSEMBLE**

Maurice BRIAND

Vu, le Candidat

Maurice BRIAND
39 ans - Avocat
Marié - 2 enfants

Maire de GUINGAMP
Conseiller Régional
de Bretagne

Le Suppléant

René QUILLIOU
49 ans
Agriculteur
Marié - 2 enfants

Maire de GLOMEL

Imp. ANGER et Cie - GUINGAMP

Circonscription de Guingamp

Elections Législatives
2e tour - 12 Juin 1988

Maurice BRIAND

Député

CANDIDAT
de
TOUTE LA GAUCHE
et des
DEMOCRATES

René QUILLIOU
Suppléant

Majorité Présidentielle
POUR LA FRANCE UNIE

Madame,
Mademoiselle,
Monsieur,

Je voudrais tout d'abord remercier chaleureusement les milliers d'entre vous qui m'ont accordé leur confiance dès le premier tour, en me plaçant en tête de tous les candidats.

Fidèle à la discipline républicaine chère à la Gauche, **Félix LEYZOUR se désiste en ma faveur et appelle ses électeurs à reporter leurs suffrages sur mon nom.** Il y a dix ans, j'en avais fait autant en faveur de François LEIZOUR.

Ailleurs, dans d'autres régions de France, des candidats socialistes se sont retirés et soutiennent le candidat de Gauche le mieux placé.

Maintenant, je deviens le candidat de toute la Gauche, de toutes les forces de progrès, des démocrates, de tous ceux qui veulent, demain, faire avancer la justice sociale et le progrès économique, de tous ceux qui ont placé leur confiance en François MITTERRAND.

Homme de conviction, mais aussi homme de tolérance et de contacts, je saurai demain, avec mon suppléant, René QUILLIOU, demeurer à l'écoute de vos problèmes.

Pour GAGNER

il nous faut votre soutien à **TOUS,**
PAS UNE VOIX NE DOIT MANQUER.

Pour cela, il est indispensable que chacun, le 12 Juin, aille voter. Au premier tour, il y a eu beaucoup trop d'abstentions.

au 2e TOUR, VOTEZ et FAITES VOTER

Maurice BRIAND

Député
et **René QUILLIOU**, suppléant

Candidats de toute la Gauche et des forces de progrès

Vu, le Candidat

Imp. ANGER et Cie - GUINGAMP

— Assurer une vraie place aux personnes âgées et retraités.

Nous avons tant et tant de choses à faire : NOUS LES FERONS ENSEMBLE.

ENSEMBLE, nous allons nous battre pour l'avenir du Trégor-Goëlo.

ENSEMBLE, nous allons construire une FRANCE où chacun aura sa place, une FRANCE solidaire, juste et responsable.

Je compte sur vous, **dès le 1er TOUR,** pour bâtir une majorité pour la FRANCE UNIE.

Enpemble si vous le voulez, nous construirons l'avenir du Trégor. Goelo.
Tud Bro. Dreger ha Bro. Ouelou, deomp war-raok Roll asambles.
Kalz a labour mat a ro graet ma chomomp unanet

Le 5 juin, PAS D'ABSTENTION.
VOTEZ UTILE
VOTEZ Pierre-Yvon TREMEL
MAJORITE PRESIDENTIELLE
POUR LA FRANCE UNIE

I.S.M. Z.A. La Hazaie 24, rue M. Seguin 22950 TREGUEUX

Vu, les candidats

Pierre-Yvon TREMEL

Député

Louis CONAN
Suppléant

MAJORITE PRESIDENTIELLE POUR LA FRANCE UNIE

TRÉGOR-GOËLO

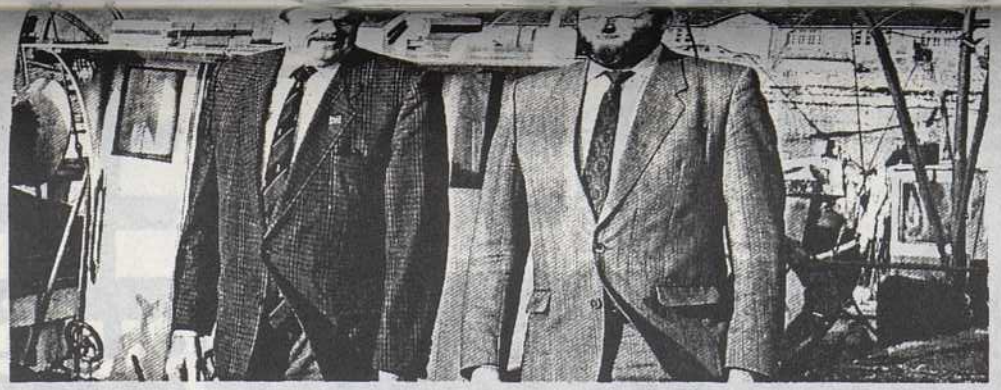

Louis CONAN
55 ans - marié - 4 enfants

Agriculteur ; ancien marin de commerce.

- Conseiller municipal de Paimpol depuis 1971.
- Adjoint spécial de la section de Kérity.
- Conseiller Général de Paimpol.
- Adjoint au maire.

Pierre-Yvon TREMEL
41 ans - marié - 4 enfants

Professeur de Sciences Économiques.

- Maire de Cavan depuis 1971.
- Conseiller Général du canton de la Roche-Derrien depuis 1979.
- Premier Vice-Président du Conseil Général des Côtes-du-Nord.
- Conseiller Régional.
- Président des Pays d'Accueil du Trégor (cantons de Bégard, La Roche-Derrien et Pontrieux).
- Président de la Charte intercommunale du Trégor rural.
- Président de la Mission Locale pour l'insertion des jeunes de 16 à 25 ans, pour les bassins d'emploi de Lannion et Guingamp.

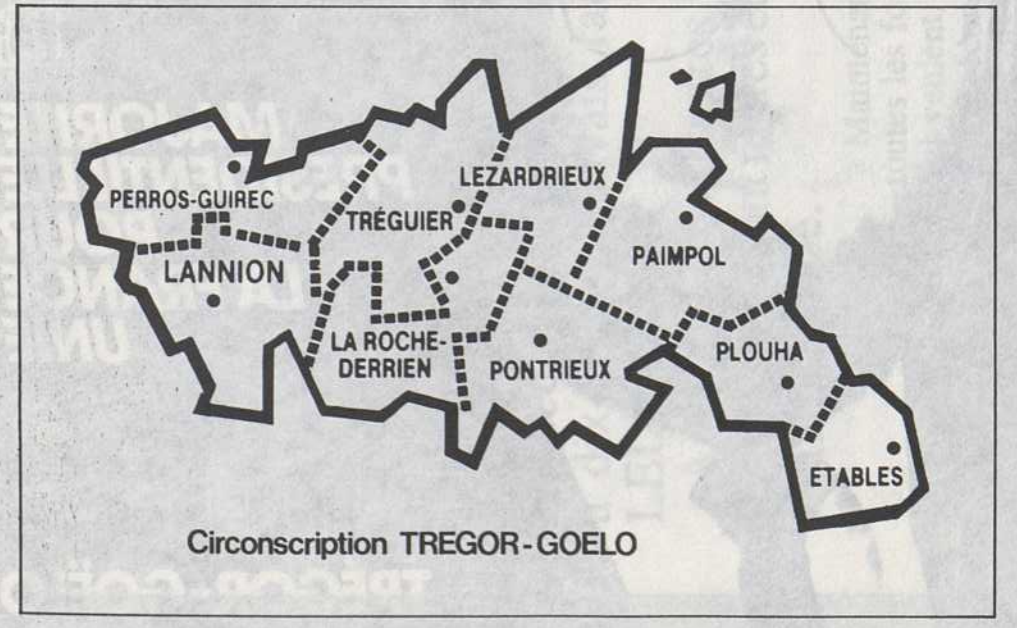

Circonscription TREGOR-GOELO

ELECTRICES,
ELECTEURS,

Le 8 mai, par une majorité des plus fortes que l'on ait connue sous la République, les Français ont réélu François MITTERRAND à la tête de l'Etat.

L'ESPOIR EST A NOUVEAU PERMIS.

Dans notre nouvelle circonscription du TREGOR-GOELO, 58 % d'entre vous se sont rassemblés sur son nom.

Il faut maintenant donner au Président de la République les moyens d'appliquer les propositions que vous avez massivement approuvées.

Elu du Trégor-Goëlo depuis 1971, homme du « pays », je connais bien vos préoccupations.

IL NOUS FAUDRA :

— Donner un nouveau souffle aux activités industrielles et touristiques de notre région.
— Permettre la mutation de notre agriculture.
— Construire un avenir à la pêche et à la marine marchande.
— Développer nos moyens de formation initiale et continue
— Favoriser la revitalisation de nos communes rurales : vie commerciale et artisanale, vie associative...
— Maîtriser notre environnement.
— Défendre et promouvoir notre identité culturelle.

Le 12 Juin, pour le

TREGOR-GOELO

Pierre-Yvon TREMEL

Louis CONAN

MAJORITE PRESIDENTIELLE POUR LA FRANCE UNIE

Electrices, Electeurs,

Le 5 juin, vous avez été plus de 30 000 dans le Trégor-Goëlo à porter vos suffrages sur mon nom et celui de Louis CONAN. JE VOUS REMERCIE BIEN VIVEMENT DE CETTE CONFIANCE

Vous avez ainsi montré votre attachement aux orientations présentées par le Président de la République : priorité à l'éducation, à la formation, à la recherche, solidarité, lutte pour l'emploi et la compétitivité des entreprises.

Dimanche prochain, j'appelle toutes les femmes, tous les hommes soucieux du développement économique de notre région, du progrès social, épris de justice et de solidarité, A VOTER POUR UN HOMME DU PAYS, au contact de vos préoccupations depuis de nombreuses années : **mutation de notre agriculture, développement des activités industrielles et touristiques, défense et promotion du commerce et de l'artisanat, avenir de la pêche et de la marine marchande, maîtrise de notre environnement, promotion de notre identité culturelle, insertion des personnes âgées et des handicapés.**

VOTER Pierre-Yvon TREMEL et Louis CONAN le 12 juin :

— c'est donner à François Mitterrand les moyens de mettre en œuvre ses orientations,

— c'est donner à la circonscription du TREGOR-GOËLO une équipe unie, une équipe à l'écoute de la population, un député compétent et efficace.

Rendez-vous donc le 12 Juin.
D'avance, je vous remercie de
la confiance que vous accorderez
à Louis CONAN et à moi-même.

Pierre-Yvon TRÉMEL.

Le 12 Juin pas d'abstention

VOTEZ PIERRE-YVON TREMEL

MAJORITE PRESIDENTIELLE POUR LA FRANCE UNIE

Vu, les candidats

I.S.M., 22950 Trégueux - 96 61 42 68

CREUSE

Première circonscription	**M. André LEJEUNE**	élu au 2e tour
Deuxième circonscription	**M. Gaston RIMAREIX**	élu au 2e tour

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE — DÉPARTEMENT DE LA CREUSE

ÉLECTION LÉGISLATIVE DU 5 JUIN 1988 - 1re CIRCONSCRIPTION

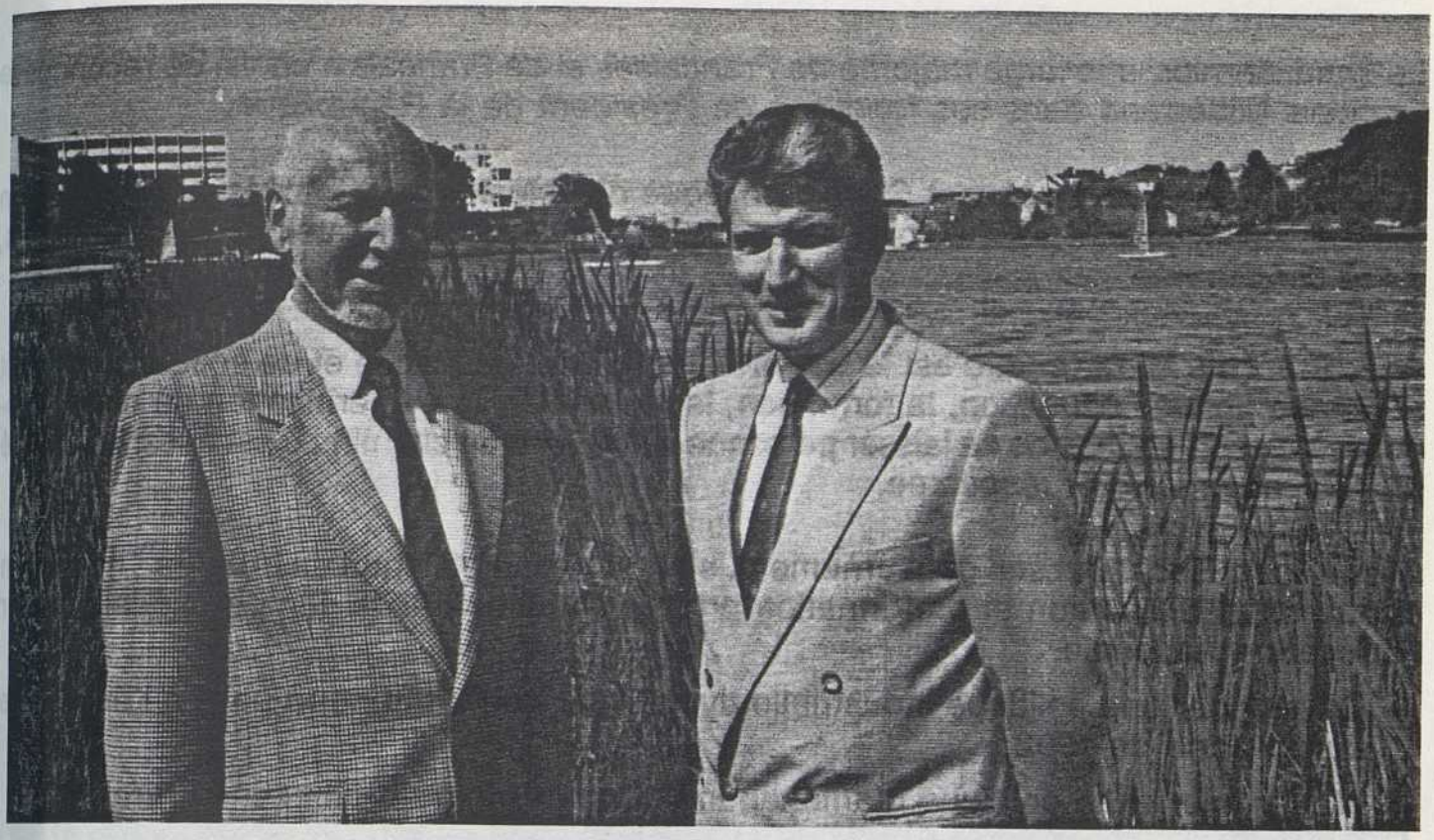

Creusois de naissance et de cœur, André LEJEUNE, député depuis 1981, a prouvé son attachement à la Creuse.

Vous avez pu apprécier durant ses mandats électifs, les efforts qu'il a faits pour le développement de notre département.

Présent sur le terrain il est souvent à l'initiative d'actions importantes. Il se dépense sans compter et met sa compétence, son dynamisme et son énergie au service de tous.

Présent et assidu à l'Assemblée Nationale, il participe à de nombreuses commissions et groupes de travail, touchant au développement économique, à l'agriculture et à l'aménagement des zones rurales.

Vous le connaissez ; c'est un homme de parole, épris de justice, pour qui la solidarité n'est pas un vain mot.

Socialiste convaincu, il saura, avec son ami Guy MOUTAUD, vice-président du Conseil Général, unanimement estimé, aider le Gouvernement dans la tâche que le Président de la République lui a confiée.

Le 5 juin, ne dispersez pas vos voix, votez

A. LEJEUNE

CANDIDAT - MAJORITÉ PRÉSIDENTIELLE - PARTI SOCIALISTE

LA FRANCE UNIE

Le 8 mai dernier, une large majorité de Françaises et de Français a choisi de reconduire François Mitterrand dans ses fonctions de Président de la République.

La politique du gouvernement Chirac, politique d'exclusion, d'inégalités, de régression sociale, insupportable pour les plus défavorisés, et trop complaisante pour les plus aisés, a été condamnée.

Avec François Mitterrand, c'est la volonté de progrès, de justice et de solidarité qui est prioritaire ; c'est l'éducation, la formation, la recherche, la modernisation de notre économie ; c'est le souhait de ne laisser personne sur le bord du chemin ; c'est aussi la volonté d'une France forte et respectée.

Avec Michel Rocard et son gouvernement, s'engage une politique de progrès : minimum social, effort d'insertion et de formation professionnelle, crédits sans précédents pour l'Éducation Nationale.

— Développer une politique industrielle dynamique préparant notre pays à l'échéance européenne de 1992.

— Mener une réelle politique d'aménagement du territoire et des zones rurales.

NOS OBJECTIFS POUR UNE FRANCE UNIE SONT CLAIRS :

— Assainir et moderniser l'économie,
— Assurer la solidarité et la cohésion sociale,
— Agir pour l'égalité des femmes et des hommes,
— Travailler à construire l'Europe,
— Veiller sur notre environnement,
— Multiplier les espaces de culture,
— Garantir notre sécurité, encourager le désarmement, agir pour la paix,
— Aider le développement du Tiers-Monde,
— Refuser toutes les exclusions.

Le candidat

Typo-Offset — FOURIAUD-TAVANO — Guéret

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE — DÉPARTEMENT DE LA CREUSE

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 12 JUIN 1988 - 1re CIRCONSCRIPTION

André LEJEUNE

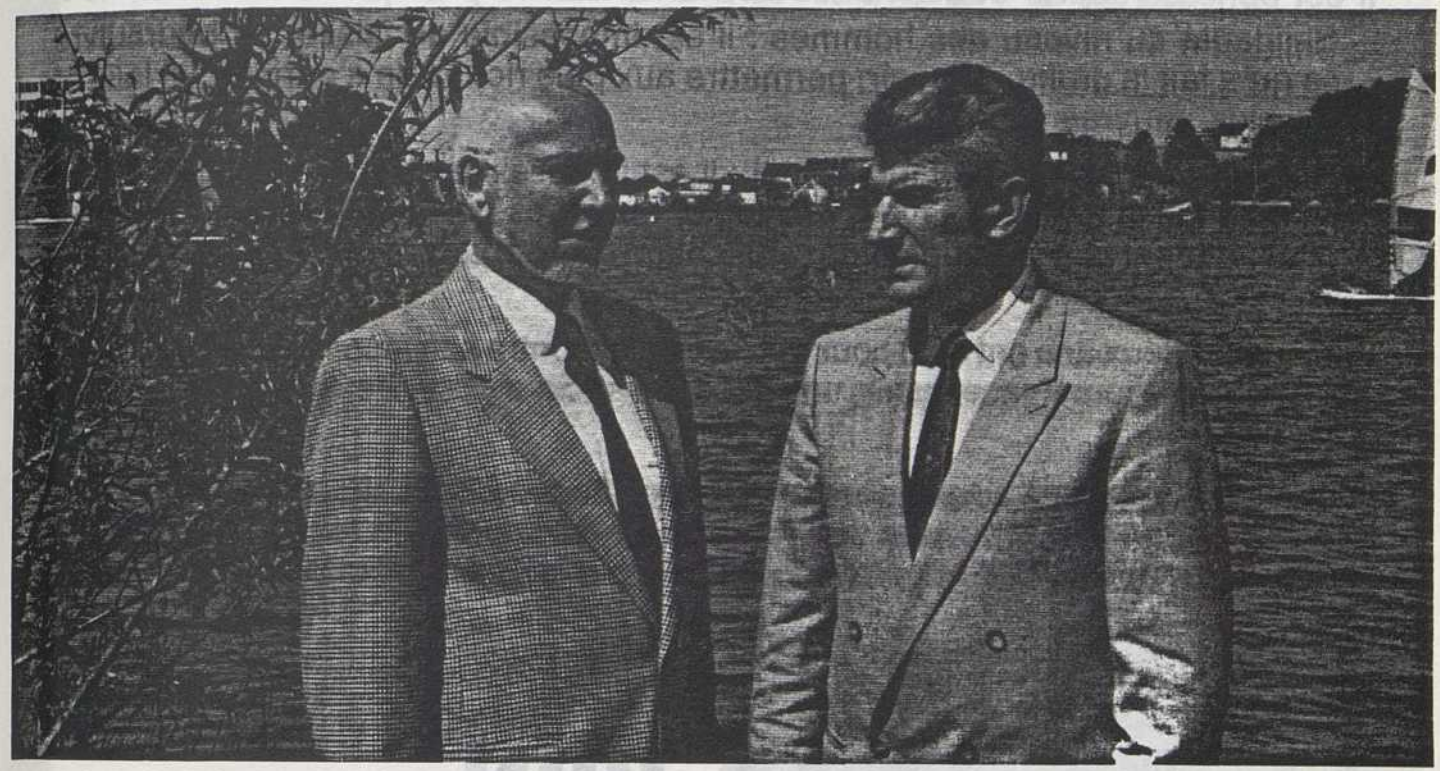

Madame, Monsieur,

Je remercie très sincérement toutes celles et tous ceux d'entre vous qui, au premier tour, m'ont accordé leur confiance, me plaçant en position décisive pour être élu dimanche prochain.

Vous avez confirmé votre désir de changement après l'expérience malheureuse du retour au pouvoir de la droite.

Pour l'Avenir de la France et de la Creuse
FAITES DU 12 JUIN
UNE GRANDE VICTOIRE DÉMOCRATIQUE ET RÉPUBLICAINE

A. Lejeune

André LEJEUNE,
Député sortant,
Maire de GUÉRET.

Vous avez, à plusieurs reprises, accordé votre confiance à André LEJEUNE.

Lors de ses différents mandats parlementaires, il a assumé avec compétence et dynamisme les responsabilités que vous lui avez confiées.

Son objectif a toujours été de servir, au meilleur niveau d'efficacité, l'intérêt de la Creuse et des Creusois.

Ses priorités ont porté sur l'emploi, le développement économique, l'agriculture, l'aménagement du territoire, la justice sociale.

Il est épris de liberté et convaincu de la nécessaire pratique de la solidarité :

— Solidarité au niveau des hommes : il est impossible de laisser se poursuivre ce qu'a fait la droite, à savoir, permettre aux plus riches de s'enrichir, et laisser les plus pauvres s'appauvrir.

— Solidarité au niveau départemental : il est impossible de laisser se poursuivre ce qu'a fait la droite, à savoir, privilégier quelques pôles de développement au plan national et accentuer la désertification des départements comme le nôtre.

1986-1988 : deux ans ont suffi pour que la droite montre son incompétence à mener une politique économique saine, une politique sociale juste. Deux ans perdus pour la France.

Socialiste convaincu, unanimement estimé, André LEJEUNE, contribuera, par sa participation active au sein de l'Assemblée Nationale à la réussite de l'action gouvernementale et de la politique définie par le Président de la République.

LE 12 JUIN, CONFIRMEZ VOTRE CHOIX REJOIGNEZ LA MAJORITÉ PRÉSIDENTIELLE VOTEZ

A. LEJEUNE

Candidat Majorité Présidentielle, Parti Socialiste

Vu, le candidat

Typo-Offset — FOURIAUD-TAVANO — Guéret

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 5 JUIN

2ème circonscription

MAJORITÉ PRÉSIDENTIELLE POUR LA FRANCE UNIE

UNE ÉQUIPE D'AVENIR POUR LA CIRCONSCRIPTION D'AUBUSSON

Gaston RIMAREIX

Conseiller Régional
Maire de Mainsat
Un Creusois
Ancien élève de l'E.N.A.
et homme de terrain

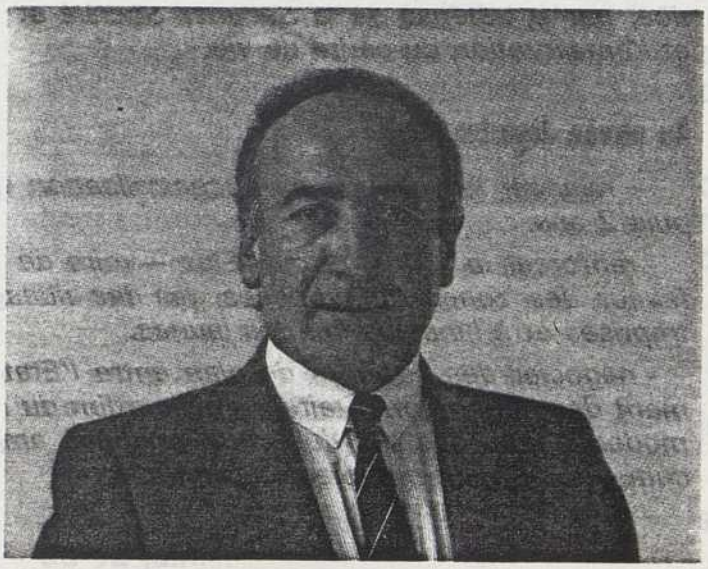

Thierry CHANDERNAGOR

Suppléant

Vice-Président du Conseil Général
Un gestionnaire dynamique
et efficace

Le 8 mai, en votant à une large majorité pour François Mitterrand, les Français se sont exprimés clairement :

- Ils ont condamné la politique de régression et d'aventure du gouvernement Chirac.

- Ils ont rejeté le projet économique et social du R.P.R. et de l'U.D.F. conduisant à une France à deux vitesses,

- Ils ont porté à la tête de l'Etat un Président de Rassemblement, approuvant en même temps son projet pour une France unie.

La nomination de Michel Rocard comme Premier Ministre a donné une nouvelle preuve de la volonté d'ouverture du Président de la République.

Les pesanteurs et les querelles du passé n'ayant pas permis de réaliser une ouverture aussi large qu'il l'aurait souhaitée, le Président de la République a décidé d'en appeler au suffrage universel.

L'enjeu du scrutin du 5 juin est capital Le projet de la France Unie est clair .

Au niveau national

— accroître l'efficacité de notre économie par la modernisation des entreprises en donnant la priorité à l'emploi et au pouvoir d'achat des salariés, au développement du dialogue social, à la justice fiscale et à la solidarité en rétablissant l'impôt sur les grandes fortunes.

- préparer l'avenir, en pariant sur l'intelligence, en accordant la priorité à l'éducation et à la recherche, en construisant l'Europe tout en préservant les intérêts de notre agriculture, en assurant la sécurité du pays.

- répondre aux préoccupations quotidiennes des Français en matière de sécurité et de justice, par la défense de la Sécurité Sociale et des retraites, la création d'un revenu minimum et l'amélioration du cadre de vie.

Au niveau départemental

— relancer la politique de décentralisation et d'aménagement du territoire abandonnée depuis 2 ans.

- renforcer la solidarité de l'Etat —voire de l'Europe— et des régions les plus prospères en faveur des zones défavorisées par des aides spécifiques aux collectivités locales, aux entreprises et à l'installation des jeunes.

- négocier des contrats de plan entre l'Etat, la Région et le Département pour le financement des actions prioritaires: amélioration du réseau routier, développement des petites villes, modernisation des activités économiques, aménagement de l'espace rural dans lequel l'agriculture doit avoir une place essentielle.

AU NIVEAU NATIONAL COMME AU NIVEAU LOCAL,

UN PROJET - UNE ÉQUIPE - UN HOMME

CONFIRMEZ VOTRE VOTE DU 8 MAI
REJOIGNEZ LA MAJORITÉ PRÉSIDENTIELLE
POUR LA FRANCE UNIE

VOTEZ Gaston RIMAREIX

Thierry CHANDERNAGOR

DÈS LE PREMIER TOUR

IMP MARCHOISE. AUBUSSON

Vu le Candidat

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 12 JUIN 1988

2e circonscription

Gaston RIMAREIX

Chers Creusoises et Creusois,

Je remercie chaleureusement les électrices et les électeurs de la 2e circonscription qui m'ont accordé leur confiance au premier tour.

Je me félicite aussi du succès de toutes les forces de la gauche unie qui, comme le 8 mai dernier, sont nettement majoritaires dans cette circonscription et me placent ainsi dans une position très favorable pour l'emporter dimanche prochain.

Je vous invite à vous rassembler et à vous mobiliser pour faire triompher le projet de la France Unie, dans l'intérêt de la Creuse et des Creusois.

Notre circonscription ne doit pas se couper de la majorité présidentielle, ni rester à l'écart du mouvement de progrès, de solidarité et de justice qui se met en place.

Pas une voix ne doit manquer à l'appel au soir du 12 juin.

Je compte sur vous. Vous pourrez compter sur moi.

Soyez assurés de ma confiance et de ma détermination.

G. RIMAREIX,
Conseiller Régional,
Maire de Mainsat.

Thierry CHANDERNAGOR

suppléant

DIMANCHE DERNIER UNE MAJORITÉ DE CREUSOISES ET DE CREUSOIS SE SONT CLAIREMENT EXPRIMÉS

— *Pour le refus d'une France à deux vitesses, d'une société où le progrès économique se ferait au détriment de la justice sociale ; pour le refus d'un État au service des forts mais impitoyable pour les faibles et les exclus.*

— *Pour la condamnation d'une politique économique conduisant à la concentration des activités et des richesses sur quelques pôles et à la désertification des zones rurales , à la disparition des exploitations agricoles et à la fermeture des petites entreprises, filiales des groupes multinationaux, en un mot à l'exode rural.*

VOUS AVEZ AINSI CONFIRMÉ VOTRE CHOIX DU 8 MAI

Pour un projet

Avec une priorité, aux niveaux national et départemental, lutter contre le chômage et créer des emplois :

— *par la modernisation de l'industrie, de l'agriculture et des services pour préparer notre pays au grand rendez-vous européen de 1992 ;*

— *par une politique d'aménagement du territoire rééquilibrée en faveur des zones agricoles et rurales ;*

— *par la solidarité au profit des secteurs, des régions et des catégories les plus défavorisées ;*

— *par l'égalité des chances pour tous, grâce à un effort prioritaire pour l'éducation et la formation à tous les âges de la vie.*

Pour une équipe

Gaston RIMAREIX et Thierry CHANDERNAGOR constituent une équipe d'avenir pour la circonscription et pour la Creuse. Jeunes et dynamiques, leurs réalisations témoignent de leur compétence et de leur effacité.

Avec la majorité du Conseil Régional et du Conseil Général auxquels ils appartiennent, avec l'ensemble des élus, et dans le cadre de la politique d'aménagement du territoire du gouvernement Rocard ils sauront relever les défis de cette fin de siècle.

Pour un homme

Vous avez déjà fait confiance à Gaston RIMAREIX, en 1986, en l'élisant Conseiller régional.

Maire depuis 17 ans, fidèle à sa commune et à son département, c'est un élu proche des préoccupations des gens — 72 % des électeurs de sa commune lui ont fait confiance dimanche dernier.

Homme de dialogue et de négociation, comme le reconnaissent les élus de toutes tendances qui l'ont élu, pendant 13 ans, à la Présidence de l'Association de Haute Marche et Combraille.

Homme de terrain, toute son action a été orientée vers la réalisation de projets touristiques, industriels ou sociaux pour créer des emplois et fixer la population.

Homme de responsabilité, ayant exercé des fonctions importantes dans l'Administration et les équipes ministérielles, il connaît à la fois les hommes, les ministères et le Parlement : il saura faire avancer les projets à Limoges ou à Paris, défendre la Creuse et les Creusois.

LE 12 JUIN CONFIRMEZ VOTRE CHOIX REJOIGNEZ LA MAJORITÉ PRÉSIDENTIELLE

VOTEZ Gaston RIMAREIX

Thierry CHANDERNAGOR *suppléant*

Vu le Candidat

IMP MARCHOISE AUBUSSON

DORDOGNE

Première circonscription	**M. Bernard BIOULAC**	élu au 2e tour
Deuxième circonscription	**M. Michel SUCHOD**	élu au 2e tour
Troisième circonscription	**M. Alain BONNET**	élu au 2e tour
Quatrième circonscription	**M. Roland DUMAS**	élu au 2e tour

PREMIÈRE CIRCONSCRIPTION

Elections législatives du 5 Juin 1988

Chères Concitoyennes, Chers Concitoyens,

Comprendre les difficultés de votre **vie quotidienne**, comprendre et tenter d'apporter des solutions à ces difficultés. Tel est d'abord et avant tout le rôle d'un élu local, national.

Avec Christian DEFARGE, je souhaite mener cette action au plan national en prolongement naturel du travail accompli depuis plus de six années au plan départemental. Ce sera un travail d'équipe, un travail mené au plus près des habitantes et des habitants de la première circonscription.

Agir d'abord pour les plus démunis, pour les exclus. Le **revenu minimum d'insertion** sera mis en place. De même les mesures garantissant la préservation des **grands acquis sociaux** et les systèmes de protection sociale devront-elles être prises. Ce sont là les conditions incontournables de la **paix et de la cohésion sociales.** L'œuvre de solidarité du premier gouvernement du Général de GAULLE ne peut être taillée en pièces.

Agir pour développer l'économie, **moderniser** notre outil de production et engendrer de nouveaux emplois.

L'Europe se construit, il le faut.

Nos petites et moyennes entreprises, nos exploitations agricoles familiales, notre artisanat et notre commerce doivent représenter en son sein le fer de lance de notre tissu économique. Priorité sera donnée à l'investisseur. Celui qui croit à son outil de production ne peut être traité sur le plan des charges et de la fiscalité comme celui qui amasse pour spéculer.

Agir pour **la formation, la recherche** et **la culture.** Première source d'enrichissement et de progrès, cette trilogie est sacrée pour l'avenir de notre pays. Une programmation budgétaire, comme annoncée par François MITTERRAND, dans sa « Lettre à tous les Français » autorisera la revalorisation de la profession de maître et la modernisation de l'outil de formation générale, et technique. En même temps que l'éducation, la **recherche** retrouvera sa dimension prioritaire. Aucun développement économique ne sera réel si ces grands efforts ne sont pas retenus par le Gouvernement et le Parlement.

Agir aussi pour que chaque citoyen soit respecté par notre **justice** et par notre **information.** Agir de même pour qu'il y ait une réelle égalité des chances pour les jeunes Français. Agir surtout pour extraire de notre société le mal et le **danger de l'intolérance,** du **racisme** et de la xénophobie.

Agir enfin pour que notre pays s'ouvre davantage à l'Europe et au Monde. Apprenons, en particulier, à mieux tendre la main à nos frères démunis et désemparés du tiers monde, qui souffrent.

Le sens de notre action sera celui-là. Nous l'ancrerons avec Michel ROCARD dans le sillage du Chef de l'Etat : **François MITTERRAND.** Dans un esprit de respect et d'humanisme.

Bernard BIOULAC

Professeur à la Faculté de Médecine de Bordeaux
Président du Conseil Général de la Dordogne
Officier dans l'Ordre National du Mérite.

Suppléant :

Christian DEFARGE

Maire de Chantérac
Conseiller Régional d'Aquitaine
Vice-Président du Conseil Général.

Candidats de la majorité présidentielle présentés par le Parti Socialiste, le Mouvement des Radicaux de Gauche, l'Association des Démocrates.

Vu, les candidats

IMP. FANLAC - PÉRIGUEUX

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DE JUIN 1988

PREMIÈRE CIRCONSCRIPTION - SCRUTIN DU DIMANCHE 12 JUIN 1988

MAJORITÉ PRÉSIDENTIELLE

Chères Concitoyennes, Chers Concitoyens,

Dimanche dernier, vous avez, avec beaucoup de netteté, confirmé votre **confiance** au Président de la République en me donnant 37,16 % de vos suffrages, soit 2 points de plus que n'en avait obtenu **François MITTERRAND** au 1er tour des Elections Présidentielles.

Ce résultat nous met en position, Christian DEFARGE et moi-même, de l'emporter, si toutes les Forces de Progrès se rassemblent au 2e tour. Par ailleurs, si les **abstentionnistes** de dimanche dernier prennent le chemin des urnes, cette victoire sera amplifiée.

J'en appelle au **civisme** de tous. L'enjeu est d'importance.

Ou bien, vous donnerez au Président de la République et à son Premier Ministre **Michel ROCARD,** la majorité parlementaire **indispensable** pour promouvoir une grande politique de développement économique et de solidarité.

Ou bien, la FRANCE entrera dans une nouvelle période de cohabitation. Ce serait le conflit permanent entre l'Assemblée Nationale et le Président de la République. Cette situation ne serait pas bonne pour la FRANCE, elle y perdrait un temps précieux et ne pourrait affronter convenablement les problèmes de notre temps.

Périgourdins, vous refuserez cette perspective de désordre institutionnelle et d'inefficacité en donnant au Président de la République les moyens de sa politique, c'est-à-dire **une majorité parlementaire,** capable de le soutenir dans les épreuves difficiles qui nous attendent.

Si je suis élu, je prendrai part au Parlement aux grandes lois que nous devons voter rapidement, me référant sans cesse aux valeurs de **justice,** de **progrès** et de **respect des autres.**

Je n'oublierai jamais, au cours des débats, que le sort de mes concitoyens, ici, en dépend. Je défendrai avec conviction, à Paris, comme je l'ai fait ici en DORDOGNE, à un autre niveau, l'avenir de **l'exploitation familiale agricole,** à laquelle il faut donner, dès qu'elle est viable, les moyens de son développement. Je l'ai fait avec acharnement pendant bientôt sept ans en qualité de Président du Conseil Général. Je le ferai demain avec autant de conviction et une volonté raffermie.

Je travaillerai pour la **modernisation** de notre pays. C'est indispensable pour préparer son entrée dans le marché unique européen. Ainsi, des voies de communication rapides, véritables artères économiques, sont-elles nécessaires. Ainsi, tout doit être fait pour rendre nos **entreprises** plus **compétitives** sur les marchés.

Pour cela, **l'investissement devient l'objectif prioritaire.** Investir à la fois dans les technologies nouvelles, dans la **formation** et la **recherche,** revêt un caractère impératif. Dès lors, la FRANCE sera mieux armée pour lutter contre le chômage et pratiquer une meilleure solidarité.

Je sais que d'une telle politique, la DORDOGNE tirera le meilleur parti : par le **doublement de la R.N. 89, d'une part et par la réindustrialisation de la Vallée de l'Isle,** d'autre part. Ce sont des dossiers que je connais bien et pour lesquels je me suis déjà engagé. En particulier, le Conseil Général n'a cessé de presser ses partenaires pour les travaux de modernisation de la R.N. 89.

S'agissant de la revitalisation du tissu économique de la Vallée de l'Isle, j'ai convaincu, après un voyage à TORONTO, les dirigeants de **GENNEAU CAPS INTERNATIONAL** de s'installer à Théorat. C'est aujourd'hui chose réglée (75 emplois dans un premier temps). Le P.D.G. de la Société m'en a rendu un hommage public.

En outre, nous travaillons sur un projet original pour le Département : la création d'un **Préhistoland,** centre touristique et culturel d'intérêt national dont l'implantation se situerait dans la Vallée de l'Isle, non loin de Périgueux.

Christian DEFARGE et moi-même ne sommes ni des rêveurs ni des doctrinaires bornés. Nous sommes des hommes d'action. Nous sommes des hommes de terrain. Notre bilan, à la place qui était la nôtre, jusqu'à ce jour, en porte témoignage. Vous pouvez nous faire confiance parce que vous nous connaissez et parce que vous avez pu nous juger depuis de nombreuses années dans l'exercice de nos responsabilités.

Au terme d'une campagne que nous avons voulu digne et sérieuse, nous avons expliqué, analysé, proposé, évitant toute polémique, toute attaque personnelle. Nous mesurons l'ampleur de la tâche et les responsabilités qui nous attendent. Le 8 Mai, vous avez choisi François MITTERRAND, car vous vouliez confier le destin de notre pays à une main ferme, assurée et expérimentée. En Michel ROCARD, Premier Ministre, le Président de la République a choisi l'homme du parler vrai, un homme avisé, claivoyant, courageux, près des Français.

Le 12 Juin vous donnerez à l'un et l'autre la majorité dont ils ont besoin. Le 12 Juin vous choisirez **l'intérêt de la FRANCE,** celui de la DORDOGNE et celui de la 1re circonscription.

Vous ferez Dimanche le choix du **dynamisme,** de la **modernité** et de la **générosité.** Vous refuserez, dans le même temps, tout choix impliquant l'alliance directe ou indirecte avec des courants de pensée marquées par **l'intolérance** et le **racisme.**

En gagnant, nous avons l'ardent désir de construire, avec vous, dans le respect de nos différences, l'humanisme d'aujourd'hui.

Christian DEFARGE

Vice Président du Conseil Général
Conseiller Régional
Ancien Député

Bernard BIOULAC

Professeur à la Faculté de Médecine de Bordeaux
Président du Conseil Général de la Dordogne
Officier dans l'Ordre National du Mérite

PARTI SOCIALISTE

ÉLECTION
DES DÉPUTÉS
DU
5 JUIN 1988

MOUVEMENT DES RADICAUX DE GAUCHE

MICHEL SUCHOD

AVEC LE PRÉSIDENT

FRANÇOIS MITTERRAND

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Je vous demande **votre appui personnel** dès le premier tour le 5 juin prochain, car

LE PREMIER TOUR EST CAPITAL

J'ajoute que les Bergeracoises et les Bergeracois pourraient même décider, les sondages en tout cas le laissent percevoir,

d'EN FINIR DÈS LE PREMIER TOUR

afin de rendre d'emblée à notre circonscription restaurée son député, que vous avez élu avec 57,5 % des voix en 1980 et réélu avec 62 % des voix en 1981.

Vous connaissez bien le candidat de la MAJORITÉ PRÉSIDENTIELLE que je suis. Vous savez le rôle que j'ai joué en votre nom à l'Assemblée Nationale, dont j'ai été Vice-Président, rapportant de nombreux projets de loi, réglant bien des dossiers pour le Bergeracois.

Mon action au Conseil Général de la Dordogne vous est également connue, puisque je suis chargé du développement économique, du crédit et du logement, etc..

Enfin, vous avez pu constater que je suis un homme de terrain : Depuis que j'ai été élu député, ma permanence de Bergerac, située au 31 rue St-Martin (tél. 53.27.20.23), est, vous le savez ouverte à tous. Les dossiers qui m'ont été soumis ont toujours été suivis par moi-même avec attention. Il en sera toujours de même dans l'avenir.

.../...

Vous connaissez également mon suppléant **Michel CLERGEOT**, qui l'était déjà à l'élection partielle de 1980 comme à celle de 1981. Dans ce domaine également ce sera la continuité. Michel CLERGEOT, après avoir été professeur au Lycée Henri IV, est depuis 1969 Principal du Collège Eugène le Roy (Naillac). Élu Conseiller municipal de Bergerac en 1977, il est depuis cette époque Maire-Adjoint chargé des Affaires sociales.

*
* *

Il est clair que nos deux candidats bénéficient dans le Bergeracois d'un soutien élargi : à gauche d'abord, les socialistes sont unanimes derrière eux, ainsi que les radicaux et les gaullistes de gauche. Ils sont également appuyés par

TOUS LES HOMMES DE PROGRÈS, TOUS LES DÉMOCRATES qui ont fait l'élection de FRANÇOIS MITTERRAND.

Parce qu'une large Majorité est nécessaire au Président de la République

Confirmez votre vote du 8 Mai : **VOTEZ MICHEL SUCHOD**

Tous les Démocrates

doivent se mobiliser au PREMIER TOUR

Vu : LE CANDIDAT
Michel SUCHOD
Vice-Président du Conseil Général de la Dordogne
Ancien Vice-Président de l'Assemblée Nationale.

LES 25 MESURES CONCRÈTES PROPOSÉES PAR FRANÇOIS MITTERRAND

1) 15 milliards de crédits supplémentaires (minimum) pour l'Éducation Nationale
2) Priorité à la recherche scientifique
3) Développer la formation permanente
4) Créer un revenu minimum d'insertion : en faire un droit pour les plus démunis. (Mesure déjà adoptée lors du 1er Conseil des Ministres du Gouvernement Rocard)
5) Sauvegarder la Sécurité Sociale
6) Aider les grands malades et les personnes âgées
7) Moderniser les relations sociales
8) Prolonger les lois Auroux
9) Développer la politique contractuelle
10) Renforcer l'égalité professionnelle hommes - femmes
11) Améliorer le pouvoir d'achat
12) Équilibrer les rapports propriétaires-locataires
13) Accroître le revenu de nos agriculteurs avant le grand marché unique de 1992
14) Maintenir l'exploitation familiale
15) Favoriser l'intégration des immigrés à la communauté nationale
16) Prendre des mesures importantes pour les familles
17) Ni nationalisations, ni privatisations nouvelles
18) Travailler à la baisse des taux d'intérêt réels
19) Réduire les prélèvements
20) Aider l'investissement
21) Inciter à la création d'entreprises
22) Contrat de stabilité État-entreprise
23) Maintenir le rôle régulateur de l'État
24) Adapter notre fiscalité à l'Europe
25) Rétablir l'impôt sur les grandes fortunes

COPIE-SERVICE BERGERAC

MICHEL SUCHOD

ÉLECTION
DES DÉPUTÉS
DU
12 JUIN 1988

MICHEL CLERGEOT

MICHEL SUCHOD

MAJORITÉ POUR LE PRÉSIDENT MITTERRAND

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Vous m'avez placé dès le premier tour **en tête de tous les candidats qui se sont présentés en Dordogne** à ces élections législatives. Croyez qu'avec mon suppléant, Michel Clergeot, nous y sommes très sensibles. Acceptez nos remerciements.

Avec 43,91 % des voix, je suis naturellement très loin devant le candidat de l'U.R.C.

Je constate également avec une grande satisfaction que la **majorité de gauche reste bien claire dans cette circonscription (54,52 %)**, face à la droite (37,76 %), même renforcée de l'extrême droite (7,73 %).

Il faut

MAINTENANT SE MOBILISER.

Tous les Démocrates, tous les Républicains,
toutes les femmes et les hommes de progrès

SONT CONCERNÉS.

Il s'agit de donner maintenant au Président de la République et à son Premier Ministre, la majorité parlementaire, incluant toutes les forces de Gauche sans exclusive, qui est indispensable pour promouvoir une grande politique de développement économique et de solidarité, pour donner par la formation une chance supplémentaire aux jeunes de France, pour réussir le chantier de l'Europe, pour servir la cause de la paix.

NOTRE OBJECTIF :

Bâtir une France plus juste, plus forte, plus responsable

- qui saura donner du travail à tous ses enfants,
- qui voudra que chacun ait en main un métier, une profession, et qu'enfin la **jeunesse se sente accueillie dans notre société,**
- qui ne laissera personne au bord du chemin : (revenu minimum d'insertion prévu par la lettre aux français de François Mitterrand et que le Gouvernement de Michel Rocard est en train de mettre en place), **place des personnes âgées,**
- qui assurera de la solidarité de toutes les catégories de français : par la **justice fiscale, par la protection en agriculture** de l'exploitation familiale et l'accroissement du revenu de nos agriculteurs (et pour les plus âgés, celui de la retraite agricole).

Pour battre la droite de nouveau menaçante,
toutes les Bergeracoises, tous les Bergeracois doivent

IMPÉRIEUSEMENT PARTICIPER AU VOTE DU 12 JUIN 1988

LE CHOIX DE DIMANCHE SERA ESSENTIEL

Les citoyennes et les citoyens de notre démocratie française doivent

MASSIVEMENT VENIR S'EXPRIMER

et confirmer leur choix
pour la

MAJORITÉ PRÉSIDENTIELLE

en votant **MICHEL SUCHOD** et MICHEL CLERGEOT.

Confirmez votre vote du 8 mai, votez :

MICHEL SUCHOD

MICHEL CLERGEOT

Vu : LES CANDIDATS

IMP. LAMBERT, 24150 LALINDE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE / ÉLECTION LÉGISLATIVE / 5 JUIN 1988 / 3e CIRCONSCRIPTION / DÉPARTEMENT DE LA DORDOGNE

Alain-Paul BONNET
Député sortant
Vice-Président du Conseil Général
Maire de BRANTOME

René JOIN
Maire de NONTRON

"Pour la France unie...

Electeurs, Electrices, Chers Amis,

Depuis 1973 avec Georges TRIJOULET, puis René JOIN comme suppléants, vous m'avez confié l'honneur de vous représenter à l'Assemblée Nationale.

Membre de la Commission des Finances de l'Assemblée, j'ai toujours travaillé pendant ces quinze ans, à défendre notre Périgord trop souvent oublié.

Que vous soyez agriculteur, industriel, commerçant, artisan ou simple citoyen en butte à diverses difficultés, vous m'avez toujours trouvé à vos côtés sans aucune exclusive.

Vous avez réélu à une très large majorité François MITTERRAND, Président de la République. Avec lui nous œuvrerons tous ensemble pour que le 5 juin "**la France soit UNIE**", dans une nouvelle Assemblée.

Bien cordialement

Alain Paul Bonnet

Vu, le candidat.

...notre force: le Périgord uni!"

IMP. RÉJOU - PÉ

Alain-Paul BONNET
Député sortant
Vice-Président du Conseil Général
Maire de BRANTOME

René JOIN
Maire de NONTRON

"Pour la France unie...

Electeurs, Electrices, Chers Amis,

Mon suppléant René JOIN et moi-même remercions très vivement les 21.023 électeurs qui nous ont permis d'obtenir le score remarquable de 37,63 % des voix, nous plaçant en tête de tous les candidats, le représentant de l'U.R.C. ne représentant que 31,91 % des suffrages.

Quant aux 24,57 % d'électeurs qui ont voté pour M. René DUTIN, nous comptons qu'ils se reporteront sur ma candidature, comme ils l'ont toujours fait par le passé, et je les en remercie vivement par avance.

Dimanche, en vous rendant massivement aux urnes, vous confirmerez le vote national du 8 mai 1988, déjà qualifié d'historique par la réélection brillante de notre ami le Président de la République Française, François MITTERRAND.

Nous vous en remercions vivement par avance.

Bien cordialement
Alain Paul Bonnet

...notre force: le Périgord uni!"

Appel de M. Michel ROCARD,
Premier Ministre

en faveur de M. Alain BONNET,
Député sortant de la Dordogne

Le 8 Mai, vous avez réélu François MITTERRAND à la tête de l'Etat par une des majorités les plus importantes que l'on ait connues sous la Ve République.

Pour mettre en œuvre la politique que le Chef de l'Etat m'a chargé de conduire, il faut que vous confirmiez votre vote du 8 Mai pour élire une majorité solide et stable qui traduise le rassemblement et l'ouverture.

Alain BONNET est le candidat de la Majorité Présidentielle dans votre circonscription. J'ai besoin de pouvoir m'appuyer, à l'Assemblée Nationale, sur des Députés qui, comme lui, soient proches des préoccupations des gens et qui soutiennent les orientations de progrès économique et de solidarité pour réussir la France unie.

Pour m'aider, faites-lui confiance.

Je sais qu'il vous aidera.

M. Rocard

ELECTIONS LEGISLATIVES
des 5 et 12 juin 1988

La France Unie

Candidats de la Majorité Présidentielle

Roland DUMAS **Paul DUVALEIX**

Chers compatriotes,

Paul DUVALEIX et moi sollicitons vos suffrages pour représenter la 4e circonscription à l'Assemblée Nationale.

La dissolution a été décidée par le Président de la République François MITTERRAND pour donner au pays une majorité de gouvernement.

Sa volonté d'ouverture subsiste. Elle n'a pas pu être réalisée totalement. Il faudra la réussir.

Le rassemblement des Français est nécessaire pour reprendre le chemin de la croissance, préparer notre jeunesse qui est notre avenir, trouver des emplois, préparer le grand marché de 1992 en protégeant nos intérêts légitimes. Mais il faut aussi penser à vous, à tous ceux qui vivent et travaillent sur cette belle terre que nous aimons.

Développer ce qui est, créer partout où cela sera possible sans altérer ce qui existe, telle apparaîtra notre ambition.

Les activités traditionnelles (industries, tourisme, artisanat, secteur tertiaire) seront défendues — l'agriculture en particulier si indispensable à la vie de nos cantons. Il reste tant à faire dans tous ces domaines que nous appelons toutes celles et tous ceux qui voudront entreprendre, agir et créer, à se joindre à nous dans un même élan.

Nous vous remercions de votre aide et vous assurons de notre dévouement.

Roland DUMAS
Ministre d'Etat
Ministre des Affaires Etrangères
Chevalier de la Légion d'honneur
Croix de Guerre (1939-1945)

Paul DUVALEIX
Président de la Fédération Nationale
des Planteurs de Tabac
Vice-Président de la Chambre d'Agriculture
de la Dordogne
Officier du Mérite agricole
Chevalier de l'Ordre national du Mérite

Offset Joucla Périgueux

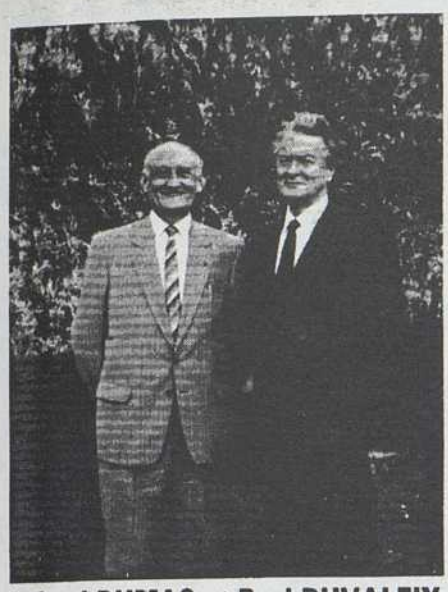

Roland DUMAS et Paul DUVALEIX

ELECTIONS LEGISLATIVES du 12 juin 1988
4ème CIRCONSCRIPTION

La France Unie

Roland DUMAS et Paul DUVALEIX

Candidats de la Majorité Présidentielle
Présentés par le Parti Socialiste
et le Mouvement des Radicaux de Gauche

Chers compatriotes,

Mon ami Paul Duvaleix et moi avons été placés en tête des suffrages du premier tour.

Nous remercions les 21 414 Electrices et Electeurs qui ont voté pour nous.

Ils ont compris l'enjeu de ces élections qui vont permettre au Président Mitterrand de trouver la majorité parlementaire dont il a besoin.

D'autres Electrices et d'autres Electeurs ont fait un autre choix, en particulier ceux qui ont voté pour les candidats du Parti Communiste Français.

Le devoir républicain qui est aussi appelé la discipline républicaine, sera, j'en suis sûr respecté pour rassembler toutes les femmes et hommes de progrès.

Les valeurs qui commandent ce rassemblement sont claires, nous devons absolument :

***Faire de la justice sociale** la première priorité pour que tous ceux qui vivent de leur travail ne soient pas traités au mépris des règles élémentaires de l'équité.*

***Défendre celles et ceux** qui vivent sur notre belle terre de Dordogne.*

***Pratiquer la solidarité** qui est la marque des sociétés avancées.*

***Préparer notre jeunesse** à l'avenir par l'éducation, la recherche, la formation de façon à lutter contre le chômage.*

***Redonner sa place** à notre pays dans le monde, partout où l'on discute de la paix et du désarmement.*

***Montrer le vrai visage** de la France aux pays sous-développés.*

***Faire que notre pays** soit à l'intérieur comme à l'extérieur un pays fraternel, moderne et généreux.*

C'est à tout cela que nous avons contribué.
Aidez-nous à confirmer et à amplifier le vote du 5 juin.
Ce sera notre victoire commune.

Roland DUMAS
Ministre d'Etat
Ministre des Affaires Etrangères
Chevalier de la Légion d'honneur
Croix de Guerre (1939-1945)

Paul DUVALEIX
Président de la Fédération Nationale
des Planteurs de Tabac
Vice-Président de la Chambre d'Agriculture
de la Dordogne
Officier du Mérite agricole
Chevalier de l'Ordre national du Mérite

Offset Joucla Périgueux

UNE MAJORITÉ POUR LE PRESIDENT, POUR UNE POLITIQUE DE PROGRES

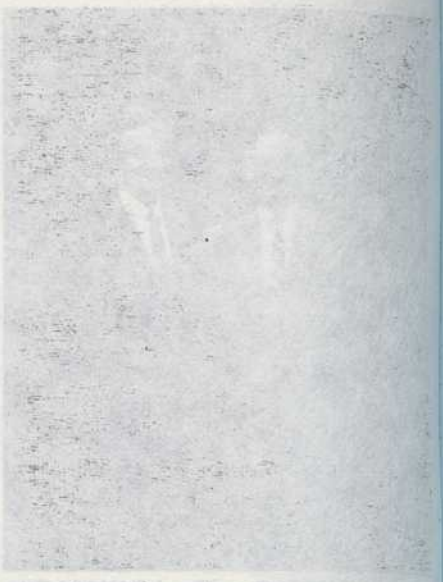

DOUBS

Première circonscription	**M. Robert SCHWINT**	élu au 2e tour
Deuxième circonscription	**M. Michel JACQUEMIN**	élu au 2e tour
Troisième circonscription	**M. Guy BECHE**	élu au 2e tour
Quatrième circonscription	**Mme Huguette BOUCHARDEAU**	élue au 2e tour
Cinquième circonscription	**M. Roland VUILLAUME**	élue au 2e tour

LA FRANCE UNIE

AVEC

ROBERT SCHWINT

Maire de BESANÇON

SUPPLEANT
BERNARD PORTERET
Maire de BUFFARD

MAJORITE PRESIDENTIELLE POUR LA FRANCE UNIE.

ELECTIONS LEGISLATIVES DU 5 JUIN 1988.

Le 8 mai, les Français ont très nettement renouvelé leur confiance à François Mitterrand, le Président de la République.

Un Premier Ministre, Michel Rocard, a été nommé et un gouvernement formé.

La France a besoin d'un gouvernement qui puisse s'appuyer sur une majorité politique solide et stable.

Tel n'est pas aujourd'hui le cas, la majorité parlementaire étant formée de députés R.P.R., U.D.F. et Front National. Seule une ouverture au centre aurait permis de gouverner et le refus opposé aux propositions du Premier Ministre a amené le Président de la République à prononcer la dissolution de l'Assemblée Nationale. Nous allons donc voter pour élire des députés les 5 et 12 juin.

J'ai donc décidé de présenter ma candidature à cette élection. Sénateur depuis 1971, je connais en effet fort bien les mécanismes de fonctionnement du Parlement et je crois pouvoir affirmer que mon expérience sera utile à la nouvelle majorité indispensable au Président de la République et à son Premier Ministre.

Par ailleurs, homme d'ouverture et de dialogue, ainsi qu'en atteste toute ma carrière politique, je crois être à même de réunir sur mon nom les électeurs qui

se reconnaissent dans les valeurs incarnées par le Président de la République : démocratie, justice, solidarité, progrès économique et social, construction de l'Europe et aide au Tiers Monde.

Maire de Besançon, enfin, je tiens, par cette candidature, à affirmer la volonté de poursuivre et de développer la politique de concertation et de coopération engagée par la Ville de Besançon avec les autres communes. L'avenir du bassin d'emploi de Besançon, et par-là même, celui de ses habitants, exige que nous mettions en commun nos efforts pour relever les défis qui s'offrent à nous, et notamment celui de la création du grand marché intérieur européen au 1er janvier 1993.

Avec mon suppléant Bernard Porteret, Maire de Buffard, commune du canton de Quingey, je formerai ainsi une équipe qui sera représentative de la réalité de la circonscription, à la fois urbaine et rurale.

Tel est le sens de ma candidature, au service de Besançon et des communes de la circonscription.

Je sais pouvoir compter sur votre confiance et vous en remercie.

Robert SCHWINT
Maire de Besançon

LA FRANCE UNIE

1. Elle donnera la priorité à la formation et à la recherche.
2. Elle modernisera l'économie dans le progrès social.
3. Elle assurera la solidarité et la cohésion sociale (revenu minimum).
4. Elle agira pour l'égalité des femmes et des hommes.
5. Elle travaillera à construire l'Europe.
6. Elle veillera sur notre environnement.
7. Elle multipliera les espaces de culture.
8. Elle garantira notre sécurité, encouragera le désarmement et agira pour la paix.
9. Elle aidera le développement du Tiers Monde.
10. Elle refusera toutes les exclusions.

Néo-Typo - 25000 Besançon

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 12 JUIN 1988
1re CIRCONSCRIPTION BESANÇON-OUEST

Merci !

Le 5 juin, vous m'avez très largement placé en tête de tous les candidats dans la première circonscription du Doubs. Touché de la confiance que vous m'avez ainsi témoignée, je vous en remercie vivement.

Je me permets de vous rappeler que dimanche prochain l'enjeu sera capital : donner une nouvelle chance à notre circonscription par l'élection d'un Député-Maire soutenant l'action du gouvernement de Michel Rocard. Je suis persuadé que vous saurez choisir.

Pendant la campagne électorale, j'ai eu le plaisir de rencontrer et d'écouter beaucoup d'entre vous, maires, conseillers municipaux, agriculteurs, salariés, retraités, mères de famille...

Vous souhaitez en effet que notre circonscription ait de nouvelles possibilités d'actions en faveur de l'emploi, du développement de l'université, de la recherche et de la formation. Vous voulez l'amélioration de la vie quotidienne et le développement de la vie associative. Vous voulez également que, dans la perspective du grand marché européen de 1993, l'agglomération bénéficie d'une nouvelle dynamique. Vous attendez enfin que l'agriculture et l'aménagement de l'espace rural contribuent au développement économique de notre circonscription.

Ces objectifs sont les miens. Je les mettrai en œuvre dans le cadre du « bassin de vie » de Besançon, avec mon suppléant, Bernard Porteret, Maire de Buffard.

A Besançon comme à Paris, avec François Mitterrand et Michel Rocard, j'agirai enfin pour que la France Unie, qui est aujourd'hui en marche, constitue une puissante dynamique pour la paix, la liberté, l'égalité des chances et la solidarité.

Je suis sûr que celles et ceux qui n'ont pas pu ou pas voulu voter le 5 juin sauront le 12 juin apporter leurs suffrages à la majorité présidentielle.

Je vous remercie de m'avoir lu et je sais pouvoir compter sur votre confiance.

Robert SCHWINT
Maire de Besançon

ROBERT SCHWINT

Maire de BESANÇON

Suppléant **Bernard PORTERET** Maire de BUFFARD

MAJORITÉ PRÉSIDENTIELLE POUR LA FRANCE UNIE

VU LE CANDIDAT

Imprimerie Néo-Typo

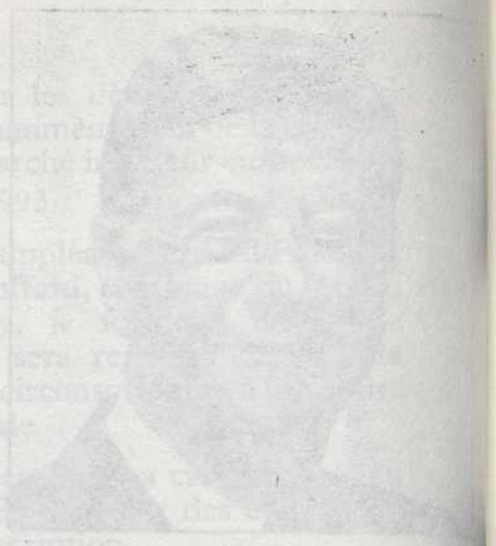

UNION UDF - RPR

Michel JACQUEMIN

Député Sortant

Georges MAILLEY

Maire de ROULANS
Suppléant

Madame, Monsieur,

Il y a deux ans, vous m'avez élu Député du Doubs.

Fidèle à la confiance que vous m'avez faite, je me suis attaché à remplir mon mandat avec honnêteté et énergie.

Travaillant, entouré d'une équipe compétente et motivée, j'ai reçu beaucoup d'entre vous, écouté les problèmes qui sont les vôtres, tenté, chaque fois que cela était possible, de les résoudre avec vous.

Mon engagement à la Commission des Affaires Culturelles, Familiales et Sociales de l'Assemblée Nationale, au Conseil Supérieur pour le reclassement professionnel et social des Travailleurs handicapés m'a amené à mieux connaître et à approfondir les grands défis de notre Société.

Aujourd'hui, l'UDF et le RPR me désignent à nouveau comme le candidat de l'Union du Rassemblement et du Centre pour vous représenter demain à l'Assemblée Nationale.

Je m'engage à poursuivre avec fidélité l'action que j'ai entreprise pour vous et avec vous, sans réserve, et sans sectarisme :

- *Donner aux jeunes les formations adaptées à notre monde moderne pour qu'ils trouvent un emploi.*

- *Défendre et promouvoir les libertés nécessaires à l'épanouissement de nos concitoyens et à l'évolution de notre Société : s'exprimer, prendre des initiatives, créer et entreprendre.*

- *Assurer la justice et le progrès social par une économie dynamique, dans le respect de la dignité, de la solidarité et de la tolérance entre les hommes.*

- *Veiller aux grands équilibres de notre Pays, notamment en milieu rural où notre agriculture, notre artisanat, et notre commerce jouent un rôle essentiel.*

Avec mon suppléant, Georges MAILLEY, Maire de Roulans, je m'engage vis-à-vis de chacun d'entre vous.

Ensemble nous ferons prospérer notre Région et notre ville de Besançon.

Michel JACQUEMIN

VU, le candidat.

UNION UDF - RPR

Michel JACQUEMIN

Député Sortant

Georges MAILLEY

Maire de ROULANS
Suppléant

Madame, Monsieur,

Le résultat du vote du premier tour des élections législatives témoigne clairement de la progression R.P.R.-U.D.F. par rapport aux élections présidentielles.

Les Françaises et les Français constatent que, depuis sa réélection à la présidence de la République, Monsieur Mitterand cherche à assurer la mainmise du parti socialiste sur les pouvoirs publics et l'Etat.

La composition du gouvernement qu'il a nommé, où se retrouvent ceux qui ont mené le combat idéologique avec le plus de sectarisme, en témoigne.

Je voudrais remercier très vivement tous les habitants de Besançon et des communes environnantes de m'avoir témoigné leur confiance et appeler solennellement les autres citoyens qui ne se sont pas mobilisés à apporter leur voix pour un équilibre des pouvoirs à Besançon et dans notre pays.

L'ENJEU EST CLAIR.

Les Français ont le choix :

- *soit de donner au seul parti socialiste, comme en 1981, et pour 5 ans, la totalité du pouvoir;*
- *soit de donner leur confiance à un homme qui a fait la démonstration de son efficacité, de sa volonté de justice sociale et de modernisation, dans le dialogue et la concertation.*

Candidat d'union de l'U.R.C. (U.D.F.-R.P.R.), vous connaissez les objectifs essentiels que je poursuis dans l'intérêt de notre circonscription et de ses habitants :

- *la priorité à la formation des jeunes et à la culture*
- *la sécurité des personnes*
- *la solidarité entre tous les Français, citoyens égaux en devoirs et en droits*
- *la tolérance et le respect des autres*
- *le dynamisme et la liberté économique qui créent les emplois*
- *l'amour et la fierté de la France, son rayonnement en Europe et dans le monde.*

L'ENJEU EST DECISIF.

Votre vote est déterminant dimanche prochain, 12 juin 1988.

Michel JACQUEMIN

Imprimerie Simon

Vu, le Candidat

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 5 JUIN 1988
3ème Circonscription du Doubs

CANDIDAT :
MAJORITÉ PRÉSIDENTIELLE
PARTI SOCIALISTE

Guy BÊCHE

Député sortant
1er Adjoint au Maire de Montbéliard
Président du District Urbain du Pays de Montbéliard

Madame,
Mademoiselle,
Monsieur,

Le 8 mai dernier, vous avez élu pour la deuxième fois François MITTERRAND Président de la République. *Je vous avais appelé à ce choix. Merci de l'avoir fait.*

Sa volonté est **d'unir les Françaises et les Français** *pour travailler à l'avenir de la France, sa place dans le Monde, dans l'Europe, sans négliger bien au contraire les nécessaires solutions aux problèmes intérieurs, et ils sont nombreux :*

- *le chômage et la lutte pour l'emploi, la modernisation industrielle, technologique et ses conséquences sur l'emploi,*
- *l'injustice sociale et fiscale, la situation des familles, des jeunes,*
- *la précarité pour 2,5 millions de nos concitoyens sans ressources et acculés dans leur situation,*
- *le démantèlement de la protection sociale et de la sécurité sociale privant de remboursement à 100 % nombre de personnes âgées et les grands malades.*
- *l'appauvrissement de l'espace rural, de son économie, de son agriculture et la dégradation des conditions de vie dans certaines de nos villes et notamment dans leurs quartiers populaires.*

Tout celà, vous le connaissez parce que vous le vivez et vous savez que c'est le résultat de deux années d'erreurs graves dans les choix du gouvernement entre mars 1986 et mai 1988.

SUPPLÉANT

Joseph PARRENIN

Maire de Thiébouhans
Conseiller Régional

Pour réussir, la France doit s'unir autour de priorités simples développées *par le Président de la République. En rappeler quelques unes n'est pas de trop :*

- *affirmer la priorité à la formation et à la recherche,*
- *moderniser l'économie dans le progrès social,*
- *assurer la solidarité et la cohésion sociale par la création du* **revenu minimum d'insertion financé par l'impôt sur les grandes fortunes qui sera rétabli,**
- **garantir une protection sociale à tous**
- **agir pour encore plus d'égalité entre les femmes et les hommes,**
- *construire l'Europe de 1993 et préparer la France à affronter cette nouvelle période de son histoire,*
- *veiller sur notre environnement,*
- *multiplier les espaces d'épanouissement culturel,*
- *garantir notre sécurité, encourager le désarmement et agir pour la paix,*
- *aider le développement du tiers monde,*
- *refuser toutes les exclusions dans nos sociétés en mouvement*

Pour conduire à bien **ce contrat** *pour la France UNIE, le Président a besoin d'une majorité présidentielle à l'Assemblée Nationale, conforme à celle existant dans le Pays.*

Notre devoir, mon devoir, est de l'y aider en soutenant l'action du Premier Ministre Michel ROCARD et celle de son Gouvernement.

J'ai été désigné par le Parti Socialiste pour solliciter vos suffrages le 5 juin prochain. Depuis 1978, je vous représente à l'Assemblée Nationale. Nous avons appris à nous connaître et à travailler ensemble. Vous pouvez me juger sur mes actes aux différents postes que j'occupe. Chacun me reconnaît homme de contact, de conviction - et il en faut pour entreprendre et réussir -, volontaire, homme de caractère. Ce sont là les conditions pour gagner l'avenir.

Je sollicite votre confiance pour un nouveau mandat dans la 3ème et nouvelle circonscription de Montbéliard, décidée par ordonnance en juillet 1986 sans débat au Parlement et sans consultation des élus locaux. Si vous le voulez - et vous le voulez - je continuerai le combat pour bâtir à vos côtés la FRANCE du début du 21ème siècle.

Mon suppléant Joseph PARRENIN est Maire de Thiébouhans depuis 1979 et Conseiller Régional depuis 1986. Il a l'expérience des problèmes du monde rural et je peux témoigner de l'action efficace qu'il mène au Conseil Régional.

Ensemble, nous saurons contribuer au développement harmonieux de notre département, de notre région dans la majorité présidentielle au service de la **FRANCE UNIE**

L'ÉLECTION SE JOUE AU 1er TOUR

CONFIRMEZ VOTRE CHOIX DU 8 MAI

VOTEZ ET FAITES VOTER GUY BÊCHE et JOSEPH PARRENIN

Vu, le candidat

A4 Impressions Montbéliard - 81 96 77 22

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 12 JUIN 1988
3ème Circonscription du Doubs

CANDIDAT :
MAJORITÉ PRÉSIDENTIELLE
PARTI SOCIALISTE

Guy BÊCHE

Député sortant
1er Adjoint au Maire de Montbéliard
Président du District Urbain du Pays de Montbéliard

MERCI DE VOTRE CONFIANCE ET DE VOTRE FIDÉLITÉ

En avant pour la victoire le 12 juin

SUPPLÉANT

Joseph PARRENIN

Maire de Thiébouhans
Conseiller Régional

Madame,
Mademoiselle,
Monsieur,

Dimanche 5 juin, par leur vote, 18 022 électeurs et électrices de la circonscription de Montbéliard-Ouest **nous ont placés en tête de tous les candidats.** *(44,54 % des suffrages). Merci à tous de ce témoignage de confiance et de fidélité.*

Par leur vote, ces hommes et ces femmes ont clairement affirmé leur volonté de construire autour du Président de la République François Mitterrand, **LA FRANCE UNIE, celle qui refuse les exclusions, incarne une réelle justice sociale à construire.**

Pour réussir cette politique, il faut dans la période présente au Gouvernement de Michel Rocard une **majorité stable à l'Assemblée Nationale,** *c'est-à-dire une majorité de députés socialistes, pour voter les lois. Cette majorité pourra s'élargir au fur et à mesure que s'organisera le rassemblement du Peuple Français sur les objectifs essentiels définis dans les 25 priorités du Président de la République.*

Notre circonscription contribuera à la Majorité Présidentielle **en rassemblant toutes les voix de gauche (plus de 50 % au 1er tour déjà !) et toutes celles encore disponibles qui viendront s'y ajouter pour que *Guy BÊCHE* soit élu le 12 juin.**

GAGNER :

C'est battre la droite et condamner l'alliance RPR - FRONT NATIONAL,

C'est choisir le candidat qui soutient l'action du Président de la République,

C'est dire **OUI** au progrès économique, et au progrès social

---

VOTEZ MASSIVEMENT

Guy BÊCHE

Candidat

Joseph PARRENIN

Suppléant

N'oubliez pas :
s'abstenir, c'est faire le jeu de la droite.

Vu, le candidat

Ad Impressions Montbéliard - 81 96 77 22

ELECTIONS LEGISLATIVES DES 5 ET 12 JUIN 1988.

LA FRANCE UNIE

AVEC

Huguette BOUCHARDEAU

ANCIEN MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT

Suppléant

Georges MASSACRIER

CONSEILLER GÉNÉRAL

4e circonscription du Doubs

MAJORITE PRESIDENTIELLE POUR LA FRANCE UNIE

VU LE CANDIDAT

POUR LA FRANCE UNIE

Candidate d'ouverture, *j'ai participé aux gouvernements de la Gauche avec Pierre MAUROY en 1983 et Laurent FABIUS de 1984 à 1986 en tant que Ministre de l'Environnement.*

Elue Députée du Doubs en mars 1986, je compte désormais exercer mon activité dans cette Circonscription du Pays de Montbéliard qui comprend les cantons de Sochaux, Etupes, Audincourt, Valentigney, Hérimoncourt et Pont-de-Roide.

Un Député a deux rôles, *si vous le voulez bien, je vous représenterai à l'Assemblée Nationale et je travaillerai, dans le cadre de la majorité présidentielle à développer les objectifs de* ***la France unie.***

1. Elle donnera la priorité à la formation et à la recherche.
2. Elle modernisera l'économie dans le progrès social.
3. Elle assurera la solidarité et la cohésion sociale (revenu minimum).
4. Elle agira pour l'égalité des femmes et des hommes.
5. Elle travaillera à construire l'Europe.
6. Elle veillera sur notre environnement.
7. Elle multipliera les espaces de culture.
8. Elle garantira notre sécurité, encouragera le désarmement et agira pour la paix.
9. Elle aidera le développement du Tiers Monde.
10. Elle refusera toutes les exclusions.

Je travaillerai sur le terrain local *en étant à votre disposition, en vous recevant, en vous écoutant et en participant aux réalisations pour nos cantons dans le Pays de Montbéliard.*

*— **Formation :** la modernisation de Peugeot et des autres entreprises, exige la nécessaire adaptation des hommes aux maîtrises des énergies nouvelles. Il faut donc poursuivre et accentuer l'effort de formation engagé : moyens accrus pour l'enseignement initial en particulier pour les femmes et les jeunes issus des milieux les plus défavorisés ;*

— Implantation d'un 5e lycée, de classes après-bac et de sections universitaires.

*— **Emploi :** développer les implantations de pépinières d'entreprises ; multiplier les initiatives pour aider les petites et moyennes entreprises de la sous-traitance.*

*— **Habitat et cadre de vie :** La réhabilitation des immeubles dont les qualités le permettront.*

— La construction de logements neufs correspondant aux qualités de vie attendues par les familles d'aujourd'hui ;

— des actions facilitant la prévention, l'insertion, la qualité de l'environnement et du cadre de vie.

*— **Action sociale :** La 4e circonscription est très dense en établissements à caractère médico-social. Il nous faut ajouter, pour le Pays de Montbéliard, des lits de long séjour. 80 sont prévus à l'Hôpital de Montbéliard. Il est urgent de les réaliser ainsi que des places de Centre d'Aide par le travail.*

*— **Aménagement rural :** indispensable au maintien de la profession agricole, les P.A.R. Contrats de pays, Chartes intercommunales sont nécessaires et doivent être suivis de plans complémentaires.*

Huguette BOUCHARDEAU
Ancien Ministre

VU, LE CANDIDAT

SUPPLÉANT : GEORGES MASSACRIER

Conseiller Général de Valentigney
Il s'occupe au Conseil Général de l'Enseignement, du Tourisme, de la Culture et des Sports
Président du Groupe Socialiste au Conseil Général
Conseiller Municipal de Valentigney

ELECTIONS LEGISLATIVES - 12 JUIN 1988.

LA FRANCE UNIE

Huguette BOUCHARDEAU

Secrétaire nationale du PSU de 1979 à 1983. Ministre de l'Environnement des gouvernements Mauroy et Fabius. Députée du Doubs depuis 1986 (apparentée au groupe socialiste)

- Née le 1er juin 1935, à Saint-Etienne, de famille ouvrière.
- Agrégée de philosophie, Docteur en sciences de l'éducation, Maître de conférences à l'Université Lyon II.
- Participe au mouvement étudiant à partir de 1953, où elle devient Présidente nationale des Etudiants en lettres à l'UNEF. Militante syndicale enseignante, responsable départementale, académique, puis à la CA nationale du SNES et de la FEN. Adhère ensuite au SGEN-CFDT.
- Militante du Planning Familial, du Mouvement des Femmes, de la Fédération des Conseils de Parents d'Elèves.
- En 1957 adhère à l'un des groupes du futur PSU. Participe au PSU dès sa fondation. Responsable des luttes des Femmes au Bureau national en 1975, puis Secrétaire nationale de ce parti en 1979 jusqu'en 1983. Candidate aux élections présidentielles en 1981. Depuis 1985 n'est inscrite à aucun parti.
- Auteur de livres dont : Le ministère du Possible, en 1987 et un roman « Choses dites de profil » en 1988.
- Mariée, mère de trois enfants.

avec Huguette BOUCHARDEAU

SUPPLÉANT GEORGES MASSACRIER

MAJORITE PRESIDENTIELLE POUR LA FRANCE UNIE

VU, LE CANDIDAT

Néo-Typo - 25000 Besançon

Vous avez exprimé massivement au premier tour de ces élections législatives votre soutien à François Mitterrand. Dans notre circonscription, plus de 43 % d'entre vous ont voté pour le candidat de **« La Majorité Présidentielle pour la France Unie »** et je les en remercie.

Nous devons continuer ensemble l'effort d'ouverture et de rassemblement exprimé le 8 mai par une très large majorité de Français.

Par votre vote du 12 juin, vous direz votre volonté de donner au Président de la République les moyens de son action, et d'assurer l'avenir du Pays de Montbéliard.

Vous confirmerez votre refus de l'exclusion et de l'injustice sociale.

Huguette Bouchardeau

Martial BOURQUIN et Renée LODS *invitent leurs électeurs à reporter leurs voix sur ma candidature. Je les remercie de manifester ainsi leur volonté de soutenir une gauche ouverte pour la Majorité Présidentielle.*

H.B.

Georges MASSACRIER

Conseiller général de Valentigney, Président du groupe socialiste au Conseil général, Conseiller municipal de Valentigney.

- Né le 18 octobre 1937.
- Venu au Pays de Montbéliard en 1966 comme animateur dans les Foyers de Jeunes Travailleurs. Successivement directeur des Foyers de Béthoncourt et de Grand-Charmont. Délégué syndical, délégué du personnel et au C.E., licencié sur recours hiérarchique par le ministre du Travail M. Boulin en 1978.
- Entre au Parti Socialiste en 1977 et participe en 1978 à l'animation de la campagne d'André Boulloche.
- En 1980, il s'installe à Valentigney. Il participe activement à la création des clubs et équipes de prévention sur le Pays de Montbéliard ainsi qu'à la mise sur pied du Centre de Préformation Professionnelle du Grand-Charmont qu'il préside depuis 1982.
- Membre de la section de Valentigney de la FNACA.
- Marié, père de deux enfants.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE DÉPARTEMENT DU DOUBS

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DE JUIN 1988

5e Circonscription du Doubs

Roland VUILLAUME

Député sortant - Maire de Pontarlier
Conseiller Général du Canton de Mouthe

CANDIDAT UNIQUE DE L'UNION DU RASSEMBLEMENT ET DU CENTRE
Présenté par l'U.D.F. et le R.P.R.

SUPPLÉANT :
Auguste VERNEREY
Agriculteur
Conseiller Général
du Canton
de Pierrefontaine-les-Varans
Président de la Mutualité Sociale
Agricole du Doubs

Madame, Monsieur, chers Amis,

Vous m'avez déjà accordé votre confiance, et nous nous connaissons bien.

Au cours des sept années écoulées, j'ai parcouru notre circonscription, et j'ai partagé journellement vos problèmes, vos joies mais aussi vos peines.

Nous nous sommes reconnus dans une volonté commune, vous m'avez apporté votre amitié et votre soutien ; ainsi, j'ai pu accomplir avec enthousiasme la mission que vous m'avez confiée.

*Je suis le candidat **UNIQUE de l'UNION DU RASSEMBLEMENT ET DU CENTRE,** présenté par **l'U.D.F. et le R.P.R.***

Je réaffirme mon attachement :

- *au dynamisme et à la liberté économique qui créent les emplois,*
- *à la solidarité entre tous les Français, citoyens égaux en devoirs et en droits,*
- *à la priorité à la formation et à la culture,*
- *à la sécurité des personnes,*
- *à la tolérance et au respect de l'autre,*
- *à l'amour et à la fierté de la France, capable de rayonner en Europe.*

Avec vous, et avec mon Suppléant ***Auguste VERNEREY,*** *Agriculteur, Conseiller Général du canton de Pierrefontaine-les-Varans, je poursuivrai l'action entreprise.*

Ensemble nous ferons revivre le libéralisme et resterons fidèles à nos traditions.

Ensemble nous ferons prospérer notre pays.

Avec vous, en toute amitié
et dans l'union

Vuillaume

Vu, le Candidat,

ROLAND VUILLAUME
CANDIDAT UNIQUE DE L'UNION DU RASSEMBLEMENT ET DU CENTRE (U.D.F.-R.P.R.)

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE DÉPARTEMENT DU DOUBS

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DE JUIN 1988

5e Circonscription du Doubs

Roland VUILLAUME

Député sortant - Maire de Pontarlier
Conseiller Général du Canton de Mouthe

CANDIDAT DE L'UNION DU RASSEMBLEMENT ET DU CENTRE
Présenté par l'U.D.F. et le R.P.R.

SUPPLÉANT :
Auguste VERNEREY
Agriculteur
Conseiller Général
du Canton
de Pierrefontaine-les-Varans
Président de la Mutualité Sociale
Agricole du Doubs

Madame, Monsieur, chers amis,

Une majorité des habitants de la 5ème Circonscription a réaffirmé son choix de société, en me plaçant en tête le 5 juin.

Je remercie les électrices et les électeurs qui m'ont fait confiance, et j'invite celles et ceux qui se reconnaissent dans une volonté libérale, à nous rejoindre le 12 juin.

Je suis le candidat de l'UNION DU RASSEMBLEMENT ET DU CENTRE, présenté par l'U.D.F. et le R.P.R.

J'appelle à l'UNION TOTALE, car elle seule nous permettra de faire triompher nos idées.

Pour vous avoir écoutés, je sais que votre préoccupation reste l'emploi.

Député-Maire, j'ai prouvé ma détermination en créant un environnement industriel propice au développement économique de notre région.

Aujourd'hui, nous obtenons les premiers résultats.

Demain, je poursuivrai l'action entreprise.

C'est avec vous
que je le ferai

Vuillaume

ROLAND VUILLAUME
CANDIDAT DE L'UNION DU RASSEMBLEMENT
ET DU CENTRE (U.D.F.-R.P.R.)

DROME

Première circonscription	**M. Roger LERON**	élu au 2e tour
Deuxième circonscription	**M. Alain FORT**	élu au 2e tour
Troisième circonscription	**M. Henri MICHEL**	élu au 2e tour
Quatrième circonscription	**M. Georges DURAND**	élu au 2e tour

ELECTIONS LEGISLATIVES DES 5 ET 12 JUIN 1988

LA FRANCE UNIE

AVEC ROGER LÉRON

SUPPLEANT MAURICE ALLONCLE

MAJORITE PRESIDENTIELLE POUR LA FRANCE UNIE.

VU LE CANDIDAT

AVEC LE PRESIDENT POUR LA FRANCE UNIE

VOTER POUR ROGER LÉRON ET MAURICE ALLONCLE,

C'est confirmer le grand élan national du 8 Mai 1988 en faveur de François MITTERRAND ; c'est permettre au Président de la République et au Premier Ministre, Michel ROCARD, d'avoir une majorité présidentielle de progrès, stable, ouverte sur l'avenir et l'union des Français.

Roger LÉRON élu à l'Assemblée Nationale, c'est la garantie de la mise en place d'une politique sociale solidaire, tenant compte des plus défavorisés, mais aussi la volonté d'un homme d'agir au Parlement aussi efficacement que Rodolphe PESCE, député sortant l'a fait pendant 10 ans, au service de tous les Drômois, pour faire face aux grands défis des années à venir et plus simplement répondre à vos préoccupations quotidiennes qui sont nombreuses en ces temps difficiles.

Rien n'est jamais acquis d'avance, c'est dans l'effort et dans l'union qu'avec ROGER LÉRON nous construirons l'avenir.

CONTRAT POUR LA FRANCE UNIE AVEC ROGER LÉRON ET MAURICE ALLONCLE

1. Donner la priorité à la formation et à la recherche
2. Moderniser l'économie dans le progrès social
3. Assurer la solidarité et la cohésion sociale (revenu minimum)
4. Agir pour l'égalité des femmes et des hommes
5. Travailler à construire l'Europe
6. Veiller sur notre environnement
7. Multiplier les espaces de culture
8. Garantir notre sécurité, encourager le désarmement et agir pour la paix
9. Aider le développement du Tiers-Monde
10. Refuser toutes les exclusions

Maurice ALLONCLE, Roger LÉRON, Rodolphe PESCE, **une équipe pour la Drôme Unie.**

ELECTION LEGISLATIVE DU 12 JUIN 1988

LA FRANCE UNIE

Avec 49,8 % des suffrages pour les candidats de gauche, les résultats du premier tour sont très clairs : nous arrivons en tête, devant l'URC 38,2 % et le Front National 11,9 %.

Cette situation nous est favorable, mais rien n'est encore gagné.

Vous connaissez notre souci quotidien : au delà des mots, agir concrètement sur le terrain et à l'Assemblée Nationale pour répondre à vos préoccupations.

Nous comptons
sur vous
Roger Léron

AVEC ROGER LÉRON

SUPPLEANT MAURICE ALLONCLE

MAJORITE PRESIDENTIELLE POUR LA FRANCE UNIE.

VU LE CANDIDAT

ROGER LÉRON

Romanais de naissance, Roger LERON, 43 ans, veuf et père de 3 enfants, a une solide formation juridique, économique et financière acquise à Science Po de GRENOBLE, complétée par une licence en droit et un DES de sciences politiques.

En 1973, il devient Adjoint au Directeur de l'AIDE (Agence pour l'Implantation et le Développement des Entreprises) à VALENCE. Dans la foulée, il enseigne le droit à l'IUT de VALENCE de 1973 à 1975.

Depuis 1977, il exerce de nombreuses responsabilités : Premier Adjoint de son ami Rodolphe PESCE à la Mairie de VALENCE et Conseiller Régional, il a, au titre d'élu municipal huit grands domaines d'intervention, et sept en tant qu'élu régional.

Rigoureux en gestion, homme de dossier, homme du parler vrai, Roger LERON veut mettre sa force de conviction au service des Drômois.

Maurice ALLONCLE

Homme de contact

Marié, père de 4 enfants, Maurice ALLONCLE cultive l'art d'être grand-père en compagnie de son épouse qui l'assure d'un soutien de tous les instants.

Conseiller Municipal, Maurice ALLONCLE sera très vite élu Maire de CHANOS CURSON, puis Conseiller Général en 1967, enfin Vice-Président en 1983. Au sein de l'Assemblée Départementale, il assume la responsabilité de la Commission des Travaux Publics, Transports et Communications depuis 15 ans.

Homme d'expérience

Il est un exemple de dévouement et de compétence depuis 30 années au service de la "cause publique".

Président fondateur du Syndicat de Défense de l'Appellation d'Origine CROZES HERMITAGE, il a dynamisé les milieux agricoles en général, viticoles en particulier.

Profond démocrate, son engagement aux côtés de Roger LÉRON est un gage supplémentaire d'une volonté de dialogue avec l'ensemble de la population de la circonscription.

Avec Maurice ALLONCLE, depuis longtemps, nous travaillons, lui au Conseil Général, moi-même à la Mairie de VALENCE et au Conseil Régional, **pour la Drôme** et **pour VALENCE.**

Vous voyez chaque jour le résultat de notre travail dans tous les domaines de votre vie quotidienne : urbanisme, voirie, actions économiques, développement de l'agriculture...

Il ne suffit pas pour affronter les difficultés nombreuses que nous rencontrons, que vous rencontrez aujourd'hui, de critiquer sans proposer ; patiemment, il faut agir en tenant compte des réalités du terrain et de vos préoccupations.

C'est ce que nous faisons depuis des années. C'est pourquoi, je vous demande de nous accorder votre confiance pour que demain nous vous représentions à l'Assemblée Nationale avec la majorité présidentielle pour construire la France de Demain.

Roger Léron

Le meilleur choix pour l'agglomération de VALENCE et le canton de TAIN :

ROGER LÉRON
Maurice ALLONCLE

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 5 JUIN 1988

AVEC LE PRESIDENT
POUR UNE FRANCE UNIE

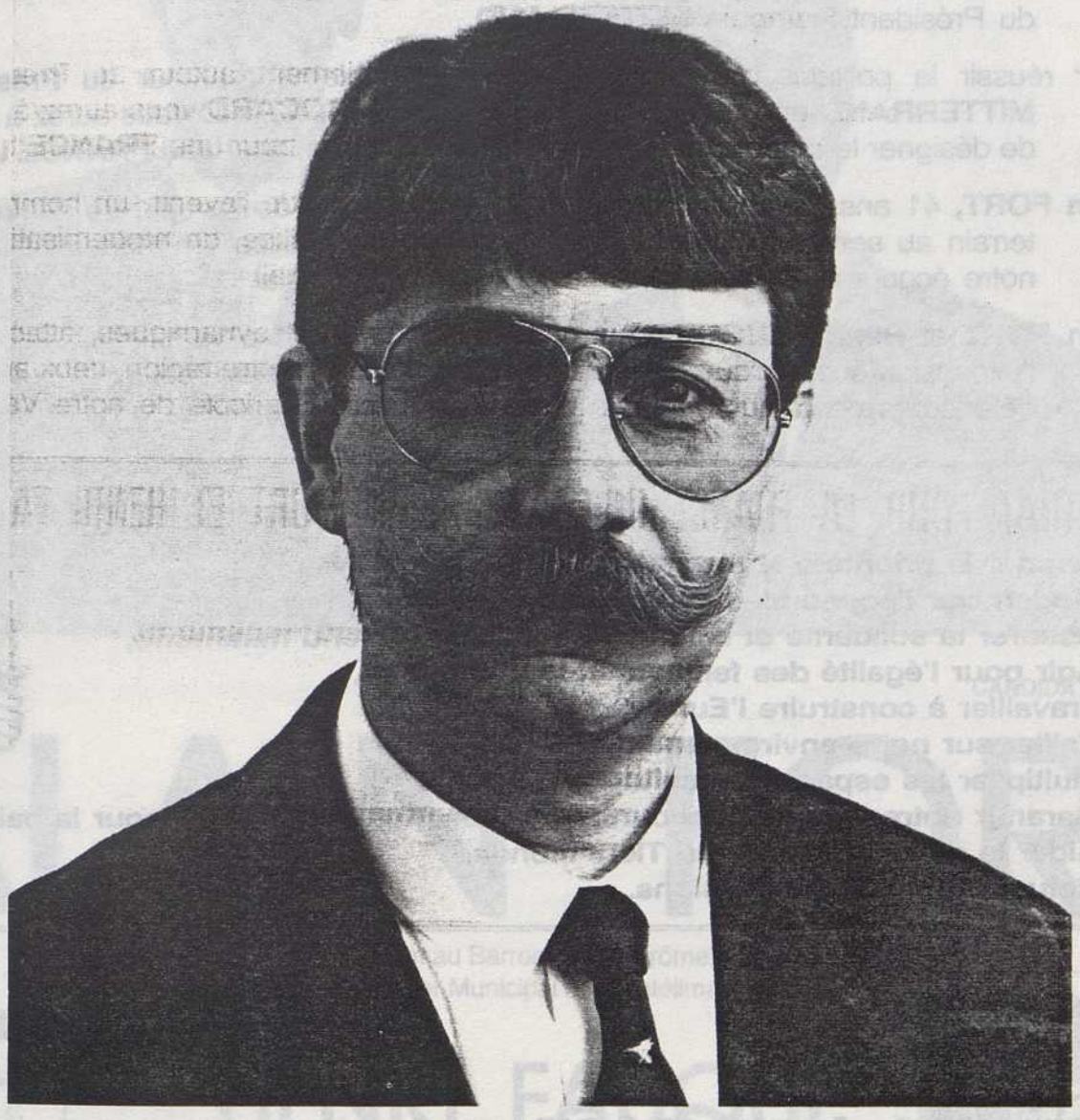

ALAIN FORT

CANDIDAT TITULAIRE

Avocat au Barreau de la Drôme,
Conseiller Municipal de Montélimar.

HENRI FAUQUÉ

CANDIDAT SUPPLEANT

Ingénieur - Maire de Saulce.

AVEC LE PRESIDENT, POUR UNE FRANCE UNIE

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Les 5 et 12 Juin prochains, vous élirez votre Député qui représentera à l'Assemblée Nationale les six cantons de la Vallée du Rhône : Portes-les-Valence, Loriol, Marsanne, Montélimar I et II et Pierrelatte.

Dans cette deuxième circonscription de la Drôme, voter pour **Alain FORT** et **Henri FAUQUÉ,** c'est confirmer et amplifier le grand élan national du 8 Mai en faveur du Président **François MITTERRAND.**

Pour réussir la politique d'ouverture et de rassemblement autour du **Président MITTERRAND** et du Gouvernement de **Michel ROCARD** vous aurez à cœur de désigner le candidat de la Majorité Présidentielle, pour une **FRANCE UNIE.**

Alain FORT, 41 ans, juriste, avocat réputé, c'est le choix de l'avenir, un homme de terrain au service de tous pour une politique de justice, de modernisation de notre économie dans la solidarité et le progrès social.

Alain FORT et **Henri FAUQUÉ,** deux candidats jeunes et dynamiques, attachés à l'expansion économique, artisanale et industrielle de notre région, deux ardents défenseurs des atouts naturels et de la spécificité agricole de notre Vallée.

CONTRAT POUR LA FRANCE UNIE AVEC ALAIN FORT ET HENRI FAUQUÉ

- **Donner la priorité à la formation et à la recherche,**
- **Moderniser l'économie dans le progrès social,**
- **Assurer la solidarité et la cohésion sociale (revenu minimum),**
- **Agir pour l'égalité des femmes et des hommes,**
- **Travailler à construire l'Europe,**
- **Veiller sur notre environnement,**
- **Multiplier les espaces de culture,**
- **Garantir notre sécurité, encourager le désarmement et agir pour la paix,**
- **Aider le développement du Tiers-Monde,**
- **Refuser toutes les exclusions.**

ALAIN FORT
Avocat au Barreau de la Drôme,
Conseiller Municipal de Montélimar.

HENRI FAUQUÉ
Ingénieur
Maire de Saulce.

Rodolphe PESCE
Député-Maire de Valence

Maurice PIC
Sénateur-maire de Montélimar

Henri MICHEL
Député-Maire de Suze la Rousse

vous appellent instamment à VOTER pour ALAIN FORT et HENRI FAUQUÉ

Vu : les candidats.

Imprimerie BAYLE - MONTÉLIMAR - Tél. 75 01 10 71

AVEC LE PRESIDENT POUR UNE FRANCE UNIE

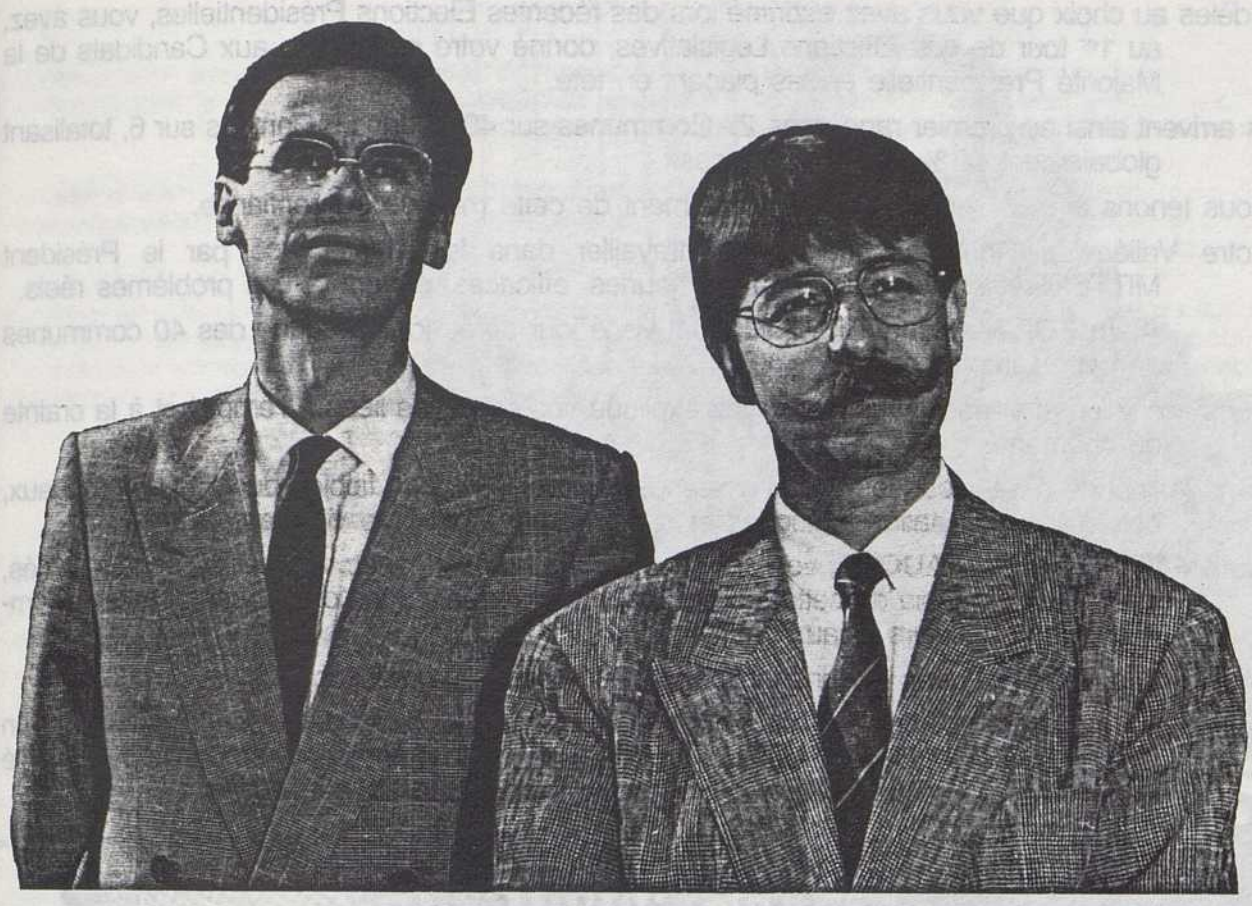

CANDIDAT TITULAIRE

ALAIN FORT

Avocat au Barreau de la Drôme,
Conseiller Municipal de Montélimar.

HENRI FAUQUÉ

CANDIDAT SUPPLEANT

Ingénieur - Maire de Saulce.

POUR L'AVENIR DE LA DRÔME

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 12 JUIN 1988

République Française - Département de la Drôme - 2ème Circonscription - Montélimar

AVEC LE PRESIDENT, POUR UNE FRANCE UNIE

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Fidèles au choix que vous avez exprimé lors des récentes Elections Présidentielles, vous avez, au 1er tour de ces Elections Législatives, donné votre préférence aux Candidats de la Majorité Présidentielle en les plaçant en tête.

Ils arrivent ainsi au premier rang dans 27 Communes sur 40 et dans 5 Cantons sur 6, totalisant globalement 40 % de vos suffrages.

Nous tenons à vous remercier très sincèrement de cette marque de confiance.

Notre Vallée du Rhône souhaite donc travailler dans le sillage tracé par le Président MITTERRAND, avec des hommes jeunes, efficaces, ouverts à vos problèmes réels.

Alain FORT et **Henri FAUQUÉ,** ont visité jour après jour chacune des 40 communes de cette Circonscription.

Dans vos villes et villages, vous leur avez expliqué vos difficultés liées à l'emploi et à la crainte du chômage.

Dans le monde rural, vous les avez entretenus du problème des faibles budgets communaux, des difficiles mutations agricoles et du nécessaire équilibre ville-campagne.

Alain FORT et **Henri FAUQUÉ,** vous ont écoutés, ont réfléchi avec vous et se sont engagés, dans les trois mois de cette élection, à venir travailler à vos côtés, dans chaque Commune, aux dossiers locaux prioritaires.

C'est sur le terrain et dans la concertation que les choses progressent.

Après avoir largement participé à l'élan national, vous aurez à cœur de prolonger votre soutien à **Alain FORT** et **Henri FAUQUÉ** en choisissant des hommes neufs pour une majorité nouvelle et pour une Vallée du Rhône moderne, dynamique et solidaire.

ACTIONS PRIORITAIRES :

- **aider la création d'entreprises pour le développement de l'emploi,**
- **assurer la solidarité nationale,**
- **défendre l'égalité des femmes et des hommes,**
- **former les jeunes au monde du travail,**
- **développer l'enseignement supérieur dans la Drôme,**
- **respecter l'équilibre Zone Urbaine - Zone Rurale,**
- **veiller sur notre environnement.**

Le Comite de soutien.

ALAIN FORT

Avocat au Barreau de la Drôme,
Conseiller Municipal de Montélimar.

HENRI FAUQUÉ

Ingénieur
Maire de Saulce.

Rodolphe PESCE
Député-Maire de Valence

Maurice PIC
Sénateur-Maire de Montélimar

Henri MICHEL
Député-Maire de Suze la Rousse

Haroun TAZIEFF
Ancien Ministre, Maire de Mirmande

vous appellent à VOTER pour ALAIN FORT et HENRI FAUQUÉ

Vu les Candidats

MAJORITÉ PRÉSIDENTIELLE
POUR UNE FRANCE UNIE

Henri MICHEL

Député sortant

Vice-Président du Conseil Général de la Drôme
chargé de l'agriculture
Maire de Suze-la-Rousse
Réfractaire S.T.O.
Médaille de la Résistance - Carte du Combattant

Candidat titulaire

Jean BESSON

Conseiller Régional
Vice-Président du Conseil Général de la Drôme
Conseiller Général de Rémuzat

Candidat suppléant

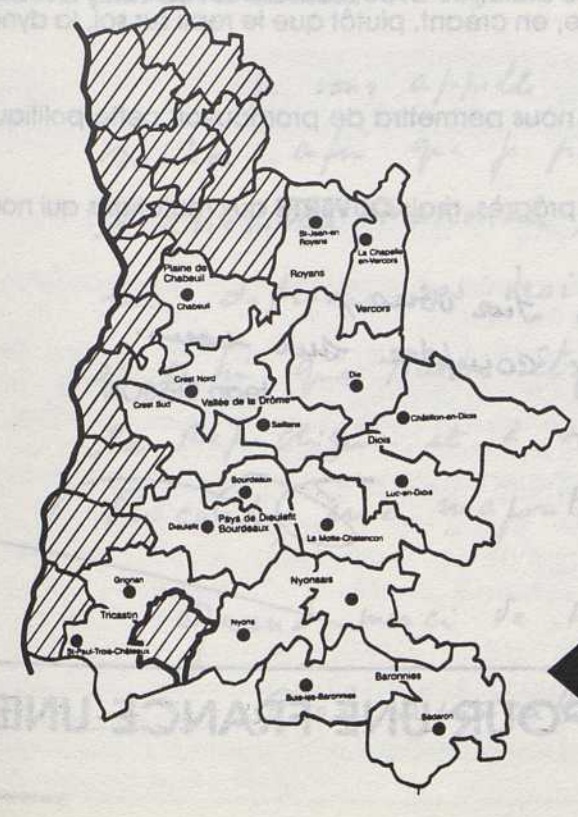

ROYANS - DIOIS - VERCORS - PLAINE DE CHABEUIL
VALLÉE DE LA DRÔME - PAYS DE DIEULEFIT
BOURDEAUX - TRICASTIN - NYONSAIS
BARONNIES

Madame, Mademoiselle, Monsieur

Le 5 juin prochain vous aurez à désigner vos représentants à l'Assemblée Nationale. Pour réussir la politique d'ouverture et de rassemblement **François MITTERRAND,** Président de la République et **Michel ROCARD,** le Premier Ministre qu'il a choisi, ont besoin d'une majorité stable.

Nous avons été désignés pour représenter dans cette circonscription vaste et variée (dont le découpage a été effectué par M. PASQUA, Ministre du Gouvernement CHIRAC) cette **politique de l'ouverture et du rassemblement.**

Elus nationaux, régionaux et locaux, vous savez que nous avons toujours privilégié le suivi des dossiers de nos cantons et le contact direct avec les maires, conseillers généraux et municipaux et l'ensemble de la population. Cette présence permanente à vos côtés c'est notre façon concrète, active, directe, de défendre nos montagnes et préalpes drômoises et d'être les avocats efficaces à Valence, à Lyon et à Paris de ceux qui y vivent.

Pour cette élection nous développons quatre grands axes :

1) **Tout faire pour le développement de nos montagnes et préalpes drômoises** avec une agriculture de qualité, un tourisme tourné vers l'avenir, l'accroissement de l'artisanat, du commerce, des petites et moyennes entreprises, des petits bourgs urbains, équilibrés et dotés des services indispensables à la population.

2) **Donner la priorité à l'Éducation Nationale** pour préparer nos jeunes à affronter l'avenir. C'est ce que nous avons commencé en confortant le collège de la Chapelle-en-Vercors et les lycées de Die, Nyons ; il faut poursuivre dans ce sens.

3) **Être solidaire avec les plus défavorisés** en créant le minimum social d'insertion, financé en grande partie par l'impôt sur les grandes fortunes, en maintenant une protection sociale solidaire et non à deux vitesses, en développant des structures et des services pour les personnes âgées et les handicapés.

4) **Animer notre belle région** en s'appuyant sur le dialogue avec les élus, les habitants et les associations, en développant la vie culturelle et sportive, en créant, plutôt que le repli sur soi, la dynamique de l'ouverture.

Le 5 juin nous comptons sur votre soutien massif qui nous permettra de promouvoir cette politique réaliste et ambitieuse.

FIDÈLES à nos convictions de justice, de liberté et de progrès, mais **OUVERTS** aux mutations qui nous attendent dans les prochaines années,

Nous comptons sur vous,
Vous pouvez compter sur nous.

Henri MICHEL

Jean BESSON

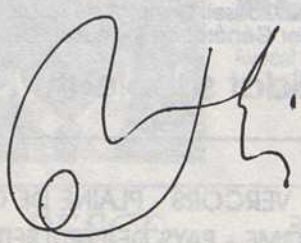

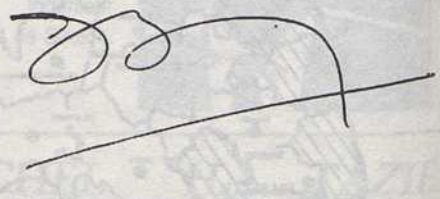

MAJORITÉ PRÉSIDENTIELLE POUR UNE FRANCE UNIE

Volle Imprimeur Valence

MAJORITÉ PRÉSIDENTIELLE POUR UNE FRANCE UNIE

Henri MICHEL

Député sortant

Jean BESSON

Candidat suppléant

Suze-la-Rousse, le 6 juin 88

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Avec mon suppléant, Jean BESSON, je tiens à remercier chaleureusement les électrices et les électeurs de cette circonscription qui m'ont largement placé en tête au premier tour.

Le score de la Majorité Présidentielle, comme celui de la Gauche, progresse de 13 %.

Le représentant de la Droite voit ses excès sanctionnés par un net recul.

Je vous remercie donc de votre vote qui a su discerner, par rapport à la démagogie du représentant de la Droite, notre volonté de rassemblement dans la fidélité de nos idéaux.

Cela est vrai dans les cantons du Sud de la circonscription, qui me connaissent depuis longtemps, mais aussi dans ceux du Diois, du Royans, du Vercors, de Chabeuil et de Crest qui, du fait du découpage «Pasqua» se retrouvent dans la 3ème circonscription.

Dimanche 12 juin sera décisif.

Je vous appelle à m'apporter tout votre soutien afin que je puisse bien vous représenter à l'assemblée Nationale, que je puisse également bien défendre vos droits et vos justes revendications et enfin que puisse être apportée au Président de la République et à son premier Ministre, Michel Rocard, une majorité stable et dynamique.

Grand merci de votre confiance.

Très amicalement.

Henri Michel

MAJORITÉ PRÉSIDENTIELLE POUR UNE FRANCE UNIE

APPELS

Rodolphe PESCE, Président du Conseil Général,
Maurice PIC, Sénateur de la Drôme,
Gérard GAUD, Sénateur de la Drôme,
Maurice VÉRILLON, Sénateur-Honoraire,
Michèle CHANCEL, Conseillère Générale du canton de Bourdeaux,
Clovis IDELON, Conseiller Général du canton de Chabeuil,
Dr Gérard VÉDRINES, Conseiller Général du canton de Châtillon-en-D
Jean-Pierre TABARDEL, Conseiller Général du canton de Crest-Sud,
Henri GALLAND, Conseiller Général du canton de Luc-en-Diois,
Gabriel MOURIER, Conseiller Général du canton de la Motte-Chalan
Jean MONPEYSSEN, Conseiller Général du canton de Nyons,
Max LIOTARD, Conseiller Général du canton de Saillans,
Delphi ANDREOLETTY, Conseiller Général du canton de Séderon,
Marcel BONNIOT, Maire de Die,
Raymond JOLY, Maire de Dieulefit,
André BRUNET, Ancien Député de la Drôme,
Albert VILLARD, Maire de St-Jean-en-Royans, Président du Parc du Ver

appellent tous les Démocrates et Républicains
à se **rassembler DIMANCHE 12 JUIN**
en votant pour Henri MICHEL,
Député sortant,
Conseiller Général du canton
de St-Paul-Trois-Châteaux,
et **Jean BESSON,**
suppléant,
Conseiller Général du canton de RÉMUZAT.

Henri MICHEL

Député sortant

Vice-Président du Conseil Général de la Drôme
chargé de l'agriculture
Maire de Suze-la-Rousse
Réfractaire S.T.O.
Médaille de la Résistance - Carte du Combattant

Candidat titulaire

Jean BESSON

Conseiller Régional
Vice-Président du Conseil Général de la Drôme
Conseiller Général de Rémuzat

Candidat suppléant

Les résultats dans la 3ème circonscription

	Div. Gauche Ext. Gauche	P.C.	Majorité Présidentielle	Écologiste	Droite	F.N.
1er tour des Présidentielles 24 avril 1988		A. LAJOINIE	F. MITTERRAND		BARRE CHIRAC	LE PEN
	5,8 %	7,1 %	31 %	5,7 %	35,5 %	14,5 %
	43,9 %				**35,5 %**	
1er tour des Législatives 5 juin 1988		J.P. RAMBAUD	H. MICHEL		H. MARITON	MÉRINO
		12,75 %	43,61 %		33,8 %	9,7 %
	56,36%				**33,8 %**	

Message de R. PESCE

J'adresse mes sincères félicitations à **Henri MICHEL et Jean BESSON** pour l'excellent score qu'ils ont réalisé au premier tour.

Dimanche prochain, ce résultat doit être amplifié pour permettre à **Henri MICHEL d'avoir l'autorité maximum pour vous représenter.**

Je m'adresse plus particulièrement aux amis **du Vercors, du Diois, des régions de Crest et de Chabeuil,** que j'ai longtemps représentés à l'Assemblée Nationale.

Je leur demande de se mobiliser pour donner **une grande victoire à Henri MICHEL,** ainsi avec lui à l'Assemblée Nationale, et moi-même à la Présidence du Conseil Général, nous pourrons poursuivre le travail commencé dans le même esprit de tolérance, de concertation et d'efficacité.

Rodolphe PESCE
Maire de Valence
Président du Conseil Général
de la Drôme

Bien amicalement
Rodolphe Pesce

Vu les Candidats

MAJORITÉ PRÉSIDENTIELLE POUR UNE FRANCE UNIE

Candidat de

L'UNION DU RASSEMBLEMENT ET DU CENTRE

Georges DURAND

44 ans, Licencié en Droit, Diplômé de Sciences Politiques,
Avocat, marié, père de deux enfants,
Déjà Adjoint au Maire dans la Municipalité de Pierre DIDIER, il est Conseiller Général de la Drôme depuis 1982 et Conseiller Municipal de ROMANS.
Lieutenant-Colonel de Réserve, Chevalier de l'Ordre National du Mérite, il assume en outre la présidence ou l'animation de plusieurs sociétés sportives ou sociales.
Considéré comme un homme de caractère, il va jusqu'au bout de ses convictions.

Pour faire face avec confiance, une Équipe soudée et efficace, alliant le courage, la volonté, le dynamisme et la compétence.

Dynamisme + expérience = Efficacité

SUPPLÉANT : Henri DURAND

68 ans, marié, père de trois enfants, Ancien Député, Conseiller Général et Maire de BOURG-DE-PÉAGE depuis près de 40 ans, Conseiller Régional Rhône-Alpes, Chevalier de la Légion d'Honneur.
Un homme d'expérience, dont les qualités de gestionnaire sont unanimement appréciées, même par ses adversaires.
Un homme de dossiers, un homme de terrain, un homme de notre Région.

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

J'ai l'honneur de solliciter votre suffrage à l'occasion d'une échéance électorale particulièrement importante pour tous les Français. En effet, si nous n'y prenons garde, notre Pays se trouvera demain dans une situation économique, sociale et politique, plus dramatique encore que celle de 1986 !

En deux ans d'efforts, une Équipe Libérale a su amorcer le redressement, mais rien n'est gagné encore, et l'année 93, celle de la grande ouverture européenne, pourrait nous réserver de bien fâcheuses surprises.

L'enjeu de ces élections est clair. Le choix des Français est simple :

— S'ils donnent la majorité aux socialistes, comme en 81, ils confieront à un seul parti, et pour 5 ans, la totalité des pouvoirs. En effet, la composition du gouvernement actuel, où se retrouvent tous ceux qui ont mené un combat idéologique et sectaire, montre que les promesses d'ouverture dont on parle ne sont que duperies.

— S'ils donnent leur confiance à des femmes et des hommes qui ont prouvé leur efficacité, leur volonté d'ouverture, de justice et de modernisation, alors, et alors seulement la France sera en mesure d'affronter les défis de l'an 2000.

Je suis de ceux qui, confiants en l'avenir, ne veulent pas laisser passer cette dernière chance, pour notre Pays, de tenir le rang qu'il mérite en Europe et dans le Monde.

Je suis de ceux qui font face

J'espère que vous m'y aiderez.

Georges DURAND

Deval Romans

GEORGES DURAND
CANDIDAT DE L'URC
EN BALLOTAGE FAVORABLE

RESULTATS DU PREMIER TOUR

G. DURAND	13.258 voix + 2.978 annulées	
Total réel	16.246	37%
F. DUBERNET	2.385 voix	5%
P. PRADOS	4.682 voix	11%
		53%
E. LAPASSAT	16.667 voix	38%
J. FAURE	3.779 voix	9%
		47%

LE SUFFRAGE UNIVERSEL A RENDU SON VERDICT. LA GAUCHE EST MINORITAIRE DANS LA 4e CIRCONSCRIPTION. CONFIRMONS LES RESULTATS LE 12 JUIN EN AMPLIFIANT LE SCORE DES LIBERAUX

TOUS UNIS DERRIERE GEORGES DURAND

Je tiens à remercier très sincèrement les 2.385 électrices et électeurs qui m'ont témoigné leur attachement à l'occasion du premier tour des élections législatives. Je les invite à reporter leurs suffrages sur Georges DURAND qui a toute ma confiance. Pas une voix ne doit lui manquer dimanche 12 juin.

F. DUBERNET

LE TELEGRAMME DE M. RAYMOND BARRE A GEORGES DURAND

Cher ami,

Au seuil de la prochaine élection législative je souhaite vous apporter mon soutien personnel et vous adresser mes vœux les plus chaleureux de succès. J'appelle les électrices et les électeurs de votre circonscription à vous faire confiance pour défendre les valeurs de liberté, de responsabilité, de solidarité auxquelles nous sommes attachés.

Avec mes amitiés.

Raymond BARRE
Député du Rhône

AU SECOND TOUR ON N'ANNULERA PAS VOS VOIX

Que les électeurs de Georges DURAND se rassurent, leurs voix seront toutes comptées lors du 2e tour des élections législatives. L'action malveillante dont se sont rendus coupables les socialistes, qui n'ont pas hésité à faire annuler des bulletins manifestement valables puisque envoyés régulièrement par la préfecture, ne se reproduira pas !

Cette basse manœuvre se retournera contre ses auteurs car les Français, et les Drômois en particulier, n'acceptent ni l'injustice, ni les entraves à la liberté d'expression, base de la démocratie.

AU-DELA DES PASSIONS PARTISANES

UN PROJET POUR LA FRANCE

Si vous lui accordez votre confiance, Georges DURAND saura se battre pour faire triompher vos idées de justice sociale et de liberté en luttant pour :

- **L'EMPLOI,** en favorisant l'investissement productif.
- **LA SECURITE,** en donnant à la police et à la gendarmerie les moyens dont ils ont besoin et la confiance à laquelle ils aspirent.
- **LA LIBERTE** pour chacun de choisir son destin, sa région, son école.
- **L'EDUCATION,** en privilégiant la formation technique et agricole.
- **LA SOLIDARITE** en faveur des plus démunis, des handicapés et des personnes âgées qui ont droit à notre affectueuse sollicitude.
- **LA FIERTE** d'appartenir à un Pays riche de son passé et confiant dans l'avenir au sein d'une grande Europe unie.

Imprimerie Deval, Romans

EURE

Première circonscription	**M. Jean-Louis DEBRE**	élu au 2e tour
Deuxième circonscription	**M. Alfred RECOURS**	élu au 2e tour
Troisième circonscription	**M. Ladislas PONIATOWSKI**	élu au 2e tour
Quatrième circonscription	**M. François LONCLE**	élu au 2e tour
Cinquième circonscription	**M. Freddy DESCHAUX-BEAUME**	élu au 2e tour

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 5 JUIN 1988

1ere Circonscription de l'Eure

Jean-Louis DEBRÉ

Député de l'Eure

Candidat de l'Union du Rassemblement et du Centre
(R.P.R. - U.D.F. - Parti Radical)

Suppléant

Françoise CHARPENTIER

Maire et Conseiller Général de Damville

LA FORCE DE L'UNION

Françaises, Français, l'enjeu des élections législatives est très important

POUR LA FRANCE

Oui l'enjeu est important pour notre pays. Monsieur Mitterrand veut que le parti socialiste règne sans partage sur l'État. Il souhaite revenir à la situation de 1981. En témoigne la dissolution précipitée de l'Assemblée Nationale avant même que le Premier Ministre ait présenté au Parlement la politique du gouvernement. Ainsi, il est évident que l'ouverture qu'il avait annoncée était une duperie. L'enjeu est donc clair.

Vous avez le choix :

- Soit de donner au seul parti socialiste et pour cinq ans la totalité du pouvoir.
- Soit de donner votre confiance à des hommes et à des femmes qui ont fait la démonstration de leur sérieux et de leur volonté de s'attaquer aux vrais problèmes. Ainsi le R.P.R. et l'U.D.F. réaffirment leur attachement aux objectifs suivants :
- Le dynamisme et la liberté économique qui créent des emplois.
- La solidarité entre tous les Français citoyens égaux en devoirs et en droits.
- La priorité à la formation.
- La sécurité des personnes.
- L'amour et la fierté de la France.

AIDEZ-NOUS A ATTEINDRE CES OBJECTIFS AMBITIEUX.

POUR L'EURE

Avec vous, nous voulons dans notre département :

- Favoriser l'emploi.
- Protéger le commerce et l'artisanat.
- Défendre l'agriculture.
- Améliorer le cadre de vie.

Élu par vous et pour vous. **La France est notre ambition.**

Ne vous abstenez pas, votez

Jean-Louis DEBRÉ

et Françoise CHARPENTIER

Vu les candidats.

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 12 JUIN 1988

1ère Circonscription de l'Eure

Jean-Louis DEBRÉ

Député de l'Eure

Candidat de l'Union du Rassemblement et du Centre
(R.P.R. - U.D.F. - Parti Radical)

Suppléant

Françoise CHARPENTIER

Maire et Conseiller Général de Damville

LA FORCE DE L'UNION

APPEL DES MAIRES ET MAIRES-ADJOINTS

Dimanche prochain, nous devons élire notre Député.

Nous avons choisi de soutenir ***Jean-Louis DEBRÉ****, Député de l'Eure.*
Depuis deux ans, nous avons pu apprécier sa compétence et sa disponibilité.

Nous vous proposons de voter pour ***Jean-Louis DEBRÉ*** et pour son suppléant,
Françoise CHARPENTIER*, Maire et Conseiller Général de Damville.*

Jean-Luc MIRAUX, Maire et Conseiller Général de Pacy-sur-Eure,

Jean-Jacques HUBERT, Conseiller Général d'Evreux Est et Conseiller municipal d'Evreux,

P. AUBÉ, Maire de Villiers-en-Désœuvre.
Mme C. BLANCHARD, Maire de Tillières-sur-Avre.
P. BARROIS, Maire de Grandvilliers.
J. BION, Maire de Nonancourt.
M. DUCHOSSOY, Maire de Breteuil.
R. DUMESNIL, Maire de Sylvains-les-Moulins.
M. DURAND, Maire de Chaignes.
M. DUTHOIT, Maire de Breux-sur-Avre.
J. GATELAIS, Maire d'Ezy-sur-Eure.
D. GARNIER, Maire de Manthelon.
A. GARREAU, Maire de Croisy-sur-Eure.
R. GOUESNARD, Maire de Saint-Aquilin-de-Pacy.
L. GIMONET, Maire de Neuilly.
R. GEGU, Maire de Chennebrun.
P. GLEMAUD, Maire de Prey.
R. GODEST, Maire du Sacq.
J. HEURTEBISE, Maire de Saint-Nicolas-d'Attez.
J.-P. HEROUARD, Maire de Marcilly-la-Campagne.
R. LAFOSSE, Maire de Fauville.
J. LAMY, Maire de Ménilles.
R. LAMY, Maire de Boncourt.
M. LEBŒUF, Maire de Droisy.
M. LEVASSEUR, Maire de Vaux-sur-Eure.
R. LEPRAT, Maire de Breuilpont.
Mme B. LEMAIRE, Maire de la Madeleine-de-Nonancourt.
P. MARIE, Maire de Courteilles.
G. MENTZIOR, Maire de l'Hosmes.
M. PIGNEAUX de la ROCHE, Maire d'Hellenvilliers
B. PELLUARD, Maire de Muzy.
S. PIEDEL, Maire de Mérey.
C. RADIGUE, Maire de Marcilly-sur-Eure.
C. de TALENCÉ, Maire de Saint-Vigor.
J. TOUZÉ, Maire de Corneuil.
P.-E. de VIEL CASTEL, Maire de Louye.

* * *

Mme J. AUCLAIRE, Maire-adjoint de Prey.
C. BARBIER, Maire-adjoint d'Hécourt.
Mme C. BONNARD, Maire-adjoint de Manthelon.
G. BOUTTIER, Maire-adjoint de Damville.
A. BOURACHOT, Maire-adjoint de Pacy.
C. CALLET, Maire-adjoint de Damville.
C. CECILLE, Maire-adjoint de Nonancourt.
R. COMMECY, Maire-adjoint du Cormier.
J.-P. CURATO, Maire-adjoint de Nonancourt.
F. CHARPENTIER, Maire-adjoint de Chaignes.
P. CARRIÈRE, Maire-adjoint de Croisy.
M. DUBOIS, Maire-adjoint de Saint-Aquilin.
M. DUVAL, Maire-adjoint de Gadencourt.
M. GOETHALS, Maire-adjoint de Courdemanche.
M. GOY, Maire-adjoint, de Moisville.
Mme M. GUÉRIN, Maire-adjoint de Damville.
J. GUÉDY, Maire-adjoint de Pacy.
E. HÉBERT, Maire-adjoint de Cierrey.
M. KINTZ, Maire-adjoint de Villiers-en-Desœuvre.
J. LEPAVOUX, Maire-adjoint de Nonancourt.
B. LECOMTE, Maire-adjoint de Pacy.
J.-C. MAUDET, Maire-adjoint de Saint-Aquilin.
J. MIGNOT, Maire-adjoint de Pacy.
M. NEYENS, Maire-adjoint de Villiers-en-Desœuvre.
A. PETIT, Maire-adjoint de Pacy.
Mme ROUSSE, Maire-adjoint de Neuilly.
Y. ROCHETTE, Maire-adjoint de Menilles.
M. SEVIN, Maire-adjoint d'Ezy-sur-Eure.
L. VANDENDRIESSCHE, Maire-adjoint de Boncourt.

Ne vous abstenez pas dimanche

votez **Jean-Louis DEBRÉ**

et Françoise CHARPENTIER

Vu les candidats.

LA FRANCE UNIE AVEC

Alfred RECOURS

SUPPLEANT
Jackie DESRUES

MAJORITE PRESIDENTIELLE POUR LA FRANCE UNIE

ELECTIONS LEGISLATIVES DU 5 JUIN 1988

Madame,
Mademoiselle,
Monsieur,

Le 8 Mai, une large majorité de Françaises et de Français a apporté son soutien et sa confiance à François MITTERRAND. Le Président de la République a aussitôt mis en place un nouveau gouvernement avec Michel ROCARD comme Premier Ministre.

Ne pouvant disposer d'une majorité parlementaire stable, le Président, dans la logique des institutions de la Ve République, a dissous l'Assemblée Nationale, sans pour autant renoncer à sa polilique **d'ouverture et de progrès social.**

Je suis donc candidat pour soutenir l'action du Président de la République et du gouvernement, avec en particulier :

- le maintien de la **protection sociale,**
- la priorité à la **formation et à la recherche** pour résoudre durablement les problèmes **d'emploi,**
- une politique **d'investissements,**
- la création d'un **revenu minimum,** financé par un **impôt sur la fortune.**
- la construction de **l'Europe.**
- l'action pour le **désarmement et la paix.**

Connaissant bien, à différents titres, la 2ème Circonscription, composée des cantons d'Evreux-Ouest, Evreux-Nord, Conches, Rugles, Beaumont-le-Roger, Brionne et Le Neubourg, je serai, comme je l'ai montré dans mes mandats d'élu local, à l'écoute de toutes et tous.

A celles et à ceux qui ont voté François MITTERRAND le 8 Mai ou sont prêts à le rejoindre dans sa politique de progrès et d'ouverture, je demande de soutenir ma candidature dès le 5 juin.

Alfred Recours

Alfred RECOURS

Alfred RECOURS

43 ans.
Maire-adjoint de CONCHES
Conseiller Régional de Haute-Normandie.
Inspecteur Départemental de l'Education Nationale.
Détaché de 1982 à 1985 auprès de Jean AUROUX, Ministre du Travail et de Laurent FABIUS successivement Ministre du Budget, Ministre de l'Industrie et de la Recherche et Premier Ministre.

Jackie DESRUES

47 ans, marié, 1 enfant.
Maire de Perriers la Campagne depuis dix ans.
Président du syndicat scolaire intercommunal (SIVOS) de :
La Haye de Calleville, Perriers la campagne, Thibouville.
Délégué au SIVOM de Beaumont Le Roger
Délégué au Syndicat Intercommunal du Collège de Brionne
Ancien appelé d'Algérie
Entré chez ATOCHEM à Launay - Serquigny en 1965 comme employé acheteur, devient Chef Magasinier gestionnaire de stocks en 1976 et chef de Section Achat 1980.
Autodidacte diplômé en gestion du 3ème cycle de l'Enseignement supérieur universitaire.
A acquis par son activité professionnelle une connaissance certaine du monde ouvrier et des cadres du commerce et de l'industrie.

Lettre aux électrices et aux électeurs des cantons de Brionne, Beaumont-le-Roger et le Neubourg.

Chère Madame,
Chère Mademoiselle,
Cher Monsieur,

Les 5 et 12 juin, vous êtes appelés à voter au scrutin d'arrondissement pour l'élection des députés. L'ancien Ministre de l'Intérieur a malheureusement amputé la circonscription de Louviers des cantons de Brionne, Beaumont-le-Roger et le Neubourg. Ainsi vous voterez désormais dans la 2ème circonscription (Evreux - Nord).

Je serai, en toute logique, candidat dans la circonscription qui m'a élu en 1981 (Louviers) et dans laquelle j'ai travaillé durant sept années.

C'est mon ami Alfred RECOURS, Conseiller Régional de Haute-Normandie, maire-adjoint de Conches qui représentera la majorité présidentielle dans votre circonscription, avec pour suppléant Jackie DESRUES, maire de Perriers-la-Campagne. C'est une équipe très compétente, disponible et efficace qui se présente ainsi à vos suffrages pour soutenir l'action du Président MITTERRAND et du gouvernement que conduit Michel ROCARD.

Je souhaite ardemment que vous leur fassiez confiance et que vous votiez massivement dès le 5 juin pour Alfred RECOURS et Jackie DESRUES.
Je travaillerai bien entendu en totale harmonie avec eux et reste à votre entière disposition.

Bien cordialement à vous

François Loncle

François LONCLE

DÈS LE 5 JUIN VOTEZ Alfred RECOURS *(suppléant Jackie DESRUES)*

CANDIDAT DE LA MAJORITE PRESIDENTIELLE POUR LA FRANCE UNIE

Vu le candidat

LA FRANCE UNIE AVEC

Alfred RECOURS

SUPPLEANT

Jackie DESRUES

MAJORITE PRESIDENTIELLE POUR LA FRANCE UNIE

ELECTIONS LEGISLATIVES DU 12 JUIN 1988

Madame,
Mademoiselle,
Monsieur,

Je remercie au fond du cœur les électeurs et les électrices de la 2ème circonscription qui m'ont permis d'arriver en tête de tous les candidats au premier tour.

Pour assurer le succès au deuxième tour, votre soutien sera décisif, comme sera décisive la participation au scrutin du 12 juin de toutes celles et tous ceux qui ont voté pour **François MITTERRAND** le 8 mai dernier.

Pour que la France soit gouvernée dans la stabilité, **il faut maintenant une Majorité au Président de la République** et au Gouvernement de **Michel ROCARD.**

Dimanche prochain l'enjeu c'est aussi :
- le maintien de **la protection sociale**
- la priorité à **la formation et à la recherche** pour résoudre durablement les problèmes **d'emploi**
- une politique **d'investissements**
- la création d'un **revenu minimum** financé par un impôt sur la fortune
- la construction de **l'Europe**
- l'action pour le **désarmement et la paix.**

Le 12 juin en m'apportant votre confiance et votre soutien, vous donnerez une majorité pour gouverner la France.

Alfred Recours

Alfred RECOURS

Michel ROCARD

Le 8 Mai, vous avez réélu François MITTERRAND à la tête de l'Etat par une des majorités les plus importantes que l'on ait connues sous la Vème République.

Pour mettre en œuvre la politique que le Chef de l'Etat m'a chargé de conduire, il faut que vous confirmiez votre vote du 8 Mai pour élire une majorité solide et stable qui traduise le rassemblement et l'ouverture.

Alfred RECOURS est le candidat de la Majorité Présidentielle dans votre circonscription. J'ai besoin de pouvoir m'appuyer à l'Assemblée Nationale sur les Députés qui, comme lui, soient proches des préoccupations des gens et qui soutiennent les orientations de progrès économique et de solidarité pour réussir la France Unie.

Pour m'aider, faites-lui confiance.

Je sais qu'il vous aidera.

M. Rocard

Alfred RECOURS A CONCHES : 56,9%

Etre Député, c'est aussi un travail de terrain, dans sa circonscription pour apporter une amélioration à la vie des habitants.

Alfred RECOURS est déjà reconnu comme un élu actif et compétent par les électrices et électeurs de l'ensemble de la circonscription qui l'ont placé en tête le 5 juin dernier.

A Conches, là où il est le mieux connu, Alfred RECOURS atteint le score de 56,9%, dès le premier tour.

« Je vous invite, quelle que soit votre famille de pensée, vous qui avez soutenu mon projet le 8 mai et vous qui venez nous rejoindre, à élire la majorité parlementaire qui nous aidera à faire avancer le pays et à préserver ses biens communs que sont pour nous la République et la Démocratie.
Je veux dire le respect des lois et le respect des autres... »

François MITTERRAND
Le 14 mai 1988

Le 12 juin votez

Alfred RECOURS

Suppléant Jackie DESRUES

MAJORITE PRESIDENTIELLE POUR LA FRANCE UNIE

Imprimerie Evreux Compo

Vu le candidat

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DE JUIN 1988

DÉPARTEMENT DE L'EURE - 3e CIRCONSCRIPTION BERNAY - PONT-AUDEMER

Ladislas PONIATOWSKI

Député sortant - Maire de Quillebeuf-sur-Seine - Vice-Président du Conseil Général

Candidat de l'**U**nion du **R**assemblement et du **C**entre

Continuons ensemble

Dans notre département, dans nos cantons, dans nos communes de l'Eure, je sais, pour l'avoir tant de fois constaté, que chacune et que chacun a le sens de l'amitié et de la fidélité.

Entre nous se sont forgés des liens qui dépassent les clivages partisans de la politique.

Au moment où la France a besoin de se rassembler autour d'un même idéal, notre département peut, une fois de plus, donner l'exemple.

Dix ans d'amitié, dix ans de fidélité, dix ans d'efforts pour parcourir ensemble le même chemin, cela ne s'efface pas.

Ensemble, nous avons encore beaucoup de choses à faire. C'est pourquoi je vous propose simplement et sincèrement de continuer ensemble.

Ladislas Poniatowski

Chère Madame, Cher Monsieur,

Sans réunir l'Assemblée Nationale, sans discussion, sans dialogue, sans vote sur un projet de gouvernement et au mépris des engagements pris pendant la campagne présidentielle, la dissolution de la Chambre que vous aviez démocratiquement élue, il y a quelques mois, vient d'être brutalement décrétée pendant les fêtes de l'Ascension.

A la chance historique de réconcilier les citoyens dans une France rassemblée et unie, on a préféré provoquer des élections d'affrontement et accentuer les divisions partisanes.

En imposant ses hommes à Matignon, le noyau dur du Parti Socialiste a choisi de constituer un gouvernement qui est un véritable comité directeur du Parti Socialiste. Ce n'est pas de cette façon que l'on pratique l'ouverture et le concensus.

Il aura suffit de 24 heures pour que l'on reparle déjà de la querelle scolaire, de l'affrontement de classe ou de la libération massive des délinquants.

Face à cette brutalité de comportement, dans la sécurité, et confiant sur la tâche accomplie, la majorité parlementaire unie se soumettra volontiers au jugement des électrices et des électeurs les 5 et 12 juin prochains.

Si vous pensez que la moralité a encore un certain sens,

Si vous pensez qu'en politique on ne peut pas faire n'importe quoi,

Si vous ne voulez pas qu'on vous force la main, vous sanctionnerez dès le premier tour le parachutage de dernière minute d'un candidat socialiste venu du VAR.

Pour ma part, fier des liens qui nous unissent et du travail que nous avons effectué ensemble depuis de nombreuses années, j'ai l'honneur de me présenter à vos suffrages.

Ensemble nous continuerons à faire plus et mieux pour nos communes, nos cantons et notre circonscription.

Pour notre département, pour notre circonscription, vous pouvez compter sur moi.

Ladislas Poniatowski.

Votre Député

Pour continuer ensemble,

le 5 juin VOTEZ...

LADISLAS PONIATOWSKI

41 ans, marié, 3 enfants
Licencié en Sciences économiques et titulaire d'une maîtrise de gestion
Maire de Quillebeuf-sur-Seine en 1977, réélu en 1983
Président du SIVOM Risle-Seine (Quillebeuf - Pont-Audemer)
Président de l'Association des Maires du Canton de Quillebeuf-sur-Seine
Vice-président du Conseil Général
Député de l'Eure

JEAN-JACQUES LEFORT

61 ans, marié, 3 enfants
Agriculteur
Maire-adjoint de Bernay
Président du syndicat d'eau
Officier du Mérite Agricole
Président cantonal de la Fédération des Exploitants Agricoles
Vice-Président de la Caisse du Crédit Agricole de Bernay

Ladislas PONIATOWSKI
et Jean-Jacques LEFORT

Vu les Candidats,

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 12 JUIN 1988

DÉPARTEMENT DE L'EURE - 3e CIRCONSCRIPTION BERNAY - PONT-AUDEMER

Ladislas PONIATOWSKI

Député sortant - Maire de Quillebeuf-sur-Seine - Vice-Président du Conseil Général

Candidat de l'**U**nion du **R**assemblement et du **C**entre

Continuons ensemble

Chère Madame, Cher Monsieur,

J'ai toujours besoin de vous.

Vous m'avez accordé dès le premier tour 48,10 % de vos suffrages. Je tiens à vous en remercier très sincèrement. J'ai été particulièrement touché par cette confiance massive.

Par ce choix, par ce score, vous avez tenu à montrer que vous accordiez la priorité, dans l'élection d'un député, à un homme accessible, à un homme disponible, à un homme qui vous aide dans vos problèmes et vos difficultés. A celui enfin qui connaît et qui s'occupe des problèmes de nos communes, de notre région et de notre département.

Ce choix d'homme " de terrain ", vous l'avez également effectué en accordant 17,13 % au candidat communiste Francis Courel. Par contre, avec 28,69 % des voix, le parti socialiste réalise son plus mauvais résultat dans notre circonscription depuis longtemps. Vous avez montré ainsi que vous refusiez le parachutage d'un député du Var qui n'a aucune connaissance de notre région et de nos problèmes. Vous avez surtout montré que vous refusiez qu'on vous impose un membre du Comité Central du Parti Socialiste.

Je vous demande de confirmer votre choix et d'élire député, un homme " de terrain " qui a fait la preuve de 10 ans de travail et de présence. J'ai l'intention de continuer à travailler de la même manière, en étant à votre disposition, en travaillant avec nos élus.

J'espère que vous me confirmerez votre confiance. Je serai l'élu de tous les habitants de la circonscription de Bernay - Pont-Audemer.

J'ai besoin pour cela de votre aide.

Continuons ensemble.

Ladislas Poniatowski

Votre Député

Pour continuer ensemble,

le 12 juin VOTEZ...

LADISLAS PONIATOWSKI

41 ans, marié, 3 enfants
Licencié en Sciences économiques et titulaire d'une maîtrise de gestion
Maire de Quillebeuf-sur-Seine en 1977, réélu en 1983
Président du SIVOM Risle-Seine (Quillebeuf - Pont-Audemer)
Président de l'Association des Maires du Canton de Quillebeuf-sur-Seine
Vice-président du Conseil Général
Député de l'Eure

JEAN-JACQUES LEFORT

61 ans, marié, 3 enfants
Agriculteur
Maire-adjoint de Bernay
Président du syndicat d'eau
Officier du Merite Agricole
Président cantonal de la Fédération des Exploitants Agricoles
Vice-Président de la Caisse du Crédit Agricole de Bernay

Ladislas PONIATOWSKI

et Jean-Jacques LEFORT

Vu les Candidats,

MAJORITE PRESIDENTIELLE
POUR LA FRANCE UNIE

François LONCLE
votre Député

Elu en juin 1981 Député de l'Eure, réélu en 1986, François LONCLE, 46 ans, marié, père de 3 enfants, est l'un des proches du Président François MITTERRAND.
Membre de la Commission des Affaires étrangères de l'Assemblée Nationale, François Loncle a toujours su concilier l'action législative nationale et le travail de terrain dans notre département. Il agit au plus près des préoccupations de chacune et de chacun, au service de tous.

Alain BUREAU
suppléant

- 40 ans - marié - père de deux enfants
- CONSEILLER REGIONAL de Haute - Normandie
  Membre de la Commission Développement Economique
- CONSEILLER MUNICIPAL de Louviers
- Administrateur de l'Office H.L.M. de l'Eure
- Président de l'Union Départementale des Elus Socialistes et Républicains de l'Eure.

Chère Madame,
Chère Mademoiselle,
Cher Monsieur,

Dans sa «Lettre à tous les Français», le Président François MITTERRAND a exposé ses grandes orientations pour la France et affirmé sa volonté de rassemblement.

Dans la logique de la victoire du 8 Mai, la politique choisie par les Français doit se traduire par des actes, c'est à dire des textes de lois votés par une majorité parlementaire solide et stable. Tel est l'enjeu de l'élection du 5 Juin.

Votre confiance m'est indispensable pour poursuivre, dans notre circonscription comme à l'Assemblée Nationale, une action résolue pour le progrès et la justice.

Bien cordialement à vous.

François Loncle

La 4 ème Circonscription de l'Eure

avec

François LONCLE

- Dynamiser l'économie pour l'emploi.
- Donner la priorité à l'éducation et à la formation.
- Assurer la justice sociale. Se battre contre les situations de précarité.
- Faire vivre la Démocratie dans l'équilibre des institutions.
- Multiplier les espaces de culture.
- Etablir un équilibre écologique.
- Encourager le désarmement, garantir la sécurité de la France et des Français, agir pour la paix.
- La France est notre patrie, faire de l'Europe notre avenir.
- Promouvoir un plan mondial de développement pour le Tiers-Monde.
- Donner toutes ses chances à la Normandie.

Assurons l'avenir avec les candidats de l'espoir contre les candidats URC et FN de la droite extrême

Le 5 Juin vous choisirez la majorité présidentielle en votant François LONCLE

et Alain BUREAU

MAJORITE PRESIDENTIELLE

POUR LA FRANCE UNIE

François LONCLE

votre Député

Chère Madame,
Chère Mademoiselle,
Cher Monsieur,

Grâce à vos suffrages, à votre confiance, nous avons frôlé dimanche dernier l'élection au 1er tour. Soyez-en très chaleureusement remerciés.

En choisissant dimanche prochain la voie du progrès et de la justice, vous permettrez au pays d'être gouverné. Il faut une majorité pour le Président François Mitterrand. Tel est l'enjeu du 12 Juin.

Pour confirmer le succès du 5 Juin, nous avons besoin de votre participation et de votre confiance.

Bien cordialement à vous.

François Loncle

Alain
BUREAU
suppléant

Le 8 mai, vous avez réélu François MITTERRAND à la tête de l'Etat par une des majorités les plus importantes que l'on ait connues sous la Vème République.

Pour mettre en œuvre la politique que le Chef de l'Etat m'a chargé de conduire, il faut que vous confirmiez votre vote du 8 Mai pour élire une majorité solide et stable qui traduise le rassemblement et l'ouverture.

François LONCLE est le candidat de la Majorité Présidentielle dans votre circonscription. J'ai besoin de pouvoir m'appuyer à l'Assemblée Nationale sur des Députés qui, comme lui, soient proches des préoccupations des gens et qui soutiennent les orientations de progrès économique et de solidarité pour réussir la France unie.

Pour m'aider, faites-lui confiance.

Je sais qu'il vous aidera.

M. Rocard

Imprimerie HEMENTIN 27400 LOUVIERS

La 4 ème Circonscription de l'Eure

avec

François LONCLE

- Dynamiser l'économie pour l'emploi.
- Donner la priorité à l'éducation et à la formation.
- Assurer la justice sociale. Se battre contre les situations de précarité.
- Faire vivre la Démocratie dans l'équilibre des institutions.
- Multiplier les espaces de culture.
- Etablir un équilibre écologique.
- Encourager le désarmement, garantir la sécurité de la France et des Français, agir pour la paix.
- La France est notre patrie, faire de l'Europe notre avenir.
- Promouvoir un plan mondial de développement pour le Tiers-Monde.
- Donner toutes ses chances à la Normandie.

Assurons l'avenir avec les candidats du progrès contre la représentante de l'extrême-droite

DIMANCHE, VOUS DONNEREZ UNE MAJORITE POUR GOUVERNER LA FRANCE

en votant François LONCLE

et Alain BUREAU

MAJORITE PRESIDENTIELLE

LA FRANCE UNIE AVEC

Freddy DESCHAUX BEAUME

SUPPLEANT

Jacques POLETTI

MAJORITE PRESIDENTIELLE POUR LA FRANCE UNIE

ELECTIONS LEGISLATIVES DU 12 JUIN 1988

« Que nul ne relâche son effort »

François MITTERRAND

Electrices,
Electeurs,

Mes chers Amis

A deux reprises, en 1981 et 1986, vous m'avez confié l'honneur de vous représenter à l'Assemblée Nationale. Je me suis attaché au cours de ces sept années à vous écouter et à défendre notre département. Vous m'avez trouvé à vos côtés chaque fois que cela a été nécessaire.

Le 5 juin 1988, votre choix a placé le candidat socialiste et son suppléant Jacques Poletti en tête de la 5ème circonscription avec plus de 40% des suffrages.

Vous avez ainsi témoigné votre volonté de voir appliquer le projet de François Mitterrand pour la France Unie.

Cet espoir doit être concrétisé. Il faut que le Président de la République réélu pour 7 ans ait à l'Assemblée Nationale une Majorité qui lui donne les moyens d'agir.

Avec votre confiance, député de la majorité présidentielle, je poursuivrai cette action avec vous

Vous avez réélu François Mitterrand, confirmez votre confiance à votre député.

Pas une voix ne doit manquer à la Majorité que vous avez donnée au Président de la République.

VOTEZ

Freddy DESCHAUX-BEAUME

Jacques Poletti
Candidat Suppléant
Maire de Vandrimare

CANDIDAT DE LA MAJORITE PRESIDENTIELLE POUR LA FRANCE UNIE

Vu le candidat

LA FRANCE UNIE AVEC

Freddy DESCHAUX BEAUME

SUPPLEANT

Jacques POLETTI

MAJORITE PRESIDENTIELLE POUR LA FRANCE UNIE

ELECTIONS LEGISLATIVES DU 5 JUIN 1988

Madame,
Mademoiselle,
Monsieur,

Le 8 Mai, les Françaises et les Français ont choisi la France Unie avec François MITTERRAND.

Le 5 juin, le choix est clair : donner au Président de la République, à son Premier Ministre, Michel ROCARD, les moyens de mettre en œuvre une politique d'ouverture et de solidarité. Il y a 7 ans, les électrices et les électeurs de notre circonscription m'ont fait l'honneur de me désigner pour les représenter à l'Assemblée Nationale.

Mon soutien à l'action et à la Personne du Président de la République, François MITTERRAND, fut constant. Mon amitié à Michel ROCARD est connue.

Durant ces 7 dernières années, tant au Parlement que dans notre circonscription, j'ai voulu œuvrer dans un esprit de dialogue et d'ouverture. Il appartient à toutes celles et tous ceux d'entre vous qui, à travers mes permanences, des rencontres, des manifestations, ont pu juger de cette action, de dire si cette volonté s'est concrétisée.

La tâche qui nous attend est lourde.

Nous devons éviter une France à 2 vitesses qui se mettait en place ces 2 dernières années. Le revenu minimum d'insertion, financé par l'impôt sur les grandes fortunes est indispensable. La lutte contre le chômage repose autant, sinon plus, sur la volonté des acteurs économiques et sociaux que sur l'Etat. L'indispensable effort de formation nécessite des moyens nouveaux mais surtout la mobilisation de toutes les parties prenantes. L'objectif de mener 80% d'une classe d'âge au niveau du baccalauréat ne doit pas nous faire oublier les 20% restants. Il s'agit aussi de faire face aux grands défis mondiaux : la marche contrôlée vers un désarmement qui ne porte pas atteinte à notre sécurité ; le marché unique Européen de 1993 à préparer activement, la lutte contre les déséquilibres des échanges internationaux, en faveur des pays pauvres.

Les principes qui guident ces actions sont à l'opposé des doctrines d'exclusion et de xénophobie. Je ne serai jamais de ceux qui pactisent avec elles. Je sais, en revanche, qu'au delà des clivages dépassés, un large rassemblement est possible avec celles et ceux qui se reconnaissent dans les valeurs de la Démocratie.

Le 5 juin, dans la sérénité et avec dynamisme, je vous appelle
- à amplifier votre choix du 8 Mai, celui de l'ouverture et du progrès,
- à renouveler la confiance dont vous m'avez honorée,
- à soutenir l'action de François MITTERRAND et Michel ROCARD.

F. DESCHAUX BEAUM

J'ai accepté l'honneur d'être le suppléant de Freddy DESCHAUX-BEAUME car j'apprécie son sens du contact, ses capacités de dialogue, sa conviction tranquille et sa courtoisie.

Ensemble, comme il l'a toujours fait, nous continuerons à œuvrer au service de toutes et de tous.

Jacques POLETT

CANDIDAT DE LA MAJORITE PRESIDENTIELLE POUR LA FRANCE UNIE

Vu le candidat

EURE-ET-LOIR

Première circonscription	**M. Georges LEMOINE**	élu au 2e tour
Deuxième circonscription	**M. Martial TAUGOURDEAU**	élu au 2e tour
Troisième circonscription	**M. Bertrand GALLET**	élu au 2e tour
Quatrième circonscription	**M. Maurice DOUSSET**	élu au 2e tour

Pour LA FRANCE UNIE

ELECTIONS LEGISLATIVES - JUIN 1988 1re Circonscription d'Eure-et-Loir

Georges LEMOINE

ANCIEN MINISTRE

Député sortant - Maire de Chartres

Suppléant : **Eric BRETILLARD**

Chef d'entreprise

MAJORITÉ PRÉSIDENTIELLE POUR LA FRANCE UNIE

Madame,
Mademoiselle,
Monsieur,

Le scrutin de dimanche dernier a montré que vous nous aviez largement manifesté votre soutien. Avec plus de 47 % des suffrages, vous nous avez placés en tête du ballotage. Certes, la victoire n'est pas acquise et nous aurons besoin, pour l'emporter dimanche prochain, des voix de toutes celles et de tous ceux qui se reconnaissent dans les propositions faites par François MITTERRAND pour conduire notre pays vers le progrès économique dans la justice et la paix sociale.

Je vous demande de m'aider à reprendre ma place dans cette nouvelle majorité parlementaire pour soutenir la politique conduite par Michel ROCARD.

La joie que vous m'avez procurée dimanche a malheureusement été ternie par le deuil qui vient de me frapper. C'est pourquoi j'ai décidé de ne participer à aucune réunion ou meeting cette semaine. Il y a des moments où la vie privée prend le pas sur la vie publique. J'ai besoin d'un peu de silence pour retrouver mon passé et mes souvenirs pendant ces quelques jours.

Je vous demande de me comprendre et je vous en remercie en espérant que vous saurez ne m'en point tenir rigueur.

Je vous assure de mes sentiments dévoués.

Georges LEMOINE
Ancien Ministre
Maire de Chartres
Député d'Eure-et-Loir depuis 1978

Vu le Candidat

Imprimerie CHARRON - Chartres

Pour LA FRANCE UNIE

ELECTIONS LEGISLATIVES - JUIN 1988 1re Circonscription d'Eure-et-Loir

Georges LEMOINE

ANCIEN MINISTRE

Député sortant - Maire de Chartres

Suppléant: **Eric BRETILLARD**

Chef d'entreprise

MAJORITE PRESIDENTIELLE POUR LA FRANCE UNIE

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Le Président de la République, François MITTERRAND, a demandé au Premier Ministre de former un gouvernement d'ouverture, comme il l'avait annoncé pendant sa campagne et conformément aux vœux d'une grande majorité de Françaises et de Français.

Dans notre pays, les divisions sont encore malheureusement profondes. L'effort de rapprochement doit être poursuivi. Un seul mot d'ordre s'impose à nous : "La France unie". C'est ma profession de foi.

C'est pourquoi en accord avec mes amis, j'ai décidé de solliciter vos suffrages en prenant pour suppléant Éric BRETILLARD, jeune chef d'entreprise sans appartenance politique, mais qui, comme moi, est très attaché aux valeurs fondamentales de notre République.

En quelques années, j'ai acquis l'expérience nécessaire pour bien servir notre département et notre pays. Depuis 1983 j'ai été élu, par l'ensemble des Maires de France, premier vice-président de notre association. Pendant cinq ans et dans trois ministères importants, j'ai participé au gouvernement de la France.

Si vous me renouvelez votre confiance, je m'engage à soutenir la politique préconisée par le Premier Ministre, Michel ROCARD, selon les grandes options définies par le Président de la République :

— former, chercher, investir pour créer des emplois,
— assurer la cohésion sociale,
— construire l'Europe,
— encourager le désarmement et garantir la sécurité,
— lancer un plan mondial de développement.

A ceux ou celles qui hésitent, je leur demande de me juger sur ce que j'ai déjà fait. Je crois avoir donné assez de preuves de mon esprit républicain et démocrate, de volonté de justice sociale et de progrès économique pour mériter à nouveau votre confiance.

Georges LEMOINE
Ancien Ministre
Maire de Chartres
Député d'Eure-et-Loir depuis 1978

Vu le Candidat

Imprimerie CHARRON - Chartres

ELECTIONS LEGISLATIVES des 5 et 12 JUIN 1988

2e circonscription d'Eure-et-Loir

Le bon sens

Ecouter
Proposer

Comme le médecin de campagne

Le dialogue

Parler vrai
Se concerter

Comme le Maire et le Conseiller Général

L'efficacité

Etre concret
Faire ce qu'on a dit

Comme le Président du Conseil Général

c'est

MARTIAL TAUGOURDEAU

62 ans - Médecin - Marié
Père de 8 enfants
Maire de Tremblay-les-Villages
Président du Conseil Général

SUPPLÉANT : Michel LETHUILLIER
42 ans - marié - père de 4 enfants
Minotier - maire de Chérisy -
Vice-Président du Conseil Général.

Député sortant

DES ENJEUX

Assurer l'équilibre des pouvoirs dans le pays.

Répondre à vos préoccupations et à vos aspirations.

UNE SEULE AMBITION

Etre, dans la tolérance et le respect des autres, au service de la 2e circonscription et des habitants d'Eure-et-Loir, comme il l'a prouvé dans sa commune, dans son canton et dans le département.

IL FAUT CHOISIR DÈS LE 1er TOUR

VOUS ELIREZ MARTIAL TAUGOURDEAU

Vu, le candidat

ELECTIONS LEGISLATIVES du 12 JUIN 1988

2e circonscription d'Eure-et-Loir

40,89 % des suffrages se sont portés, **dès le 1er tour**, sur mon nom. Je remercie les 15 897 électeurs qui m'ont témoigné leur confiance et désigné pour représenter le 12 juin l'opposition face à la candidate de la gauche.
La coalition PS-PC-Extrême gauche est **largement minoritaire** dans la 2e circonscription.

IL FAUT CONFIRMER DIMANCHE PROCHAIN LE CHOIX CLAIREMENT EXPRIME LE 5 JUIN

62 ans - Médecin - Marié
Père de 8 enfants
Maire de Tremblay-les-Villages
Président du Conseil Général

Tous ceux qui refusent

- de donner les pleins pouvoirs aux socialistes
- le parti pris au détriment de nos véritables préoccupations

Tous ceux qui veulent

- une véritable politique d'ouverture
- un député de bons sens de dialogue et efficace

EN VOTANT MASSIVEMENT VOUS ELIREZ VOTRE DÉPUTÉ

MARTIAL TAUGOURDEAU

CANDIDAT DE L'URC

SUPPLÉANT : Michel LETHUILLIER
42 ans - marié - père de 4 enfants
Minotier - maire de Chérisy -
Vice-Président du Conseil Général.

Vu, le candidat

CANDIDAT DE L'UNC

MARTIAL TANGUY-DEAN

VOUS ELIREZ VOTRE DEPUTE
EN VOTANT MASSIVEMENT

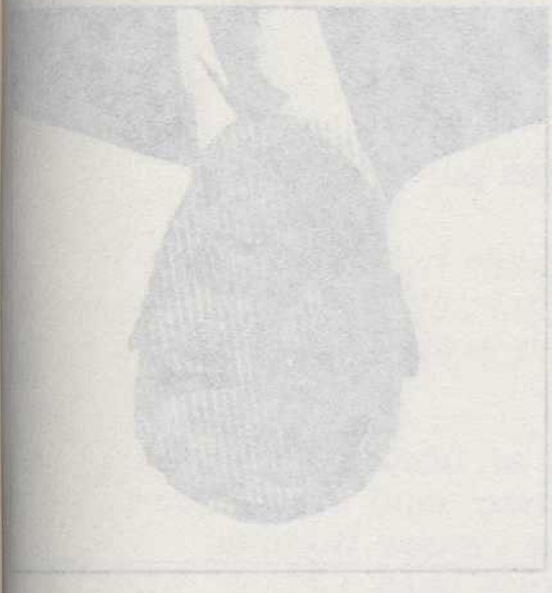

- Je tiendrai mes engagements
- Je ne ferai pas de promesses démagogiques
- Je ne me laisserai pas influencer par les groupes de pression
- Je me consacrerai à mes électeurs
- Je me battrai pour la défense de nos agriculteurs
- Je me battrai pour la défense de nos commerçants
- Je me battrai pour la défense de nos artisans
- Je me battrai pour la défense de nos petites et moyennes entreprises

LE 5 JUIN
LE CHOIX CLAIREMENT EXPRIME
DIMANCHE PROCHAIN
IL FAUT CONFIRMER

GAGNER POUR LE PRESIDENT AVEC

BERTRAND GALLET

SUPPLEANT

JAMES BENOIST

MAJORITE PRESIDENTIELLE POUR LA FRANCE UNIE.

ELECTIONS LEGISLATIVES DU 12 JUIN 1988.

Un grand nombre d'électrices et d'électeurs ont porté leurs suffrages sur mon nom. Je les en remercie.

D'autres ont préféré les autres candidats de la gauche. Certains ont choisi d'attendre le 2e tour. D'autres enfin par peur d'une majorité présidentielle trop large ont décidé de voter pour les candidats de la droite.

A tous ceux-là je demande de bien peser leur décision lors du vote du 12 juin. Les résultats du premier tour sont là pour prouver que les conditions d'un « raz-de-marée » majoritaire ne sont pas réunies.

En revanche, la perspective du retour au parlement et au gouvernement des hommes battus lors du vote du 8 mai est loin d'être écartée.

Dès lors la question est simple. Avons-nous élu François Mitterrand à une très large majorité pour courir le risque de remettre en place cette cohabitation dont chacun a vu les limites ?

Je suis pour la tolérance et l'ouverture. Personne ne le conteste. Je pense toutefois qu'il importe d'abord de donner au Président de la République une majorité pour gouverner et mettre en œuvre sa politique.

Un grand mouvement est en marche. Il a toutes les chances d'être victorieux. Il ne faudrait pas que la 3e circonscription s'enferme pour 5 ans dans une opposition stérile.

Candidat de la majorité présidentielle, je vous appelle à porter vos voix sur mon nom. Je compte bien mettre mes compétences, ma disponibilité et mon esprit d'ouverture au service de la circonscription.

Donnons le 12 juin à la France la majorité dont elle a besoin.

Bertrand GALLET — James BENOIST

GAGNER

POUR LE PRÉSIDENT

AVEC

BERTRAND GAULET

SUPPLÉANT

JAMES BENOIST

MAJORITÉ PRÉSIDENTIELLE
POUR LA FRANCE UNIE

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 12 JUIN 1988

LA FRANCE UNIE

AVEC

BERTRAND GALLET

SUPPLEANT

JAMES BENOIST

MAJORITE PRESIDENTIELLE POUR LA FRANCE UNIE.

ELECTIONS LEGISLATIVES DU 5 JUIN 1988.

Une large majorité de Français a porté pour la deuxième fois François Mitterrand à la présidence de la République.

Les Français ont ainsi marqué leur confiance à un homme et aux idées qu'il défend depuis des années.

Le moment est venu de lui donner une majorité parlementaire afin qu'il puisse mettre en application le contrat qu'il a proposé aux Français lors des élections présidentielles.

Nous sommes les candidats de la majorité présidentielle.

Votez pour nous c'est favoriser la naissance de cette majorité. Nul n'a envie de voir revenir M. Chirac à Matignon.

Voter pour nous c'est rendre possible une nouvelle politique fondée sur la formation et la recherche, sur le progrès social, sur la solidarité, sur la construction de l'Europe, sur la sécurité et le refus des exclusions.

Voter pour nous enfin, c'est rendre possible l'avènement d'une France plus unie, après des décennies de divisions et de querelles.

Maire adjoint de Nogent-le-Rotrou, Conseiller Régional, je suis, par mon métier, par mes études et par mes fonctions d'élu, concerné par tout ce qui touche à la jeunesse, à la formation, à l'emploi et à l'aménagement rural.

Mon suppléant James Benoist, maire adjoint de Lucé, partage les mêmes préoccupations. Son travail quotidien dans sa ville témoigne de ses compétences et de ses qualités.

Le choix qui s'offre est simple. Ou bien nous reconduisons une cohabitation dont chacun sait qu'elle ne résout rien, ou bien nous donnons à François Mitterrand la possibilité de mener à bien la politique d'ouverture et d'union à laquelle chacun aspire.

Une France unie est nécessaire pour affronter les défis qui s'annoncent. Pour l'atteindre votez pour les candidats de la majorité présidentielle.

Bertrand GALLET

James BENOIST

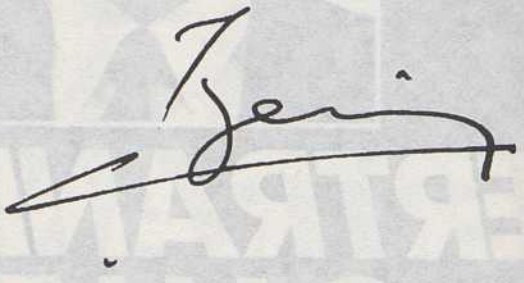

Contrat pour La France Unie

1. Elle donnera la priorité à la formation et à la recherche.
2. Elle modernisera l'économie dans le progrès social.
3. Elle assurera la solidarité et la cohésion sociale (revenu minimum).
4. Elle agira pour l'égalité des femmes et des hommes.
5. Elle travaillera à construire l'Europe.
6. Elle veillera sur notre environnement.
7. Elle multipliera les espaces de culture.
8. Elle garantira notre sécurité, encouragera le désarmement et agira pour la paix.
9. Elle aidera le développement du Tiers-Monde.
10. Elle refusera toutes les exclusions.

Maurice DOUSSET

Député sortant

Maire de Lutz-en-Dunois

Conseiller Général

Président de la Région Centre

Madame, Monsieur,

Chers Amis,

Les Français ont réélu François MITTERRAND à la tête de l'Etat. Je pense que, sans adhérer pour autant à l'idéologie socialiste, ils ont porté leurs voix sur celui qui promettait la fin des querelles partisanes et du sectarisme.

L'arbre doit être jugé au fruit qu'il porte et nous attendons que le Chef de l'Etat tienne ses promesses. Les premiers pas de son septennat sont inquiétants : ils marquent le retour au gouvernement du socialisme le plus sectaire, celui qui, de 1981 à 1986, a été si néfaste pour la France.

Il n'est pas bon qu'un seul parti gouverne l'Etat. Si nous ne voulons pas retomber dans les errements passés, nous devons porter au Parlement une majorité libérale, c'est-à-dire conforme au courant profond de l'opinion.

C'est à cette seule condition que le dialogue et l'ouverture que vous désirez pourront s'instaurer, dans le respect de vos convictions.

Votre vote du 5 juin ne sera pas celui du retour en arrière mais de la poursuite de l'effort entrepris.

Je compte sur vous.

Maurice DOUSSET

Bruno PAILLET

Suppléant

TOUS ENSEMBLE

Parce que les Français ont manifesté leur volonté de réussir tous ensemble,

Parce que l'expérience de 1981 et les premiers jours du nouveau gouvernement laissent mal augurer du rassemblement pour lequel François MITTERRAND a été élu,

- L'opposition doit rester forte pour que tous les Français soient réellement représentés
- Il faut éviter qu'un seul parti accapare tous les pouvoirs.

Parce que vous êtes attachés

- au dynamisme et à la liberté économiques qui seuls créent des emplois,
- à la solidarité entre tous les Français, citoyens égaux en devoirs et en droits,
- à la priorité donnée à la formation et à la culture,
- à la sécurité des personnes et des biens,
- à la tolérance et au respect de l'autre,
- au rayonnement de la France en Europe et dans le monde.

Dès le 5 juin,

VOUS VOTEREZ MAURICE DOUSSET

Candidat de l'Union du Rassemblement et du Centre

Vu, le Candidat.

Maurice DOUSSET

Député sortant
Maire de Lutz-en-Dunois
Conseiller Général
Président de la Région Centre

MERCI A TOUS

Malgré le nombre des candidats en présence, malgré le fort taux d'abstentions au premier tour, vous m'avez très largement placé en tête pour la victoire du 12 juin prochain.

Les cantons d'**AUNEAU, JANVILLE, ORGERES** et **VOVES** qui pouvaient, à juste titre, se sentir éloignés ou perturbés dans leurs anciennes habitudes par le nouveau découpage m'ont cependant déjà clairement manifesté leur soutien. Je les en remercie de tout cœur et je suis certain que dimanche prochain ils confirmeront leur choix et que je pourrai largement compter sur eux.

Mes remerciements vont tout naturellement aussi aux cantons de **BONNEVAL** et de **CHATEAUDUN** où les électeurs ne cessent d'augmenter mon score ; un coup de chapeau tout spécial à **CLOYES** et **BROU** qui m'ont, dès le premier tour, accordé une très large majorité.

Je n'oublie pas Bruno PAILLET, mon suppléant, qui a montré sur le terrain ses qualités et sa compétence, toutes celles et tous ceux qui m'ont soutenu et aidé pendant cette campagne et ont ainsi contribué à ce beau résultat.

Toutefois, pour quelques centaines de voix manquantes, il faudra retourner voter.

Je vous fais confiance. Chaque voix comptera.

Tous ensemble, pour notre circonscription et pour la France, nous gagnerons dimanche.

Maurice DOUSSET

Bruno PAILLET

Suppléant

8 RAISONS DE VOTER

Maurice DOUSSET

1 - Né dans la circonscription, y demeurant depuis toujours, il est un des vôtres.

2 - Il connaît bien cette région et le département d'Eure-et-Loir.

3 - Il a depuis longtemps la confiance de ses concitoyens (élu de nombreuses fois Maire, Député, Conseiller Général et Président du Conseil Régional.)

4 - Il est au service de tous, sans distinction politique, sociale, professionnelle.

5 - C'est un libéral, ouvert aux débats d'idées, sans exclusive et sans sectarisme.

6 - C'est un homme en prise avec les réalités, en contact permanent avec les élus et les représentants socio-professionnels.

7 - Homme d'expérience, il traite de nombreux dossiers, en tous domaines et à tous niveaux.

8 - Tourné vers l'avenir, il a la conviction que le développement de la France passe par l'Europe des Régions.

Le 12 juin,

TOUS ENSEMBLE

avec Maurice DOUSSET

Vu, le candidat

FINISTERE

Première circonscription	**M. Bernard POIGNANT**	élu au 2e tour
Deuxième circonscription	**M. Joseph GOURMELON**	élu au 2e tour
Troisième circonscription	**M. Jean-Louis GOASDUFF**	élu au 2e tour
Quatrième circonscription	**Mme Marie JACQ**	élue au 2e tour
Cinquième circonscription	**M. Charles MIOSSEC**	élu au 1er tour
Sixième circonscription	**M. Jean-Yves COZAN**	élu au 2e tour
Septième circonscription	**M. Ambroise GUELLEC**	élu au 2e tour
Huitième circonscription	**M. Louis LE PENSEC**	élu au 1er tour

MAJORITE PRESIDENTIELLE POUR LA FRANCE UNIE

ELECTIONS LEGISLATIVES DU 5 JUIN 1988

1re CIRCONSCRIPTION DU FINISTERE . CANTONS DE QUIMPER-FOUESNANT-BRIEC

Bernard Poignant

42, ans, marié, 2 enfants, Quimper.
Agrégé de l'Université.
Député de 1981 à 1986.
Conseiller régional de Bretagne.
Conseiller municipal de Quimper.

Pierre Faucher

Suppléant
49 ans, 3 enfants, Ergué-Gabéric.
Ingénieur agricole.
Maire d'Ergué-Gabéric de 1977 à 1983.

MITTERRAND
POIGNANT

Madame, Mademoiselle, Monsieur

Je fais à nouveau appel à votre confiance le dimanche 5 Juin. Si vous me l'accordez, elle permettra au Président de la République, François Mitterrand, et au Premier Ministre, Michel Rocard, de gouverner dans de bonnes conditions :

● Dans la fidélité à soi-même d'abord. Je suis socialiste, c'est mon opinion. Je le suis dans le respect des autres. Soyez sûrs que je resterai fidèle à mes convictions. La déloyauté ne grandit pas un homme politique.

● Avec esprit d'ouverture ensuite. "La France unie" devra entrer dans les faits. La démocratie exige une majorité et une opposition. La première ne doit pas écraser la seconde. Celle-ci doit respecter la volonté du peuple. La France n'est pas coupée en deux. Elle s'enrichit de ce débat.

● Dans le respect des orientations annoncées enfin. Dans sa "Lettre à tous les Français". François Mitterrand a tracé sept directions : ● Equilibrer les institutions; ● Assurer la cohésion sociale; ● Construire l'Europe; ● Encourager le désarmement, garantir la sécurité, agir pour la paix. ● Développer le Tiers-Monde; ● Moderniser l'économie pour l'emploi; ● Multiplier les espaces de culture.

● Ces directions seront les repères de mon action.

Michel Rocard, en prenant ses fonctions le 10 mai dernier a déclaré à l'Hôtel Matignon : "Je ne veux penser qu'à tous ceux qui en France ont aujourd'hui une inquiétude quelconque, quelle que soit la manière dont ils ont voté, pour leur avenir, pour leur emploi, pour leur formation professionnelle, pour leur sécurité."

● J'approuve et je soutiens l'esprit et le contenu de cette déclaration. Il vous reste maintenant à choisir. Le député que vous élirez sera bien le vôtre. Personne ne vous l'aura imposé d'ailleurs.

Avec Pierre Faucher, je serai au service de tous. Nous saurons être disponibles.

Député de 1981 à 1986, vous avez pu juger mon travail. Je suis prêt à poursuivre. D'avance, je vous remercie de votre confiance.

Vu, le candidat.

B. Poignant

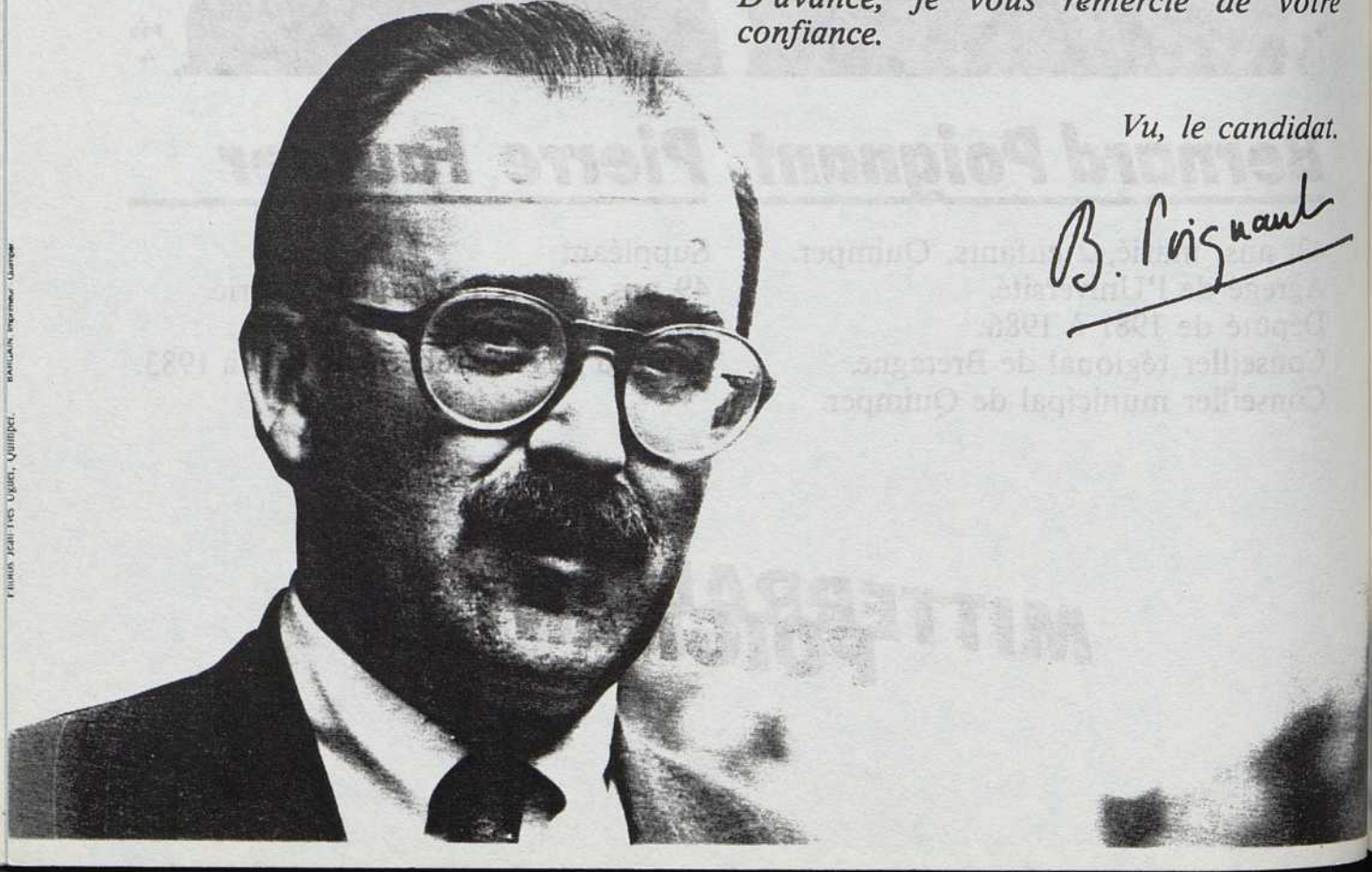

Photos Jean-Yves Ogier, Quimper. BARGAIN Imprimeur Quimper

MAJORITE PRESIDENTIELLE POUR LA FRANCE UNIE

ELECTIONS LEGISLATIVES DU 12 JUIN 1988

1re CIRCONSCRIPTION DU FINISTERE . CANTONS DE QUIMPER-FOUESNANT-BRIEC

Bernard Poignant

42, ans, marié, 2 enfants, Quimper.
Agrégé de l'Université.
Député de 1981 à 1986.
Conseiller régional de Bretagne.
Conseiller municipal de Quimper.

Pierre Faucher

Suppléant
49 ans, 3 enfants, Ergué-Gabéric.
Ingénieur agricole.
Maire d'Ergué-Gabéric de 1977 à 1983.

MITTERRAND
POIGNANT

"Jamais, au premier tour, n'avaient été portées aussi hautes les valeurs de tolérance, de responsabilité et de solidarité que nous défendons. A tous ceux qui se sont abstenus, je voudrais dire que leur mobilisation est indispensable au second tour : la France en a besoin pour lui donner la stabilité et l'espérance. C'est la condition pour mieux combattre le chômage."

Michel Rocard. Hôtel Matignon. Dimanche 5 juin 1988 à 20h30.

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Avec 21 037 voix, vous m'avez placé en tête de tous les candidats, dimanche dernier. Je vous remercie chaleureusement de votre confiance.

Il faut maintenant assurer au Président de la République et au Premier Ministre une majorité à l'Assemblée Nationale.

Pour faire face aux défis économiques et sociaux de demain, la France a besoin de mobiliser ses énergies. Il lui faut pour cela de la cohérence et de la stabilité.

Que toutes celles et tous ceux qui ont attendu rejoignent, dimanche prochain, la majorité présidentielle autour des idéaux de justice et de liberté !

J'invite chacune et chacun d'entre vous à travailler avec moi, dans la fidélité à soi-même, le respect des autres et pour le service de tous.

C'est tous ensemble que nous gagnerons.

Vu, le candidat.

B. Poignant

Photos Jean-Yves Uguet, Quimper. BARGAIN, Imprimeur, Quimper

Jo
GOURMELON
Député

MAJORITE
PRESIDENTIELLE
POUR
LA FRANCE
UNIE

ELECTIONS LEGISLATIVES - JUIN 1988 - 2ème CIRCONSCRIPTION :
BREST, BOHARS, GOUESNOU, GUILERS.

Jo GOURMELON

Député sortant

Majorité présidentielle pour la France Unie

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Le 5 juin, vous élirez votre Député dans le cadre d'une **nouvelle circonscription** découpée par les ciseaux de Monsieur PASQUA.

Votre vote du **8 Mai** fut net et **sans appel** particulièrement dans notre agglomération. Il vous appartient aujourd'hui de le confirmer en donnant à **François MITTERRAND** la majorité qui lui permettra de **rassembler les français.**

- pour le **progrès économique** de notre pays, à la veille d'une échéance décisive : l'Europe.
- pour le **progrès social**, le refus des exclusions et la **solidarité**, qui ne doit laisser personne d'entre nous de côté,
- pour la défense des **valeurs républicaines**, le refus du racisme et de l'intolérance car il y va de l'honneur de notre nation.

Tels sont les enjeux essentiels des élections législatives.

En **1981**, vous m'avez fait l'honneur de représenter BREST, BOHARS, GOUESNOU et GUILERS à l'Assemblée Nationale. Vous m'avez renouvelé votre confiance en **1986**. Mes amis socialistes m'ont démocratiquement présenté pour solliciter à nouveau vos suffrages.

Je mets à votre service :
- mon **enracinement** dans notre agglomération,
- ma **connaissance**, sur le terrain, de ses problèmes et de ses habitants,
- mon souci de leur **dignité** et de leur **mieux-être**,
- mon **expérience** d'élu tenace et tolérant,
- mon **ambition** pour notre région et ma **foi** dans ses capacités.

JE CROIS, EN EFFET, LE TEMPS VENU POUR NOTRE AGGLOMERATION D'UN NOUVEAU DEPART POUR NOTRE PAYS D'UN NOUVEL EQUILIBRE ET D'UN NOUVEAU DYNAMISME

Cela ne peut se faire, à l'évidence, avec des hommes qui ont donné de BREST **une image si déplorable** ; Cela ne peut se faire avec **les amis de Mr. CHIRAC** que vous avez sanctionné le 8 Mai.

Aussi, le 5 JUIN
VOUS DIREZ OUI AU RASSEMBLEMENT ET A L'OUVERTURE
AVEC François MITTERRAND et Michel ROCARD
POUR UNE FRANCE UNIE,
SOLIDAIRE ET DYNAMIQUE

VOUS VOTEREZ MASSIVEMENT Jo. GOURMELON

Député-sortant
Conseiller Général du Finistère
Conseiller Municipal de Brest
ancien Président de la Communauté Urbaine de Brest

Suppléant : **Jean-Noël KERDRAON**
Conseiller Régional

vu les Candidats

ELECTIONS LEGISLATIVES - JUIN 88 - 2ème CIRCONSCRIPTION:
BREST, BOHARS,GOUESNOU, GUILERS.

Majorité présidentielle pour la France Unie

Madame
Mademoiselle
Monsieur

Jo GOURMELON
Député sortant

PRES DE 47 % DES VOIX

Jamais un candidat présenté par les socialistes n'a réalisé au premier tour un tel score sur la circonscription :
. 1981 : 41,80
. 1986 : 41,19
. 1988 : 1er tour des présidentielles : 36,87
. 1988 : 1er tour des législatives : 46,98

Ce résultat est d'autant plus remarquable qu'il est obtenu dans une circonscription nouvelle charcutée par Mr. PASQUA pour défavoriser la gauche. Celle-ci obtient, cependant, 51,67% sur la circonscription et près de 54% sur la ville de Brest.

CELA VEUT DIRE TROIS CHOSES SIMPLES ET CLAIRES

1 - Les brestois et les habitants de BOHARS, GOUESNOU et GUILERS accordent une confiance grandissante aux candidats de progrès présentés par le Parti Socialiste.

2 - Ils amplifient leur soutien à leur député sortant, Jo GOURMELON.

3 - Ils désavouent, de façon nette, le candidat RPR de la majorité municipale qui, malgré une campagne tapageuse et coûteuse, n'atteint pas 35% des voix et se trouve ainsi largement distancé.

PAS D'ABSTENTION

Dimanche dernier, beaucoup d'entre vous ne se sont pas déplacés pour plusieurs raisons :

- parce qu'ils ont estimé que le 8 Mai l'essentiel avait été fait,
- par lassitude aussi peut-être,
- parce que le découpage PASQUA les a désorientés,
- ou simplement parce qu'ils n'ont pas trouvé au 1er tour le candidat répondant totalement à leurs aspirations.

DIMANCHE PROCHAIN CHACUN DOIT PRENDRE SES RESPONSABILITES.

. IL FAUT DONNER A F. MITTERRAND ET M. ROCARD LES MOYENS DE LEUR POLITIQUE.
. IL FAUT EVITER L'AVENTURE, L'INSTABILITE ET LA REVANCHE SUR LE 8 MAI.
. IL FAUT CONFIRMER VOTRE VOTE DU 1ER TOUR.

A tous ceux qui m'ont accordé leurs suffrages le 5, je dis MERCI et ne vous démobilisez pas.
A tous ceux qui se sont abstenus ou ont fait d'autres choix, je dis

rejoignez-nous,
mobilisez-vous.

VOTEZ MASSIVEMENT Jo. GOURMELON,
Candidat de la Majorité Présidentielle pour la France Unie
Suppléant: Jean-Noël KERDRAON Conseiller Régional

LES 8 MAI-12 JUIN: POUR NOTRE PAYS POUR NOTRE AGGLOMERATION

LE MEME CHOIX

. du progrès économique et social
. de l'ouverture et du rassemblement dans la clarté
. d'une réelle prise en compte des problèmes de chacun d'entre nous : chômage, logement, protection sociale, pouvoir d'achat, environnement.
. d'élus proches de vous et soucieux de votre dignité.

- LE MEME REFUS

. des inégalités, des injustices sociales et des exclusions de toutes sortes
. de la gestion partisane des affaires publiques
. de toute ambiguïté à l'égard du Front National et de ses thèses racistes
. d'élus sectaires, distants, hostiles à l'union et au rassemblement.

- LE MEME ESPOIR

. de dépasser les vieux clivages partisans et la revanche d'une France sur l'autre
. de réussir l'Europe de 1992
. de dynamiser notre agglomération par la décentralisation dans le cadre d'une Bretagne solidaire et équilibrée.

- LES MEMES PRIORITES

. l'éducation et la formation pour tous
. la solidarité par le rétablissement de l'impôt sur les grandes fortunes et l'effort, équitablement partagé, de tous
. l'emploi, le dynamisme et la compétitivité de nos entreprises par la recherche et l'innovation.

- LA MEME CONFIANCE DANS LES HOMMES

- François MITTERRAND : l'homme de l'Union et du Rassemblement
- Michel ROCARD : l'homme de l'ouverture, de l'imagination et du parler-vrai
- Jo GOURMELON : votre député depuis 1981, l'homme de terrain et de dossier, enraciné et expérimenté, proche de vous et tolérant.

LES 8 MAI - 12 JUIN : ***LA MEME AMBITION POUR NOTRE PAYS, POUR NOTRE REGION***

GARDONS LE BON CAP DU 8 MAI

NON A CHIRAC - COUSIN

OUI A MITTERRAND - GOURMELON

LE 12 JUIN CONFIRMEZ VOTRE CHOIX

NE VOUS ABSTENEZ PAS ***VOTEZ MASSIVEMENT***

- JO GOURMELON

Député sortant
MAJORITE PRESIDENTIELLE
POUR LA FRANCE UNIE

suppléant:
Jean-Noël KERDRAON
Conseiller régional

vu les Candidats

Louis GOASDUFF

- Député sortant
- Maire de Plabennec
- élu en 1978 sous l'étiquette RPR
réélu en 1981
investi par le RPR et soutenu par l'UDF
- réélu en 1986 tête de liste RPR-UDF
- en 1988 candidat investi par l'URC
Union du Rassemblement et du Centre

Commerçante

Electrices, Electeurs,

C'est d'abord un sentiment de reconnaissance que je voudrais vous exprimer pour la confiance que vous m'apportez depuis dix années.

Je ne reviendrai pas sur le passé, fut-il tout récent. Ce qui doit nous intéresser désormais c'est l'avenir. Un avenir qui se résume en une seule question : voulons-nous donner au Parti socialiste, comme en 1981 et pour cinq ans, la totalité du pouvoir ou voulons-nous faire **confiance à des hommes et à des femmes** qui ont fait la démonstration de leur **efficacité,** de leur **volonté de justice sociale et de modernisation ?**

Rappelons-nous !

Il avait promis aux entreprises la liberté, il la leur a donnée.

Il avait promis de diminuer les impôts : 70 milliards d'allègements fiscaux ont été décidés au bénéfice des entreprises comme des ménages et 2 millions de ménages sont aujourd'hui totalement exonérés de l'impôt sur le revenu.

Il avait promis de faire reculer le chômage : il est aujourd'hui moins important qu'il y a un an.

Il avait promis de rendre son dynamisme à l'économie française : notre pays a connu l'an dernier une croissance plus forte que prévue et nous sommes en tête des pays occidentaux pour nos investissements.

Il avait promis de rétablir la sécurité : chacun a pu mesurer les résultats : une baisse des crimes et délits de 12 % en deux ans.

Aujourd'hui, M. MITTERRAND, président de la République dit aux Français : ne bougez plus ! Comment peut-il espérer ainsi mobiliser notre pays !

Je sais que vous n'attendez pas de moi des discours nostalgiques, ni des polémiques virulentes sur le présent. Mais, aujourd'hui, je vous demande de bien réfléchir car, n'en doutons pas, en sept ans la France devra beaucoup évoluer.

Aussi, a-t-elle besoin d'hommes et de femmes attachés à des conceptions communes :

- la famille plus respectée,
- la liberté scolaire assurée,
- le dynamisme et la liberté économique qui créent les emplois,
- la solidarité entre tous les Français, citoyens égaux en devoirs et en droits,
- la priorité à la formation et à la culture,
- la sécurité des personnes,
- la tolérance et le respect de l'autre,
- l'amour et la fierté de la France, capable de rayonner en Europe et dans le monde.

Pour atteindre ces objectifs et réunir une majorité dans la prochaine assemblée, je **vous demande de vous mobiliser, de montrer votre détermination en m'apportant votre soutien dès le 5 juin prochain.**

Pour ma part, ma volonté est celle de servir toute la population de notre circonscription et d'être à la disposition de mon pays pour défendre les conceptions auxquelles nous sommes tous profondément attachés.

Une seule voix peut faire la différence : la vôtre.

CLOITRE IMPRIMEURS - 98 40 14

Louis GOASDUFF

UN DÉPUTÉ EFFICACE

Union du Rassemblement et du Centre

Cloître Imprimeurs – 98 40 14 41

Marie-Anne de CADENET
Suppléante

Électrices, électeurs,

Je tiens avant tout à remercier les 25 033 personnes qui m'ont apporté leurs suffrages dès le 1er tour.

A quelques jours d'un scrutin décisif pour notre région et notre pays, je veux m'adresser à chacun d'entre vous.

Demain plus que jamais nous aurons besoin d'hommes et de femmes de terrain et de bon sens, qui écoutent, comprennent et agissent avec efficacité dans l'intérêt de tous.

Voulez-vous une société dirigée par le Parti socialiste qui, comme son leader, M. Mitterrand, diffuse des contrevérités, entraînant un recul économique et social comme nous l'avons connu de 1981 à 1986 ?

Ou voulez-vous une société où les libertés individuelles seront préservées, où l'initiative personnelle sera encouragée concourant au dynamisme de nos entreprises, où la justice sociale sera renforcée ?

Je vous demande de vous rassembler autour de moi pour que demain puisse être poursuivie l'œuvre de redressement accomplie par la majorité sortante qui, deux années durant, a fait preuve de son efficacité et de sa volonté d'ouverture.

Le 13 juin, avec vous tous, je suis prêt à continuer à travailler sur un projet dynamique qui fera de notre Bretagne une région prospère et de la France un pays fort et respecté.

Dimanche prochain, j'ai besoin de vous et je compte sur vous.

Louis Goasduff

Une seule voix peut faire la différence : la vôtre.

Ne vous abstenez pas
Votez, le 12 juin, Louis GOASDUFF

Vu le candidat

LA FRANCE UNIE

AVEC

MARIE JACQ

SUPPLÉANT
ROBERT MOREAU

MAJORITÉ PRÉSIDENTIELLE
POUR LA FRANCE UNIE

ELECTIONS LÉGISLATIVES DU 5 JUIN 1988

Chers amis,

Depuis plus de 10 ans maintenant, des cantons de Morlaix, Lanmeur, Plouigneau, St-Pol de Léon, Taulé vous m'avez à plusieurs reprises manifesté votre soutien dans le mandat que vous m'aviez confié en 1978 et je vous en remercie.

Je me suis toujours efforcée de remplir cette tâche au service de tous, avec la volonté permanente de faire aboutir les dossiers, qu'ils soient personnels ou collectifs.

Aujourd'hui vous êtes nombreux à nous rejoindre des cantons de Ploudiry, Plouzévédé, St-Thégonnec, Sizun. Soyez les bienvenus.

Au moment où s'ouvrent devant nous de nouvelles perspectives pour rassembler toujours davantage, bon nombre d'entre vous m'ont demandé de poursuivre mon action, estimant que l'expérience acquise me donnait la capacité d'aller dans le sens souhaité par le Président de la République et le Premier Ministre.

C'est donc dans cet esprit que je viens vous demander à nouveau de me renouveler votre confiance pour ensemble aller vers la France Unie.

Avec vous
Pour vous
Marie Jacq

LA FRANCE UNIE

1. Elle donnera la priorité à la formation et à la recherche.
2. Elle modernisera l'économie dans le progrès social.
3. Elle assurera la solidarité et la cohésion sociale (revenu minimum).
4. Elle agira pour l'égalité des femmes et des hommes.
5. Elle travaillera à construire l'Europe.
6. Elle veillera sur notre environnement.
7. Elle multipliera les espaces de culture.
8. Elle garantira notre sécurité, encouragera le désarmement et agira pour la paix.
9. Elle aidera le développement du Tiers-Monde.
10. Elle refusera toutes les exclusions.

LA FRANCE UNIE EST EN MARCHE

Marie JACQ
Maire de Henvic depuis 1965
Député du Finistère en 1978, réélue en 1981 et 1986
Vice-présidente de l'Assemblée Nationale
Membre de la commission chargée du contrôle du Forma
Membre de la délégation parlementaire pour les problèmes démographiques
Présidente de commission au haut comité de l'Environnement
Député délégué à la commission nationale des sites
Membres de la commission permanente des affaires culturelles, familiales et et sociales

SUPPLEANT :
Robert MOREAU, 52 ans, biochimiste,
délégué médical,
Conseiller général du Finistère, Canton de Plouigneau
Conseiller Régional de Bretagne

LA FRANCE UNIE

AVEC

MARIE JACQ

SUPPLÉANT
ROBERT MOREAU

MAJORITÉ PRÉSIDENTIELLE
POUR LA FRANCE UNIE

ELECTIONS LÉGISLATIVES DU 12 JUIN 1988

Avec 26 198 voix, vous m'avez une nouvelle fois placée très largement en tête de tous les candidats et je vous en remercie chaleureusement.

Il convient maintenant d'assurer une majorité qui aille dans le sens souhaité par le Président de la République.

La France a besoin de mobilisation, de cohérence et de stabilité pour faire face aux défis économiques et sociaux auxquels nous sommes confrontés.

Il faut donc que tous ceux qui ne sont pas allés voter dimanche 5 Juin rejoignent ceux qui se sont déjà prononcés dans cette circonscription pour les idéaux de justice et de liberté.

Avec François MITTERRAND, président de la République et Michel ROCARD, premier Ministre, c'est tous ensemble que nous gagnerons.

Pour vous, avec vous
Marie Jacq

" La France unie ne le sera que si elle est en même temps la France du mouvement ; La France unie ne le sera que si elle choisit d'être juste, d'être celle qui écarte les privilèges, qui refuse les exclusions, qui frappe les injustices, qui inlassablement s'attaque aux inégalités sociales ".

François MITTERRAND

Marie JACQ : Député sortant. Maire de Henvic.

Suppléant : **Robert MOREAU :** 52 ans, délégué médical. Conseiller Général du Finistère. Conseiller Régional de Bretagne

LA FRANCE UNIE

Avec 25 198 voix, vous m'avez joué nouvelle fois plus que très largement en tête de tous les candidats et je vous en remercie chaleureusement.

Elle modernisera l'économie dans le progrès social.

Elle assurera la sécurité et la conscience de la liberté qui aille dans le sens souhaité par le Président de la République.

La France a besoin de mobilisation, de tolérance et de stabilité pour faire face aux défis économiques et sociaux auxquels nous sommes confrontés.

Elle maintiendra les espérances de tous ceux qui ne sont pas allés voter dimanche à faire réfléchir ceux qui se sont déjà prononcés dans cette circonscription pour les idéaux de justice et de liberté.

Avec François MITTERRAND, président de la République et Michel ROCARD, premier Ministre, c'est tout ensemble que nous gagnerons.

Marie JACQ

Maire de Henvic depuis 1965

Député du Finistère en 1978, réélue en 1

Vice-présidente de l'Assemblée Nationale

Membre de la commission chargée du c

Membre de la délégation parlementaire

Présidente de commission au sein comité de l'Environnement

Député délégué à la commission nationale

Membres de la commission parlementaire

et sociales

SUPPLEANT :

Robert MOREAU, 52 ans, biochimiste, délégué médical.

Conseiller général du Finistère, Canton

Conseiller Régional de Bretagne

Marie JACQ : Député-sociale, Maire de Henvic

Suppléant : Robert MOREAU : 52 ans, délégué médical, Conseiller Général du Finistère, Conseiller Régional de Bretagne

"La France unie ne le sera que si elle est, en même temps, la France du mouvement ; La France unie ne le sera que si elle choisit d'être juste, d'être celle qui écarte les privilèges, qui refuse les exclusions, qui frappe les injustices, qui inlassablement s'attaque aux inégalités sociales".

François MITTERRAND

LA FRANCE UNIE

AVEC

MARIE JACQ

SUPPLEANT

ROBERT MOREAU

MAJORITE PRESIDENTIELLE POUR LA FRANCE UNIE

ELECTIONS LEGISLATIVES DU 12 JUIN 1988

ELECTIONS LÉGISLATIVES DU 5 JUIN 1988

Ve CIRCONSCRIPTION DU FINISTÈRE

Charles MIOSSEC

Député Sortant

Candidat de l'Union du Rassemblement et du Centre

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

En prononçant la dissolution de l'Assemblée Nationale après la nomination d'un Gouvernement Socialiste bon teint, le Président de la République a voulu exploiter sa victoire du 8 Mai.

Malgré le discours pré-électoral conciliant, la composition même du Gouvernement et la précipitation des Elections Législatives semblent indiquer la volonté d'un retour à une position dominante du Parti Socialiste sur les rouages de l'Etat. Je ne suis pas certain que ce soit le sens du vote exprimé le 8 Mai.

Député du FINISTÈRE depuis Mars 1978, j'ai décidé, avec le soutien de l'ensemble des forces de la Majorité Parlementaire, regroupées au sein de l'Union du Rassemblement et du Centre, de me présenter à vos suffrages.

Imprégné des grandes traditions nationales et populaires du Rassemblement Pour la République, je me suis toujours efforcé par mon comportement et dans mes choix de promouvoir cette "certaine idée de la FRANCE", à laquelle je suis profondément attaché. Fort de votre confiance, c'est dans ce sens que je continuerai à travailler au service de toutes et de tous, sans distinction, pour le développement de notre Région et le mieux-être de ses habitants.

Je vous prie d'agréer, Madame, Mademoiselle, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués,

Et bien Cordialement dévoués.

Pour la plupart d'entre vous, nous ne sommes pas des inconnus. Au travers de nos Permanences d'Elus, dans nos actions auprès des Collectivités Locales, des Organisations Professionnelles ou des Associations, nous nous sommes résolument engagés au service de notre Région. Nous continuerons bien entendu dans ce sens.

Le mandat parlementaire permet, quant à lui, de peser sur les décisions qui conditionnent notre vie quotidienne. Nous y travaillerons avec la même conviction.

NOS OBJECTIFS PRIORITAIRES

1 - **L'emploi,** par la liberté d'entreprendre, l'initiative et la responsabilité,
- la réduction des charges, la diminution des déficits et de l'endettement, la stabilité financière,
- l'intéressement salarié et l'actionnariat populaire,
- le soutien à l'investissement lié à la bonne santé des Entreprises,
- la formation des jeunes et la formation continue,
- la défense de notre potentiel agricole auprès des Instances Communautaires
- une fiscalité mieux adaptée aux défis de l'Europe de 1993.

2 - **La réduction des inégalités** par la poursuite d'une politique volontariste du traitement du chômage : la rémunération doit être liée à une activité ou une formation préservant la dignité des demandeurs d'emploi.

- Une action courageuse de redressement des comptes de la nation et des régimes sociaux, seule susceptible de faire face aux exigences de l'avenir.

- Une harmonisation des régimes de protection sociale.
- Le maintien et le renforcement du potentiel hospitalier sanitaire et social, qu'il soit public ou privé.

- Le développement des Services d'Assistance et d'aide à domicile.

- L'amélioration du Pouvoir d'achat des Pensions et Retraites.

3 - **Une politique de la famille** permettant le libre choix des Mères de famille de continuer à exercer une activité professionnelle ou de rester au foyer, et **le libre choix de l'éducation de leurs enfants.**

- Celà comprend également un effort particulier en matière de logement et un soutien à la construction, notamment de logements sociaux.
- Amélioration du pouvoir d'achat par la diminution des charges fiscales : 2 millions de foyers fiscaux exonérés de l'impôt sur le revenu en 1987 et allègement d'environ 30 % pour près de 2 millions de foyers fiscaux.
- Statut des épouses de commerçants, artisans, agriculteurs et professions libérales.

4 - **Gérer la décentralisation** dans nos Communes, au Département, à la Région en y apportant nos compétences, notre expérience et notre amour de la Région.

Dans ces domaines, et selon nos responsabilités respectives, nous avons fait la preuve de notre efficacité. Cette action trouvera son prolongement dans une volonté réaffirmée pour une véritable politique d'aménagement du territoire au profit de l'OUEST de la BRETAGNE. A cet égard, nous veillerons à la bonne exécution de la Charte pour la BRETAGNE OCCIDENTALE.

Pour le développement économique,
Pour la promotion sociale,
Pour le rayonnement culturel de notre Région,
Pour une FRANCE forte et respectée,
Pour la Justice et la liberté,

Votez **Charles MIOSSEC,**
Suppléant Jean-Pierre CUIEC,
C'EST PLUS SÛR.

Vu, les Candidats.

DÉPARTEMENT DU FINISTÈRE - ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DES 5 ET 12 JUIN 1988
6e CIRCONSCRIPTION

UNION DU RASSEMBLEMENT ET DU CENTRE

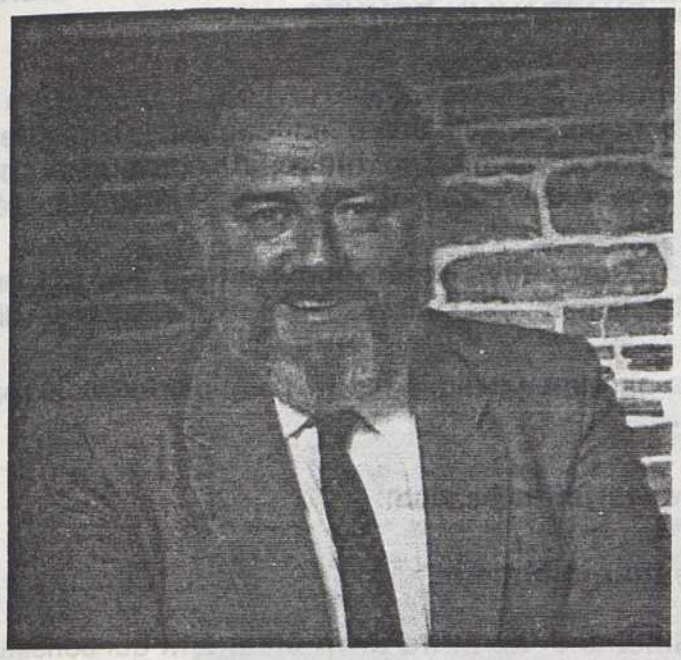

Jean-Yves COZAN

Député sortant,

Vice-Président
du Conseil Général
du Finistère,

Conseiller Régional
de Bretagne.

Madame, Monsieur, Chers Amis,

Les 5 et 12 juin prochains, vous allez élire votre Député à l'Assemblée Nationale. Chacun de vous se rend compte de l'importance de ces élections pour l'avenir de la France et de notre Région.

Depuis les dernières élections législatives, en 1986, je me suis consacré à œuvrer pour l'avenir de cette circonscription.

Ma volonté est de rassembler tous ceux qui veulent, en priorité, le développement de cette région souvent trop délaissée, avec un seul souci : l'efficacité. Une campagne électorale est une occasion d'écoute, de rencontre et de dialogue. *Je profiterai de ce moment privilégié pour être encore plus attentif à vos préoccupations et j'espère rencontrer le plus grand nombre d'entre vous.*

UN ENJEU CAPITAL POUR LA FRANCE

Après les élections présidentielles, la constitution du nouveau gouvernement et la dissolution brutale et hâtive de l'Assemblée Nationale risquent de mettre au pouvoir l'état-major d'un seul parti pour cinq ans. "Il n'est pas sain de mettre un seul parti au pouvoir."

Dans ces moments difficiles, je souhaite, comme vous, que les Français se rassemblent et s'unissent sur des **objectifs essentiels** pour l'avenir du Pays :

- Une société de responsabilité qui permette à toutes les libertés de s'exercer;
- Une plus grande justice sociale et une solidarité encore plus affirmée envers ceux qui souffrent le plus des difficultés économiques;
- La grandeur de la France qui doit rayonner sur l'Europe et le monde;
- Le dynamisme économique qui, seul, peut créer des emplois;
- L'éducation et la formation professionnelle des jeunes, qui doivent être la priorité;
- La sécurité des personnes.

DÉFENDRE LES INTÉRÊTS DE NOTRE RÉGION EN PRIORITÉ

Mon unique préoccupation est de faire prendre en compte les intérêts essentiels de notre région et notamment de notre 6e Circonscription. Ma seul préoccupation est l'avenir de chacun de ses cantons, CARHAIX, CHATEAULIN, CHATEAUNEUF-DU-FAOU, CROZON, DAOULAS, LE FAOU, HUELGOAT, OUESSANT, PLEYBEN.

Après le concours des élus départementaux et municipaux, avec celui des responsables des organisations professionnelles et des associations, avec le concours de tous, **je m'engage à agir avec détermination, efficacité et réalisme** sur des objectifs clairs.

• **L'emploi pour les jeunes et pour tous est la priorité absolue :**

Ensemble, nous avons obtenu des décisions importantes dans le cadre de l'opération Intégrée de Développement en faveur de la Bretagne Intérieure. Il faut obtenir que le Centre Finistère soit classé en zone défavorisée. Ensemble, nous serons vigilants pour que ces mesures donnent leur totale efficacité. Cette politique de l'emploi exige, pour notre agriculture et nos entreprises, le désenclavement et **la réalisation immédiate de l'axe à 4 voies CHATEAULIN-RENNES.**

• **Sauvegarder les potentialités de notre agriculture :** base essentielle de notre économie, le Finistère et notre région sont connus pour le dynamisme des agriculteurs et leur capacité de modernisation des structures. Ils constituent le tissu essentiel de la vie en zone rurale. Trop souvent, ils ont été menacés et découragés. Il est urgent de leur prouver la réelle volonté de solidarité de l'Etat à leur égard.

• **Le maintien et le développement de l'artisanat et des petites et moyennes entreprises** exigent des mesures vigoureuses pour moins de tracasserie, l'allègement des charges, plus de justice, plus de liberté.

• **Le redéploiement des activités touristiques :** par une politique hardie d'équipements de promotion, d'animation, d'accueil, d'information.

• La défense des activités du **secteur public** et leur diversification.

• **La mise en valeur de la pêche et de notre atout maritime.**

• **Une politique de sauvegarde de notre Patrimoine et de notre Environnement** qui constitue les éléments essentiels de notre identité culturelle.

• **Une société plus humaine et plus fraternelle**

L'action politique n'a de sens que si nous pensons, d'abord, aux hommes et aux femmes, aux jeunes et personnes âgées que le chômage, la solitude, ou la maladie font souffrir plus que d'autres.

En cette période de difficultés économiques, il y a trop de situations de détresse.

Je m'engage à y être particulièrement attentif et à me placer dans une attitude d'écoute, de dialogue et de rencontre afin de pouvoir tenir compte de ces situation pour définir et soutenir une politique sociale plus vraie, plus humaine, plus fraternelle.

Avec Hervé TIVENEZ, Conseiller Régional et Maire de Châteaulin, nous vous invitons à participer, à notre action en faveur de notre région. C'est une œuvre exaltante à laquelle nous invitons chacun à s'associer.

Vous connaissez notre engagement sur le terrain. C'est la meilleure garantie que nous puissions vous donner.

Notre volonté est d'être au service de chacune et de chacun.

DIMANCHE 5 JUIN, VOTEZ UTILE.

Dès le premier tour, VOTEZ pour le Rassemblement et l'Union de toutes celles et tous ceux qui veulent d'abord le développement de notre région.

VOTEZ TOUTES ET TOUS JEAN-YVES COZAN,

suppléant : **Hervé TINEVEZ**

IMP. LE SCAON-KERDONCUFF - CHATEAULIN

Vu, le candidat,

UNION DU RASSEMBLEMENT ET DU CENTRE

JEAN-YVES COZAN

Député sortant - Vice-Président du Conseil Général du Finistère
Conseiller Régional de Bretagne

Chers Amis,
Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Dimanche dernier, vous m'avez accordé votre confiance en me plaçant largement en tête de tous les candidats du premier tour. Je vous en remercie sincèrement.

Dimanche prochain je vous invite, toutes et tous à vous rassembler sur ma candidature avec un seul objectif : défendre les intérêts de notre Région.

Il n'est pas bon pour notre Pays et pour notre Région de confier tout le pouvoir à un seul parti

Dimanche, votre choix sera décisif :
participez à cet élan, choissisez :

un homme d'expérience qui rassemble avec efficacité pour l'avenir de la 6e ciconscription.

Avec mon suppléant Hervé TINÉVEZ nous défendrons avec cœur et détermination les intérêts de chacun d'entre vous.

Cette circonscription doit saisir la chance d'être représentée à l'Assemblée Nationale par un homme du Pays, attaché aux valeurs et à la culture de la Bretagne, au rassemblement des Français pour le redressement de notre Pays.

Je m'engage à servir avec foi, enthousiasme, efficacité les Cantons de Carhaix, Châteaulin, Châteauneuf-du-Faou, Crozon, Daoulas, Le Faou, Huelgoat, Ouessant, Pleyben pour le mieux être de chaque famille et de chaque habitant, avec une attention prioritaire aux plus défavorisés.

Unis, rassemblés dans nos diversités, nous ferons gagner notre Région.

Dimanche Votez Utile et Efficace
Je compte sur vous Vous pouvez
compter sur moi
Avec Vous Pour Vous
JEAN YVES COZAN

Cette campagne est un moment privilégié d'écoute, de dialogue. Vous pouvez m'appeller, me téléphoner :
Jean-Yves COZAN
28, Quai Charles de Gaulle
29150 CHATEAULIN - Tél. 98 86 09 32

Suppléant :
Hervé TINÉVEZ.

VU : LE CANDIDAT.

IMP. LE SCAON-KERDONCUFF - CHATEAULIN - Photo LE GUILLOU - CHATEAULIN

Elections Législatives de 1988 • **REPUBLIQUE FRANÇAISE** • 7e circonscription du Finistère

UNION DU RASSEMBLEMENT ET DU CENTRE

AMBROISE GUELLEC

Les Français ont choisi, le 8 mars dernier, de réélire le Président de la République.
L'Assemblée Nationale a été immédiatement dissoute.
Malgré les promesses faites avant son élection, le Président a voulu un gouvernement entièrement socialiste. Il espère maintenant un Parlement dominé par les seuls socialistes.

Souhaite-t-il que la France connaisse en 1988 les mêmes excès [illegible]
Il y aurait là une menace grave pour l'avenir de chacun d'entre nous.
La France a besoin d'être forte dans sa diversité, pour relever les défis auxquels elle est confrontée. Le retour du sectarisme l'affaiblirait et ne permettrait pas la poursuite du redressement engagé depuis deux ans par le gouvernement auquel j'appartenais.
Notre région elle-même a besoin d'être représentée par des hommes et des femmes de conviction et de dialogue.

Je suis un candidat d'union.
Comme je l'ai toujours fait, je m'engage à servir notre région, du Cap Sizun, de Douarnenez et du Pays Bigouden, avec foi et enthousiasme, pour le mieux-être de chaque famille et de chaque habitant.
Vous me connaissez. Vous savez que je mettrai tout mon cœur et toute ma détermination d'homme du pays pour répondre à la confiance que vous m'accorderez en m'élisant à l'Assemblée Nationale.

Je compte sur vous dès le 5 juin

Guellec

Elections Législatives de 1988 • **REPUBLIQUE FRANÇAISE** • 7e circonscription du Finistère

POUR LA FRANCE

UNE ECONOMIE EFFICACE
AU SERVICE D'UNE VRAIE SOLIDARITE

Nous recréerons des emplois si les entreprises sont encouragées à se développer.
Nous permettrons aux jeunes Français de rivaliser avec leurs futurs concurrents européens s'ils disposent d'une formation adaptée au marché de l'emploi.
Nous lutterons contre les exclusions en veillant à ce que la société française soit généreuse et fraternelle.

POUR NOTRE REGION

DES HOMMES DE CŒUR ET DE DETERMINATION
AU SERVICE DE TOUS POUR UN DEVELOPPEMENT HARMONIEUX

NOS DOSSIERS PRIORITAIRES :

- Poursuivre le désenclavement de notre région en améliorant les voies de communication routières et aériennes.
- Multiplier les structures d'accueil pour les entreprises (industrielles, commerciales, artisanales), en particulier par des initiatives de coopération intercommunale.
- Adapter l'enseignement aux besoins de l'économie et, en priorité, favoriser l'ouverture de sections techniques correspondant aux emplois offerts.
- Préserver et mettre en valeur notre environnement.
- Soutenir le secteur agricole en assurant une juste valorisation des productions et en favorisant l'installation de jeunes bien formés.
- Poursuivre le développement des activités maritimes : modernisation de la formation et des flottilles de pêche, équipements portuaires, valorisation de la filière du poisson.
- Favoriser le développement touristique en étroite collaboration avec les professionnels.
- Porter une attention prioritaire aux plus défavorisés. Renforcer les possibilités d'hébergement des personnes âgées.

AVEC VOUS, NOUS LE FERONS

AMBROISE GUELLEC

UNION DU RASSEMBLEMENT ET DU CENTRE

SUPPLEANT : JOËL PERROT,
Président du Comité local des pêches de Douarnenez,
ancien patron-pêcheur - responsable d'une société coopérative

VU LE CANDIDAT

Elections Législatives de 1988 • **REPUBLIQUE FRANÇAISE** • 7e circonscription du Finistère

UNION DU RASSEMBLEMENT ET DU CENTRE

AMBROISE GUELLEC

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Vous avez été très nombreux à m'apporter votre soutien dès le premier tour de l'élection législative, et je vous en remercie chaleureusement.

L'enjeu de cette élection ne se limite pas à une candidature ou à ma personne. Elle conditionne, dans une large mesure, notre avenir quotidien, ainsi que celui de nos enfants et de nos proches.

Les résultats du premier tour ont montré que je représente, avec Joël PERROT, la capacité de rassembler et d'agir ici, chez nous.

Vous me connaissez.
Vous savez que, comme je l'ai toujours fait,
je me battrai avec détermination pour notre région.

Avec vous, je continuerai à la servir.

Pour cela, j'ai besoin de vous. Je compte sur votre confiance.

Dimanche, ensemble nous gagnerons.

Guellec

JOËL PERROT

Elections Législatives de 1988 • REPUBLIQUE FRANÇAISE • 7e circonscription du Finistère

POUR LA FRANCE

UNE ECONOMIE EFFICACE AU SERVICE D'UNE VRAIE SOLIDARITE

Nous recréerons des emplois si les entreprises sont encouragées à se développer.
Nous permettrons aux jeunes Français de rivaliser avec leurs futurs concurrents européens s'ils disposent d'une formation adaptée au marché de l'emploi.
Nous lutterons contre les exclusions en veillant à ce que la société française soit généreuse et fraternelle.

POUR NOTRE REGION

DES HOMMES DE CŒUR ET DE DETERMINATION AU SERVICE DE TOUS POUR UN DEVELOPPEMENT HARMONIEUX

NOS DOSSIERS PRIORITAIRES :

- Poursuivre le désenclavement de notre région en améliorant les voies de communication routières et aériennes.
- Multiplier les structures d'accueil pour les entreprises (industrielles, commerciales, artisanales), en particulier par des initiatives de coopération intercommunale.
- Adapter l'enseignement aux besoins de l'économie et, en priorité, favoriser l'ouverture de sections techniques correspondant aux emplois offerts.
- Préserver et mettre en valeur notre environnement.
- Soutenir le secteur agricole en assurant une juste valorisation des productions et en favorisant l'installation de jeunes bien formés.
- Poursuivre le développement des activités maritimes : modernisation de la formation et des flottilles de pêche, équipements portuaires, valorisation de la filière du poisson.
- Favoriser le développement touristique en étroite collaboration avec les professionnels.
- Porter une attention prioritaire aux plus défavorisés. Renforcer les possibilités d'hébergement des personnes âgées.

AVEC VOUS, NOUS LE FERONS

AMBROISE GUELLEC

UNION DU RASSEMBLEMENT ET DU CENTRE

SUPPLEANT : JOËL PERROT,
Président du Comité local des pêches de Douarnenez,
ancien patron-pêcheur - responsable d'une société coopérative

VU LE CANDIDAT

MAJORITE PRESIDENTIELLE POUR LA FRANCE UNIE

Louis LE PENSEC

Ministre de la Mer
Conseiller Général
Conseiller Régional
Maire de Mellac

La victoire de François MITTERRAND atteste d'une double attente des Françaises et des Français:

— Il est vital de mettre un terme aux exclusions et aux divisions dont le pays a eu tant à souffrir. Une France forte ne se bâtira pas sur la mise à l'écart des faibles.

— La vie politique doit s'ouvrir car les défis économiques, sociaux, culturels imposés à notre nation en cette fin de siècle ne laissent aucune place aux débats stériles ou étroitement partisans.

C'est ce que les Français ont clairement exprimé le 8 Mai. Pour avoir une majorité acquise à ces objectifs et le soutenir dans son action, le Président de la République, prenant en compte les intérêts de la France, a prononcé la dissolution de l'Assemblée Nationale.

Contrat pour la France Unie

1. Elle donnera la priorité à la formation et à la recherche.
2. Elle modernisera l'économie dans le progrès social.
3. Elle assurera la solidarité et la cohésion sociale (revenu minimum).
4. Par la maîtrise des productions agricoles, elle veut assurer un revenu au producteur.
5. Elle travaillera à construire l'Europe.
6. Elle veillera sur notre environnement.
7. Elle permettra aux Régions de vivre pleinement leur identité.
8. Elle garantira notre sécurité, encouragera le désarmement et agira pour la paix.
9. Elle aidera le développement du Tiers-Monde.
10. Elle refusera toutes les exclusions.

Depuis 15 ans vous m'accordez votre confiance pour une action que vous avez toujours voulu constructive et sans exclusive. Je suis sensible à cette confiance, à celle du Président de la République et du Premier Ministre qui ont rétabli le Ministère de la Mer et m'en ont confié la responsabilité.

Sans la fidélité de vos suffrages, tout cela n'aurait certainement pas été possible.

Aujourd'hui, comme par le passé, je me représente devant vous, en compagnie d'un suppléant, dont vous avez pu mesurer la grande valeur et l'efficacité:

Gilbert LE BRIS
Maire de Concarneau,
Conseiller Général,
Membre du Bureau de la Région.

Je souhaite continuer à vous représenter aussi dignement que possible à tous les échelons de décision, locaux, nationaux, internationaux.

Je souhaite participer à cette majorité nécessaire au Président de la République pour poursuivre la tâche historique que les Français lui ont confiée et contribuer à l'édification d'un pays moderne, solidaire, réconcilié enfin avec lui-même, attentif aux valeurs de la République.

A vous d'en décider dès le 5 juin.

Vu, le candidat
Louis LE PENSEC.

GARD

Première circonscription	**M. Jean BOUSQUET**	élu au 2e tour
Deuxième circonscription	**M. Jean-Marie CAMBACERES**	élu au 2e tour
Troisième circonscription	**M. Georges BENEDETTI**	élu au 2e tour
Quatrième circonscription	**M. Gilbert MILLET**	élu au 2e tour
Cinquième circonscription	**M. Alain JOURNET**	élu au 2e tour

ENSEMBLE ON REUSSIT,
ENSEMBLE ON CONTINUE
JEAN
BOUSQUET
ELECTIONS LEGISLATIVES 5 JUIN 1988
URC

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Le 5 juin prochain, j'aurai l'honneur de solliciter, à nouveau, votre suffrage.

NOS PASSIONS PARTAGEES

Depuis 2 ans, comme je m'y étais engagé,
j'ai défendu et approuvé la promotion de NIMES et des communes de Bouillargues, Caissargues, Garons, Milhaud et Rodilhan.

Depuis 5 ans, comme maire de NIMES, je travaille quotidiennement avec vous. Nous avons appris à nous mieux connaître.

Ma passion pour NIMES et sa région ne date pas d'hier.
Nous la partageons.

ENSEMBLE, POURSUIVONS L'EFFORT ENTREPRIS.

Dès 1985, à NIMES, nous avons créé le Minimum Social Garanti.

Cette idée est aujourd'hui largement partagée et reprise à l'échelon national. Je m'en réjouis. C'est le signe d'une réconciliation des Français sur les nécessités du moment. Comment aujourd'hui ne pas penser à la solidarité ? Comment aujourd'hui accepter d'être divisés ? Il nous faut retrouver l'équilibre dont dépend notre avenir.

Homme d'entreprise, au service de la collectivité, j'ai découvert des raisons nouvelles pour agir.

Ensemble on réussit,
Ensemble on continue !

Jean Bousquet

Vu, le candidat

LA VICTOIRE
EST A PORTEE DE MAIN ...

JEAN BOUSQUET

ELECTIONS LEGISLATIVES 12 JUIN 1988

URC

Madame,
Mademoiselle,
Monsieur,

20 208 électeurs nous ont placés, Camille LAPIERRE et moi–même, en tête des candidats du premier tour, qu'ils soient ici remerciés. Nous avons réunis 42,13% des votants.

Nîmes a dit sa fidélité à son maire, la Vistrenque à son député sortant. Cette fidélité, elle s'appuie sur deux constats :

- l'action menée jusqu'ici est comprise,
- l'action proposée pour l'avenir est souhaitée.

Dimanche prochain il nous faut, ensemble, confirmer ce choix.

A ceux qui n'ont pas pu voter, à ceux qui ont fait un autre choix, je dis "rejoignez-nous, ce que nous faisons concerne tout le monde, tout le monde doit être concerné par ce que nous faisons." Votre vote, votre participation au scrutin, manifestera votre intérêt pour l'avenir. Votre voix comptera.

A l'échelle d'une circonscription, d'une ville, personne ne peut se contenter de regarder se faire les choses.

Sans parti pris, sans idées préconçues, je vous adresse cet appel : poursuivons ce que nous avons entrepris, rassemblons-nous plus nombreux pour bâtir mieux et plus vite. Aujourd'hui c'est possible.

Le 12 juin nous avons rendez-vous pour renouveler le contrat qui nous lie, un contrat pour le bien-être.

Ensemble il nous reste beaucoup à faire.
Ensemble nous ferons beaucoup.

Jean Bousquet

LA FRANCE UNIE

AVEC

JEAN-MARIE CAMBACERES

Suppléant
GUY ROCA

MAJORITE PRESIDENTIELLE POUR LA FRANCE UNIE.

ELECTIONS LEGISLATIVES DU 5 JUIN 1988.

Madame, Monsieur,

Le Président de la République François Mitterrand et son premier ministre Michel Rocard, doivent pouvoir gouverner la France avec une majorité stable à l'Assemblée Nationale. Cette majorité législative doit être la même que la majorité présidentielle.

Je souhaite, avec vous, pour le Gard participer à cette majorité législative pour le Président.

Ma famille et moi-même ayant toujours vécu dans le Gard, j'en connais bien les problèmes et je peux vous assurer, si vous me faites confiance, que je ferai le maximum pour la 2e circonscription.

L'emploi, le logement, la protection sociale, l'immigration, l'accueil des enfants dans les écoles, la place des jeunes, des femmes et des personnes âgées dans la société, la défense de l'environnement, sont des problèmes qui se posent à nous tous, aussi bien à Nîmes que dans chaque commune entre le Rhône et le Vidourle. A cela s'ajoutent, entre autres, ces questions liées à la viticulture, au maintien de la tradition taurine, à la pêche, à l'artisanat et au tourisme.

Tout cela doit être traité avec une volonté de développement dans la solidarité.

Pour le Gard et pour donner à François Mitterrand la majorité dont il a besoin, je

souhaite rassembler autour de moi, non seulement les socialistes et toute la gauche, mais aussi toutes les femmes et tous les hommes qui veulent défendre les valeurs de la Démocratie et de la République et qui désirent une société plus juste et plus fraternelle.

Pour tout cela je compte sur votre confiance le 5 juin.

Jean-Marie Cambacérès,
Maire de Sommières,
Conseiller Régional.

La France Unie.

1. Elle donnera la priorité à la formation et à la recherche.
2. Elle modernisera l'économie dans le progrès social.
3. Elle assurera la solidarité et la cohésion sociale (revenu minimum).
4. Elle agira pour l'égalité des femmes et des hommes.
5. Elle travaillera à construire l'Europe.
6. Elle veillera sur notre environnement.
7. Elle multipliera les espaces de culture.
8. Elle garantira notre sécurité, encouragera le désarmement et agira pour la paix.
9. Elle aidera le développement du Tiers-Monde.
10. Elle refusera toutes les exclusions.

La France Unie est en marche.

Vu le Candidat

POUR LE GARD

Union
Action
Justice
Liberté
Paix

ELECTIONS LEGISLATIVES DU 12 JUIN 1988

JEAN-MARIE CAMBACERES

UNE MAJORITE POUR LE PRESIDENT

Suppléant GUY ROCA

POUR UNE SOCIETE PLUS JUSTE ET PLUS FRATERNELLE

- Pour le rétablissement de l'impôt sur les grandes fortunes.
- Pour le minimum social garanti.
- Pour un grand programme en faveur de l'Education Nationale et de la Recherche.
- Pour l'amélioration des conditions de vie, du logement, du cadre de vie et de l'environnement.
- Pour le respect des travailleurs et la reprise du dialogue dans l'entreprise.
- Pour le maximum d'effort à tous les niveaux en faveur de l'emploi.
- Pour plus de considération envers les personnes âgées.
- Pour une plus grande participation des femmes à la vie publique.
- Pour l'égalité des chances dans la vie pour tous les jeunes.

POUR LA DEFENSE DES VALEURS DE LA DEMOCRATIE ET DE LA REPUBLIQUE

- Pour les libertés.
- Pour le respect des droits de l'homme et le refus des exclusions.
- Pour la prise en compte des souhaits diversifiés des citoyens.

POUR LA PAIX

- Pour la construction de l'Europe dans le respect des intérêts de notre Région et des acquis sociaux.
- Pour l'aide au Tiers-Monde.
- Pour encourager le désarmement, et garantir la sécurité.

Mademoiselle,
Madame,
Monsieur,

Lors du 1er Tour, chacun s'est exprimé démocratiquement, en toute liberté; il faut maintenant s'unir.

A vous qui m'avez apporté vos suffrages le 5 Juin, je dis ma gratitude. A vous qui n'avez pas émis le même vote, je dis que, pour un nombre encore plus grand d'entre vous, nous allons nous rejoindre.

Que nul ne relâche son effort et le 12 Juin sera un jour de renouveau pour les habitants, les 31 communes et les 6 cantons de la 2ème circonscription.

Ceux qui me connaissent savent que je suis proche des gens, présent sur le terrain quand il faut et que je donne toujours suite aux dossiers que l'on me confie. Je m'engage à continuer dans ce sens pour l'actuelle 2ème circonscription.

Aujourd'hui, encore plus qu'hier, j'en appelle à tous ceux qui veulent se rassembler pour construire. Je souhaite rassembler autour de moi toute la Gauche, pour plus de justice sociale et pour plus de solidarité. Je souhaite rassembler aussi tous ceux, jeunes et moins jeunes, femmes et hommes, qui veulent défendre les valeurs de la Démocratie et de la République, et qui veulent une société plus juste et plus fraternelle.

Ensemble, nous allons gagner, il faut se mobiliser pour faire échec à la Droite des privilèges et des alliances douteuses.

Si vous me faites confiance, nous ferons avancer les choses.

Je compte sur vous, vous pouvez compter sur moi.

Amicalement

VU LE CANDIDAT

Jean-Marie CAMBACERES
Maire de Sommières
Conseiller Régional

LA FRANCE UNIE AVEC

GEORGES BENEDETTI

SUPPLEANT
CYPRIEN JULLIAN

ELECTIONS LEGISLATIVES DU 5 JUIN 1988

Citoyennes,
Citoyens,
Chers Compatriotes,

Le 8 mai dernier, en réélisant François MITTERRAND à la tête de notre pays, le suffrage universel marquait une nouvelle fois l'histoire de la FRANCE.

Homme d'Etat exceptionnel, François MITTERRAND a aussitôt mis en œuvre ce qu'il est déjà coutumier d'appeler l'ouverture.

La volonté d'une FRANCE unie, s'exprime par la composition du Gouvernement de Michel ROCARD.

La FRANCE unie c'est en effet la volonté de promouvoir des valeurs communes à chacune et chacun d'entre nous.

Il faut à François MITTERRAND une majorité à l'Assemblée Nationale résolument engagée dans cette perspective que certains combattent pourtant, avec, comme arme et comme programme, la haine et les exclusions.

- **La liberté** dans laquelle notre démocratie puise richesse et solidité,

- **La responsabilité**, où chaque femme, chaque homme, trouve activité et utilité,

- **Le dialogue**, qui permet à chacun d'apprendre la Tolérance, la Connaissance et le Respect de l'Autre,

constituent donc les bases de notre candidature :

MAJORITE PRESIDENTIELLE POUR LA FRANCE UNIE

"MAJORITE PRESIDENTIELLE POUR LA FRANCE UNIE"

Notre engagement consiste à les faire vivre à l'Assemblée Nationale, mais aussi, avec vous dès aujourd'hui dans la troisième circonscription du Gard.

- pour qu'une politique novatrice, audacieuse et de grande ampleur soit exercée en direction des personnes âgées et des retraités,
- pour la promotion de la famille,
- pour l'aide et l'insertion des handicapés,
- pour combler le fossé entre la jeunesse et le reste de la société,
- pour une action résolument orientée dans le sens du développement de l'industrie, du commerce, de l'agriculture et de l'artisanat.
- pour de nouvelles solutions aux problèmes des loyers, des charges, de l'entretien et de l'amélioration des logements sociaux,
- pour la reconnaissance du monde rural dans la société, intégrant un type de développement adapté à la fois aux exploitations, aux débouchés des productions, à l'aménagement du territoire et aux rapports de solidarité avec le tiers monde,
- pour que le nombre de jeunes en formation scolaire, professionnelle ou universitaire, assure l'avenir de nos enfants et avec eux, celui de la FRANCE,
- pour que l'Administration se comporte comme un partenaire de l'entreprise à l'écoute de ses dirigeants, mais aussi de ses cadres, techniciens, ouvriers et employés.

On le voit, seule une action quotidienne et déterminée permettra de construire sur le terrain :

La FRANCE unie,

La FRANCE indispensable à une EUROPE qui assumera la plénitude de son rôle, pour le développement, la solidarité et la paix.

La FRANCE de l'avenir que nous voulons tous, **ICI ET MAINTENANT.**

Vu les candidats

UNE MAJORITÉ POUR LE PRÉSIDENT

AVEC GEORGES BENEDETTI

SUPPLEANT CYPRIEN JULLIAN

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 12 JUIN 1988

Citoyennes, Citoyens,
Chers Compatriotes,

Dimanche dernier, 35,28 % d'entre vous nous ont témoigné leur confiance et ont marqué leur volonté de contribuer à la constitution d'une **Majorité pour le Président de la République.**

Ces 19 472 électrices et électeurs ont affirmé leur souhait de donner à **Michel Rocard** la possibilité de gouverner.

Et c'est bien là l'enjeu essentiel du scrutin du 12 Juin prochain.

Cet enjeu nous concerne tous, dans la troisième circonscription du Gard.

— Est-il question du **déficit de 20 Milliards de la Sécurité Sociale ?**

Élu, je voterai les mesures urgentes pour faire face à ce déficit assumé par le gouvernement sortant, et pour assurer le droit égal à la santé pour tous.

— Est-il question de la **suppression du 100 %** pour les malades ou les personnes âgées, s'agissant des maladies graves ou de longue durée ?

Élu, je voterai l'abrogation de cette mesure.

— Est-il question d'un **scanner** à l'hôpital de Bagnols/Cèze ?

Élu, je continuerai à soutenir ce projet, contrairement à Mme Barzach.

— Est-il question de l'**Éducation et de la Formation ?**

Élu, je soutiendrai cette priorité absolue voulue par le Président de la République. Cela veut dire 16 milliards supplémentaires, à ajouter au budget actuel de l'éducation.

— Est-il question des **40 Milliards** qui manquent au budget 88 pour assurer le **traitement social du chômage ?**

Élu, je voterai les mesures urgentes qui s'imposent, sinon ce sera 250.000 chômeurs de plus.

— Est-il question des **difficultés de nos agriculteurs** qui occupent pourtant une place privilégiée dans la vie économique de cette circonscription, pour l'emploi et le dynamisme des zones rurales ?

Élu, je défendrai, en liaison avec les organisations professionnelles agricoles, **l'aide urgente** aux plus touchés.

— Est-il question de promouvoir le **développement économique de notre Gard Rhôdanien ?**

Élu, je soutiendrai le formidable potentiel du **Centre Nucléaire de Marcoule,** outil privilégié du lien recherche-production. De même je soutiendrai tous les projets industriels concernant les autres cantons, contribuant à la **relance de l'investissement.**

— Est-il question de promouvoir **l'artisanat,** le **commerce** et le **tourisme** de notre Gard Rhôdanien ?

Élu, je soutiendrai, en relation avec les professionnels et les Élus locaux, **toutes nos potentialités,** en assurant la **protection du patrimoine historique** et celle de **l'environnement.**

— Est-il question de la **détresse** ou de la pauvreté de **2,5 Millions de Français ?**

Élu, je partiperai au vote urgent du premier projet du gouvernement instaurant le **revenu minimum d'insertion :** 2.000 Francs par mois pour une personne seule, 1.000 Francs de plus pour un couple, et 600 Francs de plus pour chacune des personnes à charge. Pour financer cette mesure, je voterai **le rétablissement de l'impôt sur les grandes fortunes,** qui concerne 100.000 Français privilégiés et qui rapportera 5 Milliards de Francs.

— Est-il question de l'**Europe de demain ?**

Élu, je défendrai la construction d'une Europe équilibrée, assurant à chacun l'égalité des chances par l'harmonisation des charges sociales et de la T.V.A. En 1992, ce sera l'**Europe sans frontières,** avec 320 Millions de citoyens, c'est-à-dire davantage de croissance et d'emplois, moins de chômage, et moins d'inégalités sociales. C'est aussi une perspective exaltante pour notre génération.

Chers compatriotes,

Nous en appelons à chacune et à chacun d'entre vous.

Pour le développement et la promotion de notre circonscription.

Pour que la France tienne son rang dans l'Europe de demain.

Pour que **la Patrie des Droits de l'Homme** contribue, comme c'est son rôle historique, à permettre à chaque être humain de vivre dans la dignité, en luttant contre l'apartheid, les guerres d'un autre âge et la misère du tiers-monde.

La mobilisation de tous les hommes et femmes de progrès, de tous les Républicains et Démocrates est nécessaire pour construire la **France de l'Avenir.**

Vous voulez une **France réconciliée,**

Vous voulez assurer le **progrès économique** dans la **cohésion sociale,**

Vous voulez mieux préparer **l'avenir de nos enfants,**

Alors votez pour notre candidature de **Rassemblement** et de **Discipline Républicaine,**

Donnez à la France une **Majorité pour le Président.**

Vu, les candidats

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DU GARD

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 5 JUIN 1988

4ème CIRCONSCRIPTION

G. MILLET

A. HORVATH

SUPPLÉANT ÉVENTUEL

CANDIDATS DE RASSEMBLEMENT DES FORCES DE GAUCHE présentés par le PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS

DES CANDIDATS ...

Gilbert MILLET

. Médecin
. Maire d'ALÈS - Conseiller Régional
. Ancien Député du Gard
. De 1981 à 1983, Directeur Adjoint de Cabinet au Ministère de la Santé de Jack RALITE.
. Un homme de "terrain", chaleureux, ouvert, convaincant, dévoué aux petites gens, à l'écoute du monde du travail et de la culture, un élu actif et efficace.

Il fait équipe avec :

Adrienne HORVATH

. Maire de S'-MARTIN-de-VALGALGUES
. De 1978 à 1986, Député du Gard.
. Son attachement à la gauche va de pair avec ses qualités de dialogue et de générosité que les Saint-Martinois et plus largement encore les populations de cette circonscription ont pu apprécier.
. Elle est, dans cette consultation électorale, la suppléante pleinement engagée de son collègue et ami **Gilbert MILLET.**

Ils vous appellent à voter pour Gilbert MILLET et Adrienne HORVATH

Roger ROUCAUTE
Maire honoraire d'Alès
Conseiller Régional
Ancien Député

Henri VALY
Conseiller Général

Daniel VERDELHAN
Conseiller Général

Charles DIET
Conseiller Général

Édouard CHAULET
Conseiller Général

Ferdinand DURAND
Conseiller Général

Fernand LÉONARD
Conseiller Général

Narcisse BOLMONT
Conseiller Général

POUR SE DÉFENDRE _____ _____ POUR CHANGER

LE 5 JUIN 1988 :

Gilbert MILLET et **Adrienne HORVATH** sont naturellement vos candidats anti-droite, opposés sans concession à la politique rapace des puissances d'argent dont vous subissez les conséquences : casse industrielle, coup de grâce à l'agriculture avec la menace du grand marché unique Européen de 1992, plus de 10.000 demandeurs d'emplois dans cette région d'ALÈS, 6.000 emplois supprimés depuis 1983, des milliers de personnes dans la misère, la moitié des jeunes 15-25 ans au chômage ou en situation précaire.

Chaque voix pour **MILLET/HORVATH** donnera une force nouvelle à leurs propositions : le SMIC à 6 000 FRANCS et de meilleurs salaires - 3 000 FRANCS pour les sans ressources grâce à l'impôt sur les grandes fortunes - pas de licenciement sans reclassement préalable - 40 milliards pris au surarmement pour former les jeunes.

Gilbert MILLET - Adrienne HORVATH sont des élus que vous connaissez : ils sont proches de vous. Difficultés, injustices, inégalités, ils sont à vos côtés ... Rappelez-vous, les frigos européens, les expulsions ou coupures de courant, les ASSEDIC ... leur soutien aux viticulteurs, aux mineurs, à ceux d'ALSTHOM.

Ils n'ont qu'une parole et un seul but : servir les intérêts populaires et nationaux.

Chaque voix, **MILLET/HORVATH** sera une assurance que vous serez dédendus, que votre voix sera entendue à l'Assemblée Nationale. Ils luttent pour une vraie politique de gauche, contre tout ce qui lui fera obstacle.

Gilbert MILLET et **Adrienne HORVATH,** le 8 mai ont voté avec les communistes, socialistes, démocrates, syndicalistes, chrétiens, anti-racistes et pacifistes, pour faire échec à la droite et à l'extrême-droite.

Ils partagent vos inquiétudes : ces législatives, le Président de la République les a voulues pour réaliser une alliance durable entre le Parti Socialiste et la Droite. Tout le contraire de vos aspirations, de vos intérêts.

Chaque voix **MILLET/HORVATH** sera une voix pour la gauche, un signal pour François MITTERRAND : *"C'est une politique de gauche que nous voulons pour le pays".*

Aujourd'hui, comme hier, ils sont les meilleurs rassembleurs pour battre la droite.

POUR LE RASSEMBLEMENT _ _ DES FORCES DE GAUCHE

I.O.A. NIMES 67.00.22

VU LE CANDIDAT

ENSEMBLE

Gilbert MILLET est le candidat de toutes les forces de la gauche.

Il est porteur de notre refus d'accepter les conséquences désastreuses de la politique menée contre l'économie et les hommes.

Il est porteur de notre espoir dans un puissant mouvement qui rassemble la gauche et les hommes de progrès pour permettre de résister et d'aller de l'avant.

Il unit dans leur riche diversité, les sensibilités humanistes et progressistes de tous.

Conformément aux traditions républicaines, il bénéficie du soutien d'André ROUVIÈRE.

DIMANCHE 12 JUIN, l'ensemble des forces démocratiques doit se rassembler pour confirmer la défaite de la droite et son allié l'extrême-droite, comme cela a été fait le 8 mai. Max ROMANET, Vice-Président du Conseil Régional, est comptable de toutes les mesures qui ont mis en cause le tissu industriel de notre région.

Ensemble, nous écarterons le danger qu'il représente. Pas une voix ne doit manquer pour assurer un large succès à **Gilbert MILLET.**

A l'Assemblée Nationale, il sera le député dont nous avons besoin.

Son expérience, sa compétence font de lui le porte-parole efficace qu'il nous faut.

Poursuivant l'œuvre de **Roger ROUCAUTE,** il saura nous défendre avec dynamisme.

Aujourd'hui, Maire d'Alès, **DIMANCHE** il sera député du Gard.

Gilbert MILLET est un homme d'union, de dialogue, et de tolérance.

A l'écoute des hommes et des femmes de chaque commune, de chaque canton, il fera face aux idées d'exclusion et de haine dont la droite est porteuse.

Il agira comme toujours, avec ferveur, pour la justice sociale et l'emploi, pour la liberté et la paix.

VU LE CANDIDAT

De St-Chaptes à Génolhac, d'Alès à Barjac

Ensemble, avec Adrienne HORVATH, sa suppléante, Gilbert MILLET, notre député.

ENSEMBLE

POUR LE RASSEMBLEMENT DES FORCES DE GAUCHE

ELECTIONS LEGISLATIVES DU 5 JUIN 1988

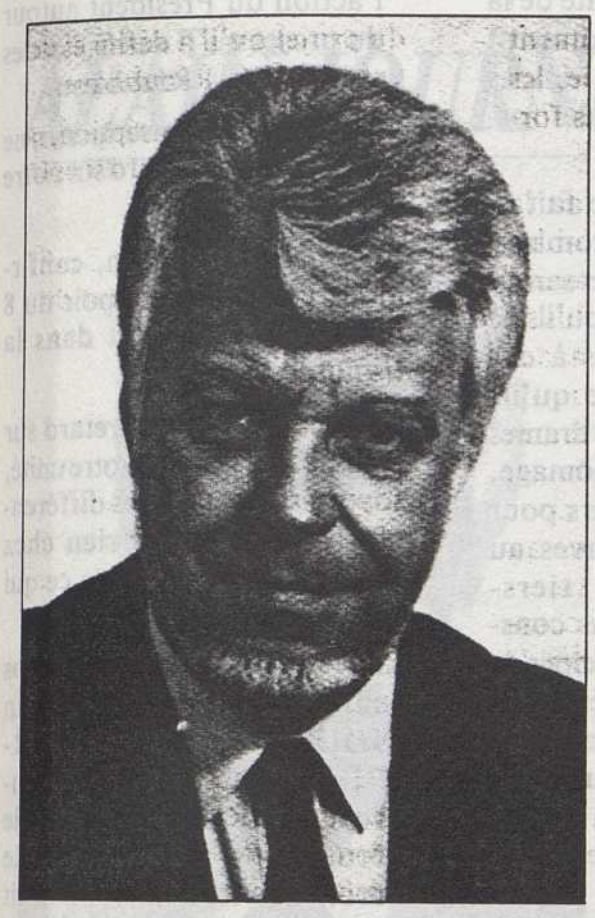

Alain JOURNET, né au Vigan en Juin 1941, parents cévenols, artisans, marié, 2 enfants, épouse enseignante. Etudes du Lycée du Vigan aux Arts et Métiers à Paris, diplômé E.S.G.T. et D.P.L.G. Installé au Vigan en créant son Cabinet, prouvant dans les faits son attachement à sa terre natale.

En 1973, Conseiller Général du Vigan. En 1977, Maire du Vigan ; en 1978, candidat aux législatives investi par le Parti socialiste et les radicaux de gauche, il fait progresser les idées socialistes.

En 1979, réélu au Conseil Général, il le sera à nouveau en 1985. En 1983, il est réélu à la Mairie du Vigan battant la liste RPR UDF dans laquelle figurait Francine GOMEZ.

Elu Député du Gard en 1981, il est réélu à la proportionnelle en 1986. Il est responsable de divers organismes à caractère départemental ou régional (Gîtes ruraux, SICA, Atelier des Cévennes, Centre Régional du Cinéma d'Animation) il est élu au Conseil de Surveillance de la Caisse d'Epargne Cévennes-Vidourle.

C'est un élu qui a fait ses preuves et qui entretient des liens amicaux avec de nombreux responsables : Pierre MAUROY qui lui a rendu visite à plusieurs reprises, avec Michel ROCARD qui, Ministre du Plan et de l'Aménagement du Territoire a inauguré chez lui la première installation de vidéo-transmission en Languedoc-Roussillon, et François MITTERRAND, Président de la République qui avait choisi sa ville pour y réunir les responsables agricoles régionaux et y déjeuner lors de son voyage officiel en 1985.

Connaissant bien la fonction de parlementaire qu'il occupe depuis 1981, il a siégé dans les deux commissions-clés de l'Assemblée : Finances et Affaires Etrangères. Il connaît les titulaires des divers ministères et sera, comme il l'a été, le plus apte à faire comprendre les problèmes de notre circonscription, des Cévennes à la Vaunage.

ALAIN JOURNET

Jean CARRIERE, né à Nîmes dans une famille de musiciens, son père était le chef d'orchestre Edmond CARRIERE. Il débute dans le journalisme à Paris en 1953. Ne se plaisant pas dans la capitale, il retourne dans le midi et passe six années auprès de l'écrivain Jean GIONO.

Réalisateur radio et télévision, il collabore jusqu'en 1967 à FR 3 Languedoc-Roussillon. En 1967, son roman "Retour à UZES" est couronné par l'Académie Française. En 1972, le prix Goncourt avec "L'épervier de Maheux". Ensuite "La caverne des pestiférés", "Le nez dans l'herbe", "Un essai sur Jean GIONO", "Les années sauvages", "Le prix d'un Goncourt", autant de succès. Marié, 3 enfants, Jean CARRIERE vit toute l'année dans cette circonscription, entre Domessargues et Camprieu et à ce titre, il en connaît toutes les difficultés mais aussi les espoirs.

Socialiste, il était ces dernières semaines le Président du Comité de Soutien à François MITTERRAND et c'est bien pour susciter l'espoir dans cette région qu'il apporte comme en 1981 son concours à Alain JOURNET, dont l'expérience politique et les qualités de gestionnaire sont maintenant connues au niveau du département.

Une équipe solide, l'homme de réflexion et l'homme d'action.

JEAN CARRIERE

Voici un extrait du texte de la brève allocution prononcée par François Mitterand, le 14 mai, dans laquelle il annonce la dissolution de l'Assemblée Nationale :

"Françaises, Français,
mardi, j'ai nommé un nouveau Premier ministre, M. Michel Rocard. Il a reçu pour mission de former le gouvernement en recherchant l'ouverture politique qui permettrait aux Français de s'unir autour des valeurs permanentes, des valeurs essentielles de la démocratie. Mais le Premier Ministre m'a fait savoir que, faute des concours nécessaires, et malgré ses efforts, il ne s'estimait pas en mesure de réunir la majorité parlementaire solide et stable dont tout gouvernement a besoin pour mener à bien son action. J'ai donc le devoir d'en tirer les conséquences. J'ai signé le décret prononçant la dissolution de l'Assemblée Nationale.
Mes chers compatriotes, dans la situation présente, je ne connais qu'une réponse : que le peuple décide et tranche. Je vous invite, quelle que soit votre famille de pensée, vous qui avez soutenu mon projet le 8 mai et vous qui venez nous rejoindre, à élire la majorité parlementaire qui nous aidera à faire avancer le pays et à préserver ses biens communs que sont pour nous la République et la démocratie, je veux dire le respect des lois et le respect des autres. Vive la République, vive la France !"

L'élan est donné ; la France repart, la France revit, la France retrouve sa jeunesse. Ensemble, continuons notre chemin avec la majorité de la France pour que s'expriment enfin les forces de la vie, les forces de la création, les forces du changement.

Aucun de vous ne se fait la moindre illusion ; les combats que nous avons à mener seront durs, justement parce qu'ils ne nous opposeront pas à des hommes, mais parce qu'ils nous opposeront à des drames qui s'appellent le chômage, l'exclusion, les dangers pour la paix, ou les entraves au développement du tiers-monde. Nous saurons construire, autour des principes de la République, de la démocratie et de la solidarité, la majorité nouvelle, gage d'une politique nouvelle, dont la France a besoin, qu'elle espère, qu'elle attend.

Tous les républicains ont leur place parmi nous. Tous ceux qui se reconnaîtront dans la majorité présidentielle, d'où qu'ils viennent, qui sont d'accord pour soutenir l'action du Président autour du projet qu'il a défini et des valeurs de la République.

Dans la 5e circonscription, ne soyons pas en retard sur notre propre destin.

Ensemble le 5 juin, confirmons l'immense espoir du 8 mai, avec force et dans la tranquillité.

Ne prenons pas de retard sur le siècle. Riches de notre unité, soyons riches de nos différences. N'étouffons rien chez nous de ce qui vit, de ce qui crée.

Dès le 1er tour, apportez vos suffrages à l'équipe Alain JOURNET, Jean CARRIERE, pour un esprit nouveau, pour le droit de vivre, le droit de vivre autrement, le droit de vivre libre, le droit d'agir, rien ne se fera sans vous. Tout est possible avec vous.

Alain JOURNET
Jean CARRIERE

Candidats de la Majorité Présidentielle pour une France Unie, soutenus par le

Parti Socialiste

Clément Imprimeur au Vigan

vu, le candidat

ELECTIONS LEGISLATIVES DU 12 JUIN 1988

— Scrutin de ballottage —

LA FRANCE UNIE AVEC

ALAIN JOURNET

Alain JOURNET, né au Vigan en Juin 1941, parents cévenols, artisans, marié, 2 enfants, épouse enseignante. Etudes du Lycée du Vigan aux Arts et Métiers à Paris, diplômé E.S.G.T. et D.P.L.G. Installé au Vigan en créant son Cabinet, prouvant dans les faits son attachement à sa terre natale.

En 1973, Conseiller Général du Vigan. En 1977, Maire du Vigan ; en 1978, candidat aux législatives investi par le Parti socialiste et les radicaux de gauche, il fait progresser les idées socialistes.

En 1979, réélu au Conseil Général, il le sera à nouveau en 1985. En 1983, il est réélu à la Mairie du Vigan battant la liste RPR UDF dans laquelle figurait Francine GOMEZ.

Elu Député du Gard en 1981, il est réélu à la proportionnelle en 1986. Il est responsable de divers organismes à caractère départemental ou régional (Gîtes ruraux, SICA, Atelier des Cévennes, Centre Régional du Cinéma d'Animation) il est élu au Conseil de Surveillance de la Caisse d'Epargne Cévennes-Vidourle.

C'est un élu qui a fait ses preuves et qui entretient des liens amicaux avec de nombreux responsables : Pierre MAUROY qui lui a rendu visite à plusieurs reprises, avec Michel ROCARD qui, Ministre du Plan et de l'Aménagement du Territoire a inauguré chez lui la première installation de vidéo-transmission en Languedoc-Roussillon, et François MITTERRAND, Président de la République qui avait choisi sa ville pour y réunir les responsables agricoles régionaux et y déjeuner lors de son voyage officiel en 1985.

Connaissant bien la fonction de parlementaire qu'il occupe depuis 1981, il a siégé dans les deux commissions-clés de l'Assemblée : Finances et Affaires Etrangères. Il connaît les titulaires des divers ministères et sera, comme il l'a été, le plus apte à faire comprendre les problèmes de notre circonscription, des Cévennes à la Vaunage.

JEAN CARRIERE

Jean CARRIERE, né à Nîmes dans une famille de musiciens, son père était le chef d'orchestre Edmond CARRIERE. Il débute dans le journalisme à Paris en 1953. Ne se plaisant pas dans la capitale, il retourne dans le midi et passe six années auprès de l'écrivain Jean GIONO.

Réalisateur radio et télévision, il collabore jusqu'en 1967 à FR 3 Languedoc-Roussillon. En 1967, son roman "Retour à UZES" est couronné par l'Académie Française. En 1972, le prix Goncourt avec "L'épervier de Maheux". Ensuite "La caverne des pestiférés", "Le nez dans l'herbe", "Un essai sur Jean GIONO", "Les années sauvages", "Le prix d'un Goncourt", autant de succès. Marié, 3 enfants, Jean CARRIERE vit toute l'année dans cette circonscription, entre Domessargues et Camprieu et à ce titre, il en connaît toutes les difficultés mais aussi les espoirs.

Socialiste, il était ces dernières semaines le Président du Comité de Soutien à François MITTERRAND et c'est bien pour susciter l'espoir dans cette région qu'il apporte comme en 1981 son concours à Alain JOURNET, dont l'expérience politique et les qualités de gestionnaire sont maintenant connues au niveau du département.

Une équipe solide, l'homme de réflexion et l'homme d'action.

MAJORITÉ PRÉSIDENTIELLE POUR UNE FRANCE UNIE

A vous qui nous avez accordé votre confiance dès le 5 juin, nous disons notre gratitude.

A vous qui n'avez pas émis le même vote, nous disons que nous allons nous rejoindre.

Que nul ne relâche son effort et le 12 juin sera jour de renouveau pour la France.

Le choix pour notre région est simple : ou nous reprenons notre marche en avant ou bien nous stagnerons.

Aujourd'hui, nous en appelons à celles et à ceux qui veulent rassembler plutôt que diviser par l'intolérance, l'injustice et l'exclusion des plus faibles.

Ensemble, nous pourrons créer des conditions dynamiques pour la paix, la liberté, l'égalité des chances et la solidarité.

Nous souhaitons bâtir une région et une France solidaire où chacun aura sa place.

- **Priorité à l'Education Nationale, à la Formation et à la Recherche.**
- **Moderniser l'Economie dans le progrès social.**
- **Réussir la mutation de notre agriculture avec les responsables compétents.**
- **Assurer la solidarité et la cohésion sociale (revenu minimum).**
- **Agir pour l'égalité des femmes et des hommes.**
- **Travailler à construire l'Europe.**
- **Veiller sur notre environnement.**
- **Multiplier les espaces de Culture.**
- **Aider au développement du Tiers-Monde et refuser toutes les exclusions.**

Alain JOURNET

Jean CARRIERE

Candidats de la Majorité Présidentielle pour une France Unie, soutenus par le

Parti Socialiste

Clément Imprimeur au Vigan

vu, le candidat

GARONNE (HAUTE-)

Première circonscription	**M. Dominique BAUDIS**	élu au 1er tour
Deuxième circonscription	**M. Gérard BAPT**	élu au 2e tour
Troisième circonscription	**M. Claude DUCERT**	élu au 2e tour
Quatrième circonscription	**M. Robert LOÏDI**	élu au 2e tour
Cinquième circonscription	**M. Jacques ROGER-MACHART**	élu au 1er tour
Sixième circonscription	**Mme Hélène MIGNON**	élue au 2e tour
Septième circonscription	**M. Lionel JOSPIN**	élu au 1er tour
Huitième circonscription	**M. Pierre ORTET**	élu au 1er tour

ELECTIONS LÉGISLATIVES DES 5 ET 12 JUIN 1988

1ere CIRCONSCRIPTION

UNION

POUR LA HAUTE GARONNE

Toulouse pour Tous avec Dominique BAUDIS

En 1983, vous m'avez confié la responsabilité de la Ville de Toulouse. Ensemble, nous avons effectué un travail considérable qui permet à Toulouse d'être une ville en plein développement.

Je n'ai qu'un objectif : continuer à travailler avec vous pour résoudre les difficultés que vous rencontrez dans votre vie quotidienne.

CONFIANCE

Nul ne sait ce que va faire le Gouvernement face aux inquiétudes qui concernent directement chaque famille et l'avenir de nos enfants :

- L'emploi et les drames humains créés par le chômage ;
- La santé et la protection sociale, l'avenir des retraites ;
- La sécurité ;
- L'habitat social ;
- La sauvegarde des valeurs fondamentales auxquelles les Français sont profondément attachés : la liberté, la justice, le respect de notre culture et de notre pays.

Devant de telles inquiétudes, vos intérêts doivent être défendus par un élu connaissant les problèmes qui se posent dans notre ville.

Pour vous représenter avec efficacité, votre Député doit pouvoir agir en toute indépendance et juger les mesures prises par le Gouvernement en fonction de vos seules préoccupations.

Si vous me faites confiance les 5 et 12 juin, **j'exercerai pleinement cette mission pendant 5 ans avec le même souci d'être au service de chaque Toulousaine et de chaque Toulousain.**

EQUILIBRE

La France est un pays d'équilibre ; les Toulousains sont très attachés aux principes de tolérance et de bon sens qui caractérisent notre Ville.

Il ne serait pas bon qu'un seul parti occupe tous les pouvoirs.

Votre Député ne doit être ni un partisan, ni un courtisan.

Vous devez être représenté par un élu expérimenté travaillant concrètement au développement et à l'aménagement de Toulouse et de votre quartier.

CLARTÉ

Combinaisons politiques incompréhensibles... Etranges cuisines électorales... L'actualité nous donne un triste spectacle.

Je tiens à ce que vous sachiez une chose : je ne me livrerai jamais, ni au 1er Tour, ni au 2e Tour, ni après l'élection, à des tractations où à des compromis avec qui que ce soit.

Si je suis élu, c'est à vous et à vous seul que je le devrai.

LES 5 ET 12 JUIN PROCHAINS, VOTRE SUFFRAGE EST IMPORTANT.

J'AI BESOIN, A NOUVEAU, DU TÉMOIGNAGE DE VOTRE CONFIANCE.

Dominique BAUDIS,
Maire de TOULOUSE.

Dominique Baudis.

Dominique BAUDIS.

Suppléant : **Jean Claude PAIX.**
Conseiller Municipal - Professeur d'éducation physique

LA FRANCE UNIE

AVEC

GERARD BAPT

SUPPLEANT

ANDRE LAUR

MAJORITE PRESIDENTIELLE POUR LA FRANCE UNIE

ELECTIONS LEGISLATIVES DU 5 JUIN 1988

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Le 8 Mai, près de 17 millions d'électeurs ont renouvelé leur confiance au Président François MITTERRAND.

Les Françaises et les Français l'ont réélu à la Présidence de la République, parce qu'ils l'ont jugé le plus apte à diriger l'Etat, parce qu'il incarne le mieux les valeurs Républicaines de Solidarité, de Justice Sociale et de Progrès.

François MITTERRAND a immédiatement nommé Michel ROCARD au poste de Premier Ministre.

Attachés à la Solidarité et la Justice Sociale, nous nous sommes réjouis que la première décision du nouveau gouvernement soit la création d'un Revenu Minimum d'Insertion pour les plus modestes, par le rétablissement de l'Impôt sur les Grandes Fortunes.

Mais il n'a pas été possible de trouver, dans l'Assemblée actuelle, suffisamment de députés pour appuyer la politique de Progrès, de Rassemblement et d'Ouverture qu'a proposée le Président et pour laquelle ont voté une majorité de français (56 % sur la circonscription).

C'est pourquoi, l'Assemblée Nationale a été dissoute et pourquoi, nous devons voter les 5 et 12 juin prochains.

Avec mon ami André LAUR, salarié du Centre d'Essais Aéronautique de Toulouse, (CEAT), Administrateur du Centre National d'Etudes Spatiales (CNES), nous avons fait preuve de disponibilité en tenant de nombreuses permanences, et en participant aux réunions et manifestations qui rythment la vie quotidienne de notre circonscription.

Nous avons l'intention, si vous nous accordez à nouveau votre confiance, de continuer à travailler de façon constructive dans un esprit d'ouverture.

Dans notre IIe circonscription, il faut arriver après la Rocade-Est, a une véritable amélioration de la circulation en achevant les grands travaux :

– Pénétrante Nord-Est entre l'Hers et l'Union, ainsi que la nouvelle voie rapide entre l'Union et Gémil, vers Albi.
– Amélioration de la RN 126 vers Drémil-Lafage et Castres.

Nous œuvrerons pour obtenir la prolongation du métro toulousain au-delà du terminus Jolimont, tel qu'il est actuellement prévu, vers la Rocade de l'Hers.

Il faut également saisir l'opportunité de l'amélioration des transports pour faciliter l'implantation d'entreprises et créer des emplois dans un secteur voué pour l'essentiel à l'habitat.

André LAUR
Salarié CEAT
Administrateur CNES

Notre volonté c'est de rassembler, non seulement les hommes et les femmes de gauche, mais encore, tous les démocrates et républicains, attachés au Progrès et à la Solidarité afin de travailler ensemble pour nos communes et notre département.

Notre volonté c'est aussi de participer à une majorité de progrès à l'Assemblée Nationale pour soutenir l'action du Président de la République et faire gagner la France Unie.

Nous vous prions d'accepter, Madame, Mademoiselle, Monsieur, l'expression de nos sentiments dévoués.

Vive la République !
Vive la France !

Gérard BAPT
Député sortant
Médecin cardiologue

Gérard Bapt

Vu le candidat

LA FRANCE UNIE

AVEC

GERARD BAPT

SUPPLEANT

ANDRE LAUR

MAJORITE PRESIDENTIELLE POUR LA FRANCE UNIE

ELECTIONS LEGISLATIVES DU 5 JUIN 1988

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Nous remercions les **25 686 Electrices et Electeurs** qui nous ont accordé leur confiance dès le 1er tour de l'Election Législative.

Avec 47,49 % des suffrages exprimés et le désistement du candidat du P.C.F. **Charles MARZIANI**, nous sommes en bonne position pour l'emporter au second tour sur notre adversaire du R.P.R. qui bénéficiait pourtant du découpage réalisé en sa faveur par M. PASQUA.

Il faut désormais que se mobilisent, le **12 Juin prochain**, toutes celles et tous ceux qui, sensibles à la démarche de rassemblement du Président de la République, n'ont pas voté lors du 1er tour.

Michel ROCARD doit trouver à l'Assemblée Nationale une **Majorité** pour continuer son projet et en appliquer les **premières décisions :**

* Création du **revenu minimum d'insertion** pour les ménages les plus modestes par rétablissement de **l'impôt sur la grande fortune,**

* **Révision du Plan CHIRAC sur la Sécurité Sociale** qui pénalise les personnes âgées et les handicapés,

* **Efforts accrus pour l'Education et la Formation Professionnelle des Jeunes,** conditions essentielles pour leur insertion sur le marché du travail,

* **Solidarité Nationale** en faveur des plus défavorisés et **protection des emplois** mis en cause dans les secteurs industriels les plus fragiles, ainsi que pour les travailleurs indépendants et les agriculteurs en difficulté,

* **Politique industrielle et économique** dynamisée, favorisant **l'investissement et la création d'emplois.**

Une Assemblée Nationale dominée par le R.P.R., ce serait le retour des inégalités et discriminations, du mépris pour les travailleurs et les retraités, des atteintes aux libertés.

Nous nous engageons pour notre part, à agir pour l'application des propositions du Président de la République, **François MITTERRAND** et à soutenir l'action de justice et de rassemblement entreprise par **Michel ROCARD.**

André LAUR
Salarié CEAT
Administrateur CNES

Fidèles à nos convictions, attentifs aux réalités de notre **2e Circonscription,** nous continuerons à être disponibles et sans exclusive, au service de toutes et de tous.

Nous vous prions d'accepter, Madame, Mademoiselle, Monsieur, l'expression de nos sentiments dévoués.

Vive la République !
Vive la France !

Gérard BAPT
Député sortant
Médecin cardiologue

Gérard Bapt

Vu le candidat

LA FRANCE UNIE

AVEC

CLAUDE DUCERT

SUPPLEANTE

GENEVIEVE RAYNAL

MAJORITE PRESIDENTIELLE
POUR LA FRANCE UNIE
PARTI SOCIALISTE

ELECTIONS LEGISLATIVES DU 5 JUIN 1988

"L'économique tient le social : impossible de répartir des richesses qui n'existent pas.
Le social tient l'économique : impossible de créer des richesses du moins durablement sans cohésion interne de l'entreprise, sans cohésion de la Nation."

François Mitterrand

Chère Madame, Cher Monsieur,

Le 8 mai en renouvelant votre confiance à **François Mitterrand** vous avez manifesté votre attachement aux valeurs de la République et exprimé votre volonté de construire une FRANCE UNIE.

La constitution du Gouvernement de Michel Rocard s'inscrit dans ce projet dont **l'ouverture** constitue un des traits essentiels. Encore convient-il qu'au Parlement une **majorité** stable, cohérente et animée d'un même attachement à la démocratie, soutienne les orientations du Président de la République. Tel est l'objet des **Elections Législatives** des 5 et 12 juin.

C'est dans cette perspective que je me présente à vos suffrages.

Je pense, en effet, que pour réaliser l'œuvre ambitieuse assignée à la FRANCE par le Chef de l'Etat, il faut **élire** des députés partageant ses convictions, hommes de dialogue et de terrain, ayant témoigné d'idées novatrices et de leur capacité à les réaliser.

Chacun de vous connait dans le sud-est de l'agglomération toulousaine, **l'Innopole**, secteur de développement économique où jaillissent en permanence les entreprises de haute technologie (en 5 ans, 160 entreprises - 2500 emplois). J'en ai été l'initiateur et j'en assure encore aujourd'hui la

responsabilité. En prolongement de cette réalisation se dessine déjà la grande **Technopole de TOULOUSE** qui n'aurait pu voir le jour sans l'esprit d'ouverture et de dialogue auquel je suis attaché.

Au Parlement, je ne serai pas différent, mon action s'appuiera sur cette expérience, je me consacrerai tout spécialement au grand problème de notre temps : **la création d'emplois.**

A côté du maintien d'un service public de qualité, voire de son développement, il n'y a de solution que par la création d'entreprises grâce à :

- L'encouragement de l'investissement plutôt que la spéculation

- Le développement de la Recherche Scientifique et Technologique.

- L'adaptation de la formation aux exigences de notre époque et aux aspirations de notre jeunesse.

- La modernisation de l'économie dans le progrès social.

- La construction d'une Europe forte et solidaire.

Mon action s'appuiera aussi sur l'expérience de ma suppléante **Geneviève Raynal** et des **conseillers généraux** de cette circonscription qui me soutiennent unanimement.

Avec le Président de la République, je pense que l'**unité de la Nation** se fonde sur la **solidarité** et la justice sociale grâce à :

- La sauvegarde des acquis sociaux (Sécurité Sociale, Retraites)

- La création d'un revenu minimum d'insertion au bénéfice des plus défavorisés.

Avec **François Mitterrand**, rejetons l'exclusion et l'injustice, choisissons une France plus généreuse, plus ouverte sur le Monde. **C'est tout le sens de ma candidature.**

Claude DUCERT
Ingénieur INSA
Maire de LABEGE
Conseiller Général de la Haute-Garonne

LA FRANCE UNIE

1. Elle donnera la priorité à la formation et à la recherche.
2. Elle modernisera l'économie dans le progrès social.
3. Elle assurera la solidarité et la cohésion sociale (revenu minimum).
4. Elle agira pour l'égalité des femmes et des hommes.
5. Elle travaillera à construire l'Europe.
6. Elle veillera sur notre environnement.
7. Elle multipliera les espaces de culture.
8. Elle garantira notre sécurité, encouragera le désarmement et agira pour la paix.
9. Elle aidera le développement du Tiers-Monde.
10. Elle refusera toutes les exclusions.

VU LE CANDIDAT

LA FRANCE UNIE

AVEC

CLAUDE DUCERT

SUPPLEANTE

GENEVIEVE RAYNAL

MAJORITE PRESIDENTIELLE
POUR LA FRANCE UNIE
PARTI SOCIALISTE

ELECTIONS LEGISLATIVES DU 12 JUIN 1988

Madame,
Mademoiselle,
Monsieur,

Le 5 juin vous m'avez largement manifesté votre confiance.

Le second tour doit confirmer ce mouvement et porter à l'Assemblée Nationale **une majorité cohérente**, capable de **gouverne**r efficacement dans le respect des orientations du Président de la République.

Cette majorité aura pour mission de préparer notre pays à relever les défis des prochaines années.
Au plan local, j'ai impulsé une grande politique industrielle qui profite à l'ensemble de l'agglomération toulousaine.
Fort de votre confiance, je pourrai obtenir les moyens de conforter ces résultats tout en transposant mon expérience au plan national. Il ne suffit pas en effet de défendre les légitimes intérêts de notre région, mais il faut contribuer désormais à la réalisation des objectifs prioritaires suivants :

- **modernisation de l'économie, amélioration du système éducatif, ouverture européenne,**
- **refus de l'exclusion, solidarité, justice sociale**

Cette tâche immense réussira si nous savons **éviter les conflits politiques stériles** comme je l'ai toujours fait, notamment en ouvrant **un dialogue constructif** avec la ville de TOULOUSE dans le cadre du Syndicat de la Technopole de l'Agglomération Toulousaine.

Je vous remercie de votre confiance et vous assure de mon entier dévouement.

CLAUDE DUCERT
Ingénieur INSA
Maire de LABEGE
Conseiller Général de la Haute-Garonne

LA FRANCE UNIE

1. Elle donnera la priorité à la formation et à la recherche.
2. Elle modernisera l'économie dans le progrès social.
3. Elle assurera la solidarité et la cohésion sociale (revenu minimum).
4. Elle agira pour l'égalité des femmes et des hommes.
5. Elle travaillera à construire l'Europe.
6. Elle veillera sur notre environnement.
7. Elle multipliera les espaces de culture.
8. Elle garantira notre sécurité, encouragera le désarmement et agira pour la paix.
9. Elle aidera le développement du Tiers-Monde.
10. Elle refusera toutes les exclusions.

VU LE CANDIDAT

LA FRANCE UNIE

AVEC

ROBERT LOIDI

SUPPLEANT

JEAN-JACQUES MIRASSOU

MAJORITE PRESIDENTIELLE
POUR LA FRANCE UNIE
PARTI SOCIALISTE
ELECTIONS LEGISLATIVES DU 5 JUIN 1988

Toulousaines, Toulousains de la 4ème circonscription

Le 8 mai dernier vous avez choisi d'accorder massivement votre confiance à François Mitterrand, lui permettant ainsi de poursuivre sa grande œuvre de Rassemblement de tous les Français dans la fidélité aux Principes de la République.

Au-delà du choix présidentiel, ce vote traduit clairement le jugement sévère que vous portez sur la politique menée pendant deux ans par le Gouvernement de M. Chirac.

Il y a dans notre pays trop d'angoisse, trop de difficultés, trop d'inégalités pour oublier que notre premier devoir est celui de **la solidarité nationale.**
Les mesures du plan Seguin relatives à la protection sociale qui ont limité les remboursements à 100 % pour les personnes âgées, les grands malades et les handicapés, et qui provoquent l'exclusion sociale, seront dénoncées.
Chacun selon ses moyens doit concourir au bien de tous. C'est le sens des deux premières mesures du gouvernement de Michel Rocard : la mise en place du **revenu minimum d'insertion**. pour les plus défavorisés financé par le rétablissement de **l'impôt sur les grandes fortunes** pour les patrimoines dépassant 4 millions de francs.
En effet, seule une véritable **justice sociale** peut permettre de rassembler les femmes et les hommes de ce pays autour d'un projet d'avenir.

Ensemble, nous allons consacrer tous nos efforts pour procurer à la jeunesse l'égalité des chances par l'école, la formation des esprits aux métiers de demain.
C'est le seul chemin pour réduire le chômage, promouvoir le génie de la France dans le monde, et d'abord dans l'Europe à construire.
Ici à Toulouse, avec l'Université, l'Aéronautique,

l'Espace, nous avons les hommes, l'intelligence et les outils nécessaires pour réussir. Le développement de ces entreprises est générateur d'emplois, facteur d'enrichissement de la vie économique, sociale, culturelle et de l'activité commerciale.

Dans le même temps, l'urgence est là : rechercher les voix du dialogue et de l'apaisement.
Le dialogue social doit être renoué dans les entreprises privées ou publiques comme AZF chimie, l'Atelier de fabrication ATE, l'Aérospatiale et le secteur hospitalier.
Il faut répondre aux inquiétudes des travailleurs et des retraités devant la perte de leur pouvoir d'achat, tout en préservant la solidité des entreprises, notamment dans le secteur PME / PMI car elles sont créatrices d'emplois. La politique contractuelle trouvera là tout son intérêt.
Voilà, esquissée à grand traits la politique que je soutiendrai au parlement si vous me choisissez comme Député.

CE QUE JE SUIS :
Agé de 39 ans, marié, 1 enfant,ancien élève du Lycée Pierre de Fermat, je suis diplômé de la faculté des lettres de Toulouse Le Mirail, chargé d'étude au Conseil Général de la Haute-Garonne et collaborateur d'André Méric, Sénateur Rapporteur Général du Budget, qui m'a confié la gestion des grands dossiers toulousains.
Je suis né et j'habite au cœur de la 4ème circonscription, dans ce quartier de Saint-Cyprien que j'aime.
Socialiste de cœur et de raison depuis 17 ans, je suis un homme ouvert, tolérant et fraternel.
Mon suppléant **Jean-Jacques Mirassou**, âgé de 35 ans est chirurgien dentiste. Lui aussi est toulousain. Ensemble nous partageons les mêmes convictions et les mêmes espoirs.
Candidat aux élections législatives de mars 1986 sur la liste conduite par Alex Raymond et de nouveau candidat en septembre 1986 aux côtés de Lionel Jospin, j'ai apporté dans ces deux élections toute la foi et l'énergie dont je suis capable.
Aujourd'hui, je me présente à vos suffrages avec mon idéal, ma foi dans l'avenir et la volonté de servir les habitants de la 4ème circonscription de Toulouse aux côtés du Président de la République.

J'attends votre décision avec confiance.

VIVE TOULOUSE, VIVE LA REPUBLIQUE, VIVE LA FRANCE

LA FRANCE UNIE

1. Elle donnera la priorité à la formation et à la recherche.
2. Elle modernisera l'économie dans le progrès social.
3. Elle assurera la solidarité et la cohésion sociale (revenu minimum).
4. Elle agira pour l'égalité des femmes et des hommes.
5. Elle travaillera à construire l'Europe.
6. Elle veillera sur notre environnement.
7. Elle multipliera les espaces de culture.
8. Elle garantiera notre sécurité, encouragera le désarmement et agira pour la paix.
9. Elle aidera le développement du Tiers-Monde.
10. Elle refusera toutes les exclusions.

VU LE CANDIDAT

LA FRANCE UNIE AVEC

ROBERT LOIDI

SUPPLEANT

JEAN-JACQUES MIRASSOU

MAJORITE PRESIDENTIELLE
POUR LA FRANCE UNIE
PARTI SOCIALISTE
ELECTIONS LEGISLATIVES DU 12 JUIN 1988

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Le résultat de Dimanche dernier est d'abord le vôtre.

Je suis venu vers vous le 5 Juin au nom de la Majorité Présidentielle, soucieux de rassembler les Toulousaines et les Toulousains de la 4ème Circonscription, autour du grand projet de François MITTERRAND, Président de la République : **unir les français.**

Habitants des quartiers St-Cyprien, Casselardit, St-Michel, Le Busca, Bagatelle, Papus, La Faourette, La Fourguette, **vous avez été des milliers à m'accorder votre confiance** et manifester ainsi votre adhésion à ce projet. **Je vous en remercie chaleureusement.**

Que toutes les forces de progrès se rassemblent plus encore pour que le 12 Juin triomphe la France Unie.

Vous pouvez compter sur moi comme je compte sur vous.

J'attends votre décision avec confiance.

VIVE TOULOUSE, VIVE LA RÉPUBLIQUE , VIVE LA FRANCE.

ROBERT LOIDI

Le 8 Mai, vous avez réélu François MITTERRAND à la tête de l'Etat par une des majorités les plus importantes que l'on ait connues sous la Vème République.
Pour mettre en œuvre la politique que le Chef de l'Etat m'a chargé de conduire, il faut que vous confirmiez votre vote du 8 Mai pour élire une majorité solide et stable qui traduise le rassemblement et l'ouverture.
Robert LOIDI est le candidat de la Majorité Présidentielle dans votre circonscription. J'ai besoin de pouvoir m'appuyer à l'Assemblée Nationale sur des Députés qui, comme lui, soient proches des préoccupations des gens et qui soutiennent les orientations de progrès économique et e solidarité pour réussir la France unie.

Pour m'aider, faites-lui confiance.

Je sais qu'il vous aidera.

M. Rocard

VU LE CANDIDAT

LA FRANCE UNIE

AVEC

JACQUES ROGER-MACHART

SUPPLEANT

JEAN-CLAUDE GOUZE

MAJORITE PRESIDENTIELLE
POUR LA FRANCE UNIE
PARTI SOCIALISTE

ELECTIONS LEGISLATIVES DU 5 JUIN 1988

Jacques ROGER-MACHART, 48 ans.
Député sortant. Ingénieur - Economiste. Marié, 2 enfants.

- Conseiller Général de Toulouse IV de 1979 à 1985.
- Conseiller Régional de 1981 à 1986, il anime le développement économique régional.
- Député depuis 1981, il est Vice-Président de l'Assemblée Nationale en 1985.
- Rapporteur à l'Assemblée de nombreux textes de loi :
  - — réforme du Conseil Economique et Social
  - — décentralisation
  - — création, développement, prévention des difficultés, transmission des entreprises.
- Délégué National du Parti Socialiste pour les P.M.E.-P.M.I., il anime un groupe d'experts nationaux.
- Membre du Conseil d'Administration de l'Office Départemental H.L.M.
- Président de l'Association Régionale de Restauration Immobilière Midi-Pyrénées (A.R.I.M.), il agit en faveur du logement social, de l'aménagement local et de la restauration de l'habitat ancien.

Jean-Claude GOUZE, 48 ans.
Médecin généraliste. Marié, 2 enfants.

- 1982, Conseiller Général du Canton de Grenade.
- 1983, Conseiller Municipal de Grenade.
- Président de la Charte Intercommunale de Cadours-Grenade, il conduit une opération pilote de développement économique, social et culturel.
- Président du Syndicat de Réhabilitation des Pays de Cadours-Grenade, il agit pour la rénovation de l'habitat et la création de logements sociaux.

Avec l'élection de **François MITTERRAND,** les Français ont fait le choix d'un large rassemblement et d'une politique d'ouverture. Cette volonté, Michel ROCARD aurait voulu la concrétiser davantage dans la composition de son Gouvernement ; certains s'y sont refusés.

Dès lors, il appartient aux Français de se prononcer afin que la **France Unie autour du Président de la République** dispose d'une majorité parlementaire stable.

***

Député socialiste sortant, je continuerai de travailler dans les domaines de ma compétence économique et financière : création d'activités et d'emplois, développement et transmission d'entreprises, politique industrielle, développement local, financement et fiscalité.

Avec Jean-Claude GOUZE, Conseiller Général de Grenade, je serai particulièrement attentif à l'avenir de la 5e Circonscription de la Haute-Garonne et plus particulièrement à :

— l'aéronautique civile et militaire, sous-traitance ;

— agriculture, agro-alimentaire, maraîchage ;

— vie quotidienne : habitat social ou en accession à la propriété ; maîtrise de l'urbanisation, équilibre du milieu rural ;

— maintien à domicile des personnes âgées.

***

Respectueux des autres et dans un grand esprit d'ouverture, pratiquant le dialogue avec les responsables associatifs et syndicaux, nous contribuerons à **unir la France** pour gagner.

LA FRANCE UNIE

1. Priorité à la formation et à la recherche
2. Moderniser l'économie dans le progrès social.
3. Assurer la solidarité et la cohésion sociale (revenu minimum d'insertion pour tous).
4. Egalité des femmes et des hommes
5. Travailler à construire l'Europe
6. Veiller sur notre environnement
7. Multiplier les espaces de culture
8. Garantir notre sécurité. Encourager le désarmement. Agir pour la paix.
9. Aider le développement du Tiers-Monde.
10. Refuser toutes les exclusions.

Vu, le Candidat.

LA FRANCE UNIE

AVEC

HELENE MIGNON

SUPPLEANT

JEAN SANS

MAJORITE PRESIDENTIELLE
POUR LA FRANCE UNIE
PARTI SOCIALISTE
ELECTIONS LEGISLATIVES DU 5 JUIN 1988

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

La majorité des Français a, par son vote du 8 mai, réaffirmé sa confiance à François MITTERRAND, pour que nous puissions bâtir une France solidaire où chacun aura sa place, une France plus forte au sein d'une Europe démocratique.

Mais, pour construire la FRANCE UNIE, il faut donner à François MITTERRAND une majorité parlementaire qui permette au gouvernement de mener à bien les réformes et les projets nécessaires pour que notre pays et nos concitoyens soient en mesure de répondre aux défis auxquels ils sont aujourd'hui confrontés.

Forte des convictions qui m'ont guidée dans mon engagement politique et qui sont celles de la France Unie ; justice, progrès, démocratie et solidarité : je suis candidate aux élections législatives pour participer à ce grand projet.

Docteur en Médecine, 54 ans, mariée, mère de famille, je connais et partage avec Jean SANS, technicien, candidat suppléant, les soucis qui sont les vôtres et en particulier, celui, si aigu, du chômage.
Conseiller Général depuis 9 ans, à travers les actions que j'ai menées, les dossiers traités, je suis convaincue que seule la FRANCE UNIE que nous ferons ensemble pourra être en mesure de répondre à vos espoirs de progrès.

Je souhaite bâtir avec vous cette France solidaire.

Toutes celles et tous ceux qui veulent participer avec moi à ce projet d'avenir, m'apporteront leur suffrage.

Le 5 JUIN, VOTEZ HELENE MIGNON

POUR LA 6ème CIRCONSCRIPTION

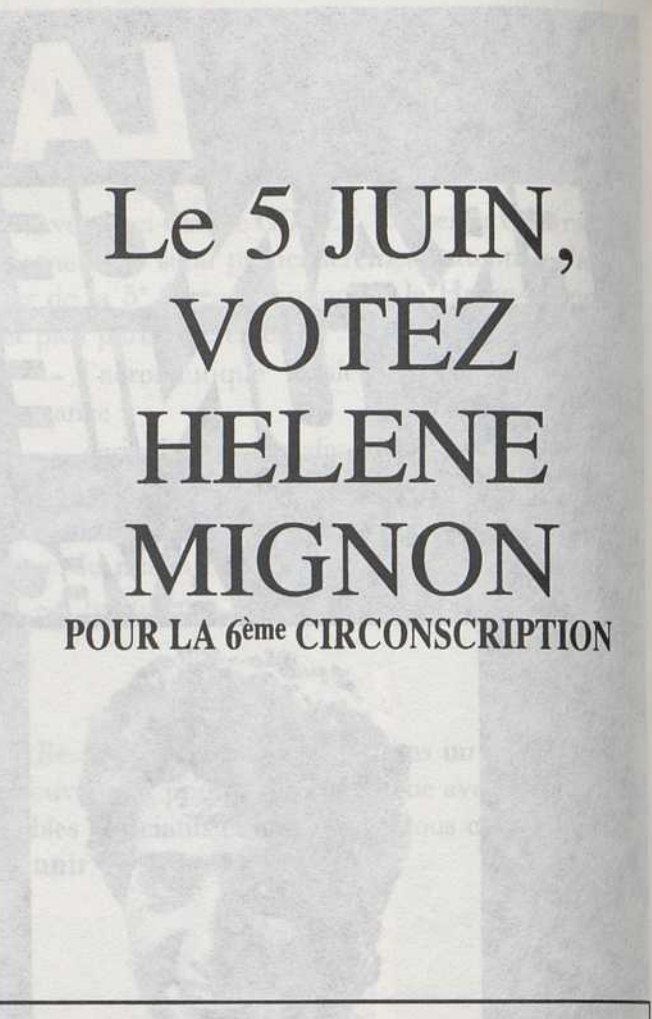

La France Unie

1. Elle donnera la priorité à la formation et à la recherche.
2. Elle modernisera l'économie dans le progrès social.
3. Elle assurera la solidarité et la cohésion sociale (Revenu Minimum).
4. Elle agira pour l'égalité des femmes et des hommes.
5. Elle travaillera à construire l'Europe.
6. Elle veillera sur notre environnement.
7. Elle multipliera les espaces de culture.
8. Elle garantira notre sécurité, encouragera le désarmement et agira pour la paix.
9. Elle aidera le développement du Tiers-Monde
10. Elle refusera toutes les exclusions

vu le candidat

LA FRANCE UNIE

AVEC

HELENE MIGNON

SUPPLEANT

JEAN SANS

MAJORITE PRESIDENTIELLE
POUR LA FRANCE UNIE
PARTI SOCIALISTE
ELECTIONS LEGISLATIVES DU 12 JUIN 1988

Habitants des cantons de Léguevin, Muret, Saint-Lys, Toulouse (Bellefontaine, Mirail, Reynerie, Saint-Simon, Pradettes, Tournefeuille, Lardenne), je tiens à vous remercier du soutien que vous m'avez apporté dimanche dernier.

Nous nous sommes réunis pour la France du progrès le 5 juin, il faut l'être encore plus le 12 juin. Vous pouvez compter sur moi comme je compte sur vous pour faire aboutir la France du dialogue, de la tolérance, de la solidarité.

A ceux qui n'ont pas émis le même vote pour ce premier tour de scrutin mais qui croient en ces mêmes valeurs, je leur dis "rassemblons-nous".

Déjà, le gouvernement de Michel Rocard s'est mis au travail dans deux directions jugées prioritaires :

- Le 18 mai, Michel DELEBARRE et Georgina DUFOIX ont présenté le projet du revenu minimum d'insertion et celui du rétablissement de l'impôt sur les grandes fortunes.
- 1 milliard 200 millions viennent, dans un premier temps, d'etre débloqués pour répondre aux besoins immédiats de l'Education Nationale.

Ainsi, les objectifs essentiels développés par François MITTERRAND lors de la campagne présidentielle sont déjà engagés. C'est pourquoi il faut une majorité parlementaire au Président de la République pour continuer l'oeuvre entreprise. Cela a toujours été et reste le sens profond de ma candidature.

Electrices, électeurs de la 6° circonscription, rejoignons-nous sur ces projets le 12 juin. Soyez certains que j'agirai toujours en exprimant ma fidélité aux principes de la République.

Ensemble, nous gagnerons, ensemble, nous réussirons.

Le 12 JUIN, VOTEZ HELENE MIGNON

POUR LA 6ème CIRCONSCRIPTION

LA FRANCE UNIE

1. Elle donnera la priorité à la formation et à la recherche.
2. Elle modernisera l'économie dans le progrès social.
3. Elle assurera la solidarité et la cohésion sociale (Revenu Minimum).
4. Elle agira pour l'égalité des femmes et des hommes.
5. Elle travaillera à construire l'Europe.
6. Elle veillera sur notre environnement.
7. Elle multipliera les espaces de culture.
8. Elle garantira notre sécurité, encouragera les désarmement et agira pour la paix.
9. Elle aidera le développement du Tiers-Monde
10. Elle refusera toutes les exclusions

vu le candidat

LA FRANCE UNIE AVEC

LIONEL JOSPIN

SUPPLEANT

JEAN-FRANÇOIS LAMARQUE

MAJORITE PRESIDENTIELLE
POUR LA FRANCE UNIE
PARTI SOCIALISTE
ELECTIONS LEGISLATIVES DU 5 JUIN 1988

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Le 8 mai, une forte majorité de Françaises et de Français ont voté pour François Mitterrand.

François Mitterrand a immédiatement nommé Michel Rocard comme Premier Ministre et formé un gouvernement. Mais nous n'avons pu trouver, dans l'Assemblée actuelle, suffisamment d'hommes et de femmes pour appuyer la politique de progrès, de rassemblement et d'ouverture qu'a proposée le Président et pour laquelle ont voté une majorité de Français. C'est pourquoi l'Assemblée Nationale a été dissoute et pourquoi nous devons élire nos députés les 5 et 12 juin prochains.

Vous savez que, dans le nouveau gouvernement, m'a été confiée la charge de Ministre d'Etat, Ministre de l'Education Nationale, de la Recherche et des Sports ; mais l'homme politique doit être pleinement enraciné dans le terroir pour rester au contact des réalités quotidiennes, à l'écoute des citoyens, de leurs besoins, de leurs problèmes, de leurs espoirs.

C'est pourquoi, après avoir été député du département depuis septembre 1986, j'ai été choisi comme candidat par les socialistes et j'ai l'honneur de solliciter vos suffrages dans la 7ème circonscription de Haute-Garonne.

Jean-François Lamarque, Vice-Président du Conseil Général, Conseiller Général de Revel, a accepté d'être mon suppléant et se présente donc avec moi à vos suffrages.

Cette circonscription est riche et diverse, puisqu'elle regroupe le Lauragais, le Volvestre et les communes urbaines du Sud et Sud-Est de

Toulouse. Elle mérite qu'on se mobilise pour son développement, qu'on prépare l'avenir de ses habitants au sein de la région Midi-Pyrénées face aux défis de l'Europe qui va vers une nouvelle étape en 1992.

Pour avancer dans la 7ème Circonscription il faut aussi :

- Préparer l'avenir de notre agriculture : en encourageant une politique d'installation et de formation, en renforçant les investissements hydrauliques, en aidant les petites et moyennes exploitations familiales, en diversifiant les productions et en assurant les activités qui permettent de vivre au pays.
- Développer les zones industrielles dans les communes suburbaines et les pôles d'attraction du Lauragais et du Volvestre.
- Susciter et aider l'installation de petites et moyennes entreprises dans les zones rurales.
- Valoriser les sites touristiques par l'implantation d'équipements de loisirs et de séjours, ainsi que par la promotion des équipements existants.
- Favoriser la vie associative et culturelle.
- Désenclaver la région par une mise à niveau des infrastructures routières et en priorité la RN 20 pour une meilleure intégration dans l'Europe.

Jean-François Lamarque et moi-même avons l'intention de nous consacrer à cette tâche avec ardeur, en rassemblant, comme l'a souhaité le Président, non seulement les hommes et femmes de gauche mais toutes les bonnes volontés, sans exclusive et sans parti pris. Nous voulons en effet, avec vous, réunir à l'Assemblée Nationale une majorité présidentielle pour soutenir l'action de François Mitterrand et faire gagner la France Unie.

Pour Faire Gagner La France Unie

1. Donner la priorité à la formation et à la recherche.
2. Moderniser l'économie dans le progrès social.
3. Assurer la solidarité (Création d'un Revenu Minimum, retour à l'impôt sur la grande fortune).
4. Développer la lutte contre l'insécurité.
5. Agir pour l'égalité des femmes et des hommes.
6. Préparer la France à l'Europe de 1992.
7. Veiller sur notre environnement.
8. Favoriser la création et la culture.
9. Garantir la sécurité du pays tout en agissant pour la paix.
10. Aider au développement du Tiers-Monde, lutter contre le racisme.

Lionel Jospin

VU LE CANDIDAT

Elections législatives du 5 Juin 1988

8ème CIRCONSCRIPTION DE LA HAUTE-GARONNE

Pierre ORTET
54 ans
Député sortant
Conseiller Général de St-Gaudens
Président du SICASMIR

MAJORITÉ PRÉSIDENTIELLE POUR LA FRANCE UNIE
Parti Socialiste

Jean-Louis IDIART
38 ans
Contrôleur des Impôts
Maire de Mazères sur Salat

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Le 8 Mai, les Françaises et les Français ont renouvelé massivement leur confiance à François MITTERRAND (plus de 62% dans notre 8ème circonscription) et l'ont ainsi choisi pour être le Président de la République.

Bien que reconnaissant la nécessité d'une large ouverture, trop peu nombreux furent ceux qui l'acceptèrent. Dans ces conditions, François MITTERRAND et Michel ROCARD ne purent que prononcer la dissolution de l'Assemblée Nationale: quelle confiance pouvait être accordée à une Assemblée très fortement marquée à droite qui n'aurait eu comme seul but que de mettre le gouvernement en difficulté et de bloquer son fonctionnement.

Aussi, le Dimanche 5 juin, et éventuellement le 12, vous choisirez votre député, et avec lui son suppléant. Nous aurons l'honneur, avec Jean-Louis IDIART, le dynamique Maire de Mazères sur Salat, de représenter la Majorité Présidentielle et le Parti Socialiste dans cette élection.

Avant de faire votre choix, vous aurez à cœur d'examiner les mérites et qualités de chacun. Outre notre programme qui est celui de la **Majorité Présidentielle pour une France Unie** *(modernisation, formation, recherche, emploi, justice sociale), il est utile de rappeler que, de 1981 à 1986, et malgré les difficultés, nous avons maintenu le potentiel emploi dans le Sud du département (SNEA(P) à Boussens, Cellulose d'Aquitaine, Pechiney à Marignac, Renix, etc...). Par contre, en moins de 2 ans, la droite a laissé supprimer plus de 1000 emplois sans la moindre réaction de ses représentants locaux.*

Pour réparer les effets des coups qui nous ont été portés, nous aurons, tous ensemble, beaucoup à faire et, notamment, rassembler toutes les énergies pour dynamiser l'économie de notre circonscription et faire aboutir les grands desseins (ils sont nombreux) qui conditionnent notre avenir.

Madame, Mademoiselle, Monsieur et chers Amis, sachez que vous pouvez compter sur nous, mais votre appui nous est nécessaire pour réussir.

Par souci d'efficacité, votez et faites voter pour Pierre ORTET et Jean-Louis IDIART, et, par avance, soyez en remerciés.

P. ORTET

J.-L. IDIART

GERS

Première circonscription	**M. Jean LABORDE**	élu au 1er tour
Deuxième circonscription	**M. Jean-Pierre JOSEPH**	élu au 2e tour

Élections Législatives des 5 et 12 juin 1988

Première Circonscription

Gersoises, Gersois,

Nous sortons à peine d'une campagne électorale qu'une autre lui succède. On peut d'ailleurs admettre que c'est la même qui trouve dans ce dernier épisode une suite logique.

L'élection de **François Mitterrand** à la Présidence de la République a clairement montré ce que souhaitent les Français. Dans une large majorité, ils ont approuvé les orientations qu'il a définies, les objectifs qu'il a fixés, les mesures proposées.

Sa **volonté de rassemblement** a trouvé l'écho que l'on pouvait prévoir. S'il est des domaines, où aucune compromission ne doit être acceptée car des valeurs essentielles y sont en jeu, il en est d'autres qui peuvent faire l'objet d'un assez large accord et où il faut éviter que trop d'attitudes divergentes ne neutralisent les efforts.

Le Président de la République doit pouvoir mettre en œuvre la politique annoncée. **Il faut donc que le Gouvernement trouve auprès de l'Assemblée Nationale le soutien nécessaire.** Tout obstacle parlementaire le condamnerait à l'inefficacité.

Cette politique répond à une volonté de rendre notre société **plus juste, plus solidaire, plus fraternelle,** de lui permettre de mieux s'adapter à un monde en mutation, en conciliant le progrès économique et le progrès social, le partage de l'effort et celui des richesses produites. L'indispensable modernisation ne doit pas aboutir à l'exclusion de ceux qui ne peuvent suivre son rythme.

Il convient d'engager sans tarder quelques actions prioritaires :

- **Lutter contre le fléau du chômage,** en stimulant la croissance et en mettant en jeu toutes les solidarités.
- **Préparer l'avenir,** en améliorant la formation de notre jeunesse, pour lui permettre d'entrer avec succès dans le monde de demain.
- **Assurer à chacun des moyens de subsistance** en garantissant le plus élémentaire des droits, en évitant que les uns gaspillent quand d'autres sont dans la misère.
- **Sauvegarder la Sécurité Sociale** qui est notre meilleure protection contre les accidents de la vie.
- **Réussir la construction européenne** sans laquelle notre pays serait voué au déclin.

Il faut bien sûr faire jouer la solidarité dans nos relations avec le reste du monde notamment avec les pays les plus démunis. C'est la paix aussi qui en dépend.

Notre département souffre de handicaps bien connus. Ils doivent être compensés par un soutien de ses activités économiques à commencer par celui de son agriculture. Si la décentralisation permet de mieux tirer parti des initiatives locales, elle doit être accompagnée d'une politique plus dynamique d'aménagement du territoire.

Gersoises et gersois, vous savez que tout en restant **fidèle à mes convictions socialistes**, j'ai toujours souhaité **une vie publique plus tolérante,** plus ouverte à toutes les bonnes volontés. Je crois en avoir depuis longtemps donné l'exemple dans l'exercice de mes mandats locaux. Je ne saurais donc que partager la volonté de rassemblement à laquelle le Président de la République nous invite.

Dans un tel contexte, je resterai si vous le voulez bien, votre interprète, je continuerai à mettre toute **ma bonne volonté,** toute **mon énergie** et **mon expérience** au service d'une politique que vous avez largement approuvée et des intérêts **d'un département qui m'est cher.**

Docteur Jean LABORDE,
Maire d'Auch
Député sortant

Élections Législatives du 5 juin 1988

Deuxième Circonscription

Mademoiselle,

Madame,

Monsieur,

Depuis de nombreuses années j'exerce la responsabilité de Président du Conseil Général ; les lois de décentralisation en rapprochant les niveaux de décision du citoyen ont confié à l'Assemblée Départementale des tâches importantes et qui ont un rapport direct avec le quotidien.

Vous connaissez la manière dont je gère le Conseil Général et vous avez pu, peut-être, apprécier la relation que j'ai établie avec les élus, les socio-professionnels et les Gersois.

J'ai la conviction que nous avons encore beaucoup à faire ensemble pour assurer à notre département un avenir répondant à vos justes intérêts et à vos espoirs.

Au plan national, une économie saine, **une cohésion sociale** qui suppose la réduction des inégalités, **un enseignement et une formation professionnelle de haut niveau,** permettront à la France de gagner sa place dans une Europe renforcée.

En soutenant l'action du Président de la République, vous vous joindrez à **la mobilisation des volontés et des intelligences** pour le développement économique et pour une solidarité accrus entre tous les français.

Comme vous j'aime ce département ; pour lui, pour vous, je travaillerai comme je l'ai toujours fait ; je n'aurai d'autre souci que de défendre ses intérêts, dans **le respect de la justice** et des principes de bases de notre **République ; égalité des chances, refus de l'exclusion** sous quelque forme que ce soit.

Le Gers retrouvera, avec l'appui du Premier Ministre, la part à laquelle il peut prétendre dans l'effort de redistribution nationale.

Ensemble, j'en suis sûr, nous conduirons une action déterminée pour saisir toutes les possibilités qui vont s'offrir au monde du travail, à nos entreprises, nos artisans, nos agriculteurs.

Je vous remercie, par avance, de votre confiance.

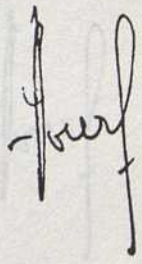

Jean-Pierre JOSEPH
Président
du Conseil Général
du Gers

Suppléant
Pierre BRET
Directeur
de la cave coopérative
de Condom

Élections Législatives des 5 et 12 juin 1988

Scrutin du 12 juin 1988

Deuxième Circonscription

Gersoises,
Gersois,

Je remercie toutes celles et tous ceux qui m'ont apporté leur soutien dimanche dernier ; la volonté d'union et de progrès qui s'est ainsi puissamment manifestée sur mon nom, me touche et me conforte dans mon entreprise.

François Mitterrand sait comment unir les Français. Michel Rocard veut conduire une politique de réconciliation, de justice sociale et de courage.

C'est à cette ambition qu'au sein de la majorité présidentielle, j'apporterai mon entier soutien.

Le Gers doit participer au grand élan de progrès et de justice sociale qui s'amorce au niveau national. Avec les élus, avec les organismes socio-professionnels, avec le monde associatif, avec tous ceux qui voudront prendre part à cette entreprise, je mettrai mon énergie, mon pouvoir, mon expérience de Président du Conseil Général au service du développement de notre économie, et de notre agriculture face au grand marché Européen de demain.

Mon action ira vers le renforcement des solidarités au profit des jeunes, des délaissés du progrès, des femmes plus frappées par le chômage que les hommes.

Avec les associations, je soutiendrai l'action culturelle, l'animation du milieu rural, le développement du sport et du loisir.

Je défendrai devant le Gouvernement les grands dossiers dont l'aboutissement conditionne la survie du Gers : le désenclavement, l'économie, le maintien du service public, l'armagnac, le tourisme, les productions agricoles, la formation des jeunes, l'hydraulique, en particulier la sauvegarde du canal de la Neste, l'insertion professionnelle des sans-emploi déjà engagée par le Conseil Général avec le concours de l'Etat.

Je mettrai tout en œuvre afin que la solidarité nationale joue en faveur de notre département.

Comme je l'ai fait depuis six ans, je serai à l'écoute de tous et de chacun, par delà les clivages et les appartenances.
Je souhaite rassembler autour de moi tous ceux qui sont épris de démocratie, de justice sociale, de progrès et de tolérance.

La volonté de rassemblement exprimée par le Président de la République est la condition du succès.

Fidèle à l'idéal qui a toujours été le mien, soucieux avant tout du bonheur des Gersois, je suis confiant.

Ensemble, nous ferons gagner le Gers.

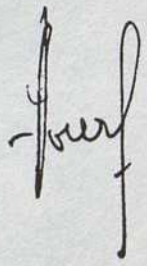

Jean-Pierre JOSEPH
Président
du Conseil Général
Candidat de la Majorité
Présidentielle

Suppléant
Pierre BRET
Directeur
de la Cave Coopérative
de Condom

32700 LECTOURE

GIRONDE

Première circonscription	**M. Jean VALLEIX**	élu au 2e tour
Deuxième circonscription	**M. Jacques CHABAN-DELMAS**	élu au 1er tour
Troisième circonscription	**Mme Catherine LALUMIERE**	élue au 2e tour
Quatrième circonscription	**M. Pierre GARMENDIA**	élu au 1er tour
Cinquième circonscription	**M. Pierre BRANA**	élu au 2e tour
Sixième circonscription	**M. Michel SAINTE-MARIE**	élu au 1er tour
Septième circonscription	**M. Pierre DUCOUT**	élu au 2e tour
Huitième circonscription	**M. Robert CAZALET**	élu au 2e tour
Neuvième circonscription	**M. Pierre LAGORCE**	élu au 2e tour
Dixième circonscription	**M. Gilbert MITTERRAND**	élu au 2e tour
Onzième circonscription	**M. Bernard MADRELLE**	élu au 1er tour

Résolu à vous défendre

Jean VALLEIX

votre député

UNION DU RASSEMBLEMENT ET DU CENTRE

Jean VALLEIX

Elections législatives de juin 1988
Première circonscription de la Gironde

Chère Madame, Cher Monsieur,

Vous me connaissez bien. Au service de tous, nous avons toujours mené ensemble une «politique propre», de droiture, de compréhension et d'union. Comme d'habitude, je n'attaquerai, pendant la campagne, aucun de mes concurrents ; mais ***aujourd'hui je suis obligé de vous dire ; attention !*** *Avec les élections du 5 juin tout est en cause : votre avenir, celui de la France ; la morale publique, la démocratie.*

Le Président de la République vous avait promis «rassemblement» et «ouverture». Son gouvernement comprend les partisans du combat idéologique le plus dur. La dissolution de l'Assemblée Nationale a été décidée à la hâte. Le Premier Ministre n'a même pas présenté son programme aux élus de la nation. ***Ne donnez pas un chèque en blanc au Parti Socialiste !***

N'oubliez pas 81-86 : l'insécurité et le terrorisme, la liberté de l'enseignement menacée, la dérive des mœurs, la main-mise de l'Etat. C'est demain la police dénigrée, l'armée peut-être, l'échec économique, la nouvelle pauvreté, les pertes d'emploi, le vote de ceux qui n'ont pas la nationalité française... Tout ce que vous avez condamné par votre vote en mars 1986 !

Qui peut vous défendre maintenant ? Votre député, *je vous défendrai à l'Assemblée Nationale. En deux ans, grâce au redressement économique, nous avons fait fléchir le chômage, recréé des emplois, développé la formation, renforcé les entreprises et la recherche. Toutes conditions au progrès de la justice sociale due à tous. Il reste tant à faire pour les jeunes, les familles, le 3e âge !*

Vous me voyez «sur le terrain», toujours prêt à vous écouter, à aider les démunis, ceux qui sont dans l'épreuve, à défendre vos quartiers, leur environnement à Bordeaux, à Caudéran, au Bouscat bien sûr et à Bruges maintenant.

Nous sommes attachés aux mêmes valeurs ; *je n'ai jamais varié : le respect de la vie, de l'être humain, de son existence ; la tolérance et le sens de l'autre ; la valorisation de la famille ; l'amour d'une France fidèle à sa mission pour l'Homme en Europe et dans le Monde.*

Je fais appel à votre confiance le 5 juin, résolu à vous défendre !

Sincèrement à vous

Jean VALLEIX
Député sortant
Maire du Bouscat
Président de la Commission Economique
du Conseil de l'Europe

Dominique VINCENT, Suppléant.

Union du **R**assemblement et du **C**entre

Vu les candidats

Tous unis pour la FRANCE

Résolu à vous défendre

Jean VALLEIX

votre député

UNION DU RASSEMBLEMENT ET DU CENTRE

Jean VALLEIX

Elections législatives du 12 juin 1988
Première circonscription de la Gironde

Chère Madame, Cher Monsieur,

*Votre confiance me touche profondément. Elle démontre, comme l'ont fait la majorité des Français dimanche dernier, que vous souhaitez «rééquilibrer les pouvoirs», **vous refusez «le tout socialiste»;** c'est tellement important pour le pays et pour vous. Cette confiance, jamais vous ne me l'avez manifestée si clairement dès le premier tour dans notre circonscription.*

***Pourtant rien n'est encore gagné,** jusqu'au dernier bulletin dépouillé dimanche prochain 12 juin. A vous qui vous êtes abstenu, comme à tous, je redis: tout reste en cause, votre niveau de vie, la France, la Démocratie.*

***Vous avez raison:** il faut confirmer la chance d'une majorité parlementaire en contrepoids à une majorité de gauche de l'Elysée à Matignon. Et de quel droit cette gauche se permet-elle de mettre «hors la loi» certains Français? Assez de divisions, de haines, de racisme fabriqué, sous couvert de rassemblement et d'ouverture!*

***Rassemblons-nous: Non pas contre mais pour.** Pour **l'Homme,** le respect de sa vie, de sa dignité, de sa sécurité, pour la liberté d'éducation de nos enfants - Pour **la France,** notre patrie - Les moyens de ces exigences: **une économie** libérée, dynamique; une volonté de tolérance et de **justice sociale** pour les jeunes, les familles, le 3e âge; pour les faibles, les démunis, ceux qui souffrent du chômage.*

***Résolu à vous défendre,** je vous remercie de votre confiance au service des Bordelais, des Caudéranais, des Bouscatais, des Brugeais et de leur cadre de vie!*

Pour l'amour de notre pays fidèle à sa mission pour l'Homme, en Europe et dans le Monde,

VOTONS dimanche prochain
TOUS UNIS POUR LA FRANCE.

Sincèrement à vous.

Jean VALLEIX
Député sortant
Maire du Bouscat
Président de la Commission Economique
du Conseil de l'Europe

Dominique VINCENT, Suppléant.

Union du **R**assemblement et du **C**entre

Vu les candidats

UFI. 33600 Pessac

ELECTIONS LÉGISLATIVES DE JUIN 1988
2e CIRCONSCRIPTION DE LA GIRONDE

UNION DU RASSEMBLEMENT ET DU CENTRE

UNION POUR BORDEAUX POUR LA FRANCE

Oui à « l'ouverture », non à la volte-face

- Dissoudre l'Assemblée Nationale après avoir déclaré que le nouveau gouvernement viendrait présenter sa politique devant le Parlement et que la dissolution n'interviendrait que si le gouvernement était « empêché d'agir »,
- Précipiter les élections sans laisser aux électeurs le temps de réfléchir,
- Désigner un gouvernement semblable à celui qui, à partir de 1981, a agi d'une si mauvaise manière qu'en mars 1986 vous l'avez sanctionné, en donnant la majorité à l'Union RPR - UDF - CNI,
- Recruter çà et là des hommes isolés et les annexer afin de faire croire à une ouverture alors que l'objectif réel est d'obtenir une Assemblée entièrement dans les mains du Parti Socialiste,

VOILA DES PREMIÈRES DÉCISIONS LOURDES DE CONSÉQUENCES POUR NOTRE AVENIR.

ET VOUS NE SEREZ PAS DUPES.

Afin d'éclairer votre choix de citoyens responsables, voici quelques résultats obtenus par la majorité que vous aviez élue il y a deux ans :

- Personnes âgées, handicapés, malades, exclus, nouveaux pauvres ont été protégés et secourus.
- La sécurité des biens et des personnes a été rétablie.
- Le pouvoir d'achat a été maintenu.
- Le taux de chômage des jeunes a baissé.
- Le nombre d'entreprises créatrices d'emplois a progressé.
- Le nombre de licenciements économiques a diminué.
- Le nombre de conflits du travail s'est réduit.

Le programme sur lequel vous nous aviez élus, en mars 1986, a été scrupuleusement respecté et les résultats sont là.

Mais il faut aller plus loin car notre action a pour premier but : améliorer la situation de chacune et de chacun d'entre vous. **C'EST LA RAISON MÊME DE MON ENGAGEMENT POLITIQUE.**

Ici à Bordeaux, jour après jour, c'est le combat que nous menons. Et nous le faisons pour l'épanouissement des êtres, par la sécurité, l'emploi, la formation, la culture, le sport, l'amélioration de nos quartiers et la concertation permanente.

AIDEZ-NOUS A POURSUIVRE CETTE TACHE PAR LE DIALOGUE, LA TOLÉRANCE ET LE RESPECT DE CHACUN.

Vous nous connaissez bien et soyez assurés que vos avis continueront à ne pas être négligés et que votre confiance ne sera pas trahie.

VIVE BORDEAUX, VIVE LA FRANCE.

Votre Maire,

Jacques CHABAN-DELMAS

Maire de Bordeaux
Commandeur de la Légion d'Honneur,
Compagnon de la Libération

Remplaçant éventuel :

Hugues MARTIN
Adjoint au Maire
Conseiller Général du 3e Canton

Vu le Candidat

UFI - 33600 Pessac

ELECTIONS LEGISLATIVES DES 5 ET 12 JUIN 1988

3ème circonscription de la Gironde

Député sortant : Catherine LALUMIERE

Remplaçant éventuel: Claude BARANDE

Le candidat

Avec la fille de Nelson MANDELA

N°1 de la liste girondine en 1986

Catherine LALUMIERE
Née le 3 août 1935
Elue député de la 3ème circonscription en juin 1981
Ministre de mai 81 à mars 86
Député de la Gironde depuis mars 86
Conseillère municipale de Bordeaux

Lors du Sommet de Luxembourg, novembre 85

L'affiche de la campagne de 1981

A Villenave

Claude BARANDE
Né le 12 juin 1937
Conseiller Général depuis 1973
Maire de Villenave d'Ornon depuis 1977
Conseiller Communautaire

Avec Harlem DESIR

Avec le Premier Ministre Michel ROCARD

Claude BARANDE

Avec Laurent FABIUS

Solidarité entre les générations

MAJORITE PRESIDENTIELLE POUR LA FRANCE UNIE

P.A. Bordeaux

Le 8 mai, les Français ont élu pour la seconde fois François MITTERRAND à la Présidence de la République. Cette confiance montre que le Président a su, de 1981 à 1988, et ce malgré de nombreuses difficultés, rester fidèle à ses objectifs de justice et de bonne gestion économique.

Au lendemain de cette victoire, le Président a nommé Michel ROCARD Premier Ministre et un gouvernement comprenant des socialistes, des radicaux de gauche et des républicains de progrès. Mais ce gouvernement ne disposait pas d'une majorité pour le soutenir à l'Assemblée Nationale. Les Français comprennent que, dans ces conditions, le Président de la République ait pris la décision de dissoudre l'Assemblée.

L'enjeu de ces élections est simple : donner à François MITTERRAND et à Michel ROCARD la majorité parlementaire dont ils ont besoin pour gouverner avec une volonté de rassemblement et d'union.

Ici, dans la 3ème circonscription de la Gironde qui comprend Talence, le 6ème canton de Bordeaux, Bègles et Villenave d'Ornon, mon remplaçant éventuel Claude BARANDE et moi-même, nous passons un contrat avec vous : nous soutiendrons le Président de la République et le gouvernement, nous chercherons à moderniser notre pays sans jamais sacrifier la justice sociale et à préparer l'avenir tout en répondant aux préoccupations quotidiennes des Français.

Fidèle à mes engagements socialistes, je souhaite, en tant que député, continuer à agir dans un esprit d'ouverture, d'efficacité et de générosité.

C. Lalumière

TROISIEME CIRCONSCRIPTION Dimanche 12 Juin 1988

LA FRANCE UNIE

MAJORITE PRESIDENTIELLE POUR LA FRANCE UNIE

A Talence, Bordeaux-Sud, Bègles et Villenave d'Ornon, Catherine LALUMIERE et son suppléant Claude BARANDE obtiennent dès le premier tour 47,64 % des voix. C'est la traduction d'un large soutien populaire. Tous les électeurs favorables aux idées de solidarité doivent se retrouver pour donner une Majorité au Président.

La Gauche, dans son ensemble, réalise sur la 3ème circonscription son deuxième score départemental avec 61,32 % des suffrages exprimés. C'est ce résultat très encourageant qu'il faut confirmer dimanche prochain par une mobilisation de toutes les forces de progrès.

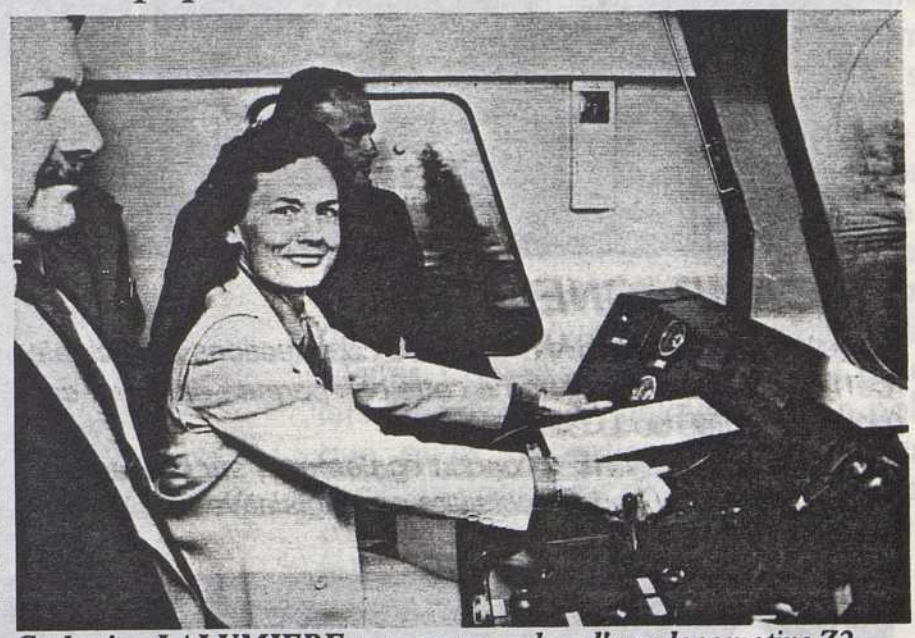

Catherine LALUMIERE aux commandes d'une locomotive Z2

Elue de la 3ème circonscription, en 1981, Catherine LALUMIERE, ici aux côtés d'Henri DESCHAMPS, ancien Maire socialiste de TALENCE, n'a pas cessé de suivre les dossiers de la circonscription avec son premier suppléant, Marcel JOIN.

En campagne depuis des semaines Catherine LALUMIERE arpente la circonscription. Photographiée ici avec son suppléant, le Maire socialiste de VILLENAVE, Claude BARANDE.

DE TOUS LES COMBATS

EN CAMPAGNE...

Face à Jacques CHABAN-DELMAS aux élections municipales de 1983, on la voit ici , lors de cette campagne , dans un café bordelais près de la Gare.
Catherine LALUMIERE a conduit également , sur l'ensemble du département , la liste socialiste aux législatives de 1986.

LA JEUNESSE, NOTRE AVENIR

Le Gouvernement de Michel ROCARD a inscrit l'éducation et la formation au rang de ses premières priorités. C'est ainsi qu'une des toutes premières mesures adoptées depuis le 8 Mai a consisté à inscrire plus de 1 Milliard de francs pour l'avenir de nos enfants. La mise en place d'un grand ministère d'Etat chargé de l'Education nationale montre le souci du nouveau gouvernement en la matière.

POUR LA MAJORITE PRESIDENTIELLE

Je remercie du fond du coeur les 19566 électeurs qui ont voté pour nous, Claude BARANDE et moi-même, dès le premier tour.

Désormais, dimanche prochain, le choix est encore plus simple : on vote pour ou contre la majorité présidentielle destinée à soutenir les efforts du Président et du Premier Ministre.
Je suis consciente des responsabilités qui vont peser sur les élus de cette Majorité Présidentielle. Je sais qu'il nous faudra tout faire pour réduire les injustices sociales, pour créer des emplois et diminuer le chômage, pour améliorer la formation professionnelle et donner des crédits à l'éducation et à la recherche.
Je sais qu'il nous faudra être ouverts à tous ceux qui, n'ayant pas voté pour nous au 1er tour, ont finalement choisi de nous porter leurs suffrages au second.
Ici sur le terrain ou à l'Assemblée Nationale, je souhaite rester fidèle à mes convictions socialistes et attentive aux difficultés, aux idées, aux espérances de ceux et de celles qui comptent sur moi pour les comprendre et les aider.

Catherine LALUMIERE

LA FRANCE UNIE

AVEC

PIERRE GARMENDIA

DEPUTE SORTANT
MAIRE ADJOINT DE CENON

MAJORITE PRESIDENTIELLE POUR LA FRANCE UNIE

République Française
Département de la Gironde
4e circonscription

ELECTIONS LEGISLATIVES DU 5 JUIN 1988

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,

Vous m'avez élu pour la première fois au mois de Novembre 1980 et réélu en 1981 et 1986.

Vous le savez, je n'ai ménagé ni mon temps, ni ma peine, pour servir les intérêts de notre Rive-Droite et de ses habitants.

Je suis intervenu sans cesse auprès des gouvernements successifs comme à l'Assemblée Nationale, en faveur de ceux qui me l'ont demandé en essayant de faire aboutir leurs requêtes. Mes collègues Elus, Maires, Conseillers Municipaux et Conseillers Généraux, à quelque horizon politique qu'ils appartiennent, savent aussi combien j'apprécie de travailler en étroite collaboration avec eux pour essayer de faire aboutir les dossiers dont ils ont la charge.

Je suis très attaché aux problèmes de l'emploi, toujours douloureux, à la formation des jeunes, aux problèmes des retraités, des personnes âgées, des handicapées et de tous ceux qui espèrent et méritent des conditions de vie meilleures. D'un autre côté, au plan économique, nous devons défendre nos artisans et nos commerçants, et préserver notre cadre de vie.

C'est à cela que je travaille depuis ma première élection, c'est ce combat que je souhaite poursuivre, aidé et bien secondé par mon ami Jean-Pierre SOUBIE, Suppléant, Maire de TRESSES.

Le grand projet de la Rocade Rive-Droite auquel je suis si attaché et dont j'ai obtenu la mise en chantier, prend forme. Avec lui, c'est l'espoir qui renaît d'un possible développement économique, d'une relance de l'activité commerciale et industrielle dans nos villes. Ces travaux, le Pont d'Arcins construit, devraient être terminés vers 1992. C'est une grande espérance !

1992 sera pour la FRANCE l'année de l'ouverture définitive à l'EUROPE. L'avenir de notre pays dépend de notre capacité à réussir l'ouverture de nos frontières.

Face à l'ampleur et à la gravité des problèmes qui se posent à la FRANCE, nous avons choisi massivement le 8 MAI dernier de reconduire le Président François MITTERRAND dans ses fonctions.

Désormais, il faut donner au Président de la République les moyens de gouverner et de réussir la FRANCE UNIE.

Vous qui, comme moi habitez la Rive-Droite, savez qu'ensemble nous arrivons à construire et à faire avancer les choses.

Il en va de même au plan national et international.

Plus juste et plus fraternelle, soudée par un vrai sens de la solidarité, la FRANCE UNIE ne pourra que gagner.

Demain, la FRANCE UNIE retrouvera toute sa place dans l'Europe et dans le monde.

LA FRANCE UNIE

— Donner la priorité à la formation et à la recherche.
— Moderniser l'économie dans le progrès social.
— Assurer la solidarité et la cohésion sociale (revenu minimum).
— Agir pour l'égalité des femmes et des hommes.
— Travailler à construire l'Europe.
— Veiller sur notre environnement.
— Garantir notre sécurité, encourager le désarmement et agir pour la Paix.
— Aider le développement du Tiers-Monde.
— Refuser toutes les exclusions.

Jean-Pierre SOUBIE

CANDIDAT SUPPLEANT
Maire de Tresses

Il faut donner au Président les moyens de réussir ce projet.
Pour cela et pour permettre au gouvernement de travailler, il faut une nouvelle majorité à l'Assemblée Nationale.

Aussi, dès le 5 JUIN

VOTEZ

Pierre GARMENDIA

Député sortant - Maire Adjoint de CENON,

et

Jean-Pierre SOUBIE

Suppléant - Maire de TRESSES,

CANDIDATS de la Majorité Présidentielle pour la FRANCE UNIE.

Imp. des 4-Pavillons - Lormont

Vu : les Candidats

LA FRANCE UNIE

AVEC

PIERRE BRANA

SUPPLEANT

Dr NOËL

MAJORITE PRESIDENTIELLE POUR LA FRANCE UNIE

ELECTIONS LEGISLATIVES DU 5 JUIN 1988

Le 8 mai,
les Françaises et les Français ont renouvelé leur confiance à François MITTERRAND pour diriger le pays. Ils l'ont réélu pour 7 ans, Président de la République.

Le 10 mai,
François MITTERRAND a choisi comme Premier ministre Michel ROCARD.

Pour permettre aujourd'hui à François MITTERRAND et Michel ROCARD de mener à bien la politique approuvée par la majorité des Français, une nouvelle assemblée va être élue les 5 et 12 juin pour 5 ans.

La Ve circonscription — le Médoc — se doit d'appartenir à cette majorité présidentielle.
Un député de cette majorité, c'est demain : progrès, justice et solidarité.
C'est aussi pour les Médocains la garantie d'être entendus.
C'est le moyen de faire gagner le Médoc

Pierre BRANA

Maire d'Eysines
Conseiller général et régional
Conseiller du Premier Ministre Michel ROCARD

et le **Docteur NOËL**
Maire-Conseiller général de Saint-Vivien de Médoc

sont les candidats de

LA MAJORITE PRESIDENTIELLE POUR LA FRANCE UNIE

LA FRANCE UNIE

1 - Elle donnera la priorité à la formation et à la recherche.
2 - Elle modernisera l'économie dans le progrès social.
3 - Elle assurera la solidarité et la cohésion sociale (revenu minimum).
4 - Elle agira pour l'égalité des femmes et des hommes.
5 - Elle travaillera à construire l'Europe.
6 - Elle veillera sur notre environnement.
7 - Elle multipliera les espaces de culture.
8 - Elle garantira notre sécurité, encouragera le désarmement et agira pour la paix.
9 - Elle aidera le développement du Tiers-Monde.
10 - Elle refusera toutes les exclusions.

LA FRANCE UNIE

AVEC

PIERRE BRANA

REMPLACANT EVENTUEL

Dr. Jacques NOËL

MAJORITE PRESIDENTIELLE POUR LA FRANCE UNIE

ELECTIONS LEGISLATIVES DU 12 JUIN 1988

Le 5 juin, avec 47,5% des voix, les électrices et les électeurs du Médoc m'ont placé très largement en tête de tous les candidats.

A vous qui m'avez apporté vos suffrages, je dis ma gratitude.

A vous qui n'avez pas émis le même vote ou qui vous êtes abstenu, je dis que nous allons nous rejoindre le 12 juin.

Que nul ne relâche son effort.

Pierre BRANA

FAIRE GAGNER LE MEDOC

Dimanche prochain, vous voterez pour la Majorité présidentielle, pour la France unie. Ainsi, vous permettrez à François MITTERRAND, Président, et à Michel ROCARD, Premier ministre, de mener à bien une politique axée sur trois priorités : la solidarité, la formation et l'efficacité économique, c'est-à-dire la lutte contre le chômage.

Vous choisirez un député qui sera à l'écoute de vos préoccupations, de vos espoirs, qui saura faire valoir vos intérêts et promouvoir un développement harmonieux du Médoc.

Un député qui — il l'a déjà montré en tant que Maire, Conseiller général, Conseiller régional — écoutera, comprendra, aidera, sans publicité tapageuse, mais avec humanité et efficacité.

REMPLAÇANT EVENTUEL

Dr Jacques NOËL

Un député qui, à l'Assemblée nationale comme auprès des ministères, interviendra — comme il le fait aujourd'hui à l'assemblée départementale ou régionale — pour le développement du Médoc, donnant aux Médocains et Médocaines la garantie d'être entendus. Il le fera en tenant compte des activités traditionnelles, mais aussi pour donner un essor aux secteurs de pointe.

Un député profondément attaché au terroir, à notre patrimoine historique et culturel, qui poursuivra à l'échelon national son action d'élu local en faveur de nos traditions et de notre environnement, gages d'un certain bonheur de vivre.

Oui, ensemble,
avec Pierre BRANA,
nous ferons gagner le Médoc.

Pierre BRANA

Maire d'Eysines
Conseiller général et régional
Conseiller du Premier Ministre Michel ROCARD

et le **Docteur Jacques NOËL**
Maire-Conseiller général de Saint-Vivien de Médoc

MAJORITE PRESIDENTIELLE POUR LA FRANCE UNIE

LA FRANCE UNIE

AVEC

MICHEL SAINTE-MARIE

SUPPLEANT
SERGE LAMAISON

MAJORITE PRESIDENTIELLE POUR LA FRANCE UNIE.

ELECTIONS LEGISLATIVES DU 5 JUIN 1988.

6EME CIRCONSCRIPTION DE LA GIRONDE

Le 8 Mai dernier, les Français ont réélu François MITTERRAND à la tête de l'Etat.

L'ampleur de cette victoire a plusieurs significations.

C'est d'abord le choix de la sécurité et celui de la stabilité des institutions ; c'est celui, aussi, du refus des exclusions afin que nul ne soit laissé sur le bord du chemin de la modernisation économique.

Fort de la confiance d'une majorité de Français, le Président de la République a voulu assurer sans délai, le fonctionnement normal de nos institutions en nommant un nouveau Premier Ministre, Michel ROCARD, avec pour mission de rechercher l'ouverture politique qui permettrait, enfin, aux Français, de s'unir autour des valeurs essentielles de la démocratie.

Malheureusement, Michel ROCARD s'est heurté à un fort esprit partisan qui a empêché une véritable ouverture. Ce n'est que partie remise.

Mais, pour que le Gouvernement dispose à l'Assemblée Nationale, d'une majorité stable, nécessaire pour mener à bien toute action efficace, conformément à l'esprit des institutions de la Ve République, il n'y a eu d'autre solution que de donner la parole au peuple.

C'est le sens de ces élections législatives : donner au Président de la République, une majorité pour unir la France.

Candidats de la majorité présidentielle dans cette nouvelle 6e circonscription de la Gironde, c'est notre volonté.

Maires des deux plus importantes communes de cette circonscription, MERIGNAC et SAINT MEDARD EN JALLES, forts de l'appui de plusieurs dizaines d'élus locaux, de Jean POMETAN, Maire du TAILLAN-MEDOC à Georges RICART, tout nouveau Maire du HAILLAN, nos concitoyens savent que notre premier souci est celui de la tolérance et notre volonté permanente rassembler sans distinction d'affiliation politique, toutes les bonnes volontés autour des idéaux de liberté, d'égalité et de fraternité avec pour seul critère, la compétence.

C'est à ce prix et en se soumettant à cette ardente obligation, que nos communes de l'ouest de l'agglomération bordelaise, LE HAILLAN, LE TAILLAN MEDOC, MARTIGNAS, MERIGNAC, SAINT AUBIN DU MEDOC, SAINT JEAN D'ILLAC, SAINT MEDARD EN JALLES, sont devenues autour du complexe technologique aéroportuaire et spatial, la technopole de fait de la Gironde.

Ce sont les mêmes principes qui doivent nous guider pour donner à Michel ROCARD, les moyens de gouverner et mettre en œuvre les priorités définies par François MITTERRAND : l'éducation et la formation parce qu'elles constituent la base de toute amélioration durable de la situation de l'emploi, notamment pour les jeunes et les femmes, la solidarité parce qu'il n'y a pas de progrès économique sans justice sociale, l'emploi et la compétitivité des entreprises parce que l'un et l'autre sont liés et sont aussi la condition de la prospérité commune.

Aussi, pour mieux servir notre pays et mieux traiter les problèmes courants de tous les Français, le 5 Juin prochain, donnez au Président de la République et au Gouvernement, la majorité solide, rassemblée et ouverte dont la France a besoin.

LA FRANCE UNIE

Elle donnera la priorité à la formation et à la recherche.
Elle modernisera l'économie dans le progrès social.
Elle assurera la solidarité et la cohésion sociale (revenu minimum).
Elle agira pour l'égalité des femmes et des hommes.
Elle travaillera à construire l'Europe.
Elle veillera sur notre environnement.
Elle multipliera les espaces de culture.
Elle garantira notre sécurité, encouragera le désarmement et agira pour la paix.
Elle aidera le développement du Tiers-Monde.
Elle refusera toutes les exclusions.

ELECTIONS LEGISLATIVES DU 5 JUIN 1988 -7° CIRCONSCRIPTION DE LA GIRONDE

MAJORITE PRESIDENTIELLE POUR UNE FRANCE UNIE

PIERRE DUCOUT
Alain ROUSSET

Pour le Progrès social et le Progrès économique

Un homme de terrain compétent et de dialogue

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Nous voterons dimanche prochain dans une nouvelle circonscription, la 7ème circonscription de la Gironde, qui comprend les cantons de PESSAC, GRADIGNAN et LA BREDE.

Le 8 mai, vous avez, à une large majorité, renouvelé votre confiance à François MITTERRAND.

Par votre vote, vous avez affirmé votre choix de faire avancer de pair, justice sociale et progrès économique, votre choix pour la priorité à l'éducation, l'égalité des chances, le renforcement des solidarités, le développement de la démocratie et des libertés, réaffirmant ainsi votre attachement aux valeurs de la République.

En élisant une nouvelle majorité législative, nous apporterons au Président de la République le soutien dont il a besoin pour mener à bien ses engagements et réaliser l'ouverture souhaitée.

Les candidats de la Majorité Présidentielle pour une France unie, veulent une France qui gagne, une France moteur de la construction européenne, une France facteur de paix dans le monde, une France unie en marche, celle que nous construirons ensemble,

Ensemble nous devons pouvoir vivre et travailler dans notre circonscription, pays de vignes et de forêts, pays des Graves et des Landes de Bordeaux, pays de la recherche et des nouvelles technologies.

Maire depuis 16 ans , Conseiller Général de la Gironde, fort de mon expérience professionnelle, tant dans le secteur public que privé, fort de mes convictions et de mon engagement ancien auprés du Président de la République,
avec Alain ROUSSET, homme de dynamisme et de compétence, j'agirai pour que l'épanouissement de chacun puisse se réaliser dans le respect des équilibres et le développement des solidarités collectives.

Nous disposons en commun d'atouts importants :
des enseignants compétents et dévoués,
des chercheurs remarquables, une Université de haut niveau,
des chefs d'entreprise dynamiques, des cadres, des techniciens, des ouvriers participant au progrés économique,
des hommes et des femmes qui se dévouent sans relâche pour faire avancer la vie associative, culturelle et sportive, indispensable pour renforcer la convivialité et lutter contre toutes les exclusions,
des jeunes porteurs de l'avenir,

Les forces vives de notre pays doivent disposer des moyens pour bâtir l'avenir.

Etre à l'écoute de tous, connaître les réalités locales, amener des réponses concrètes et efficaces aux questions de la vie quotidienne, dans les domaines de l'éducation, de l'emploi, du logement, de la formation, des solidarités, telle a toujours été ma démarche et ma réussite et telles sont mes priorités.

Ces priorités ont été réaffirmées avec force par le Président de la République et, dès le 13 Juin 1988, nous les ferons avancer ensemble.

Tous ensemble, je vous appelle à mettre en oeuvre les engagements qui sont les nôtres et à battre la droite des exclusions.

En votant pour Pierre DUCOUT et Alain ROUSSET,

Vous ferez gagner la Majorité Présidentielle pour une France Unie

Pierre Ducout

Pierre DUCOUT
45 ans
Maire de Cestas
Conseiller Général de la Gironde
Polytechnicien
Ingénieur Batiments Travaux Publics

Alain ROUSSET
37 ans
Ancien Directeur de Cabinet du Président du Conseil Régional d'Aquitaine
Diplomé d'Etudes Supérieures Juridiques
Diplomé de l'Institut d'Etudes Politiques de Paris

POUR LA 7° CIRCONSCRIPTION DE LA GIRONDE

Pierre DUCOUT

Alain ROUSSET

CANDIDATS DE LA MAJORITE PRESIDENTIELLE
POUR UNE FRANCE UNIE

Je remercie les 23792 électrices et électeurs de notre nouvelle circonscription qui, le 5 juin, m'ont apporté leurs suffrages.

L'ampleur de ce résultat montre l'espoir qu' a fait naître la réélection de **François MITTERRAND**, marque la volonté des hommes et des femmes de notre région des Graves et des Landes de Bordeaux de faire avancer ensemble, sur le terrain, les priorités essentielles pour notre Pays:
La formation, l'emploi, le logement et la solidarité.

J'appelle toutes celles et tous ceux qui m'ont apporté leur confiance à la confirmer le 12 juin.

J'appelle les Hommes et les Femmes de progrès à se rassembler pour défendre les valeurs fondamentales de la République.

J'appelle celles et ceux qui ne se sont pas encore exprimés à nous rejoindre pour gagner, et donner la majorité à
UNE FRANCE UNIE.

Homme de terrain, de compétence
et de dialogue,
je travaillerai avec vous, jour après jour,
pour donner à chacune et à chacun
toute sa place dans une France qui gagne.

Pierre Ducout

ELECTIONS LEGISLATIVES DU 12 JUIN 1988 -7° CIRCONSCRIPTION DE LA GIRONDE

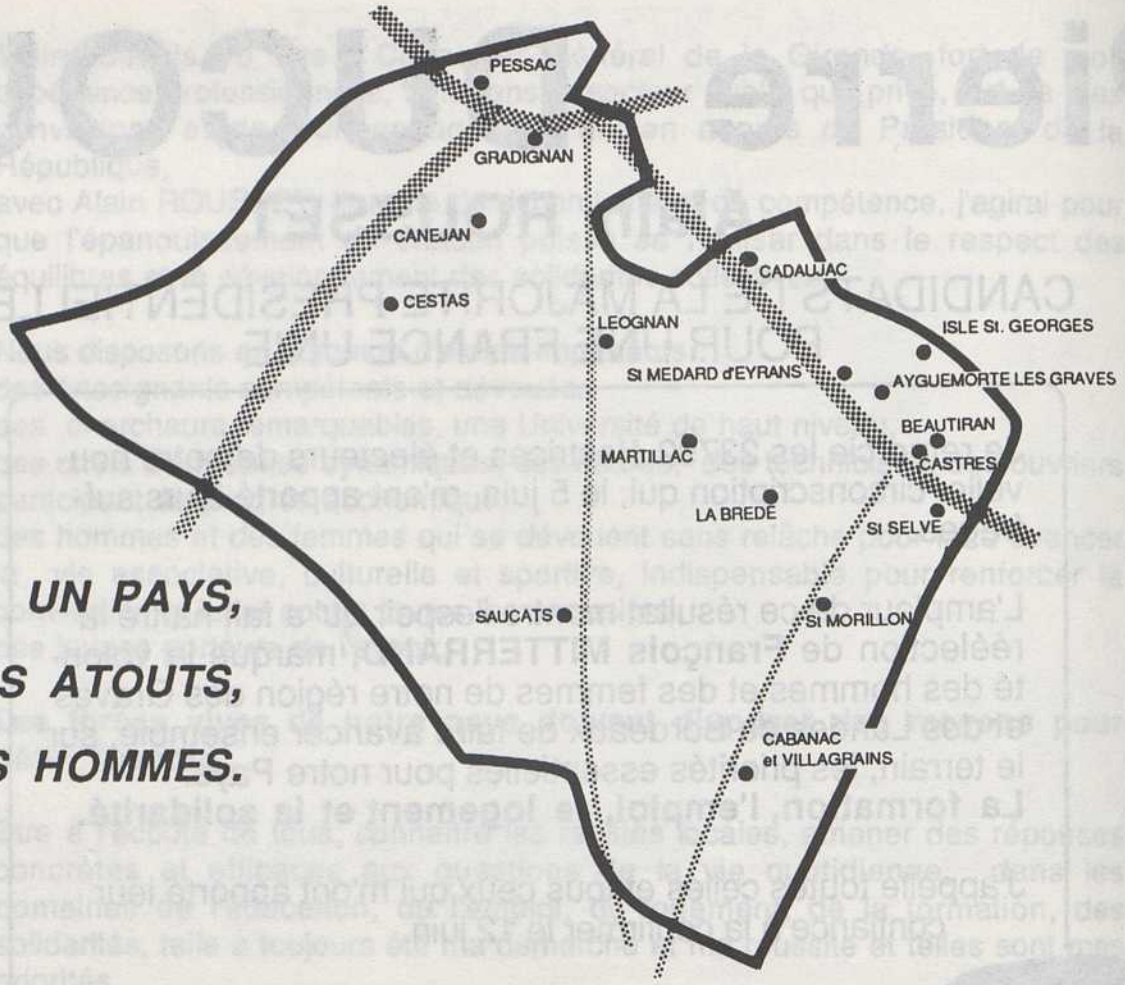

UN PAYS,

DES ATOUTS,

DES HOMMES.

Nous gagnerons ensemble, pour le progrès et la justice sociale par le progrès économique.

Nos valeurs communes s'appellent Liberté, Egalité, Fraternité.

Nous les ferons avancer ensemble, en barrant la route à la droite des exclusions. Je serai à l' écoute de la société, des citoyens et de leurs préoccupations quotidiennes, par la concertation et le dialogue.

Parce que votre voix est nécessaire à la Démocratie,

Faites vous entendre le 12 juin en votant pour

Pierre DUCOUT,
Candidat de la Majorité Présidentielle

Alain ROUSSET,
Suppléant

Vu les candidats

Election Législative du 5 juin 1988 • **REPUBLIQUE FRANÇAISE** • 8e circonscription de la Gironde

ROBERT CAZALET

UNION DU RASSEMBLEMENT ET DU CENTRE (RPR- UDF)

Chère Madame, Cher Monsieur,

Le 8 mai dernier, les Français ont réélu le Président de la République.
Chacun, bien entendu, respecte le suffrage universel.
Mais, contrairement à tout ce qu'il a dit dans sa campagne, il a voulu la formation d'un gouvernement entièrement socialiste. Puis, il a dissous l'Assemblée Nationale.

Vous allez voter le 5 juin pour y désigner vos représentants. C'est très important. Je sais que, comme moi, vous ne voulez pas connaître à nouveau les excès et le sectarisme dont tout le monde se souvient. Ils nous ont coûté trop cher : l'endettement de notre pays qu'il faut rembourser, la faillite des entreprises, l'augmentation du chômage, l'insécurité.

En 1986, vous avez condamné cette politique.
Une nouvelle majorité parlementaire à permis d'amorcer le redressement de la France

Il faut continuer dans cette voie. Nous nous engageons à :

• favoriser la création d'emplois
• réduire progressivement les impôts et les charges
• défendre :
le dynamisme de nos entreprises et de nos commerces,
la liberté économique,
la sécurité des personnes et la solidarité par la lutte contre la pauvreté et la précarité,
la tolérance et le respect de l'autre,
l'amour et la fierté de la France, capable de rayonner
en Europe et dans le monde.

JE POURSUIVRAI MON ACTION

AVEC MON SUPPLEANT, PIERRE ESPAGNET

**AU SERVICE DE TOUTES ET DE TOUS,
COMME JE L'AI TOUJOURS FAIT.**

POUR DEFENDRE LES ACTIVITES DU BASSIN D'ARCACHON, DU BAZADAIS, DES LANDES GIRONDINES:

l'ostréiculture et la pêche • l'agriculture : la sylviculture, la maïsiculture, la polyculture • le commerce et l'artisanat • le tourisme • les chasses traditionnelles.

JE M'ENGAGE

• A ne jamais oublier nos anciens et à faire le nécessaire pour leur permettre une vie meilleure ;

• A préparer l'avenir, entendre et écouter nos jeunes, leur donner une véritable formation, adaptée aux besoins des entreprises qui créent des emplois.

POUR UNE FRANCE FORTE DANS UNE EUROPE UNIE

ROBERT CAZALET

**DEPUTE SORTANT - VICE-PRESIDENT DU CONSEIL GENERAL DE LA GIRONDE
MAIRE DE LEGE - CAP FERRET
PRESIDENT DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DU BASSIN D'ARCACHON**

REMPLAÇANT EVENTUEL:
PIERRE ESPAGNET

**Conseiller Général du
canton de Grignols
Maire de Lerme et Musset**

Imprimerie G. TARIS - Bordeaux

VU LE CANDIDAT

Elections Législatives du 12 juin 1988 • **REPUBLIQUE FRANÇAISE** • 8e circonscription de la Gironde

ROBERT CAZALET

UNION DU RASSEMBLEMENT ET DU CENTRE
(RPR - UDF - CNI)

Chère Madame, Chère Mademoiselle, Cher Monsieur,

Vous avez été très nombreux, dimanche dernier, dans le Bassin d'Arcachon, les Landes Girondines et le Bazadais, à me renouveler votre confiance.

Je vous en remercie chaleureusement.

Les résultats du premier tour de l'élection législative ont semblé démontrer que les Français ont pris conscience du danger qui existe à laisser la totalité des pouvoirs entre les mains d'un seul parti.

Dimanche 12 juin, je vous demande de confirmer votre vote en faveur de l'équilibre des pouvoirs.

A ceux qui ont exprimé un choix différent au premier tour, mais partagent pour l'essentiel les options libérales que j'ai toujours défendues, je dis toute l'importance de leur vote du 12 juin pour notre circonscription, pour la Gironde et pour la France.

Je fais aussi appel à la conscience et à l'esprit civique de ceux qui ne se sont pas rendus aux urnes le 5 juin.
Chacun, face à sa responsabilité, doit mesurer le véritable **ENJEU** de cette élection et se prononcer pour son avenir et celui de notre pays.

Seul candidat du terroir, que je défends depuis de nombreuses années, j'ai besoin, pour poursuivre mon action, du soutien du plus grand nombre.

Ensemble, nous contribuerons à améliorer l'avenir de notre région et de la France.

PAS UNE VOIX NE DOIT MANQUER DIMANCHE 12 JUIN

POUR FAIRE TRIOMPHER :

- la solidarité et la lutte contre le chômage
- la tolérance mais la sécurité
- le respect de l'Autre
- la liberté d'entreprendre
- la politique de redressement de notre pays, engagée depuis 1986

POUR FAIRE DE LA FRANCE UN PARTENAIRE FORT ET RESPECTÉ DANS L'EUROPE DE 1992 ET DANS LE MONDE

Vous le savez, ces objectifs sont les miens.
Avec détermination, je continuerai de les défendre.
Avec votre aide, le 12 juin, pour la 8e circonscription,
pour la Gironde et pour la France,

TOUS ENSEMBLE, NOUS ALLONS GAGNER

ROBERT CAZALET

DÉPUTÉ SORTANT - VICE-PRÉSIDENT DU CONSEIL GÉNÉRAL DE LA GIRONDE
MAIRE DE LÈGE - CAP FERRET
PRÉSIDENT DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DU BASSIN D'ARCACHON

REMPLAÇANT ÉVENTUEL: PIERRE ESPAGNET

Conseiller Général du canton de Grignols
Maire de Lerm-et-Musset

UFI - 33600 Pessac

VU LE CANDIDAT

LA FRANCE UNIE

AVEC

PIERRE LAGORCE

SUPPLEANT

GUY TRUPIN

MAJORITE PRESIDENTIELLE POUR LA FRANCE UNIE

ELECTIONS LEGISLATIVES DU 5 JUIN 1988

Le 8 mai,
les Françaises et les Français ont renouvelé leur confiance à François MITTERRAND pour diriger le pays. Ils l'ont réélu pour 7 ans, Président de la République.

Le 10 mai,
François MITTERRAND a choisi comme Premier ministre Michel ROCARD.

Pour permettre aujourd'hui à François MITTERRAND et Michel ROCARD de mener à bien la politique approuvée par la majorité des Français, une nouvelle assemblée va être élue les 5 et 12 juin pour 5 ans.

Cette nouvelle assemblée doit comprendre une majorité qui permette au Président de la République d'appliquer les grandes lignes du programme qu'il a exposées au cours de la campagne électorale présidentielle et notamment dans sa Lettre à tous les Français.

Le mode de scrutin de mars 1986 n'avait pas permis à notre circonscription d'être représentée au Parlement. Aujourd'hui, vous avez à nouveau la possibilité d'élire VOTRE DEPUTE.

Ce député sera, de nouveau si vous le voulez bien, Pierre LAGORCE.

Pierre LAGORCE,
(aidé par son suppléant Guy TRUPIN qui s'occupera spécialement du nouveau canton de CREON dont il est Conseiller Général) est prêt à mettre, comme il l'a fait pendant 19 ans, son expérience et son dévouement à la disposition de tous et au service de la FRANCE.

Pierre LAGORCE

Maire de Langon
Conseiller régional d'Aquitaine
Ancien Vice-Président de l'Assemblée Nationale
Officier de la Légion d'Honneur

et **Guy TRUPIN**

Maire de Camblanes et Meynac
Conseiller général du Canton de Créon
Président du S.E.M.O.C.T.O.M

sont les candidats de

LA MAJORITE PRESIDENTIELLE POUR LA FRANCE UNIE

présentés par le
PARTI SOCIALISTE

LA FRANCE UNIE

1 - Elle donnera la priorité à la formation et à la recherche.
2 - Elle modernisera l'économie dans le progrès social.
3 - Elle assurera la solidarité et la cohésion sociale (revenu minimum).
4 - Elle agira pour l'égalité des femmes et des hommes.
5 - Elle travaillera à construire l'Europe.
6 - Elle veillera sur notre environnement.
7 - Elle multipliera les espaces de culture.
8 - Elle garantira notre sécurité, encouragera le désarmement et agira pour la paix.
9 - Elle aidera le développement du Tiers-Monde.
10 - Elle refusera toutes les exclusions.

VU LE CANDIDAT

LA FRANCE UNIE

PIERRE LAGORCE

SUPPLEANT GUY TRUPIN

MAJORITE PRESIDENTIELLE POUR LA FRANCE UNIE

ELECTIONS LEGISLATIVES DU 12 JUIN 1988.

REMERCIEMENTS et APPEL

Mademoiselle, Madame, Monsieur,

Avant le 1er Tour, je vous adressais une lettre pour vous soumettre ma candidature à la députation.

Aujourd'hui, je veux vous exprimer, à la fois mes remerciements chaleureux et ma profonde gratitude pour la confiance manifestée par les ***25 745 voix*** *qui se sont portées sur mon nom.*

Le 12 juin, je vous demande de ***confirmer*** *votre choix et de* ***persuader*** *toutes celles et tous ceux, qui lors du 1er Tour, ont préféré s'abstenir ou porter leur suffrage sur un autre candidat,* ***de voter pour moi.***

Vous connaissez mon attachement à la ***solidarité,*** *à la* ***générosité,*** *à la* ***justice.***

Vous connaissez mon ***profond respect*** *des convictions de chacune et de chacun par la pratique permanente de la tolérance.*

Raisonnablement attaché à la gauche, soucieux de son rassemblement autour de nos valeurs communes, je sais être le candidat de la stabilité, de la continuité et de l'ouverture dans la fidélité.

Le ***12 juin,*** *je sais que toutes et tous vous me rejoindrez pour soutenir l'action du* ***Président François MITTERRAND,*** *dans son œuvre d'unification, d'ouverture, pour le maintien d'une FRANCE forte, généreuse et solidaire.*

Pierre LAGORCE

VU LE CANDIDAT

LA FRANCE UNIE

AVEC

Gilbert MITTERRAND

Suppléant

Noël MAMÈRE

MAJORITE PRESIDENTIELLE
POUR LA FRANCE UNIE

ELECTIONS LEGISLATIVES DE JUIN 1988

Electrices,
Electeurs,
Chers Compatriotes
de la dixième circonscription.

Le 8 mai 1988 les Français ont choisi leur Président.

Ils l'ont fait clairement et sans ambiguité : à travers la personne de celui qu'ils ont élu, ils ont choisi de maintenir et de défendre les valeurs de la République - liberté, tolérance, démocratie, fraternité et solidarité - en même temps qu'ils ont souhaité une réelle ouverture politique.

Nos compatriotes ont compris et largement approuvé le message du Président de la République : une France politiquement coupée en deux, des Français divisés, une partie de nos compatriotes rejetés dans la solitude et la misère, nous empêcheront d'aborder avec succès les grandes échéances qui nous attendent, notamment l'Europe sans frontières du 31 décembre 1992.

Il faut maintenant que l'élan du 8 mai se traduise, sans esprit de revanche ni sectarisme, dans notre action et dans nos lois. Pour cela, **nous avons besoin d'une Assemblée Nationale qui aide le Président de la République FRANÇOIS MITTERRAND à réaliser sa mission et qui assure au gouvernement de MICHEL ROCARD une majorité stable.**

C'est pourquoi je me présente de nouveau à vos suffrages avec le désir de contribuer à l'œuvre qui nous attend : **former les jeunes, développer les technologies modernes, rechercher l'égalité des chances entre tous, garantir la solidarité nationale et la protection sociale, impulser l'esprit d'entreprise afin que notre pays soit davantage encore entendu et respecté partout où se construisent la Paix et l'Europe.**

Je me présente de nouveau à vos suffrages avec également la volonté de poursuivre les actions qui m'ont permis, avec vous, de représenter les intérêts du Libournais, dans le respect de son identité économique et de sa spécificité agricole et viticole.

Aider à l'implantation d'emplois nouveaux, à la venue d'entreprises ou d'Écoles nouvelles,
rénover les lycées, collèges, et autres lieux de formations,
moderniser les équipements au service des familles du Libournais (hôpitaux, maisons de retraite par exemple...)
ont toujours fait partie et font toujours partie de mes préoccupations. Vous le savez bien.

Mais chacun sait aussi qu'il y a encore beaucoup à faire en Gironde : le chômage continue à frapper notre département, trop des nôtres se sentent injustement exclus, trop de jeunes sont inquiets, trop de familles s'interrogent.

Élu à l'Assemblée Nationale, je resterai disponible et à votre écoute comme je l'ai toujours été, proche des plus défavorisés, au service de nos entreprises qui sont la clé de l'emploi. Depuis 1981, j'ai l'honneur de représenter le Libournais et la Gironde à l'Assemblée Nationale : nous nous connaissons bien et vous savez que j'ai tenu à me placer au service de tous, quelles que soient les sensibilités politiques et philosophiques de ceux qui ont fait appel à moi.

Avec mon suppléant Noël Mamère, lui aussi totalement dévoué au bien public, nous voulons former une équipe qui contribuera, à l'Assemblée Nationale, à unir la France et à rassembler les Français.

Vive la dixième circonscription !
Vive la Gironde !
Vive la France !

Gilbert MITTERRAND,
Député sortant,
Conseiller Régional d'Aquitaine,
Conseiller Municipal de Libourne.

Remplaçant éventuel
Noël MAMÈRE
Journaliste.

Imp. Jarlet

Vu : LES CANDIDATS.

LA FRANCE UNIE

AVEC

Gilbert MITTERRAND

Suppléant

Noël MAMÈRE

Madame,
Mademoiselle,
Monsieur,
Chers Concitoyens,

Nous remercions chaleureusement les 24 026 électrices et électeurs du LIBOURNAIS qui nous ont accordé leur confiance au premier tour de ces élections législatives.

Ils nous placent en tête des candidats de la 10e circonscription de la GIRONDE et manifestent ainsi leur espoir en une France unie et rassemblée.

A l'image de la France et de notre département, ils confirment également leur confiance à la politique voulue par le Président de la République.

Ils souhaitent maintenant une majorité stable et cohérente à l'Assemblée Nationale pour soutenir l'action entreprise par le Gouvernement.

Notre LIBOURNAIS doit rencontrer cette volonté nationale.

Pour réussir la France unie et rassemblée, souhaitée par une large majorité, il faut conforter ce grand mouvement qui assurera à notre pays le progrès économique, la justice sociale, la solidarité nationale et la paix si nécessaires pour affronter ensemble les grands défis de demain et répondre aux aspirations quotidiennes de nos concitoyens.

Pour réussir la France unie et rassemblée, nous voulons œuvrer dans le sens d'une plus juste répartition du fruit des efforts de tous.

Pour réussir la France unie et rassemblée, nous en appelons au renforcement de la cohésion sociale par le dialogue, la tolérance et le respect de nos valeurs démocratiques et républicaines.

Dimanche 12 juin, en confirmant par votre vote cette détermination et cette confiance, je serai honoré d'être votre Député pour continuer à agir au service de tous, de la France, et de notre LIBOURNAIS.

Recevez, Madame, Mademoiselle, Monsieur, Chers Concitoyens, l'assurance de notre sincère dévouement.

Noël MAMÈRE. Gilbert MITTERRAND.

MAJORITE PRESIDENTIELLE POUR LA FRANCE UNIE
ELECTIONS LEGISLATIVES DE JUIN 1988

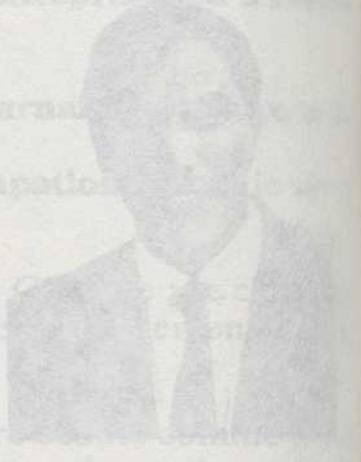

Suppléant

Noël

MAMÈRE

LA FRANCE UNIE

AVEC

BERNARD MADRELLE

ANCIEN DEPUTE
CONSEILLER REGIONAL D'AQUITAINE
CONSEILLER GENERAL DE BLAYE
MAIRE DE SAINT-SEURIN-DE-CURSAC

MAJORITE PRESIDENTIELLE POUR LA FRANCE UNIE

République Française
Département de la Gironde
11e circonscription

ELECTIONS LEGISLATIVES DU 5 JUIN 1988

Electrices, Electeurs,

Par la réélection de **François MITTERRAND** le 8 Mai dernier, la FRANCE s'est grandie.

Elle a gagné l'estime générale des observateurs étrangers.

Elle a gagné en autorité morale en repoussant, sans ambiguïté, les excès idéologiques, les sectarismes pervers, les intolérances haineuses, tout en appelant de ses vœux une solidarité plus grande, une économie plus forte, une société plus juste..

La GIRONDE et notre 11e circonscription peuvent être fières de leur contribution résolue à ce vote de sagesse et d'espoir.

Les 5 et 12 Juin prochains, c'est à un **vote de raison** qu'en appelle le Président de la République.

Face à un centre divisé, dont certaines composantes se laissent, une fois encore, piéger dans les rets du R.P.R. et séduire par un retour aux combinaisons douteuses de la IVe République, le Pays ne peut attendre.

L'esprit des institutions de la Ve République, les échéances de la construction européenne, de la politique agricole commune, de la modernisation économique et sociale du Pays plaident pour plus de clarté et de stabilité.

Notre devoir est de donner à François MITTERRAND les moyens de gouverner la FRANCE à l'écart des idéologies, des querelles partisanes et de l'instabilité permanente souhaitée par ses opposants.

Pour cela, **nous devons confirmer avec force notre vote du 8 Mai !**

Nous le devons aussi à cette circonscription affaiblie depuis deux ans par trop d'attentisme et de promesses trahies, en matière agricole, en matière de développement économique, de développement touristique, de désenclavement, de mise en valeur de notre patrimoine architectural et culturel, d'action sociale et d'emploi.

Enfant du pays, élu de cette région depuis 1976, député durant huit années, conforté par de nombreux contacts sur le terrain avec la population et les élus locaux, **je sollicite à nouveau vos suffrages au nom de la Majorité Présidentielle pour la FRANCE unie.**

Je compte sur votre confiance renouvelée afin que pas une voix du 8 Mai ne manque à mon appel.

Soyons-en persuadés, ce n'est qu'à ce prix de clarté et de sécurité que l'ouverture souhaitée par le Président MITTERRAND pourra se réaliser.

Tous ensemble, aidons-le à mettre sur les rails une FRANCE apaisée et forte !

BERNARD MADRELLE

CANDIDAT SUPPLEANT

Jean-Louis BIAIS

Professeur au Collège de Coutras
Conseiller Municipal de Bonzac

LA FRANCE UNIE

1. Elle donnera la priorité à la formation et à la recherche.
2. Elle modernisera l'économie dans le progrès social.
3. Elle assurera la solidarité et la cohésion sociale (revenu minimum).
4. Elle agira pour l'égalité des femmes et des hommes.
5. Elle travaillera à construire l'Europe.
6. Elle veillera sur notre environnement.
7. Elle multipliera les espaces de culture.
8. Elle garantira notre sécurité, encouragera le désarmement et agira pour la paix.
9. Elle aidera le développement du Tiers-Monde.
10. Elle refusera toutes les exclusions.

Imp. des 4-Pavillons - Lormont

Vu : les Candidats

HERAULT

Première circonscription	**M. Willy DIMEGLIO**	élu au 2e tour
Deuxième circonscription	**M. Gérard SAUMADE**	élu au 2e tour
Troisième circonscription	**M. René COUVEINHES**	élu au 2e tour
Quatrième circonscription	**M. Georges FRECHE**	élu au 2e tour
Cinquième circonscription	**M. Bernard NAYRAL**	élu au 2e tour
Sixième circonscription	**M. Alain BARRAU**	élu au 2e tour
Septième circonscription	**M. Jean LACOMBE**	élu au 2e tour

VOTRE VRAI DÉPUTÉ WILLY DIMEGLIO Michel VAILLA

Union du Rassemblement et du Centre - R.P.R. - U.D.F. - Parti Républicain - Centre des Démocrates Sociaux - Parti Radical - Parti Social Démocrate

ELECTIONS LÉGISLATIVES JUIN 1988, 1re CIRCONSCRIPTION

LES 9 ET UNE RAISONS DE CHOISIR WILLY DIMEGLIO

1 UN HOMME FIDELE A NOS COMMUNES

Dans nos communes **on connait bien** Willy DIMEGLIO ; quelqu'aient été les événements, il a toujours été présent. Il ne fait pas partie de ces trop nombreux candidats que l'on ne voit qu'à la veille des élections.

2 UN HOMME EFFICACE

Il a tenu ses engagements, il a su faire avancer ses idées, défendre les projets de nos communes en déjouant les pièges administratifs, en dégageant des crédits. Il s'est employé à plaider avec acharnement tous les dossiers.

3 UNE CONSCIENCE ET DES CONVICTIONS

Il n'est pas de ceux dont l'opportunisme trace des lignes politiques en zig-zag. Son parcours politique est une **leçon de fidélité**. Willy DIMEGLIO a toujours été dans le même camp : le camp de la liberté, de la France et des Français.

4 UN IDEAL DE JUSTICE UNE EXIGENCE DE LIBERTE

Comme tous ceux qui ont dû traverser des épreuves dans la vie, Willy DIMEGLIO a **le cœur à vif face aux injustices**.
Sensible plus que d'autres aux difficultés des plus défavorisés, la justice est son combat. A cet idéal, il met lui-même une exigence : **la défense absolue de la liberté**.
Pour Willy DIMEGLIO, rien ne peut ni ne doit justifier une perte de liberté même provisoire, il est des exigences sur lesquelles on ne peut transiger.

5 UN RESPONSABLE DE DIMENSION NATIONALE

A Paris, il est connu et apprécié. Ses qualités de battant, d'homme compétent ont été reconnues A l'Assemblée Nationale, il compte de nombreux amis, les jeunes députés du Parti Républicain se sont spontanément regroupés autour de sa personnalité. Dans les ministères, les hauts fonctionnaires apprécient le sérieux de ses dossiers.

6 UN VRAI DEPUTE

Un vrai député , c'est quelqu'un qui sait écouter, mais qui sait aussi se faire écouter à l'Assemblée Nationale. Willy DIMEGLIO a montré qu'il était **à la disposition de nous tous**. De tous, quelles que soient les opinions politiques de chacun. On sait aussi qu'il est un animateur de l'Assemblée Nationale, apprécié non seulement de ses amis, mais également de ses adversaires. Il sait parler d'une voix convaincante et être entendu.

7 UNE CANDIDATURE D'UNION

Une candidature d'Union du Rassemblement et du Centre. Les élections du 5 juin présentent une grande importance. C'est l'occasion donnée aux électeurs de corriger un déséquilibre et d'éviter la mise en place du tout état socialiste. Un socialiste de plus à l'Assemblée Nationale ne changera rien.

8 UN HOMME DISPONIBLE ET ACCUEILLANT

En 2 ans, Willy DIMEGLIO a tenu 227 permanences, reçu 2712 personnes, traité 1093 dossiers de stages et d'emplois, réalisé 16456 interventions. Il est par ailleurs intervenu 14 fois à la tribune de l'Assemblée, posé 2 questions d'actualité au Gouvernement. Enfin, il a effectué 144 visites dans nos communes et nos quartiers.

9 L'HOMME DE LA SITUATION

Willy DIMEGLIO est l'homme qu'il nous faut ici parce que nous avons besoin d'un vrai Député, **d'un Député dynamique**. Maintenant parce qu'il faut donner à notre département, à notre région les hommes dont elle a besoin Dans les circonstances actuelles, la France a besoin de femmes et d'hommes responsables comme Willy DIMEGLIO.

VOTRE VRAI DÉPUTÉ WILLY DIMEGLIO suppléant : Michel VAILLA

Union du Rassemblement et du Centre - PRR - UDF Parti Républicain - Centre des Démocrates Sociaux - Parti Radical - Parti Social Démocrate

WILLY DIMEGLIO : 2 ANS DE TRAVAIL, UN BILAN REMARQUABLE.

En 2 ans de présence à l'Assemblée Nationale, Willy Dimeglio a effectué un formidable travail.

- *Pour la mensualisation des retraites.*
- *Pour la liberté de communication.*
- *Pour la suppression de la taxe sur les magnétoscopes.*
- *Pour un nouveau commissariat de police à Montpellier.*
- *Pour la baisse de la T.V.A. sur les disques.*
- *Pour l'aéroport international de Fréjorgues.*
- *Pour l'augmentation des effectifs de Police à Montpellier.*
- *Pour l'Université Paul Valéry.*
- *Pour la lutte contre la pauvreté avec ATD Quart Monde.*
- *En faveur des Chrétiens du Liban.*
- *Pour les rapatriés.*
- *Contre les chèques payants.*
- *Pour la vie associative.*
- *Pour les déductions fiscales.*
- *Pour les veuves de guerre.*
- *Pour le développement de la culture artistique à l'école.*
- *Pour une Caserne de C.R.S. à Montpellier.*
- *Etc.*

Michel VAILLAT
Maire de Lattes
Conseiller Général

Mieux qu'un suppléant, un partenaire efficace.

TEMOIGNAGES

"Willy et Michel, une sacrée équipe."

Je suis heureux et fier d'avoir Willy DIMEGLIO pour ami. Sincère, loyal, fidèle, Willy est un homme de convictions qui n'hésite pas à aller au bout du monde pour défendre ses idées de liberté et de justice. Au cours des deux années passées à l'Assemblée, il a fait la démonstration qu'il avait une stature nationale. C'est un exemple.

Avec Michel VAILLAT, autre ami dévoué, chaleureux, dynamique, ils forment "une sacrée équipe". Je suis sûr que tous les gens de bon sens le reconnaîtront.

François LEOTARD

"Un artisan de l'Union."

Ensemble nous avons toujours souhaité l'union. Aujourd'hui elle est entièrement réalisée. Tu peux compter sur mon appui total et sur l'ensemble des responsables et des militants du R.P.R.

René COUVEINHES
Président Départemental du RPR
Maire de La Grande-Motte.

"Vous avez toujours répondu présent."

Chaque fois que la commune a eu besoin de vous, vous avez répondu présent et vous avez défendu vos dossiers avec une grande efficacité. Chaque fois qu'un palavisien, qu'une palavasienne ont fait appel à vos services, vous vous êtes mis à leur disposition.

Jacques GIRET
Maire de Palavas-les-Flots.

"Ensemble pour la liberté."

J.P.P. BLOCH
Vice-Président du Parti Social Démocrate.

"Défenseur des valeurs essentielles : celles de la famille et de la solidarité."

Rosie DAUVERCHAIN
Présidente de Femme-Avenir.

"Un infatigable travailleur."

Pendant les deux années passées à mes côtés, tu as été un infatigable travailleur, connaissant parfaitement ses dossiers.

Jean-Claude GAUDIN
Président du Groupe UDF à l'Assemblée Nationale.

"Un battant."

Tu as, par tes qualités de battant, par ton courage, considérablement aidé au règlement des problèmes de l'indemnisation des retraites.

André SANTINI
Ancien Ministre des Rapatriés.

"Je ne doute pas de ta victoire."

J'ai pu, à l'Assemblée Nationale et sur le terrain, à Montpellier, mesurer ton efficacité. Je suis sûr que ton action est appréciée. Je ne doute pas de ta victoire.

Jacques BLANC
Président du Conseil Régional
Languedoc-Roussillon.

"Il faudrait beaucoup de Dimeglio à l'Assemblée."

La France a besoin de députés toniques, dynamiques, ayant le sens de l'honneur, l'amour du drapeau et de l'intérêt général. Bref, il faudrait beaucoup de Dimeglio à l'Assemblée Nationale.

Général BIGEARD

"Vous comprenez nos difficultés quotidiennes."

Merci du fond du cœur de votre aide. A notre tour, nous allons vous aider.

Stéphanie COURTOIS
Mouvement des Jeunes du Rassemblement et du Centre.

"Dans l'intérêt de la circonscription."

Sans grand tapage, mais avec ténacité, avec ardeur et avec beaucoup de bonheur, vous avez toujours abouti à la satisfaction de tous dans vos entreprises.

Vous avez choisi comme suppléant un homme actif et d'un très grand sérieux, mon collègue et ami Michel VAILLAT, maire de Lattes, à tous les deux ainsi que vous l'avez déjà prouvé au cours de vos mandats de Conseillers Généraux, vous ferez du bon travail dans l'intérêt de la circonscription.

Robert-Félix FABRE
Maire de PEROLS
Ancien Député de l'Hérault

SOUTENEZ WILLY DIMEGLIO ET MICHEL VAILLAT

DES LE DIMANCHE 5 JUIN VOTEZ UTILE

Union du Rassemblement et du Centre - R.P.R. U.D.F. Parti Républicain - Centre des Démocrates Sociaux - Parti Radical - Parti Social Démocrate - CNI

LES 9 ET UNE RAISONS DE CHOISIR WILLY DIMEGLIO

1 UN HOMME FIDELE A NOS COMMUNES

Dans nos communes **on connait bien** Willy DIMEGLIO ; quelqu'aient été les événements, il a toujours été présent. Il ne fait pas partie de ces trop nombreux candidats que l'on ne voit qu'à la veille des élections.

2 UN HOMME EFFICACE

Il a tenu ses engagements, il a su faire avancer ses idées, défendre les projets de nos communes en déjouant les pièges administratifs, en dégageant des crédits. Il s'est employé à plaider avec acharnement tous les dossiers.

3 UNE CONSCIENCE ET DES CONVICTIONS

Il n'est pas de ceux dont l'opportunisme trace des lignes politiques en zig-zag. Son parcours politique est une **leçon de fidélité**. Willy DIMEGLIO a toujours été dans le même camp : le camp de la liberté, de la France et des Français.

4 UN IDEAL DE JUSTICE UNE EXIGENCE DE LIBERTE

Comme tous ceux qui ont dû traverser des épreuves dans la vie, Willy DIMEGLIO a **le cœur à vif face aux injustices**.
Sensible plus que d'autres aux difficultés des plus défavorisés, la justice est son combat. A cet idéal, il met lui-même une exigence : **la défense absolue de la liberté**.
Pour Willy DIMEGLIO, rien ne peut ni ne doit justifier une perte de liberté même provisoire, il est des exigences sur lesquelles on ne peut transiger.

5 UN RESPONSABLE DE DIMENSION NATIONALE

A Paris, il est connu et apprécié. Ses qualités de battant, d'homme compétent ont été reconnues A l'Assemblée Nationale, il compte de nombreux amis, les jeunes députés du Parti Républicain se sont spontanément regroupés autour de sa personnalité. Dans les ministères, les hauts fonctionnaires apprécient le sérieux de ses dossiers.

6 UN VRAI DEPUTE

Un vrai député , c'est quelqu'un qui sait écouter, mais qui sait aussi se faire écouter à l'Assemblée Nationale. Willy DIMEGLIO a montré qu'il était à **la disposition de nous tous**. De tous, quelles que soient les opinions politiques de chacun. On sait aussi qu'il est un animateur de l'Assemblée Nationale, apprécié non seulement de ses amis, mais également de ses adversaires. Il sait parler d'une voix convaincante et être entendu.

7 UNE CANDIDATURE D'UNION

Une candidature d'Union du Rassemblement et du Centre. Les élections du 5 juin présentent une grande importance. C'est l'occasion donnée aux électeurs de corriger un déséquilibre et d'éviter la mise en place du tout état socialiste. Un socialiste de plus à l'Assemblée Nationale ne changera rien.

8 UN HOMME DISPONIBLE ET ACCUEILLANT

En 2 ans, Willy DIMEGLIO a tenu 227 permanences, reçu 2712 personnes, traité 1093 dossiers de stages et d'emplois, réalisé 16456 interventions. Il est par ailleurs intervenu 14 fois à la tribune de l'Assemblée, posé 2 questions d'actualité au Gouvernement. Enfin, il a effectué 144 visites dans nos communes et nos quartiers.

9 L'HOMME DE LA SITUATION

Willy DIMEGLIO est l'homme qu'il nous faut ici parce que nous avons besoin d'un vrai Député, **d'un Député dynamique**. Maintenant parce qu'il faut donner à notre département, à notre région les hommes dont elle a besoin Dans les circonstances actuelles, la France a besoin de femmes et d'hommes responsables comme Willy DIMEGLIO.

VOTRE VRAI DÉPUTÉ WILLY DIMEGLIO

suppléant : Michel VAILLA

Union du Rassemblement et du Centre - R.P.R. U.D.F. Parti Républicain - Centre des Démocrates Sociaux - Parti Radical - Parti Social Démocrate. - CNI

WILLY DIMEGLIO : 2 ANS DE TRAVAIL, UN BILAN REMARQUABLE.

En 2 ans de présence à l'Assemblée Nationale, Willy Dimeglio a effectué un formidable travail.

- Pour la mensualisation des retraites. - Pour la liberté de communication. - Pour la suppression de la taxe sur les magnétoscopes. - Pour un nouveau commissariat de police à Montpellier. - Pour la baisse de la T.V.A. sur les disques. - Pour l'aéroport international de Fréjorgues. - Pour l'augmentation des effectifs de Police à Montpellier. - Pour l'Université Paul-Valéry. - Pour la lutte contre la pauvreté avec ATD Quart-Monde. - En faveur des Chrétiens du Liban. - Pour les rapatriés. - Contre les chèques payants. - Pour la vie associative. - Pour les déductions fiscales. - Pour les veuves de guerre. - Pour le développement de la culture artistique à l'école. - Pour une Caserne de C.R.S. à Montpellier. - Etc.

Merci !

Merci à toutes celles et à tous ceux qui, dimanche lernier nous ont accordé leurs suffrages, témoignage de :onfiance pour l'avenir et de reconnaissance pour le travail ıccompli depuis deux ans.

Merci d'avance à toutes celles et à tous ceux qui n'ont ›u, pour des raisons personnelles ou familiales voter et qui, limanche, nous rejoindront pour défendre les valeurs de iberté, de responsabilité, de solidarité.

Merci d'avance à toutes celles et à tous ceux qui n'ont ›as voulu, par désintéressement, par lassitude, par mécon-entement, exprimer leurs suffrages et qui, dimanche se létermineront en notre faveur.

Nous sommes des hommes libres. Nous ne sommes ›as tenus par des votes obligatoires. Comme nous l'avons oujours fait dans les différentes assemblées où nous exer-:ons des responsabilités, nous seuls pourrons exprimer vos ›réoccupations, vos attentes, vos inquiétudes. Nous serons ›os meilleurs avocats.

Merci d'avance à toutes celles et à tous ceux qui, ı'ayant pas voté pour nous dimanche dernier et qui di-nanche prochain feront un choix en notre faveur : leur vote :era un vote pour la démocratie. Comme le disait le Prési-lent de la République : "Il n'est pas sain qu'un seul parti gouverne la France. Cela ne correspond pas à la réalité 'rançaise".

La seule manière d'éviter qu'un seul parti prenne tous 'es pouvoirs, c'est dimanche, de soutenir des hommes qui ›ermettront à la démocratie, de fonctionner normalement.

Michel VAILLAT *Willy DIMEGLIO*

Willy Dimeglio et Michel Vaillat
Amitié et Efficacité

Valéry GISCARD D'ESTAING

"Equilibrer les pouvoirs"

Valéry Giscard d'Estaing a affirmé : "il faut que les Français confirment leur volonté de ne pas confier tous les pouvoirs dans notre pays à un seul parti c'est-à-dire au parti socialiste. Vous et moi, nous devons nous y employer cette semaine. Si nous voulons éviter le gouvernement de la France par un Français sur trois, redonner au Parlement la majorité dont nous avons besoin pour équilibrer les pouvoirs et pour nous attaquer enfin aux problèmes concrets des Français."

Raymond BARRE

"Se mobiliser au second tour"

Raymond Barre a espéré, "qu'au lendemain des élections législatives, les Français sauront dépasser les affrontements idéologiques d'un autre temps pour permettre à notre pays de résoudre les grands problèmes dont dépend son avenir."

L'ancien premier ministre s'est réjoui des résultats "favorables à la majorité sortante" et a souhaité que les "Français se mobilisent pour lui donner le plus grand nombre d'élus possible au second tour, afin de faire prévaloir les valeurs de liberté, de responsabilité et de solidarité auxquelles ils sont attachés."

François LEOTARD

"Les pouvoirs doivent exprimer la diversité"

Les électeurs souhaitent un équilibre des pouvoirs. Ils ne souhaitent pas que le parti socialiste représente à lui seul toute la diversité française.

Edouard BALLADUR

"La victoire est possible mais elle n'est pas acquise"

Elle est possible si les nombreux, les trop nombreux abstentionnistes vont voter dimanche prochain. Pour autant, cette victoire n'est pas encore acquise. Nous avons donc quelques jours encore pour convaincre autour de nous tous ceux qui ne veulent pas donner la majorité au P.S., qu'il est temps désormais de choisir, et de choisir l'Union R.P.R.-U.D.F.-C.N.I.P.

Willy DIMEGLIO c'est le candidat

- de l'équilibre des pouvoirs
- de la tolérance
- de la liberté, de la responsabilité
- et de la solidarité.

Willy DIMEGLIO et Michel VAILLAT ont reçu le soutien de toutes les formations du R.P.R., du C.N.I.P. et de l'U.D.F.

- René COUVEINHES, Président départemental du R.P.R. - Le Général PINTOR, Président du C.N.I.P. - Robert-Félix FABRE, Maire de Pérols, ancien Député. - Jacques GIRET, Maire de Palavas. - Jacques BLANC, Député, Président du Conseil Régional. - François LEOTARD, Ancien Ministre. - André ROSSINOT, Député, Président du Parti Radical. - André SANTINI, Ancien Ministre des rapatriés, Président du P.S.D. - Alain MADELIN, Ancien Ministre, Député. - Philippe SEGUIN, Ancien Ministre. - Philippe MESTRE, Député. - Le Général BIGEARD. - Rosie DAUVERCHAIN, Présidente de Femme-Avenir. - Le Père Henri JULIEN. - Vincent AMOROS, Conseiller Municipal, responsable d'association de rapatriés.

En avant pour la victoire de la Démocratie avec Willy DIMEGLIO et Michel VAILLAT

Centre - R.P.R. U.D.F. Parti Républicain - Centre des Démocrates Sociaux - Parti Radical - Parti Social Démocrate. - CNIP

REPUBLIQUE FRANÇAISE

DEPARTEMENT DE L'HERAULT

ELECTIONS LEGISLATIVES
2e CIRCONSCRIPTION DE L'HERAULT

GERARD SAUMADE MAJORITE PRESIDENTIELLE POUR LA FRANCE UNIE

MAX LEVITA
SUPPLEANT

Né le 16 juin 1937 à Alger (Algérie).
Marié, 3 enfants.
Maître de conférences à l'Université des Sciences et Techniques du Languedoc.
Conseiller municipal de la ville de Montpellier, délégué à l'Informatique et aux Vidéocommunications.
Conseiller du district de l'Agglomération de Montpellier.

GERARD SAUMADE

Né le 3 mai 1926 à St Mathieu de Tréviers
Marié 3 enfants.
Président du Conseil Général depuis 1979.
Président de la Commission nationale « Nouvelles Techniques de Communications ».
Docteur en sciences économiques.
Maître de conférences à l'Université des Sciences et Techniques du Languedoc - Institut universitaire de technologie.

Madame,
Monsieur,

Après la dissolution de l'Assemblée Nationale par le Président de la République, des élections législatives anticipées ont été fixées aux 5 et 12 juin prochains.

J'ai décidé de présenter ma candidature dans la 2e circonscription de Montpellier (2e, 7e, 9e et 10e cantons). En effet, dans cette circonscription, un ancien Secrétaire d'Etat du gouvernement battu le 8 mai dernier, M. Cabana, a été parachuté par le RPR. C'est un défi qui doit être relevé.

Je voudrais vous dire le sens de ma candidature. L'état de notre pays est préoccupant : le chômage s'accroît, la nouvelle pauvreté s'étend, le tissu social se déchire, l'exclusion de certains de nos compatriotes est devenue inacceptable.

Face à ce constat que pouvons-nous faire ?

D'abord abandonner les querelles du passé.
Ensuite nous rassembler sur l'essentiel pour préparer l'avenir.

Comité des Démocrates Socialistes - Parti Radical - Parti Social Démocrate - CNIP

Imp. PDM 67 27 73 21

L'essentiel, c'est de sauvegarder les valeurs républicaines, nos valeurs, qui ne sont pas celles de M. Le Pen. Nos valeurs, ce sont :

***la liberté,** y compris la liberté économique pour les entreprises et les particuliers*

***l'égalité,** c'est-à-dire le refus de l'exclusion, la volonté de tout faire pour maintenir la cohésion nationale*

***la fraternité,** c'est-à-dire la solidarité à l'égard des plus démunis, des exclus, des malchanceux -ce qui signifie l'instauration du revenu minimum pour tous dans les plus brefs délais. Nous proposons de rétablir l'impôt sur les grandes fortunes afin de financer cette mesure. C'est encore une action déterminée pour préserver la sécurité sociale.*

Préparer l'avenir, cela veut dire :

- *améliorer l'enseignement et la formation, afin d'assurer à nos enfants un avenir moins incertain,*
- *moderniser et développer l'appareil de production de la France,*
- *construire l'Europe.*

Un monde disparaît, un monde nouveau naît. Des hommes et des femmes paient douloureusement cette mutation. C'est pour eux et vers eux que doit se faire l'ouverture.

Je vous demande de me soutenir et, à travers moi, de soutenir le Président de la République, François Mitterrand, et son premier Ministre Michel Rocard.

Au delà des divisions du passé,
je m'adresse à tous les démocrates et les
républicains : je compte sur vous pour
confirmer le choix du 8 Mai dernier

Gérard Saumade

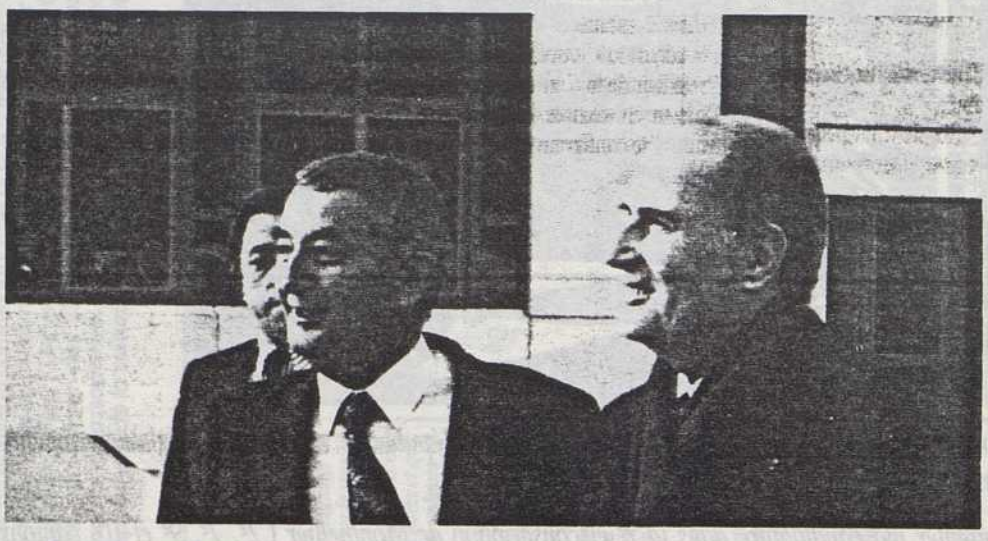

LE 5 JUIN
GERARD SAUMADE
CANDIDAT
DE LA MAJORITE PRESIDENTIELLE
POUR LA FRANCE UNIE

Vu le candidat

REPUBLIQUE FRANÇAISE

ELECTIONS LEGISLATIVES
2e CIRCONSCRIPTION DE L'HERAULT
SCRUTIN DU 12 JUIN 1988

DEPARTEMENT DE L'HERAULT

GERARD SAUMADE MAJORITE PRESIDENTIELLE POUR LA FRANCE UNIE

MAX LEVITA
SUPPLEANT

GERARD SAUMADE

Montpellier, le 7 juin 1988

Madame,
Monsieur,

Dans une circonscription que l'on disait très difficile, vous m'avez, au premier tour, largement placé en tête de tous les candidats avec 44 % des suffrages et 4 000 voix de plus que mon principal concurrent.

Ici plus qu'ailleurs ce score est significatif.

J'ai toujours présenté ma candidature comme la proposition d'une large ouverture et d'un large rassemblement autour des valeurs de la République.

J'avais face à moi un adversaire qui représente la droite sectaire, la droite d'hier.

Au premier tour c'est cette ouverture, c'est ce rassemblement, c'est l'action concrète de tous les jours, le bilan d'un travail de 10 ans sur le terrain que les électeurs de Montpellier et de la deuxième circonscription ont ratifié.

Au deuxième tour, il faut encore élargir ce rassemblement à tous ceux qui partagent ces valeurs : ceux qui ont un engagement et ceux, si nombreux, qui n'ont pas de parti mais qui ont le même idéal.

On a fait de la deuxième circonscription un test régional, car les choix y étaient clairs. Dimanche prochain, ils le seront plus encore.

Il ne faut pas remettre en question l'œuvre qui commence autour de François Mitterrand et de Michel Rocard, jeter la France dans la confusion. Nous devons au contraire nous attaquer enfin aux vrais problèmes, ceux qui vous concernent directement.

Je serai le garant de la solidarité et l'artisan de la modernisation.

Ici, avec vous,

je compte sur vous

Gérard Saumade

COMITE DE SOUTIEN A GERARD SAUMADE

Voici une première liste des personnalités qui ont apporté leur soutien à la candidature de Gérard Saumade

Claude ALLEGRE
Président de l'Institut National de Physique du Globe, prix Crawford

Jean Charles AMAR
Secrétaire régional syndical télécom

Jacques ATLAN
Avocat

Michel AVEROUS
Professeur à l'Université des Sciences et Techniques du Languedoc

Maurice AZAÏS
Président de l'APEAI

Maurice BENASSAYA
Président de la LICRA

Jacques BLACHE
Secrétaire général de la Fédération des Gaullistes de Progrès

Jean-Noël BOYE
Syndicaliste des PTT

Isabelle CARRAS
Etudiante

Jacques CARTIER
Architecte

André CASTAGNE
Professeur de droit

Roland CASTRO
Architecte

Max CHALEIL
Editeur

Michel Laurent COLOMBO
PDG du groupe Deviq

Alfred CONESA
Directeur de l'INRA

Robert CORRIU
Professeur à l'USTL

Josiane CRISCUOLO
Présidente du GIHP

Yves DAUNES
Chanteur

Geneviève DROZ
Professeur au lycée Mas-de-Tesse

Albert DUPIN
Sculpteur

Jean Claude ESTEBE
Président du comité de quartier de La Paillade

Patrick EUZEBY
Président du club « Convaincre l'Hérault »

Roger FAGES
Directeur administratif

Richard FERNANDEZ
Champion de France d'haltérophilie

Pierre FOURNEL
Peintre

Michel GALABRU
Comédien

Michel GAYRAUD
Président de l'Université Paul Valéry

Patrick GENESTE
Directeur de l'Ecole Nationale de Chimie

Paul INSENMAN
Chargé de recherches au CNRS

Jean Claude IPPOLITO
Directeur du Centre Universitaire Sud Calcul (C.N.U.S.C.)

Jean JOUBERT
Ecrivain

Abdelkader KETTOU
Responsable d'association

Yves LARBIOU
Adjoint au maire de Montpellier, PSU

Jean-Claude LEVY
Environnementaliste, journaliste

Pierre LHERAULT
Inspecteur divisionnaire

Albert MASRI
Peintre sculpteur

Pierre MAUREL
Maire de Clapiers

Vincent MICHEL
Président de l'institut de promotion sociale

Christophe MORALES
Conseiller à municipal de Montpellier, PSU

Pierre MORETTI
Ancien directeur de l'école primaire à Philippeville

Louis NICOLLIN
Président de Montpellier Paillade Sport Club (MPSC)

Sauveur NOCCHI
Retraité des affaires maritimes d'Alger

Jean OUSSET
Professeur de Sciences Economiques

Nicole PARADOSO
Associations de la Paillade

Roland PEREZ
Professeur de l'Université de Montpellier

Frédéric PIALOT
Etudiant

Maurice RABIER
Ancien député de Perregaux (Algérie)

André RANDON
Secrétaire général de l'UFOLEP

Christiane RECH
Responsable d'associations

Jacques REY
Artisan, militant du mouvement chrétien

Jean Claude ROURE
Préfet, ancien directeur de cabinet du misistre de l'Environnement

André SCHOSMANN
Directeur de l'association des parents d'enfants et adultes handicapés

Gilbert SENES
Ancien député de l'Hérault

Françoise SPINOSI
Capitaine-entraîneur de l'équipe de France féminine de volley-ball

Jean Claude TAHMAZIAN
Président d'Arménie nouvelle

Frédéric Jacques TEMPLE
Ecrivain

Isabelle TEMPLE
Mannequin

Louis THALER
Ancien Président d'Université, Professeur à l'Université des Sciences et Techniques du Languedoc.

Pierre TORREILLES
Poète

Bernard TOURRIERE
Maire de Montferrier

Antoine TRINDADE
Maçon

Thierry TROSSEL
Chômeur

Philippe VIALA
Architecte

Alain BOSC
Conseiller général du 7e canton

André VEZINHET
Conseiller général du 9e canton **et tous les conseillers généraux socialistes du département**

Yves PIETRASANTA
Conseiller général, Président régional du Mouvement des Radicaux de Gauche

Etienne SOUCHE
Conseiller général indépendant

Imp. PDM 67 27 73 21

Vu le candidat

Elections législatives 5 et 12 juin 1988
3e circonscription - Montpellier - Lunel

URC:Union du RPR - UDF - CNI

candidat : René COUVEINHES
Chevalier de la légion d'honneur
Officier dans l'ordre national du mérite
Député sortant
Premier vice président du Conseil Régional
Maire de la Grande Motte

suppléant : Jean-Pierre GRAND
Maire de Castelnau-le-Lez

Les électeurs se sont donnés un président : François MITTERRAND, élu pour 7 ans. Il est issu d'une coalition socialo-communiste. Mais la France doit maintenant **choisir son avenir. Il dépend de la majorité parlementaire qui sera élue le 5 juin prochain.**

L'Assemblée Nationale que vous avez élue pour 5 ans en 1986 (avec + de 55%) a été bientôt dissoute sous la pression du parti socialiste avide de revanche. L'heure est donc venue de **rétablir l'équilibre des pouvoirs.** Dans le cas contraire la France serait dans les mains d'un seul parti. **Danger !** L'Etat ne sait pas, ne peut pas, ne doit pas intervenir dans tous les domaines et à tout moment dans la vie des citoyens.

Non à l'état socialiste

A un socialisme flou relayé par une administration contraignante nous préférons une société libérale, fraternelle et humaniste.

Au choix totalitaire et technocratique nous opposons le **langage du cœur** et la recherche des **solutions de bon sens** conçus à l'écoute du peuple. C'est cette voix que nous vous proposons de faire entendre à l'Assemblée Nationale. Ne laissez plus régner et menacer les Joxe, les Mermaz, les Quilés. Ne laissez plus le sectarisme étouffer l'éducation nationale et manipuler l'information.

VOTEZ pour nous.

Nous avons une tout autre ambition pour notre pays :

- **une éducation nationale revalorisée**
  - qui respecte la France, son histoire, sa culture
  - qui respecte la conscience et la liberté des familles
  - qui préserve le civisme des futurs citoyens
  - qui, au regard des particularités de notre Région, adapte ses enseignements aux besoins économiques et technologiques.
  - qui fasse de nos enfants et de nos adolescents des hommes et des femmes capables de réussir partout, en Europe et dans le monde.

- **une politique de sécurité, courageuse et efficace**
  - qui donne à la police et à la gendarmerie les moyens d'exercer efficacement leur mission
  - qui fasse de la prévention une priorité dans tous les domaines : contrôle strict des frontières, protection des personnes âgées et isolées, répression du trafic de drogue, politique d'urbanisation humaine qui condamne tous les «ghettos».

- **une solidarité exprimée plus par les élans du cœur que par les préoccupations médiatiques et politiques**
  Les sans emploi, les pauvres, les malades sont prioritaires. Ils doivent bénéficier **d'une action** cohérente, rapide et généreuse. Sans la fraternité il ne peut y avoir d'égalité ni de liberté pour tous.

- **une lutte contre tous les déséquilibres**
  — **Au sein de la société française :**
  - au profit des personnes âgées qui ont droit à notre reconnaissance
  - au profit des mères de famille nombreuse
  - au profit des émigrés qui ont choisi d'aimer la France et de le prouver.

  — **Au sein de la région :**
  - pour faire survivre les petites et moyennes entreprises
  - pour préserver les intérêts du secteur agricole. L'Europe oui. Mais une Europe équitable qui respecte nos intérêts.

Nous nous engageons dans cette voie. **Pour construire cette France,** chaque bulletin de vote est un élément irremplaçable qu'il ne faut ni perdre, ni gaspiller.

Songez-y : **vous n'avez que quelques jours pour sauver 5 années de votre vie,** 5 années pour vos enfants, 5 années pour votre région, 5 années pour la France.

AVEC René COUVEINHES,

L'Experience au Service de Tous

Vu le Candidat

Engageons-nous dans cette voie pour construire cette France, notre France. Chaque bulletin de vote est **un élément irremplaçable** qu'il ne faut **ni perdre, ni gaspiller.**

Le 12 juin. **Ensemble, nous gagnerons.**

PS : A vous qui, par un autre vote, au 1er Tour, avez aussi refusé le Socialisme

A vous qui avez réservé votre vote pour le seul 2e Tour.

A vous tous, je dis et je répète :

Ce n'est qui ensemble que nous gagnerons !

candidat : René COUVEINHES
Chevalier de la légion d'honneur
Officier dans l'ordre national du mérite
Député sortant
Conseiller général du 3e canton
Premier vice président du Conseil Régional
Maire de la Grande Motte

suppléant : Jean-Pierre GRAND
Chevalier des palmes académiques
Maire de Castelnau-le-Lez

A tous ceux qui m'ont fait confiance

Merci !

URC: Union du RPR - UDF - CNI

Vu le candidat

Sous un pourquoi
je fais appel à votre
responsabilité de Français ?

Chers électeurs,

On vous a trompé.

Les médias vous ont annoncé plus de 400 députés socialistes à l'assemblée nationale. **Mensonges !**

Pourquoi ? Tout simplement **pour vous faire croire que tout était perdu.** Cela explique le pourcentage important d'abstentionnistes que nous venons d'enregistrer : **plus de 34 %.** En effet, pourquoi se battre si les jeux sont faits ?

Or, vous avez pu voir à travers les résultats du 1er tour que **rien n'était joué** et que nous nous trouvions à **égalité de voix** avec les socialistes. **Rassemblons-nous, mobilisons-nous** pour gagner cette bataille.

Nous le pouvons et nous le devons.

Vous me connaissez !

Dans le 3e canton et dans cette circonscription tous ceux qui ont eu recours à moi m'ont toujours trouvé attentif à leurs problèmes, à leurs soucis de chaque jour.

Vous représentant auprès du Conseil Général, du Conseil Régional, à l'Assemblée Nationale, j'ai toujours été disponible et au service de tous, sans tenir compte des options politiques. Je suis attaché à cette communauté territoriale et à ce patrimoine de traditions. Comme vous, je n'aime pas qu'on y touche. Les candidats ne proposent généralement qu'un projet. Moi, je soumets également à votre attention **un bilan et des réalisations.**

C'est en tenant mes promesses que j'ai jusqu'à présent rempli ma mission. Grâce à vous, je pourrai la poursuivre.
L'enjeu est donc clair : vous avez le choix :

- Soit, donner au **seul** parti socialiste, **comme en 81** et pour 5 ans **la totalité du pouvoir.**
- Soit, donner votre confiance à des hommes et des femmes qui ont fait la démonstration de leur **efficacité**, de leur **volonté d'ouverture**, de **justice sociale** et de **modernisation.**

Au choix totalitaire et au sectarisme que représentent les socialo-communistes, nous opposons le **langage du cœur**, et la recherche de solutions de **bons sens** afin de résoudre les problèmes de **chaque jour.**

ENSEMBLE
LE 5 JUIN CONFIRMONS
L'ESPOIR DU 8 MAI

4e Circonscription Montpellier-Lodève

République Française - Département de l'Hérault
Elections législatives de juin 1988

GEORGES FRÊCHE

Maire de Montpellier
Député sortant
H.E.C, Professeur à la Faculté de Droit

Suppléant : **Gilberte VIGNAU-SÉNÈS**

Conseiller Régional
Maître de Conférence à l'Ecole Nationale Supérieure Agronomique

MAJORITÉ PRÉSIDENTIELLE POUR LA FRANCE UNIE

Le 8 Mai 1988, le Président François MITTERRAND a été brillamment réélu avec 54% de voix sur un programme d'union et d'ouverture autour des valeurs de la démocratie, de la justice sociale, de l'égalité des chances, finalement du respect des autres.

Pour répondre à ces objectifs, dans le respect des traditions de notre République, et soutenir l'ouverture politique proposée par le Président François MITTERRAND et le Premier Ministre Michel ROCARD, pour que les habitants de cette quatrième Circonscription soient partie prenante dans l'enjeu de la modernité, accordez votre confiance à :

Georges FRÊCHE, candidat de la majorité présidentielle dans la 4e Circonscription

LA FRANCE UNIE

LA FRANCE UNIE EST EN MARCHE

- Priorité pour l'Education Nationale, la Recherche et la Formation permanente.
- Renforcer la Sécurité Sociale et créer le revenu minimum, gage de solidarité.
- Défendre les légitimes intérêts des viticulteurs et du monde agricole.
- Aider l'investissement, inciter à la création d'entreprises, en modernisant les relations sociales.
- Faire respecter les droits à la justice des Français d'Algérie, de Tunisie et du Maroc.
- Créer une synergie et une complémentarité entre le rural et l'urbain pour le développement du tourisme et la création d'emplois, particulièrement au service des jeunes.

Pour l'avenir retrouvé,
Pour l'expérience confirmée,

Georges FRÊCHE

Suppléant : Gilberte VIGNAU-SÉNÈS

T.O. St Georges d'Orques

4e circonscription Montpellier-Lodève

République Française - Département de l'Hérault
Elections législatives du 12 juin 1988

GEORGES FRÊCHE

Maire de Montpellier
Député sortant
H.E.C, Professeur à la Faculté de Droit

Suppléant : Gilberte VIGNAU-SÉNÈS

Conseiller Régional
Maître de Conférence à l'Ecole Nationale Supérieure Agronomique

MAJORITÉ PRÉSIDENTIELLE POUR LA FRANCE UNIE

47% au 1er tour. Merci

Le 5 Juin 1988, les Français ont confirmé leur volonté d'ouverture en apportant massivement leurs suffrages aux candidats de la Majorité Présidentielle.

Dans cette circonscription, la majorité présidentielle a amélioré son résultat de 14% passant de 33% à 47%.

La priorité à la formation et à l'éducation, le maintien et le renforcement de la solidarité nationale, le développement économique pour la création d'emplois sont, aujourd'hui, des objectifs soutenus par une très grande majorité de Français.

La défense des traditions républicaines, le respect des Droits de l'Homme unissent les Français autour du Président de la République François MITTERRAND et de son Premier Ministre Michel ROCARD.

Confirmez et amplifiez le vote du 5 juin en accordant votre confiance à :

Georges FRÊCHE, candidat de la France Unie dans la 4e Circonscription.

LA FRANCE UNIE

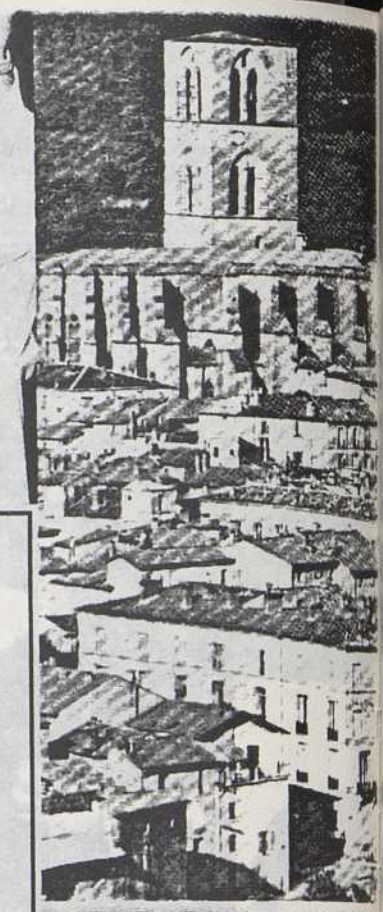

LA FRANCE UNIE EST EN MARCHE

Notre projet pour la circonscription Montpellier-Lodève :

- Accroître le développement de la Ville et du Département de manière harmonieuse en assurant la complémentarité naturelle entre le monde urbain et le monde rural, Montpellier L.R. Technopole et les Hauts-Cantons.
- Renforcer la recherche de la qualité en viticulture et assurer la juste rémunération du travail des agriculteurs.
- Poursuivre l'aménagement de liaisons routières nécessaires au développement économique et touristique.
- Promouvoir les richesses touristiques de l'Hérault. Grâce aux congressistes du CORUM assurer à longueur d'année une saison touristique dans le département.
- Faire respecter les droits à la justice des Français, d'Algérie, de Tunisie et du Maroc.
- Assurer une formation adaptée et de qualité à notre jeunesse pour lui garantir l'avenir, aux personnes en recherche d'emploi et tout particulièrement aux femmes.

Améliorons notre cadre de vie et bâtissons ensemble un avenir heureux pour notre terre et nos enfants.

Georges FRÊCHE

Suppléant : Gilberte VIGNAU-SÉNÈS

T.O. St Georges d'Orques

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE **5e CIRCONSCRIPTION DE L'HÉRAULT**

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES du 5 JUIN 1988

Bernard NAYRAL

Professeur de Collège — Maire de Capestang
Vice-Président du Conseil Général — Conseiller Régional

Suppléant :

Jean ARCAS

Professeur de Collège — Maire d'Olargues
Conseiller Général de l'Hérault

CANDIDATS DE LA MAJORITÉ PRÉSIDENTIELLE

POUR LA FRANCE UNIE

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Le Président de la République réélu le 8 mai dernier a décidé de dissoudre l'Assemblée Nationale pour assurer la cohérence du fonctionnement de nos institutions. Les élections législatives éviteront à une majorité de circonstance, donc fragile, d'empêcher le Gouvernement dirigé par Michel Rocard, de mettre en œuvre le projet contenu dans «La lettre à tous les Français» de François Mitterand, projet approuvé par une large majorité, ouverte et rassemblée autour du Parti Socialiste.

UN CHOIX POLITIQUE...

En choisissant François Mitterand, le pays s'est clairement prononcé pour :

- **la lutte contre le chômage** : Tout démontre que là où la technologie est la plus avancée, la croissance et la prospérité reviennent plus vite. Il faut donc moderniser l'appareil industriel comme cela avait été entrepris en 1981, privilégier la recherche civile publique abandonnée par la droite, faire un effort sur la formation.

- **la priorité budgétaire à l'éducation nationale** : Des mesures immédiates s'imposent, et une loi de programmation étalée, pour assurer la modernité des enseignements, la revalorisation de la fonction enseignante, et la qualité des équipements, garants de l'égalité des chances pour la jeunesse.

- **une société plus juste et plus solidaire** par l'allègement de la fiscalité des plus modestes dont les prélèvements obligatoires augmentent depuis 1986. Le rétablissement de l'impôt sur les grandes fortunes financera une partie du revenu minimum d'insertion, au principe déjà adopté en Conseil des Ministres, pour les plus démunis et victimes de la nouvelle pauvreté.
Nous devons enrayer la dégradation de la couverture sociale, avec des prestations accessibles à tous, protégeant mieux les handicapés, les personnes isolées ou âgées.
Les femmes ont droit à la reconnaissance de l'égalité dans la famille, l'entreprise, la société.
Il faut écarter l'égarement raciste et xénophobe, et permettre que tous ceux qui, en situation régulière, travaillent et vivent sur notre sol soient traités avec dignité, leurs droits reconnus et leurs devoirs assurés.
C'est en un mot l'acceptation de l'autre, du droit à la différence pour s'en enrichir, le refus de toutes les exclusions.

- **la sauvegarde des libertés** dont celles d'expression et de l'information, par la création d'un organisme garantissant le pluralisme et la transparence dans l'audiovisuel.

- **une Europe économiquement forte** capable, unie et rassemblée, d'être la première puissance scientifique et agricole. 1992 se prépare en ajoutant aux politiques communautaires existantes les politiques nouvelles de la recherche, la culture, l'environnement, l'espace social...

- **la paix par l'équilibre des forces,** le désarmement recherché, simultané et contrôlé des deux grands, tout en maintenant pour la France la fidélité dans ses alliances, et sa propre stratégie de dissuasion nucléaire.

UN CHOIX D'HOMME...

Bernard NAYRAL, né dans l'Hérault, élu dès 1971 à Capestang, connaît parfaitement notre département. Au Conseil Général où il occupe des responsabilités majeures (Budget, Affaires Scolaires, Sport), puis à la Région, il traite et fait progresser de nombreux dossiers concernant notre Biterrois :

- **la viticulture,** malgré de gros efforts sur la qualité, la restructuration et la commercialisation, souffre d'une baisse de la consommation et de mesures communautaires encourageant la disparition du vignoble et la chute des revenus. Fils de tonnelier, **Bernard NAYRAL**, comme dans le passé, sera à l'écoute de la profession et la soutiendra.

- **La perte d'emplois** au sein d'une population en régression, à la moyenne d'âge élevée, doit inciter au maintien de l'artisanat et des commerces locaux, ainsi qu'à celui des services publics dans les communes rurales.

Avec **Jean ARCAS,** maire et Conseiller Général d'Olargues, habitant la zone de montagne héraultaise dont il maîtrise les besoins, **Bernard NAYRAL** estime que les plans d'aménagement des vallées de l'Aude, l'Orb et l'Hérault, en cours ou en projets, favorisent l'emploi par l'ouverture de chantiers d'infrastructures lourdes (ponts, barrages, routes...) et répondent aux interrogations sur l'avenir de nos cantons. Les actions de développement local, les chartes, réunissent les acteurs professionnels, culturels, socio économiques, les collectivités locales pour répondre aux difficultés vécues.

Bernard NAYRAL, disponible et volontaire, républicain, tolérant, est avec **Jean ARCAS,** auxiliaire précieux et compétent, celui de tous les candidats qui sans sectarisme peut le mieux traduire le sentiment de confiance envers François Mitterand qui s'est dégagé d'une grande majorité des électeurs de notre circonscription. Il reste maintenant à permettre la réalisation du projet ainsi accepté, en y incluant les aspirations de notre Biterrois et du haut pays héraultais.

VOTEZ DÈS LE PREMIER TOUR, DIMANCHE 5 JUIN

Bernard NAYRAL

et Jean ARCAS

CANDIDATS DE LA MAJORITÉ PRÉSIDENTIELLE

POUR LA FRANCE UNIE

Vu : Le Candidat

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE **5e CIRCONSCRIPTION DE L'HÉRAULT**

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES du 12 JUIN 1988

Bernard NAYRAL

Professeur de Collège — Maire de Capestang
Vice-Président du Conseil Général — Conseiller Régional

Suppléant :

Jean ARCAS

Professeur de Collège — Maire d'Olargues
Conseiller Général de l'Hérault

CANDIDATS DE LA MAJORITÉ PRÉSIDENTIELLE
POUR LA FRANCE UNIE

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Mes remerciements, et ceux de **Jean ARCAS,** vont aux 22 428 électrices et électeurs qui nous ont accordé dimanche 5 juin près de 41 % des suffrages exprimés, plaçant ainsi nettement en tête les candidats de la **Majorité Présidentielle pour la France Unie** dans notre 5e circonscription de l'Hérault.

Ce résultat confirme la volonté, déjà très largement exprimée le 8 mai dernier, d'aller vers une société plus juste, plus égalitaire, plus solidaire, sans exclusion, ni sectarisme, ni racisme.

Ce résultat correspond aussi à l'approbation des actions de développement local, à partir d'aménagements intégrés, où l'agriculture, l'artisanat et le commerce trouvent leur vraie place, et qui contribuent à lutter contre le chômage.

C'est enfin un encouragement pour la viticulture de qualité, force économique essentielle de l'arrondissement de Béziers, avec les nécessaires adaptations qu'imposera l'Europe de 1992.

Il reste maintenant à assurer et amplifier cette détermination. Tous les républicains et démocrates de progrès, épris de liberté, de justice sociale et de paix, se rassembleront dimanche prochaine pour donner à la France la majorité ouverte dont elle a besoin, afin que le gouvernement de **Michel ROCARD** mette en œuvre, comme il a déjà commencé à le faire, les propositions de **François MITTERAND** adoptées le 8 mai.

Bernard NAYRAL

suppléant : **Jean ARCAS**

Candidats de la Majorité Présidentielle pour la France Unie

Vu : Le Candidat

POUR LA FRANCE UNIE

AVEC

ALAIN BARRAU

Suppléante :

ELIANE BAUDUIN

MAJORITE PRESIDENTIELLE POUR LA FRANCE UNIE

ELECTIONS LEGISLATIVES DU 5 JUIN 1988

François MITTERRAND a, le 8 mai 1988, rassemblé la majorité des Français sur les grandes valeurs de la tradition républicaine : refus des exclusions, solidarité avec ceux que la vie quotidienne atteint, égalité des chances, tolérance.

Ces valeurs sont aujourd'hui les priorités du Gouvernement dirigé par Michel ROCARD, elles sont naturellement les miennes ; je suis convaincu qu'elles sont aussi les vôtres.

Sur ces principes, notre volonté est de servir la France et de réunir les Français.

Pour **Béziers** et le **Biterrois** cela signifie qu'il faut :

- Rassembler les énergies et les initiatives autour d'un projet clair de développement économique, social et culturel, respectueux des équilibres et des hommes.

- Ouvrir les yeux sur les préoccupations quotidiennes des gens, ouvrir la main à toutes celles et tous ceux qui, au-delà des positions traditionnelles de la vie politique, sont prêts à travailler au renouveau de notre région.

- Continuer ici notre action pour sortir enfin Béziers de son enlisement actuel et promouvoir un développement solidaire de la ville et des villages qui l'entourent :

. affirmer la priorité de la formation et de la recherche, instruments de toute amélioration durable de la situation de l'emploi, notamment pour les jeunes (création d'un centre universitaire),

. promouvoir "**Béziers oenopole**" pour donner un nouvel avenir à notre viticulture,

. rétablir une protection sociale moderne et de qualité,

. créer rapidement un revenu minimum qui garantisse à chacun des conditions décentes d'existence,

. mieux aménager notre territoire en valorisant et modernisant les voies de communication, un des atouts de notre ville et de notre région (T.G.V., routes, aéroports).

Rassembler, ouvrir, continuer l'action que j'ai entreprise. Pour aller dans cette voie, je vous demande de donner à François MITTERRAND une majorité solide, claire pour que soit conduite dans la stabilité la politique du Gouvernement. Pour la France, pour Béziers et le Biterrois, j'ai confiance.

Vu,
LE CANDIDAT

2ème TOUR

POUR LA FRANCE UNIE

AVEC

ALAIN BARRAU

Suppléante :

ELIANE BAUDUIN

MAJORITE PRESIDENTIELLE POUR LA FRANCE UNIE

ELECTIONS LEGISLATIVES DU 12 JUIN 1988

Le 5 juin, vous avez donné le signal d'un souffle nouveau pour BEZIERS et le BITERROIS, en me plaçant en tête de tous les candidats. Je vous en remercie.

Le 12 juin prochain, il ne faut négliger aucun effort pour que l'espoir enfin gagne, pour que BEZIERS renoue avec sa grande tradition républicaine et démocratique.

L'enjeu est simple : **rassembler,** encore rassembler, toujours rassembler autour des valeurs de liberté, de générosité, de fraternité, **toute la gauche, tous les démocrates, tous les républicains** qui refusent de se compromettre avec les idées d'intolérance, d'exclusion et d'injustice.

Comme vous, j'ai confiance dans les principes de la Démocratie et de la République :

- pour moderniser l'économie au service de l'homme et de son environnement,

- pour assurer la cohésion de notre société en développant la solidarité (création d'un revenu minimum financé en partie par l'impôt sur les grandes fortunes) et en préservant la Sécurité Sociale,

- pour donner la priorité à la formation et à la recherche (création d'un Centre Universitaire), instrument de toute amélioration durable de l'emploi,

- pour sortir Béziers de son enlisement et de son isolement actuels grâce à une politique d'ensemble associant la ville et les villages environnants,

- pour mobiliser les énergies et les initiatives autour d'un projet de mise en valeur des voies de communication (T.G.V., routes, Canal du Midi, aéroport...) et de création de "Béziers Oenopole" pour défendre notre vocation viticole.

Avec vous, j'ai confiance dans la **France, dans Béziers et le Biterrois.**

Avec moi, rassemblez-vous autour des valeurs défendues par François MITTERRAND : efficacité économique, solidarité, démocratie pour donner à notre pays une majorité démocratique et républicaine, pour donner leurs chances à Béziers et au Biterrois.

VU,
LE CANDIDAT

ALAIN BARRAU

A 41 ans, Alain BARRAU, marié, père de trois enfants, est petit-fils d'un ouvrier agricole de Roujan. Il est diplômé de sciences-politiques, de droit, d'histoire et d'économie européenne. Il a été assistant à la Faculté de droit et formateur d'adultes en économie.

Militant associatif, il préside de 1974 à 1986 le Conseil National "Jeunesse et Education Populaire". Il est actuellement membre du comité directeur du Parti Socialiste et délégué national aux régions et pays méditerranéens.

Membre du Conseil Economique et Social de 1984 à 1986, il est élu Député de l'Hérault en 1986. A l'Assemblée Nationale, il siège à la Commission des Affaires Familiales, Culturelles et Sociales. Sur le terrain, depuis son élection, il s'est attaché à promouvoir pour Béziers et le Biterrois une dynamique économique, sociale et culturelle. Ses objectifs : efficacité économique, solidarité et démocratie.

Sa suppléante est Eliane BAUDUIN, conseillère municipale de Béziers depuis 1977 et directrice d'un centre de formation.

I.S.O.C. 57 B 26

REPUBLIQUE FRANÇAISE
ELECTIONS LEGISLATIVES - JUIN 1988
7ième Circonscription de l'Hérault

LA FRANCE UNIE

avec

Jean LACOMBE

Suppléant : **André BORDERES**

Au soir du 8 Mai, François Mitterrand déclarait : "Je veux rassembler tous les français qui le voudront".

Je l'approuve pleinement, car je crois fermement au rassemblement. J'en ai la volonté. Je crois au dialogue, à la concertation. J'en ai la conviction. Je crois au partage. J'en ai la passion.

Je sais que la France, partout sur son territoire, a besoin de cette volonté de rassemblement, de cette conviction qui privilégie le dialogue, de cette passion qui met l'homme au cœur de toute réflexion.

Je choisis le terrain de l'entente pour défendre ces valeurs essentielles qui sont les miennes et celles d'une immense majorité de Français.

A trop les négliger, nous retournerions aux querelles qui paralysent le progrès, à les oublier nous risquerions de nous acheminer vers l'intolérance et l'exclusion.

Unir la France n'est pas une vaine déclaration mais une tâche et une mission.

Unissons-la partout, dans nos têtes et dans nos actes, et commençons ici même dans le périmètre de la 7ième circonscription de l'Hérault qui est aussi le Pays de Thau.

Enfant de cette terre d'accueil et de tradition, ouverte depuis toujours à ceux qui ont voulu s'y attacher ou s'y sont retrouvés par les hasards de l'histoire, je crois au rôle qu'elle doit jouer dans la nouvelle donne économique et culturelle de l'Europe.

Ce poids nouveau, que l'Europe du Sud ajoute, nous l'avons déjà en nous. Riches de passé, nous sommes la charnière vers l'avenir.

Il faut nous y engager ensemble et nous ne ferons jamais trop d'efforts pour n'oublier personne.

C'est la volonté du Président de la République, c'est aussi la mienne, c'est aussi celle du plus grand nombre.

Il faut entrer en solidarité et servir le projet grâce auquel la France perpétuera les valeurs sur lesquelles elle s'est bâtie.

J'ai confiance en vous tous.

Vu Le Candidat

MAJORITE PRESIDENTIELLE
POUR LA FRANCE UNIE

Imp. PDM 67 27 73 21

MAJORITE PRESIDENTIELLE
POUR LA FRANCE UNIE

REPUBLIQUE FRANÇAISE

ELECTIONS LEGISLATIVES - JUIN 1988

7ième Circonscription de l'Hérault

MAJORITE PRESIDENTIELLE POUR LA FRANCE UNIE

JEAN LACOMBE

AVEC L'EQUIPE QUI GAGNE POUR L'AVENIR DU PAYS DE THAU

Vous m'avez placé en tête, vous avez donné une très forte chance au Pays de Thau uni.

Il ne s'agit pas aujourd'hui de s'affronter pour constituer des bastions ou des fiefs.

L'avenir économique de notre bassin d'emploi est en jeu. Il faut unir les communes pour que les projets s'inscrivent dans une cohérence.

Comme je l'ai toujours fait, il faut porter ces projets communs au niveau de l'Etat, les défendre et les expliquer, pour règler les problèmes urgents de notre circonscription. Je suis le député de tous.

L'équipe du Pays de Thau a gagné le premier tour. La volonté de rassemblement s'est exprimée et doit s'imposer au deuxième tour.

Le Pays de Thau, son équipe et son DEPUTÉ, doivent gagner le 12 juin pour rejoindre la Majorité Présidentielle.

Toutes les forces doivent se rassembler pour battre le candidat qui divise et compromet gravement l'avenir.

LE 12 JUIN, VOTEZ !

Comme vous, un électeur sur trois inscrit sur les listes électorales de la 7ième Circonscription de l'Hérault n'a pas voté.

Vous allez être l'objet de toutes les convoitises et de toutes les tentatives de séduction.

Moi, JEAN LACOMBE, je veux vous dire que l'ouverture dont on parle tant n'a de sens que si c'est aussi à vous qu'elle s'adresse.

Aujourd'hui, il faut que vous sachiez que le Député doit être l'élu de tous.

L'affrontement prévisible entre deux candidats ne tient pas compte de votre choix.

Mais sachez que je ne veux pas et que je ne peux pas vous oublier.

Sachez que je souhaite que les institutions de la République fonctionnent au bénéfice de chacun et de tous.

Une élection, malgré les apparences n'est pas un combat singulier.

C'est le choix d'un représentant qui sache défendre tous les habitants de sa circonscription, sans en excepter un seul.

Le 12 Juin, donnez à votre Député la mission de porter votre revendication au niveau de l'Assemblée Nationale.

Vu, le Candidat

Imp. PDM 67 27 73 21

ILLE-ET-VILAINE

Première circonscription	**M. Jean-Michel BOUCHERON**	élu au 1er tour
Deuxième circonscription	**M. Edmond HERVE**	élu au 2e tour
Troisième circonscription	**M. Yves FREVILLE**	élu au 2e tour
Quatrième circonscription	**M. Alain MADELIN**	élu au 1er tour
Cinquième circonscription	**M. Pierre MEHAIGNERIE**	élu au 1er tour
Sixième circonscription	**M. Michel COINTAT**	élu au 1er tour
Septième circonscription	**M. René COUANAU**	élu au 2e tour

LA FRANCE UNIE

AVEC

JEAN-MICHEL BOUCHERON

DÉPUTÉ SORTANT

Jeannine HUON

SUPPLÉANT

MAJORITE PRESIDENTIELLE POUR LA FRANCE UNIE

ELECTIONS LEGISLATIVES DU 5 JUIN 1988

1ère Circonscription d'Ille et Vilaine

Une majorité présidentielle pour la France Unie

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Dans cette circonscription vous avez majoritairement apporté votre confiance à François MITTERRAND. Vous avez voté pour une démocratie solidaire et moderne.

Aujourd'hui, **avec François MITTERRAND et Michel ROCARD** nous essayons d'unir le plus grand nombre de français pour créer la dynamique nécessaire à notre Pays.

Le Président et le Gouvernement ont besoin d'une **majorité solide et stable.**

Voilà pourquoi je sollicite vos suffrages. Fort du soutien d'un très **grand nombre** d'entre vous, j'entends exercer le mandat que vous me confierez avec conviction et volonté de dialogue. Ce sont là les conditions d'un bon travail parlementaire.

Jeannine HUON est à mes côtés, Conseillère Municipale chargée des sports à la ville de Rennes, elle représente aussi la place qui doit être celle des **femmes** dans une société moderne.

Candidat de la majorité Présidentielle pour une France Unie, je vous appelle à vous rassembler dès le 5 juin.

Jean-Michel BOUCHERON.

LA FRANCE UNIE

UNE DÉMOCRATIE SOLIDAIRE ET MODERNE

Notre tâche prioritaire demeure **L'ÉDUCATION NATIONALE :** la démocratisation, la modernisation et l'augmentation des moyens permettront l'amélioration tant souhaitée de notre formation.

Un plan d'urgence sera immédiatement mis en œuvre pour les rentrées 1988 et 1989, accompagné d'une loi de programmation pour assurer durée et continuité.

Ces grandes décisions intéressent également la recherche et la formation professionnelle qui contribuent à la **PERFORMANCE DE NOTRE ÉCONOMIE.** Celle-ci demande des soutiens appropriés, une recherche assidue des débouchés, mais aussi un travail justement rémunéré.

Toutes les ressources doivent être mobilisées, il importe d'en appeler à la responsabilité de chacun et au contrat entre les partenaires.

L'agriculture, l'artisanat, le commerce témoignent des méfaits du libéralisme lorsque la loi du plus fort l'emporte et lorsque l'équilibre entre les villes et les communes rurales est rompu.

Pour avancer un pays tel que le nôtre doit être **PROFONDÉMENT SOLIDAIRE.** Nous sommes hostiles fondamentalement à toutes les formes d'exclusion et nous voulons que chacun reçoive un revenu minimum considéré comme un véritable droit reconnu par la loi et financé par le rétablissement de l'impôt sur les grandes fortunes.

Nous sommes indéfectiblement attachés à notre système de sécurité sociale et la solidarité nous conduit à attribuer au logement social les moyens nécessaires à une qualité de vie et d'environnement.

En donnant au Président de la République et à son Premier Ministre une majorité qui travaille pour la richesse intellectuelle, la solidarité sociale, le dynamisme économique, l'ouverture politique, la France pourra assumer le rôle international qui est le sien, participer à la construction de l'Europe, au développement du tiers monde et à la paix.

Jeannine HUON
Suppléant

Cette majorité Présidentielle est une chance pour chacun, c'est une chance pour la jeunesse.

Jean-Michel BOUCHERON,

Vu, le Candidat

Imp. Riaudi - Rennes

LA FRANCE UNIE

AVEC

EDMOND HERVÉ

SUPPLEANT

Jean-Louis TOURENNE

MAJORITE PRESIDENTIELLE POUR LA FRANCE UNIE

ELECTIONS LEGISLATIVES DU 5 JUIN 1988

2e Circonscription d'Ille et Vilaine (Rennes-Nord)

La victoire de François Mitterrand est la vôtre, celle de la France solidaire, responsable et performante. En nommant Michel Rocard, Premier Ministre, le Président de la République a rappelé sa volonté de Rassemblement et d'Union.

Pour réussir sa mission, fidèle aux engagements du 8 Mai, le nouveau gouvernement doit pouvoir compter sur une majorité parlementaire solide et stable.

Voilà pourquoi je sollicite vos suffrages : fort de votre soutien et de celui du plus grand nombre, j'entends exercer le mandat que vous me confierez avec la même conviction, la même volonté de dialogue et de concertation que j'ai mises dans l'accomplissement de mes fonctions ministérielle, parlementaire et municipale en tant que Maire de Rennes depuis 1977.

Jean-Louis Tourenne est à mes côtés. Conseiller général d'Ille et Vilaine, Maire de la Mézière, ses fonctions attestent chaque jour de sa compétence et de l'estime que lui porte la population.

Candidat de la majorité Présidentielle pour une France Unie, je suis au service de ces valeurs auxquelles vous êtes profondément attachés.

LA FRANCE UNIE
UNE DÉMOCRATIE SOLIDAIRE ET MODERNE

Notre tâche prioritaire demeure **L'ÉDUCATION NATIONALE :** la démocratisation, la modernisation et l'augmentation des moyens permettront l'amélioration tant souhaitée de notre formation.

Un plan d'urgence sera immédiatement mis en œuvre pour les rentrées 1988 et 1989, accompagné d'une loi de programmation pour assurer durée et continuité.

Ces grandes décisions intéressent également la recherche et la formation professionnelle qui contribuent à la **PERFORMANCE DE NOTRE ÉCONOMIE.** Celle-ci demande des soutiens appropriés, une recherche assidue des débouchés, mais aussi un travail justement rémunéré.

Toutes les ressources doivent être mobilisées, il importe d'en appeler à la responsabilité de chacun et au contrat entre les partenaires.

L'agriculture, l'artisanat, le commerce témoignent des méfaits du libéralisme lorsque la loi du plus fort l'emporte et lorsque l'équilibre entre les villes et les communes rurales est rompu.

Pour avancer un pays tel que le nôtre doit être **PROFONDÉMENT SOLIDAIRE.** Nous sommes hostiles fondamentalement à toutes les formes d'exclusion et nous voulons que chacun reçoive un revenu minimum considéré comme un véritable droit reconnu par la loi et financé par le rétablissement de l'impôt sur les grandes fortunes.

Nous sommes indéfectiblement attachés à notre système de sécurité sociale et la solidarité nous conduit à attribuer au logement social les moyens nécessaires à une qualité de vie et d'environnement.

En donnant au Président de la République et à son Premier Ministre une majorité qui travaille pour la richesse intellectuelle, la solidarité sociale, le dynamisme économique, l'ouverture politique, la France pourra assumer le rôle international qui est le sien, participer à la construction de l'Europe, au développement du tiers monde et à la paix.

Cette majorité Présidentielle est une chance pour chacun, c'est une chance pour la jeunesse.

Edmond HERVÉ
Maire de Rennes
Ancien Ministre - Député sortant

Vu, le Candidat

LA FRANCE UNIE

AVEC

EDMOND HERVÉ

SUPPLEANT

Jean-Louis TOURENNE

MAJORITE PRESIDENTIELLE POUR LA FRANCE UNIE

ELECTIONS LEGISLATIVES DU 12 JUIN 1988

2e Circonscription d'Ille et Vilaine (Rennes-Nord)

Madame,
Monsieur,

Le 5 juin vous m'avez placé largement en tête de tous les candidats de la circonscription de RENNES-NORD.

Avec 47,71 % des suffrages vous m'avez permis de faire une remarquable progression : que toutes celles et tous ceux qui en sont les artisans reçoivent nos remerciements.

J'appelle toutes les femmes et tous les hommes de progrès à me faire confiance le 12 juin.

Avec Jean-Louis TOURENNE, j'entends tout mettre en œuvre pour que nos idées de solidarité et de responsabilité inspirent les décisions qui concernent chacune et chacun d'entre nous.

Ce sont ces idées qui font la grandeur de notre Pays. Elles doivent servir à construire la majorité stable, durable et ouverte dont François MITTERRAND, Président de la République, a besoin pour mener à bien la tâche que vous lui avez confiée le 8 mai.

Avec mon dévouement fidèle.

Edmond HERVÉ,
Suppléant Jean-Louis TOURENNE.

Vu, le candidat.

LA FRANCE UNIE

UNE DÉMOCRATIE SOLIDAIRE ET MODERNE

EDMOND HERVÉ

Elections législatives du 5 juin 1988

3e circonscription d'Ille-et-Vilaine (Rennes - Montfort)

Electrice, électeur,

Il y a deux ans, vous m'avez envoyé siéger en votre nom à l'Assemblée Nationale, en même temps que mon ami Pierre Méhaignerie. Je viens, en toute clarté, vous demander de bien vouloir renouveler le mandat de député que vous m'avez confié.

Vous me connaissez mieux encore aujourd'hui. Conseiller municipal d'opposition à Rennes, conseiller général, je m'efforce de remplir ***avec conscience et efficacité*** les tâches d'un élu national ***et local.***

Fidèle aux idées de ma famille politique, prêt à tenir compte du point de vue des autres, j'ai soutenu, ***avec une loyauté totale,*** le gouvernement qui, en deux ans, a commencé à redresser la situation de notre pays, a diminué le déficit budgétaire et stoppé l'aggravation du chômage, a réduit l'insécurité.

Je ne ferai pas de promesses pour demain : c'est trop facile. Mais je continuerai à œuvrer pour **alléger le poids des impôts.** Je travaillerai au développement organisé **de nos entreprises** qui, seul, permet de **créer des emplois** comme à résoudre la grave crise qui secoue notre **agriculture.** Universitaire, je veillerai à **assurer à tous les jeunes une véritable formation** adaptée à la vie professionnelle. Puisque j'ai la responsabilité des dossiers relatifs aux **personnes âgées,** je ***poursuivrai de tout cœur*** cette action.

L'élection présidentielle terminée, il vous appartient de contribuer par votre vote au bon fonctionnement de nos institutions. Le Président de la République vient de souligner **"qu'il n'est pas sain qu'un seul parti gouverne"**. C'est une parole de sagesse. Vous voterez pour les candidats qui, comme moi, croient à la vertu du dialogue plus qu'à l'affrontement, et qui, ***dans la fidélité à leurs convictions,*** savent faire des propositions constructives.

Je vous demande votre confiance ; donnez-la moi dès le premier Tour.

Yves FRÉVILLE

Agrégé des Facultés de Sciences Economiques
Conseiller municipal de Rennes
Conseiller général d'Ille-et-Vilaine
Député sortant

Candidat d'Union du Rassemblement et du Centre

Suppléant :
Jacques PILORGE

Vétérinaire
Maire de Montfort-sur-Meu
Conseiller régional de Bretagne

Imp. Laigneau - Rennes.

Elections législatives du 12 juin 1988
3e circonscription d'Ille-et-Vilaine
(Rennes - Montfort)

Electrice, électeur,

Comment ne pas d'abord, en mon nom et au nom de Jacques Pilorge, vous **remercier** de la **large confiance** que vous nous avez manifestée ? Vous m'avez placé nettement **en tête** de tous les candidats aussi bien sur l'ensemble rennais que dans chacun de nos cantons. Vous m'avez accordé **plus de suffrages** qu'à tous les candidats de gauche réunis. **Merci de tout cœur.**

Il s'en est fallu de **quelques dizaines de voix** pour que nous gagnions ensemble dès le premier tour. Il vous faut désormais choisir entre deux candidats seulement. Je vous demande à tous et plus encore à vous qui n'avez pu voter lors du premier tour **de m'accorder DIMANCHE VOTRE CONFIANCE.**

Tous ensemble, il faut se mettre à l'œuvre pour assurer un bon **DEVELOPPEMENT** à l'Ouest de notre département, notre circonscription.

Je n'ajouterai rien à ce que je vous ai déjà dit. Sinon que la **nécessité** apparaît de plus en plus évidente d'un **EQUILIBRE POLITIQUE** pour éviter à la France la domination d'un seul parti sur l'Etat.

Avec mon ami Pierre Méhaignerie, et fort de votre confiance, je m'emploierai à réaliser la plus authentique des **ouvertures,** celle des esprits et des cœurs.

JE COMPTE SUR VOTRE VOTE le 12 juin.

Yves FRÉVILLE

Agrégé des Facultés de Sciences Economiques
Conseiller municipal de Rennes
Conseiller général d'Ille-et-Vilaine
Député sortant

Candidat d'Union du Rassemblement et du Centre

Suppléant :
Jacques PILORGE

Vétérinaire
Maire de Montfort-sur-Meu
Conseiller régional de Bretagne

Imp. Laigneau - Rennes.

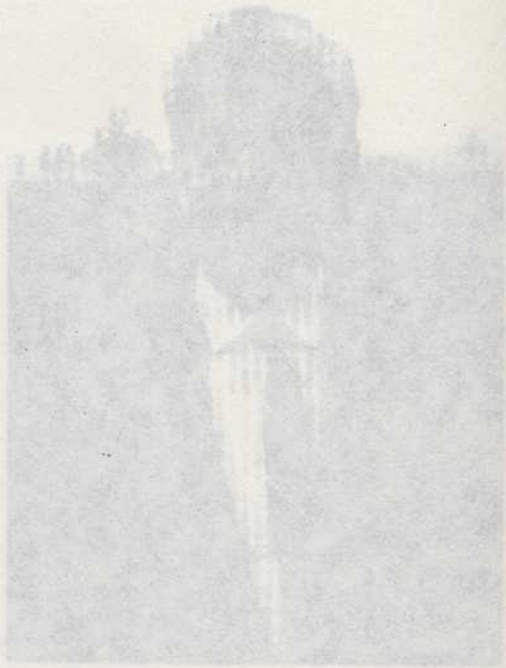

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 5 JUIN 1988
4e CIRCONSCRIPTION D'ILLE-ET-VILAINE

ALAIN MADELIN

42 ans, ancien ministre, conseiller régional de Bretagne

CANDIDAT UNIQUE
de l'UNION DU RASSEMBLEMENT ET DU CENTRE (UDF-RPR)

Chère Madame, Cher Monsieur,

Voici deux ans, lors des dernières élections législatives, j'ai pris un engagement devant vous : **développer l'emploi**. Cela a été — et reste — ma préoccupation principale. Car j'ai une conviction : seules la création d'emplois et d'entreprises nouvelles, le développement des activités existantes nous permettront de surmonter la crise agricole, d'assurer l'essor de notre commerce et de notre artisanat, de répondre aux inquiétudes des personnes âgées et aux besoins des plus démunis et de donner aux familles les moyens d'élever leurs enfants.

Durant ces deux dernières années, où j'ai été en charge du ministère de l'Industrie, des P et T et du Tourisme, je n'ai pas ménagé ma peine. J'ai servi de mon mieux la France.

J'ai tenu aussi à mettre mes responsabilités **au service de notre région** et de ses habitants.

Dans cette action, **j'ai veillé à rassembler** l'ensemble des élus, des partenaires économiques et toutes les bonnes volontés, **au delà des clivages et des étiquettes politiques**.

La question n'est pas de savoir ce qui est de droite ou de gauche, mais ce qui est efficace.

Ensemble, nous avons déjà obtenu d'importants résultats.

En deux ans, 16 entreprises nouvelles se sont installées représentant **plus de mille emplois nouveaux.**

Aujourd'hui, il faut aller plus loin et poursuivre tous ensemble notre rassemblement pour l'emploi. Pour cela, je vous demande votre confiance.

Bien fidèlement
Alain Madelin

« Votre confiance rènouvelée nous permettra de poursuivre notre rassemblement pour l'emploi »

vu, le candidat

Surmonter les difficultés

Les agriculteurs connaissent de graves difficultés. Ils savent tous les efforts que je déploie à leurs côtés. Nous devons engager aujourd'hui une politique agricole ambitieuse. Elle passe par plus de solidarité et plus d'équité, notamment vers les jeunes et les petits exploitants, victimes des absurdes quotas laitiers.

Artisans et commerçants sont inquiets. Je crois à l'avenir de notre artisanat et à la vitalité de notre commerce pourvu que l'on veille soigneusement à équilibrer les conditions de la concurrence.

Pour **les plus âgés** d'entre nous, je souhaite voir préserver leur protection sociale et leurs droits à une retraite méritée.

Pour **les plus démunis,** JE PROPOSE DEPUIS LONGTEMPS LA CRÉATION D'UN REVENU MINIMUM accompagné d'une action de formation ou de réinsertion. Cela fait trois ans que nous l'avons d'ailleurs mis en œuvre en Ille-et-Vilaine. Aujourd'hui, tout le monde s'accorde à généraliser cette expérience. La bonne gestion des finances publiques des deux dernières années rend maintenant possible cet effort de solidarité.

Une priorité, l'emploi

Les premiers résultats sont là

En deux ans, j'ai favorisé l'installation de **16 ENTREPRISES NOUVELLES et la création de PLUS DE 1 000 EMPLOIS dans l'ENSEMBLE de notre circonscription.**

Plusieurs programmes d'action ont été mis en place pour accompagner le développement de toutes nos entreprises locales et assurer ainsi des emplois solides et de bons salaires.

Je prends l'engagement *de mettre toute mon expérience et toute mon énergie dans la poursuite de cette action.*

Auprès de vous

Député depuis dix ans, je me suis toujours efforcé **d'être avec vous,** en apportant mon aide à tous ceux et à toutes celles qui ont une cause juste à défendre, un problème à résoudre, des conseils à demander. J'ai tenu à organiser un secrétariat et une permanence ouverte à tous chaque semaine dans chaque canton.

Je prends l'engagement *d'être plus que jamais à vos côtés.*

Fidèle à mes engagements

Vous connaissez mes engagements politiques. Je reste fidèle à mes convictions.

Je me présente à vos suffrages comme CANDIDAT UNIQUE DE L'UNION POUR LE RASSEMBLEMENT ET LE CENTRE (UDF-RPR).

Vous avez le pouvoir par votre vote d'équilibrer la politique française et d'épargner à la France les excès ou les erreurs auxquels peut conduire la domination d'un seul parti sur le gouvernement.

J'ai choisi de faire équipe avec Jean-Gilles BERTHOMMIER, un maire du canton de Bruz, nouvellement rattaché à la 4e circonscription d'Ille-et-Vilaine. Il sera pour moi un suppléant dynamique et compétent.

Merci de votre confiance.

Suppléant : Jean-Gilles **BERTHOMMIER**

40 ans, marié, 3 enfants, professeur d'histoire-géographie maire de Saint-Erblon.

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 5 JUIN 1988

5e CIRCONSCRIPTION D'ILLE-ET-VILAINE
VITRÉ-RENNES

Pierre MÉHAIGNERIE

Electrices, Electeurs,

Je me suis engagé, en 1973, dans la vie politique par passion pour le développement local.

Dans ma jeunesse, j'avais été marqué par le fait que beaucoup d'hommes et de femmes devaient quitter notre région pour trouver un emploi.

Comme député, ma plus grande satisfaction a été d'aider au développement et à la diversification des emplois, à l'équipement de la région, et à l'amélioration de la qualité des services dans le domaine de l'éducation, de la santé, de la culture et du sport.

Le bilan de mon action, mes priorités pour l'avenir, vous les connaissez; vous les trouverez dans mon journal électoral.

Sur le plan national, le Centre des Démocrates Sociaux (C.D.S.) que je préside est un mouvement politique attaché à la construction de l'Europe et qui veut faire avancer l'économie tout en tenant compte des préoccupations sociales.

Aujourd'hui beaucoup de Français souhaitent être gouvernés au centre, hors des extrêmes et des affrontements stériles. Je partage leur espoir.

Votre confiance, très large, a été toujours pour moi un formidable stimulant.

Bien fidèlement

Pierre MÉHAIGNERIE

Bernard ANGOT
Suppléant
Ingénieur
Chef d'entreprise

Bernard
Jean-Gilles
BERTHOMME

REPUBLIQUE FRANÇAISE
Département d'Ille-et-Vilaine
Elections législatives du 5 Juin 1988

Union du Rassemblement et du Centre

Michel Cointat

Michel Cointat
Ancien Ministre
Député sortant RPR

et Marie-Thérèse Boisseau
Député sortant UDF
Suppléant

Marie-Thérèse Boisseau

Electrices, Electeurs

L'enjeu de ces élections est considérable.

La concentration de tous les pouvoirs aux mains du seul parti socialiste est un danger pour la France, et ce d'autant que M. François Mitterrand, dès le lendemain de son élection, n'a pas respecté ses engagements : pas d'ouverture politique, pas de cohabitation, pas de dialogue avec le parlement.

Devant ce danger, il faut s'unir

C'est ce qu'ont fait les deux députés sortants, **Michel Cointat** et **Marie-Thérèse Boisseau.** Ils font équipe contre le candidat socialiste.

Michel Cointat, rapporteur du budget de l'Agriculture, Ancien Ministre et Président de la délégation pour les communautés européennes à l'Assemblée Nationale est un des plus ardents avocats du monde rural et de l'Europe. Depuis vingt ans, il contribue à faire de Fougères une ville moderne aux activités industrielles et commerciales diversifiées et comme président du CODAF et du Pays d'Accueil il consacre ses efforts à l'aménagement rural.

Marie-Thérèse Boisseau a pris en charge bien des problèmes de la circonscription grâce à ses permanences régulières dans les communes et par ses visites de nombreuses entreprises. Présidente Nationale des "Femmes démocrates" elle contribue à l'élaboration d'une politique familiale globale et à une meilleure insertion de la femme dans la société.

Sur le plan local, **Michel Cointat et Marie-Thérèse Boisseau travaillent en relation étroite avec six conseillés généraux sur sept de la circonscription, avec Yvon Bourges, Président du Conseil Régional, et avec Pierre Méhaignerie, Président du Conseil Général.** C'est grâce à ce dernier, qu'ils ont obtenu récemment l'implantation de nouvelles entreprises dans le pays de Fougères et surtout la route des Estuaires, grande chance de notre région pour être définitivement désenclavée.

Pour saisir cette chance, Michel Cointat, en accord avec Marie-Thérèse Boisseau a lancé un projet ambitieux en faveur du Pays du Mont-St-Michel - Fougères. Celui-ci porte sur le développement des communications, du tourisme vert et sur la modernisation du commerce, de l'artisanat et de l'agriculture.

Sur le plan National, **les priorités de Michel Cointat et de Marie-Thérèse Boisseau sont plus que jamais :**

- la famille, l'éducation des jeunes et la formation continue
- des entreprises compétitives, seules créatrices d'emplois
- des actions de solidarité en faveur des plus démunis, comme le complément local de ressources, déjà mis en place depuis trois ans par le conseil général d'Ille et Vilaine
- l'intégration progressive et harmonieuse de la France dans l'Europe

- Pour éviter la domination du seul parti socialiste sur le gouvernement
- Pour continuer le redressement de notre pays amorcé depuis 1986
- Pour défendre les libertés et en particulier la liberté d'entreprendre et la liberté d'enseigner :

Faites confiance à l'équipe R P R - U D F

Votez Michel Cointat, Marie-Thérèse Boisseau

Vu le Candidat
Michel Cointat
Suppléant : **Marie-Thérèse Boisseau**

Imprimerie ROUSSEAU s.a. - Fougères

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Elections législatives du 5 juin 1988

7ème Circonscription d'ILLE-et-VILAINE

René COUANAU

Député sortant
Maire-adjoint de St-Malo — Conseiller régional

Candidat de l'**U**nion du **R**assemblement et du **C**entre

SUPPLÉANT

Michel ESNEU

Maire de DOL - Conseiller Général

Parce que nous devons poursuivre l'action de redressement déjà engagée *pour une économie créatrice d'emplois, pour une meilleure formation professionnelle, pour une FRANCE plus forte en EUROPE.*

Parce que nous pouvons réunir les Français dans un élan de justice et de solidarité, *qui ne soit pas une simple assistance, mais qui fasse appel à l'esprit d'initiative et de responsabilité.*

Parce que nous voulons un développement équilibré de toute notre Région, *de DINARD à PLEINE FOUGERES, de CHATEAUNEUF à CANCALE, de DOL à SAINT-MALO, par une bonne politique d'aménagement du territoire.*

VOTEZ René COUANAU le 5 juin 1988

Vu, le Candidat

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Le 5 juin, vous allez élire le Député de la Circonscription, votre Député. Vous n'aurez pas, cette fois, à voter pour une liste, mais pour un seul candidat, et son suppléant, pour quelqu'un proche de vous, que vous connaissez, que vous pouvez rencontrer, et qui portera, pendant 5 ans, vos préoccupations et vos intérêts.

C'est dans cet esprit, de disponibilité et de complémentarité, que j'ai demandé à Michel ESNEU, Maire de DOL, de faire équipe avec moi.

Ensemble, nous pensons qu'au plan national doivent être privilégiés la création d'entreprises et d'emplois, la recherche et l'investissement, la modernisation de notre système d'enseignement et de formation professionnelle, la solidité de notre monnaie, l'équilibre des Finances Publiques, l'adaptation de notre fiscalité, la sécurité intérieure et extérieure.

Mais nous pensons aussi que cet effort doit être tout entier orienté vers une meilleure répartition des fruits de la croissance retrouvée, vers la consolidation de notre système de protection sociale, vers l'organisation d'une véritable solidarité entre les personnes, entre les secteurs économiques, entre les Régions.

Nous soutiendrons toute politique raisonnable, réaliste et ambitieuse qui ira dans ce sens.

Localement, nous sommes persuadés que notre Région dispose d'atouts qu'il nous appartient de mettre mieux en valeur : l'industrie et le commerce, l'agriculture et le tourisme, la pêche et l'aquaculture, l'artisanat et les services.

Mais nous sommes aussi persuadés que nous n'y parviendrons qu'en mobilisant autour de projets cohérents l'ensemble des élus et des acteurs économiques et sociaux, en vue d'un développement harmonieux de TOUTES les Communes de l'Arrondissement.

Nous avons l'expérience des responsabilités.

Nous avons la volonté d'agir.

Nous avons besoin de votre confiance massive pour réussir.

René COUANAU

Pour mieux connaître le candidat...

René COUANAU

est né en 1936 à ST-SERVAN, dans une famille de 5 enfants.

Après sa scolarité à ST-MALO, il s'engage très vite dans la vie professionnelle, tout en poursuivant ses études à l'Université de GRENOBLE, puis à l'E.N.A.

Il exerce ensuite des responsabilités de plus en plus importantes dans l'Administration : Sous-Préfet, Chef de Cabinet de plusieurs Ministres, Directeur de Ministère, Inspecteur Général, enfin, à 45 ans.

Elu Maire-adjoint de St-Malo en 1983, Conseiller Régional et Député d'ILLE-et-VILAINE en 1986, il est, à l'Assemblée Nationale, Membre de la Commission des Affaires Culturelles, Sociales et Familiales et, au Conseil Régional de BRETAGNE, Président de la Commission Education-Formation. Marié, père de famille, René COUANAU habite ST-MALO.

...et son suppléant

Michel ESNEU

né en 1943, d'une famille de 5 enfants, agriculteurs de la MANCHE, fait ses études à AVRANCHES puis à l'Université de CAEN et de RENNES où il obtient la Licence de Droit.

Son mariage, en 1966, avec une Bretonne, le conduira à DOL-de-Bretagne où il se consacrera alors au développement de l'enseignement agricole et à l'éducation des jeunes, tâche qu'il a toujours considérée comme prépondérante. Depuis 1984, il est Directeur de son Etablissement.

Très vite, vie professionnelle et engagements dans la vie publique se trouveront étroitement imbriqués. Dès 1971, il accède au Conseil Municipal de DOL, au moment où Jean HAMELIN, alors Député, devient Maire à la suite du Sénateur ESTEVE. Dès 1977, Michel ESNEU se verra confier le poste de 1er Adjoint avec la délégation aux Finances. C'est au début de cette année qu'il devient Maire de DOL et Conseiller Général d'ILLE-et-VILAINE. Michel ESNEU, père de 3 enfants, a accepté de faire équipe avec René COUANAU en cette période difficile où les hommes d'ouverture doivent réunir les conditions de l'efficacité.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Élections législatives
du 12 Juin 1988
7e Circonscription d'ILLE-et-VILAINE

Union
du Rassemblement et du Centre

ENSEMBLE

avec

René COUANAU

Député Sortant
Maire-Adjoint de St-Malo
Conseiller Régional de Bretagne

Michel ESNEU

Suppléant
Maire de Dol
Conseiller Général

- ***CONFIRMONS MASSIVEMENT NOTRE REFUS DU TOUT-ÉTAT SOCIALISTE***
- ***CONSTRUISONS UNE ÉCONOMIE FORTE ET DES EMPLOIS STABLES***
- ***RÉUNISSONS-NOUS POUR UNE SOCIÉTÉ PLUS JUSTE***
- ***TRAVAILLONS AVEC TOUS AU DÉVELOPPEMENT DE NOTRE RÉGION***

VOTEZ ET FAITES VOTER

René COUANAU

LE 12 JUIN 1988

VU LE CANDIDAT,

MOBILISONS-NOUS AU SECOND TOUR

AUTOUR DE

René COUANAU

et

Michel ESNEU

DES CANDIDATS PROCHES DE VOUS

POUR CONTINUER LE TRAVAIL ENTREPRIS

AU SERVICE DU PAYS

Pour mieux connaître le candidat...

René COUANAU

est né en 1936 à ST-SERVAN, dans une famille de 5 enfants.

Après sa scolarité à ST-MALO, il s'engage très vite dans la vie professionnelle, tout en poursuivant ses études à l'Université de GRENOBLE, puis à l'E.N.A.

Il exerce ensuite des responsabilités de plus en plus importantes dans l'Administration : Sous-Préfet, Chef de Cabinet de plusieurs Ministres, Directeur de Ministère, Inspecteur Général, enfin, à 45 ans.

Elu Maire-adjoint de St-Malo en 1983, Conseiller Régional et Député d'ILLE-et-VILAINE en 1986, il est, à l'Assemblée Nationale, Membre de la Commission des Affaires Culturelles, Sociales et Familiales et, au Conseil Régional de BRETAGNE, Président de la Commission Education-Formation. Marié, père de famille, René COUANAU habite ST-MALO.

...et son suppléant

Michel ESNEU

né en 1943, d'une famille de 5 enfants, agriculteurs de la MANCHE, fait ses études à AVRANCHES puis à l'Université de CAEN et de RENNES où il obtient la Licence de Droit.

Son mariage, en 1966, avec une Bretonne, le conduira à DOL-de-Bretagne où il se consacrera alors au développement de l'enseignement agricole et à l'éducation des jeunes, tâche qu'il a toujours considérée comme prépondérante. Depuis 1984, il est Directeur de son Etablissement.

Très vite, vie professionnelle et engagements dans la vie publique se trouveront étroitement imbriqués. Dès 1971, il accède au Conseil Municipal de DOL, au moment où Jean HAMELIN, alors Député, devient Maire à la suite du Sénateur ESTEVE. Dès 1977, Michel ESNEU se verra confier le poste de 1er Adjoint avec la délégation aux Finances. C'est au début de cette année qu'il devient Maire de DOL et Conseiller Général d'ILLE-et-VILAINE. Michel ESNEU, père de 3 enfants, a accepté de faire équipe avec René COUANAU en cette période difficile où les hommes d'ouverture doivent réunir les conditions de l'efficacité.

RETOUR LE :

ASSEMBLÉE
NATIONALE

CONSTITUTION
DU 4 OCTOBRE 1958

NEUVIÈME LÉGISLATURE

PROGRAMMES
ET
ENGAGEMENTS
ÉLECTORAUX

BARODET

Élections
générales
des
5 et 12 juin
1988

TOME I

Ain
à
Ille-et-Vilaine

COL40
1192
(1988-1)